This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

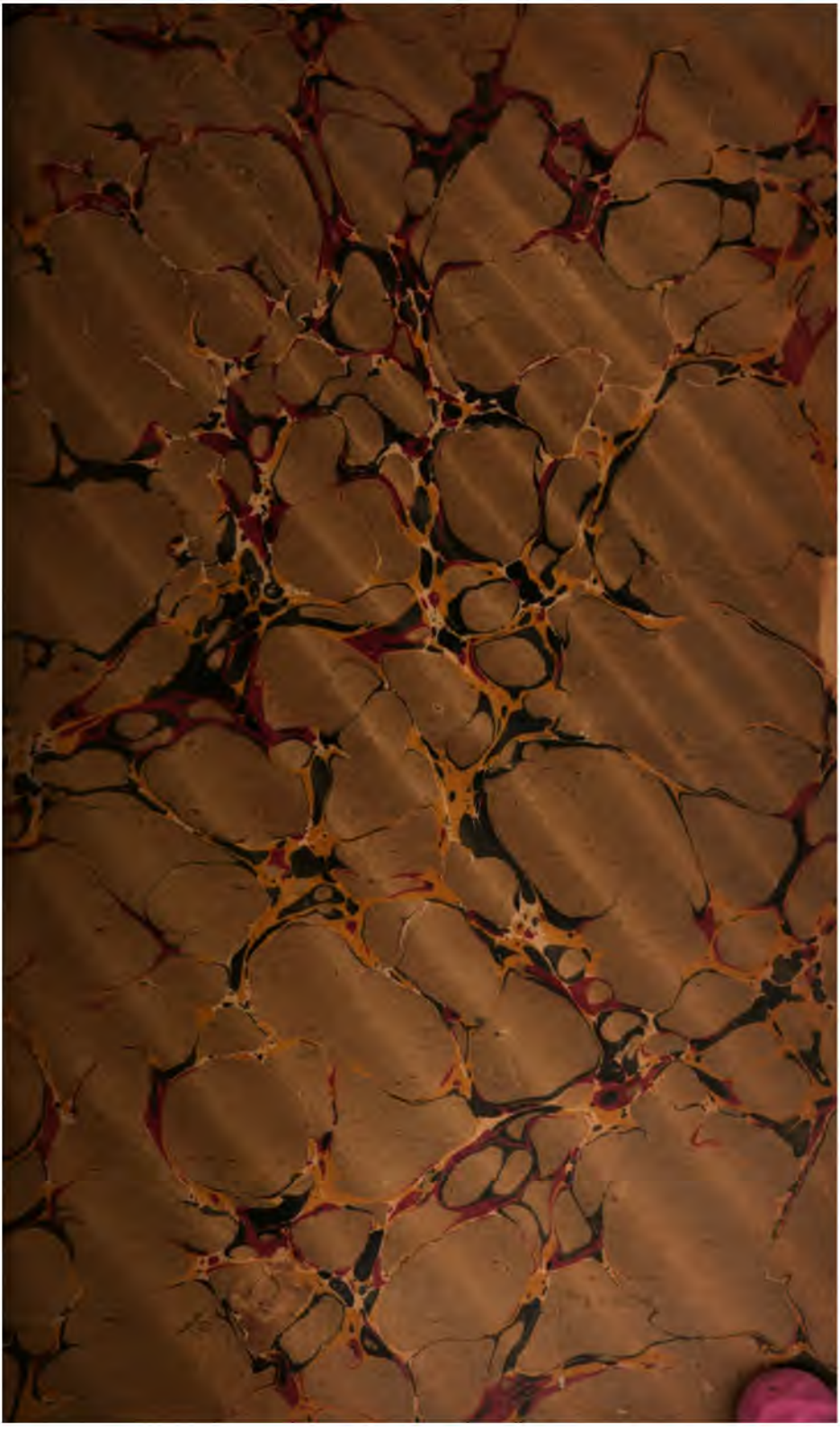

STATISTIQUE MONUMENTALE DU CALVADOS;

PAR M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

TOME III.

ARRONDISSEMENTS DE VIRE ET DE BAYEUX.

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE FROIDE, 2.

PARIS, { DERACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7;
DIDRON, LIBRAIRE, RUE ST.-DOMINIQUE-ST.-GERMAIN, 23;
DENTU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

1857.

STATISTIQUE
MONUMENTALE
DU CALVADOS

STATISTIQUE
MONUMENTALE
DU CALVADOS

PAR M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

TOME III

—

ARRONDISSEMENTS DE VIRE ET DE BAYEUX

CAEN

L. JOUAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Ouvrages des anciens fonds MANCEL, MASSIF, LE BLANC-HARDEL

98, RUE SAINT-PIERRE, 98

HARVARD COLLEGE
SEP 27 1917
LIBRARY

Minot fund

STATISTIQUE MONUMENTALE

DU CALVADOS;

PAR M. DE CAUMONT.

Arrondissement de Vire.

Le 3e. volume de ma Statistique monumentale doit être consacré aux arrondissements de Bayeux et de Vire. Je pourrais, comme je l'ai fait pour les arrondissements de Caen et de Falaise, commencer par le Nord et suivre ma revue des communes en descendant vers le Midi; c'est-à-dire parcourir les cantons littoraux de l'arrondissement de Bayeux et terminer par les communes les plus méridionales de l'arrondissement de Vire. Mais, en y réfléchissant, j'ai préféré suivre la marche inverse et commencer par la partie Sud de l'arrondissement de Vire, pour terminer par les bords de la mer.

En effet, le canton d'Harcourt, que je décrivais à la fin du volume précédent, est en contact avec l'arrondissement de Vire, et il était plus naturel d'y conduire immédiatement le lecteur que de l'en éloigner pour l'y ramener plus tard. Ce système, d'ailleurs, est conforme à celui que j'ai suivi depuis le début, et qui consiste à passer d'un canton décrit

dans celui qui en est le plus voisin. Conformément à ce principe, le canton de Condé-sur-Noireau sera celui que nous parcourrons le premier dans l'arrondissement de Vire.

Cet arrondissement est très-pauvre en monuments remarquables; le granite, les schistes et les grès anciens en occupent toute l'étendue, et l'on sait que ces roches ne fournissent que des matériaux peu favorables à l'architecture. Nous trouverons donc une très-grande quantité d'églises qui ne mériteront guères d'être citées, et pourtant nous les citerons toutes ; car une Statistique ne doit rien omettre de ce qui existe, quel que soit le degré d'infériorité des édifices.

M. Bouet, dont le concours dévoué m'a été infiniment utile pour l'exploration de cet arrondissement, et qui a visité, pour sa part, les trois quarts des églises rurales qui s'y trouvent, n'a trouvé que quelques fragments à dessiner ; le plus souvent même il a dû se borner à prendre des notes au lieu de dessins.

Quelle que soit la pauvreté architectonique des paroisses, leur histoire offre toujours un grand intérêt, et, quoique les recherches qui s'y rapportent doivent être tout-à-fait accessoires dans une Statistique monumentale, nous citerons, en parlant de chaque paroisse, les documents historiques que nous avons pu recueillir. M. Dubourg-d'Isigny, de regrettable mémoire, m'avait promis de me communiquer des notices qu'il avait rédigées sur diverses localités : j'ignore ce que sont devenus ces documents : je regrette vivement de n'avoir pu les consulter avant la mort imprévue (1) du savant laborieux, dont le souvenir vivra long-temps parmi nous.

M. d'Isigny m'avait montré un jour des notes sur vingt ou trente communes de son arrondissement, et il continuait

(1) M. d'Isigny, ancien président du tribunal de Vire, est mort, il y a quelques années, jeune encore, d'une attaque d'apoplexie.

ses recherches dans le but, disait-il, de contribuer, *par son concours, à la publication de ma Statistique monumentale pour l'arrondissement de Vire.*

Je donne ce renseignement à ceux qui pourraient faire quelques recherches pour retrouver les notes dont je parle, dans les papiers de sa famille.

CANTON DE CONDÉ.

Le canton de Condé se compose de 11 communes dont voici les noms :

CONDÉ-SUR-NOIREAU (chef-lieu).	Pontécoulant.
	Proucy.
La Chapelle-Engerbold.	St.-Germain-du-Crioult.
Lassy.	St.-Jean-le-Blanc.
Lénault.	St.-Pierre-de-la-Vieille.
Périgny.	St.-Vigor-des-Meserets.

CONDÉ (CHEF-LIEU).

Condé, *Condatum*, *Condæum*, *Condetum*, était autrefois bourg, châtellenie et chef-lieu de doyenné, aujourd'hui c'est une ville en voie d'accroissement et de prospérité. Avant la révolution de 1789 la population était de 3,000 habitants; elle est de 6,000 aujourd'hui.

Condé a trouvé depuis quelques années un historien dans M. l'abbé Barette, vicaire de St.-Jean-le-Blanc (1). L'abbé Béziers avait, au siècle dernier, fait des recherches sur les origines et les accroissements de cette ville; plus tard, en 1795, l'abbé Guillaume Marie, né à Condé, publia

(1) Un volume in-12 de 140 pages. M. l'abbé Barette a publié aussi des notices sur Aunay, le Plessis-Grimoult et Balleroy.

un essai sur sa ville natale. M. l'abbé Barette nous paraît avoir atteint le but qu'on doit se proposer quand il s'agit d'écrire l'histoire d'une localité secondaire.

Château de Condé. - Les ruines du château sont ce que j'ai remarqué de plus ancien à Condé.

Les restes du donjon, situés à peu de distance de l'église St.-Sauveur, sont maintenant réduits à la partie qui forme la clôture d'une partie de la prison. Ils dessinent de ce côté un quart de cercle renforcé de cinq contreforts cylindriques, dont les uns partent du sol, tandis que les autres ne prennent naissance qu'à 30 pieds plus haut (voir la planche ci-jointe); des pierres d'attente existent à une certaine élévation comme pour relier le donjon à d'autres constructions.

Les contreforts, l'entourage des meurtrières et quelques autres parties des murailles sont en pierre brune (schistes et grauwake); le reste en grès et en schiste. Le revêtement extérieur est en conglomérat porphyritique, variété de grès que l'on trouve aux environs de Condé et qui se taille au marteau.

Du côté d'un jardin qui occupe le centre du donjon, la muraille contient, dans son épaisseur, cinq petites pièces percées de meurtrières. Dans ce jardin se trouve un puits qui était celui du château.

Ce qui reste aujourd'hui n'est qu'un quart environ de la tour du donjon : il est difficile, vu le peu de caractères, d'indiquer l'époque de cette construction : je crois qu'elle appartient à la fin du XIIe. siècle, dans quelques-unes de ses parties.

Les voûtes des chambres pratiquées dans l'épaisseur du mur sont à plein-cintre.

D'après l'abbé Marie, la partie orientale du donjon

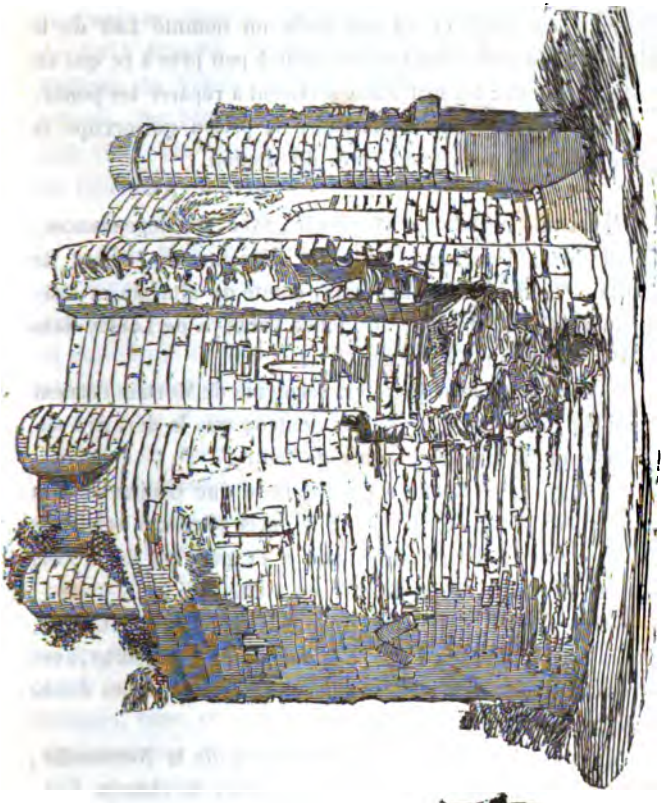

RUINES DU DONJON DU CHATEAU DE CONDÉ.

Bouet del.

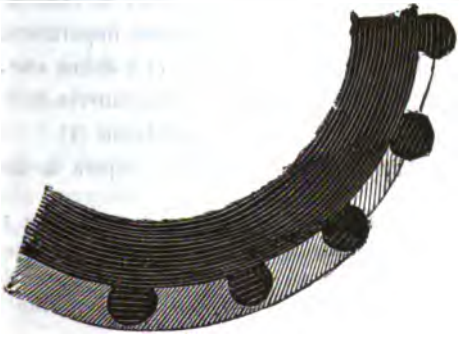

PLAN DE LA PARTIE FIGURÉE.

s'écroula en 1747, et 30 ans après un nommé Lair de la Blare démolit cette tour et la réduisit à peu près à ce qui en reste à présent : les matériaux servirent à réparer les ponts, à paver les rues, puis à construire la prison qui occupe la place de l'ancien château, près du donjon.

L'ancienne châtellenie de Condé, avec ses dépendances, faisait, dans l'origine, partie du domaine du comté de Mortain. Guillaume de Bellesme, comte de Mortain et châtelain de Condé-sur-Noireau, fonda l'abbaye de Lonlay dans la 1re. moitié du XIe. siècle.

Il est certain que les premiers seigneurs de Mortain l'étaient aussi de Condé et il n'est pas douteux que la dernière seigneurie ne fût une dépendance de l'autre.

Le seigneur de Condé accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, en 1066, avec plusieurs seigneurs de la contrée; il prit aussi part à l'expédition de Robert Courte-Heuse en Terre-Sainte, en 1096.

Guillaume de Conteville, seigneur châtelain de Condé, fut fait prisonnier, en 1106, à la bataille de Tinchebray, avec le duc Robert. Henri Ier. confisqua ses terres et les donna à Etienne, comte de Blois.

Après la séparation de l'Angleterre et de la Normandie, sous Philippe-Auguste, Condé qui avait le château-fort, dont nous venons de parler, conserva son importance.

En 1256, le roi saint Louis y vint et y donna une charte par laquelle il confirmait au prieur et aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Bayeux les biens qu'ils possédaient (1).

Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, sépara la baronnie

(1) Il ne peut y avoir de doute sur le passage de saint Louis à Condé en 1256, car cette charte désigne Condé par son surnom, et il ne peut être question d'un autre Condé que Condé-sur-Noireau, *datum apud Condaum super Nigram aquam, nono mensis aprilis anno domini MCCLVI.*

de Condé-sur-Noireau du comté de Mortain pour la donner en dot à Blanche, sa sœur, qui fut la seconde femme de Philippe de Valois, et qui posséda long-temps cette châtellenie. Par acte donné dans son château de Neauffe le 1er. mai 1388, elle rendit en ces termes aveu de ses possessions de Condé-sur-Noireau au roi Charles VI :

« Nous Blanche par la grâce de Dieu Royne de France confessons et advouons tenir du Roy notre très-cher et très-aimé fils, en la vraye subjection et obéissance, notre châtel et châtellenie de Condé-sur-Noireau avec toutes les parties et dépendances quelconques la et comme elle s'étend tant en la dite ville et paroisse de Condé comme à autres villes et paroisses cy après nommées en tant comme et en chacune des dites paroisses en a ou peut avoir..... lequel châtel et châtellenie de Condé avec ses appartenances et dépendances fut anciennement de la comté de Mortaing, et le tenons comme droit hérédital, par manière de partage de père et de mère, à nous baillié tant illec quailleurs, par le Roy de Navarre notre frère, qui pour lors vivait, lequel la nous baillia avec toute haute, basse et moyenne justice partout où la dite châtellenie, terre et seigneurie du dit lieu de Condé avec ses appartenances et dépendances s'étendent tant dans la dite ville et paroisses de Condé, St.-Pierre-du-Regard, Atis, Ste.-Honorine-la-Chardonne, Berjou, Meray, Proucy, le Destroit, Cahagnes, Aulnay, Balleroy, Baugué, Landes, Croisilles, Espins, les Moutiers, comme partout ailleurs, comme il en appartient à la dite châtellenie avec les appartenances et dépendances comme dit est ; et illec avons baillif, vicomte, sergeants, l'exploit de l'épée, tabellions, et autres officiers selon la coutume du pays et en obéissance du Roi notre fils et à moy baillée par notre dit frère à la tenir comme il la tenait au temps passé : en laquelle ville et châtellenie de

Condé, nous avons foires et marchez, prevotz et coutumes qui selevent et ceuillent tant dans la dite ville et châtellenie de Condé comme ailleurs en plusieurs villes, ponts et passages d'icelles et prochains et à iceux dont il y a partie sur la terre du Roy notre fils, c'est à savoir le Pont escoulant, le pont St.-Laurent-des-Aulnez, le pont de Biholeu, le pont de Martengle, des Pins (suivent divers noms de lieu). ». . .

On sait quels furent les malheurs de notre province et le déplorable état de nos contrées durant les guerres anglaises du XIVe. siècle. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, après avoir envahi la Basse-Normandie, en 1356, avait fait occuper les principales forteresses par les troupes anglaises : nous avons vu dans le 1er. volume de la Statistique, en parlant du château de St.-Vaast (p. 238), tombé au pouvoir des Anglais, que la garnison se répandait dans les campagnes environnantes pour rançonner les habitants; la terreur était si grande que plusieurs paroisses furent abandonnées de leurs habitants. Le château de Condé était un de ceux qu'occupèrent alors les Anglais : ce ne fut qu'en 1360 qu'il fut rendu avec celui de Villers-Bocage, par suite des traités de Calais et de Brétigny (1).

En 1396, la reine Blanche donna le château de Condé à son neveu Pierre de Navarre.

Lors de la seconde invasion anglaise, en 1417, le château de Condé retomba au pouvoir des Anglais, ainsi que ceux de Falaise, de Vire, et beaucoup d'autres; il resta en leur pouvoir jusqu'en 1449, un an avant la bataille de Formigny qui mit fin à une occupation qui durait depuis 33 ans.

M. Barette indique, ainsi qu'il suit, la succession des seigneurs qui possédèrent la châtellenie de Condé depuis le XVe. siècle jusqu'à nos jours.

(1) *Histoire de la ville de Condé-sur-Noireau*, par M. l'abbé Barette.

« Louis II de Rohan, seigneur de Guémené, fit hom-
« mage de cette châtellenie à Louis XI. L'un de ses descen-
« dants, Louis de Rohan VI, comte de Montbazon et sénéchal
« d'Anjou, la laissa, en 1469, à Isabelle de Rohan, sa fille,
« qui la porta, en mariage, ainsi que la terre de Tracy, à
« Nicolas de Pellevé, comte de Flers. Nicolas de Pellevé eut
« pour successeur Louis de Pellevé, son fils aîné. Cette sei-
« gneurie passa ensuite à Pierre de Pellevé, maréchal de
« camp des armées du roi.

« Ayant étalé un très-grand luxe et fait beaucoup de dé-
« penses, pour se fixer à la cour du roi de France, il fut
« bientôt chargé de dettes, et ses créanciers furent sur le
« point de faire décréter ses biens. Pour éviter ces mesures
« rigoureuses, vers 1650, il vendit sa seigneurie de Condé
« à M. Leprince de Guémené, et en redevint propriétaire
« en 1657. En 1662, M. Guy de Chaumont, marquis de
« Guitry, ayant fait décréter les seigneuries de Condé et de
« Flers, en devint lui-même seigneur. Après diverses con-
« testations, ces deux seigneuries passèrent, en 1691, à Davie
« Chesné, qui les céda à Louis de Pellevé, petit-fils de Pierre.
« En 1692, Jacques Goyon, sire de Matignon, duc de
« Valentinois et prince de Monaco, acheta les seigneuries de
« Flers et de Condé vendues par décret. En 1777, les ducs
« de Valentinois les vendirent à M. de Vilette, qui les
« revendit lui-même, en 1780, à Mme. Cadot de Sébéville,
« veuve de M. Antoine Antonin, marquis de Longaunay,
« de Courvaudon et de Dampierre. Elle les a possédées jusqu'à
« la révolution Française de 1789. »

Églises.—Avant la Révolution de 1789, il y avait, comme aujourd'hui, deux églises à Condé, St.-Martin et St.-Sauveur. St.-Martin était la principale et St.-Sauveur, qui n'était, dans l'origine, que la chapelle du château, était une simple

annexe de St.-Martin. Depuis la Révolution, elle est devenue l'église principale, à cause de sa position au centre de la ville.

Cette église St.-Sauveur est sans intérêt architectonique et appartient presqu'en entier à la période moderne; mais il n'est pas douteux qu'elle a succédé à une chapelle qui faisait partie du château et qui devait dater de la même époque.

Cette église, qu'il est question de reconstruire ailleurs pour dégager la rue, est longue de 33 mètres et large de 7.

La fenêtre du chevet et les arcades qui séparent le chœur des bas-côtés, sont les seules parties anciennes de l'édifice.

La cure était à la nomination du seigneur châtelain; le curé percevait les dîmes.

ST.-MARTIN. — L'église St.-Martin, paroisse dépendante de Condé, n'est pas facile à analyser, parce que, comme beaucoup d'autres églises de cette région, les murs, construits en pierres dures et irrégulières, ont toujours offert peu de caractère, et que les besoins de la population croissante ont déterminé à faire des additions et des changements à diverses époques.

L'ancienne église se composait d'une nef et d'un chœur rectangulaires, peut-être de la tour latérale entre chœur et nef : le chœur a été flanqué, plus tard, de deux chapelles latérales que l'on a mises en communication avec lui au moyen de deux arcades : cette addition ne remonte peut-être pas beaucoup au-delà de 1600. La fenêtre du chevet du chœur est à compartiments flamboyants; elle renferme une vitre de deux époques : la partie supérieure, que je crois du XVe. siècle, représente le crucifiement; la Vierge et saint Jean sont des deux côtés de la croix. Les couleurs sont assez belles.

Le dessous du tableau appartient évidemment au XVIe. siècle, ce sont des arabesques de couleur jaunâtre. Au milieu de cette partie du vitrail, d'un style moins ancien, sont deux écussons : celui de droite, *de gueules à la tête d'argent chevelée d'or qui est Pellevé ;* l'autre, *parti de Pellevé et de Rohan.*

La tour a été exhaussée à une époque peu ancienne et se termine, comme celle de Guibray, par quatre frontons en pierre et par une aiguille centrale en charpente.

La porte occidentale peut être du XIIIe. siècle.

Plusieurs pierres tombales avec lettres en relief se voient dans le chœur : près le sanctuaire, du côté de l'évangile, est une tombe dont la date est cachée par la marche du sanctuaire, en voici l'inscription copiée par M. Bouet :

CY. GIST. LE
CORPS. DE
DE. DAMO
ISELLE. M
ARIE. DE. C
OEORDO
UX. EPO
USE. DE
M. IEAN. P
OISSON.
DECEDE
E. EN
LAN

Au bas du chœur, une dalle en granit portant une inscription en lettres gothiques, est cachée en partie sous un banc ; on ne voit que ces mots :

† Cy gist venerable et discrete personne.

Anciennes maisons.—Dans la Grande-Rue est une maison

ANCIENNE MAISON A CONDÉ. Bouet del.

assez remarquable, quoique ne paraissant pas fort ancienne ;

elle conserve l'ancien système des constructions en charpente à encorbellement.

Au sommet, un épi domine la partie saillante du pignon, laquelle est revêtue d'essente et portée par des potences en charpente.

L'espace compris entre les pièces de bois est rempli en plâtre et orné de dessins d'un style assez moderne.

La cheminée, placée sur le côté de la maison, est décorée de tuiles en saillie formant arcatures, d'un assez bon effet.

La même rue renferme quelques autres maisons en bois, à pignon, mais elles offrent peu d'intérêt.

HOSPICE. — Il y avait à Condé une léproserie. La reine Blanche de Navarre, épouse de Philippe de Valois, donna la moitié des biens de cet établissement aux églises de Condé, et l'autre moitié aux églises de Meray, Proucy et St.-Pierre-du-Regard pour la décoration des églises, la participation aux prières et l'entretien des lépreux qui pourraient se trouver dans les paroisses. Cette donation fut confirmée par M. de Rohan-Guémené, seigneur châtelain de Condé, le 15 avril 1418; par Louis de Rohan le 12 avril 1521; et par arrêt du Conseil du 14 octobre 1664; par un autre arrêt contre un nommé Moulin qui voulait troubler cette possession; enfin par un troisième arrêt de 1776 déposé au greffe de Condé. Le partage des terres entre les quatre paroisses fut fait en 1739 devant Gosselin, notaire à Condé.

L'hospice, aujourd'hui près de l'église St.-Martin, n'offre rien d'ancien; il était anciennement au centre de la ville, près du pont; mais il avait été transféré dans la grande rue à la fin du XVIIe. siècle.

D'après M. de Bras, dans l'origine, il y a eu Condé un *sous-bailliage de vicomté et d'élection ressortissant au*

Parlement de Rouen, comme ayant haute-justice (1). Mais ces juridictions avaient été réunies à celle de Vire, et avant 1789 il ne restait plus que deux hautes-justices : l'une appartenant au château, l'autre, plus nouvelle, appartenant au roi.

Les protestants tinrent leurs assemblées à Condé, à la fin du XVIe. siècle. Mais le comte de Flers, qui en était seigneur, s'étant opposé à l'exercice de leur culte sur ses terres, ils furent contraints de se retirer à Proucy, dans le hameau des Isles; plus tard, en 1629, ils bâtirent un temple dans ce hameau.

A cette époque (1629), Jean Blanchard, ministre protestant, entama une controverse avec le curé de Condé, qui devint publique et ne tarda pas à s'envenimer.

Condé est la patrie d'Enguerrand-Signard, confesseur de Charles, duc de Bourgogne, mort évêque d'Auxerre en 1684.

C'est aussi à Condé qu'est né le contre-amiral Dumont-Durville. La statue de ce célèbre voyageur a été dernièrement érigée sur une des places de la ville.

Commerce. — Le commerce de Condé est considérable : d'après les enquêtes de l'Association normande, cinquante-cinq filatures hydrauliques, dont deux ayant des pompes à feu auxiliaires, se trouvent aujourd'hui comprises dans l'arrondissement industriel de Condé, font mouvoir 150,000 broches, et occupent 2,600 ouvriers.

Le capital engagé dans ces établissements peut être évalué à 6,000,000 de francs.

Le capital mobile, à 800,000 francs.

Ils filent, en n^os^. de 8 à 24, environ 4,000,000 de kil.

(1) *Recherches de l'abbé Beziers sur Condé.*

par an ; soit le douzième des importations du Havre, et le quinzième des importations de toute la France.

Moitié de cette quantité est employée par les fabricants de la localité ; l'autre est vendue à Flers, la Ferté-Macé, Mayenne et Laval.

Les négociants-commissionnaires de Condé achètent en outre, font filer à façon, ou reçoivent en consignation des départements de la Manche, de la Seine-Inférieure et de l'Eure, pour être revendus sur place ou dans les lieux indiqués, 1 million de kilogrammes de cotons filés, chaque année.

PROUCY.

Proucy, *Prouceium.*

L'église de Proucy est précédée, à l'ouest, d'un clocher moderne terminé par un dôme en charpente couvert d'ardoise, et surmonté d'une lanterne en forme de clocheton.

L'église est, pour le reste, de forme rectangulaire, avec chapelle au nord. La partie du mur occidental, à droite de la tour, offre des pierres en arête de poisson.

Dans le mur méridional est une porte à plein-cintre à chanfrein creux, qui remonte au XVIe. siècle.

Du côté du nord les fenêtres sont carrées.

Nous trouvons dans les notes manuscrites de l'abbé Beziers, que cette église fut considérablement agrandie à la fin du XVIIe. siècle par l'abbé Duhamel qui était alors curé.

La chapelle qui subsiste au nord dépendait d'un transept ; on ne voit plus au sud, en regard de cette chapelle, qu'un arc plein-cintre, mais sans caractère précis, qui est aujourd'hui bouché.

Le chœur a des fenêtres carrées dont les pieds-droits sont chanfreinés. Une fenêtre, composée de deux baies géminées

à pointes tréflées, de la dernière époque ogivale, et réunies sous un arc à plein-cintre, occupe le centre du chevet.

Voilà tout ce que nous avons à dire de l'extérieur.

L'intérieur n'est pas plus remarquable.

La porte de la nef, sous la tour, est un plein-cintre sans caractère; une charpente cintrée supporte le lambris de la nef et celui du chœur.

Dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, existe une crédence tréflée de la dernière époque ogivale.

Une autre piscine carrée, du XVIe. siècle, se trouve dans la chapelle du transept.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Au XIVe. siècle, l'abbaye de Villers-Canivet était en possession du patronage, d'après le livre Pelut; mais dans le catalogue général des bénéfices des églises et chapelles du diocèse de Bayeux, rédigé avant la Révolution et que j'ai souvent cité, il est dit : « qu'alors, sur trois vacances, l'abbesse de Villers-Canivet nommait deux fois et le prieur du Plessis-Grimoult une; que le curé percevait un tiers de la dîme et que le reste se partageait entre le chapelain, le trésor et un chapelain de Mortain.

La maison de Montbray, une des plus illustres de Normandie, possédait originairement la terre de Proucy. Roger de Montbray fonda, vers 1140, le prieuré de Villers-Canivet. (*Voir le tome* 2e. *de la Statistique*, p. 504.) Nigel de Montbray, fils de Roger, confirma cette fondation et donna aux religieuses de Villers le patronage de Proucy, du consentement de Guillaume, Robert et Philippe de Montbray, ses fils.

Le hameau de Montbray avait un château ayant le titre de plein fief de chevalier, on y voyait une chapelle dédiée à saint Aubin. Au siècle dernier, le chapelain était tenu d'y dire la messe tous les dimanches; ce chapelain était natu-

rellement à la nomination du seigneur, qui avait aussi une chapelle attenante au chœur de l'église paroissiale (1).

Par contrat du 1er. août 1599, passé devant les tabellions de Vire, en la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc, René Fortin, écuyer, seigneur de Montbray, donna en échange, à fin d'héritage, à Gabriel et Abraham Radulph frères, la terre et seigneurie de Montbray. Il est dit dans l'acte, que les fiefs des Isles et de la Fresnaye en dépendaient.

La terre seigneuriale de Montbray fut saisie, vers 1615, en la sergenterie de Thury, à l'instance de Nicolas de Malfillastre, seigneur de la Houlle, sur Arthur Radulph, et le 8 octobre 1616, l'adjudication fut passée au bénéfice de Bertrand du Guay, seigneur de la Litinière.

Le seigneurie de Montbray passa ensuite à Jean de Lacour, dont la fille avait épousé Thomas de Sarcilly, seigneur de St.-Lambert, lequel s'exprime ainsi dans son aveu rendu en 1661 :

« Nous avons, à cause du dit fief, droit de chapelle et « séance et sepulture dans le chœur de la paroisse de Proucy « au côté droit d'icelle, laquelle est à présent démolie et la « pouvons faire rebâtir lorsque nous aviserons bien. »

En 1740, la seigneurie était possédée par G. Le Vaillant. Dame Madelaine Angot, sa veuve, voulut transférer la chapelle à Montbray et la placer contre l'enceinte de son manoir; elle présenta, dans ce but, une requête à l'évêque de Bayeux, le 24 décembre 1755, mais l'opposition de Louis-Jacques de Neuville, seigneur de la Fresangère, et du sieur de La Porte, empêcha l'exécution de ce projet.

Le hameau des Isles, à l'autre extrémité de la paroisse, était aussi un fief noble relevant immédiatement de celui de Montbray.

(1) Notes inédites de l'abbé Béziers communiquées par M. G. de Villers, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

C'est, comme nous l'avons dit à l'article de Condé, dans le hameau des Isles que les protestants bâtirent un temple en 1629. Dans la suite, ils furent inquiétés par le marquis de Thury, haut-justicier du fief sur lequel avait été construit ce temple du consentement du titulaire. Cependant le lieutenant du bailli de Caen, par sentence du 25 août 1671, permit au sieur J. Radulph de faire l'exercice du culte dans le fief des Isles qu'il tenait de sa femme. En 1680, le temple fut détruit en exécution d'un arrêt du Conseil d'État.

PONTÉCOULANT.

Pontécoulant, *Pons Scolandi*, *Pons et Coulant.*

Toutes les ouvertures de l'église de Pontécoulant sont modernes; mais les murs de la nef offrent des pierres disposées en arêtes de poisson, et parmi les pierres on remarque des claveaux ornés d'étoiles provenant de quelque démolition antérieure.

Au haut de la nef, sont deux tombes en granite, dont une porte une inscription en lettres gothiques avec beaucoup d'abréviations, laquelle est cachée en partie.

Cette inscription atteste que là est enterré *maître Nicol. Vincent, né à Missy, prêtre, curé de céans, qui décéda le* 8 *novembre* M V^ce^ XXIII (1523).

Ci gist discrete personne ma. nicol vicet nat. de missy e so vi p. t c. d. ce. q dec le 8 d. no. mv^cc^. xxiii pr.

Au centre de la tombe est figuré un calice surmonté d'une hostie et du mot Jésus; peut-être n'était-ce pas sans intention que l'on avait écrit le mot Jésus au-dessus du calice. On pourrait voir là, comme le croit M. Bouet, une sorte de profession de foi à cette époque où la présence réelle était attaquée par les protestants.

L'autre tombe porte l'inscription suivante :

TOMBEAU DE
GUILLAUME
LAUTOUR
FONDATEUR
AVEC MARIE
RENOUF SON
EPOUSE DE LA
PREMIERE
MESSE DE CETTE
PAROISSE,
DECEDE LE 13
DE^bre^. 1749
R I P

Pontécoulant, dont l'église présente une maçonnerie ancienne, paraît avoir été un ancien lieu de sépulture, car on trouve beaucoup de fragments de cercueils en pierre blanche dans le cimetière et les champs voisins. M. Dudezert, membre de l'Institut des provinces, nous a communiqué, il y a plus de 20 ans, des notes sur les découvertes de ce genre qu'il avait constatées; il avait notamment remarqué plusieurs cercueils alignés dans un champ, en-dehors du cimetière actuel, qui est assez vaste.

L'église de Pontécoulant a saint Michel pour patron. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Le livre Pelut, que l'on croit de 1356, nous apprend qu'à cette époque (2e. moitié du XIVe. siècle) Guillaume de Braye ou de Bray était seigneur et patron de Pontécoulant; il possédait aussi les seigneuries de Bray, de Cervon, de Barenton, de Rully, de Vassy pour une portion et de la Chapelle-Engerbold.

Blanche de Bray, sa sœur et son héritière, porta toutes ses terres à son neveu, Guillaume de Harcourt, chevalier baron de la Ferté-Imbaut, vicomte de Touars, qui vivait encore en 1402. La seigneurie de Pontécoulant passa, quelques

années après, dans la famille de Doulcet, dont les armes sont d'*argent à la croix fleurdelisée de sable.*

Nous voyons dans un aveu rendu au roi le 4 avril 1453 par Zanon de Castillon, évêque de Bayeux, que Richard du Guey tenait alors de la baronnie du Plessis, par foi et hommage, un quart de fief de chevalier dans la paroisse de Pontécoulant. Jean Doulcet, au droit de Guillaume du Pont, tenait de la même baronnie par foi et hommage, un quart de fief de chevalier assis à Pontécoulant, à Périgny et ailleurs.

Nous voyons figurer, en 1540, Jean de Doulcet, seigneur de Pontécoulant, et son épouse Peronne de la Bigne. Leur fils unique épousa, en 1571, Jeanne Héroult, fille de Nicolas, seigneur de St.-Jean-du-Corail, près Mortain, qui fut mariée en secondes noces, en 1584, à un de Lacour, seigneur de Maltot et vicomte de Caen.

De ce premier mariage naquit Jacques de Doulcet, seigneur de Pontécoulant, de Rulley, de St.-Christophe, qui prend dans divers actes la qualité de seigneur de Plomb, et qui devint chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de la Chambre. De son mariage, accordé en 1603 avec Charlotte d'Oilliamson, fille de Thomas d'Oilliamson, seigneur de St.-Germain-Langot, naquirent plusieurs enfants, parmi lesquels on peut citer :

Thomas, qui fut capitaine d'une compagnie de mousquetaires ;

Rolland, major au régiment de cavalerie d'Esclainvilliers, puis, en 1658, capitaine commandant le régiment du commissaire-général de la cavalerie légère ;

Jacques II, capitaine commandant la noblesse de l'élection de Vire en 1674.

Jacques II de Doulcet, seigneur et patron de Pontécoulant et de la Trinité, naquit en 1612 : capitaine en 1642, il épousa, en 1646, Françoise de la Rivière, fille de Charles, seigneur de Gouvix et des Isles.

Jacques III de Doulcet, son fils, servait en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de brigadier; il mourut en 1716, laissant de son mariage, accordé en 1686 avec Jeanne-Françoise du Mesnil, fille de Tenneguy, seigneur de Meslay :

Jacques IV de Doulcet, seigneur de Pontécoulant, capitaine dans le régiment royal Piémont (cavalerie), chevalier de Saint-Louis; il épousa en 1722 Marie-Charlotte de Chenevière, et mourut à Parme en 1734, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Guastalla.

De son mariage étaient issus quatre enfants, savoir :

1°. Léon-Armand, seigneur de Pontécoulant, page de la grande écurie du Roi, qui obtint ensuite une compagnie de cavalerie dans le régiment de Condé;

2°. Jacques-René de Doulcet, né en 1731;

3°. Charles-Jacques, né en 1732;

4°. Et une fille qui était née en 1729 (1).

La terre de Pontécoulant est encore dans la famille de Doulcet. Le petit-fils d'un de ceux que nous venons de citer a été sénateur sous l'Empire, puis pair de France. Son fils, colonel du génie, officier de la Légion-d'Honneur, est aujourd'hui membre du Conseil-général du Calvados.

Le château de Pontécoulant a été reconstruit en partie; ce qui reste d'ancien peut remonter à la fin du XVI°. ou au XVII°. siècle.

LA CHAPELLE-ENGERBOLD.

La Chapelle-Engerbold, *Capella Gerboldi*, *Capella de Engbout.*

L'église de la Chapelle-Engerbold ne présente point d'autres caractères d'ancienneté qu'une fenêtre tréflée, au Sud, et une petite fenêtre ogivale, à l'Ouest.

(1) V. la généalogie de la famille de Doulcet par l'abbé Béziers.

Dans la dernière fenêtre de la nef, au Midi, les restes d'une verrière de la renaissance représentent l'apparition de Jésus-Christ après la résurrection; il reste au bas une moitié d'inscription en caractères gothiques, ainsi conçue (1) :

Lan mil v^cc le vi io de juill
Dame de Lannay et honorable
Olivier de Clinchap s^r de
Noble hoe Jeha de Clinchap s^r de
Pone ceste vitre priez Dieu

Cette église est sous l'invocation de saint Gerbold. Le seigneur de St.-Vigor-des-Maiserets nommait à la cure au siècle dernier (2), le curé percevait les dîmes.

La paroisse de la Chapelle-Engerbold est traversée par la Druance : elle faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc.

SAINT-VIGOR-DES-MAISERETS.

St.-Vigor-des-Maiserets, *Sanctus Vigor de Meseretis.*

L'église de St.-Vigor-des-Maiserets est assez remarquable pour la contrée.

Elle paraît, sauf quelques fenêtres modernes et une addition à l'Est, être entièrement du XVe. siècle.

Le clocher, en bâtière, est placé sur le transept nord.

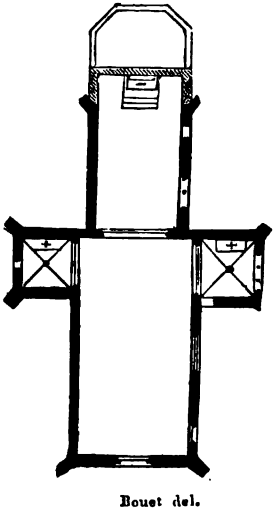

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-VIGOR-DES-MAISERETS.

Bouet del.

(1) Note de M. Bouet.

(2) Quand le livre *Pelut* du diocèse de Bayeux a été écrit, le présentateur à la cure était un *Dominus Guillelmus de Braeyo.*

Sur la porte de l'Ouest est une jolie rose flamboyante; au Midi, les fenêtres avaient presque toutes des meneaux contournés : il reste encore quelques fragments de vi-

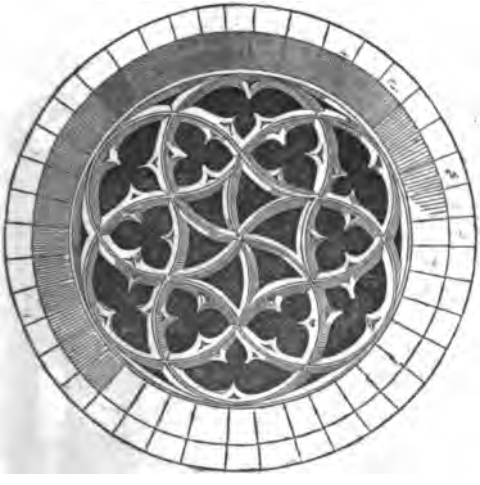

ROSE FLAMBOYANTE, A SAINT-VIGOR-DES-MAISERETS.

traux en grisaille dans le chœur, et dans la fenêtre du transept méridional, des restes d'une verrière assez remarquable.

Ces deux chapelles des transepts ont été décorées très-richement, à en juger par les nervures à clefs armoriées qui ornent les voûtes. Des branches de vigne courent entre ces nervures profondément évidées. Les retombées sont portées par des anges tenant des écussons qui ont tous été mutilés aussi bien que ceux des clefs de voûte.

Un seul écusson a échappé, protégé qu'il semble avoir été par l'obscurité; il se trouve sur une clef de voûte dans la chapelle du Nord, sous la tour.

ÉCUSSON, A SAINT-VIGOR-DES-MAISERETS.

Malheureusement toute cette église est engluée de badigeon d'une façon déplorable, et c'est une des localités qui peut être signalée comme ayant le plus souffert de cette manie de peindre ou plutôt de barbouiller qui a fait tant de mal dans les campagnes.

La base des fonts a paru du XIVe. siècle à M. Bouet; il

est difficile de savoir si la cuve est du même temps ou si elle n'a point été refaite.

FONT BAPTISMAL, A SAINT-VIGOR-DES-MAISERETS.

Trois ou quatre jolies statuettes ornent cette église ; deux d'entr'elles, notamment une statue de saint Denis, viennent d'une chapelle St.-Laurent qui, dit-on, était assez belle et que l'on a détruite depuis la Révolution ; elle était située sur le bord de la rivière, dans la direction de Perrigny.

La cloche est peu ancienne, en voici l'inscription :

L'AN 1804 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR LE SIEUR PIERRE BISSON PASTEUR DESSERV. DE CE LIEU ET NOMMÉE ROSE AIMÉE PAR ROSE MARIE MAGDELAINE BAUDRANO Vve. DUVERGIER ASSISTÉE DE JEAN MARIE ANNE DUVERGIER, A LA DILIGENCE DE JEAN LHOMME MAIRE DE LA COMMUNE DE St. VIGOR DES MAISERETS.

FAITE PAR LES BOSQ ET LE MONNIER.

On remarque un if très-ancien dans le cimetière.

La croix du cimetière est élevée sur des degrés, au nombre de huit ou dix.

La cure était à la nomination du prieur du Plessis qui la faisait desservir par un religieux augustin. Il y avait dans la paroisse une chapelle titulaire, sous l'invocation de St.-Laurent des Prés, à la présentation du prieur.

Château. A peu de distance, au Sud, est l'ancien château de St.-Vigor, très-grossièrement construit en grès ou schiste, avec corniches en charpente.

La plus grande partie de cette construction semble dater du XVIIe. siècle; quelques accolades et un dessus de fenêtre portant des sculptures figurant un câble ou cordage semblent seuls pouvoir lui faire assigner une date plus reculée.

Une grande salle, au rez-de-chaussée, dans laquelle débouche l'escalier de la tourelle, conserve encore quelques boiseries du XVIIe. et quelques restes de tableaux représentant des femmes nues et des amours, suivant l'usage assez généralement suivi alors pour la décoration des châteaux.

Le seigneur de la paroisse avait une chapelle domestique dans sa maison.

Cette seigneurie était possédée, au XIe. siècle, par la famille de Clinchamps.

Hugues, seigneur de Clinchamps et des Maiserets, fit des fondations en 1138.

Un autre Hugues de Clinchamps tenait les fiefs des Maiserets et du Rosel, sous le règne de Philippe-Auguste, en 1210 et en 1226, comme nous l'apprennent des registres de la Chambre des Comptes. Vigor de Clinchamps, écuyer, passa un contrat le 27 mai 1417 et fut père de Philippe et d'Olivier, seigneurs des Maiserets et de la Basoque, dénommés dans des lettres-patentes du 22 août 1453. Nicolas de Clinchamps, seigneur des Maiserets, fils d'un autre Nicolas, fit preuve de noblesse vers 1640. Philippe des Maiserets avait fait ses preuves devant Montfaouq en 1463.

Cette paroisse faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc : on y comptait 120 feux.

SAINT-PIERRE-DE-LA-VIEILLE.

St.-Pierre-de-la-Vieille, *Sanctus Petrus de Vetula.*

On aperçoit de loin, en venant de Condé, la tour en bâtière de l'église St.-Pierre-de-la-Vieille, et elle produit un certain effet, quoiqu'elle n'offre que très-peu d'intérêt architectonique. Cette tour paraît du XVe. siècle ; elle s'élève au-dessus de la porte où l'on voit une ancienne statue de saint Pierre. L'église elle-même a peu d'importance (1).

La Vieille était le siège d'une des prébendes ou canonicats de la cathédrale de Bayeux, le chanoine qui en était ti-

(1) La cloche a été fondue en 1810.

tulaire nommait à la cure et percevait toutes les dîmes.

Le patron est saint Pierre, comme l'indique le nom même de la paroisse.

Cette commune, située sur la Druance, faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc.

Quelques temps avant la Révolution de 89 et à l'époque où l'abbé Béziers rédigeait des notes historiques que j'ai déjà citées sur diverses paroisses du diocèse de Bayeux, M. de Cordey, écuyer, sieur d'Orbigny, était seigneur et patron honoraire de St.-Pierre-de-la-Vieille.

PERRIGNY.

Perrigny, *Perrigneium*, *Pertigneium*.

L'église de Perrigny est peu importante, comme on peut le voir par lesquisse ci-jointe de la nef et de la tour; quelques parties des murs de la nef remontent encore à l'époque romane, car elles sont en arêtes de poisson.

On voit des fenêtres en accolade dans le chœur.

L'église est sous l'invocation de saint Julien. Le prieur du Plessis nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

La paroisse faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc, élection de Vire.

En 1453, Jean Guillemin, écuyer, tenait de la baronnie du Plessis 1/4 et 1/8 de fief de chevalier assis ès paroisses de Perrigny, de Danvou et ailleurs (1). La seigneurie de Perrigny appartenait, au siècle dernier, à la famille Gohier de Précaire.

(1) Il devait pour ce fief 15 s. tournois de rente de trois ans en trois ans. — *Voir l'aveu rendu par l'évêque Zanon de Castillon.*

La commune de Perrigny comprend six petits villages, savoir : le village *Genverin* ou *Hamel-Briard ;* 2°. sur la Muance, le *Val-Rozé* et le *Moulin-au-Bœuf ;* 3°. sur la rivière de Crême, le *Val-Mérienne,* et plus loin les *Hauts-Champs.*

LESNAULT.

Lesnault, *Sancta Maria Ernauldi, Lernault.*

Les deux murs latéraux de la nef sont complètement en arêtes de poisson. On y a refait des fenêtres modernes. Il n'y a pas de porte dans le gable de l'Ouest. On y voit deux lancettes séparées par un contrefort.

La porte principale, au Sud de la nef, est romane et n'offre qu'une seule archivolte peu saillante, les colonnes sur lesquelles elle porte sont à moitié engagées. L'archivolte, ainsi que l'arc intérieur, se compose d'une série de petits claveaux dont quelques-uns sont simulés et elle n'est pas entourée du larmier qui ordinairement accompagne l'archivolte extérieure (1).

FENÊTRE A L'ÉGLISE DE LESNAULT.

Près de cette porte s'ouvre une petite fenêtre de la même époque, en maçonnerie très-grossière, offrant quelquefois une épaisseur de mortier de 8 à 10c. lorsque l'ouverture de la fenêtre n'est guère que de 6c.

Le dessus de cette fenêtre est formé d'une seule pierre sur laquelle on a tracé profondément un demi-

(1) Notes rédigées par M. Bouet.

cercle et trois lignes simulant les séparations de quatre claveaux, mais il semble qu'auparavant cette pierre avait été destinée à un autre usage, car on y voit, tracées à la pointe, plusieurs lignes partant d'un centre commun, comme si on eût voulu tirer de cette pierre les claveaux de la porte avec lesquels ils s'accordent pour l'épaisseur et pour la longueur du rayon.

Au Sud, est un clocher en bâtière surmontant une chapelle.

Dans le chœur, on voit quatre tombes en granit, rangées les unes près des autres, et portant les inscriptions suivantes :

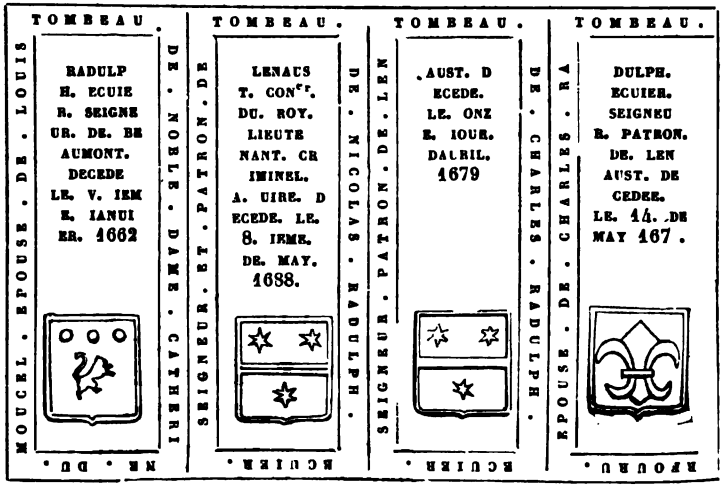

Les armes des Radulph étaient d'azur à la fasce d'or, acc. de 3 mollettes d'épron de même ; celles des Parfouru d'azur à la fleur de lis d'or.

Charles Radulph, écuyer, sieur de Lesnault, épousa, en 1638, demoiselle Marie de Parfouru, dont naquit Nicolas Radulph, écuyer, seigneur de Lesnault, lieutenant criminel à Vire, marié à demoiselle le Mancel de Secqueville. Ces faits sont confirmés par les tombes précédentes.

Nous avons déjà vu les Radulph à Tracy, canton de Villers-Bocage (*tome Ier. de la Statistique monumentale*, p. 191), puis à Méré, à Proucy et à St.-Vigor-des-Maiserets : nous les trouverons plus tard dans l'arrondissement de Bayeux où l'une des branches de la famille s'est éteinte à la fin du siècle dernier.

Dans la nef, encadrées dans le mur du Midi, sont trois inscriptions plus anciennes que les précédentes.

Sur la première, à l'Ouest, en lettres gothiques allongées, et qui a été estampée par M. Bouet, on lit :

Ici pres gist M Raul Rasier prestre qui trespassa en l'an mil cinq cents et onze le XXVIIe. jour de juillet prions Dieu itous pour luy qu'il lui face pardon. Amen.

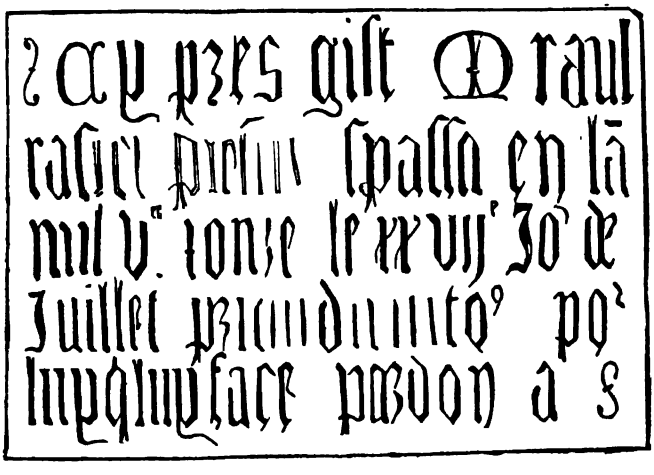

La seconde, en caractères gothiques plus courts, est plus facile à lire, porte ce qui suit :

Cy deuat giest soubz cette tombe
misere richard cautru preste qui
trespassa en lan mil cinq ces et
six dieu lui face pardon ame

La première lettre est colorée en rouge; les autres étaient remplies de résine noire.

Voici la troisième; elle est en lettres capitales et est entourée d'un encadrement orné de pilastres, têtes d'anges et autres ornements en usage au XVIIe. siècle.

IHS
CY GISENT LES CORPS DE
HONTE HOME IACQUES
DUIARDIN AGE DE 78 ANS
LEQ^l^ DECEDA LE 4e IOUR
DE IUILLET 1628 ET FRAN
COIZE IARDIN SA FAM
ME AGÉE DE 72 ANS LA
QUELLE DECEDA LE 11e. JOR
DE NOVEN AUD^t^. AN PRIEZ
DIEU POUR LEURS AMES.

Dans l'aveu du temporel de l'évêché de Bayeux, en 1453, aveu que nous avons déjà cité plusieurs fois, nous voyons que Robert le Painteur tenait alors, par foi et hommage, de la baronnie du Plessis-Grimoult, le fief de chevalier nommé *Lesnault*, qui avait appartenu à Jean de Carbonnel, lequel fief était assis à Lesnault avec extension sur St.-Pierre-de-la-Vieille, le Plessis, St.-Jean-le-Blanc et Perrigny, vicomté de Vire, et à St.-Ouen-de-la-Besace, vicomté de Bayeux.

Le fief de Lesnault devait à l'évêque de Bayeux le service d'un chevalier pour la décharge, en l'ost du roi quand il était mandé.

Plusieurs parties de fief dépendaient de celui de Lesnault. Tels étaient : 1/2 fief de chevalier à Cornières, vicomté de Bayeux;

1/4 de fief de chevalier assis à Maltot;

1/8 de fief de chevalier nommé le fief de Villedou;

1/8 de fief à Athis, etc.

Gabrielle le Painteur, dame de Lesnault, épousa, vers

1590, Rolland de Parfouru, seigneur d'Athis, dont sortit Nicolas, seigneur de Lesnault, qui eut, de Marie de Parfouru, sa cousine, une fille héritière de Lesnault, laquelle fut mariée à Ch. Radulph, seigneur de Beaumont et de la Sallerie, en 1638. Il était le dernier fils de Louis Radulph, seigneur de Beaumont et de la Sallerie, avocat au Parlement de Rouen, maître des requêtes de la reine, et de dame Catherine du Moncel : il eut de ce mariage Nicolas Radulph, seigneur de Lesnault, lieutenant criminel à Vire, décédé, comme nous l'avons vu, le 8 mai 1688.

Lesnault faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc, élection de Vire; on y comptait cent quatre feux. La terre seigneuriale de Lesnault appartenait encore, il y a quelques années, à madame la vicomtesse de Cauvigny, née Radulphe de Lesnault. Depuis sa mort elle a été partagée et vendue.

SAINT-JEAN-LE-BLANC.

St.-Jean-le-Blanc, *Sanctus Johannes albus.*

L'église de St.-Jean-le-Blanc se compose d'un chœur et d'une nef rectangulaires, avec la tour au Sud, à l'extrémité de la nef; en regard, au Nord, est une chapelle rectangulaire bien moins saillante; un porche précède l'extrémité occidentale.

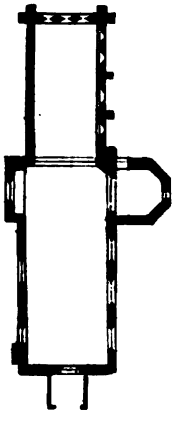

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC.

La construction générale de l'église (nef et chœur) est du XIIIe. siècle. Le chœur, dont le chevet offre trois fenêtres en lancettes très-allongées, du XIIIe. siècle, conserve encore quelques restes de vitraux du XVe., représentant l'un la Sainte Vierge agenouillée et l'autre saint Jean-Baptiste.

Sur les portes de la sacristie sont deux chapiteaux du XIVe. siècle portant les statues des deux saints Jean. « Ces « chapiteaux, dit M. Bouet, ressemblent beaucoup à ceux « du chapitre du Plessis, à ce point que je ne serais guère « étonné qu'ils en eussent fait partie, et que, lors de la « démolition d'une partie de la salle capitulaire, le prieur « du Plessis, chanoine de St.-Jean-le-Blanc, les eût donnés « à son église.

Dans le chœur une crédence du XIIIe. siècle offre un arc cintré subdivisé en deux baies ogivales.

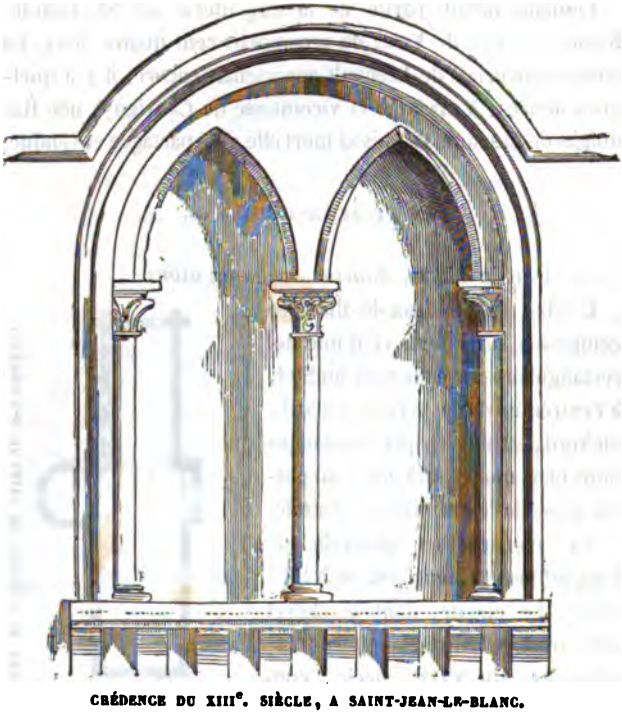

CRÉDENCE DU XIIIe. SIÈCLE, A SAINT-JEAN-LE-BLANC.

Les deux autels latéraux, à l'entrée du chœur, portent

des dates; celui de la Vierge, au Nord, est de 1709 (1), l'autre de 1823.

Au Sud, est la tour octogone se terminant par une coupole d'ardoise à deux étages. Les cloches sont modernes.

Le portail présente cette particularité que l'archivolte ne porte point sur la colonne, mais sur le pied-droit.

Au-dessus de cette porte, on voit une rosace du XIIIe.

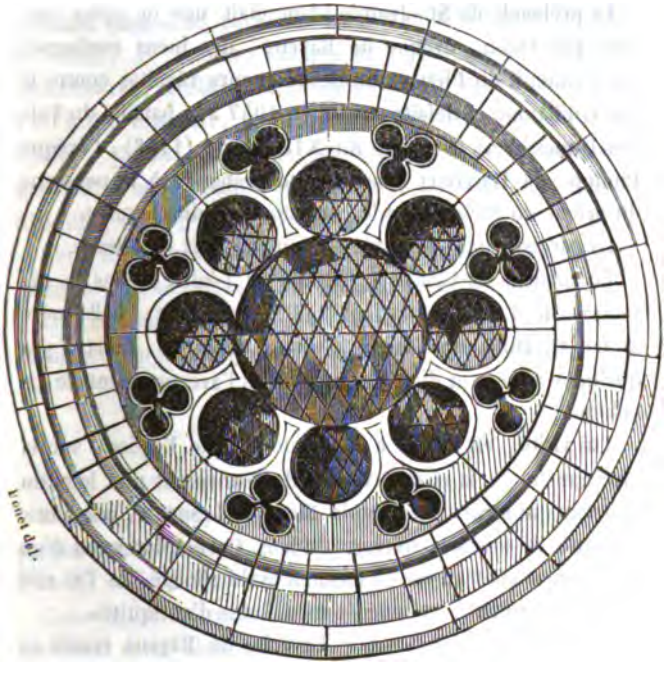

ROSACE DU XIIIe. SIÈCLE, A SAINT-JEAN-LE-BLANC.

siècle, cachée maintenant en grande partie par le porche.

(1) La statue de la Vierge, que l'on voit sur cet autel, est ancienne.

Entre cette rose et la porte existe une statue ancienne de saint Jean-Baptiste portant l'agneau.

Les fonts baptismaux peuvent dater de la fin du XIVe. siècle ou du XVe.

Le prieur du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait les dîmes en sa qualité de chanoine de St.-Jean-le-Blanc.

La prébende de St.-Jean-le-Blanc était une de celles fondées par Odon, évêque de Bayeux, des biens confisqués sur Grimoult du Plessis, un des seigneurs révoltés contre le duc Guillaume et défaits par lui en 1047 à la bataille du Val-des-Dunes. Vers le milieu du XIIe. siècle (1153), l'évêque Philippe de Harcourt attacha cette prébende à la personne du prieur du Plessis avec le consentement du chapitre.

La paroisse était desservie par un religieux du Plessis.

Le château de Clény, à 1/2 kil. de l'église, dans la direction de Lacy, appartient à Mme. de Clény, belle-mère de feu M. Dubourg-d'Isigny, savant distingué, mort il y a quelques années et dont j'ai parlé dans l'avertissement de ce volume.

J'ai visité, en 1825, à 2 kil. au Sud de l'église, sur la rive gauche de la rivière venant de Damvou et non loin du ruisseau qui sépare St.-Jean-le-Blanc de Lesnault, une motte entourée de fossés et couverte de bois. Cet emplacement d'un très-ancien château est en forme d'ovale allongé. Je l'ai cité dans le cinquième volume de mon Cours d'antiquités.

D'après l'aveu des biens de l'évêché de Bayeux rendu en 1453, et que l'on trouve à la bibliothèque de la cathédrale de Bayeux, le prieur et les religieux du Plessis tenaient alors de la baronnie du même nom un quart de fief de chevalier noblement et franchement, appelé le *fief Quesnel*, assis à St.-Jean-le-Blanc, à cause duquel ils devaient à l'évêque de Bayeux prières et oraisons.

Robinet le Painteur, seigneur de Lesnault, tenait aussi de la même baronnie, par foi et hommage, une franche vavassorie nommée d'*Estures*, sise à St.-Jean-le-Blanc, et devait pour ce fief 24 s. 11 deniers tournois à l'évêque de Bayeux. Enfin Jean-le-Bon tenait aussi de ladite baronnie une vavassorie nommée *les Plegs* et située à St.-Jean-le-Blanc.

St.-Jean-le-Blanc était le chef-lieu d'une sergenterie comprenant vingt-cinq paroisses de l'élection de Vire; savoir : St.-Jean, le Plessis, Campandré, Roucamps, Damvou, Monchauvet, Arclais, la Ferrière-Duval, Lacy, la Roque, Perrigny, Lesnault, la Villette, Cauville, St.-Lambert, Culley, Cahan, St.-Vigor-des-Maiserets, la Chapelle-Angerbold, Pontécoulant, St.-Pierre-de-la-Vieille, St.-Marc-d'Ouilly, Clécy, Mesnil-Hubert et Rouvrou.

Trois de ces paroisses sont maintenant passées au département de l'Orne (Cahan, Mesnil-Hubert et Rouvrou).

On comptait au siècle dernier deux cents feux à St.-Jean-le-Blanc. La population actuelle est de 1366 habitants.

LACY.

Lacy, *Laceium*, *Lasceium*, *Lachi*.

L'église de Lacy est moderne, à l'exception de quelques parties peu importantes, savoir une ouverture en accolade au transept et deux lancettes au côté Nord du chœur.

Cette église est en forme de croix. Le porche ogival est surmonté d'un clocher terminé par une coupole d'ardoise surmontée d'un pyramidion.

Les cloches ont été fondues, en 1804 et 1806, par Charles Moisson, de Lacy.

L'église est sous l'invocation de saint Rémi. Le roi et l'évêque de Bayeux présentaient alternativement à la cure.

L'ancien manoir qui était placé près de l'église a été détruit il y a deux ans : dans la muraille on a trouvé enfermé dans une petite boîte de fer-blanc un portrait en costume du XVIIe. siècle et une prière écrite sur parchemin. Cette circonstance, jointe à la hauteur des cheminées, fait penser que cette construction devait être antérieure au XVIIIe. siècle.

Un peu plus loin, une autre maison appartenant à M. le docteur Le Vasnier, a été détruite il y a quelques années; elle datait du XVIe. siècle, d'après les renseignements recueillis par M. Bouet de ceux qui l'avaient examinée.

Parmi les seigneurs qui suivirent le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, en 1066, figure Gautier de Lacy qui s'y distingua : il fut un de ceux qui méritèrent la confiance du duc, et en 1071, il commanda, conjointement avec le comte de Breteuil, la troupe que défirent Cadacan et Maradock, rois de Galle; en 1073, il empêcha la jonction du comte d'Herefort et de Raoul Guade qui s'étaient révoltés. Cette famille de Lacy reçut des possessions considérables en Angleterre. Henri de Lacy fonda, en 1147, l'abbaye de Birkestable. Hugues de Lacy figure comme témoin dans une charte de confirmation donnée par Henri II, roi d'Angleterre, à l'abbaye de Jumièges.

D'après les notes de l'abbé Béziers, vers l'an 1265, la terre de Lacy fut fieffée à Etienne Gonnelon pour 35 livres 4 sous 4 deniers de rente foncière. Dans cette aliénation les patronages de Lacy et de la Roque n'étaient pas compris.

Claude Cœuret, seigneur de la Roque et de Lacy, fut chargé, en janvier 1599, de donner une somme d'argent au marquis d'Harcourt au nom du comte de Matignon.

Jean de la Mariouse épousa une demoiselle Cœuret qui possédait la terre seigneuriale de Lacy. Nous voyons, en 1683, un Tenneguy de la Mariouze seigneur et patron de Lacy et

de la Roque. Ses descendants ont continué de posséder la seigneurie jusqu'en 1705.

Plusieurs fiefs relevant du Plessis étaient assis à Lacy et par extension sur la Roque (1).

On comptait, au siècle dernier, deux cent dix-huit feux à Lacy. Cette paroisse faisait partie de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc et de l'élection de Vire. Elle renferme aujourd'hui 1,260 habitants.

(1) « Guillaume Cœuret et sa femme tiennent de la baronnie du Plessis, par foi et hommage, un quart de fief de chevalier dont le chef est assis à Lacy avec extension à la Roque, et en est tenue une franche vavassorie à Lacy qui fut anciennement à M. Thomas d'Escorcheboeuf. Item en est tenu une autre franche vavassorie à Lacy que soulait tenir Robert ou Quesnel : il fut trouvé dans d'anciennes écritures que le tout soulait être tenu par un fief de chevalier entier : à cause d'icelui quart de fief sont dus à l'évêché de Bayeux 5 liv. tournois d'aide de trois ans en trois ans.

« Noble homme Jean des Pas, escuyer, baron de Coulonces, tient de la baronnie du Plessis, par foy et hommage, un quart de fief de chevalier assis à Lacy et à la Roque, et doit au seigneur évêque 5 liv. tournois d'aide de trois ans en trois ans.

« Colin du Quesnel, au lieu de Thomas, tient de la baronnie du Plessis, par foy et hommage, un huitième de fief, de chevalier assis à Lacy et à la Roque.

« Binet de la Motte, au lieu de Guillaume d'Escorcheboeuf, tient de la baronnie du Plessis, par foy et hommage, une franche vavassorie assise à Lacy et doit au seigneur évêque quelques deniers de rente.

« Jean le Brou, au lieu de Guillaume le Brou, son prédécesseur, tient, par foy et hommage, de la baronnie du Plessis, un quart de fief assis à Lacy, nommé le *fief de Brou*, et doit audit seigneur évêque 10 liv. tournois au terme St.-Michel de deux ans en deux ans.

« Vigor du Pont, escuyer, par succession de ses prédécesseurs, tient de ladite baronnie un quart de fief nommé le fief du *Pont*, assis à Lacy, et doit au seigneur évêque 5 livres tournois d'ayde de trois ans en trois ans à la St.-Michel. »

(Extrait de l'aveu des fiefs de l'évêché de Bayeux en 1453, manuscrit.)

SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT.

St.-Germain-du-Crioult, *Sanctus Germanus de Criol.*

Dans la façade occidentale de l'église de St.-Germain-du-Crioult, dont je donne une esquisse, est une porte ogivale sans moulures, mais qui doit remonter au XIIIe. siècle, époque indiquée pour cette partie de l'église par une petite fenêtre lancette qui existe encore dans le mur du Nord.

Bouet del.

PARTIE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE ST-GERMAIN.

Au-dessus de cette porte est une fenêtre à subdivisions *perpendiculaires* qui peut dater de la même époque ou de la première moitié du XIVe. siècle.

Dans les murs latéraux de la nef sont des fenêtres variées, une fenêtre en accolade et d'autres ouvertures sans intérêt.

La tour est en charpente, couverte en essente.

Une tribune a été établie à l'extrémité occidentale de la nef : on y entre par un escalier établi à l'extérieur ; quelques moulures cordelées sur la poutre qui supporte cette tribune, me font penser qu'elle remonte à une époque voisine du XVIe. siècle.

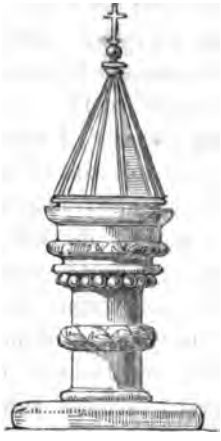

Les transepts et le chœur viennent d'être reconstruits; les murs des transepts sont ornés d'arcatures à l'intérieur, et les voûtes en plâtre ont des nervures et des pendentifs imités de la renaissance.

Le bénitier, en granit, sans aucun ornement, porte la date 1572.

Les fonts baptismaux ne semblent pas très-anciens; mais ils sont élégants et le couvercle en est de forme pyramidale.

Au haut de la nef sont deux tombes en granit sur lesquelles on lit encore ce qui suit :

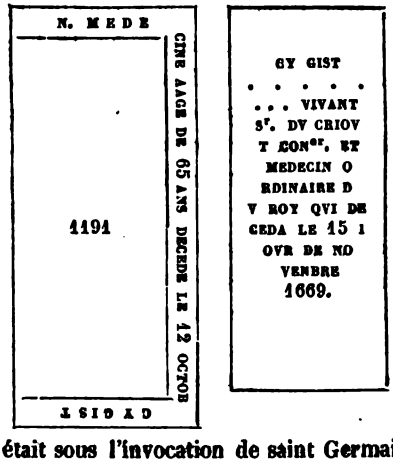

L'église était sous l'invocation de saint Germain. La cure se divisait en deux portions à la nomination du seigneur; le seigneur présentait à la première à cause du fief de St.-Germain-du-Crioult, et à la seconde comme seigneur du fief de Gouvix. La première portion était chargée d'une redevance de 35 livres par an envers l'abbaye de Barbery pour

tenir lieu des dîmes qui appartenaient à cette abbaye sur le fief d'Urville. Guillaume de Clinchamps, seigneur de St.-Germain-du-Crioult, y nomma en 1597; Philippe de Clinchamps, en 1604; Charles du Rosel, troisième seigneur de St.-Germain, y nomma en 1655 et en 1671.

On voit dans le cimetière une croix dont la base est du XVIe. siècle, et porte, grossièrement sculptés, des enfants nus tenant des écussons. Du côté de l'Est, l'écusson porte en pal une pièce ressemblant à une colonne accostée à dextre d'une crosse et à senestre d'un marteau; au Sud, la croix avec les clous; au Nord, deux os en sautoir, et à l'Ouest, trois têtes de morts posées 2 et 1. Au-dessus de la croix de pierre on en a placé une autre en fer accompagnée de l'échelle et de la lance, et sur les bras, du soleil et de la lune.

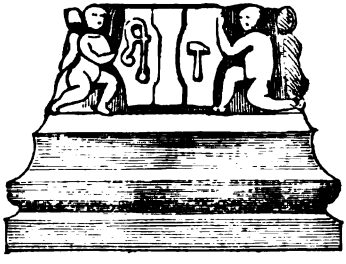

Au Sud de l'église, de l'autre côté de la route, est une maison assez considérable, à escalier octogone, qui présente encore quelques restes du XVe. siècle.

A l'Ouest, à l'angle du chemin de Pontécoulant, est un pavillon sans ornements, mais dont le toit aigu semble indiquer le XVIIe. siècle.

Le fief de Gouvix est situé dans cette paroisse avec une maison seigneuriale et une chapelle titulaire de la Sainte Vierge. Elle fut dotée par Charles de la Rivière, écuyer, seigneur de Gouvix, Mesnil-Saalles, les Iles, Romilly, et patron en partie de S^t.-Germain-du-Crioult, suivant le contrat passé au tabellionnage de Vire le 8 décembre 1650, et bénie le 9 février

1651, par François Lechartier, docteur en Sorbonne et curé de Neuville. Le fondateur donna deux pièces de terre au curé du Crioult qui est à sa nomination, à charge par lui de faire 25 livres de rente au chapelain de Gouvix. Cette terre appartenait, de temps immémorial, à la maison de la Rivière, dont on voyait autrefois dans l'église plusieurs inscriptions sépulcrales.

Je trouve, dans les notes manuscrites de l'abbé Béziers, de nombreux détails sur la famille de la Rivière que je crois devoir transcrire ici *textuellement :*

« La maison de la Rivière du Crioult, dit-il, prétend descendre, en ligne masculine, de celle de Vassy. Cette persuasion engagea Jean et Enguérand de la Rivière à faire leurs preuves de noblesse, en 1463, conjoinctement avec Olivier de Vassy, seigneur de la Forêt-Auvray. Plusieurs membres de cette famille se sont distingués dans les armes ; le seigneur de la Rivière se signala à la bataille de Cocherel, en 1364 ; il commanda les troupes sous Charles V et fit le siège d'Évreux, en 1378 ; un autre de la Rivière se distingua dans les armées de Charles VII ; un seigneur de la Rivière se signala à la bataille de Rocroy, en 1643. Mais on peut faire remonter la famille au XIIIe. siècle. Guillaume de la Rivière, chevalier, seigneur de Romilly et du Mesnil-Saalles, vivait en 1226, on voyait son épitaphe dans l'église du Crioult ; il fut père de Robert qui suit et de Geoffroy, seigneur de Romilly.

« Robert de la Rivière, 1er. du nom, chevalier, seigneur de Romilly et du Mesnil-Saalles, vivait du temps de saint Louis, en 1260 ; on voit son épitaphe au Crioult (1). Il eut pour fils Gervais de la Rivière, chevalier, seigneur de Romilly et du Mesnil-Saalles, qui vivait du temps de Philippe, fils de saint Louis, en 1284, et fut père de Richard qui suit et d'Enguérand, chevalier, seigneur de Romilly.

(1) L'abbé Béziers écrivait ces détails au siècle dernier.

« Richard de la Rivière, 1er. du nom, chevalier, seigneur et patron de Romilly et du Mesnil-Saalles, vivait en 1310, sous le règne de Philippe-le-Bel; on voit son épitaphe au Crioult. Il épousa damoiselle Philippe de Gouvix, dame de Gouvix, dont naquit Jourdain de la Rivière, chevalier, seigneur de Romilly, du Mesnil-Saalles, de Gouvix, de la Manselière; il vivait en 1350, et laissa, pour fils, Robert qui suit et Robert de la Manselière.

« Robert de la Rivière, 2e. du nom, chevalier, seigneur de Romilly, du Mesnil-Saalles, de Gouvix, du Mesnil-Aumont, figure en 1364. Il eut 1°. Enguérand qui suit; 2°. Thomas de la Rivière, seigneur de la Manselière, père de Robert, seigneur de Gouvix et de Richard, seigneur de la Manselière, tous deux décédés sans héritiers; 3°. Richard, curé de St.-Germain-du-Crioult.

« Enguérand de la Rivière, 1er. du nom, chevalier, seigneur de Romilly, du Mesnil-Saalles, du Mesnil-Aumont, le Gouvix et d'Ailly, épousa Guillemette Malherbe, dame de Maltot, avec laquelle il vivait en 1387. Ils eurent de leur mariage Enguérand qui suit, Jean, curé de St.-Germain-du-Crioult, Robert, curé après son frère, Guillemette, femme de Jean de Carville, seigneur de Carville et Jeanne, alliée à Richard du Guay, seigneur de Pontécoulant.

« Enguérand de la Rivière, 2e. du nom, chevalier, seigneur de Romilly, du Mesnil-Saalles, Gourguisson, Cardurosnel, Palacet, Gouvix, Vautivel, épousa demoiselle Jeanne Malherbe, fille de Pierre, chevalier, seigneur de la Londe-Baunevelle et Escorchebeuf, et vivait en 1443. Il eut : 1°. Richard qui suit; 2°. Jean, sieur de la Melangère, mort sans enfants; 3°. Gilles, curé de St.-Germain; 4°. Enguérand qui a été la tige des seigneurs de Gourguisson; 5°. Robert, chef des seigneurs de Mesnil-Saalles; 6°. Cardine, femme de Regnault de Montailly, écuyer, seigneur de Cresnay; 7°. Robine,

femme de Jean de la Manselière, écuyer; 8°. Guyonne, femme de Thomas de Cairon, écuyer, seigneur de Breuilly; 9°. Mariette, femme de Guillaume de la Bigue.

« Richard de la Rivière, 2°. du nom, chevalier, seigneur de Romilly, de Gouvix et du Vautivel, épousa en premières noces d^lle^. Catherine Lecordier, fille de Jean, seigneur de Malherpierre, et en secondes noces Jeanne de Missy, fille de Jean, seigneur de Missy et de Lalonde, et de Jacqueline de Caligny; il vivait en 1481. Il eut : 1°. François, seigneur de Romilly, lieutenant-général du vicomte de Bayeux, chef d'une branche, Richard qui suit; 3°. Jean, curé de S^t^.-Germain; 4°. Jacques, seigneur de Gouvix, mort sans héritiers; 5°. Rolland, seigneur de Romilly et de la Locardière qui de sa femme, Marie d'Argo, eut Jeanne et Barbe, mariées à Pierre et Richard Levaillant, seigneurs de Banneville et de Monthorderon; 6°. Jean de la Rivière, religieux au Plessy; 7°. Robert, mort jeune; 8°. Catherine, femme de Jean Leblancvillain, seigneur de la Ferrière et ensuite de Charles Hébert, seigneur de Brunville; 9°. Madelaine, femme de Jean de la Rocque, écuyer, seigneur de Theil; 10°. Marie, femme de Jean d'Anisy, seigneur de la Londe; 11°. Marguerite, femme de Jean Malherbe, seigneur de la Londe; 12°. Appoline, femme de Pierre Allain, seigneur du Bois; 13°. Suzanne, femme de Jean de Bouja; 14°. et Germaine, femme de Pierre Delacour, seigneur de Maltot et du Buisson.

« Richard de la Rivière, 3°. du nom, seigneur des Iles et de Gouvix, bailli de Thorigny, nomma à la seconde portion de S^t^.-Germain-du-Crioult en 1558. Il épousa d^lle^. Michel Lefoullon, d^me^. des Houles, dont naquirent : 1°. Guillaume qui suit; 2°. Jean, seigneur de Gouvix, allié à Henriette Leverrier, fille de Charles, baron de Vassy; 3°. Jacques, curé de S^t^.-Germain; 4°. Suzanne, femme de Pierre de la Mare, écuyer, seigneur de la Mare; 5°. Marie, femme de Robin du Cha-

tel, écuyer, seigneur de la Varinière ; 6°. Anne, femme de Jean de Varroque, écuyer, seigneur du Buret ; 7°. Catherine, femme de Charles du Chatel, seigneur de la Varinière ; 8°. Germaine, femme de Jacques de Clinchamps, seigneur de St.-Germain.

« Guillaume de la Rivière, seigneur de Gouvix et des Iles, épousa Marie de Malfilâtre, dont issurent : Jean Jacques, décédé sans enfants, et Charles qui suit.

« Charles de la Rivière, seigneur de Gouvix, Mesnil-Saalles, les Iles et Romilly, patron, en partie, de St.-Germain-du-Crioult, fonda et dota une chapelle, en 1650, dans sa maison de Gouvix à St.-Germain. Il épousa Jeanne de Germont, fille de Christophe, seigneur de Germont, grand-maître des eaux et forêts de Mortain et de Domfront.

« Clément Nicolas de la Rivière, chevalier, haut-justicier de Meuvaine, seigneur et patron de St.-Germain-du-Crioult, Gouvix, Romilly, Mesnil-Saalles, eut de dame Antoinette-Elizabeth de Bellemare de Valhebert, morte le 6 décembre 1723 : 1°. Philippe-Antoine-Victor qui suit ; 2°. Joseph-Anne-Clément de la Rivière, né à St.-André de Bayeux, le 11 septembre 1723.

« Philippe-Antoine-Victor de la Rivière, chevalier, haut-justicier de Meuvaine, Asnelle, Maronne, seigneur et patron de St.-Germain-du-Crioult, baron de Baudemont, fut tué d'un coup de fusil, le 10 février 1751, dans sa maison d'Écos, par un nommé Pierre Robert Delu dit Bellemare, lequel, par suite d'un arrêt du parlement du 14 octobre suivant, fut condamné à être rompu vif, en la ville de Gisors. Il avait épousé Louise-Charlotte d'Auvray dont il est sorti un fils et des filles » (1).

(1) Ces détails généalogiques ont sans doute peu d'intérêt : je les consigne ici parce qu'ils viennent de l'abbé Béziers, et que sans moi, peut-être, ils n'auraient jamais vu le jour.

CANTON DE VASSY.

Le canton de Vassy se compose de 14 communes, savoir :

Bernières-le-Patry.	Pierres.
Burcy.	Presles.
Chênedollé.	La Roque.
Le Dezert.	Rully.
Estry.	Le Theil.
Montchamp-le-Grand.	VASSY (chef-lieu).
Montchamp-le-Petit, ou St.-Charles-de-Percy.	Viessoix.

VASSY (CHEF LIEU).

Vassy, *Vasseium.*

L'église de Vassy est de plusieurs époques. La tour et le chœur (sauf la dernière travée et le chevet, récemment ajoutés) sont les parties les plus intéressantes et les mieux caractérisées. Elles paraissent du XIIIe. siècle. La tour se trouve entre chœur et nef. La pyramide est en bois couverte d'ardoises. La nef doit offrir quelques parties du XIIIe. siècle, mais il est difficile de les bien distinguer depuis les

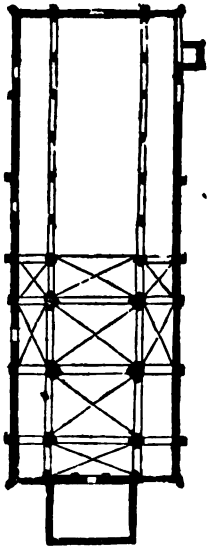

PLAN DE L'ÉGLISE DE VASSY.

travaux considérables qui ont été faits. On a effectivement, depuis peu, allongé l'église du côté de l'Ouest, en imitant le style de la partie qui existait, et le tout a été peint. On a aussi établi des voûtes en plâtre. Ces travaux, qui ont donné à l'église une ampleur nouvelle, sont dus à M. Maupas, curé-doyen du canton et ancien professeur de théologie au séminaire diocésain de Bayeux, ainsi que le prouve l'inscription suivante appliquée dans cette nef du côté de l'Evangile :

A M. MAUPAS
CURÉ DE VASSY
QUI A FAIT
PROLONGER
CETTE ÉGLISE.
M.DCCCXLVII
LA COMMUNE
RECONNAISSANTE.

On voit plusieurs tombeaux dans le chœur, près du sanctuaire ; ils portent les inscriptions suivantes :

CI GIT
LE CORPS DE
P. GODARD CURE
DE VASSY MORT
LE 26 8BRE 1809
A 72 ANS.

CI GIT LE CORPS
DE J. F. RICHOMME
CURE DE VASSY
MORT SUBITEMENT
LE 25 MAI 1815
A 51 ANS.

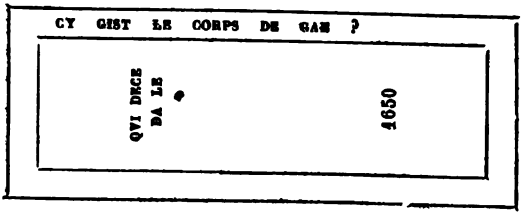

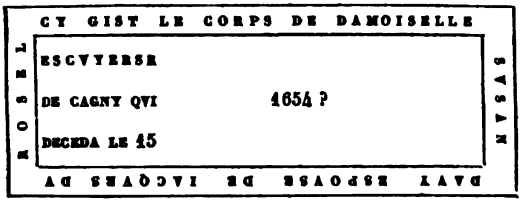

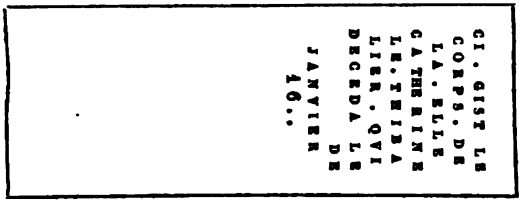

Viennent ensuite une douzaine d'autres tombes effacées, dont plusieurs sont de cette même époque (XVIIe. siècle).

Au milieu de la nef, terminant cette rangée, est la tombe suivante très-bien conservée.

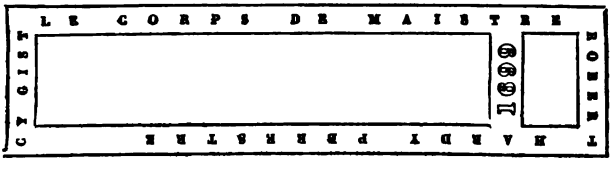

Les bas-côtés avec leurs fenêtres à baies subtrilobées, s'élevant au-dessus du toit où elles se terminent par des espèces de frontons, annoncent la fin du XVe. siècle. Ces fenêtres reproduisent à l'extérieur une disposition que nous avons déjà vue dans quelques églises, notamment dans celle de Hermanville (V. le tome Ier. de la Statistique, page 397).

L'église de Vassy est sous l'invocation de saint Martin, de Notre-Dame et de saint André. La cure se divisait, au siècle dernier, en trois portions à la nomination des seigneurs. Les

trois curés percevaient les dîmes chacun sur son lot, à l'exception de quelques portions qui appartenaient aux abbayes d'Aulnay, de Belle-Etoile, de Lonlay et à la commanderie de Corval, dont il va être question.

Commanderie de Corval. — L'hôpital de Corval, annexé dans les derniers temps à la commanderie de Beaugy, se trouve sur le territoire de Vassy : le fief de cet établissement s'étendait dans les paroisses de Rully, Bernières, Chênedollé et Beaumesnils; il avait été donné, en 1192, par Richard-Cœur-de-Lion, aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Le chapelain qui desservait la chapelle de Corval pour l'ordre de Malte, qui avait succédé aux Templiers, était dans l'usage de faire l'eau bénite et le pain béni à la messe tous les dimanches. Mgr. de Nesmond, évêque de Bayeux, défendit, en 1665, au chapelain qu'à l'avenir il en fût ainsi; mais François de Gastines, commandeur de Beaugy et de Corval, s'opposa à cette ordonnance de l'évêque par exploit du 29 août de la même année, déclarant au prélat que ce qui était fait ou ce qui serait fait par lui ne préjudicierait en rien aux droits, priviléges et dignités de lui commandeur et de son ordre. A cette époque, comme on le voit, la commanderie de Corval était réunie à celle de Beaugy. Le commandeur de Gastines fit, en 1681, une transaction avec Grimoult, curé de la première portion de Vassy, au sujet des dîmes qu'il avait droit de percevoir sur différents fiefs.

Il existe aux archives de la préfecture du Calvados un inventaire de la commanderie de Corval fait au siècle dernier.

Dans l'interrogatoire que subirent les Templiers à Caen en 1307, et dont les pièces se trouvent au Trésor des Chartes n°. 20 du 1er. carton des Templiers), on voit figurer *Etienne de Châteauneuf*, commandeur de Corval; *Richard*

Bellenguel et *Guillaume Tane*, templiers de la même maison.

Vassy était déjà, dans la seconde moitié du siècle dernier, indiqué comme renfermant 600 feux et plus de 3,000 âmes; sa population actuelle est de 3,243, d'après le dernier récensement; il y a un marché tous les mardis, et six foires par an.

Il y a eu à Vassy une juridiction de vicomté qui tenait ses audiences tous les mardis pour les deux sergenteries de Vassy et de Saint-Jean-le-Blanc, et pour cinq paroisses de la moyenne justice de Flers. Cette vicomté avait été démembrée de celle de Vire par l'édit de 1630; elle a été supprimée dans la suite avec la vicomté de Vire.

Il y avait aussi une haute-justice à Vassy; vingt-trois communes en dépendaient (1).

La sergenterie ne comprenait que dix-neuf paroisses.

La maison de Vassy tirait son nom de l'ancienne baronnie de Vassy, qu'elle possédait originairement. Ses armes étaient *d'argent à 3 tourteaux de sable.* Les seigneurs de Vassy se sont distingués dans les armées des ducs de Normandie.

Hugues de Vassy figurait à la conquête de l'Angleterre, en 1066;

Rolland de Vassy suivit, en 1096, le duc Robert à la première croisade (2);

Philippe de Vassy est cité parmi les chevaliers bannerets sous Philippe-Auguste, en 1210;

(1) Ces communes étaient les suivantes :

Vassy, Moncy, La Villete, Campandré, Roucamps, Claire-Fougère, Mont-Chauvet, Arclais, Le Theil (en partie), Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Presles, Roullours, Le Tourneur, Champ-du-Bout, Saint-Pierre-Tarenteigne, Mesnil-Ozouf, Gatemo, Bremoy, Estry, Chênedollé, Le Dezert et Trutemer.

(2) Notes manuscrites de l'abbé Béziers.

Grégoire de Vassy fit une donation aux chapelains de Notre-Dame de Bayeux par une charte de l'an 1271.

Dans la suite, la maison de Vassy se trouva divisée en plusieurs branches, dont une, en conservant la terre et les armes de Vassy, prit le surnom de *Mahias* et de *Florie*. Ainsi, dit l'abbé Béziers, Bertin Mahias donna le 6 avril 1372 son aveu de la terre de Vassy; il portait l'écu de Vassy sur son sceau, et il est qualifié de noble homme chevalier seigneur de Vassy, en 1386, dans un arrêt de l'échiquier. Enfin, par une information de 1540, continue le même auteur, Richard *Florie*, demeurant en la vicomté de Vire, justifia être descendu de Guillaume Mahias, frère puîné de Richard Mahias, seigneur et baron de Vassy.

Bernardin Marguerye, seigneur d'Estreham, Neuville-sur-Port, châtelain de Villiers-sur-Port, épousa par contrat du 23 novembre 1612 Esther, décédée en 1635, fille unique de Claude, baron de Vassy; de ce mariage sortirent plusieurs fils et plusieurs filles. L'aîné des fils, capucin sous le nom du *P. Constantin* de Vassy, était un homme de beaucoup d'esprit, connu à la cour; on voulut lui donner un évêché qu'il refusa.

Jacques Marguerye, seigneur et baron de Vassy, son frère, conseiller au parlement de Bretagne, nomma en 1689 à la cure de Vassy première portion; sa femme était Jeanne de Marbœuf, fille de Claude de Marbœuf, président au même parlement.

Claude-François Marguerye, marquis de Vassy, châtelain de Villiers et de Neuville-sur-Port, épousa par contrat du 5 juin 1692 Louise Le Prevost, dame de Reviers, fille aînée et héritière en partie de Louis, seigneur de Reviers de Doumarais, Coupesarte, les Authieux, et de Susanne Castel de St.-Pierre.

Henry-Charles-Antoine de Marguerye, marquis de Vassy,

seigneur de Moncy, Reviers, Claire-Fougère, La Motte-Bigot, Le Theil (en partie), et des fiefs et seigneuries d'Hermanville et du Perthuis, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, enseigne des gendarmes de Bretagne, ensuite maistre de camp de cavalerie, épousa en 1727 Louise de Montéclair, seigneur de Fontaine-Henry, Beny, Breville, Domville (1).

La fille aînée épousa, en 1754, M. de Carbonnel de Canisy. La terre et le château de Vassy appartiennent à Mme. la duchesse de Vicence, née de Canisy, et à M. le comte de Caulaincourt, son fils, membre du Conseil général du Calvados, officier de la Légion-d'Honneur.

Le château est considérable : de magnifiques futaies de hêtres plantés sur des éminences voisines l'annonçaient au loin aux regards du voyageur. Malheureusement une grande partie de ces beaux arbres a été abattue, ce qui a inspiré, il y a 30 ans, une belle pièce de vers au poète de Chênedollé. Il reste encore une partie de ces futaies; on les aperçoit de 4 à 5 lieues à la ronde.

Le fief de Cagny, sur le territoire de Vassy, mais à l'extrémité orientale de la commune, avait appartenu à la famille du Rozel, comme le prouve la pierre tombale figurée à la page 49, puis une famille de Marguerye qui s'est éteinte dans l'arrondissement de Bayeux (2). La maison se voit à peu de

(1) V. les notes de l'abbé Béziers sur les seigneurs de Vassy.

(2) M. le comte Henry de Marguerye, dont le père avait possédé le fief de Cagny, épousa Mlle. de Rochefort et se fixa à Vierville-sur-Mer, dans les propriétés de sa femme; plus tard il acheta le château de Vierville, habité aujourd'hui par sa veuve. Sa fille unique a épousé M. de l'Épesse. Le père de M. Henry de Marguerye avait partagé le fief de Cagny avec sa cousine germaine, Mme. Le Cordier de Chaujieu, née de Malfilâtre.

(Renseignements communiqués par M. de l'Épesse.)

distance de la grande route de Condé à Vire. M. le docteur Masson, membre de l'Association normande, propriétaire actuel, y a fait faire quelques réparations, mais elle n'a pas perdu son cachet et paraît remonter au XVIe. siècle ou à la fin du XVe. : elle se compose d'un corps-de-logis et d'une tourelle en saillie renfermant l'escalier, comme beaucoup d'autres châteaux de la même époque.

LA ROQUE.

La Roque, *Rocqua*, *Roca*, *Rocha*.

L'église de La Roque est moderne, sauf quelques restes de murs sans caractère : à l'Ouest, un porche du siècle dernier précède la porte d'entrée ; il est surmonté d'une flèche en ardoise peu élégante, dont M. Bouet a fait un dessin.

PARTIE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE LA ROQUE.

Saint Etienne et sainte Anne sont les patrons de la paroisse. Le roi et l'évêque de Bayeux nommaient alternativement à la cure; le curé percevait les dîmes.

Au XVIIIe. siècle on comptait trente-deux feux à La Roque. La population actuelle est de 300 habitants environ. Le territoire de la commune est arrosé par le ruisseau de *Lecaude* qui se réunit à celui de *Tortillon*.

LE THEIL.

Le Theil, *Tillia*, *Telleium*.

La porte occidentale de l'église du Theil porte des moulures qui annoncent le XVe. siècle.

Du côté du Sud, on voit dans le mur latéral de la nef un reste de porte cintrée à moulures toriques. A l'extrémité du même mur on distingue une fenêtre en accolade portant des écussons mutilés. Le mur latéral du Nord est percé d'une fenêtre carrée et d'une fenêtre plus ancienne lobée.

Le clocher moderne, terminé en bâtière, est au haut de la nef; au-dessous existe une chapelle dont l'arc en plein-cintre a paru ancien à M. Bouet.

Le chœur et les transepts sont neufs; on lit la date 1781 sur une porte qui donne accès dans le transept et qui a été replacée dans la maçonnerie.

L'église a été repavée; une seule pierre tombale a été conservée et employée à former la marche qui sépare la nef du chœur.

Cette église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de S^te.-Barbe-en-Auge, puis les jésuites de Caen, en avaient eu le patronage; mais avant la Révolution il appartenait à l'évêque de Bayeux et au seigneur laïc qui nommaient alternativement. Le premier, au droit des jésuites et de l'abbaye de S^te.-Barbe-en-Auge; le second, à cause du fief de La Bigne uni à celui du Theil. Le curé percevait les dîmes.

On voit un if dans le cimetière.

ESTRY.

Estry, *Atrium*, *Estreium*.

L'église d'Estry est sans intérêt architectonique, comme la plupart des églises de la contrée.

La tour est en bâtière. Dans la partie inférieure on voit une fenêtre tréflée.

Le chœur est sans ouverture au Nord; au Sud, on remarque une fenêtre tréflée et une grande ogive à deux retraits.

(style du XVe. siècle). La porte du chœur, dite porte du prêtre, est en accolade.

Un petit contrefort est placé de chaque côté du chœur, à peu de distance du chevet.

A l'intérieur, on remarque une charpente mutilée qui doit remonter au XVIe. siècle.

Sous la tour, côté du Nord, se trouve une chapelle dédiée à saint Léonard; elle est en communication avec la nef, par une arche ogivale dont on a détruit l'arc intérieur, ainsi que les colonnettes qui le soutenaient. Dans cette chapelle est une statue de saint Ortaire, au pied de laquelle on voit un petit chanoine à genoux. Une autre chapelle, au Sud, est moderne, et dédiée à saint Georges ou à saint Maurice. M. Bouet a trouvé dans cette chapelle des statuettes déjà anciennes de saint Jean et de la Sainte Vierge.

Sur une des tombes placées au haut de la nef, on lit :

1664 LE
IOVR DE
LA NATI
VITE NO
STRE DA
ME FVT
INHVME
SOVBZ C
E TOMBEA
V FEV DE
BONNE
MEMOIRE
RICHARD
LEPETIT

Dans le cimetière d'Estry se trouve un if creux de 3^m. 10^c. de diamètre intérieur, mesuré à 1 mètre au-dessus du sol. On dit qu'il peut contenir quinze personnes.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. On y solennise aussi comme fête patronale, celle des Saintes Reliques du diocèse, le 6 novembre. Les religieux du Plessis nommaient à la cure et percevaient les dîmes; le curé n'avait que la pension congrue.

On comptait à Estry 184 feux et 700 habitants au XVIIIe. siècle. Cette commune faisait partie de la sergenterie du Tourneur et de l'élection de Vire.

Il existait cinq fiefs à Estry : le premier, sur lequel l'église est bâtie, appartenait aux religieux du Plessis; le second et le troisième à Jean-Robert-Constantin de Fréval; le quatrième à Jean-Baptiste Coquard, et le cinquième à Jacques du Chatel de la Varinière.

Au siècle dernier, les affaires relatives à la taille et aux eaux-et-forêts ressortissaient de Vire, et les autres affaires de la haute-justice de Vassy.

Jacques Olivier, bourgeois de Versailles, avait fait, au XVIIIe. siècle, une fondation pour l'érection de deux écoles publiques dans cette paroisse pour les garçons et les filles.

MONTCHAMPS-LE-GRAND (1).

Montchamps-le-Grand.

Toute la nef de l'église a été rebâtie il y a dix ans. Deux rangs de colonnes en bois très-rapprochées simulent deux ailes à l'extrémité de la nef. Au Nord est un bon tableau de l'institution du Rosaire, au bas duquel est écrit :

EX DONO
DOMINI DE S^TE. MARIE
DE LA HYDAYRIE 1767.
F. de la Vente, Viraus pinxit.

(1) Notes de M. Bouet, membre de la Société française.

Le tableau du Sud (le Sacré-Cœur) porte la date de 1739, et au-dessus, un écusson de sable *au chef danché d'or;* au-dessous, la croix de saint Louis : ces armoiries sont d'une très-bonne exécution.

Le maître-autel a un grand rétable en assez mauvais état ; il offre cette particularité assez rare qu'il a conservé ses peintures et dorures primitives qui, du reste, n'étaient pas fort remarquables. Le tableau est aussi d'un *de la Vente*, mais très-médiocre.

Le chœur paraît ancien. A l'Est, un contrefort central est accompagné de deux lancettes plein-cintre qui se reproduisent sur les murs des côtés, dans lesquels on voit quelques arêtes de poisson.

La tour est peu caractérisée et sa base forme transept ; l'arc, au moyen duquel elle communique avec la nef, est porté par deux colonnes posées sur des bases octogones.

Voici l'inscription de la cloche :

LAN 1776 JAY ETE BENITE PAR M^IRE JEAN DVVAL P. CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE PAR MESSIRE CHARLES FRANCOIS MARY
DE PERCY SEVI SG^R ET PATRON HONORAIRE DE MONTCHAMPS LE HALLAY ESSON BONCORBEL LA LOQVIERE ET LES MOEVX
COMMANDEVR DE LORDRE SACREE ET MILITAIRE DE S^T ETIENNE DE TOSCANE ET DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S^T
LOVIS ANCIEN CAPITAINNE AV REGIMENT DE CHABRILLANT CAVALERIE ET PAR DAME ANNE FRANCOISE THERESE GRASSIN
SON EPOVSE SEIGNEVR ET DAME DE SVILLY MAGNY PRESLES FORGVE ET LES GRANGES EN NIVERNOIS ET AVTRES LIEVX JEAN BAPTISTE
LE ROQVAIS CVRE DE MONCHAMPS REFONDVE AVX DEPENS DE LA PAROISSE

PETIT F FONDEVR

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Troarn nommait à la cure depuis le commencement du XIIIe. siècle ; les dîmes étaient perçues par le prieur du Dezert. Nous allons voir que le prieuré du Dezert dépendait de cette

abbaye. La cure se divisait en deux portions avec deux églises : ces deux portions forment aujourd'hui deux paroisses distinctes.

Guillaume de Crennes, chevalier, seigneur de Montchamps, fut élu capitaine et bailli d'Evreux, en 1400 ; il en fut privé en 1417 par Henri V, roi d'Angleterre, usurpateur de Normandie, pour être demeuré fidèle au roi de France ; il laissa pour fille Marie de Crennes, dame de Montchamps, qui, suivant des contrats de 1429 et 1433, épousa Guillaume de Percy, chevalier, veuf en premières noces de Jeanne de la Haye, fille de Guillaume, chevalier, et de Jeanne de Grosparny, dame de Villebaudon, Beaucoudray, etc. Il était fils aîné de Robert de Percy, chevalier, seigneur de Percy, St.-Vaast, Lonchamps, La Chapelle, Soulles, Draqueville, Cheffrewast, etc., etc., etc.

Guillaume de Percy, chevalier, seigneur de Montchamps, par cette alliance avec l'héritière de Crennes, fut père de Raould de Percy, chevalier, seigneur de Montchamps : il fit preuve d'ancienne noblesse en 1463. Il épousa Catherine le Despensier, fille de noble chevalier Hue le Despensier, bailli du Cotentin et capitaine de St.-Lo.

Pierre de Percy, seigneur de Montchamps, fut marié à Jaqueline d'Assy, fille de Christophe, par contrat de 1518. Il fit preuve de noblesse en 1540 et comparut à l'arrière-ban suivant le certificat de 1543.

Jean de Percy, seigneur de Montchamps, épousa, par traité de 1557, Anne Patry, fille de Rolland, seigneur de Villedey, et obtint la charge des francs-fiefs en 1577 (1).

Pierre de Percy, seigneur de Montchamps, épousa Judith Clevel de Ranpan, par traité passé à Vire le 5 octobre 1588 ; il fut déchargé de l'arrière-ban en 1597.

(1) Notes manuscrites de Béziers.

André de Percy, seigneur de Montchamps, fut marié à Marie Berart, par contrat passé à Vire le 13 juin 1624.

Jean-Baptiste de Percy, seigneur de Montchamps, était alors chef du nom.

Antoine-Guillaume de Percy, seigneur de Montchamps, baron de Mont-Chauvet, chevalier de l'ordre de St.-Etienne de Toscane, épousa, le 3 mars 1719, Françoise Dupuy, fille de François, seigneur de Bosmarsat.

Un de Percy accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, en 1066; et un autre accompagna le duc Robert à la Terre-Sainte, en 1096.

Richard de Percy se distingua dans les armées de Philippe-Auguste, un autre Percy sous Philippe V, en 1322; un de Percy eut le commandement des troupes de France, sous Louis XI, en 1463; et un autre se distingua à la conquête du royaume de Naples par Charles VIII, en 1495.

Ce village de Bonfaits est sur le territoire de Montchamps, distant d'une demi-lieue de l'église. Roger de Boyvin, seigneur de Bonfaits, y bâtit une chapelle dans sa maison, en 1655, par permission de Mgr. Servien, évêque de Bayeux; et par contrat du 10 août de la même année, il la dota de quinze livres de rentes, à charge d'une messe tous les dimanches. Elle est sous le titre de cure de Bonfait.

Montchamps est la patrie d'Antoine Rodolphe Lechevalier qui, par son rare savoir, a mérité l'éloge de l'historien de Thou; il était calviniste, et la journée de la St.-Barthélemy, en 1572, le fit fuir à Guernesey où il est mort.

On trouve un petit ouvrage imprimé à Vire en 1663, fait par Simon Passard, curé de la première partie de Montchamps; sous ce titre : *Instruction chrétienne, exercices spirituels en faveur des paroissiens et du peuple des missions.*

SAINT-CHARLES-DE-PERCY.

St.-Charles-de-Percy, autrefois Montchamps-le-Petit, formait, comme nous l'avons dit, la deuxième partie de la cure de Montchamps.

L'érection de cette église en paroisse indépendante est peu ancienne. On rapporte que le seigneur, M. Ch. de Percy, a construit l'église et donné son nom à la paroisse démembrée de Montchamps.

Cette église, en forme de croix, est moderne ; le clocher date de 1778.

A l'intérieur, tout le chœur et les transepts sont revêtus d'une riche décoration en style rocaille.

Voici l'inscription de la cloche :

JAI ETE BENITE PAR Mr. JEAN GUILLAUME TURGIS CURE DE ST. CHARLES DE PERCY ET NOMMEE MARIE ANTOINETTE PAR M. JACQUES HENRY ACHARD DE VACOGNES ECUYER ET DAME JACQUELINE MARIE FRANCOISE ANTOINETTE DE LANCESSEUR DAME DE CETTE PAROISSE VEUVE DE Mr. JEAN CHARLES JACQUES DE MOISSON ECUYER ANNO DOMINI 1816.

. . . . DE HAMBYE MONT FAITE.

J'ai connu le curé dont il est fait mention dans l'inscription précédente, c'était un respectable prêtre, frère de M. Turgis, mort il y a quelques années, chanoine de Bayeux, dans un âge fort avancé.

LE DEZERT.

Le Dezert, *Desertum*, *Mansiolum Breherii*, *Cellæ*, *etc.*

La tour de l'église, placée à l'Ouest et terminée par une flèche en ardoise, est de 1840.

Dans le côté Nord de la nef on remarque deux travées

dont l'appareil est en arêtes de poisson, et une petite fenêtre romane : on a, plus tard, percé dans chaque travée une lancette tréflée au sommet.

Le chœur présente aussi des parties de murs en arêtes de poisson et des contreforts romans du côté du Nord : les fenêtres sont beaucoup moins anciennes; la plupart de forme carrée. Près du sanctuaire, au Nord et au Sud, sont des lancettes arrondies.

Le chœur est voûté; les arcs-doubleaux forment un arc surbaissé : le profil des nervures présente trois variétés.

Dans le sanctuaire on remarque une crédence ogivale à deux baies surmontée d'un cordon en zigzag.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbé de Troarn présentait à la cure.

Prieuré. — L'abbaye de Troarn possédait dans la même commune un prieuré, et nous voyons dans les visites d'Odon Rigault, archevêque de Rouen, qu'au XIIIe. siècle (1250) il s'y trouvait quatre moines, mais que le nombre devait être de six et qu'on l'avait réduit momentanément à quatre par économie (1).

En 1108, Henri Ier., roi d'Angleterre et duc de Nor-

(1) VII Idus septembris comparuit coram nobis prior de Desertis, prout eidem mandavimus; certificatur nos de statu prioratus sui quia adire ipsum non potuimus bono modo. Invenimus per eum quod in prioratu suo sunt quatuor monachi et debent ibi sex esse, sed abbas quia domus gravata erat, ipsos alleviavit de duobus monachis : non habent ibi regulam; injunximus priori ut regulam quereret et faceret scribi. Item utuntur culcitris et carnibus; interdiximus eis usum culcitrarum et carnium, nisi quatenus regula permittit Item monachi exeunt extra portam absque licentia; inhibuimus et ne ipsos exire permittat licentia non petita. Item non observant jejunia regule, injunximus ut plenius observarent. Habent in redditibus CC. L. libras debent circa XL. libras.

mandie, donna à ce prieuré les dîmes du revenu du château de Vire; il possédait encore des dîmes considérables dans plusieurs paroisses, savoir : toutes celles de *Montchamps*, du *Dezert*, du *Beny*, les 2/3 des dîmes de *Campagnolles*, de *Carville* et du *Reculé* et le tiers de celles de *Presles* (1).

Le prieur du Dezert était seigneur de la paroisse; son fief s'étendait dans les communes de Presles et de Mont-

(1) On lit ce qui suit dans le cartulaire de Troarn donné par M. Le Prévost à la bibliothèque royale de Paris :

« Rannulphus de Praeris dedit nobis ecclesiam Beate Marie de « Deserto, alias Sancte Marie Celle, alias de Noa, ut dicitur, alias « de Mansiolo Breheri.

« In quarta littera fundationis, quarto folio hujus libri, ita scri- « bitur : Ranulfus de Prateriis dedit Sancto Martino Troarni quic- « quid habebat in Mansiolo Berherii, videlicet ecclesiam et totam « terram. Et, post pauca, Ranulfus, filius Tustini, de Prateriis « dedit viginti acras terre ipse et homines ejus. Alveredus de Com- « braio dedit in dedicatione Sancte Marie Celle decimam totius panis « qui fit de annonâ suâ, et decimam totius precii de frumento suo, « si venditum fuerit; insuper, etc., insuper etiam, uno quoque anno, « decimam de suis molendinis atque novis rebus propriis. Quin « etiam dedit de silvis suis sufficienter ligna ad sua edificia facienda, « pastionem quoque in eisdem silvis suis dominicis porcis, sicut « suis propriis, et decimam de pasnagio suo. Et, post aliqua, Ra- « nulfus de Prateriis dedit ecclesiam de Aiglestonia, et totam de- « cimam, sacerdotemque cum terra sua, et hominem quemdam in « eadem villa cum quatuor boverilis de terra, etc. »

Voici la charte de Rannulphe de Praeris et Hascoldi, filii sui.

« Sciant omnes presentes et posteri, quod ego Rannulfus de Pra- « teriis, assensu et voluntate Hascoldi, filii mei, concedo et presenti « carta confirmo, pro salute anime mee et Johanne, uxoris mee, « etc. Omnes donationes quas antecessores mei Deo et Sancto Martino « Troarnensi et Sancte Marie de Deserto et monachis, etc., in per- « petuam elemosinam contulerunt, videlicet, ecclesiam de Maisnilio « Berherii et omnem parrochiam, etc.; decimam quoque omnium « molendinorum suorum, scilicet, decimam molendini de Nouvilla, « decimam molendini de Malloe, etc.; et decimam omnium pe-

champs; la baronnie de St.-Sauveur-de-Chaulieu lui appartenait. La maison du prieuré était tout près de l'église.

D'après la visite qu'a faite l'année dernière M. Bouet au Dezert, il existe quelques restes des bâtiments du prieuré, mais ils sont encore plus pauvres que l'église, à ce point qu'ils ne peuvent plus servir de presbytère. Ils se composent d'un bâtiment appliqué contre le chœur, et d'un autre en retour d'équerre sur la nef. Il n'y a de traces de cloître que du côté de la nef, et il ne paraît pas qu'on en ait construit sur les autres côtés de la cour; les fenêtres sont toutes en accolade du côté de la cour et carrées à chanfrein du côté du jardin.

Dans l'angle Sud-Est, une tour ronde contient l'escalier; elle est percée au rez-de-chaussée d'une meurtrière.

La commune du Dezert dépendait de la haute-justice de Vassy; elle faisait partie de l'élection de Vire et de la ser-

« corum suorum, videlicet, vitulorum, porcorum, agnorum et « hedorum equorum quoque et omnium animalium suorum, ca- « seorum et etiam vellerum; et decimam porcorum, vaccarum, « arietum et aliorum animalium, ad Natale Domini occisorum; de- « cimam quoque panis sui ad Natale Domini, etc. »

« A touz ceus, etc. Richard Godefrey, tenant lez assises de Vire « pour le bailli de Caen, le lundi apres la Trinité, l'an de grace « mil CCC et douze, salut. Comme religieux, etc., eussent pris et « portassent un brief de novele dessaisine contre Monseigneur . . . . « de Praères, chevalier, etc. Sachiez que en la parfin, ès dictes as- « sises, le dit chevalier en sa personne présent, d'une part, et Dan « Thomas de la Rue prêtre, attorné et procureur, etc., le dit cheva- « lier gages au dit attorné et procureur eu nom dez dis Religieux la « resésine dez chosez contenues eu dit brief ovèques lez arrérages; et « amenda de sa volenté la dessésine que fête en avoit. Et en après le « dit chevalier cognut et confessa que une lettre à laquelle ceste est « annexé estoit le fait de ses ansésors, et la loa et approva, et vout « que ele fust de valeur et eust fermeté és temps à venir, en la ma- « nère que en icele est contenu, etc., *usque* devant diz. »

genterie du Tourneur : on y comptait soixante feux au siècle dernier.

PRESLES.

Presles, *Praeriæ*, *cella de Praeris*.

La nef de l'église de Presles peut être sommairement analysée ainsi qu'il suit : les murs Nord et Sud offrent des pierres en arêtes de poisson qui annoncent le XIe. ou le XIIe. siècle, mais les ouvertures sont beaucoup moins anciennes pour la plupart; ainsi, du côté du Nord, une des fenêtres se termine en accolade; au Sud, il y en a plusieurs de cette forme, et une porte également en accolade était anciennement abritée par un porche aujourd'hui détruit. Le mur de l'Ouest paraîtrait moderne, au premier abord, mais au-dessus d'une porte à chamfrein droit, on voit une de ces fenêtres romanes de très-petite dimension qui semblent n'avoir jamais été vitrées.

Le chœur a été nouvellement reconstruit dans le style ogival.

A l'extrémité de la nef, sur une charpente très-massive, s'élève le clocher qui se compose d'une flèche octogone assez élancée sur une base également octogone : toute cette construction est en bois (1).

La cloche porte l'inscription suivante :

JAI ETE NOMMEE MARIE LOUISE PAR M^r^. PIERRE MARIE LUDOLPHE BARON DE MONPINSON M^DE^. LOUISE CAMILLE LE FORESTIER BARONNE DE MONPINSON ET MÈRE DU PARRAIN, PIERRE BARON DE MONPINSON ÉPOUX DE LA PRECEDENTE M^r^. EMMANUEL LE PELTIER PROCUREUR DU ROI M^r^. LE CONTE MAIRE Mlle. VIEL DE LA GRAVERIE M^r^. LOYJPOLITE DE BAUDRE S DENOYERS PIERRE ROYER PRESIDENT DE LA FABRIQUE PIERRE LE GRIS TRESORIER LOUIS DEMORTREUX CURE EN 1828.

FAITE PAR MARQUET VIEL FONDEUR A VILLERS.

Dans une fenêtre tréflée, au Sud, sous la tour, on dis-

(1) Notes de M. Bouet.

tingue quelques bordures de vitraux dans le style du commencement du XVIe. siècle.

Des crédences en accolade sont aussi à l'extrémité de la nef, l'une à droite, l'autre à gauche.

Dans le pavé, au bas de la nef, on voit un tombeau portant l'inscription suivante :

TOMBEA
U DE MAI
TRE RO
BERT C
HULLINE
PRETRE
TRES
DIGNE
CURE DE
CE LIEU
DECEDE
LE 24 DE
1757 ??

Au haut de la nef, on voit les deux autres pierres que voici :

CHIN THA
DEE LE MOI
NE CURE DE
CE LIEU DO
YEN DE VIRE
DECEDE LE
30 AOUST
1727
PRIES DIEU
POUR LUY

GUILLAU
ME SIQUO
PRETRE ET
CURE DE
PREILE DE
CEDE LE
20 MARS
1749 PRI
EZ DIEU
POUR LUY

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbé de Troarn nommait à la cure; le tiers des dîmes appartenait au prieur du Désert et les deux autres tiers au prieur d'Yvrande et à l'abbaye Blanche, près Mortain.

Près de la croix du cimetière est un pupitre en granite.

Il y a environ un siècle le fief et la seigneurie de Presles appartenait à M. de Thoury, seigneur d'Estry.

PIERRES.

Pierres, *Petræ*, *Petroniæ*.

A l'extrémité occidentale de l'église est un porche ogival qui ne paraît pas être ancien.

Le mur méridional de la nef offre des arêtes de poisson et l'on y voit les traces d'un porche détruit dont la porte ogivale est bouchée.

Dans le mur du Nord sont aussi des pierres en arêtes de poisson. Près du chœur le mur, moins ancien, présente une petite fenêtre en accolade subtrilobée.

Le clocher en bois est établi sur le milieu de la nef.

Le chœur a, du côté du Nord, des murs avec quelques traces d'arêtes de poisson; du côté du Sud les murs sont modernes.

Le chevet paraît ancien et est fortifié d'un petit contrefort surmonté d'une fenêtre plein-cintre, dans la construction de laquelle on a employé sans aucun ordre le granit et la pierre blanche. Dernièrement on a bâti une sacristie contre ce chevet.

A l'intérieur du chœur, la charpente paraît avoir été assez belle, mais les entraits ont été coupés.

Au lieu de tableau le rétable offre un bas-relief en bois peint, lequel représente une descente de croix.

Dans la petite fenêtre subtrilobée, au haut de la nef que nous avons citée, existe un fragment de vitrail qui porte un écusson *parti ou écartelé au 1er. vairé azur et argent au 2e. de gueules*, mais je ne sais chargé de quelles pièces (1).

Sur le mur du chœur, du côté de l'évangile, on lit l'inscription suivante sur une plaque de marbre noir ayant deux anges pour supports :

A LA MEMOIRE DE MESSIRE
GEORGES DE BANVILLE ESCUYER
SEIGr. ET PATRON DES PAROISSES
DE PIERRES ET DE RONEUGERAY

(1) Note de M. Bouet.

CON^ER. DU ROY LIEUTEN^T. GN^AL
DE VIRE, ILLUSTRE PAR SA NAIS
SANCE, PLUS ILLUSTRE PAR SES
VERTUS, RECOMANDABLE PAR
SA PENETRATION DESPRIT, PAR
SA DOUCEUR ET SON AFFABILITE
ET PAR SA JUSTICE.
NOBLE ET VERTUEUSE DAME
MARIE TURGIS SA TRES FIDELLE
EPOUSE A FAIT METTRE CE MONU
MENT PO^R. ETRE A LA POSTERITE
UNE MARQUE PUBLIQUE DE SA
TEDRESSE ET DE SA RECONOISS^CE.
PO^R. UN SI CHER EPOUX
^E. MORT LE 7 FEVR 1697

Priés Dieu pour son ame.

Auprès de ce tombeau est une inscription en caractères gothiques du XVe. siècle (1450), surmontée d'un dessin au trait représentant une femme coiffée du hennin présentée à Jésus-Christ par saint Pierre. Ce dessin est très-bien conservé, mais l'inscription a été martelée et est à peu près illisible. M. d'Isigny était, dit-on, parvenu à la rétablir.

Encore un peu plus près de la nef, toujours du même côté, est un petit bas-relief en albâtre représentant le baiser de Judas.

Voici quelques tombes plates que l'on voit dans le chœur, au pied de l'inscription que nous venons de transcrire :

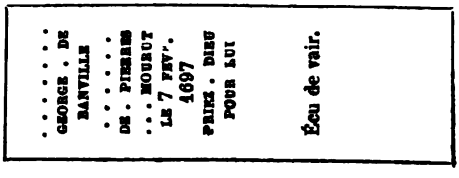

Écu de vair.

. . . . . .
MARIE TURGIS
VEVE. DE. MON
. . . . GEORGE DE
BANVILLE ESC^R.
. . . . . .
DES PAR^ES. DE
PIERRES ET DE
RONDFUGERAY
CON^TT. DU ROY . . .
LIEUTENANT
GNAL DE VIRE
RENTAURATRI
CE DE CETTE EGLI
SE MOURUT LE
14 JANVIER 1723.

Ecusson parti de Banville et de Turgis.

. . . DAME
MARIE DUPONT
. . . . . .
. . . . . .
RONDFUGERAY
EPOUSE DE
MESSIRE
MICHEL
DE BANVILLE
. . . . . .
. . . . . .
PIERRES
MOURUT LE
X FEVRIER
M. D C LIX

Ecusson parti de Banville et Turgis.

Sous le lutrin est un tombeau des plus grossièrement tracés. C'est celui de BERNARD DE BANVILLE ESCUYER ; il paraît être du XVIe. ou du XVIIe. siècle.

Dans la nef on voit aussi plusieurs tombes, notamment celles qui portent les inscriptions suivantes :

TOMBE
AU. DE
ME. GEO
RGE. DE
LA. MA
RE. P^DRE.
CURE
DE. PIE
RRE ET
MOUR
UT LE 4
DAVRIL
1730
PRIEZ
DIEU
POUR
LUY

TOMBEAU
DE
MAITRE
IEAN
VILLEROY
PRETRE
CURE. DE
CETTE
PAROISSE
QUI. EST
MORT. LE
24. JUIN
1738
PRIEZ. DIEU
POUR. SON
AME

TOMBEAU. DE
NOBLE. DAME
FRANCOISE
CATHERINE
RUAULT
EPOUSE. DE
MESSIRE. IEAN
ANTOINE. DE
BANVILLE
. . . . . .
. . . . . .
DE TRUTEMER
ET MOURUT
LE 24 OCTOBRE
1730 PRIES
DIEU. POUR
ELLE.

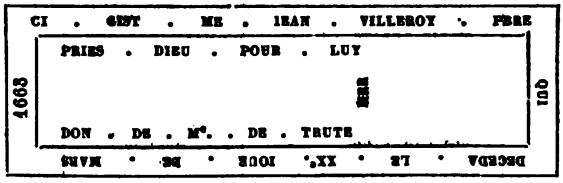

Sur le seuil de la porte est une inscription grossièrement creusée, dont M. Bouet n'a pu lire qu'une partie :

. . . . . PASSANT . ARRESTES
. . . . . OIES . TU . CELUY . QUI . EST . INHUME . ICY
. . . . . QUIL . FAUDRA . MOURIR . AUSSY
. . . . . GEORGE . AUBERT . PERE . PRIE . DIEU . POR . LUY
DIE . 20 . MAY . ANNO . DNI . 1679

Dans le cimetière, sur un grand bloc de granit placé au Sud du chœur, on lit l'inscription suivante :

ICI
REPOSE
L. A. C. DE CORDAY
ANCIEN PAGE
CHR. DE ST LOUIS
DEPUTE
DU
CALVADOS
MORT A PIERRES
LE 8 MARS
184 .

De l'autre côté un écusson d'azur à trois chevrons d'argent surmonté de la devise

CORDE ET ORE

Derrière ce tombeau sont deux grandes tombes de granit dont voici les inscriptions :

ICI
REPOSE
NOBLE DAME
CHARLOTTE
DE BANVILLE
DE PIERRES,
EPOUSE DE
MESSIRE
CYPRIEN
DE CORDAY
DECEDEE LE
10 AOUT 1784

ICI
REPOSE
MESSIRE
CYPRIEN G^me^.
DE CORDE
D'ARCLAIS
CAPITAINE DE
CAVALERIE
CH^er^. DE S^t^.
LOUIS, DECEDE
A PIERRES LE
7 MAI
1804

L'église de Pierres est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur présentait à la cure ; le curé percevait les dîmes. Il y avait à Pierres une haute-justice dont les paroisses de Vaudry et de Viessoix dépendaient.

Au XVIIe. siècle, la seigneurie appartenait aux descendants de Michel de Banville, écuyer, seigneur et patron de Pierres et de Ronfougeray et seigneur des fiefs de Grisgallon et d'Isigny, qui nomma à ce bénéfice le 21 août 1655.

Saint Denis et saint Marcien, martyrs, sont les patrons d'une chapelle titulaire qui avait été fondée à Pierres par Bernardin de Banville, seigneur d'Avilly, lequel avait obtenu des reliques de ces deux saints dans un voyage fait à Rome.

Mg^r^. Servien, évêque de Bayeux, lui permit de doter cette chapelle de 25 liv. de rentes le 24 août 1655. On y disait une messe chaque semaine. Le fondateur se réserva, pour lui et ses successeurs, le droit de nommer le chapelain.

BURCY.

Burcy, *Burceium.*

La nef de l'église est construite en arêtes de poisson. On y voit de petites fenêtres romanes à larges joints.

On y a percé deux petites fenêtres tréflées. Au Sud est un porche dans le style du XIVe. siècle.

La tour moderne est établie à l'Ouest sur la première travée de la nef. Dans le chœur on remarque trois fenêtres tréflées de chaque côté. Le bas du chœur est en arêtes de poisson. A l'intérieur, on voit une assez belle charpente cintrée et un beau rétable en pierre à colonnes torses ressemblant un peu à celui de St.-Gilles de Caen ; il porte la date 1695.

Sous la tour est une chapelle avec plafond en bois dont les peintures représentent des anges jouant de divers instruments. Sur la porte de cette chapelle se trouve un écusson sculpté surmonté de la date 1649.

Au haut de la nef sont deux autels en pierre.

Le chœur vient d'être repavé, au centre on a placé une tombe neuve dont voici l'inscription :

ICI
REPOSE LE CORPS
DAUGUSTIN ROBERT
COTELLE CURE
DE CETTE PAROISSE
DECEDE LE 18 8bre 1771
Priez DIEU pour lui.

Les pierres tombales dont voici les inscriptions se voient dans la nef :

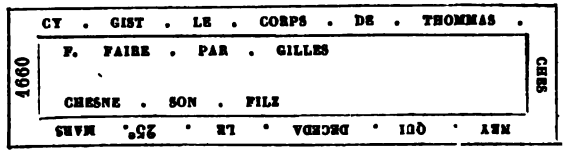

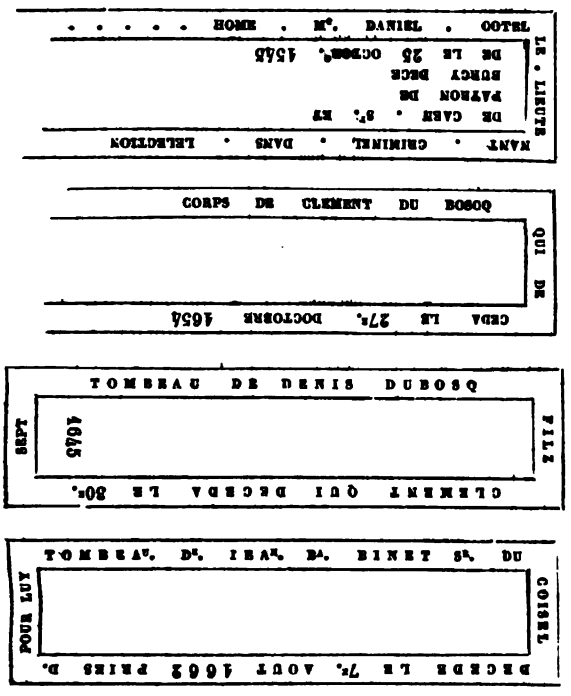

CY . GIST . LE
CORPS DE
JEAN . . . .
. . . . . CO
TELLE . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
DE BURCY
QUI EST
DECEDE Le
18 D'AVRIL
LAN 1704

CY GIST
LE CORPS DE
. . . . . .
ANNE MARIE
DE BANUILLE
UEWE DE JEAN
. . . . . .
COTELLE . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
DE BURCY
DECEDE LE 19
NOVEMBRE
1745.

AUGUSTIN
ROBERT
COTELLE
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
DE CETTE
PAROISSE
MOURUT LE
18 8bre. 1771

SOUENE
VOUS DE LUY
PENSE A VOUS

TOMBEAU DE ROBERT DU BOCQ VIVANT ESCUYER ROY A VIRE QUI DECEDA LE DERNIER JOUR DE MAY 1643 FAICT FAIRE PAR FR ANCOIS DU BOS CQ SON FILZ R POUR LE

T. DE D^UCLE. MICHEL LE BOUC HARD F^RE. DE GILLES LE BES NEROIS S^R. DUDOU YT. ET. DU HAMEL MD. B^G. DE VIRE DECEDEE LE 14 D AVRIL 1727

TOMBEAU DE JEAN LAIN S^R. DUDOIT QUI DECEDA LE JOUR DE DECEMBRE 1630

TOMBEAU DE NOELE DAMOISELLE DE PERTOU VE. DU F. S. DUDOUIT DECEDEE LE 14 IA VI 1677 IEANNE

CY GIST LE HUE^T. OTAY DECED^E LE 7^E. AVRIL 1663

1660 ET IE^S. SO FIL^S DE^S. C^E. DE L^E 9^E AVRIL

CY GIST DOMP THOMAS DE PERTHOU PRIEUR 1602

DE CEANS DECEDE LE 5 NOVEMBRE

CY GIST RICHARD LE GRIX DU COISEL QUI DE CE ANS DU S^T. ROSAIRE FONDATEUR GUILLAUME SON FILZ PREMIER F. PAR

DECEDA LE XE. DECEMBRE 1660 FAICT

TOMBEAU DE NOEL SAUCEY QUI DECEDA

LE 5^E. IOUR DE FEVRIER 1654

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

Il y avait autrefois un prieur religieux de saint Augustin et un curé. Le prieur du Plessis-Grimoult nommait le prieur et le seigneur nommait le curé : ce fut en cette qualité que Jean-Emmanuel de Burcy, seigneur et patron honoraire de Burcy, nomma à la seconde cure en 1692.

Burcy dépendait de la haute-justice de Pierres et de la sergenterie du Tourneur, élection de Vire ; on y comptait cent soixante-dix feux au siècle dernier.

Burcy est la patrie de Jacques Lair, professeur, qui naquit en 1647 et mourut en 1698, âgé de 51 ans.

VIESSOIX.

Viessoix, *Veteres aræ.*

M. Bouet analyse ainsi qu'il suit l'église de Viessoix.

Le clocher est moderne, terminé en bâtière, établi sur un porche communiquant avec la nef par une porte moderne.

Dans la nef, le mur du Nord est en arêtes de poisson, percé de très-petites fenêtres. Une fenêtre moderne qu'on y remarque porte la date 1776. Du côté du Sud, les murs ont été refaits et n'offrent d'ancien que deux petites fenêtres ogivales, l'une tréflée, l'autre simple.

Les transepts sont une addition, et l'on y voit une fenêtre portant la date 1734.

Le chœur est récent : c'est, dit M. Bouet, une mauvaise imitation du style gothique.

A l'intérieur de la nef est une charpente cintrée dont les entraits ont été coupés.

Les fonts, comme tous ceux de ce pays, rappellent les formes gothiques. La chaire porte la date 1779.

Au bas de la nef se trouvent les tombeaux suivants :

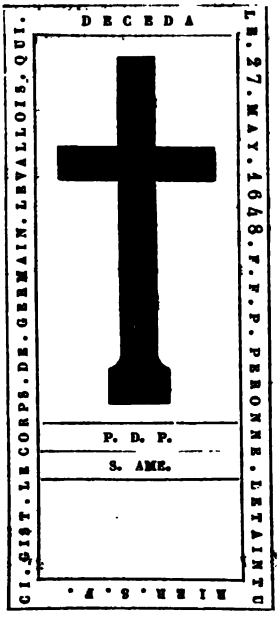

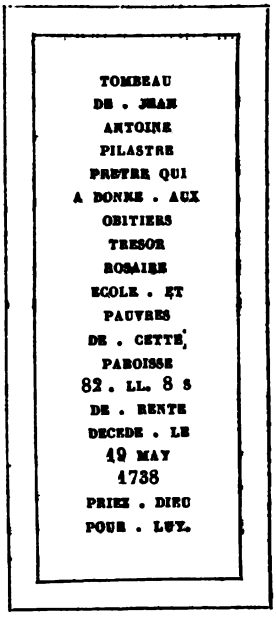

Cet autre tombeau se voit au haut de la nef :

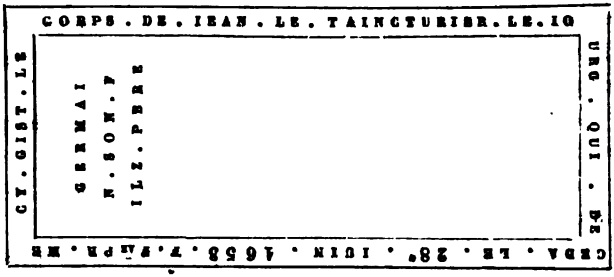

Sur la route de Vire à Condé, au Nord-Ouest de l'église, est une boutique qui, quoique ne datant que du siècle dernier, nous a paru mériter l'attention.

L'église est sous l'invocation de saint André. Le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Au siècle dernier, M. Durozel, seigneur et patron de Vaudry et de Fontenermont, était seigneur et patron de Viessoix.

RULLY.

Rully, *Rulleium.*

L'église de Rully est moderne, en forme de croix.

Une flèche en ardoise, très-aiguë, est placée sur un porche, à l'Ouest : ce porche porte la date 1782 ; on y voit un bas-relief représentant saint Martin partageant son manteau.

L'église était en effet sous l'invocation de saint Martin. Le patronage appartenait au seigneur ; l'abbaye de Belle-Étoile percevait une partie des dîmes ; le curé percevait le reste, mais il était tenu de rendre chaque année au seigneur patron 90 boisseaux d'avoine.

L'ancien château se voit encore au Sud de l'église ; on y remarque un colombier : c'est aujourd'hui une ferme.

Rully dépendait anciennement du bailliage de Tinchebray.

BERNIÈRES-LE-PATRY.

Bernières-le-Patry, *Berneriæ.*

L'église de Bernières-le-Patry est en forme de croix ; on y voit une flèche en essente sur le milieu de la nef.

La porte d'entrée porte la date 1615 : cette porte est à l'Ouest et précédée d'un porche. Le côté Nord n'offre rien

de remarquable : au Midi du chœur on remarque une lancette et une fenêtre divisée par un seul meneau.

La charpente du chœur est de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVIIe. ; il y a dans cette église un grand nombre de tombes en granit, entr'autres une portant une épée placée diagonalement.

On arrive au clocher par un escalier extérieur qui monte sur une tribune d'où, au moyen d'un escalier de bois, on arrive sous la charpente de la nef.

Les fonts baptismaux offrent un réservoir en forme de décagone à faces concaves et porté sur un fût de colonne avec base dans le style du XIIIe. siècle.

L'église de Bernières-le-Patry est sous l'invocation de saint Gerbold. L'abbaye du Plessis et le seigneur nommaient alternativement à la cure ; le curé percevait un tiers des dîmes du blé et tous les les verdages ; le Plessis, l'abbaye Blanche de Mortain et celle de Belle-Etoile percevaient le reste par portions inégales. La cure se divisait en deux portions qui furent réunies en une par décret du 2 décembre 1741.

On voit à peu de distance, à l'Ouest de l'église, quelques restes de l'ancien logis seigneurial de Bernières-le-Patry, dont une grande partie a été récemment détruite : elles paraissent du XVIIe. siècle.

Enfin à un kilomètre à l'Est est une chapelle bâtie il y a quelques années (15 à 18 ans).

M. de La Rochelle, qui habite Bernières une partie de l'année, a fait construire un beau château moderne sur le fief de la Haute-Rochelle qu'il possède.

Il y avait quatre fiefs à *Bernières-le-Patry ;* au siècle dernier trois de ces fiefs, *Bernières, le Menillet*, et la *Basse-Rochelle* appartenaient au seigneur ; le quatrième fief, la *Haute-Rochelle*, appartenait à M. d'Eron. M. de La Roque de Mesnillet était seigneur de Bernières. Il était fils de

Georges-Julien de La Roque et petit-fils d'Etienne de La Roque, conseiller du roi, trésorier des finances à Caen. La seigneurie de Bernières était possédée avant par la famille Du Part, baron d'Ingrande, en Anjou. Jean Du Part, seigneur de Bernières, de Brucourt et de Clairefougère, était fils d'Adrien Du Part, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et patron de Bernières, et de Guillemette de Pellevé, qui vivaient ensemble en 1480.

On croit que Margarin de La Bigne, célèbre docteur en Sorbonne, naquit à Bernières en 1546; d'autres le font naître à Bayeux. Margarin de La Bigne est connu par l'ouvrage considérable, la *Bibliothèque des Pères*, dont il donna la 1re. édition en 1575, en 8 volumes in-folio.

CANTON DE VIRE.

Le canton de Vire comprend onze communes, savoir :

Coulonces.
La Lande-Vaumont.
Maisoncelles-la-Jourdan.
Neuville.
Roullours.
Tallevende-le-Grand.
Tallevende-le-Petit.
Trutemer-le-Grand.
Trutemer-le-Petit.
Vaudry.
VIRE (Chef-lieu).

TRUTEMER.

Trutemer, *Troitemerium*, *Troitemer*, *Troitemare*, qui se divise en Grand et en Petit-Trutemer, était un prieuré dépendant de l'abbaye du Plessis-Grimoult.

L'église du Grand-Trutemer est en forme de croix; un clocher sans caractère s'élève sur le transept nord. A l'Ouest existe un porche ogival.

Les murs de la nef présentent des arêtes de poisson et de petites fenêtres romanes du côté du Nord; quelques arêtes

se voient aussi du côté du Sud, mais des fenêtres carrées y ont été percées. Le mur de l'Ouest est moderne.

Le chœur offre, au chevet, deux lancettes arrondies au sommet et, du côté du Sud, une porte en accolade et une fenêtre tréflée, du XVe. siècle.

Le maître-autel présente des colonnes torses garnies de guirlandes de vigne; on y voit une descente de croix en bas-relief exécutée en bois.

La charpente du chœur est cintrée avec nervures en torsade.

M. Bouet signale encore, dans le transept sud, un assez bon tableau représentant une sainte famille. Ce tableau porte un écusson d'azur à 3 flèches liées d'un ruban de gueules. Sur un tombeau du chœur on distingue un écusson vairé.

Le seuil de la porte est formé d'une pierre portant un écusson au chevron accompagné de 3 roses et cette inscription:

CE • PRESENT • FET
PAR • DOMP • PIERRE BERARD.

dont la fin que voici se trouve sur un morceau formant une marche dans le cimetière:

SIEVR • PRIEVR • DRS • TR
OITEMBR • 17 • DEBRE • 1613

Voici quelques inscriptions relevées par M. Bouet dans la nef:

CY • GIS
LE • RE
P • CYP
RIEN •
LE • MO
INE • CO
RDELI
ER • MO
RT • LE
14 • AO
UST
1739
AGE
D . . . . .

CY GIST
LE CORPS
DE MET
RE • ISAA
C • VILLER
HUISSIER
ROYL SIE
UR DE SU
AX DECE
DE LE 4
AVRIL
1681.

CY • GIST
LE • CORP
S • DE BA
RBE • SAL
LES • FEM
ME • D • Me
ISAAC • V
ILLEROY •
HUISSIER
DECEDEE
LE 19 M
AY 1679

1599 • A
ESTE • ISI
INHUMER
CATERINE
ROGE

L'inscription suivante se trouve dans le sanctuaire :

HIC
IACET • D • AND
LE • MOINE • CAN
REG • PRIOR • DE
TRUTEMER • IN
UITA • SUA • CUR
AVIT • GENTEM
SUAM • AMPLIFI
CAVIT • TEMPL
UM • ET • ALTARE
PLENUS • DIER
UM • OBIIT • XV •
MAR • AN • 1733
PRIO • 52 ÆT 77
R • I • P • HOC • MO
RENS • PATRUO
POSUIT • S • LE • MO
INE LECTVS
SUCCESSOR

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le prieur du Plessis percevait les dîmes.

PETIT-TRUTEMER.

L'église du Petit-Trutemer, qui était comme la précédente à la présentation du prieuré du Plessis, est une des plus insignifiantes du canton.

Une fenêtre carrée, dans le mur occidental, porte la date 1770; dans celui du Nord, on voit une petite fenêtre en accolade; une autre fenêtre de même forme, au Sud; au bas de la nef, une porte ogivale à moulures toriques, sans chapiteau, et quelques autres détails sans intérêt, de la dernière période ogivale.

Le clocher, sur le centre de l'église, offre de petites fenêtres romanes qu'on ne peut voir que de l'intérieur.

La charpente de la nef, très-massive, est portée sur des poutres latérales.

On lit ce qui suit, sur Trutemer, dans un manuscrit de

la bibliothèque royale, intitulé : *Remarques sur ce qu'il y a de plus considérable dans les bourgs et paroisses de l'élection de Vire.*

« Ce prieuré ne vaut que 1,200 liv., parce que le prieur « du Plessis a les grosses dixmes de Trutemer dont le prieur « n'a que les verdages et les novales et 120 boiss. de segle « sur la grosse dixme, mais il a toutes les dixmes du Petit « Trutemer.

« Le prieur de Trutemer a un fief dans cette paroisse. — « Les héritiers d'Adrien de Banville en sont seigneurs et les « patrons honoraires, à cause de leur fief de Trutemer. Ils « y ont aussy le fief de La Fosse.

« Le sieur de l'Estangel y possède aussy le fief l'Estang « et le moulin de Brousses et le fief du Boscq.

« Le fief d'Enfernet y a une extension considérable. Charles « Du Bur, escuyer seigneur de Pertou, y possède aussi le « fief de Pertou. Il demeure dans cette paroisse, il porte « d'argent à 3 fasces d'azur. »

LA LANDE-VAUMONT.

La Lande-Vaumont, *Landa-Vaiman.*

L'église de La Lande-Vaumont est très-petite, en forme de croix, avec une petite tour en terre revêtue en essente sur le transept nord. On y voit une petite fenêtre romane au Nord de la nef, et à l'Est une fenêtre flamboyante à deux baies.

Un petit porche ogival correspond à la première travée du Sud. A l'Ouest il n'y a pas de porte, mais une petite fenêtre tréflée. Sur la fenêtre du transept, que la tour forme au Nord, on lit :

. . . CONSTRUCTA · A · S
CRISEL · RECTORE · NO
DESMONS

Dans le chœur est le tombeau d'un Julien Des Rotours.

La cloche porte l'inscription suivante :

JAY ETE NOMMEE GABRIEL JOSEPHINE PAR M GABRIEL FRANCOIS DES
BOTOURS DE CHAULIEU ET D. M. JOSEPHINE DU BUISSON DE COURSON
BENITE PAR M PIERRE M. R. J. C MAUDUIT J PORQUET C DUHAMEL
P. DUHAMEL M CHAMPION J AMAND M G

L'église de La Lande-Vaumont est sous l'invocation de saint Pierre ; le seigneur du lieu nommait à la cure, qui, avant la Révolution, dépendait du diocèse de Coutances.

MAISONCELLES-LA-JOURDAN.

Maisoncelles-la-Jourdan, *Mainuncellæ*, *Mansuacellæ Jordani.*

L'église de Maisoncelles ressemble beaucoup à celle de Trutemer-le-Grand, par sa disposition générale, par sa charpente cintrée et par son gable occidental reconstruit et percé d'un *oculus* de grande dimension.

Au Nord de la nef, M. Bouet a remarqué quelques pierres disposées en arêtes de poisson, et, au Sud, deux fenêtres ogivales bouchées. Le transept sud est éclairé par une fenêtre tréflée du XVe. siècle. On voit dans l'église cette inscription :

FAIT • PAR
MOY • IEA
N • IVHEL
FONDAT
EVR • EN • C
ETTE EG
LISE.

Ici sont représentés une enclume, des tenailles et un marteau.

Et dans le transept méridional l'inscription suivante :

TOMBEAU
DE DENIS
VAUTIER
FOND. DE
LA CONF.
DES SS SE
BA. ROCH
ET HUBERT
DEC. LE 20
AOUST
1707

Le clocher porte la date 1665 écrite sur la fenêtre du transept nord, au-dessus d'un écusson.

Les tombes suivantes se voient dans le cimetière :

ICI REPOSE LE CORPS DE MESSIRE
CHARLES AUGUSTIN VIEL
DE MAISONCELLES ECUYER
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET
MILITAIRE DE ST LOUIS ANCIEN CHEF
DESCADRON MAIRE DE CETTE COMMUNE
FRAPPÉ DE LA FOUDRE DANS L'EGLISE
DE CETTE PAROISSE LE 15 DE MAI
1828 (1)

A LA
MEMOIRE
DE MADAME
D'HERBIGNY
NEE
EUGENIE DUMERLE
DECEDEE
LE 19 FEVRIER
1846
AGEE DE 53 ANS

On voit aussi dans le cimetière un pupitre en pierre et une tombe avec un écusson sur lequel on lit : Michel Anger, en caractères gothiques.

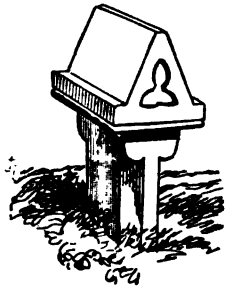

(1) Ecusson double d'azur à 3 croisettes, badelaire en cœur, de gueules à 3 quinte-feuilles, couronne de comte.

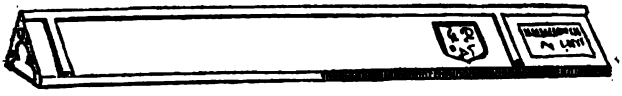

L'église de Maisoncelles est sous l'invocation de saint Amand. La cure était à la présentation du prieur du Plessis-Grimoult qui percevait les dîmes et faisait au curé une rente de 120 boisseaux de seigle et de 120 boisseaux d'avoine.

Cette commune, fort étendue, qui faisait partie du bailliage de Tinchebray, est arrosée par deux petites rivières qui prennent leurs sources à la butte de Brinbal, point culminant, commune de St.-Sauveur de Chaulieu, sur les confins du département de la Manche.

Une partie du territoire de Maisoncelles est jonchée de blocs de granite. Une de ces pierres a été signalée comme pouvant être un monument celtique.

La ferme du prieuré est à 1 kilom. S.-E. de l'église. A 1 kilom. N.-O on trouve le château, qui est ancien; on y voit une tour ronde et des pavillons du XVIIe. siècle.

ROULLOURS.

Roullours, *Rollos*, *Roulloux*, *Russolium*.

L'église de Roullours est en forme de croix : les deux transepts sont modernes.

Le chœur offre, du côté du Nord, deux lancettes tréflées; du côté du Sud, une fenêtre à deux baies tréflées, surmontées d'un trèfle.

La nef présente un petit porche du côté du Midi et est précédée, à l'Ouest, d'une tour moderne en bâtière, sans porte extérieure, sur une des fenêtres de laquelle est gravé le millésime 1669, date probable de cette construction.

Parmi les pierres tombales on en peut remarquer une

portant l'épitaphe d'un sieur DE THOURY, seigneur de Roullours, mort en 1660, et une autre de JACQUELINE DOESSY, sa femme, morte en 1627. La même famille possédait encore la seigneurie dans la seconde moitié du siècle dernier.

L'église est dédiée à saint Martin. Le prieur du Plessis nommait à la cure; le prieur curé percevait les dîmes.

Le prieuré de Roullours avait été fondé vers la fin du XIIe. siècle, par Richard de Roullours, seigneur du lieu, qui fonda aussi le prieuré de la Bloutière, près de Villedieu, dans le diocèse d'Avranches.

Cette paroisse, qui avoisine le faubourg de Vire, dépendait de la haute-justice de Vassy.

VAUDRY.

Vaudry, *Vallis darii*, *Valdereium*.

La nef de Vaudry est romane, bien conservée, et on y voit, du côté du Nord, un arc à claveaux séparés les uns des autres par un ciment épais; du côté du Sud, des fenêtres modernes ont été ouvertes.

Le chœur, moderne, porte la date 1787 sur une de ses fenêtres.

M. Bouet a déchiffré sur le pavé quelques inscriptions tombales remontant au commencement du XVIIe. siècle.

Dans le transept sud le rétable de l'autel offre un tableau peint sur bois représentant une descente de croix, et au-dessous un bas-relief représentant J.-C. entouré des instruments de la passion.

On trouve dans le cimetière, en avant de l'église, une belle croix de granit très-élancée portant cette inscription :

D'un côté.	Du côté opposé.
IEAN • SERARD	LE • 4 • 10^br^.
PBRE • CURÉ • DE • CE	DE • MAY
LIEU • MA • DONNER	1665
ET • FAICT • FAIRE • ICY	

A peu de distance de cette croix est une tombe de forme ancienne sur laquelle on lit l'inscription suivante :

PRIES • DIEU • POUR • CELUY • Q
MA • FAICT • METTRE • ICY • ET
POUR • F. MESGUET • REP
OSANT • EN • CET • ENDROIT. 1627

Sur le pied de cette tombe est un pupitre, placé de manière à ce que le lecteur soit tourné vers la croix. Au pied, de chaque côté, deux trous paraissent devoir servir de bénitier. On trouve souvent dans l'arrondissement de Vire des bénitiers semblables au bout des pierres tumulaires.

Le Seigneur de Vaudry était à la conquête de l'Angleterre en 1066, ainsi que l'atteste le poëte Wace dans les vers suivants :

Cil de . . . . . et de Lacie
De Valdairi (Vaudry) et de Tracie.

La terre de Vaudry, à laquelle étaient attachés les patronages de Vaudry et de Viessoix, appartenait, en 1242, à Thomas, baron de Coulonces. Sa fille vivait en 1277 avec Roger de Hotot, son mari.

Trois siècles après, Jeanne de La Haye, dont la mère était héritière des Hotot, apporta la terre de Hotot et celle de Vaudry, à son mari Adrien, sire de Bréaulté, vicomte de Meneval, châtelain de Neuville; elle décéda le 10 octobre 1545. La seigneurie de Vaudry fut ensuite vendue à Guillaume de Hallay, seigneur de Marville, qui l'échangea avec le sieur Du Rozel, abbé de St.-Sever, qui l'a transmise à ses neveux.

La famille Du Rozel est ancienne; elle figure dès le XIe. siècle, puis sous Philippe-Auguste. Les armes de cette famille se voyaient au Mont-St.-Michel parmi celles des gentilshommes

qui défendirent la place ; elles sont de *gueulles à trois roses d'argent.*

Du Rosel de Beaumanoir, capitaine de vaisseau, reçut Louis XV au Havre-de-Grâce où il commandait.

La famille Du Rosel a fourni deux lieutenants-généraux sous Louis XIV.

Charles Du Rosel, mentionné parmi les anciens nobles de la sergenterie de Vassy par Chemillard, eut plusieurs enfants, dont un, Guillaume Du Rosel, devint aide-major d'infanterie. Il laissa plusieurs fils : l'un mourut au service. Le troisième, Charles Du Rosel, qui vivait dans la seconde moitié du siècle dernier, seigneur et patron de Vaudry, Viessoix, Fontenermont, Chérencé-le-Héron, épousa Elisabeth de Bois-Yvon, fille du dernier seigneur de ce nom.

Plusieurs enfants naquirent de ce mariage.

La terre seigneuriale de Vaudry appartient encore à la famille Du Rosel.

Les Ursulines de Vire ont été fondées par une tante de Charles Du Rosel dont il vient d'être question.

NEUVILLE.

Neuville, *Nova villa.*

La paroisse de Neuville est tout près de Vire, comme la précédente ; la grande route allant de cette ville à Caen traverse son territoire.

La nef de l'église de Neuville est romane ; on y voit des pierres disposées en arêtes de poisson du côté du Nord, et les restes d'une porte très-simple, sous une petite fenêtre étroite qui peut bien remonter au XIe. siècle.

Du côté du Sud, la première travée de la nef est précédée d'un porche dont les archivoltes présentent des moulures multiples, quoique le granite ait été employé.

La tour, de même que la chapelle qui en occupe la partie inférieure, porte la date 1620, et pourtant le style ressemble beaucoup à celui du XIIIe. siècle. Ce n'est pas le seul exemple qu'on trouve dans l'arrondissement de Vire de cette imitation du XIIIe. siècle, à des époques récentes : comme on s'est servi du granite, et que, jusque dans le XVIIe. siècle, on a essayé de copier le style ogival, celui du XIIIe. a paru le moins difficile à exécuter, en se bornant à faire des tores et des chapiteaux unis.

On remarque la tombe suivante sous la tour :

TOMBEAU DE
DAMOISELLE
SUSANE LAIR
VEFUE DE
JEAN BAPT
LE CHARTIER
S^R. DU HOMME
DECEDEE LE
30 DE SEPT
EMBRE 1694
REQUIESCAT
IN PACE

Dans le chœur se trouvent les tombeaux suivants :

TOMBEAU
DE DISCREP
TE PERSON
NE · M^RE. JEAN
BAPTISTE LE CHARTI
ER · PRES^TRE
CURE · DE
NEUVILLE
DECEDE
LE 20 · JUIL
LET · 1707

TOMBEAU
DE M^R. JEAN ROGER CURE DE CRAN
DA LE 14 DOCTOBRE 1639
O DECE

On voit sur des tombeaux un ciseau de tondeur, une main bénissant, un calice, un écusson à trois étoiles, etc.

L'église de Neuville est sous l'invocation de Notre-Dame ;

l'abbaye de la Couture du Mans nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

A la sortie de Vire, à droite de la route, à 1 kilomètre Sud de l'église, est la cour de Neuville, dont l'entrée se trouve du côté opposé à la grande route. Cette construction m'a paru de la fin du XVIe. siècle. En avant, il existe une grande porte qui doit être à peu près du même temps.

Outre le château de Neuville, remarquable par son portail, son pont-levis et ses deux grosses tours, et le château de Tracy, dont les ruines étaient encore imposantes il y a quelques années et sur lequel on ne manque pas de documents historiques, il y avait, au siècle dernier, dans la circonscription de Neuville trois maisons distinguées : la Galonnière, la Butte et la Bassetière.

Le fief de Tracy était une châtellenie assez considérable d'où relevaient le fief de St.-Vigor, le fief de St.-Marie-des-Monts, le fief d'Espagne dans la paroisse de St.-Vigor-des-Monts, le fief Roussel dans la paroisse Ste.-Cécile.

Un troisième fief, celui de la Galonnière, relevait du roi. Ces trois fiefs appartinrent, au siècle dernier, aux héritiers du marquis de Renty, décédé sans enfants le 25 août 1756.

La seigneurie de Neuville a été possédée anciennement par la famille de Neël, dont plusieurs membres se sont distingués dans les armes. Le dernier de cette famille qui la posséda fut Robert Neël, décédé en 1654.

Après sa mort, les terres et seigneuries de Neuville furent décrétées, et Jean-Jacques de Renty, chevalier, seigneur de Renty, s'en rendit adjudicataire par décret de l'an 1671.

Il y avait à Neuville une chapelle de St.-Nicolas que les anciens titres qualifient de prieuré ou de maladrerie.

Jean des Chevaux, qui prend le titre de « *Miles et dominus* « *de ecclesia parochiali B. M. de Neuville et de Leprosaria* « *juxta Viriam*, » nomme à cette chapelle en 1464. M. Petite, dans un mémoire écrit de sa main, dit que de son temps le prieuré de St.-Nicolas, situé à Neuville, pouvait avoir 400 livres

de revenu; qu'une partie servait à payer les professeurs du collége de Vire, et que la nomination était alternativement aux échevins de Vire et au seigneur de Vire, et la collation à l'évêque de Bayeux; mais qu'un nommé Guezet s'en fit pourvoir en vertu des provisions de M. le cardinal Antoine, grand-aumônier de France, comme d'une maladrerie; qu'il en prit possession et obtint arrêt du conseil pour jouir de la moitié des revenus comme administrateur. Il est dit ailleurs que cette chapelle fut donnée, en 1666, aux chevaliers de St.-Lazare, ensuite réunie, en 1693, à l'Hôtel-Dieu de Vire, et depuis cédée à l'hôpital général de cette ville qui en possède le revenu. Cette chapelle fut interdite par M. de Luynes, évêque de Bayeux.

Parmi les curés de Neuville, on cite le célèbre Margarin de la Bigne. François Le Chartier, docteur en Sorbonne, curé de Neuville et doyen de Vire, fonda, en 1682, le collége de Vire et réserva par sa fondation l'instruction gratuite audit collége pour tous les écoliers de sa paroisse; en vertu de cette fondation, les régents étaient obligés de venir faire tous les ans un service en l'église de Neuville pour leur bienfaiteur (1).

Maître Nicolas Goutard, docteur de Sorbonne, curé de Neuville, fonda, en 1732, deux prix en chaque classe dudit collége, et en 1733 deux harangues dans les classes de réthorique et de seconde, et suivant les termes de ses fondations, le préfet et professeurs de réthorique et de seconde étaient obligés de venir tous les ans au mois d'octobre con-

(1) Son tombeau, qui était dans le cimetière, portait l'inscription suivante : *Tombeau de maître François Lechartier, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de Neuville, doyen de Vire, et fondateur du collége de Vire, de trois petites écoles, quatre lampes ardentes, et bienfaiteur des pauvres de Neuville, Campagnolles, Coulonces et Le Tourneur, décédé le dix-neuf mai* 1683. V. les notes manuscrites de l'abbé Béziers communiquées par M. Georges de Villers.

férer avec lui ou ses successeurs au sujet de ses donations.

Les principaux hameaux de Neuville sont le Gast, la Milouzière, la Sorière du Moulin, la Sorière du Perrey, la Grande et Petite-Herbelière, la Blanquaire, la Lande, la Papillionère, le Pont-Féron, Lerrevie-Buain, Maupas, la Mercerie et le Bois.

Neuville a une foire tous les ans qui se tient le lendemain de Saint-Nicolas, près du château; la paroisse relevait de la haute-justice du Beny.

VIRE (CHEF-LIEU).

Vire, *Viria, Castrum Viriæ.*

C'est au XIIe. siècle que Vire et son château acquirent quelqu'importance. « Dominant, dit M. d'Isigny, l'immense « fourré auquel son territoire a dû le nom de *Bocage*, Vire, « point central du Sud-Ouest de la province, offrit à ses « possesseurs une position forte et d'autant plus importante « qu'elle liait ou coupait au besoin le réseau presque circu- « laire des forteresses voisines. Son rapprochement à peu « près égal des deux mers et de la frontière du Midi, le « rendait en outre, sous la domination anglaise, une place « de sûreté contre les entreprises des Bretons et des Anglais « en même temps. Aussi Vire fut-il toujours regardé comme « un point essentiel pour la conservation comme pour la « conquête de la Basse-Normandie. »

On entre à Vire, en arrivant de Caen, par une belle rue régulièrement alignée (la rue du Calvados). On pénètre ensuite dans la ville, après avoir passé sous la porte du beffroi, dont une partie date de l'an 1480.

Anciennement trois autres portes principales donnaient accès à la ville; elles étaient munies d'un appareil imposant de herses et de ponts-levis. D'épaisses murailles, dont il reste

Bouet del.

BEFFROI DE VIRE.

encore quelques vestiges, défendues aux angles par de grosses tours à machicoulis, formaient, derrière de larges et profonds fossés, une enceinte continue sur un développement de près de 700 mètres (1).

Des porches garnissaient encore plusieurs maisons il y a vingt ans; il n'en reste plus aujourd'hui que deux ou trois.

L'église paroissiale de Notre-Dame fut d'abord une simple chapelle; bâtie au commencement du XIIe. siècle, sous le règne de Henri Ier., elle ne devint paroissiale qu'au XIIIe. siècle (1272). Elle est assez vaste et de plusieurs époques.

Dans son ensemble, la nef présente tous les caractères du XIIIe. siècle; on remarque seulement sous l'orgue des parties qui peuvent dater du XIIe. Les bas-côtés de la nef paraissent aussi du XIIIe. Les chapelles attenantes sont du XVe.

Il convient d'assigner la même date au chœur, à l'abside et à une partie des bas-côtés qui l'entourent. Le transept méridional, avec le portail qui en fait partie, doit être du XIVe. siècle ou de la fin du XIIIe.

On lit cette inscription sur une table de marbre au fond de la chaire :

CET OUVRAGE A ESTE
FAICT PAR LES SOINS
DE MAISTRE GUILLAUME
BOEVIN PRESTRE ANGEVINE
DE IEAN DE BANVILLE ES-
CUYER SEIGNEUR DE LA LONDE
PATRON DE BRETEVILLE
MAISTRE DES REQUESTES
DE MONS^R. LE DUC DORLEANS
ONCLE DU ROY LIEUTENANT
GENERAL DU BAILLI DE CAEN
AU BALLIAGE DE VIRE, MAIRE

(1) D'Isigny, *Essai sur la ville et le château de Vire.*

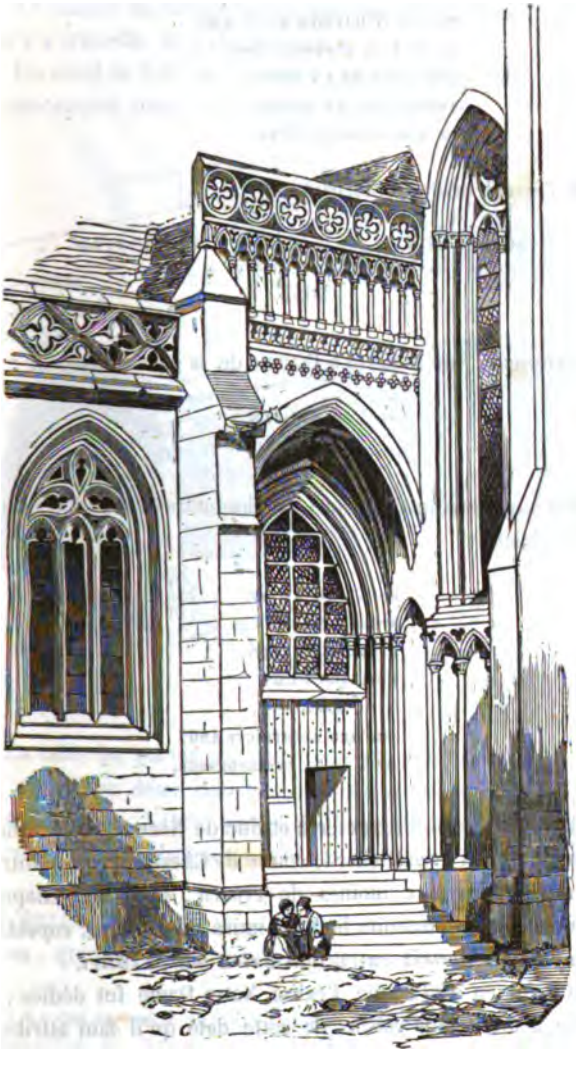

PORTAIL LATÉRAL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE VIRE.

ET IUGE POLITIQUE DUD^T. LIEU
ET DE IEAN BAPTISTE BROU
ARD SIEUR DE LA MOTTE
THRESORIERS EN LEGLISE
DE NOSTRE DAME DVIRE.

A l'extérieur de la sacristie :

DU . DON . DE . M . P . CASTEL . P . DOC.

1653

AUG^TIN.
EN 1764.

Extérieur. Sur la porte à l'Ouest de la grande chapelle :

ÆDIFICATUM
AN . M . DCCLXIV

Sur un contrefort au Nord du chœur, près la petite porte, à l'extérieur :

F. F. PAR M^R. LE
MAIRE, POLINIER
E, LANGLOIS, ET.
HUILLARD DAIGN
AUX, MARG^LLIER',
HERVIEU ARCHITECTE 1807
ET . . . . ENTREPRENEUR.

Henry Ier., roi d'Angleterre et duc de Normandie, donna, conjointement avec Richard, comte de Chester, l'église Notre-Dame de Vire aux moines de Troarn, avec une chapelle nouvellement construite hors les murs du château, *capellam temporibus nostris extructam extra muros castri.*

Ce fut en 1272 que l'église Notre-Dame fut dédiée, et c'est à des temps voisins de cette date qu'il faut attribuer les parties de l'église qui appartiennent au XIIIe. siècle.

Le chœur est moins ancien dans beaucoup de ses parties ; on y a travaillé de 1511 à 1533.

Un autel du XVe. siècle, ou de la première moitié du XVIe., existe encore dans la chapelle de la Vierge (1).

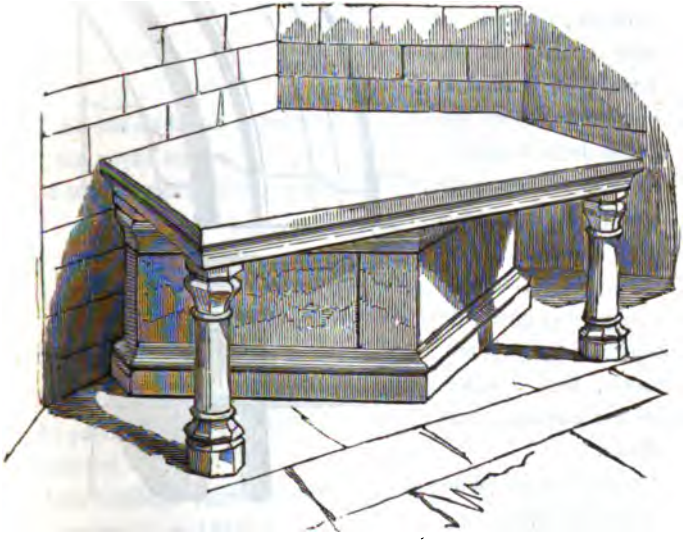

La table est portée sur un massif triangulaire et s'appuie en avant sur deux colonnes, disposition dont nous avons trouvé, dès le XIIIe. siècle, un exemple dans l'église de Norrey (voir la Statistique, t. 1er., p. 269).

L'ÉGLISE ST.-THOMAS, qui n'était plus, avant la Révolution, qu'une annexe de Notre-Dame, était, à cette épo-

(1) La clef de voûte de cette chapelle porte écartelé de France et de Dauphiné. On dit qu'elle a été bâtie sur un terrain concédé par Louis XI.

que, regardée comme la plus ancienne de la ville, d'après divers manuscrits que j'ai en ma possession; elle appartient, en effet, au style roman, et M. Bouet y a dessiné le chapiteau suivant qui paraît du XIIe. siècle. Le chœur, en style ogival, avait autrefois des bas-côtés. Cette chapelle contenait quelques fragments de boiseries de la renaissance, avec lesquels on a reconstruit une chaire.

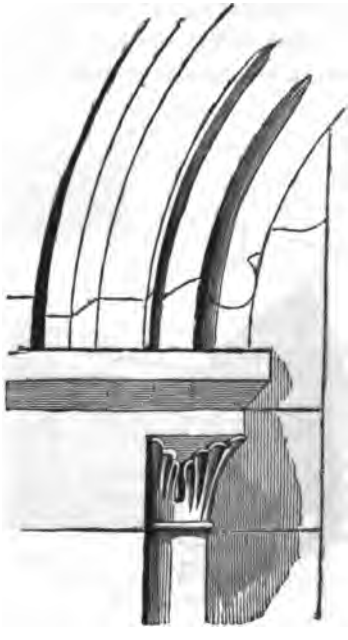

On y voit les tombeaux suivants :

TOMBEAU DE CATHERINE GOISDIER FONDATRICE DES ÉCOLES DE . VIRE DECEDEE LE 3 . JANVIER 1748 AGEE DE 80 . R . I . P

. . . . . .
DUMONT FONDAT EUR DE LA MESSE DITE A PRES LE PRONE DECEDE LE 10 DE NOVE MBRE 1710

TOMBEAU DE OSMETIN JOINEL BOURGOIS DE VIRE QUI DECEDA DE LA CONTAGION LE 26 SEPTBR

TOMBEAU
DE
DAM^lle CATHE
RINE CLOUET
EPOUSE DE
Mre JEAN
MONLIEN S^r
DE LA BASI
NIÈRE AD^at.
DECEDEE LE
18 AVRIL
1699

Au bas de la nef se trouve le tombeau d'un architecte.

On voyait encore, il y a peu de temps, auprès de cette église un tombeau cruciforme qui porte l'inscription suivante :

DAMOISELLE ANNE HALBOVT
FEMME DV SIEVR DE LA
BASSETIERE DECEDEE DE LA
PESTE LE 28 SEPTEMBRE 1629.

Cette inscription était accompagnée de deux écussons : l'un au chevron accompagné de 3 os ; l'autre, parti au premier du précédent, au deuxième d'un chevron accompagné de 3 molettes.

Ce tombeau vient d'être transporté à la chapelle St.-Roch, reconstruite en 1843 un peu plus près de la ville que n'était l'ancienne.

L'ÉGLISE SAINTE-ANNE, dans la partie basse de la ville, est moderne, sauf quelques traces du XVIe. ou du XVIIe. siècle ; elle n'a pas d'intérêt architectonique. Sur une table de marbre noir, on lit :

A LA MÉMOIRE
DE
L'ABBÉ R.-F. BAZIN
PREMIER CURÉ
DE CETTE PAROISSE
CHANOINE HON^re.

DE BAYEUX
NÉ LE 15 MAI 1763
DÉCÉDÉ
LE 1er. MAI 1846
DIEU NOUS AVAIT DONNÉ
EN LUI UN PASTEUR SELON
SON CŒUR.

On ne trouve pas l'église Ste.-Anne mentionnée dans le pouillé du diocèse de Bayeux, parce qu'elle dépendait du doyenné du Val de Vire qui, lui-même, faisait partie du diocèse de Coutances.

Il y avait autrefois, à Vire, trois couvents de femmes et deux d'hommes, savoir : les Cordeliers, établis en 1481 ; les Capucins, qui dataient de 1625 ; les Ursulines de 1631 ; les Bénédictines, de 1646.

Les bâtiments du couvent des Cordeliers furent achevés en 1491, et l'église fut consacrée, sous le titre de saint Michel, le 20 mai 1500, par Guillaume, évêque de Porphyre. Il est sorti de ce couvent plusieurs religieux distingués par leur érudition. En 1568, les Calvinistes firent mourir cinq religieux de cette maison et y firent de grands dommages. On lisait ce qui suit sur une poutre sculptée de l'église aujourd'hui démolie :

L'an mil cinq cent soixante-huit
Ce temple fut destruit;
L'an suivant, que l'on dit,
Langevin me restaurit.

L'hôpital général, auquel on accède par la rue tendant à Vassy et à Condé-sur-Noireau, fut établi l'an 1683.

L'hôtel-Dieu, qui avait été fondé vers le milieu du XIIe. siècle, fut occupé, en 1661, par des religieuses hospitalières.

Château. — La jolie place située près de l'église Notre-Dame occupe l'étendue de l'ancien château.

Ce château, reconstruit au XIIe. siècle par Henri Ier. et situé sur une presqu'île rocheuse, comme ceux de Falaise et de Domfront, était inaccessible de tous côtés, excepté de celui qui regarde la ville et par où le cap s'attache aux plateaux voisins. Mais un fossé profond et d'épaisses murailles, fortifiées par des tours, en défendaient l'approche. Deux de ces tours, qui flanquaient la porte d'entrée, avaient plus de 60 pieds de hauteur. On entrait d'abord dans une première enceinte où se trouvaient des logements et des écuries; plus loin était un second fossé avec un pont-levis, pour entrer dans la seconde enceinte, qui était garnie de bons murs avec trois tours. Il y avait entre les deux autres tours une chapelle dédiée à saint Blaise. A l'extrémité opposée et sur la pointe du rocher se trouvait le donjon, dans lequel on entrait par plusieurs degrés.

La plupart des fortifications ont été démolies en 1630, par les ordres de Richelieu.

Ce fut à la même époque que le donjon fut démantelé; il était divisé en quatre étages. Au rez-de-chaussée se trouvait un escalier maintenant complètement détruit, qui accédait au premier étage et à une galerie pratiquée dans l'épaisseur du mur, d'où partaient sans doute des escaliers tournants, donnant accès aux deux étages supérieurs. On remarque dans la partie des murailles qui répond au premier étage une vaste cheminée, près de laquelle était une fenêtre qui a été élargie long-temps après la fondation de la tour.

Au troisième étage sont deux fenêtres; le quatrième étage n'offre que des ouvertures étroites.

Les murs de ce dernier étage étaient beaucoup moins épais que les autres, de sorte qu'on avait pu ménager à l'extérieur de la tour et à un niveau correspondant au plancher, un trottoir. Ce trottoir est encore garni de consoles ou de longs modillons saillants, qui ont probablement supporté un mur en

encorbellement, de manière qu'il restait entre chacun d'eux une ouverture pour laisser tomber des pierres ou autres corps pesants sur ceux qui auraient tenté d'assaillir la tour. On trouve dans l'atlas de mon Cours d'antiquités monumentales une vue des ruines du donjon telles qu'elles existent aujourd'hui.

M. d'Isigny a, dans un mémoire remarquable sur le château de Vire, indiqué les principaux faits de l'histoire militaire de cette ville, depuis le XIIe. siècle. Durant les guerres de religion, la ville fut exposée aux ravages des Calvinistes. Elle fut prise et reprise plusieurs fois. Montgommery s'en empara, dès le commencement des troubles, en 1562; il pilla et enleva le trésor de l'église. Le duc d'Estampes la reprit sur Montgommery, et Montgommery s'en empara une seconde fois en 1563. La ville fut encore prise et pillée, pour la troisième fois, par Montgommery, en 1568.

Vire prit part aux troubles de 1639, qui agitèrent presque toutes les villes de Normandie, au sujet des va-nu-pieds.

Elle était menacée du pillage par l'armée du roi, sous les ordres de Gassion, qui venait pour punir ses habitants; mais elle en fut préservée par la prudence et la sage conduite de Philibert-le-Hardi, avocat du roi.

En 1759, un incendie réduisit en cendres une partie des faubourgs de Vire.

Nous avions beaucoup de notes sur Vire, mais nous passons rapidement sur l'histoire des villes, qui nous entraînerait trop loin et hors des bornes que nous impose notre titre : *Statistique monumentale.*

D'ailleurs M. Le Marchand, M. le docteur Mury et plusieurs honorables habitants de Vire, ont réuni de nombreux documents sur l'histoire de leur ville natale, et nous espérons qu'ils publieront le résultat de leurs recherches.

COULONCES.

Coulonces, *Coloncii*, *Oncoloncia*, *Colonce*.

L'église de Coulonces se compose, comme le plan ci-joint l'indique, d'un porche placé à l'extrémité occidentale, d'une nef et d'un chœur rectangulaires, avec une tour élevée sur la première travée du chœur. Elle offre un plan régulier et appartient en grande partie au XIIIe. siècle, sauf le porche.

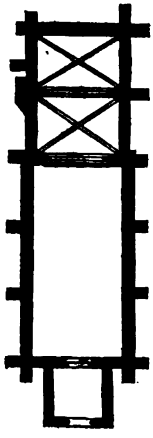

PLAN DE L'ÉGLISE DE COULONCES.

L'arc extérieur du porche est orné de chaque côté de trois colonnettes à chapiteaux tournés, supportant deux archivoltes à chanfrein droit. Cette description peut au reste s'appliquer à presque tous les porches des environs de Vire. Sous le porche est le bénitier, que l'on rencontre quelquefois dans cette contrée placé ainsi à l'extérieur.

La porte d'entrée sous le porche est des plus simples, ce qui est encore habituel dans cet arrondissement. Le gable occidental de la nef était percé de deux lancettes surmontées d'un oculus, lorsque l'établissement du porche a fait boucher ces ouvertures. La nef se compose de trois travées; elle a conservé ses fenêtres-lancettes du côté Nord, mais au Sud on les a remplacées par des fenêtres à doubles baies. Les deux premières se composent de deux ogives sous une plus grande, mais elles ont une double archivolte de chanfreins creux, ce qui pourrait les faire reporter au XVe. siècle. La troisième fenêtre est flamboyante. La charpente de la nef est fort belle. Le

chœur est orné de colonnettes à chapiteaux à crochets et offre de belles voûtes; les fenêtres du Midi sont flamboyantes (1), mais au Nord ce sont encore les fenêtres primitives, à meneaux bifurqués comme les deux fenêtres refaites à la nef, mais à chanfrein droit et n'ayant qu'une seule archivolte. Au Sud du chœur est une petite porte ogivale à colonnettes avec bases sans chapiteaux.

Le clocher offre deux étages au-dessus du chœur : le premier est éclairé de meurtrières sous de grands arcs fort simples, sans base ni chapiteau. L'étage du beffroi présente sur chaque face une ogive dont le fond de l'embrasure est occupé par deux fenêtres tréflées très-allongées; le tout est couronné d'un toit en essente et ardoise. L'escalier du clocher, placé au Nord, a son entrée contre le second pilier du chœur et présente une assez grande saillie à l'extérieur.

Au bas de la nef, sous la corniche, est une petite fenêtre carrée (environ 2 pieds); déjà plusieurs fois nous avons rencontré des fenêtres semblables au point de jonction du chœur et de la nef. A St.-Jean-le-Blanc, une fenêtre est placée aussi entre chœur et nef, mais fort bas, et pourrait avoir quelque rapport avec ce que les Anglais appellent *low side window*. Tous ces exemples et plusieurs autres sont placés au Sud, et servaient peut-être à éclairer soit une tribune, soit un jubé. Les autres constructions modernes sont deux grands contreforts au Nord du chœur et une porte nouvellement percée au Sud de la nef.

Voici quelques-uns des tombeaux que l'on voit dans le sanctuaire :

(1) Celle du sanctuaire porte la date M.V^cc^XX (1520).

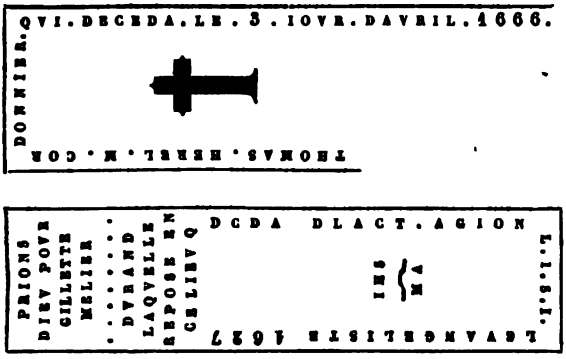

Il est probable que ces pierres ont été changées de place, autrement on ne s'expliquerait pourquoi le cordonnier Herel aurait été enterré dans le sanctuaire. Les instruments de l'état du défunt sont représentés sur son tombeau.

De même sur l'autre on voit des ciseaux. L'indication de la contagion de 1627, dont fut atteinte la défunte Durand, est aussi à remarquer.

Plusieurs tombeaux de cette église et de celles des environs présentent des bénitiers à leurs extrémités, comme en Bretagne.

L'église de Coulonces était sous l'invocation de saint Gilles; le seigneur nommait à la cure. Dans l'origine, la cure se divisait en deux portions qui avaient été réunies dès l'an 1665.

Château.—Sur le bord de la route de Vire à Villedieu, au bord d'une pièce d'eau, est la cour de Coulonces, construction de la renaissance, en avant de laquelle est un colombier et une chapelle en style du XIIIe. siècle, mais dont, à une époque plus récente, on a rebâti le mur du Nord et le gable de l'Ouest, qui n'offrent qu'une simple muraille avec quelques traces d'une litre. Au bas de cette chapelle, du côté méri-

dional, se trouve la porte d'entrée de l'époque de la renaissance, surmontée d'une niche accompagnée de cariatides en bas-relief et d'ornements d'une grande richesse. Du même côté, la chapelle est éclairée par deux lancettes simples et élégantes, et à l'Est par une fenêtre à trois baies qui a perdu toute sa partie supérieure lorsque le pignon a été détruit pour faire place à un toit à croupe. Au milieu de ce toit est un petit édicule octogone à deux étages. Toutes ces constructions forment un ensemble des plus pittoresques. Dans la chapelle est une jolie vierge gothique assise sur un pliant; on dit qu'il y en avait une semblable dans l'église paroissiale, mais qu'elle a été enterrée dans le cimetière.

« Ce petit château était le siége d'une baronnie qui fut « érigée en 1336 en faveur de Jean de Villiers, de laquelle les « fiefs de Vaudry, de Viessoix, d'Estouvy, de Bordeaux, « d'Asnebec, de Margueray et de St.-Aubin-des-Bois dé- « pendent noblement : le fief de Martilly en St.-Martin de « Tallevende y est réuni, et il a des extensions dans cette « paroisse, dans celle de Tallevende et de St.- Manvieu.

« Le fief et terre de Coulonces estoient autrefois possédés par « une famille du même nom. Il entra en celle de Villiers, en- « suite en celle de la Haye, de Tournebu, de Bordeaux, « d'Assy-le-Cornu et de Livet. — L'Histoire de France nous « apprend que M. Jean de La Haye, baron de Coulonces et « capitaine ou gouverneur de la ville de Villaine-la-Juhel au « pays du Maine, servit utilement le roi Charles VII dans les « guerres qu'il eut contre les Anglois, et qu'il fut un de ceux « qui contribua le plus au gain de la bataille de Gravelle, dans « laquelle le seigneur de La Pole, frère du duc de Suffolk, fut « défait et pris prisonnier par Jean de Harcourt, comte d'Au- « male, et Ambroise de Loré, en 1422. — Ce même Jean de « La Haye, baron de Coulonces, ayant appris que les Anglois, « après avoir été forcés de lever le siége du Mont-St.-Michel,

« en 1423, s'estoient retirés à Ardevon où ils avaient fait faire « une bastille, et qu'ils en étoient sortis pour ravager le pays, « il les alla attendre entre leur fort et le Mont-St.-Michel, où « il les défit entièrement, en tua 240, en prit plusieurs pri- « sonniers et entr'autres un chevalier anglois nommé Thomas « Bourdet. Ce baron fut tué quatre ans après, en 1427, avec « les seigneurs de la Hunaudaye et de Chasteaugiron, dans la « grève qui est entre la ville d'Avranches et le Mont-St.- « Michel, en combattant avec beaucoup de valeur contre le « sieur de l'Escalle, qui conduisoit des vivres aux Anglois qui « avoient assiégé Pontorson.

« Dans cette même paroisse, il y a encore les fief et terre « de Bordeaux, qui ont donné ou pris leur nom d'une famille « considérable dont les biens sont entrés dans la famille de « Varinier.

« François de Bordeaux, sorti de cette famille, baron de « Coulonces et conseiller au Parlement de Rouen, fut en- « voyé, en 1518, en ambassade avec le comte de Guéras, « par François Ier., vers Joachim, marquis de Brande- « bourg, pour arrester les pactions du contrat de mariage « de Renée de France, sa sœur, avec Joachim, fils aîné de « ce marquis, et, dans la même année, il fut encore en- « voyé, avec le même comte de Guéras, vers Albert, électeur « de Cologne, en qualité d'ambassadeur, et ensuite fait, par « le même François, président au Parlement de Normandie, » en 1519. »

(Extrait d'un manuscrit déjà cité.)

SAINT-MARTIN DE TALLEVENDE.

Tallevende, *Taleventum.*

On remarque à l'église de St.-Martin de Tallevende un porche, à l'Ouest, ressemblant beaucoup à celui de Coulonces.

La nef montre encore quelques fenêtres en forme de lancettes.

Le clocher, en bâtière, est établi sur une chapelle formant transept du côté du Nord et communiquant avec la nef par une arcade.

Les fenêtres du beffroi sont assez belles et ressemblent beaucoup à celles du clocher de N.-D. de Vire.

On voit dans la nef les tombeaux de plusieurs curés du XVIIe. siècle, entr'autres celui du fondateur de la confrérie du St.-Sacrement, mort en 1681.

Les panonceaux des torches sont assez bien peints.

Voici l'inscription d'un des tombeaux du chœur :

TOMBEAU DE
MAITRE URBAIN
FRAN^ÇS. MONLI-
EN S^R DE LA
FAUVELIERE
DOCTEUR EN TH
EOLOGIE CURE
DE CETTE PARO^SE.
DOYEN RURAL
DU VAL DE VIRE
BIENF^TR. DES
PAUV^RS. DONA-
TEUR DE LA
SACRISTIE
CONTRETABLE
CHAIRE ORNE-
MENS ETC. DE
CETTE EGLIZE
DECEDE LE 8
JUILLET 1753
AGE DE 71 ANS.

Le rétable et la chaire mentionnés dans cette épitaphe sont assez beaux.

Voici une autre tombe placée dans la chapelle sous la tour.

T . DE . F
P . C . DE
Z . DVP .
D . L . XV
DE . S° .
1647.

L'église est sous l'invocation de saint Martin ; l'abbaye de St.-Sever nommait à la cure.

Cette paroisse et la plupart de celles qui vont suivre dans le canton de St.-Sever, faisaient partie du diocèse de Coutances avant la révolution de 1789.

SAINT-GERMAIN DE TALLEVENDE.

La façade occidentale et le clocher de l'église de St.-Germain de Tallevende ont été bâtis il y a un demi-siècle. La porte est démesurément haute.

L'église est en forme de croix, avec quatre petites chapelles aux points de jonction de la nef et des transepts.

Tout le côté Nord, sauf une fenêtre en lancette dans le chœur, et le côté Sud de la nef, sont modernes. Le transept Sud montre une fenêtre flamboyante, et dans le mur de l'Ouest une fenêtre portant la date 1655 avec ces mots : CHARITATE PUBLICA.

Une inscription difficile à lire se voit aussi sur une petite porte.

Enfin le chevet de l'église était percé d'une fenêtre à

deux baies très-élancées surmontées d'un quatre-feuilles.

Voici les inscriptions de deux tombes à l'intérieur du chœur :

TOMBEAU	TOMBEAU DE
CLAUDE JEAN . B . IO	. . . . . CLAVDE
SEPH DE LA CROIX	DE LA CROIX
DUFAY.	. . . . .
MESNIL BACON DU	. . . . .
MONTIER LA MON-	DVMESNIL
TAI . . . . ET CHATEL	DV MONTIER
LENIE.	ET DV FAY
. . . . .	. . . . .
DES PAR. DE S. GERMAIN	. . . . . DES
ET S. MARTIN DE TAL-	PAROISSES DE
VENDES.	ST. GERMAIN
.	ET ST. MARTIN
(Le reste est caché par	DE TALVENDE
le lutrin,)	DECEDE . . . . .
.	. . . . .

On lit sur la porte du transept nord :

DU DON DE DEMELLE,
M. ANNE DESMORTREUX
AN 1831.

Le rétable du maître-autel, celui du transept méridional, la chaire et l'aigle, sont d'un grand effet, mais d'une exécution grossière.

Le petit autel placé dans l'angle entre la nef et le transept méridional, a un assez bon devant-d'autel représentant l'Annonciation. Le tableau du rétable est fort curieux.

Au bas du tableau est un homme à son lit de mort; sur son bonnet est écrit : TIMOR . DEI ; il a pour oreillers, CHARITAS SPES et FIDES ; pour matelas, BONA OPERA et BONOR COGITATIONES; au pied du lit, IVSTITIA. Il tient étendu sur son lit une banderolle sur laquelle on lit : MISEREMINI . SALTEM . VOS . AMICI . MEI. Il est assisté de trois dominicains : l'un tient un livre ouvert, l'autre un cierge de cire jaune, le troisième le bénitier et le goupillon. Au-dessus du mourant,

S. MICHAEL tient le glaive suspendu, tandis qu'un démon souffle à l'oreille du moribond une pensée de désespoir : PECCASTI . NON . SPERES . VENIAM; mais le mourant s'adresse à la Sainte Vierge : MARIA . TV . NOS . AB . HOSTE . PROTEGE . ET . HORA . MORTIS . SVSCIPE.

4. Au pied du lit se tient un évêque, le patron du mourant (PROTECTOR), qui s'adresse aux saints : SUBVENITE . SANCTI . DEI.

5. A la tête du lit l'ange gardien (CVSTOS) s'adresse aux anges : OCCVRRITE . ANGELI . DOMINI.

Les saints et les anges adressent les prières suivantes à la Sainte Vierge.

6. Le groupe des saints :

SVCCVRRE . MISERO . SCTORVM . MATER .

7. Les anges :

IVVA . PVSILLANIMEM . ANGELORVM . REGINA.

La Sainte Vierge (REGINA CŒLI) s'adresse à son fils : RESPICE . FILI . VBERA . QVI . TE . LACTARVNT ; et à Dieu le Père : PATER . RESPICE . FACIEM . CHRISTI . TUI ; et au Saint-Esprit : DEVS . ECCE . QVEM . AMAS . INFIRMATVR.

14. Jésus-Christ, tenant à la main une croix de triomphe, montre ses plaies à son père : PATER . RESPICE . VVLNERA . MEA.

Le Père dit à son tour au Saint-Esprit : VENIT . TEMPVS . MISERENDI . EJVS.

Puis ils s'adressent à la Sainte Vierge :

Le Père : FIAT . TIBI . SICVT . VIS

Le Fils : MATER . MEA . FIAT . TIBI . SICVT . VIS

15. Le St.-Eprit : SPONSA . FIAT . TIBI . SICVT . VIS.

Dans l'espace au-dessus du groupe d'anges, on lit : PER . HANC . NOS . AD . DEVM.

Et au-dessus des saints : PER . HANC . JESVS . AD . NOS.

Je reproduis les numéros qui accompagnent les groupes.

Dans le transept Sud, sont deux assez beaux drapeaux

de procession : l'un rouge, avec broderies représentant les litanies de la Sainte Vierge; l'autre blanc à croix rouge.

Dans le cimetière on lit cette épitaphe :

CI GIT FRANCOIS AMBROISE COMTE DE
PERCY CHR. DE ST. LOUIS A 26 ANS
PAR LE VOEU DE SES CAMARADES,
SA VERTU NA PAS MANQUE A SON NOM,
ET SA MORT CHRETIENNE A ENCORE
AJOUTÉ A LESTIME QUAVAIT INSPIRE
SA VIE IL SEST ENDORMI DANS
LE SEIGNEUR LE 29 9BRE 1845
PRIEZ PAR LUI.

Le manuscrit que j'ai déjà cité donne les renseignements suivants sur la paroisse de Tallevende il y a un siècle et demi.

« Tallevende est une des grandes paroisses de l'élection de « Vire ; elle a près de 6 lieues de circuit.

« Elle contient environ 700 feux et 5,500 personnes, dont « il y en a 38 ecclésiastiques et 20 nobles.

La moitié du terroir n'est que médiocrement bon ; l'autre « moitié est rendu fertile par quantité de fumier qu'on y « transporte de Vire, dont elle est voisine. Ce qui fait que le « fumier dont on ne fait point de cas dans les autres villes, « vaut à Vire 60 sols et 4 livres la charretée.

« La principale richesse de cette paroisse consiste en plans « de pommiers, qui rapportent quantité de cidre. Elle est « arrosée par les rivières de Vire, de Viresne et de Dathie.

« On tient par tradition qu'on y faisait autrefois les pots « de terre qu'on fait à présent dans la paroisse de Ger, élec- « tion de Mortain, dont on se sert pour transporter les beurres « d'Isigny à Paris, qu'on appelle encore aujourd'hui, pour « cette raison, pots de Tallevende.

« Cette paroisse paye de taille ordinaire 8,169 livres.

« L'abbé de St.-Sever est patron de la cure de cette pa-

« roisse, qui vaut environ 2,500 livres de rente, quoique l'ab-
« baye de St.-Sever y prenne les deux tiers des grosses dîmes.

« Il y a plusieurs fiefs, qui sont : les fiefs de la Ruaudière,
« du Rocher, du Fay, de Montegu, du Mesnil-Bacon, de
« Crépon, de la Pinsonnière, de la Tessonnière, de Lezerie.

« La baronnie de Coulonces et celle de Landelles, et le fief
« de Loraille, dont le chef est dans la paroisse de St.-Manvieu,
« et le fief de l'Abbaye-Blanche y ont aussi des extensions.

« Les familles nobles de cette paroisse sont : de Campion,
« qui porte pour armes au lion rampant d'or, armé et lam-
« passé de gueules ; de La Croix, de Collardin. »

Il y avait à St.-Germain de Tallevende un joli château moderne qui a été démoli il y a quelques années.

MM. de La Croix de Tallevende sont morts célibataires à Bayeux, où ils s'étaient fixés depuis la Révolution. Leur sœur, Mme. de Milly, vient aussi de mourir : c'était la mère de mon ami M. A. de Milly, littérateur distingué, auteur de plusieurs ouvrages et membre de la Société française pour la conservation des monuments.

CANTON DE ST.-SEVER.

Le canton de St.-Sever se compose de 18 communes, savoir :

Annebecq.	Mesnil-Robert.
Beaumesnil.	Pleinesœuvre.
Campagnolles.	Pont-Bellenger.
Champ-du-Bout.	Pont-Farcy.
Clinchamps.	ST.-SEVER (chef-lieu).
Courson.	St.-Aubin-des-Bois.
Fontenermont.	St.-Manvieux.
Le Gast.	Ste.-Marie-Outreleau.
Landelles.	Sept-Frères.

Boisbenâtre, qui faisait autrefois partie du canton, en a été distrait et réuni à une commune voisine de l'arrondissement de Mortain.

Je vais parcourir ces diverses communes en commençant par celles qui se trouvent au midi de la route allant de Vire à Villedieu.

SAINT-MANVIEU.

St.-Manvieu, *Sanctus Manveius.*

L'église de St.-Manvieu, qui faisait anciennement partie de l'évêché de Coutances, est en forme de croix.

La tour en bâtière s'élève sur le transept nord; elle est éclairée, à l'étage du beffroi, par deux lancettes tréflées encadrées dans un cintre. La chapelle du transept nord, sous cette tour, communique à la nef par un arc ogival porté sur des colonnes à *chapiteaux tournés.*

Le transept méridional, communique avec la nef par une grande arche portant cette inscription :

Me. ESTIENNE . DU
HAMEL . CURE
D . C . LIEU . 1687.

On y voit une statue de la Sainte Vierge en style gothique, et il est éclairé au Sud par une fenêtre flamboyante à deux baies.

Le maître-autel a pour tableau une Adoration des bergers assez bonne, mais en mauvais état. Le tabernacle avec cariatides paraît du commencement du XVIIe. siècle.

La sacristie, placée à l'Est, est recouverte d'un toit en pyramide octogone. A l'Ouest existe un porche n'ayant d'ouverture que sur les côtés, sous lequel on voit un bénitier de grande dimension porté sur quatre colonnettes.

La charpente du chœur est assez belle et ressemble à celle de Landelles.

Voici quelques-uns des tombeaux :

CI GIST LE CORPS
. . . . . .
MARIE DE LONL
. . . . VEUVE DE
ALEXDRE. ACHARD.
. . . . . .
. . . . DE CE L
IEU DCDES. LE 26
MAY 1722 AGEe
DE 24 ANS REQUI
ESCAT IN PACE.

CY GIST LE CORPS
DE . . . CHARLE
ACHARD CHES.
. . . . . .
DE CE LIEU ET
. . . . . .
DCD. LE 9 DE 9BRE
1720
AGÉ DE 49 ANS
REQUIESCAT
IN PACE.

C. G. L. C. D. N. HMD.
ALDRE. ACHARD
CHR. S. E. P. D. C. L.
DDE. L. 19 D. 1704
P. D. P. L. R. D. S. A.

—

Ci-gît le corps de noble homme Alexandre Achard, chevalier, seigneur et patron de ce lieu, decedé le 19 décembre 1704. Priez Dieu pour le repos de son âme.

TOMBEAU
DE MES.
JEAN . CHA
TEL . PTRE.
LICENTIE
ES . LOIX
CURE . DE . CE
LIEU . DE . CE
DE . LE . 15
MARS . 1758
AGE . DE . 56
ANS REQUI
ESCAT . IN
PACE . F . F-S.
PAR . LES . SRS.

LE. CHAT.
SRE. NEREOX

TOMBE
AU . DE .
PIERRE
LE FRAN
CGOUS
DANER
JE . DCD
LE . 14 .
AOUST
1654.

M : GILLES :
DAVLNER
Y IH
1624 MA

—

Au milieu de cette inscription est un calice.

Au haut de la nef est un tombeau du XVIIe. siècle d'un commissaire d'artillerie, avec armoiries formées de canons et de boulets.

L'église de St.-Manvieu est sous l'invocation de St.-Pierre. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

La famille Achard de St.-Manvieu possède encore la terre seigneuriale et le château.

CHAMP-DU-BOULT.

Champ-du-Boult, *Campus Beloy.*

L'église de Champ-du-Boult est en forme de croix. Elle a un porche ogival avec charpente cintrée.

Un clocher moderne en bâtière s'élève sur le transept nord. Ce transept communique avec la nef par une arche ogivale à chapiteaux tournés.

Entre le chœur et la nef existe un arc ogival d'une très-grande ouverture, comme il est rare d'en rencontrer dans l'arrondissement de Vire.

Au sud du chœur est une fenêtre flamboyante à deux baies.

L'église est entièrement pavée de tombes de granit très-grossières ; plusieurs n'offrent qu'une croix sans inscription.

Voici quelques-unes des inscriptions que M. Bouet y a recueillies :

CY GIT
LE
CORPS DE M^r.
GILLES
MARIETTE LES
LAVRIERS EN
SON VIVANT
ARCHITECTE
ENTREPRENE
UR DECEDE LE
PREMIER IOUR
DE MARS 1759
USÉ DE MAL
ET AAGE DE
61 ANS PRIEZ
DIEU POUR
LE REPOS DE
SON AME
PATER AVE

CY GIST M GILLE LOUIS LAURENCE
EN CAMPAGNOLLES
GRAND . . . . . AULX
EAUES ET FORESTS
DE LA VICONTE DE
VIRE DECEDE LE 8
MARS 1640.
DES MENIS
DE CHAMP DU BOULT . PATRON . DU . MT

TOMBEAV . DE
M^RE. P^RE. LE . CH
APPELAIN .
PBRE . CVRE . DE .
CE . LIEV . DECE
DE . LE 6 . DE
7.BRE 1688.
O . ETERNITE
DE . BONHEVR
O . ETERNITE
DE . MALHEVR
LE . SAGE . Y
PENSE
LE . FOL . NY .
PENSE
O . ETERNITE

Pierre Le Chapelain, conseiller au bailliage de Vire, était seigneur de Champ-du-Boult au XVIIe. siècle.

On voit le tombeau suivant dans la nef :

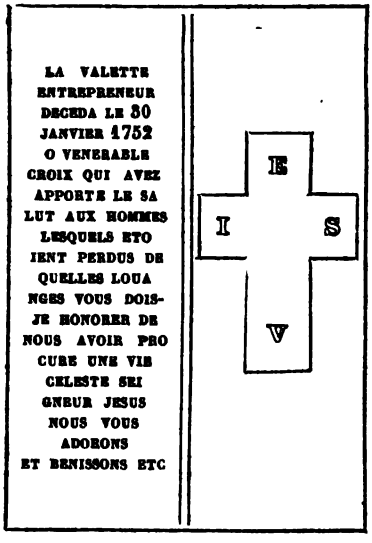

Champ-du-Boult faisait partie du diocèse de Coutances. L'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

L'abbaye de Mont-Morel nommait à la cure.

LE GAST.

Le Gast, *Gastum.*

M. Bouet analyse ainsi l'église du Gast :

Eglise cruciforme.

Clocher en bâtière, placé à l'Ouest, précédé d'un arc saillant formant porche, et dont la base est isolée sur trois côté ouvrant sur la nef par des arches ogivales.

Le reste de l'église est moderne. Sur la fenêtre terminale du chevet, qui est une moitié d'octogone, on lit :

M . IEAN . BAPTISTE . DE
LA . COVRT . C . D . C . 1695.

Cette église est entièrement pavée en tombes du XVIIe. siècle. En voici quelques-unes.

La suivante est sous la tour :

CY GIST LE CORPS DE NICOLAS LAURENT S^R. DE
ET IEAN BAPT. SON FILS S^R. DE LA
BACHELERIS DECEDE LE I AVRIL
LAPAIRIS DECEDE LE 15 .....

On voit dans le chœur les tombes suivantes :

M . IEAN . LIOULT . PBRE CURE DU GAST DECEDE LE 2 IANUIER 1730 REQUI ESCAT IN PACE AMEN	GILES . PAUL DE . SIMONS . ESC UYER . SEIGNEUR . ET . PATRON DU . GAST . DE . LA LANDE . VAUMONT . DE . LA . CHAPELLE . S. MAUR. ETC. DECEDA . LE 30 . IUIN . 1709	VENERABLE IEAN . BAP^T . D LA COVR PBRE . CVRE DE . CE . LIEV DECEDE . LE 15 . IVILLET 1712 . PRIES DIEV . POVR LVY.

La base de la croix du cimetière est d'une forme très-commune dans ce pays, et dont voici le dessin.

Les fonts, comme plusieurs autres de la contrée, tiennent beaucoup du style gothique; mais, je crois, ne sont pas anciens.

Le Gast faisait partie du diocèse de Coutances et du doyenné de Montbray.

L'église est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Le seigneur nommait à la cure.

La paroisse contenait 250 feux au siècle dernier et environ mille habitants : aujourd'hui la population s'élève à 979 individus.

Le territoire du Gast est situé dans la formation granitique. Une partie de la population est occupée à tailler cette pierre, que l'on exporte à Paris, à Caen et ailleurs, pour les trottoirs des rues et les soubassements des maisons.

Pierre couplée. — Dans un bois situé sur le territoire du Gast, il existe une pierre vulgairement connue sous le nom de *Pierre couplée* et dont on a voulu faire un monument druidique : je crois que c'est tout simplement un monument de la nature. Seulement des traditions de trésors enfouis se rattachent à cette pierre comme à d'autres qui ont été très-anciennement respectées, et comme elle a dans le pays une grande réputation, je vais reproduire la description qu'en a donnée, avant ma visite, M. Vaugeois, dans le t. II de la Société des Antiquaires de Normandie.

« La *Pierre couplée* est d'un granit gris-bleuâtre, à grain fin, très-compacte et très-beau. Sa direction sur la longueur, est du Nord au Sud. Elle est un peu inclinée vers le Sud. Sa longueur (avant qu'elle fût coupée) était de 32 pieds.

« Elle a 10 pieds 1/2 de largeur moyenne.

« Son épaisseur est de 12 pieds 1/2.

« Le dessus présente une surface plane, mais inégale et irrégulière.

« Il n'y a ni bassins, ni rigoles, ni enfoncements remarquables.

« Des noms de curieux sont gravés sur cette face supérieure.

« Cette masse énorme est soutenue en l'air par deux blocs d'une moindre dimension, placés au Nord et au Midi, et à 7 pieds de distance l'un de l'autre.

« Ces deux blocs, qui portent sur la terre sous l'épaisseur de la pierre principale, laissent entre eux, du côté de l'Est, un intervalle ouvert de 7 pieds de largeur.

« Du côté de l'Ouest, un troisième bloc, qui se trouve placé en travers, s'élève aussi sous la pierre; mais il s'en faut de quelques pouces qu'il n'y touche. Seulement, il est à remarquer que sa partie supérieure se termine en pointe, et qu'à ce moyen il existe de chaque côté entre ce bloc et les deux autres qui servent de supports, deux espaces vides, à peu près triangulaires; l'un de ces trous, celui du côté du Midi, est suffisant pour y laisser passer un homme.

« Il résulte de la position de ces blocs, et de celle de la pierre qui est au-dessus, *une loge ouverte à l'Est*, large de 7 pieds, et qui a aujourd'hui 4 pieds 8 pouces d'élévation à l'entrée, sur 4 pieds et demi de profondeur; c'est-à-dire que l'ensemble présente exactement tous les caractères réunis du dolmen simple, monuments que, depuis quelques années, on a reconnus en tant d'endroits, et que l'on ne remarquait pas auparavant, parce que l'attention ne s'était pas encore portée en France sur ces objets vénérés par nos pères. »

FONTENERMONT.

Fontenermont, *Fons Hermandi.*

L'église de Fontenermont a la forme d'une croix. Un petit porche est ouvert sous un clocher en bâtière.

Une fenêtre tréflée existe de chaque côté de la nef.

Le chœur est à chevet droit et à fenêtres cintrées modernes et basses; on y voit un autel à colonnes torses ornées de vignes dans lesquelles sont des enfants et des oiseaux.

La tombe suivante se trouve encore dans le chœur :

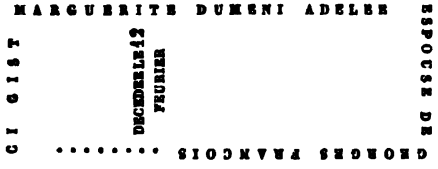

La tombe voisine, qui, probablement, est celle de Georges François. . . . . , époux de Marguerite Dumenil Adelée, porte la date de 1766.

Fontenermont faisait partie du diocèse de Coutances et du doyenné de Montbray.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure.

SAINT-AUBIN-DES BOIS.

St.-Aubin, *Sanctus Albinus.*

L'église devait autrefois se composer d'une nef et d'un chœur assez grands, séparés l'un de l'autre par la base du clocher. Mais, à une époque déjà ancienne, on a détruit la

nef et bâti un nouveau chœur, en faisant de l'ancien la nef de la nouvelle église.

Le chœur actuel est presque neuf et se termine à pans. Il ne contient de remarquable qu'une inscription sur une table de marbre blanc appliquée à l'intérieur contre le mur méridional :

A. M. D. G.
MAGISTER SIMON DV VAL PBER CONSTAN', EX
PAROECIA ST ALBINI ORTVS, CANONIC' S VESSION'
ET IN COLLEGIO, BELLOVACO PARISIIS DOCTOR
ET PROFESSOR, MORIENS TESTAMETO RELIQVIT
VNV PRÆDIV QD NVNCVPATVR VILLA DV HAMEL
SITVM IN PAROCHIA ST. GEORGII DE LIVOYE, PRO
FVNDATIONE VNIVS CAPPELLANI PERPETVI QVI
V MISSAS PER HEBD. SCILICET DIE DOMINICA
DIEBUS FESTIS ET CÆTERAS ALIIS DIEB' IN ECCLESIA
ST ALBINI CELEBRARE TENVERIT VBI CATECHESEOS
DOCTRINA PVERIS GRATIS EXPONERE PER SEX
CVIVSQVE AN. MENSES INCIPIENDO A I. DNICA
ADVETVS ADHVC SCOLAS PVERORVM REGERE
EI EX OFFICIO INCVMBET, VT PLVRIB' CAVTVM
EST TENOR TESTAMENTI DEPOSITI APVD
DIONYSIVM BERTHOD NOTARIVM IN VRBE DE
BRIE COMTE ROBERT DIE . 9 . OCT . 1666 . DICTVMQ :
PRÆDIV DV HAMEL REGIS DIPLOMATE AMORTISATV
DIE 14 MARTII 1670 . RECEPTO IN CAMERA
COMPVTORV NORMANIÆ DIE 6 OCT. 1673
OBIIT III' ID'. OCT. AN DN MDC.LXVI
R. I. P.

La charpente de l'église et cintrée. Les poutres ont été coupées.

On y lit, à droite :

HOC LACVNAR FIERI
CVRAVIT . M . IOANNES
FORTIN . HVIVS ECCLESVE
RECTOR . ANNO . 1659

En face est l'écusson des Mareul, que nous retrouvons sur un des tombeaux du chœur.

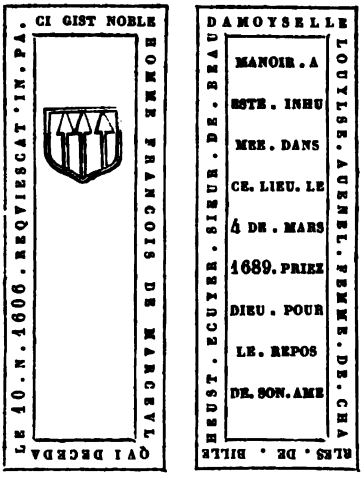

Dans une fenêtre à deux baies, au Nord de la nef, est un reste de vitraux grisaille style du XIIIe. siècle. Au milieu des vitres blanches, l'inscription suivante indique une réparation du XVIIe. siècle (1) :

CETE VITRE	VIVIEN DAME
A ETE REFAIT	DE CEANS 16.8

L'église est sous l'invocation de St.-Aubin. Le seigneur nommait à la cure.

SAINT-SEVER (CHEF-LIEU) (1).

St.-Sever, *Sanctus Severus*, chef-lieu de canton, est un

(1) Notes de M. Bouet.

bourg d'une certaine importance et dans lequel existait une abbaye de Bénédictins.

La population de St.-Sever est de 1853 habitants.

L'église paroissiale de St.-Sever était placée dans le prolongement de la nef de l'église de l'abbaye, dont elle n'était séparée que par un couloir de quelques pieds de largeur.

Il n'en reste plus que le clocher et quelques tombes dispersées aux environs.

Au côté sud du clocher est la date 1697 surmontant cette inscription :

M^r. GILLES LE MESLE
PRE DE CEANS A FODE
UNE MESSE TOUS LES
JOURS LECOLE 3 MOIS
DE SEMINAIRE PAR AN

A DONE 5000 LL POUR
BATIR CE CLOCHER,
CROITRE LEGLISE POUR
PTICIPER AU PRONE
ET PRIERES NOMINATIM

COME BIENFACTEUR
ET AU RETOUR DE LA
PCESSION DIRE UN DE
PFUNDIS UNE ORAI-
SON, ET PATER N^s.

Voici quelques tombes provenant de l'ancienne église paroissiale :

CY GIT PIERRE
RENAR ECUIER
S^R DE SAINCT
MARTIN DECEDE
LE 13 JUIN
1764.

CY GIST LE CORPS DE
DE LA MAITRISE DE VIRE
DECEDA LE
4 DE FEVRI
ER 1688
M PHILIPPE LUCAS CON^R.

JACQUES
LOYSELLE
BOCHER DE
CEDA A PARIS
LE 27 9BRE
1700 ET A
FONDE SIX
MESSES 2
HAUTES ET
4 BASSES EN
CE LIEU 3 LE
30 AVRIL
ET 3 LE 28
JUIN.

Sur une maison de la place principale est l'inscription suivante, sculptée sur un bloc de granite qui en occupe toute la largeur.

Abbaye. Nous n'avons pas la prétention de donner l'histoire de l'abbaye de St.-Sever, nous nous bornons à transcrire ici une note de M. l'abbé Lafetay, qui rappelle les principaux faits qui se rattachent à cette fondation religieuse:

« Le monastère de St.-Sever, dit-il, « situé dans l'ancien diocèse de Coutances, fut fondé au VIe. siècle et « placé, dès l'origine, sous le patronage de la très-sainte Vierge. Le « fondateur, qui plus tard lui donna son « nom, était originaire du Cotentin. Né « de parents pauvres, il avait servi dans « sa jeunesse un seigneur du pays nommé Corbet ou Corbec, qu'il eut le « bonheur de convertir à la foi chrétienne. Ce seigneur lui abandonna un « terrain considérable, *Locum longè « latèque patentem* (1), où il jeta les « fondements de sa communauté. Après « la mort de St.-Senier, évêque d'Avranches, Sever fut choisi pour lui « succéder. Il gouverna quelque temps « son diocèse avec beaucoup d'éclat, et « revint ensuite mourir dans sa solitude. Quelques auteurs

(1) Robert Cœnalis.

« fixent l'époque de sa mort à l'an 570 ; d'autres la regardent « comme incertaine. Quoi qu'il en soit, son tombeau, profané « par les Normands, ayant été retrouvé miraculeusement, « son corps fut transporté à Rouen par les soins de l'arche- « vêque Robert, à la fin du Xe. siècle. Cent ans plus tard, « l'archevêque Guillaume rendit une partie des ossements du « saint prélat au monastère qui lui devait son existence. Vers « le temps de la conquête de l'Angleterre, ce monastère fut « restauré et transformé en abbaye par Hugues, vicomte « d'Avranches et comte de Chester : *Hugo verò, postea comes « castrensis, abbatiam sī Severi condidit* (1). La nouvelle « abbaye prit le nom de son premier fondateur et adopta la « règle de saint Benoît.

« Les principaux abbés de St.-Sever furent :

« Asselin de Jumiège ;

« Arnould d'Evreux ;

« Pierre de St.-Benoît de Fleury ;

« Robert, id. ;

« Guy de Chester ;

« Etienne ;

« Richard de Villy ;

« Claude de Vieux-Pont ;

« Claude de Rosel ;

« François Fouquet, évêque de Bayonne.

« L'abbaye de St.-Sever payait une redevance annuelle de « 500 florins d'or à la chambre apostolique, à raison des biens « qu'elle possédait dans le diocèse d'Avranches. Ses abbés « étaient obligés d'assister chaque année l'évêque de ce dio- « cèse, pendant l'office de saint André. En cas d'empêchement, « ils devaient s'excuser par lettre. Pierre, l'un d'entr'eux, « avait reconnu cette obligation par une charte donnée à « Avranches en 1258. »

(1) Le moine de Jumiéges.

La vue ci-jointe montre la tour de l'ancienne église pa-

Bouet del.

VUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SEVER.

roissiale détruite et la façade actuelle de l'église abbatiale, devenue paroisse.

Il ne paraît rien rester de l'église bâtie au XIe. siècle. Les constructions les plus anciennes sont le sanctuaire, moins la

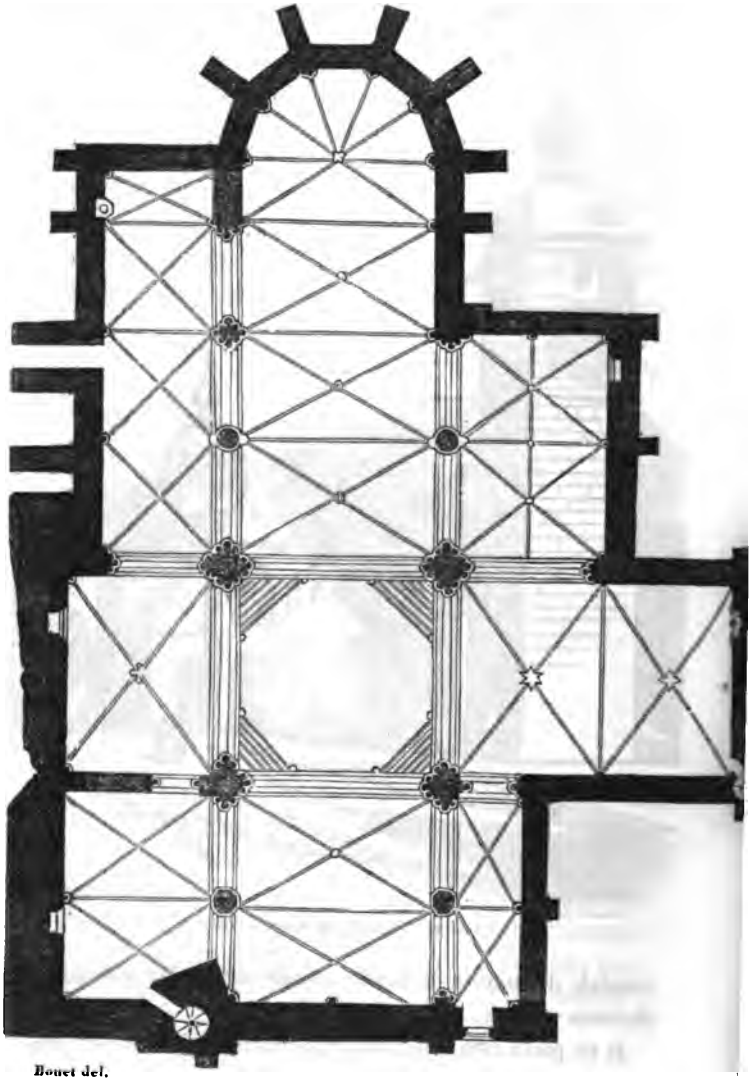

Bouet del.

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-SEVER.

première travée au Nord, avec la fenêtre voisine au Sud, encore cette dernière a subi des remaniements aux XIVe. et XVe. siècles : une belle crédence se voit à l'extrémité du transept méridional. Toutes ces constructions sont du style gothique à crossettes du XIIIe. siècle; placées aux points extrêmes de l'édifice, elles semblent indiquer que l'église occupait déjà à cette époque l'espace qu'elle couvre aujourd'hui. Il est même probable qu'il n'a été apporté aucun changement notable à son plan, les bases des colonnes paraissant de cette même époque ou du commencement du XIVe., excepté toutefois quelques piliers au Nord du chœur qui sont moins anciens, probablement du XVe. siècle. L'écusson suivant, placé au haut de la colonnette qui porte les voûtes de la dernière travée voisine du sanctuaire de ce côté, pourrait indiquer d'une manière certaine la date de cette reconstruction.

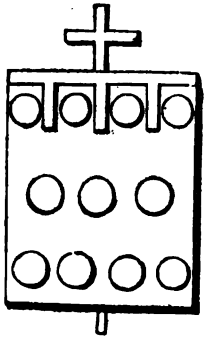

Anciennement il n'y avait point de porte au bas de la nef; celle qui existe est neuve. A côté, à l'extrémité du bas-côté méridional est une petite porte en style du XVe. siècle. La façade de l'Ouest, elle-même a dû être reconstruite, du moins en partie, au XVe., ainsi que les voûtes de la travée voisine (nef et bas-côté sud), qui sont à nervures prismatiques, tandis que toutes les autres sont toriques. La *tracerie* de la fenêtre du bas-côté méridional de cette travée est aussi dans le style flamboyant, mais l'encadrement de cette fenêtre annonce que, comme sa voisine, elle était destinée à recevoir des compartiments rayonnants.

On avait commencé à construire sur l'inter-transept une lanterne qui semble une imitation de celle de Coutances;

mais les travaux se sont arrêtés à la première galerie, et on a recouvert, au XVIIe. ou au XVIIIe. siècle, cette partie de l'église d'un dôme surhaussé ayant un aspect quelque peu moscovite. Les stalles sont de style flamboyant; elles ont perdu leurs hauts dossiers, dont il existe encore quelques riches fragments dans la sacristie et dans le transept méridional.

On voit des vitraux fort remarquables du XIIIe. siècle dans le sanctuaire : M. Bouet les a dessinés. Les vitres latérales sont en forme de médaillons et représentent la Passion et la légende de saint Sever; celle du milieu contient un arbre de Jessé. Dans le reste de l'église, principalement au Midi, il existe plusieurs autres verrières moins anciennes et moins bien conservées.

On y remarque les écussons suivants.

Derrière le maître-autel est l'ancien autel des reliques, qui ressemble à celui de la chapelle de la Vierge, à Notre-Dame de Vire. Le maître-autel avait encore conservé, il y a peu de temps, l'ancienne disposition, dont il reste si peu d'exemples maintenant. Il était entouré de six colonnes monolithes en granit d'environ 4 mètres de haut qui portaient des rideaux.

Quelques-unes de ces colonnes sont étendues le long du presbytère. Les bases et les chapiteaux indiquent les derniers temps de l'architecture gothique.

Nous apprenons de M. Bouet que M. le Curé de St.-Sever vient de faire graver dans le pavé du chœur de son église la liste des abbés dont il a pu recueillir les noms. Nous ne pou-

vous qu'applaudir à cette idée, qui trouvera sans doute des imitateurs.

Voici quelques autres tombeaux existant dans cette église :

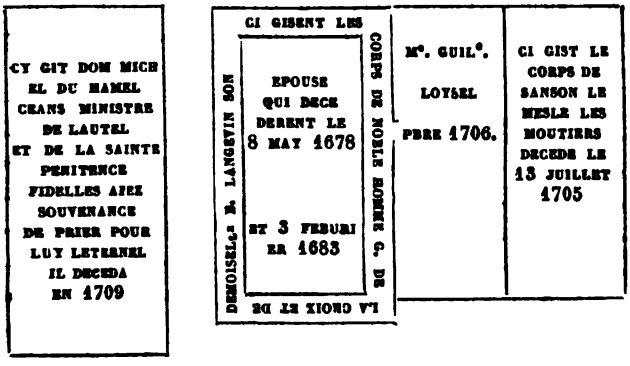

Au côté nord de la nef et du transept était le cloître maintenant détruit, dont le niveau était bien inférieur à celui de la nef; il communiquait avec cette dernière au moyen d'un escalier débouchant au milieu de la seconde travée du bas-côté Nord. Cette partie de l'église se nommait, on ne sait pourquoi, la Charbonnerie. Les voûtes du bas-côté sont en bois.

Une grande partie des bâtiments de l'abbaye sont détruits. Ceux qui restent sont occupés par le presbytère, les écoles et la gendarmerie. Dans les greniers du bâtiment occupé par l'école; il existe encore quelques anciennes tentures ou toiles peintes.

Tous ces bâtiments ainsi que l'église sont en granit.

Château. L'emplacement de château que l'on remarque dans la forêt de St.-Sever est vraisemblablement un ouvrage du XIe. siècle, époque à laquelle cette contrée appartenait

aux vicomtes d'Avranches (1). Ce château n'a rien qui le distingue de ceux que l'on peut incontestablement rapporter au XIe. siècle. Cependant plusieurs écrivains lui ont attribué une origine bien plus ancienne, et il est regardé dans le pays comme l'habitation d'un certain *Corbecenus*, qui vivait au VIIe. siècle, et chez lequel saint Sever aurait été domestique avant de devenir évêque.

« Quand Sever fut en âge de gagner son pain, dit l'his-
« torien Trigan, dans son histoire ecclésiastique de Nor-
« mandie, ses parents le mirent au service d'un grand
« seigneur qui paraît avoir eu le gouvernement de cette
« basse province sous nos premiers rois. Ce seigneur, appelé
« Corbec, avait un château placé sur la pente d'une mon-
« tagne, près de la Brevogne, petite rivière qui prend sa
« source dans la forêt de Saint-Sever et va se rendre dans
« la Vire, environ à une lieue au-dessous de la ville de ce
« nom. Il aimait fort cet endroit, à cause de la commodité
« des forêts et des pâturages, et y venait tous les ans passer
« un temps considérable. Il y faisait nourrir une grande
« quantité de cavales et de poulains, et la garde de ces
« cavales fut l'emploi qu'il donna au jeune Sever (2). »

Il existe près du château un pré nommé *Pré de Saint-Sever*, parce que, dit-on, le saint y avait fait des miracles, et l'histoire rapportée par Trigan est encore très-répandue dans le pays. Les habitants appellent l'emplacement du vieux château *le Château de Corbecenus*.

(1) Ranulf Briquessart, vicomte de Bayeux, était, au XIe. siècle, possesseur de ce château.

Renouf, vicomte du Bessin, avait pour cri de guerre, à la bataille d'Hasting :

St.-Sever ! sire St.-Sever !

(2) V. l'Hist. ecclésiastique de Trigan.

Je n'ai nulle confiance dans la tradition précédente, car de ce que saint Sever habitait la contrée où nous trouvons le château, il ne s'ensuit point que cet ouvrage militaire existât alors, et tout porte à croire au contraire qu'il ne remonte pas aussi loin.

Il est question, dans le *Roman de Rou* de Robert Wace, d'une famille de Saint-Sever, à laquelle il serait assez naturel d'attribuer ce château (1); mais M. Auguste Le Prevost ne pense pas que cette famille eût son établissement à Saint-Sever qui d'ailleurs, comme nous l'avons dit, appartenait, à cette époque, au vicomte d'Avranches (2).

Quoi qu'il en soit, si, partant du bourg de Saint-Sever, on suit le chemin qui conduit au Champ-du-Boult, on trouve sur le bord de la forêt, à 1/2 lieue du bourg, une langue de terre formée par la réunion de deux vallons étroits, et qui se termine en pointe. Le château dont je viens de parler était établi sur cette éminence.

Dans ce château, comme dans plusieurs autres, le donjon était au centre de la place, sur une motte en forme de cône tronqué. Il restait des deux côtés de la motte assez d'espace pour communiquer facilement d'une extrémité de la cour à l'autre.

A l'Ouest, vers les terres, une seconde ligne de remparts et de fossés formait une deuxième cour. L'ensemble de la forteresse offrait l'image d'un coin.

Un ruisseau coulant dans le vallon, où l'on voit encore un étang, n'était pas sans utilité pour la défense de la place.

J'ai publié le plan de ce château dans l'atlas de mon *Cours d'antiquités* (pl. LXV).

(1) Cil de Saint-Sever de Caillie.

Roman de Rou, vers 13,659.

(2) Voir la note de M. Le Prevost sur le passage cité du *Roman de Rou*, édition de M. Pluquet, tome 2, p. 249.

Je suppose qu'il y avait d'autres douves dans le vallon marécageux, où je crois avoir distingué le barrage qui servait à maintenir les eaux. Ce barrage servait peut-être en même temps de chaussée pour accéder au château.

L'HERMITAGE. — A moitié chemin de St.-Sever au Gast, caché dans un des replis de la forêt, se trouve un ancien couvent de Camaldules.

M. Bouet est allé le visiter et m'a remis quelques notes sur l'état des bâtiments qui subsistent :

Ces bâtiments sont d'une grande simplicité et n'offrent d'ancien qu'une petite fenêtre en accolade éclairant une salle qui servait de sacristie.

L'église porte la date de 1776 surmontée d'un écusson mutilé; elle a dû être bâtie par Augustin Le Ménager, de Montgautier, qui est qualifié, dans son épitaphe, de « restaurateur ». Les autres bâtiments ne paraissent guères plus anciens, et sauf une fontaine surmontée d'une statue et une porte d'entrée dont une statue de la Sainte Vierge enfermée dans une boîte occupe le tympan, rien dans ces constructions n'annoncerait un couvent.

L'église est précédée, à l'Ouest, d'un petit cimetière carré au milieu duquel s'élève une croix de granit, et elle se compose d'un vaisseau central dans lequel les divisions du chœur et de la nef ne sont pas indiquées (cet oubli d'un des principes les plus importants de l'architecture religieuse, se remarque au reste dans plusieurs des églises de cette contrée), et d'une petite chapelle formant transept au Sud.

Le devant de l'autel de cette chapelle est peint sur bois. Au milieu de rinceaux, une bonne peinture représente les disciples d'Emmaüs.

« Le rétable, dit M. Bouet, est orné d'un bas-relief dans lequel on a réuni la Résurrection et les Saintes Femmes au

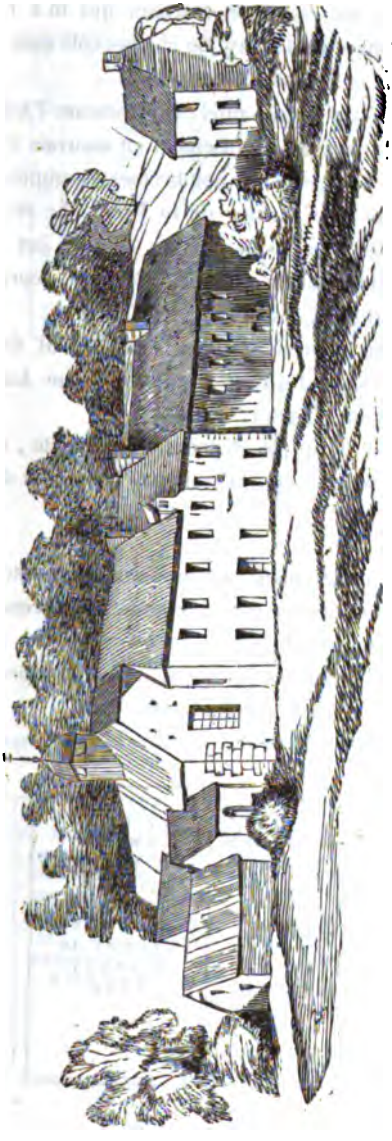

Bouet del.

VUE DE L'ANCIEN COUVENT DE LA FORÊT DE SAINT-SEVER.

tombeau. C'est un assez bon morceau qui m'a rappelé les étables de l'abbaye de Lonlay. De chaque côté sont les statues de saint Léonor et de saint Germain.

« Le tableau du maître-autel, représentant l'Assomption, est un bon tableau malheureusement en mauvais état. On le regarde comme le type de ces nombreuses assomptions peintes aux environs de Vire par les *de la Vente*. Le rétable et le cadre sont assez beaux. De chaque côté de cet autel sont deux assez bonnes statues du siècle dernier, représentant la Sainte Vierge et saint Joseph.

« Outre deux mauvais tableaux représentant des abbés et une statue de saint Jean, il y a encore une Annonciation signée : F. LUCAS CARMELITA. PINXIT.

« Ce tableau n'est pas dépourvu de mérite, mais paraît l'œuvre d'un peintre qui n'avait pas l'habitude des grandes toiles. »

L'église est entièrement pavée, sauf le sanctuaire et la chapelle, de tombes en granit comme on en rencontre tant dans l'arrondissement de Vire.

Je donne ici, d'après M. Bouet, dans leur ordre, celles qui ne sont pas cachées par les bancs.

On lit au haut de la nef :

CY GIT F^re^. AUGUSTIN LE MENAGER DE MONTGO TIER SVP^r^. ET RESTAU RATEUR DE CE LIEU ENTERRE DANS LE CIMETIERE DE CE LIEU LE 12 9bre. 1781 N° 2	CY GIT F. PAUL LAMBERT DU MESNIL ESNARD HERMITE DE CE LIEU DECEDE LE 9 AOUST 1763

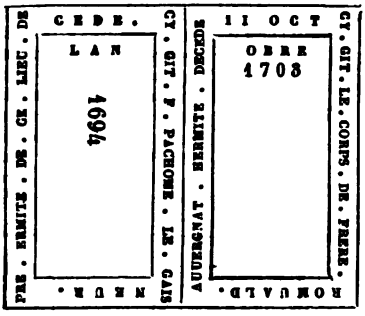

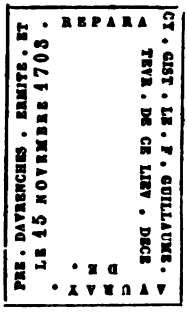

Dans le bas de la nef sont les tombeaux suivants :

CY GIST LE F. ANTOINE DE S^t. GIL LES DE S^t. LAURENT DE CUVE HERMITE DE CE LIEU ET ANCIEN SUPERIEUR DECEDE LE 20 XBRE 1782	CY GIST LE F. ROMUALD CHANGE DE VIRE HERM ITE DE CE LIEU DECE DE LE 25 NOVEMBRE 1724	CY GIST LE F. JEAN BAPTISTE PITON DE FLEG NY DAVRENCHE RELIGIEVX PRESTRE ET SVPERIEVR DE CET HERMITA GE DECEDE LE 14 JANVIER 1746	CY GIST F. EOXIME LE COQ DE VIRE RELIGIEVX PRESP^r. DE CE LIEU DECEDE LE 30 XBRE 1749	CY GIST F. PAUL E JOURBAUX DE DUCE HERMITTE DE CE LIEU DECEDE LE 20 XBRE 1749

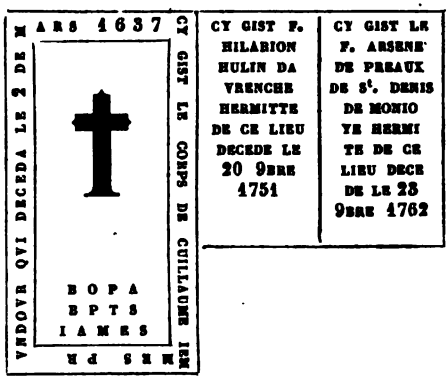

La signature suivante d'un peintre en bâtiments nous a paru aussi assez curieuse :

SIGNUM PICTORIS NOMEN VIDE
ÉNEE A VIRE 1849.

Derrière le maître-autel et séparée seulement par une cloison, de l'église dont elle a dû faire partie autrefois, est une salle entourée de stalles de trois côtés; du quatrième côté, un autel se trouve adossé au maître-autel de l'église. Le rétable est un petit bas-relief d'environ 5 pieds de large sur 2 de haut et représentant l'Adoration des bergers. Le devant-d'autel, peint sur toile par le peintre auquel on doit celui de la chapelle, représente la Conception. Deux personnages, sainte Anne et saint Joachim, je crois, se prosternent devant la Sainte Vierge.

COURSON.

Courson, *Corso.*

L'église de Courson offre, à l'Ouest, un porche ogival surmonté d'une belle charpente plein-cintre (1). Au fond du porche, sur la porte de l'église, sont quelques dessins empreints sur le plâtre : on distingue au milieu une croix semblable aux croix de procession du XVe. siècle, et de chaque côté un écusson de France surmonté d'une couronne ; les mêmes figures et l'écusson de l'abbaye de St.-Sever se trouvent au-dessus, dans le tympan.

Au-dessus du porche, le gable a été percé d'une belle fenêtre flamboyante.

Dans la deuxième travée Nord de la nef, on voit une petite fenêtre tréflée ; au Sud, une fenêtre semblable a été bouchée et remplacée par une fenêtre flamboyante.

Une autre fenêtre tréflée, qui paraît moderne, occupe la première travée du côté du Sud.

La tour latérale au Nord, forme transept ; elle est en moëllon, assez élevée, et percée de cintres subtrilobés à l'étage du beffroi.

Elle n'est pas sur un plan carré, mais forme un parallélogramme dont le plus grand côté est dans le sens de l'axe de l'église.

L'étage supérieur et le toit sont en essente.

(1) Auprès du porche, au Nord, est un fort bel if dont le tronc a environ 5 pieds de diamètre.

La cloche porte l'inscription suivante :

JAI ETE BENITE PAR M^tre JEAN BAPTE LE CORNU CURE DE COURSON ET NOMMEE MICHELLE VICTORINE DELPHINE MARIE PAR Mr METTE VICTOR PRETRE ANCIEN CURE DE St AUBIN DES BOIS ET PAR D^lle MARIE DELPHINE LE MELOREL DESMASURES DU DON DE DAME VEUVE BIGOT NEE JEANNE MICHEL PIEN DE LA PILLARDIERE SOUS LA GESTION DE M^rs LE CORNU DETALLEVENDES CURE GILLES ENGUERARD VICAIRE PIERRE LAINE MAIRE ANNO CHRISTI 1843.

et au bas :

FAITE PAR VIEL PETREL ET VIEL OZENNE FRERES FONDEURS A VILLEDIEU MANCHE.

On peut remarquer une petite fenêtre carrée au point de jonction du chœur et du transept : une double fenêtre tréflée existe au Nord et au Sud du sanctuaire ; la fenêtre de l'Est est très-élancée et à trois baies.

Sur le mur méridional du transept on lit cette inscription :

CETTE . CHAPEL
LE . A ETE . DONNE
E . PAR . M^r. PIEN . P
RETRE . V . DE . CE
TTE . COMMUNE
ET . MICHELLE . P .
SA SOEUR . EN . L
AN . 1824

La chapelle dont il est question paraît avoir remplacé un autre transept dont il reste une porte dans le mur de l'Ouest.

A l'intérieur de l'église nous avons à mentionner :

Les fonts baptismaux, conservant, comme tous ceux de cette contrée, quelque chose du style gothique, et qui pourtant doivent être bien peu anciens, puisque ceux qu'ils ont remplacés sont encore dans le cimetière ;

Une assez belle tribune gothique, à l'extrémité Ouest de la nef.

Toute la charpente est cintrée, dans le style du XVIe. siècle, et moins grande, mais presqu'aussi belle que celle de Landelles, dont nous parlerons plus tard.

Un des tirans de cette charpente porte la date de 1738, quoique cette partie semble au moins aussi ancienne que les autres.

Une petite fenêtre tréflée, au Nord, conserve quelques vitraux en grisaille.

Entre le chœur et la nef, l'arc triomphal en menuiserie dans le style du XVIIe. siècle, mérite aussi d'être cité.

Enfin, on voit, dans le chœur, quelques bordures de vitraux et un fragment de boiserie du XVe.

Le maître-autel porte des colonnes torses ornées de feuillages.

Dans le transept est la tombe du fondateur de cette chapelle :

CY GIT . LE CORPS
DE M^r. P^re. PIEN
PRETRE . VIQUA^re.
DE COURSON
FONDATEUR DE
CETTE CHAPEL^e.
ET DE CENT
FRANCS DE
RENTE AUX
ECOLLES ET AUX
PAUVRES DE CET
TE PAROISSE
AGE DE 54 ANS
DECEDE LE 24
JANVIER 1820
PRIEZ DIEU
POUR LUI

Une autre tombe portant l'inscription suivante est au haut de la nef :

CY GIST NOEL
IOSEPH LAINS
NE LANSARDIE
RE MARCHAND
DE CETTE PA-
ROISSE GREFFI-
ER EN LELE
CTION DE VIRE
ET DE CONDE
DECEDE LE 27
OCTOBRE 1738
PRIEZ DIEU PO
UR LE REPOS
DE SON AME
PATER NOSTER
AVE MARIA

Auprès de l'entrée du Sud-Ouest du cimetière est une tombe à armoiries en forme de toit, portée sur des chantiers en granit. Auprès du transept méridional est un autre tombeau, probablement celui d'un drapier, sur lequel on voit des ciseaux de tondeur de draps. Un autre fragment de tombeau forme le seuil de la porte de l'Ouest.

L'église de Courson est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de St.-Sever nommait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes.

On compte environ 1,500 habitants à Courson. Il y avait au commencement du siècle dernier 350 feux et environ 1,400 habitants dans cette paroisse.

Outre le principal fief, possédé par l'abbaye de St.-Sever, on connaissait à Courson trois autres fiefs : ceux d'*Isigny*, de la *Plenne* et de *Launay*. Les familles nobles anciennement mentionnées dans cette commune étaient celles de Le Duc et de Clinchamps.

Dès 1380, Guillaume de Clinchamps et Th. de Combray y possédaient des fiefs.

SEPT-FRÈRES.

Sept-Frères, *Septem Fratres.*

L'église de Sept-Frères est sans intérêt.

A l'Ouest, on entre sous un porche avec portes latérales portant au Sud la date 1614 ou 1674. On voit au-dessus dans le gable de l'église un écusson avec le collier de saint Michel et la date 1652.

Le clocher porte les lettres RBWOT.

Au Sud du chœur, sur une fenêtre, est la date 1629; les autres fenêtres semblent du même temps, excepté celles du Nord de la nef qui paraissent refaites.

Les deux tombes suivantes existent dans le chœur :

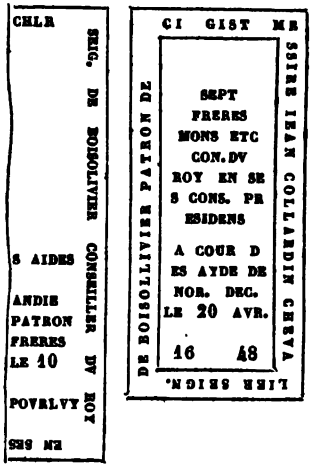

L'église de Sept-Frères est sous l'invocation de saint Martin.

Le seigneur du lieu nommait à la cure; mais l'abbaye de St.-Sever percevait les deux tiers des grosses dîmes, le curé n'en avait qu'un tiers.

Le fief de Bois-Ollivier, à Sept-Frères, appartenait jadis à Me. Collardin, chevalier, président en la cour des aides de Rouen. Son père et son aïeul avaient possédé la même charge. La famille de Collardin avait été annoblie en 1544.

MESNIL-CAUSSOIS.

Mesnil-Caussois, *Menillum Chausseis.*

L'église du Mesnil-Caussois présente au chevet, une belle fenêtre flamboyante à double baie; une autre fenêtre du même style éclaire le sanctuaire.

Le reste de l'église est sans intérêt. On trouve le millésime 1758 gravé sur une porte carrée au Sud de la nef.

Le clocher s'élève à l'Ouest de celle-ci, au-dessus d'une porte à bossages qui date de 1681. La charpente est cintrée.

Cette paroisse faisait autrefois, comme la précédente, partie du diocèse de Coutances.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de St.-Sever nommait à la cure.

CLINCHAMPS.

Clinchamps, *Clincamps.*

L'église de Clinchamps est en forme de croix. Elle a peu de caractères; on voit pourtant, au Nord du chœur, une petite porte à plein-cintre bouchée et une fenêtre qui peuvent être anciennes; une porte semblable existe du côté du Sud.

Une assez belle fenêtre flamboyante existe dans le transept Sud.

Le clocher, qui surmonte la chapelle du Nord, est moderne et bien construit, percé de fenêtres ogivales en forme de lancettes; il porte la date 1672 et les lettres suivantes :

I. E. T. F. R. L. 1672.

A l'Ouest est un porche moderne.

On voit deux écussons sur la sacristie, dont l'un est celui de la famille de Gouvets; l'autre porte 3 besans.

Les inscriptions tombales qui suivent ont été lues et transcrites par M. Bouet.

Voici celles qui se trouvent dans le sanctuaire :

TOMBEAU DE
Me. IEAN - IACQ
UES LANON
Pre. DE Notre.
DAME DE VIRE
A ETE CURE DE
CE LIEU 37 ANS
ET DOYEN DU
VAL DE VIRE EST
MORT LE 22 MAY
1777 AGE De 72
ANS REQVIESCAT
IN PACE.

Me. THOMAS
FRANÇOIS
LANON . Pre.
DE Ne. DAME
DE VIRE
FUT CURE DU
MESNIL ROBERT
17 . ANS . ET . DE
CLINCHAMPS
10 . ANS . ET . Y
MOURUT LE
11e. 9bre. 1738
AAGE DE 52
ANS
REQUIESCAT
IN PACE.

PATRON

Au milieu est l'écusson de Gouvets.

HONNE . MICHEL . DE . GOVVETS .

TRESPASSA . LE 2 . FEVRIER . 1583

CY . GIST . NOBLE .

Les deux tombes suivantes sont dans le chœur :

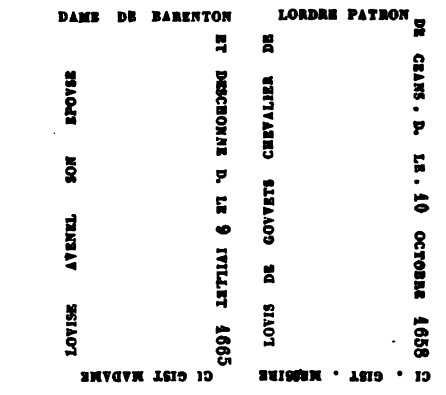

La chapelle du Sud contient plusieurs tombeaux de la famille Savary ; à l'entrée de cette chapelle est celui-ci :

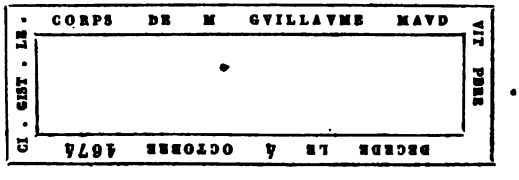

Les tombes suivantes se trouvent dans la nef.

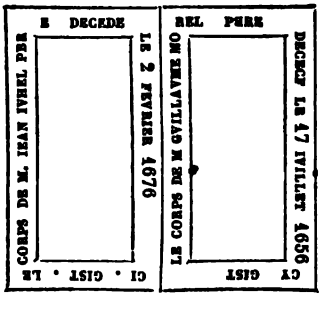

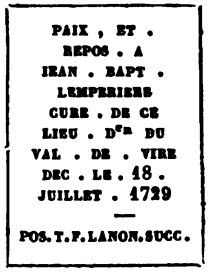

ICY - GIST MESSI
RE ROGER AN
DRE DE LA PAL
VELLE CVRE DE
CLINCHAMPS DO
YEN DV VAL DE
VIRE SCI'NDIC DU
CLERG^e. DE COU
TANCES IL FUT
CVRE DE SAINT
JEAN DES CHA
MPS PENDANT
22 ANS IL EST
MORT LE 2
S^bre
1710
REQVIESCAT
IN PACE
O CRUX AVE
SPES UNICA

CY GIST Me PIERRE
BIDOIS . PB^re. AD^t.
AU PARLEMENT
DE PARIS PREMIER
FONDATEVR ET
SUPERIZVR DE
LA MISSION
SEMINAIRE ET
COLLEGE
DE DOMFRONT
DCD 6 JUILLET
A LANDELLE 1716

SON
DOMFRONT.
CŒVR
EST V

Me IACQVES
BELIN PBRE
A St JEAN DES
CHAMPS
EST MORT
VICAIRE ICY
A LAGE DE . 0
ANS
LE X DE 7BRE
1767
REQVIESCAT
IN PACE

TOMBEAU
DE IEANNE
CHATELLE DE
DEC LE 6 IAN
VIER 1768
ET DE GEOR
GES IVHEL
SIEUR DE LA
VIGNE CHI
RUGIEN DE LE
6 JUILLET
1779 REQUIE
SCANT IN PACE

CY GIST M^re.
QVI A CLASSE
LES CONFR'
DU S^t. SACM^t
ET DU S^t RO
SAIRE ET
D. U. D. UIRE
THEOLOGIE

CY GIST LE
CORPS DE
DEFVNCT
MAISTRE
IACQVES
MAVDVICT
PBRE QVI
DECEDA LE
1 IVIN 1661

LE TOMBE
D C D
LE 18 M
1700
DU PLENDRI LE MASSAC DU
TIERS ORDE
St FRANCOIS AGE DE 34 A
CHANT. BIDOIS MACHEL. EN

GY GIST LE
CORPS DE
IEAN MAV
DVIT QVI
DECEDA LE
23 OCTOB
1625
MARGUERIT
TE LE BIDOIS F.
DE IACQVES
MAVDVIT
PONT AU LIEP
VRE DCDEE LE
9 IVIN 1661 PR
IRS POUR ELLE

CI GIST LE
DECEDE LE 18 IAN 1666 PRIEZ POUR LUI
CORPS DE M. BERNARD LE BAS
BAC PBRE

M. Bouet a remarqué le tableau du rétable représentant l'Adoration des Mages et signé : LA VENTE *junior viræus pinxit* 1700.

Le lambris du sanctuaire est orné de peintures en camayeu ; sur une petite armoire, on lit : *Sanctum oleum.*

Dans le chœur, un tableau représentant St GOVRGON ou GOVRGONNE, et un autre St SVLPICE ou SULPIE.

Sous le chœur est une crypte cruciforme à laquelle on arrive par un escalier ouvert, au haut de la nef : elle est cintrée, en arête et éclairée par une ouverture circulaire au centre. Au fond est un autel sur lequel sont trois statues.

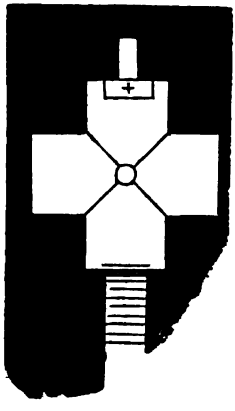

PLAN DE LA CRYPTE.

Derrière l'autel, un enfoncement d'environ 5 pieds de profondeur paraît avoir contenu un corps saint, ou avoir été pratiqué pour en recevoir un.

Sur le chanfrein de la table de l'autel, on lit, en grands caractères de forme allongée :

LOVIS DE GOVVETS MA FAIT FAIRE EN LAN 1648.

La nef renferme un assez grand nombre de mauvais tableaux donnés par les fidèles, par les filles et par les tailleurs de pierre.

La charpente est cintrée, sans entraits.

La chaire mérite d'être remarquée : elle a pour supports les têtes des animaux symboliques des évangélistes, et porte diverses inscriptions latines, entre autres celle-ci qui atteste que cette chaire a été donnée en 1731 par un curé nommé Lanon :

HANC CATH. PONI CURAVIT T F LANON RECTOR HUIVS ECCLESIÆ 1731.

L'église de Clinchamps est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Dans le carrefour qui se trouve à peu de distance de l'église, M. Bouet a remarqué une croix en granite au pied de laquelle est un autel de la même pierre, aux armes de la famille de Gouvets (1).

Le même écusson se voit sur la porte de l'ancien moulin

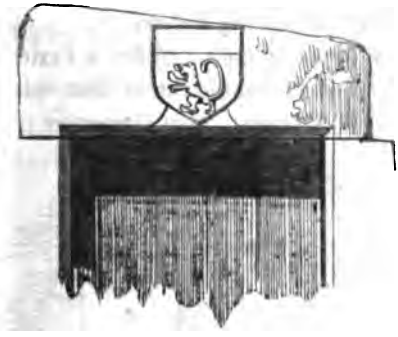

banal, ce qui prouve encore que cette famille a possédé le fief seigneurial de Clinchamps. — Gouvets est une commune du département de la Manche, située à 10 kilomètres environ de Clinchamps, et qui renfermait deux fiefs nobles et deux cures.

MESNIL-BENOIT.

Mesnil-Benoît, *Menilum Benedictum.*

L'église de Mesnil-Benoît est moderne, sauf quelques parties du XVIe., siècle, notamment une porte en accolade, au midi de la nef, et une fenêtre de même forme au-dessus.

(1) De Gouvets d'azur au lion d'argent orné et lampassé de gueules, au chef d'argent.

Le chevet est à pans.

La charpente est cintrée : les entraits ont été coupés.

Le clocher, placé à l'Ouest, surmonté d'une flèche en ardoise, porte la date 1789.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure.

MESNIL ROBERT.

Mesnil-Robert, *Mesnillum Roberti.*

L'église, en forme de croix, n'offre à l'exterieur aucun caractère d'ancienneté, sauf le chevet, dont voici le croquis, et le porche situé à l'Ouest, dont l'ouverture placée au Sud

PARTIE DE L'ÉGLISE DE MESNIL-ROBERT.

et celle qui donne dans l'église ont des moulures appartenant au style roman.

Le clocher, situé à l'Ouest sur le porche, se termine par une flèche en ardoises.

Le maître-autel est surmonté d'un assez beau rétable du siècle dernier, orné de colonnes corinthiennes.

La charpente de l'église est cintrée et ne paraît pas avoir eu d'entraits.

M. Bouet a trouvé les deux pierres tombales suivantes, dans la nef :

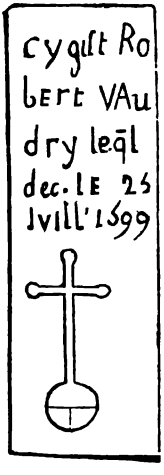

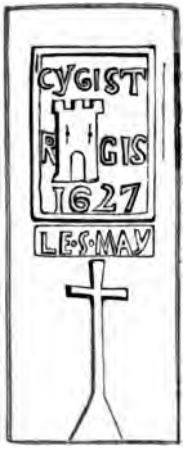

D'autres pierres sont dans le chœur.

L'église de Mesnil-Robert est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de la Luzerne nommait à la cure.

LANDELLES.

Landelles, *Landellæ.*

L'église de Landelles est assez vaste et proportionnée à la population de cette paroisse, qui est de 1,640 habitants.

L'édifice, en partie moderne, offre aussi des parties anciennes : ainsi le haut de la nef est construit en arêtes de poisson.

Dans le chœur sont trois belles fenêtres flamboyantes qui

Le chevet est à pans.

La charpente est cintrée : les entraits ont été coupés.

Le clocher, placé à l'Ouest, surmonté d'une flèche en ardoise, porte la date 1789.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure.

MESNIL ROBERT.

Mesnil-Robert, *Mesnillum Roberti.*

L'église, en forme de croix, n'offre à l'exterieur aucun caractère d'ancienneté, sauf le chevet, dont voici le croquis, et le porche situé à l'Ouest, dont l'ouverture placée au Sud

PARTIE DE L'ÉGLISE DE MESNIL-ROBERT.

et celle qui donne dans l'église ont des moulures appartenant au style roman.

Le clocher, situé à l'Ouest sur le porche, se termine par une flèche en ardoises.

Le maître-autel est surmonté d'un assez beau rétable du siècle dernier, orné de colonnes corinthiennes.

La charpente de l'église est cintrée et ne paraît pas avoir eu d'entraits.

M. Bouet a trouvé les deux pierres tombales suivantes, dans la nef :

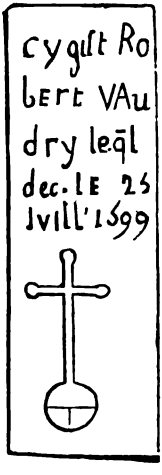

D'autres pierres sont dans le chœur.

L'église de Mesnil-Robert est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de la Luzerne nommait à la cure.

LANDELLES.

Landelles, *Landellæ.*

L'église de Landelles est assez vaste et proportionnée à la population de cette paroisse, qui est de 1,640 habitants.

L'édifice, en partie moderne, offre aussi des parties anciennes : ainsi le haut de la nef est construit en arêtes de poisson.

Dans le chœur sont trois belles fenêtres flamboyantes qui

ont conservé des bordures de vitraux dans le style de la fin du XVIe. siècle et du XVe.

On lit sur le clocher : R. BUNOVT
1652

ce qui donne probablement la date d'une partie de la reconstruction de l'église ; mais d'autres parties sont bien plus modernes, car on trouve aussi le millésime 1779 sur une des fenêtres.

La charpente du chœur et de la nef est fort remarquable. Sur une poutre du chœur sont des armoiries, et sur une de celles du bas de la nef, une inscription en caractères gothiques que M. Bouet a lue ainsi :

Mil cccc sep
ptante . . . . . fut fait nov
vel le bas de la nef de se
ens p . . . .

M. Bouet a relevé dans le chœur les inscriptions tombales suivantes :

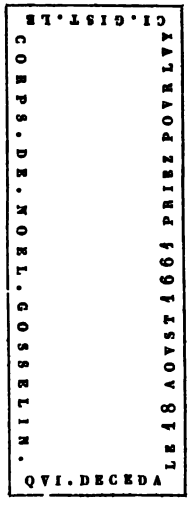

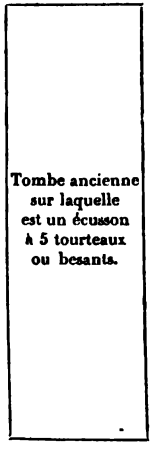

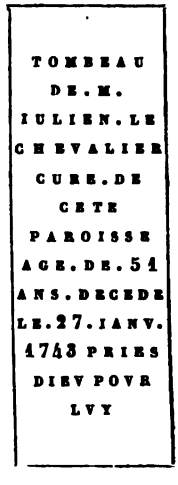

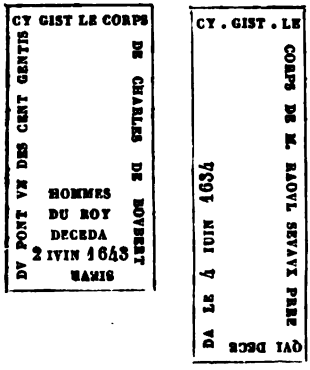

Au Nord de l'église, on trouve une chapelle se composant d'un sanctuaire et d'une nef, à droite de laquelle est le tombeau de saint Ortaire, en forme de table d'autel très-grossière, placée parallèlement au mur.

Il existe une porte latérale en accolade au Sud, au bas du chœur. Le reste de l'édifice paraît moderne.

Au Sud se trouve la chapelle de la Vierge; elle paraît aussi moderne.

Ces deux chapelles sont placées le long du mur du cimetière. Le chœur de chacune d'elles est pavé en briques noires et rouges d'environ 8 centimètres.

L'église de Landelles est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur est indiqué comme nommant à la cure dans l'extrait du Pouillé publié par M. l'abbé Le Canu dans son histoire de Coutances; mais je lis dans le manuscrit de la Bibliothèque royale que j'ai déjà cité, que les chanoines de Clery possédaient le droit de présentation. Ce manuscrit renferme d'autres détails intéressants sur la baronnie de Landelles, et je vais les transcrire :

« Les chanoines de Clery sont patrons de la cure, qui ne « vaut que 1,000 liv. de revenu, parce que ces chanoines,

« M. le marquis de Renty au droit des chanoines de Car-
« rouge, les religieux de la Bloustiere, l'abbaye Blanche et le
« trésor de l'église de Landelles possedent les deux tiers des
« grosses dixmes, le curé n'en ayant que le tiers avec les
« verdages et novales.

« La seigneurie de Landelles est une baronnie appartenant
« à M. le marquis de Renty. Il pretend qu'elle a esté de-
« membrée de l'ancienne baronnie de St.-Sever et que les
« comtes de Cestre, en la donnant à l'abbé de St.-Sever,
« s'en estoient reservez une partie, qui est la baronnie de
« Landelles, et qu'en qualité de successeurs de ces anciens
« comtes, fondateurs de cette abbaye, les barons de Landelles
« sont patrons honoraires de toutes les paroisses dont le pa-
« tronage appartient à l'abbaye de St.-Sever, qui est un fait
« assez difficile à prouver et dont lès religieux de St.-Sever
« ne conviennent point du tout. Proche l'église paroissiale
« de Landelles, qui a esté bastie par feu M. le baron de
« Renty qu'on regarde comme un saint, auquel il ne manque
« que cette bulle du pape que l'on appelle canonication, on
« voit une chapelle dediée à saint Ortaire, qui est un ancien
« hermite que l'on pretend avoir vescu saintement dans ce
« lieu là et y avoir esté enterré.

« La baronnie de Landelles a passé environ l'an 1560 en
« la famille de MM. de Renty, par le mariage de Françoise
« de Nantier, fille et héritière de François de Nantier, baron
« de Landelles et seigneur du Bény, avec Jacques de Renty,
« bisayeul de M. le marquis de Renty, lieutenant-général des
« armées du Roy: issue d'une illustre et ancienne famille
» d'Artois dont les biens ont passé, par le mariage d'une fille
« sortie d'un des ainez de cette maison, en celle des ducs de
« Crouy, qui les possedent encore a present.

« Cette baronnie, outre la paroisse de Landelles a ses
« extensions dans celles de Beaumesnil, Coupigny, Mesnil-

« Causois, Sept-Frères, Morigny, Courson, Mombray, St.-
« Sever, Talevende et St.-Martin-de-Talevende. Dans ces
« deux dernières paroisses, le baron de Landelles a droit de
« lever sur les ponts de la rivière de Vire autour de la ville
« et qui y aboutissent, un droit que l'on appelle poudrage,
« par lequel il lui est deu 15 deniers par les harnois, et par
« les chevaux bastez 8 deniers, qui passent sur les dits ponts
« 3 jours avant et 3 jours apres la feste St.-Pierre. — M. de
« Renty a obtenu des lettres pour réunir à cette baronnie les
« fiefs du Beny et de la forest Auvray, lesquels ont leurs
« extensions dans les paroisses de Beaulieu, le Reculé, Car-
« ville, la Graverie et Vassy, desquels relèvent noblement
« les fiefs de Soubresain en la paroisse du Tourneur, du
« Hamel en la paroisse du Bremoy, du Vautirel en la pa-
« roisse de Vassy, et de Roumilly en la paroisse St.-Germain-
« du-Crioult; et de la baronnie de Landelles relevent noble-
« ment les fiefs de la Baconniere et de St.-Martindon de
« Clinchamps et de Lapenty, de St.-Maur, le fief Robert en
« Ste.-Marie-Laumont, celuy de Loraille, de la chapelle
« Cecelin, de la Lande-Vaumont, de Crue, de Coupigny,
« de Ste.-Marie-Outre-l'Eau, de la Masurerie en Sept-Frères
« et d'Argouges proche Bayeux.

« Il y a un bourg à Landelles où le marché tient tous les
« mardys. Au même jour, la haute justice s'y exerce pour
« les paroisses de Landelles, Beaumesnil, Mesnil-Robert,
« Coupigny, Mesnil-Causois, Morigny, Courson, le Pont-
« Farcy et Ste.-Marie-Outre-l'Eau, dont M. le marquis de
« Renty a acheté depuis peu la haute justice. »

Nous aurons à donner d'autres renseignements sur la famille de Renty, quand nous parlerons de la commune du Bény.

COUPIGNY, paroisse aujourd'hui réunie à Landelles, dé-

pendait anciennement de l'abbaye de St.-Sever et avait saint Jean-Baptiste pour patron.

CAMPAGNOLLES.

Campagnolles, *Campignole.*

L'église de Campagnolles offre bien peu de chose à observer à l'extérieur : on ne voit pas de contreforts aux angles du chevet, mais au milieu de la façade il en existe deux entre lesquels on vient de percer une fenêtre ogivale.

Au Nord de la nef on voit deux contreforts, et près du chœur une petite fenêtre ogivale.

Au Sud de la nef sont des fenêtres en accolade et tréflées.

Au chevet est une autre fenêtre à deux baies, du XVe. siècle.

Le clocher, en bâtière, établi sur la première travée du chœur, est percé de petites fenêtres à chanfrein droit. Au sommet du clocher est une rangée de quatre-feuilles.

Les ouvertures du chœur sont du XVe. siècle.

On voit encore à l'église de Campagnolles un porche à trois colonnettes supportant un arc à chanfrein droit à double retrait et un cadran solaire ancien.

Le chœur est séparé de la nef par un des arcs supportant la tour. Ces arcs se composent d'une double archivolte portée de chaque côté sur trois colonnettes ayant tous les caractères du XIIIe. siècle, mais les chanfreins sont creusés et à la clef du sanctuaire un écusson à trois besans ou trois roses surmonté d'un heaume et d'autres écussons au sommet des autres arcs, paraissent devoir reporter cette dernière travée à une époque plus rapprochée de nous.

Au haut de la nef, l'autel du côté Nord a pour tableau une admirable tête de Christ bénissant, en tapisserie avec fils d'or et d'argent; au bas, en lettres d'argent, est l'inscription EGO SV. ALPHA. Z. O. « Cette tapisserie est d'un style

« plus grand qu'aucune tapisserie que je connaisse ; malheu-
« reusement, on a voulu l'agrandir au moyen d'un abominable
« barbouillage moderne (1). »

La nef est entièrement pavée de pierres tombales, dont quelques-unes des premières années du XVIIe. siècle. On distingue parmi elles celle de M. RAVLT LE CHARTIER, mort en 1650.

Sur l'autel latéral sud de la nef, on lit :

DU DON
DE M FRANCO
LE CHARTIER
PR. DOCTEVR
DE SORBONNE
CVRE DE NEVFVILLE?
QVI . . . . .
1675

Plusieurs tombeaux du chœur sont ornés d'écussons qui ont été dessinés par M. Bouet.

Une de ces tombes porte l'inscription suivante :

GVIL . DRVDES
ECVYER . SEIG^r. ET
PATRON . DE
CAMPAGNOLLE
ET . DE . LA . TOVR
DECEDA . LE 26
OCTOBRE . 1710
PRIEZ. DIEV. POVR. LVY

Au Nord, dans le chœur, sont deux portes superposées donnant dans l'escalier du clocher. L'inférieure est à accolade ; la plus élevée est carrée. Au milieu du battant est un écusson, et la poignée en est ancienne.

(1) Notes de M. Bouet.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure.

En août 1834, en faisant un chemin vicinal, on trouva à Campagnolles un objet en bronze que M. Mury de Vire a décrit et figuré dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* (année 1835, t. IX). Cet objet, qui a beaucoup de rapport avec le sommet d'un *vexillum*, mais qui peut aussi avoir eu une toute autre destination, était dans une couche puissante d'argile. M. Mury regarde le chemin près duquel il a été trouvé comme une voie romaine qui se rendait à Coutances ou à Avranches. Nous reviendrons sur cette supposition dans le chapitre qui sera spécialement consacré aux voies antiques du Calvados.

BEAUMESNIL.

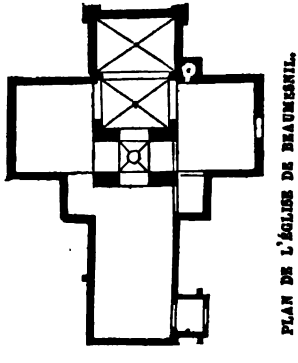
PLAN DE L'ÉGLISE DE BEAUMESNIL.

Beaumesnil, *Bellum Menillum.*

L'église de Beaumesnil est, pour la contrée qui est pauvre en monuments, une de celles qui doivent être visitées.

Elle est en forme de croix, comme l'indique le plan ci-joint.

Le chœur est roman, à voûtes portées sur des piliers très-courts. La fenêtre du fond du sanctuaire a conservé un fragment de vitrail du XIIIe. siècle, représentant J.-C. en croix entre l'Eglise et la Synagogue sur un fond de rinceaux en grisailles. Dans la

fenêtre voisine, au Nord, on trouve le reste de ce vitrail, offrant un fond en grisailles et les pieds des personnages; mais au milieu on a placé l'écusson de la famille de Renty.

TOUR DE L'ÉGLISE DE BEAUMESNIL.

Le clocher, qui est percé d'ouvertures en plein-cintre à l'extérieur, est porté à l'intérieur sur des arcs ogivaux. Celui qui se trouve du côté de la nef est orné de têtes plates. Au côté Est, on voit des modillons romans.

L'Ouest de la nef n'offre pas de porte : l'entrée est au Sud, précédée d'un porche ogival, sous lequel on remarque une porte garnie de panneaux à plis.

On remarque encore dans la nef une fenêtre tréflée. Au transept, sont une porte en accolade, et une fenêtre ogivale à moulures portant la date 1662.

Le chapiteau suivant, dont l'ornementation est assez belle, se voit également dans l'église de Beaumesnil.

Dans le transept Sud est une statue colossale de saint Christophe, paraissant déjà ancienne. La crédence qui est au pied a été percée dans un fragment de pierre tombale du XIIIe. ou du XIVe. siècle.

Le tombeau suivant se trouve dans le chœur.

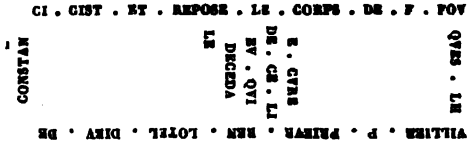

On lit sur la cloche l'inscription suivante :

LAN 1774 JAI ETE BENITE PAR LE SGR ABBE DE FONTENAI SGR ET PATRON DE CE LIEU ET NOMEE PAR Me LOUIS LE NORMAND ET ANNE MARIE THTSE LE MONNIER EPOUSE DE Me PIERRE JEAN BREANT DE LA TITELIERE.

Sur la base de la croix du cimetière sont des écussons qui portent les instruments de la Passion.

L'église de Beaumesnil fut donnée en 1221 à l'Hôtel-Dieu de Coutances, par Hugues de Morville ; elle était desservie par un religieux de cette maison, et sous l'invocation de saint Etienne. La famille de Renty était en possession de la seigneurie de Beaumesnil aux XVII. et XVIIIe. siècle.

ANNEBEC.

L'église d'Annebec est en forme de croix.

Le clocher est établi sur le transept Nord.

On voyait autrefois une porte en accolade au milieu du transept méridional ; mais on l'a déplacée, et elle se trouve à présent au haut de la nef.

Le chevet est à pans.

Un porche gothique précède la façade occidentale.

Les tombeaux suivants se voient encore dans le chœur :

TOMBEAV . DE
V : ET . D : M°. LE
ONARD : ASSE
LIN : P . CVRE : D :
CE : LIEV : QVI :
DECEDA LE : 6
D ° SEPT : 1638
PRIEZ D : P . LUY

TOMBEAV
DE . V . E DICR
ECTE PERSO
NE : M : GILLE
FARCY . P . CV
RE . DE . SE LIEV
DECEDA LE 2 .
DAVRIL 166 .
: P . DIEV . P : LUY

La nef est presque entièrement pavée de tombes de la famille Enguehard. M. Bouet y a relevé seulement les deux inscriptions qui suivent :

ICI GIST ET REPO
SE LE CORPS DE
M . RICHARD
ENGVEHARD
CVRE. . . .
. . . . . .

MICHEL
LARCY
1656

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure. Le marquis de Renty en était seigneur quand il mourut sans postérité en 1756.

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU.

Il y a bien peu de chose à dire de l'église de Ste.-Marie-Outre-l'Eau.

Le côté Nord se compose, pour la nef, d'un grand mur uni.

Le transept était éclairé par une fenêtre ogivale sans caractères, maintenant bouchée.

Le chœur et le côté du Midi sont complètement modernes.

Les transepts accusent intérieurement le style ogival, ainsi que le porche qui est placé à l'Ouest; mais tout cela est assez peu caractérisé.

Sur le porche est une pierre sur laquelle on voit les lettres suivantes :

DD . . . DP .
M . . . . DVPVY
C : D : C . LIEV
1757

De chaque côté de cette inscription sont encadrés deux bas-reliefs en albâtre représentant l'Annonciation et l'Adoration des Mages; ces bas-reliefs viennent probablement d'un ancien rétable.

A l'entrée du chœur, on trouve un tombeau armorié.

Le tableau de l'autel ne manque pas de mérite, quoique d'une couleur rappelant le mat de la fresque; il représente Esther et Assuérus, et est signé :

J. DE LA VENTE, *Vireœus, inv. et pinx.*, 1789.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure.

Près de l'église, au Sud-Est, on trouve une maison ancienne nommée la *Cour du Château.*

M. Bouet en a fait une esquisse que je place ici.

PONT-FARCY.

Pont-Farcy, *Pons Falsi.*

Pont-Farcy, bourg sur la rivière de Vire, renferme plus de 900 habitants.

L'église offre peu d'intérêt ; elle est en forme de croix, mais les transepts sont modernes : celui du Midi porte la date 1745.

Le chœur est à fenêtres tréflées. A l'extrémité de la dernière travée Sud, on voit un cadran solaire gothique. Le sanctuaire, ajouté postérieurement, présente aussi des fenêtres tréflées. Au côté Nord du chœur et de la nef, il n'y a aucune trace de fenêtres.

Sous la tour, placée à l'Ouest, s'ouvre au Midi un portail ogival d'assez bon style qui porte la date 1673, ce qui prouve que dans les campagnes de ce pays on a conservé le style ogival très-long-temps et peut-être jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

L'église est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Maisons anciennes. — Il y a dans le bourg un certain nombre de maisons anciennes à fenêtres en accolade : en voici une assez bien conservée, qui est le type des maisons que l'on rencontre assez souvent dans les pays granitiques. Elle se trouve dans la Grand'-Rue. Plus haut dans la même rue se

trouve la maison connue sous le nom du *Croissant*, qui

VUE DE LA MAISON DU CROISSANT A PONT-FARCY.

renferme une cheminée d'une grande dimension surmontée

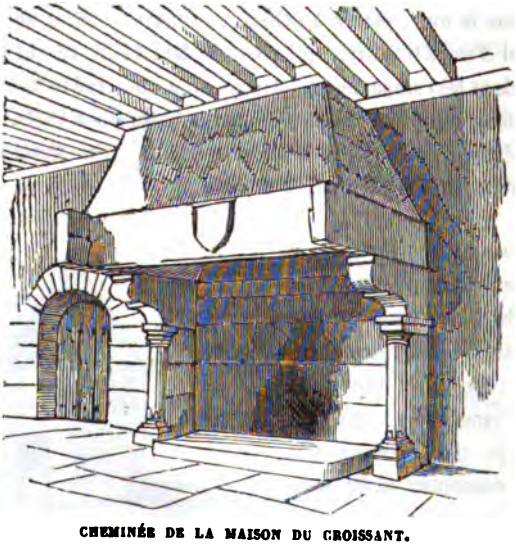

CHEMINÉE DE LA MAISON DU CROISSANT.

d'un écusson, et dont voici le dessin.

PONT-BELLANGER.

Pont-Bellanger, *Pons Bellangerii.*

L'église de Pont-Bellanger est toute neuve, et la flèche s'élève sur le porche de l'Ouest.

M. le curé de Pont-Bellanger a eu soin de replacer dans les nouvelles constructions deux fenêtres, les seules de l'ancien édifice qui fussent caractérisées. Une de ces fenêtres se trouve à l'intérieur de la nef, sur la porte d'entrée de l'Ouest : elle présente un trèfle inscrit dans une accolade. L'autre, double fenêtre ogivale de petite dimension, éclaire aujourd'hui la sacristie : au-dessous a été replacée une pierre sur laquelle, au milieu de la date 1719, ont été sculptés grossièrement deux écussons : sur le premier écusson on distingue l'aigle des d'Anfernet; l'autre écusson paraît fascé.

Dans l'intérieur de l'église se trouvent quelques tombes. Une d'elles, au milieu du chœur, porte cette inscription :

M . P . CAMV
S . HVIS PA
ROECHIAER
ECTOR VI
GILANTI
SSIMVS
OBIIT AN
1642
HÆC POST
ERIS POSV
IT IA
COBV
S CAM
VS DEFVNC
TI NEPOS

Sous le portail principal de l'église, le bénitier a été taillé

dans une pierre sur laquelle est grossièrement sculpté un écusson. M. Bouet y voit trois lions rampants. Il a cru reconnaître les mêmes armoiries sur une tombe placée au pied de ce bénitier, mais qui est tellement effacée qu'on ne peut rien affirmer.

BÉNITIER A PONT-BELLANGER.

Dans le chœur est un ancien banc seigneurial grossièrement exécuté.

La cloche a été fondue il y a quelques années ; voici l'inscription de l'ancienne, que M. le Curé a bien voulu communiquer à M. Bouet :

LAN 1756 JAI ETE BAPTISSE PAR M. PIERRE LE FORESTIER CURE DE PONTBELLANGER ET NOMMEE FRANCOISE PAR MESSIRE ANTONIN MICHEL D'ANFERNET CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON DE P . B ET PAR DLLE FRANCOISE LE FORESTIER SON EPOUSE. PODEVIAN MA FAITE.

On conserve dans cette église un ancien calice en argent battu et en partie doré, qui paraît ressembler beaucoup à celui de l'Hôtel-Dieu de Sens, publié par la Société française pour la conservation des monuments ; le pied est orné de flammes, et sur le côté on voit un écusson entouré d'un collier d'ordre.

L'église de Pont-Bellanger n'était, au XIVe. siècle, selon une tradition du pays, qu'une chapelle qui fut plus tard érigée en paroisse à la demande d'une dame de Pont-Bellanger. Ce village dépendait d'abord de St.-Martindon.

L'église est sous l'invocation de saint Michel. Le seigneur nommait à la cure.

On appelle encore les habitants de Pont-Bellanger les « Tous loin », parce qu'un des curés avait, dit-on, pour habitude de ne pas commencer l'office sans demander si les *Tous loin* étaient arrivés, la paroisse de Pont-Bellanger étant très-éloignée de St.-Martindon.

Pont-Bellanger était anciennement du diocèse de Coutances.

Château. — Le château de Pont-Bellanger est situé à l'Est de l'église : c'est une construction dont l'aspect général annonce la fin du XVIe. siècle ou le commencement du XVIIe.

VUE DU CHATEAU DE PONT-BELLANGER.

Les fenêtres, quoiqu'en accolade, peuvent être de ce temps, car, dans ce pays surtout, cette forme semble s'être conservée très-long-temps. Il ne restait que quelques ruines assez insignifiantes des anciennes fortifications qui défendaient le château : elles ont été détruites depuis peu.

PLEINE-SŒUVRES.

Pleine-Sœuvres, *Plena Silva.*

Cette paroisse faisait partie du diocèse de Bayeux.

L'église est en forme de croix.

Le clocher, placé sur la porte d'entrée, peut remonter au XVIe. siècle.

La nef offre quelques arêtes de poisson : les fenêtres en sont tréflées, ainsi que celles des transepts.

Sur une porte nouvellement ouverte dans le transept méridional, on a replacé un Crucifiement en bas-relief qui a fait partie d'un rétable.

Les fenêtres du chœur sont tréflées du côté du Midi; celles du Nord sont modernes.

A l'intérieur, on voit encore un certain nombre de tombes très-grossières en granit, dont plusieurs datent du XVIIe. siècle.

Les pièces courantes de la charpente du chœur ont été peintes, les cordons en rouge, les gorges en blanc. La première du côté de l'Evangile porte une inscription en relief où M. Bouet a cru déchiffrer ces mots :

An lan mil vcc et neuf . . . . . le bois de c. . .

Les poutres transversales ont été sciées dans le chœur; mais dans la nef elles existent encore et montrent au centre des dessins variés. Une de ces poutres, dont le dessin est moins caractérisé, porte cette inscription :

LA PIESSE A. ETE. DONNE. PAR. IEAN. CHAVVIN. TREZORIER. EN LANNE. 1783.

Les fonts sont d'une forme qui se retrouve dans la plupart des églises du pays.

Le clocher, en bâtière, renferme les restes de deux statues anciennes.

Les cloches sont neuves.

Il y a deux anciens bancs dans le transept du Nord ; l'esquisse suivante représente l'un d'eux :

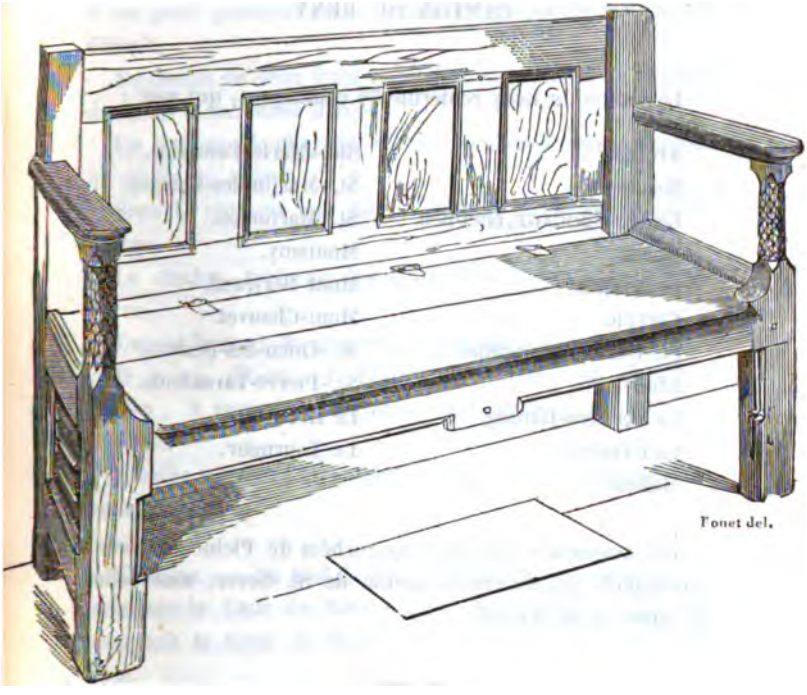

ANCIEN BANC DANS L'ÉGLISE DE PLAINE-SŒUVRES.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Savigny nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes à charge de faire à l'abbaye une rente annuelle de 180 livres.

On remarque devant la porte deux ifs fort anciens.

CANTON DU BÉNY.

Le canton du Bény renferme 21 communes, qui sont :

Arclais.	Ste.-Marie-Laumont.
Beaulieu.	St.-Martin-des-Besaces.
Le BÉNY-BOCAGE, chef-lieu.	St.-Martindon.
Bures.	Montamy.
Campeaux.	Mont-Bertrand.
Carville.	Mont-Chauvet.
St.-Denis-Maisoncelles.	St.-Ouen-des-Besaces.
Etouvy.	St.-Pierre-Tarentaine.
La Ferrière-Hareng.	Le Reculey.
La Graverie.	Le Tourneur.
Malloué.	

Les communes les plus rapprochées de Pleine-Sœuvres, par laquelle j'ai terminé le canton de St.-Sever, sont celles de Bures et de Malloué.

BURES (1).

L'église de Bures est ancienne, mais très-grossièrement bâtie.

La nef, en *opus spicatum*, est percée au Midi de fenêtres tréflées. On y voit un corbeau en forme de tête grossière.

Le clocher, placé sur la porte de l'Ouest, se termine en bâtière. Au-dessus de la porte, une niche à sommet trian-

(1) Notes de M. Bouet.

gulaire renferme une ancienne statuette brisée. A la première travée du Nord, on voit une niche semblable au-dessus d'une porte protégée anciennement par un porche maintenant détruit.

Au-dessus de deux fenêtres modernes de la nef on a placé des têtes d'anciennes statues.

Un tombeau de chevalier et deux tombes de prêtres existent à l'entrée du chœur.

Sous la tour est une assez médiocre statue de la Sainte Vierge.

Le clocher renferme des débris d'un joli meuble renaissance.

Devant la croix du cimetière existe un pupitre en granit.

Il y a, dit-on, à l'église de Bures, un ostensoir ancien, à rayons flamboyants, qui vient de l'église de Malloué.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le curé percevait les dîmes.

Château. — Au Sud de l'église se trouve la construction nommée la Cour de Bas; plus au Nord était ce que l'on nommait la Cour de Haut : je crois qu'il n'en reste plus rien.

La Cour de Bas se compose d'un bâtiment carré à fenêtres divisées en croix, dont le linteau est protégé par une archivolte de schiste. Une porte cintrée mérite encore d'être notée.

A l'intérieur, il y a quelques cheminées en granit taillé avec un soin remarquable.

Le colombier était carré; il occupait l'angle du bâtiment opposé à l'escalier extérieur.

MALLOUÉ.

Cette paroisse faisait partie du diocèse de Bayeux.

L'église, placée dans une position pittoresque, domine le cours de la Vire; elle est moderne.

A l'Ouest s'élève une tour en bâtière portant la date 1738. La porte placée au-dessous paraît du même temps. L'angle de l'archivolte est abattu, et on a ménagé de distance en distance dans le granit des boules saillantes, comme on en voit souvent sur les fûts des croix de cimetière de l'arrondissement de Vire.

Le chœur porte la date de 1736. L'intérieur ne renferme rien d'important.

Cette paroisse est réunie à Bures.

L'église de Malloué est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

Grotte de saint Ortaire. — Sur le territoire de cette commune se trouve la grotte de saint Ortaire, où ce religieux se retira, dit-on, lorsque les religieux de Landelles voulurent en faire leur abbé.

Château. — Entre Campeaux et Bures, on rencontre le château de Malloué, construction des dernières années du XVIe. siècle ou plutôt du commencement du XVIIe., dont un des pavillons d'angle a été remplacé par une construction plus moderne.

Sépultures anciennes. — On a trouvé à Malloué des tombeaux anciens, mais sur l'âge desquels je n'oserais me prononcer faute de renseignements suffisants.

SAINT-MARTINDON.

L'église de St.-Martindon est, en grande partie, du XVIIIe. siècle.

Le côté Nord est moderne. Sur une des fenêtres du chœur est la date 1767.

Le côté Sud n'offre de remarquable qu'une fenêtre près du transept. La dernière fenêtre du chœur porte la date 1701. Celle qui est à côté est à double ogive : la première est tréflée.

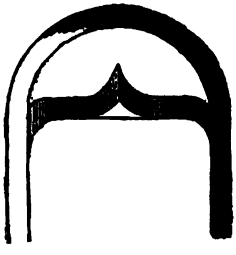

PORTE A St.-MARTINDON.

Entre cette fenêtre et le transept existe une petite porte dont le linteau est taillé avec assez de soin, ainsi qu'on peut le voir dans le dessin ci-joint. Le bénitier placé à l'intérieur de cette porte est aussi à accolade.

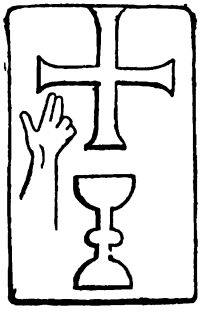

Une flèche en ardoise est placée sur la porte de l'Ouest. Cette flèche a été complètement déchirée par la foudre : le clocher est troué.

Dans l'église, on voit un grand nombre de tombes grossièrement taillées, la plupart du XVIIe. et du XVIIIe. siècle. Voici le dessin d'une tombe de prêtre, reconnaissable au calice et à la croix qu'elle porte.

Dans le chœur sont les restes d'un ancien banc seigneurial.

On voit aussi la tombe suivante dans le chœur, du côté de l'Evangile :

DECEDE LE 18
JANVIER 1698

CY GIST .....E
P..A.. .....M
ESS^re^. ADRIAN DEL
ONGAVNAY.....
VALIE.....
..... DE BRVCOVR
T GHENGVE, LE BR
EVIL, ABLANVILL
E, S^t^. MARTINDON
LA BACO^re^. MORIGN
Y COL^el^. GEN^al^. DEL
A COSTE DE DIVE. AYA
NT. EP^so^.....
D^e^. CAT^n^. RENAVD
PRIES DIEV P^r^. LE
REP^o^. DE L^re^. A^ce^.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure.

Prieuré. A quelque distance à l'Est de l'église sont les restes du prieuré; les constructions en sont peu remarquables, excepté toutefois une salle qui conserve encore quelques fenêtres anciennes : malheureusement ce n'est bientôt plus qu'une ruine informe.

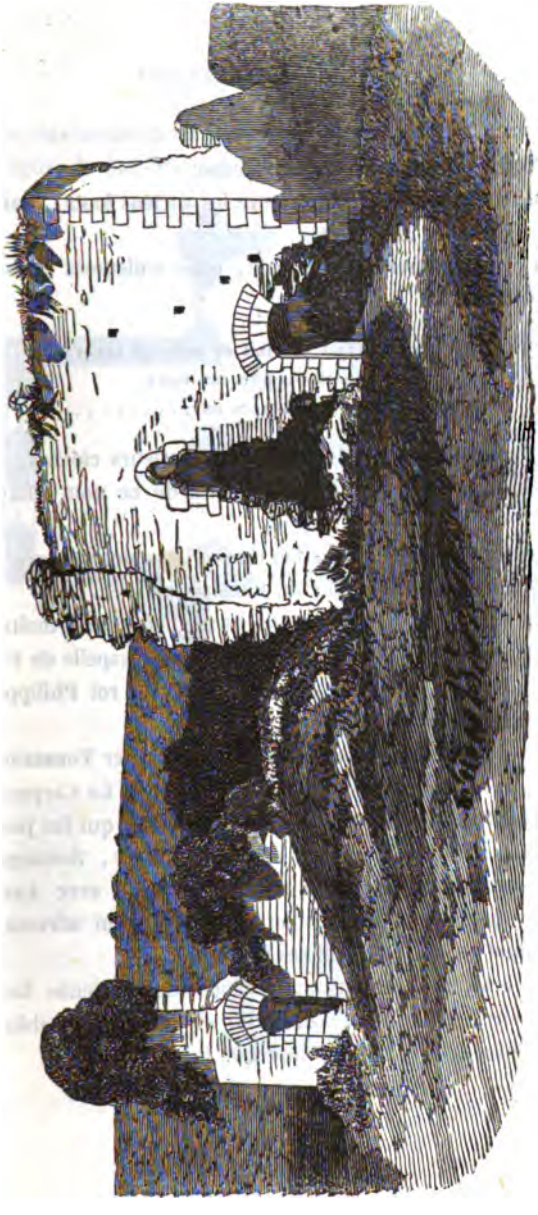

Bouet del.

RUINES DU PRIEURÉ DE SAINT-MARTINDON.

CAMPEAUX.

L'église de Campeaux est moderne.

On trouve à la porte extérieure les anciens fonts, qui ont été dessinés par M. Bouet.

La cloche ne porte pas de date, mais seulement l'inscription suivante :

IN NOMINE PATRIS ET FILII ET SPIRITUS SANCTI
ET AD HONOREM VIRGINIS DEI PARÆ
LES DUBOSQ DE QUIBOU NOUS ONT. . . . . .

On trouve le nom des Dubosq sur plusieurs cloches, et il y avait encore une famille de fondeurs de ce nom à Bayeux il y a 30 ans.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. La cure était à la présentation du prieur du Plessis-Grimoult.

Les chanoines de Bayeux étaient seigneurs de la moitié de la paroisse; l'autre moitié était à la Sainte-Chapelle de Paris, sous le titre de fiefferme, par concession du roi Philippe V, du mois de juin 1318.

Parmi les curés de Campeaux, on peut citer Toussaint dit Pierre-le-Gueult, décédé en 1658; François Le Carpentier, professeur en théologie et grand prédicateur, qui fut pourvu de cette cure en 1683; et Raoul Le Pileur, théologal et grand-vicaire de Coutances : il était très-lié avec Antoine Halley, professeur d'éloquence à Caen, qui lui adressa des vers que l'on trouve parmi ses opuscules.

Il y avait à Campeaux une branche de l'ancienne famille de Varroc, originaire de Bretagne et qui vint s'établir en Normandie dans le même temps que les Matignon.

SAINTE MARIE-LAUMONT.

Ste.-Marie-Laumont, *Sancta Maria Losmont.*
L'église de Ste.-Marie-Laumont est en forme de croix.

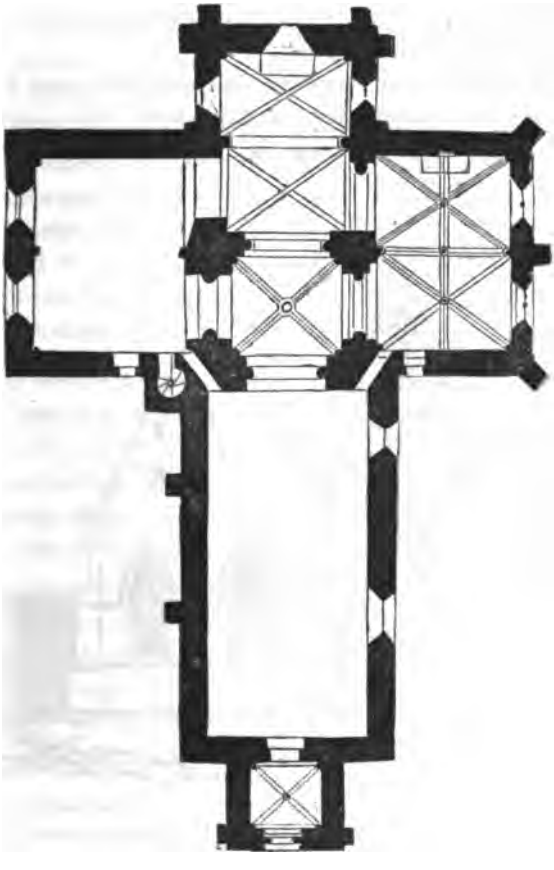

PLAN DE L'ÉGLISE DE S^te^.-MARIE-LAUMONT.

Un porche à chapiteaux tournés précède la porte occidentale.

Les fonts, qui, à la première vue, paraissent être de style gothique, peuvent très-bien être modernes, cette forme s'étant conservée jusqu'à nos jours dans les environs de Vire.

La nef est sans caractère : on y remarque cependant une fenêtre tréflée et des crédences.

Toute l'allée centrale de la nef est pavée de tombes, dont la plus ancienne est de 1593.

Le clocher roman, octogone, est remarquable; cette forme est assez rare en Normandie au XIIe. siècle, c'est ce qui m'a fait, il y a bien long-temps déjà, signaler l'église de Ste.-

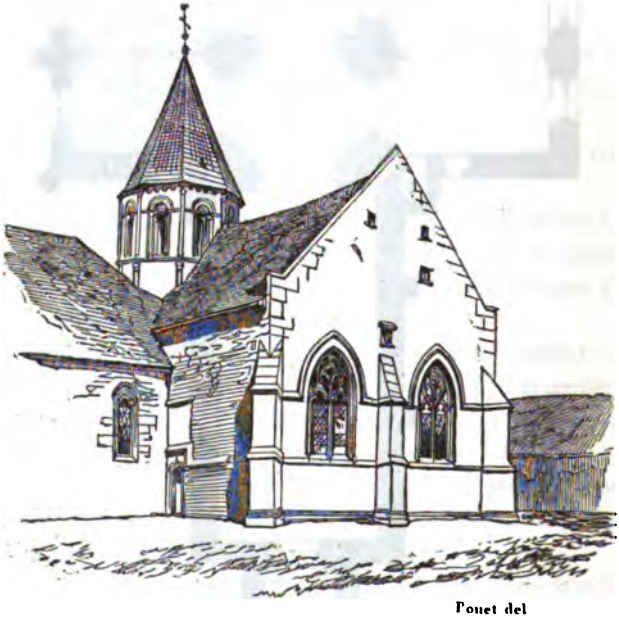

Pouet del

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-LAUMONT.

Marie-Laumont comme une de celles qui méritent l'attention.

L'étage supérieur est percé de huit fenêtres à deux retraits soutenues par des colonnettes. L'archivolte intérieure porte des moulures. Ces fenêtres sont d'une belle proportion, leurs chapiteaux variés; des modillons très-simples garnissent l'entablement; le toit pyramidal est en charpente.

La tour est portée sur des arcs romans à chapiteaux assez remarquables. Les nervures diagonales sont doubles et massives. Au point de jonction est une clef de voûte ornée d'un bas-relief très-plat dans lequel M. Bouet a cru reconnaître la *Fuite en Egypte*.

La chapelle du transept Nord présente des fenêtres ogivales sans meneaux : elle a maintenant un plafond; mais des consoles placées dans les angles montrent que l'on avait, en la bâtissant, le projet d'établir des voûtes.

Dans le mur de l'Est de cette chapelle, à l'angle le plus rapproché du sanctuaire, se trouve l'inscription suivante en caractères gothiques.

lan de gce soixate et vi . m et cccc mis^c (1) icha le gralley
carrg de secrus en so viuat a ses successeaurs une messe arcta pour
estre dicte chun a le jo^r q tspassa (2) et aux vespres des semadis costitua po les tspasses
de pfidis et liba de po celuy q no fist et forma q e padis soit so ame qui du corps ptira
Et led gralley aumosna x hauysseaulx de seigle po^r souer (3) queuurre feu ta les iours
de la a prendre sus les heritages es barbiers de campeaulx Amen.

La chapelle du Midi est éclairée par deux fenêtres flamboyantes surmontées d'un écusson au centre du gable.

Il ne reste que la partie supérieure des vitraux. Dans la fenêtre la plus près de l'Est, on voit encore Dieu le père, la tiare en tête, accompagné du St.-Esprit et bénissant. Au-dessous sont deux chérubins tenant chacun une couronne.

(1) Mis avec ?
(2) Trespassera.
(3) Sonner le couvre feu.

L'autre fenêtre conserve, au haut, un Agnus Dei et au-dessous deux anges.

A l'Est est un petit autel en menuiserie, du siècle dernier, assez remarquable, mais un peu maigre. Le rétable cache en partie une niche de style flamboyant, et l'autel en bois en recouvre un très-grossier en granit.

Le pilier Sud-Est de la tour divise cette chapelle en deux travées ; on en a refait toute la face méridionale, et on l'a décoré de trois niches sculptées dans le granit ; elles sont occupées maintenant par des statues anciennes. Celle du Nord contient un cardinal, et les deux autres, saint Côme et saint Damien : l'un tient une fiole, l'autre un pot sur lequel sont tracées quelques lettres dont M. Bouet a pris un *fac-simile* que voici.

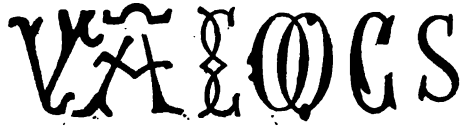

Au pied de ces trois statues étaient des écussons qui ont été mutilés.

Une statue de saint Mammès, placée auprès de l'autel de cette chapelle, est du même style et a conservé à ses pieds un écusson de gueules à trois bandes de sable.

Le sanctuaire, qui paraît de transition, offre des chapiteaux d'une forme moins ancienne que ceux que l'on voit sous la tour.

Le tombeau suivant existe dans la chapelle du Nord :

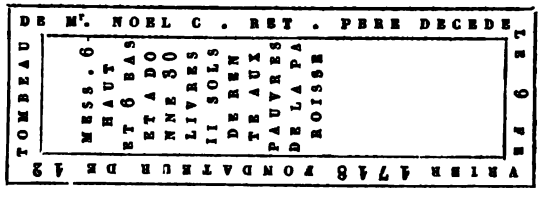

Le suivant se trouve dans le transept méridional :

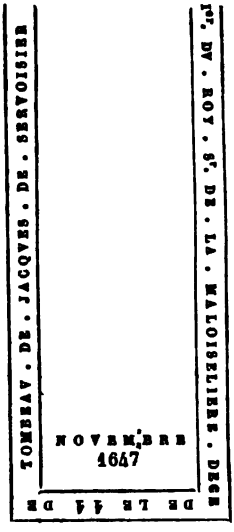

Et celui que voici dans le chœur :

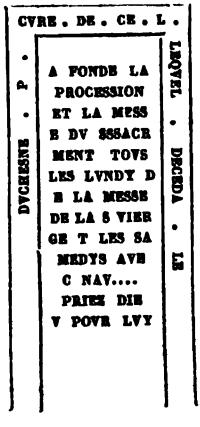

Les autres sont dans la nef.

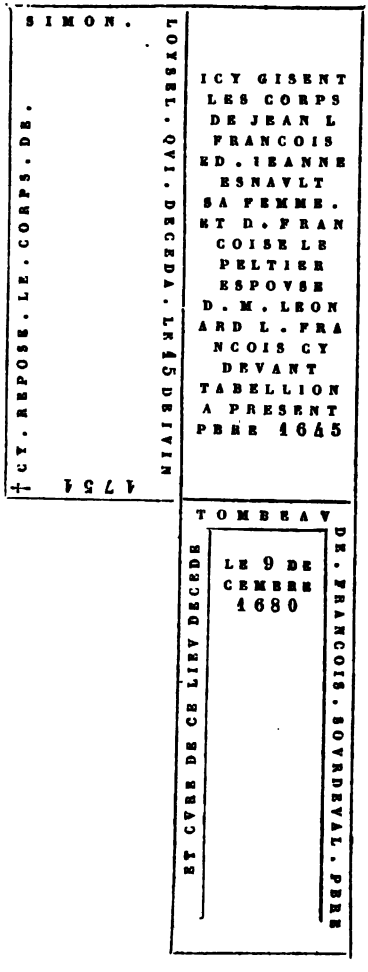

Comme son nom l'indique, l'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

Le seigneur du lieu nommait à la cure ; elle dépendait du diocèse de Coutances.

Château. — Le château de Ste-Marie-Laumont, situé en face de l'église, est moderne ; mais il conserve quelques restes de l'ancien, entr'autres une cheminée du XVIIe. siècle.

ETOUVY.

Etouvy, *Etuvium.*

L'église d'Etouvy est peu remarquable.

A l'Ouest, on voit dans une niche en bois une statue de la Sainte Vierge d'un assez bon travail, et au Nord de cette statue est un écusson de la renaissance.

Huit lancettes tréflées au Sud et une lancette ogivale au Nord, éclairent l'édifice.

Un petit porche occupe la place du transept.

Le clocher, en essentes, est en forme de cloche.

Quelques arêtes de poisson existent dans les murs du chœur.

Au haut de la nef, deux autels dédiés à sainte Anne et à la Sainte Vierge portent l'inscription suivante sur les piédestaux des colonnes :

DV	PAR
DON . DV	DEMOIS
SIEVR	ELLE
DV	MARIE
CHESNE	DV HAMEL
ET FAIT	SON EPOV
PLACER	SE 1705

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St.-Évroult nommait à la cure.

Les inscriptions tombales suivantes sont dans la nef :

TOMBEAV DV SIEVR DE LA MAL
OTSELIERE
QVI DECEDA LE 14 DE NOVEMBRE
1628 PRIEZ
DIEV POVR
LVY

TOMBEAU
DE
THOMAS
CASTEL
CURE
DETOUVI
DECEDE
LE 3 AOUST
1762

CY GIST. . . .
MARIE FARAIN
. . . . .DE LA
MALOYSELIERE
. . . . . .
. . . . . .
. . . . EPOUSE
DE . .ROGER LE
CHARPENTIER .
. . . . DECEDER
LE.21.OCTOBRE
1745.EN.LA.31e.
ANNEE.DE.SON.
AGE.PRIEZ DIEU
POUR ELLE

TOMBEAU . DE . NOBLE . DA
ME . THERESE . DE
NOIST . Fe. D . CHARLES
PIERRE MORANT

D . C . D . L . 10
MAY 1745

TOMBEAU DE CHLES
PIERRE MORANT

TOMBEAU
DE M
FRANCOIS
LE
CAUCHOIS
VOTRE
PASTEUR
DECEDE LE
19 DECEMBRE
1726
PRIEZ DIEU
POUR LUY ET
PENSEZ A VOUS

On y voit encore plusieurs autres tombeaux de la famille Du Chêne, qui portait un chêne pour armoiries.

Le château de la Maloiselière est à 2 kilomètres sur la route de Campagnolles; il est déjà ancien.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St.-Evroult nommait à la cure.

D'après une charte d'Henry Ier., roi d'Angleterre et duc de Normandie, dont la date est de 1128, il y avait à Etouvy

deux églises paroissiales, l'église St.-Martin et l'église St.-Georges (*Gall. christ.*, t. XI, *instrum.*, p. 207). Richard de Coulonces, frère de Roger de Warenne, en donna le patronage à l'abbaye de St.-Evroult, avec la dîme des moulins de Rouvray à Coulonces (Ord. Vital., collect. d'André Duchêne, p. 601). L'abbaye de St.-Evroult a joui de cette donation jusqu'à la Révolution de 1789. L'église St.-Georges est ruinée; son emplacement se trouve dans le plant où se tient la foire.

La commune d'Etouvy a de la célébrité dans les environs; les gens du pays disent que là existait une ville considérable, ruinée par d'anciennes guerres; à l'appui de leur assertion, ils vous montreront dans le bourg, sur la grande route de St.-Lo, deux arceaux en forme d'ogive qui paraissent les restes d'un grand édifice; ils vous apprendront qu'en creusant le terrain on trouve souvent les fondations de vieux bâtiments; ils vous rapporteront la tradition de la découverte de tombeaux antiques, de vieilles armures...., etc.

D'un autre côté, M. l'abbé Le Franc, place à Etouvy une ville qu'il appelle *Ituvium;* et M. Seguin, qui passe pour avoir profité amplement des manuscrits de l'abbé Le Franc, dit qu'Etouvy était anciennement une bonne ville, ruinée par les Normands au IXe. siècle (voir son *Essai sur l'histoire du Bocage*, p. 23).

Ces opinions ne paraissent pas devoir être admises : aucun auteur connu ne parle d'*Ituvium;* et quant aux deux arceaux qui se trouvent sur le bord de la grande route, l'ogive que l'on y remarque, les matériaux et le ciment qui les lie prouvent que leur construction ne remonte pas à une haute antiquité. M. Lemarchand, de Vire, croit que ces deux arceaux formaient l'entrée de la halle d'Etouvy.

S'il n'est pas certain qu'il y eût autrefois une ville à Etouvy,

au moins tout annonce que là existait un bourg considérable et bien peuplé; il s'y trouvait deux églises et la commune est une des plus petites de l'arrondissement : Etouvy présentait donc une population agglomérée très-nombreuse.

Il s'y tenait chaque semaine un marché qui cessa d'être fréquenté au XVe. siècle à cause des anglais composant la garnison du château du Tracy, qui, dit-on, le pillèrent plusieurs fois.

Il se tient à Etouvy, le 28 octobre, une foire dont les droits appartenaient autrefois au seigneur de la deuxième portion de la baronnie de Coulonces (1).

Jusqu'en 1612 les habitants d'Etouvy prennent le titre de bourgeois; avant la Révolution ils ne payaient pas de treizième.

Il y avait un tabellionnage qui fut transféré à Landelles vers 1700.

Dans presque toutes les communes de l'arrondissement, on trouve des chemins connus sous le nom de chemins d'Étouvy.

Toutes ces circonstances réunies démontrent qu'Étouvy a été autrefois un bourg considérable et qui appelait, soit par son commerce, soit par ses foires et marchés le concours des habitants de l'arrondissement.

Les seigneurs de Coulonces étaient, comme on le voit dans Orderic Vital, seigneurs d'Étouvy; — par un titre du 26 avril 1374, il est prouvé que Guillaume de Tournebu était seigneur de Briqueville et d'Étouvy à cause de sa femme.

Postérieurement le fief d'Étouvy passa dans la famille de Ste.-Marie, dans celle de Bordeaux et dans celle de Morand (1).

(1) Elle a fourni à M. Lalleman le sujet d'une pièce de vers latins sous le titre de : Ituvienses nundinæ prope Viriam. Carmen facetum. Vire, 1820.

(2) Lachesnaye-des-Bois, verbo Morand.

LA GRAVERIE.

La Graverie, *Gravereia.*

L'église de la Graverie est en forme de croix.

La façade occidentale est divisée par un contrefort plat, au milieu de deux petites fenêtres à plein-cintre.

Une partie du mur occidental de la nef est construite, comme le gable de l'Ouest, en moellon; l'autre moitié en pierres disposées en arêtes de poisson.

Les fenêtres primitives sont bouchées; elles avaient un peu plus d'un pied de largeur et semblent avoir été fort courtes. Les claveaux en sont minces et à larges joints.

Du côté du Sud, il reste dans les murs latéraux de la nef une petite fenêtre romane semblable à celles du Nord, et des arêtes de poisson. Le reste a été refait.

Dans le chevet sont deux lancettes du XIIIe. siècle, séparées par un contrefort.

Le clocher très-simple est en forme de bâtière. L'étage du beffroi, éclairé de lancettes doubles étroites, porte la date 1649. Au-dessous sont des fenêtres à trèfle découpé dans un plein-cintre.

A l'intérieur de la nef existe une charpente cintrée.

A l'Ouest, et au bas de la nef du côté Nord, on retrouve sous le badigeon les restes d'une décoration peinte. Cette décoration ne se voit pas sur les murs correspondant aux parties construites en arêtes de poisson.

Le transept Nord, placé sous la tour, s'ouvre sur la nef par une arche à double retrait et à chanfrein droit; il porte sur des colonnettes à chapiteaux tournés. La voûte aussi est à moulures en style du XIIIe. siècle.

Les colonnettes de l'autre transept sont de même style, mais portent une arche moderne.

La tombe suivante existe dans le transept Sud :

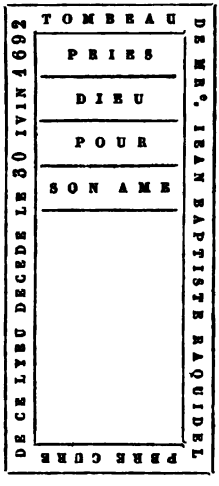

L'église de la Graverie est sous l'invocation de Notre-Dame.

L'abbé de Fontenay était présentateur de la cure. Des traits de la dîme appartenaient à la cappellanie de l'Angevine de Vire et à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

« Cette paroisse faisait partie de la sergenterie du Tourneur, élection de Vire; elle dépendait en partie de la haute-justice du Bény, et en partie de celle de Thorigny.

« Jean de Bellièvre, abbé de la Luzerne, et les religieux de ce lieu, accordèrent à Julien Simon, curé de la Graverie, une petite portion de la vraie croix, qu'ils avaient dans leur abbaye, suivant le procès-verbal qu'ils en dressèrent le 12 décembre 1612; il y est dit qu'avant ce temps l'église de la Graverie avait possédé une portion de cette précieuse relique, laquelle avait été perdue par les ravages et malheurs des guerres, *et qu'à cause d'icelui relique tant le peuple de la dite parroisse que grande affluence de processions, avaient*

coutume venir en grande devotion visiter l'église de la dite paroisse aux fetes et solennitees de l'exaltation et invention de la sainte croix. »

« Le même procès-verbal indique d'où provient cette portion de la sainte croix ; le voici : « Catherine de Médicis, mère de Charles IX, régente du royaume en 1574, ayant plein pouvoir sur la dite relique, en distribua charitablement en plusieurs lieux spécialement aux filles pénitentes de Paris, leur père spirituel, Jacques Chauvé de la paroisse de Paris, décédé en 1590, obtint d'elle une petite portion, laquelle fut donnée, après sa mort, à l'abbaye de la Luzerne, par Nicolas Chauvé et son frère.

« D'après un aveu rendu en 1494, les héritiers de feu Guillaume de Carville tiennent de la baronnie de la Ferrière, par foy et homage, un demi fief de chevalier nommé le fief de Carville, dont le chef était assis en la paroisse de la Graverie et s'étendait dans celle de Carville. Pierre Ruault tenait un quart de fief de chevalier aussi au dit lieu de Carville, nommé le fief de Fondreaux. Le fief de Carville devait à la baronnie de la Ferrière 40 livres pour l'aide l'évêque, payable de trois ans en trois ans. Au siècle dernier, ce fief appartenait à M. le chevalier Du Hamel de Saint-Denis, frère cadet du seigneur de Saint-Denis de Maisonselles » (1).

LE RECULEY.

Le Reculey, *Reculeium.*

Il n'y a presque rien à dire de l'église du Reculey.

Le clocher est à l'Ouest et porte la date de 1776.

Il n'y a qu'un seul transept, très-petit, au Nord.

(1) Notes manuscrites de Béziers communiquées par M. G. de Villers.

Le tableau du maître-autel est assez curieux : on y voit, au haut, la Trinité; un peu plus bas, de chaque côté du tableau, la Sainte Vierge et saint Jean; au milieu de la toile, un ange ayant sur sa poitrine la croix de l'ordre de la Merci, brise les fers de deux captifs; de chaque côté du tableau sont, à genoux, un groupe d'hommes et un de femmes portant le costume du temps de Louis XIII, mais d'une très-grande simplicité. Les femmes sont en noir, les hommes en gris : c'est, au reste, le costume prescrit par les édits somptuaires de cette époque.

Les tombeaux que voici existent dans le chœur :

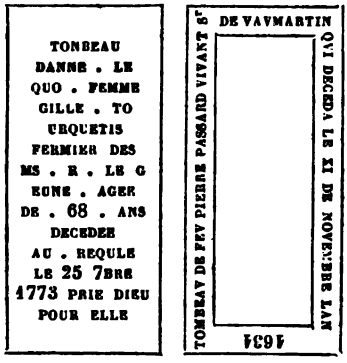

On y voit encore le tombeau d'une autre personne du même nom, Michel Passard, prêtre, mort en 1650.

On lit sur la cloche l'inscription qui suit :

LAN . 1755 . IAI . ETE . NOMMEE . PAR MS^re. BAPT^e LOVIS . POURE
DE . VALHEBERT . ECVY^er. SG^r. ET PATRON DE
LA PAROISSE DV RECVLEY CON^ier. DV ROY LIEVTENANT GENERAL
CIVIL ET CRIMINEL AV BALLIA
GE DE . VIRE ET LIEUTEN^t. GENERAL DE POLICE AUDIT LIEU ET
PAR NOBLE DAME MARIANNE
DUCHEMIN . SON EPOUSE ET BENIE PAR M^r. MICHEL LE
TAINTURIER CURE DUDIT LIEU M AUVRAY
LES PARCS T^r.

L'église du Reculey est sous l'invocation de saint Ouen. L'abbaye de Troarn nommait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes, l'autre tiers appartenait au curé.

La seigneurie du Reculey a été possédée par une famille Aufrye de Chaulieu. Le roi Henry IV nomma à la cure, le 16 mai 1606, par suite du litige qui existait entre l'abbé de Troarn et le sieur Anfrye, seigneur du Reculey. Le Livre Pelut de l'évêché indique cette paroisse sous la dénomination de *ecclesia de Reculeyo.*

BEAULIEU.

Beaulieu, *Bellus Locus.*

L'église de Beaulieu, fermée depuis 45 ans, a été rouverte. Elle est très-petite, sans intérêt, sans transepts.

La tour, surmontée d'une pyramide en ardoises, est placée à l'Ouest.

L'église de Beaulieu est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Troarn nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

Cette paroisse faisait partie de la sergenterie du Tourneur.

Le fief dominant appartenait aux héritiers de M. le marquis de Renty, seigneur du Bény, et relevait de celui de messire Guillaume Nantier, écuyer et seigneur honoraire de Beaulieu.

CARVILLE.

Carville, *Caravilla.*

L'église de Carville (1) n'est pas remarquable. Un des côtés vient d'être reconstruit à neuf. La sacristie et l'autre

(1) Je dois à M. l'abbé Vincent, curé de Sept-Vents, membre de la Société française, la description qui suit de l'église de Carville.

côté de l'édifice remontent à une époque plus reculée. Au milieu de fenêtres nouvelles, il en reste trois qui paraissent appartenir au style flamboyant. Cette construction pourrait remonter au XVe. siècle. Le seuil des deux portes est formé de deux pierres tombales ornées d'une espèce de rosace et de fleurs. On m'a signalé dans l'intérieur de l'église, du côté de la chaire, une inscription assez longue qui n'a pas encore été lue complètement et que je compte relever plus tard. Le clocher carré, surmonté d'une flèche en ardoise, porte la date de 1764.

L'église de Carville est sous l'invocation de Notre-Dame et de sainte Anne. Il y avait deux cures à Carville : la principale partie était à la nomination du prieur du Plessis-Grimoult et était desservie par un chanoine ; la petite portion était confiée à un prêtre séculier, et à la nomination de l'abbé de Troarn. Les trois quarts de la dîme appartenaient au prieur du Désert, dépendant de Troarn. Le presbytère, placé auprès de l'église, se nommait le prieuré.

Sur le territoire de Carville existaient autrefois deux chapelles. Celle de St.-Aubin, qui fut honorée, suivant la chronique locale, de la visite d'un frère de saint Bernard; celle de Soulœuvre, qui dépendait autrefois de Carville, et qui est présentement sur la Ferrière-Hareng. Dans l'une et dans l'autre, il n'y a plus que des ruines. Elles ont été changées en bâtiments d'exploitation.

« La paroisse de Carville dépendait de la sergenterie du Tourneur, élection de Vire ; elle renfermait 200 feux. On la trouve mentionnée dans la bulle d'Innocent III, en l'année 1210, pour l'abbaye de Troarn : « Ecclesiam de *Caravilla* cum « decimis, capellis et obventionibus et aliis que habentur in ipsis. » Une partie dépend du bailliage de Thorigny, l'autre de la haute-justice de Thorigny.

» Au siècle dernier, M. Duhamel, écuyer, frère puîné de

M. de Saint-Denis de Maisoncelles, et M. de Carville, étaient co-seigneurs de cette paroisse. Un des fiefs relevait de la baronnie de la Ferrière-Harenc : Richard de Mahias en rendit aveu, le 12 décembre 1465, au patriarche d'Harcourt, évêque de Bayeux, et en cette qualité baron de la Ferrière. Ceux du nom de Mahias descendaient en ligne masculine de la maison de Vassy; ils en portaient les armes : ils ont aussi long-temps possédé la baronnie de Vassy (1). »

ARCLAIS.

Arclais, *ecclesia de Arcleis.*

Arclais ne possède rien de remarquable.

La paroisse a disparu depuis la révolution de 1789; elle est réunie à Montamy, mais la commune existe toujours sous le rapport de l'administration civile.

L'église d'Arclais est complètement démolie; on en reconnaît encore l'emplacement; elle était sous l'invocation de saint Samson et avait été donnée, par Roger de Magneville, à l'abbaye du Plessis. Naguère des statues de saints mutilées, jetées dans les buis du cimetière, ont été enterrées pour éviter les profanations. Il est probable que des seigneurs d'Arclais, de la famille de ce nom, ont été inhumés dans l'église détruite et que le sol récèle encore leurs restes.

M. Dufeugray, ancien préfet, membre de la Société française pour la conservation des monuments et auteur de recherches intéressantes sur les anciennes familles, a bien voulu nous communiquer la note suivante :

« La famille d'Arclais, très-ancienne, faisait remonter sa filiation jusqu'à Jean d'Arclais, vivant en 1390. Ce Jean

(1) V. Notes manuscrites de Beziers, communiquées par M. G. de Villers.

d'Arclais était seigneur de Montbosq (paroisse de la Besace) et fut nommé pannetier du roi Charles VI, au mois de mars 1402; son fils, aussi nommé Jean, fut employé en 1405 à la défense du Cotentin; il devint gouverneur de la forteresse de Beuzeville, et ses biens furent confisqués par les Anglais en 1417.

« Il y avait un manoir seigneurial dans cette paroisse, il a conservé le nom très-significatif de *Cour* d'Arclais (1). La disposition de ses bâtiments, les débris qui ont résisté offrent encore des traces dont le souvenir est bon à conserver. En effet, une superficie d'environ quinze ares est entourée de bâtiments à diverses usages, au milieu de cet espace se trouve un grand puits. La partie Sud est limitée par la construction la plus considérable et la plus ancienne, elle consiste en une maison d'habitation; presque toutes ses ouvertures ont été changées; il n'en reste qu'une qui soit intacte; c'est une porte à laquelle conduisait un escalier extérieur; ses jambages en granit sont à doubles fouillures, aussi il y avait deux fermetures, dont une s'ouvrait en-dehors : elle était remarquable par sa force et consistait en madriers de deux pouces et demi d'épaisseur, assemblés avec de gros clous à têtes plates, de sorte que le tout présentait une épaisseur d'au moins cinq pouces. D'après le témoignage du fermier qui a démonté cette porte, elle servait à clore une chambre qui n'était éclairée que par deux ouvertures donnant vers le Midi, ayant chacune un pied carré; il s'y trouve encore aujourd'hui des grosses barres de fer : les planchers et les cheminées de ce bâtiment ont été détruits et refaits.

« La terre de la cour d'Arclais appartient aujourd'hui à

(1) On sait qu'au moyen-âge les seigneurs se recevaient mutuellement dans leurs châteaux qu'ils appelaient *Cours*, c'est de ce mot qu'est venu celui de *Courtoisie*.

M. Léopold Le Pelletier de Molandé, fils de Madelaine-Marie-Françoise d'Arclais, chanoinesse de l'Argentière, qui avait épousé M. Auguste-Alexandre Le Pelletier de Molandé, chevalier de St.-Louis, ancien capitaine de frégate. »

BÉNY-BOCAGE (CHEF-LIEU).

Je donne une vue de l'église du Bény, quoiqu'elle ne soit pas ancienne.

VUE DE L'ÉGLISE DU BÉNY-BOCAGE.

Rien de remarquable à l'intérieur, excepté quelques

tombes. M. Bonet a transcrit les inscriptions que voici :

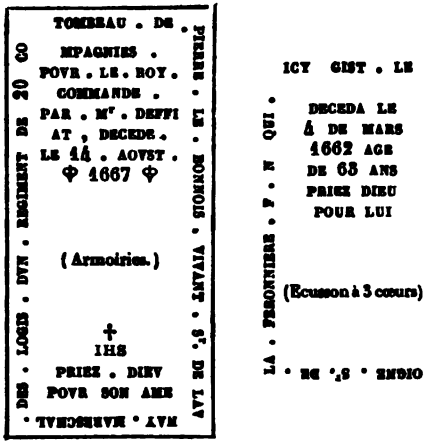

L'église, telle qu'on la voit aujourd'hui, a été bâtie par les soins et aux frais du baron de Renty, mort en 1649, âgé de 37 ans : il n'avait pas encore 20 ans quand il l'entreprit; « il avait cet ouvrage si à cœur, dit l'auteur de sa vie, qu'il y « travaillait avec les ouvriers depuis 5 heures du matin jusqu'à « 7 heures du soir; il s'y faisait même apporter à manger et « renonçait pour cela à tous les divertissements des personnes « de son âge et de sa condition. »

L'église du Bény est sous l'invocation de sainte Honorine. L'abbé de Troarn nommait à la cure, et le prieur du Désert avait toutes les dîmes.

« Ce bourg dépendait de la sergenterie du Tourneur, élection de Vire; on y comptait 180 feux. Il était décoré d'une baronnie et d'une haute-justice dont dépendaient les paroisses du Bény, de Beaulieu, Carville en partie, le Reculey, la Graverie en partie, Neuville, Ste.-Marie-Laumont, Mon-

champs et le Désert. Le marché et la haute-justice se tenaient tous les jeudis. Le territoire du Bény est arrosé par deux ruisseaux qui naissent dans cette paroisse et vont se joindre à la rivière de Grincelle (1). »

Château. Il y avait au Bény un ancien château accompagné de jardins, de terrains et de bois de haute futaie; il ne reste plus que quelques-uns des jardins. La seigneurie appartenait autrefois à la maison de Carbonnel, une des plus anciennes et des plus illustres de Normandie; elle passa ensuite dans la famille des Nantiers, d'où Françoise Nantier, seule héritière, la transporta, vers l'année 1565, à son mari, M. de Renty, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de La Ferté, Acorein Puperon, qui se distingua à la bataille de Jarnac et au siége de Bourges en 1569 : le marquis de Renty, son fils, vivait sous Henry IV : de celui-ci naquit, en 1611, au château du Bény, Gaston-Jean-Baptiste de Renty, baron de Landelles et du Bény, mort en odeur de sainteté, à Paris, le 27 avril 1649, âgé de 37 ans; il avait épousé, à l'âge de 22 ans, Elisabeth de Balzac d'Entragues, fille de M. le comte de Dunes, comte de Graville. Son fils, Jean-Jacques de Renty, écuyer, seigneur et marquis de Renty, baron de Landelles et du Bény, se signala sous Louis XIV, à la bataille d'Ensheim, en 1674; il servit en qualité de maréchal-de-camp au siége de Luxembourg et fut fait lieutenant-général des armées du roi en 1688. Son fils, le marquis de Renty, fut pareillement distingué sous le même règne; mais les blessures qu'il reçut dans une bataille le mirent hors d'état de servir; il mourut, en 1756, au château du Bény, sans laisser de postérité (2).

(1) V. *Notes manuscrites de Beziers :* Le Bény a donné deux abbés à St.-Sever, Raffin et Renty.

(2) *Ibid.*

MONT-CHAUVET.

Mont-Chauvet, *Mons Calvatus, ecclesia de Monte Caveto.*

L'église de Mont-Chauvet est moderne : on y voit, à l'Ouest, un clocher à base carrée surmontée de deux étages à pans coupés. Le toit, octogone, est en forme de cloche. Sur la porte sont des armoiries détruites et la date 1716.

La nef a des fenêtres carrées.

Le transept nord est à pans coupés. M. Bouet a vu dans la maçonnerie quelques claveaux étoilés en pierre de Caen, qui ont été employés comme matériaux ; les fenêtres annoncent la fin du XVIe. siècle. Le transept sud est à pans coupés et les fenêtres sont carrées à l'intérieur.

Le chœur présente des fenêtres carrées au Nord et au Sud : on voit sur le maître-autel, sous un baldaquin à colonnes, une grande sculpture représentant la Cène. Au centre de la composition est le calice, recouvert de la patène qui contient l'hostie.

Au milieu du chœur, on trouve la tombe suivante :

TONBAV . DE
ME . GILES . LE
PETIT . P . CVRE
DC . LIEV . QVI . A
FAIT . BATIR
LA . TOUR . LES
2 . CHAPELLES .
LA . SACRITIE
ET . LA . CONTR
TABLE . ET . A
FAIT . REPARER
LA NEF.

Le chandelier du cierge pascal est formé d'un fragment

gothique. Il y a aussi deux fragments de panneaux de style flamboyant dans le transept nord.

L'église est sous l'invocation de saint Samson. Le prieur du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait les dîmes.

La seigneurie appartenait, dans le XVe. siècle, à la famille d'Amfernet. En 1482, Jacques d'Amfernet épousa Perrine de Pontbellenger. Son petit-fils, Jean d'Amfernet, seigneur de Mont-Chauvet et du Mesnil-Patry, fut marié avec dispense l'an 1562, à Suzanne de Pontbellenger, sa cousine, fille du baron de Montbray.

Pierre Vougeons, professeur de rhétorique au collége du Plessis-Sorbonne, décédé à Paris en 1667, était né à Mont-Chauvet.

Cette commune dépendait de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc. On y comptait 172 feux.

SAINT-PIERRE-TARENTAIGNE.

St.-Pierre-Tarentaigne, *Tarentana, ecclesia de Tarentaygneio.*

L'église de cette commune est en forme de croix avec deux chapelles assez spacieuses. Elle n'offre rien d'intéressant. Les murs n'ont pas cent cinquante ans d'existence dans la partie la plus ancienne. Le clocher, de forme carrée, terminé par une flèche en ardoise, paraît encore postérieur.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de St.-Evroult possédait le patronage depuis l'an 1128; le curé percevait les dîmes.

A Crenne, hameau de cette commune, était le manoir des anciens barons de ce nom. Le château actuel est peu élevé et moderne. La chapelle, également moderne, a été convertie en orangerie.

MONTAMY.

Montamy, *Mons Amicorum.*

L'église n'a rien de remarquable.

La tour et une grande partie de ses murs furent reconstruits en 1758, par Louis François d'Arclais, alors curé. D'après une note de M. Dufeugray, l'écusson d'Arclais se trouve dans une des fenêtres.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes. Quand le Livre Pelut a été rédigé, le seigneur patron était Jean *de Villeribus.*

« Le cimetière de Montamy renferme plusieurs tombes modernes, au nombre desquelles se trouve celle de Louis-Philippe, comte d'Arclais, chevalier de St.-Louis, capitaine de frégate, mort à Montamy le 11 juillet 1817. Il était avec son frère, mort à Paris en 1816, le dernier mâle de la famille, qui se trouve ainsi éteinte.

Je dois les renseignements suivants à M. Dufeugray :

« Didier d'Arclais, chevalier de l'ordre militaire de St.-Louis, ancien major de cavalerie, pensionnaire du roi, maître d'hôtel de monseigneur le duc d'Orléans, seigneur et patron de Montamy, nomma en cette qualité, en 1756, à cette cure Louis d'Arclais, son frère, ci-devant curé de Condé-sur-Noireau.

« La terre de Montamy, qui comprenait la plus grande partie du territoire de cette paroisse, entra dans la famille d'Arclais par le mariage de Jean d'Arclais qui épousa, en 1473, Gilette Poisson de Crennes. Il y avait à Montamy une ancienne chapelle dont les revenus ont été donnés à l'hospice de Vire. Le château datait du XVIIIe. siècle; il servit de caserne pendant les guerres civiles de la Révolution; on avait alors

construit en avant des portes, du côté de la cour et du jardin, des demi-lunes en maçonnerie percées de meurtrières, pour servir en cas d'attaque de moyen de défense à la petite garnison. Le château actuel a été reconstruit par M. de Savignac, à l'exception de la partie qui se trouve du côté de l'église, bâtie par son aïeul, M. d'Arclais, lequel avait aussi planté la plus grande partie des avenues qui embellissent cette terre. Ce fut lui qui fit ériger la terre de Montamy en comté, sous la dénomination d'Arclais de Montamy, par lettres-patentes du mois de juillet 1769, et qui fit transférer, par lettres du mois d'août 1783, le marché de Montchauvet à Montamy ; ces lettres y établissaient aussi trois foires par an, le 5 avril, le 22 septembre et le 12 novembre. Ce marché et ces foires n'existent pas de fait, aussi le lieu où M. d'Arclais avait fait construire une halle si bien et si commodément placée, a-t-il reçu du peuple le nom de *Trompe-Souris*, en voilà l'origine, nous la faisons connaître ici afin d'éviter *des tortures* aux antiquaires futurs.

« Nous venons de dire que la terre de Montamy entra dans la maison d'Arclais par le mariage de *Gilette Poisson de Crennes*, avec un membre de cette famille; elle lui apporta encore des propriétés dans la paroisse de St.-Pierre Tarentaigne, entre autres le fief du *Beaupoisson;* au nombre des droits que donnait ce fief, se trouvait celui de *Quintaine* (on peut voir dans le Glossaire de *Ducange*, dans *Laurière*, le père *Menestrier*, etc., etc., la signification de ce mot). La cour du château de Montamy vit, peu de temps avant 1789, un vassal du fief du *Beaupoisson* acquitter ce droit, c'est assurément la dernière redevance féodale de ce genre à laquelle on ait satisfait dans notre pays. M. Léopold Delisle a publié dans ses études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture au moyen-âge en Normandie, un aveu curieux qui fut rendu en 1402, par Guillaume de

Crennes, écuyer, vicomte de Vire, il se rapporte au fief dont nous venons de parler et au droit de *quintaine* (Voy. le livre de M. Delisle, p. 71). Voici cet aveu :

« Item, le droit dudit fieu est, qui se marie ou dit fieu, « soit hors dudit fieu ou dedans, s'il prent terre avec sa « femme, doit au seigneur regart de V sous, ou s'il veult « venir mangier lui et sa femme, ilz apporteront deux poz « de vin, un gastel de froment et un membre de beuf. Item, « le mary doit quitane, c'est assavoir que, au jour qui lui « est assigné, doit venir à cheval prest de heurter à un pos- « teau, lequel le seigneur doit faire ficher ; et, s'il n'a cheval, « le seigneur lui doit querir, dont le dit mary paier doit un « quartier d'avoine, et lui doit l'en bailler lance d'aune « cuellie le jour, grosse ou gresle bout de la poingnée à la « dame, et ara cinq cours et s'il ne ront ou il chect, il doit « paier XVIII sous d'amende et une mine d'avoine. »

Il est remarquable que la famille à laquelle appartenait la personne qui courut la quintaine dans la cour du château de Montamy, peu de temps avant l'abolition de ce droit, possède aujourd'hui la terre et le manoir du Beaupoisson, dans lequel on voit encore des traces du moyen-âge, une croisée à gros barreaux de fer, une porte cintrée ; il y avait une cheminée sur laquelle se trouvaient des inscriptions et des sculptures qui probablement étaient des armoiries ; tout a disparu.

LE TOURNEUR.

Le Tourneur, *Tournour*.

L'église du Tourneur est assez grande et moderne.

Le chœur est formé de six arcades en plein-cintre, trois de chaque côté, derrière lesquelles s'étendent deux bas-côtés qui manquent d'élévation. Cette partie de l'église, ainsi

qu'une vaste et belle sacristie qui est à l'Est, portent la date de 1781 ; elles furent construites par M. Lanon, alors curé. Le transept forme deux grandes chapelles, dont celle du Nord a été réédifiée depuis quatre à cinq ans. Quant à celle du Midi, elle est plus ancienne ; on croit même qu'elle est antérieure au pied de la nef et du clocher, qui furent bâtis en 1738. Mais, en 1788, cette nef fut exhaussée ainsi que le clocher qui est de forme carrée, en schiste, surmonté d'une espèce de coupole également carrée. Une sorte de lanterne en bois, terminée par une croix, couronne l'édifice. La plupart des fenêtres ont un linteau en granit légèrement arqué. A l'intérieur, on voit un rétable en bois, d'architecture grecque, qui attire l'attention des connaisseurs. Il est semi-circulaire et formé de quatre colonnes qui soutiennent un entablement d'un bel effet. Quatre supports, entre lesquels on voit une gloire, soutiennent une couronne surmontée d'une boule et d'une croix. Cette œuvre est due au ciseau du sculpteur Roger, de Vire, et fut faite en 1785.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbé de St.-Sever nommait à la cure et percevait les deux tiers des grosses dîmes ; l'autre tiers appartenait au curé.

Devant la croix du cimetière, on remarque le tombeau d'un prêtre de 1635. Ce tombeau, en granit, est composé d'une pierre sur laquelle est gravée l'inscription. A la tête, on remarque une croix surmontée d'un pupitre, et à l'autre bout, une petite colonne également en granit, sur le haut de laquelle est un bénitier creusé dans la pierre.

Il existait au hameau de la Malherbière une ancienne chapelle, actuellement changée en remise. Elle n'offre point de caractère architectural.

Le Tourneur était chef-lieu d'une sergenterie de l'élection de Vire. Au XVIIIe. siècle on y comptait 300 feux et 1250 habitants : elle dépendait de la haute-justice de Vassy.

La seigneurie appartenait au baron de Crennes. Il y avait aussi sur le territoire du Tourneur le fief de la Malherbière. Le seigneur de ce fief avait une chapelle dans son manoir, comme on vient de le dire; le chapelain était à sa nomination.

La terre et l'habitation de la Malherbière ont été long-temps possédées par une ancienne famille *Le Cordier*.

Il y avait encore au Tourneur le fief de Vaumartin. Trois branches de la famille de Baudre ont existé dans cette paroisse ; il n'en reste plus qu'une, celle de Baudre de Noyers.

Un fief de Roucamps a été possédé par la famille de Grimouville.

Le fief de Vaumartin a été possédé par la famille *Le Vaillant Desillets*.

La famille de Toustain de Billy possédait la terre de la Goderie, au Tourneur; elle est passée dans la famille de Baudre de Noyers par le mariage d'une demoiselle Toustain entrée dans cette famille. Madame Théodore de Grimouville, née de Baudre, la possède aujourd'hui.

La sergenterie du Tourneur comprenait vingt-deux paroisses, savoir : Le Tourneur, Bremoy, Carville, Mesnil-Auzouf, Montamy, Bény, Le Reculey, Beaulieu, Le Désert, Mont-Champs, Estry, Le Theil, Presles, La Graverie, Burcy, St.-Denis-Maisoncelles, St.-Pierre-Tarentaigne, Chênedollé, Viessoix, Truttemer, St.-Sauveur de Chaulieu et St.-Martin de Chaulieu qui appartenait au diocèse d'Avranches.

MONT-BERTRAND.

Mont-Bertrand, *Mons Berton*.

L'église est en forme de croix, sans caractères. Le clocher, qui date du XVIIIe. siècle, est en forme de bâtière, à l'extrémité occidentale de la nef,

Au-dessus de l'entrée qui existe au Nord, on voit un petit bas-relief incrusté dans le mur et représentant la Sainte Vierge portant sur son bras l'enfant Jésus qui tient un livre à la main. Deux personnages à genoux sont à ses pieds.

Cette église est sous l'invocation de saint Martin ; le chanoine de Cully nommait de plein droit à la cure et percevait les deux tiers des dîmes, l'autre tiers demeurait au curé. La seigneurie était attachée à la comté de Thorigny et appartenait au prince de Monaco.

On y comptait, avant la Révolution, 115 feux et 500 habitants.

LA FERRIÈRE-HARENG.

La Ferrière-Hareng, *Ferraria Harenc*, était nommée aussi la Grande-Ferrière.

Cette paroisse était le chef-lieu d'une baronnie d'où relevaient un grand nombre de fiefs (1).

L'église de La Ferrière, qui a été refaite en grande partie, n'a plus d'ancien que quelques arêtes de poisson dans les murs du chœur et de la nef (2).

Le pavé du chœur est formé de briques rouges et noires ; la charpente qu'on y voit offre des poutres taillées comme au XVIe. siècle et à la fin du XVe. Le clocher, placé à l'Ouest de l'entrée principale, porte la date 1680. Il est terminé en coupole.

(1) Dans l'état des fiefs et arrière-fiefs de l'évêché de Bayeux dressé en 1475 par ordre de Louis d'Harcourt, patriarche de Jérusalem, et déposé à la bibliothèque du chapitre, on trouve l'indication des fiefs appartenant à l'évêché à raison de la baronnie de la Ferrière-Harenc.

(2) Notes de M. Bouet.

Au centre de la croix s'élève la tour de forme hémisphérique, revêtue d'essente; elle renferme deux cloches: l'une, provenant de l'église de Bremoy, porte l'inscription suivante:

LAN 1778 JAI ETE NOMMEE CATHERINE PAR DISCRETE PERSONNE
Me JACQVES DESMORTREVX CVRE
DE CETTE PAROISSE ET NATIF DE CE LIEV ET DAME CATHERINE
FRANCOISE CHEMIN EPOVSE DE
MONSIEVR LE MAIGNEN CONSEILLER PREMIER AVOCAT DU ROY
AV BAILLAGE DE VIRE.

DUBOSQ ME FECIT.

L'autre cloche porte cette inscription :

JAY ETE NOMMEE SOVS LE NOM DE St JEAN BAPTISTE PAR JEAN BAPTISTE
CHARLE DVHAMEL ECVIER SEIGNEVR PATRON ET HAVT JVSTICIER DE St
DENIS MAISONCELLES ET NOBLE DAME MARIE
FRANCOISE TOVTAIN SON EPOVSE ET BENIE PAR Mre MICHEL L BARBIER
PRETRE CVRE DVDIT LIEV.
1730 .

Le chœur est moderne et le sanctuaire tout neuf (1845). Au-dessus du banc d'œuvre, qui est placé dans un enfoncement à l'entrée du chœur, côté de l'évangile, est un écusson à la clef *portant de gueules au chevron d'or accompagné de trois roses de même.* Cet écusson est repeint.

L'abbaye de St.-Sever nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

De chaque côté de la porte du cimetière il y a un bel if.

M. le marquis de Grandval, membre du Conseil général du Calvados et de la Société française pour la conservation des monuments, possède le beau domaine et le château de St.-Denis, dont il a hérité de M. le marquis de Campigny, de Bayeux : M. de Grandval a fait exécuter de grands travaux à St.-Denis; le parc qui avoisine le château est considérable.

SAINT-OUEN-DE-LA-BESACE.

St.-Ouen-de-la-Besace, *Sanctus Audoenus de Bisachia.*

L'église de St.-Ouen-de-la-Besace offre une nef sans contreforts, à fenêtres cintrées.

Dans le chœur (côté du Nord) on voit des murs en arête de poisson et une porte romane dont l'archivolte est ornée de bâtons rompus.

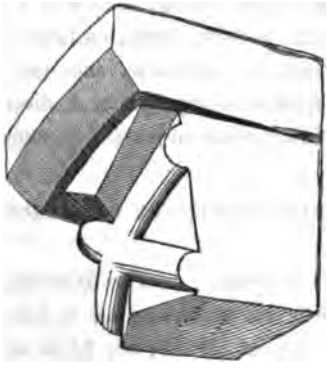

ESQUISSE D'UNE DES PIÈCES DE L'ARCHIVOLTE DE LA PORTE ROMANE.

Le côté Sud n'offre pas de caractère d'ancienneté comme le précédent. Deux contreforts fortifient le chevet.

La tour, en forme de bâtière, occupe l'extrémité occidentale de l'édifice; elle paraît du siècle dernier. Dans une niche au-dessus de la porte, sont les débris d'une ancienne statue d'évêque (1).

La cure de St.-Ouen était à la nomination du scolastique de la cathédrale de Bayeux qui percevait les grosses dîmes.

St.-Ouen faisait partie de la sergenterie de Thorigny; on y comptait 230 feux avant la Révolution.

(1) Notes de M. Bouet, membre de la Société française.

Le petit canton des Besaces est situé au milieu de grès schisteux rougeâtres, entre les sources de la Drôme et celles d'une petite rivière qui vient de la butte de Bremoy.

Il est parlé de la Besace dans une charte de confirmation de Henry II, évêque de Bayeux, donnée, l'an 1172, à l'abbaye de St.-Etienne de Caen :

« Prædicto cœnobio confirmamus (dit le prélat), consue-
« tudinem plaustrorum quæ de Bisaciâ ad Cadomum venalia
« ligna ferunt. »

La forêt de la Besace, connue aussi sous le nom de *Forêt-l'Evêque*, et d'où, au XIIe. siècle, on tirait du bois à brûler pour l'approvisionnement de Caen, ainsi que nous l'apprend cette charte, appartient aujourd'hui à divers particuliers. M. le marquis de Grandval en possède la moitié.

SAINT-MARTIN-DE-LA-BESACE.

St.-Martin-de-la-Besace, *Sanctus Martinus de Bisachia.*

L'église actuelle est moderne; sur le portail est un bas-relief représentant saint Martin; une flèche en ardoise s'élève au-dessus de ce portail.

Il existe sur une pierre du chevet de l'église une inscription dont M. Bouet a lu une partie ainsi conçue :

ME EDIFICAVIT
. . . . BAU-
CHER . . . . CIUS ET
CANONICUS DE VETULIS
PATRONUS ET COLLATOR
HUJUS ECCLESIÆ
ANNO 1700.

Quoique moderne, cette église paraît conserver quelques restes des anciens murs.

Elle était sous l'invocation de saint Martin. Le chanoine scolastique de Bayeux en avait la collation et percevait les grosses dîmes.

Il y avait au Sud-Ouest de cette paroisse une chapelle appelée le *prieuré de l'hermitage*, sous le vocable de St.-Sauveur, avec un fief appartenant à l'abbaye de Mondaye, qui y nommait un de ses religieux ; plus anciennement, deux religieux et un frère convers y avaient fait leur résidence.

Les héritiers de Guillaume de Saint-Gilles et demoiselle Lucette Caff, sa femme, tenaient en 1453, par foi et hommage, de la baronnie de La Ferrière-Harenc, la franche vavassorie de Brimbois, assise à St.-Martin-de-la-Besace.

Les hoirs ou ayant-cause de Raoul Blanche-Cappe tenaient de la même baronnie, par foi et hommage, une franche vavassorie noblement assise ès paroisses de St.-Martin et de St.-Ouen, nommée la *vavassorie de la connétablie*, contenant 200 acres de terre. « On trouve, dans d'anciens aveux, « que ce fief est sujet à faire le service, venir connaître, mener « et lever au commandement du roi, les chevaliers qui devaient « servir à l'évêque de Bayeux, toutes fois qu'il est saison, et « porter notre bannière en icelui ost : et avec ce, sont sujets « les hommes à cause de ladite vavassorie, d'être un jour au « bois ou forêt de la Besaze quand elle est revisitée sur les « dits forestiers par nos officiers de ladite baronnie. Il doit « 60 sols tournois de relief. »

St.-Martin est le lieu natal de Jean Le Chartier, ancien recteur de l'Université de Caen, connu par quelques ouvrages de littérature, mort en 1737 curé de St.-Ouen du Breuil, diocèse de Rouen.

Le prince Grimaldi de Monaco, pair de France, grand d'Espagne, mort en 184., possédait dans cette commune un

château où il passait une partie de la belle saison. Il y avait planté un vaste parc.

Cette habitation est située au pied de la butte de Montbosq, éminence assez élevée appartenant en partie à la formation du grès intermédiaire (1), et de laquelle on a tiré autrefois du minerai de fer.

St.-Martin faisait partie de la sergenterie de Thorigny, élection de Bayeux. On y comptait 233 feux.

CANTON D'AULNAY.

Le canton d'Aulnay, par lequel nous terminerons notre revue de l'arrondissement de Vire, renferme 19 communes, savoir :

AULNAY, chef-lieu.	St.-Georges-d'Aulnay.
Bauquay.	St.-Jean-des-Essartiers.
La Bigne.	Jurques.
Bremoy.	Les Loges.
Cahagnes.	Mesnil-Auzouf.
Coulvain.	Onde-Fontaine.
Dampierre.	St.-Pierre-du-Frêne.
Danvou.	Le Plessis-Grimoult.
La Ferrière-au-Doyen.	Roucamps.
La Ferrière-du-Val.	

BREMOY.

Bremoy, *ecclesia de Bremoest.*

L'église de Bremoy, comme la plupart de celles du Bocage, n'a pas de caractère et ne paraît pas ancienne. Elle est longue

(1) V. ma *Topographie géognostique du Calvados* et la carte géologique de ce département.

et peu élevée, construite en schiste ou pierre du pays. Le clocher, surmonté d'une flèche en ardoise, ne paraît pas remonter au-delà du siècle dernier (1).

L'église est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Le seigneur présentait à la cure.

L'ancien pouillé indique comme présentateurs, à l'époque où il fut rédigé, *Richard Malherbe*, scutifer.

La dame Marthe de Beaudre, patronne de *Bremoy*, d'*Angoville*, de *Montaigu* et du *Hamel*, nomma à la cure de Bremoy en 1685; elle était veuve de Robert Néel, seigneur de Tierceville, Neuville, Colombiers, baron de Valencé, châtelain de Tracy et du Fay, mort en 1654 : au siècle dernier, la famille Néel de Tierceville possédait encore la seigneurie de Bremoy.

Cette paroisse faisait partie de la sergenterie du Tourneur, élection de Vire. On y comptait 120 feux; elle dépendait de la haute-justice de Vassy.

L'éminence connue sous le nom de butte de Bremoy est fort élevée : on découvre de là un assez bel horizon.

A l'extrémité de la paroisse de Bremoy, sur les confins de celle de la Besace, près du lieu appelé Brimbois, se trouve la terre de la Fosse; elle rappelle le nom de Nicolas Le Pelletier, sieur de La Fosse, qui vécut sous les rois Charles IX, Henry III et Henry IV, fut long-temps échevin de la ville de Caen et prit une grande part au maniement des affaires de cette ville dans des temps difficiles; il servit au siége de Falaise et à Fougères, les armes à la main, la cause de Henry IV, et fut souvent député aux Etats provinciaux. Envoyé par ses compatriotes aux Etats-généraux de Blois, avec le célèbre Vauquelin de la Fresnaye, il écrivit de cette ville des

(1) Notes communiquées par M. l'abbé Vincent, membre de la Société française.

lettres curieuses qui mériteraient d'être publiées; elles feraient connaître la valeur de M. Le Pelletier de La Fosse, trop ignorée dans la ville qu'il servit avec autant de zèle que d'intelligence. Il fut contemporain de M. de Bras. Cahagnes a fait son éloge et l'a mis, avec justice, au nombre de nos illustrations. Voici ce que M. Floquet dit de lui dans son *Histoire du parlement de Normandie*, t. III, p. 434. « Un Conseil se forme à Caen, après la mort de Henry III, dans l'intérêt de l'ordre et pour le service de Henry IV, *Jacques de Malherbe*, lieutenant-général, *Jean de la Court*, vicomte de Caen (1), *Marguerie de Sorteval*, *Le Pelletier de la Fosse*, en sont membres (2). »

Cette terre de la Fosse appartient maintenant à Mme. Marie-Zoé Le Pelletier de Molandé, veuve de M. Achille de Cussy, fille de M. Le Pelletier de Molandé et de Madeleine-Marie-Françoise d'Arclais.

MESNIL-AUZOUF.

Mesnil-Auzouf, *Ecclesia de Menillo Osouf.*

L'église de Mesnil-Auzouf est sans intérêt et moderne, c'est-à-dire en grande partie du siècle dernier ou du siècle précédent. Une tour en bâtière précède la nef à l'Ouest.

Cette église, placée sur le bord de la grande route allant de Caen à Vire, est dédiée à saint Christophe. L'abbé de St.-Sever nommait à la cure.

Dans le village de la Cérandrie était une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, qui avait été fondée et dotée par contrat passé

(1) De la Court, ancien seigneur de Maltot, plus connu aujourd'hui sous le nom de Balleroy. *(Note de M. Du Feugray.)*

(2) *Groulart*, l'illustre premier président du Parlement, retiré à Caen, et M. *de la Verune*, gouverneur de la ville, étaient les chefs de ce conseil.

devant les notaires de Vire en 1686, par Guerard, écuyer, seigneur de Merey. Les héritiers du donataire nommaient le chapelain.

Pierre Diallan. — Il existe dans les bois situés à 1 kilomètre de l'église de Mesnil-Auzouf, à l'Est de la route de Caen à Vire, une pierre volumineuse de grès rougeâtre entourée de plusieurs pierres moins considérables de même nature. Cette pierre a été pour la première fois signalée il y a 20 ans, par M. Castel, agent-voyer chef du département de la Manche. Je l'ai visitée en 1836, accompagné de feu M. Cauvin, du Mans. C'est une roche en place qui attire depuis long-temps l'attention des habitants, rien ne prouve cependant que ce soit un monument druidique.

JURQUES.

Jurques, *Jorkes, ecclesia de Jurquis.*

L'église de Jurques est peu intéressante. Les murs sont anciens dans quelques-unes de leurs parties et construits en arêtes de poisson; mais ils ont été enduits de chaux à l'intérieur et à l'extérieur, et il est difficile de distinguer cet appareil. La plupart des fenêtres ont été refaites.

La tour, surmontée d'une flèche en ardoise, a été rebâtie à neuf en 1761.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame.

Le seigneur de Jurques nommait à la cure; le curé était seul décimateur.

Il y avait au hameau de Quercy une chapelle dédiée à sainte Anne et un fief qui appartenaient au prieuré de Villers-Bocage.

La seigneurie de Jurques passa de la famille Bacon, par le mariage de Marie Bacon, à Ranulphe de Mathan; ils vivaient

ensemble en 1175. Geoffroy, seigneur de Mathan et de Jurques, leur fils, vivait en 1203; il fut père de Jean II de Mathan, seigneur de Jurques, de St.-Martin-de-Villers et de Longvillers en partie, dont la postérité a long-temps possédé la terre de Jurques. Pierre des Asnières de Fontenelle, conseiller du roi, receveur des Tailles à Caen, était seigneur et patron de Jurques en 1696 (1).

M. Subtil de Bellengreville devint seigneur de Jurques au droit de la demoiselle de Fontenelle, sa femme; la seigneurie fut vendue depuis à la famille de Mosges-Buron qui la possédait avant la Révolution.

Jurques faisait partie de la sergenterie de Villers. On y comptait au siècle dernier 114 feux et 500 habitants.

LA BIGNE.

La Bigne, *Bingua.*

L'église de La Bigne est moderne.

Le clocher date du siècle dernier.

On voit, dans le chœur, deux plaques de marbre noir portant les épitaphes qui se retrouvent dans le cimetière sur des tombeaux de la famille du Rocher.

L'église est sous l'invocation de saint Eloi. La cure était à la pleine collation du sous-doyen de la cathédrale de Bayeux.

Robert de Manneville, chevalier, seigneur de La Bigne, et sa femme eurent une contestation avec Jean d'Harcourt, seigneur d'Auvillars, et dame Marguerite de Batarnay, son épouse, par suite de laquelle intervint arrêt le 29 mars 1502.

(1) Notes manuscrites de Beziers communiquées par M. G. de Villers.

C'est de La Bigne que sortit la famille de ce nom qui a donné à l'Eglise trois ecclésiastiques distingués, qui ont souvent été confondus ensemble à cause de l'identité de leurs noms.

Marguarin de La Bigne, n'étant que licencié, fut recteur de l'Université en 1493 : il vivait encore en 1521.

Marguarin de La Bigne, official de Bayeux, abbé d'Ardennes, chanoine de Mathieu et curé de Clairefougère, de St.-Germain-des-Prés, mourut en 1558.

Marguarin de La Bigne, chanoine et scolastique de Bayeux, auteur de la *Bibliothèque des Pères*, qu'il termina en l'année 1580, avant l'âge de 35 ans, mourut en 1588.

Les armes de la famille de La Bigne sont *d'argent à 3 roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.*

La Bigne dépendait de la sergenterie d'Evrecy, élection de Caen. On y comptait avant la Révolution 44 feux et 190 habitants.

LA FERRIÈRE-DU-VAL.

La Ferrière-du-Val, *Ferraria Vallis.*

L'église de La Ferrière-du-Val est moderne et sans intérêt.

Elle est sous l'invocation de sainte Anne. Le grand doyen du chapitre de Bayeux nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Il est parlé en ces termes de cette paroisse dans la charte de fondation de l'abbaye d'Aulnay : *Habent monachi (Alneti) totam terram Wuillelmi de Colleville de Ferraria Valle cum nemore ad eamdem terram pertinente.* La Ferrière était, dit Béziers, le titre d'une prébende unie depuis long-temps au doyenné de la cathédrale de Bayeux ; c'était une des sept pré-

bendes que l'évêque Odon de Conteville avait fondées des biens du rebelle Grimoult, confisqués par le duc Guillaume.

On ne comptait que 29 feux à La Ferrière; elle dépendait de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc, élection de Vire.

M. le général de Grouchy possède des bois très-étendus dans cette contrée; il habite, une partie de l'année, le château de La Ferrière, qui est moderne.

DANVOU.

Danvou, *Ecclesia de Damno voto.*

L'église de Danvou vient d'être reconstruite; elle n'était pas achevée il y a 2 ans, quand M. Bouet y est allé.

La tour, surmontée d'une flèche en ardoise, s'élève sur un porche. Cette église n'est pas orientée. La cloche date de 1836.

Dans le chœur est un autel en bois sculpté qui vient de l'abbaye du Plessis.

L'église de Danvou est sous l'invocation de saint Vigor. Le chanoine de Bayeux, dont le fief était situé à Danvou et à Onde-Fontaine, était patron collateur de la cure et d'une chapelle fondée dans l'église paroissiale. Il percevait les dîmes. La prébende de Danvou était une de celles qui avaient été fondées par Odon de Conteville, évêque de Bayeux, avec les biens confisqués sur Grimoult, seigneur du Plessis.

Danvou dépendait de la sergenterie de St.-Jean-le-Blanc et de l'élection de Vire. On y comptait 54 feux au siècle dernier. A cette époque il y avait une forge où l'on fabriquait du fer avec un minerai que l'on tirait de Monbosq.

PLESSIS-GRIMOULT.

Plessis-Grimoult, *Plesseium Grimaldi.*

Le Plessis-Grimoult, situé à l'extrémité d'une vaste lande très-élevée (environ 1,100 pieds au-dessus du niveau de la mer) d'où l'on découvre une étendue de pays considérable du côté de l'Est et du Nord-Est, notamment l'embouchure de la Seine, le Havre et les falaises qui l'avoisinent, est une des localités les plus intéressantes du département.

L'église paroissiale a la forme d'un parallélogramme rectangle; elle appartient, en grande partie, au style roman.

Entre la nef et le chœur, l'arc triomphal a son archivolte ornée de moulures en zigzag et de saillies semi-cylindriques. Les colonnes qui supportent cette archivolte offrent de beaux chapiteaux ornés de feuilles entrelacées et de fruits.

Ils ont été malheureusement mutilés par suite de l'érection de deux autels et de deux statues à l'extrémité de la nef, à l'entrée du chœur.

Le chœur est voûté et se divise en deux travées comme dans la plupart des églises rurales : les colonnes qui divisent la première travée de la seconde ont des chapiteaux du même style que les précédents. Les fenêtres ont été retaillées et élargies du côté du Sud; les murs ont été repris en sous-œuvre du même côté. Une partie des murs de la nef sont construits en arêtes de poisson, et la porte laterale, au Sud, a son archivolte garnie d'étoiles; le reste a été repris en sous-œuvre.

Un porche, à l'Ouest, précède une porte cintrée sans moulures. Ce porche n'a pas de caractères qui permettent de lui assigner une date certaine; il ne doit pas être ancien.

La tour latérale, au Nord, n'a pas non plus de caractères tranchés; elle pourrait cependant dater du XVe. siècle, car les contreforts sont appliqués sur les angles : elle est couronnée d'une pyramide en ardoise.

Il existe dans le trésor de l'église un beau calice que l'on a cru avoir appartenu à Bossuet qui avait été prieur du Plessis. Mais M. Floquet, qui est allé au Plessis pour le visiter, a reconnu que la date indiquée par l'inscription de ce calice ne correspond pas avec celle durant laquelle Bossuet fut pourvu de ce bénéfice ; on ne peut donc admettre que ce soit lui qui ait donné ce calice.

L'église est sous l'invocation de saint Etienne. Le prieur du Plessis nommait à la cure.

La baronnie du Plessis avec ses *appartenances* faisait partie du domaine de l'évêché de Bayeux. Beziers nous apprend que l'évêque Pierre de Vilaine fut maintenu dans ses droits de juridiction par rapport à cette baronnie et que les officiers royaux qui les lui avaient contestés furent condamnés dans les assises de Caen, tenues le vendredi après les cendres 1349. Le roi Louis XI l'érigea en haute-justice par lettres de 1477, en considération de l'évêque de Bayeux, patriarche de Jérusalem. Dans la suite les honneurs de la baronnie furent cédés aux Matignon, comtes de Torigny.

Les fiefs relevant de la baronnie du Plessis étaient : 1°. le fief et la seigneurie de Lesnault ; 2°. la franche vavassorie de St.-Jean-le-Blanc ; 3°. une autre vavassorie audit lieu ; 4°. le fief de Courvaudon ; 5°. le fief de Pontécoulant ; 6°. un autre fief au même lieu ; 7°. le fief Quesnel à St.-Jean-le-Blanc ; 8°. le fief Bigot à Savenay ; 9°. le fief de Perrigny ; 10°. le fief de Lacy ; 11°. un autre fief *ibid.* ; 12°. un autre fief *ibid.* ; 13°. le fief de St.-Vigor-des-Maizerets ; 14°. vavassorie à Lacy ; 15°. le fief de Brou *ibid.* ; 16°. le fief de Pont *ibid.* ; 17°. le fief de Longvillers.

On voit à quelque distance de l'église paroissiale les restes du château de Grimoult du Plessis dont je vais donner une description. On sait que ce seigneur puissant et fort riche fut un des principaux chefs de la conjuration qui voulut

détrôner le duc Guillaume et qu'il combattit à la bataille du Val-des-Dunes en 1047. Il voulut rallier quelques-uns des conjurés après cette bataille décisive, mais il fut fait prisonnier et conduit à Rouen. Plus tard il fut trouvé étranglé dant son cachot (1).

Après la mort de Grimoult du Plessis, tous ses biens furent confisqués et donnés à Notre-Dame de Bayeux et à différents seigneurs en récompense de leur fidélité. La donation faite à l'église de Bayeux est de l'année 1074. Odon de Conteville, alors évêque, frère utérin de Guillaume, unit à la manse de l'évêché, la baronnie du Plessis. L'évêque employa une grande partie de ces biens à fonder sept prébendes dans la cathédrale de Bayeux.

Plus tard Richard de Douvres, évêque de Bayeux, fonda le prieuré du Plessis et lui donna l'église paroissiale avec un fief et des terres dans cette paroisse, et Henry Ier., roi d'Angleterre, affranchit ces biens des droits qui lui étaient dus. Il lui donna en outre de son chef, plusieurs paroisses avec leurs dîmes, en l'année 1130. C'est à cette époque qu'on fixe la fondation du prieuré. Henri II confirma les donations et obtint, en 1180, une bulle du pape Alexandre III en faveur du prieuré et des églises d'Ivrande, de Fresnes et de Montsegré qui en dépendaient et qu'il avait exemptées de charges et redevances. Henry II, évêque de Bayeux, ratifia toutes ces exemptions en 1200. Le prieuré était à la nomination du roi au siècle dernier.

On comptait 32 prieurs depuis Samson, qui fut le premier, jusqu'à l'abbé Le Mercier, nommé en 1758. Le prieur du Plessis nommait à un grand nombre de cures dont voici la liste, et dont quelques-unes font maintenant partie du département de l'Orne.

(1) Dumoulin, *Histoire de Normandie*, p. 141.

Le Plessis.
Roullours.
Carville.
Chênedollé.
Truttemer.
Montsegré.
Fresne.
St.-Jean-le-Blanc.
Campandré.
Montchauvet.
Arclais.
Ste.-Honorine-la-Chardonne.
St.-Vigor-des-Maizerets.
Perrigny.
Cauville.
Proucy.
Bernières-le-Patry.
Maisoncelles-Jourdan.
Estry.
St.-Christophe-d'Amfernet.
Beauchêne.
Claire-Fougère.
Proucy.
St.-Cornier.
St.-Jean-des-Bois.
St.-Quentin-des-Chardonnettes.
Ivrande.
Bonne-Maison.
Courvaudon.
Bully.
Feuguerolles.
Fontaine-Etoupefour.
Rozel.
La Cambe.
St.-Clément-sur-le-Vey.
Mondrainville.
Noyers.
Planquery.
St.-Germain-d'Elle.
Bretteville-le-Rabet.
Campeaux.
Collombelles, etc.

Restes du prieuré. Quand on arrive sur la montagne du Plessis, du côté d'Aulnay, on aperçoit les ruines de l'église du prieuré, à l'extrémité de la bruyère, au Nord du bourg. Cette église assez considérable avait un transept et se terminait par une abside; plusieurs des colonnettes que j'ai vues dans ces ruines avaient des chapiteaux qui annonçaient le XIIIe. siècle. La vue générale que voici a été prise en 1827; aujourd'hui on voit encore une grande partie de ce qui existait alors, bien que quelques pans de mur aient été démolis. La tour, à l'Ouest, ne paraît pas aussi ancienne que ce qui existe du

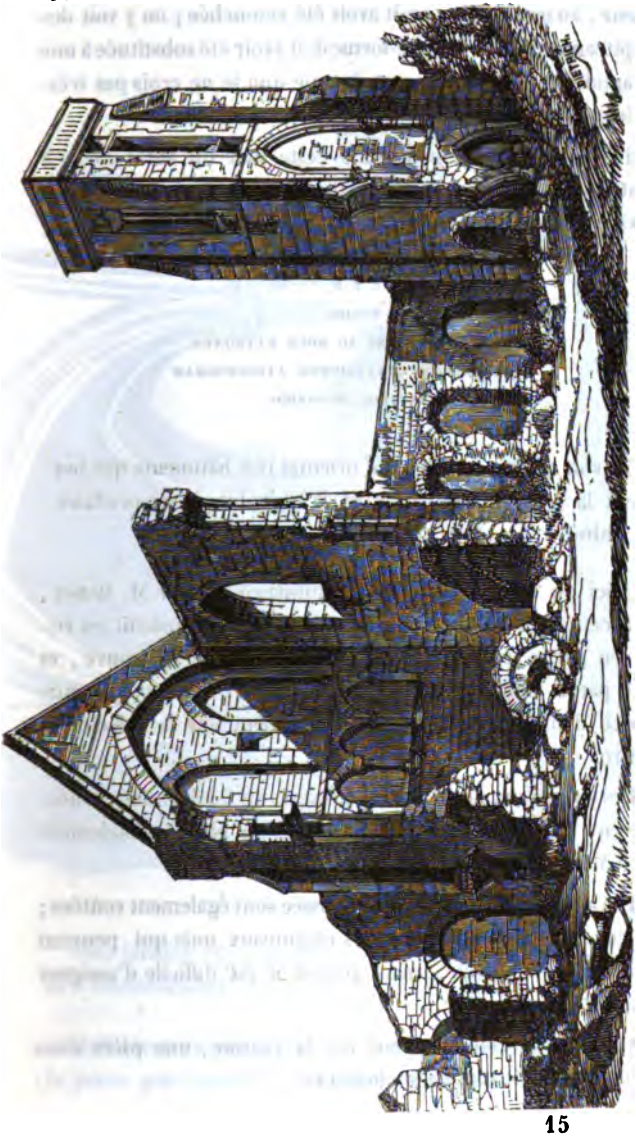

RUINES DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DU PLESSIS-GRIMOULT.

chœur, au moins elle paraît avoir été retouchée ; on y voit des chapiteaux tournés: la plate-forme doit avoir été substituée à une pyramide en charpente à une époque que je ne crois pas très-ancienne, peut-être au XVIIIe. siècle.

Il y avait probablement sous cette tour un autel dédié à saint Roch, car on y voit quelques peintures et l'inscription suivante peinte sur le mur :

S T R
ROCHE
PESTE LABORANTES AD ROCH PATRONUM
CONFUGIENTES CONTAGIONEM ATROCISSIMAM
EVASUROS SIGNIFICO

On voit encore tout le côté oriental des bâtiments qui bordaient la cour du cloître; c'est là qu'habite le propriétaire, M. Bultot.

Voici un croquis de la salle capitulaire fait par M. Bouet, mais cette salle a été raccourcie quand on a reconstruit ou refait en partie les murs des bâtiments où elle se trouve, et tout paraît indiquer qu'elle se terminait, à l'Est, par une espèce d'abside; deux portes s'ouvraient sur la galerie du cloître.

Les chapiteaux des colonnes couverts de feuilles contournées doivent être de la fin du XIVe. siècle ou plus probablement du XVe.

Les autres pièces du rez-de-chaussée sont également voûtées ; les colonnes à 8 pans ont des chapiteaux unis qui peuvent être du XIVe. siècle, mais auquel il est difficile d'assigner une date certaine.

On regarde comme ayant été la cuisine, une pièce dans laquelle on voit une belle cheminée.

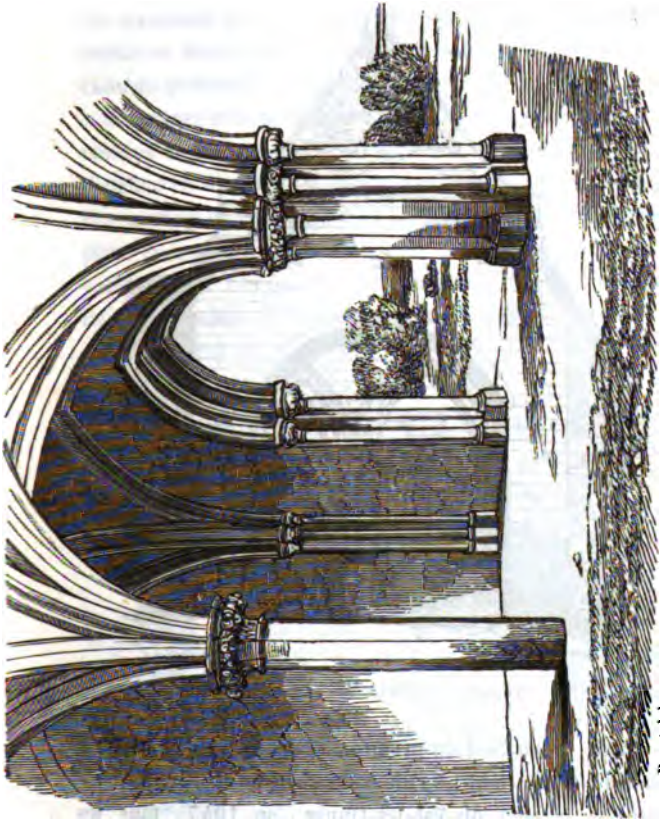

PARTIE DE LA SALLE CAPITULAIRE DU PRIEURÉ DU PLESSIS.

Des jardins et, plus loin, des étangs se trouvent à l'Est des constructions que nous venons de signaler.

A l'Ouest de ceux-ci existe la cour extérieure du prieuré ; la porte par laquelle on y entre de la route m'a paru mé-

riter un dessin ; elle doit dater de la fin du XIIIe. ou du XIVe. siècle.

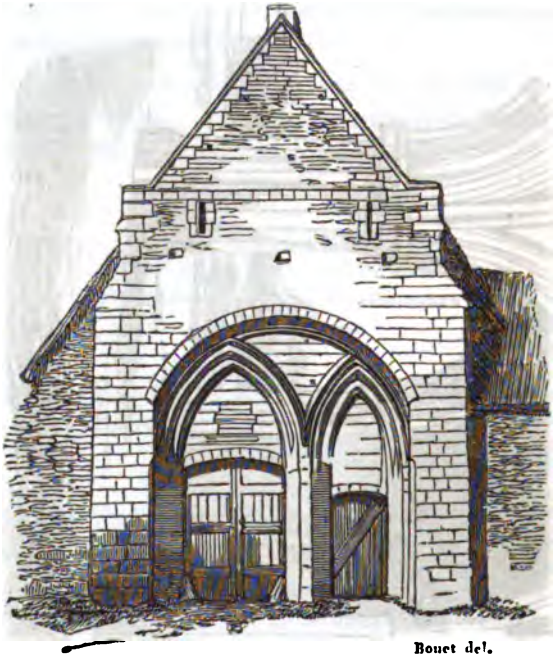

Bouet del.

PORTE DU PRIEURÉ DU PLESSIS.

Château. — Au Sud du prieuré, et tout près des maisons du bourg, se trouvent les ruines du château du Plessis.

Après la bataille du Val-des-Dunes, en 1047, tous les biens de Grimoult furent confisqués et donnés pour la plupart au chapitre de Bayeux. Le château n'a point été habité depuis, et nous pouvons le regarder comme un des types des forteresses élevées dans la première moitié du XIe. siècle. Malheureusement il se trouve maintenant dans un état de dégradation fort avancé.

Les murs étaient fondés sur une éminence ovale au centre de laquelle se trouvait une cour de 8 à 10 perches d'étendue. Ils formaient ainsi une enceinte qui suivait le contour de la motte en décrivant plusieurs angles obtus : et l'ensemble du château présentait l'image d'un polygone irrégulier.

Ces murs avaient au moins dix pieds d'épaisseur. Ils étaient revêtus de pierres posées en arête de poisson ; on y voyait de distance en distance, mais généralement de trois en trois rangs des cordons de pierres schisteuses posées horizontalement et à plat, comme les briques dans les constructions romaines de petit appareil. Les matériaux qui entraient dans la construction de ces murailles étaient liés par un ciment de chaux devenu d'une extrême dureté.

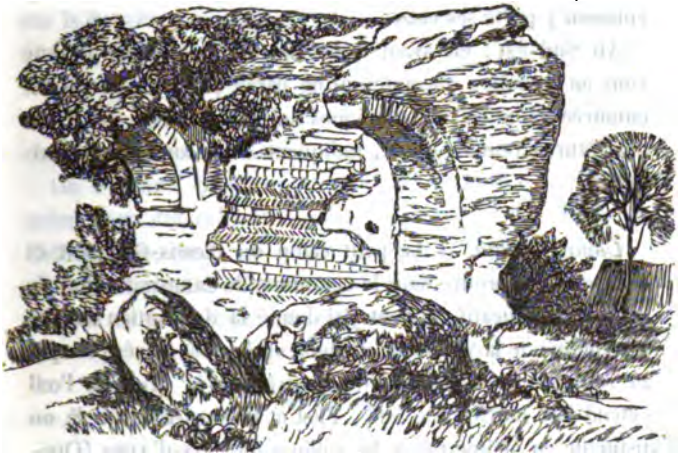

RUINES DE LA PORTE DU CHATEAU DU PLESSIS.

On voit encore les débris de la grande porte. Elle était à plein-cintre, établie au milieu d'une tour carrée placée au Sud, qui faisait probablement l'office de donjon, et ne pouvait s'accéder qu'au moyen d'un pont-levis.

Des restes de constructions appliquées le long des murs d'enceinte, à l'intérieur de la place, montrent que des logements existaient tout autour de la cour centrale. Cette cour qui forme maintenant le jardin potager d'une maison voisine, était encore pavée il y a peu de temps (1). Elle se trouvait à un niveau très-bas comparativement à celui de la terrasse qui supportait les murs.

Dans l'état de destruction où se trouve aujourd'hui le château du Plessis, on ne peut dire quelle était la hauteur des murailles; elles n'ont plus que 10 à 12 pieds dans les parties de l'enceinte les mieux conservées, et l'on n'y voit aucune ouverture. L'éminence sur laquelle elles reposent s'élève à peine de 15 à 18 pieds au-dessus du sol environnant. Les fossés qui entourent le rempart sont encore visibles; un ruisseau y porte ses eaux.

Au Sud-Est, en avant de la forteresse, se trouvait une cour ou première enceinte qui ne paraît pas avoir jamais été entourée de murs; c'est aujourd'hui une prairie; des fossés de clôture, remplis d'eau, indiquent la circonscription primitive.

Camp romain. — Le petit camp du Plessis-Grimoult et celui que l'on trouve dans la commune de Campandré dont le nom est significatif, et dont j'ai donné la description dans le 1er. volume de la *Satistique monumentale*, sont placés presque au sommet de deux monticules très-élevés (2) d'où l'œil s'étend fort loin vers le Sud, l'Est et le Nord-Est. De là on distingue en même temps les collines du Pays-d'Auge (Quevrue, Moult, Estrée, etc.), la côte de Dives à 14 lieues de

(1) Renseignement communiqué par M. Le Grand, curé du Plessis-Grimoult.

(2) Ces deux éminences ne sont pas à moins de 1,000 à 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

distance, et même celle du Hâvre et de Fécamp (Seine-Inférieure); on voit encore, au Midi, le bourg de Vassy, la butte de Belle-Etoile et plusieurs autres points culminants du département de l'Orne. Ces deux camps très-voisins, quoique dans deux communes, sont de la même forme et à peu près de la même grandeur; celui de la bruyère du Plessis, qui est le mieux conservé, présente un carré presque parfait ayant environ 200 pieds dans le sens de la longueur et 240 sur la largeur. Le fossé a 3 pieds de profondeur, et le *vallum*, haut de 4 à 7 pieds, est un peu plus élevé près des angles; on y voit aujourd'hui deux portes en face l'une de l'autre et il est traversé par un chemin.

Vu sa petite dimension le camp du Plessis n'a dû contenir que des garnisons peu considérables; toutefois, on remarque sur la bruyère quelques traces de fossés qui sembleraient annoncer qu'une enceinte plus étendue aurait existé devant et sur les côtés de l'enceinte, mais ces traces sont discontinues, et il n'est pas facile de se rendre compte de la disposition de cette deuxième enceinte en supposant qu'elle ait été complète.

On a trouvé beaucoup de médailles romaines au Plessis, notamment des médailles saucées de Posthume, Tétricus, Gallien, etc., etc.

J'ai remarqué des fragments de tuiles à rebords près du hameau de la Saugsurière, au Sud de la bruyère.

ROUCAMPS.

Roucamps, *Rufus campus.*

On rapporte que l'église de Roucamps a été transférée là où elle est aujourd'hui, long-temps après avoir existé dans le bas de la commune, dans un emplacement que l'on désigne. L'église actuelle n'offre pas d'intérêt.

La tour, placée à l'extrémité occidentale, est moderne. Des fenêtres carrées ont été percées dans les murs latéraux de la nef et du chœur.

La porte principale est ouverte dans le mur latéral de la nef, côté du Sud : elle offre un cintre sans caractère d'ancienneté.

Dans le chœur, terminé par un chevet droit, on voit une crédence géminée du XIIIe. siècle, et dans la nef, du côté de l'évangile, une inscription tumulaire au-dessous d'un bas-relief incrusté dans la muraille et représentant deux personnages à genoux devant une vierge tenant le Christ étendu sur ses genoux, sujet très-commun au XVIe. siècle.

L'inscription en caractères gothiques est conçue ainsi qu'il suit :

Ci devant git Lucette Leconte en son vivant épouse de Richard du Hamel mère de M. Gilles du Hamel chanoine de Catillon collateur et patron de Ceans laquelle trepassa le premier jour d'octobre 1525.

Il y a deux cloches dans la tour de l'église : l'une porte l'inscription suivante :

L'AN 1771 J'AI ÉTÉ BÉNIE ET NOMMÉE PAR M^tre. PHILIPPE RESTOUT CURÉ DE ROUCAMPS ET NOMMÉE MARIE PAR ANNE MARIE PEAN FEMME DE FRANÇOIS RESTOUT AVOCAT. L. BERTHEAUME TRÉSORIER.

L'autre cloche, fondue il y a quelques années, porte pour inscription :

J'AI ÉTÉ BÉNIE PAR M. LE BLANC CURÉ DE ROUCAMPS ET NOMMÉE CHARLOTTE LÉOCADIE LAURANT, PAR M. CHARLES NICOLAS FRANÇOIS DUBOURG ET PAR Mme. LÉOCADIE JEANNE VAULEGEARD.

M. Le Blanc est toujours curé de Roucamps.

Le chanoine de Catillon était patron et collateur de la cure. Le curé percevait seul les dîmes.

Le prince de Monaco était seigneur du deuxième tiers de Roncamps, comme baron du Plessis-Grimoult; le marquis du Tessé était seigneur du reste, comme baron d'Aulnay.

Il y avait dans le village d'Origny une ancienne chapelle de saint Celerin, confesseur, qui n'avait d'autre revenu que les offrandes des pélerins qui venaient la visiter pendant le mois de mai.

ONDE-FONTAINE.

Onde-Fontaine, *Onda Fons.*

L'église d'Onde-Fontaine a été reconstruite en 1814. On a replacé les débris d'une petite statue de saint Jean à l'extérieur du chœur.

La tour, placée à l'extrémité occidentale, est terminée en bâtière.

Cette église est sous l'invocation de saint Germain. Le chanoine de Danvou nommait à la cure et percevait les dîmes. Il y avait deux fiefs : l'un, qualifié de châtellenie, appartenait à la maison de Monaco; l'autre au chanoine de Danvou.

Cette paroisse est occupée en partie par la chaîne d'éminences qui domine les sources de l'Odon et qui se prolonge sur plusieurs autres communes (1).

Onde-Fontaine faisait partie de l'élection de Vire; on y comptait au siècle dernier 118 feux.

On distingue de fort loin (des environs de Caen et de Bayeux) une petite futaie de hêtres placée à peu de distance de l'église sur le haut de la chaîne de grès. Presque partout on désigne cette petite futaie par son nom : c'est, dit-on, le *Bouquet d'Onde-Fontaine.*

(1) V. ma *Topographie géognostique du Calvados* et ma Carte géologique de ce département

Il ne reste des anciennes constructions de l'abbaye que la moitié de la nef de l'église (1), quelques parties des transepts et d'un bas-côté du chœur, de transition, et une porte du dernier style ogival, assez riche, mais d'un médiocre dessin (2).

Le reste des bâtiments est moderne et largement construit; pour les pilastres, on a employé une pierre très-dure ressemblant beaucoup à celle du château de Thorigny et que l'on trouve assez près de l'abbaye (conglomérat porphyritique des géologues); les encadrements des fenêtres sont en pierre blanche. Tout le rez-de-chaussée était voûté, mais on a détruit, pour placer des métiers, une grande partie de ces voûtes et le grand escalier qui était placé près du transept de l'église. Parmi les voûtes conservées, on remarque celles du réfectoire; elles rappellent celles du réfectoire de St.-Etienne de Caen.

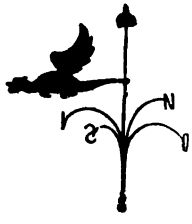

M. Bouet a dessiné la girouette que voici, sur un des bâtiments actuels.

La nef, construite dans le style de la transition du XIIe. siècle, présente quelques particularités remarquables : à l'intérieur, les arches inférieures sont ogivales et les fenêtres en plein-cintre; la disposition contraire existe à la façade : là, la porte est en plein-cintre et la fenêtre ogivale.

La disposition des colonnes de la nef indique qu'elle a dû recevoir des voûtes qui, comme à nos abbayes de Caen, couvraient deux arcades.

(1) Ces notes ont été rédigées par M. Bouet, lorsqu'il a levé le plan des parties anciennes qui subsistent encore Nous en avons vérifié l'exactitude il y a peu de temps encore.

(2) Un écusson, maintenant mutilé, portant 3 fleurs de lis, se voyait sur cette porte.

Quant aux voûtes des bas-côtés, il ne semble pas qu'elles aient été destinées, dans l'origine, à être renforcées de nervures; mais, comme dans la plupart des monuments romans, ce ne devaient être que de simples voûtes d'arêtes, car l'architecte n'avait disposé aucune colonnette pour recevoir la retombée des nervures diagonales, et, lorsque ce changement fut introduit dans le projet, on dut faire porter ces nervures sur le vide. Quoique ces nervures soient d'un style un peu avancé, M. Bouet penche cependant à les croire du même temps que le reste de l'édifice, l'encorbellement étant le même que celui de quelques colonnettes qui supportaient les grandes voûtes.

Le transept ne conserve qu'une porte romane donnant accès à l'escalier, placé dans l'angle, conduisant, au moyen de couloirs, dans le clocher, qui était placé sur le centre de l'église. Ce clocher était à double égout.

Le bas-côté nord du chœur semble du XIVe siècle. Sous une console à feuillages placée au fond de ce bas-côté, qui se termine carrément, est un écusson où j'ai cru apercevoir un chevron accompagné d'un croissant en pointe.

M. Bouet a trouvé dans les matériaux provenant du pavé de l'église quelques briques émaillées, ce qui prouve que ce système de pavage avait été employé à Aulnay comme dans beaucoup d'églises.

Château. — Robert Wace cite ensemble (vers 13,775 et suivants), comme ayant pris part à la bataille de Hasting, plusieurs seigneurs dont j'ai retrouvé les châteaux dans les communes du Calvados qui portent le même nom. Ce sont les seigneurs d'*Aulnay*, du *Molay*, de *Combray*, de *Rubercy*, et de *Fontenay-le-Marmion*. Le poète leur fait proférer des cris de mort contre le roi Harold.

« Les seigneurs de Combray, celui d'Aulnay, les sires de

« Fontenay, de Rubercy et du Molay couraient, dit-il, en « mandant le roi Harold et disant aux Anglais : *Où donc est le roi que vous servez, le parjure qui a manqué de foi à Guillaume ? si nous pouvons le trouver, sa mort est certaine* (1). »

L'emplacement du château d'Aulnay est à 1/2 lieue du bourg de ce nom, sur le versant nord d'une chaîne d'éminences qui traverse cette partie de l'arrondissement de Vire et décrite dans mon ouvrage sur la géologie du département du Calvados. Ce château, assez vaste, aujourd'hui couvert de bois, était divisé en trois parties bien distinctes, qui suivaient la pente du terrain. La motte du donjon occupait la partie la plus élevée ; elle est ronde ; son diamètre est de 150 pieds. On y voit encore des fondations de murailles et un puits qui se trouvait, je crois, dans une petite cour que je suppose avoir existé sur la partie de la motte tournée à l'Est.

Ce donjon, ceint de larges fossés, était dominé au Sud et au Sud-Ouest par le sommet de l'éminence dont il occupe la pente septentrionale, ce qui devait considerablement en diminuer la force en cas de siége.

On descendait de la motte dans la cour centrale, par une pente douce. Cette pente a été pratiquée du côté du Nord-Est, soit parce qu'elle devait correspondre à la cour du donjon placée, comme je le suppose, du même côté, peut-être aussi

(1) Cil de Combrai è cil d'Alnei
E li sire de Fontenei
De Rebercil è del Molei
Vunt demandant Heraut li Rei
As Engleiz dien ; ça estez ;
U est li Reis ke vos servez,
Ki à Guillaume est perjurez,
Morz est s'il pot estre trovez.

Roman de Rou, vers 13 775 82.

parce que dans cette direction la vallée rendait le château peu accessible à l'ennemi.

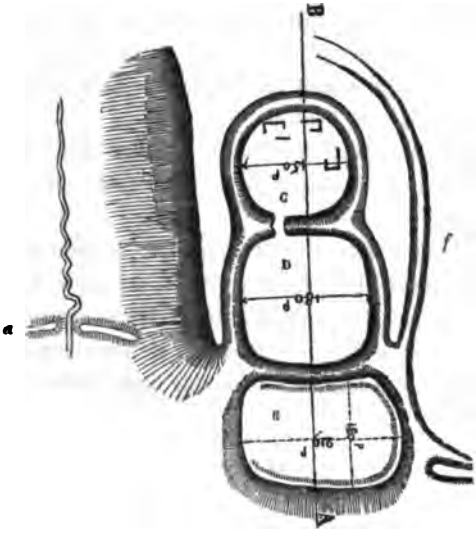

PLAN DU CHATEAU D'AULNAY.

La cour centrale D est à peu près carrée et présente une déclivité sensible vers la vallée voisine. Cette vallée, qui forme un second et large fossé, était autrefois occupée par une pièce d'eau. On voit encore un barrage en terre (*a*) servant à maintenir à une certaine hauteur les eaux du ruisseau qui coule dans le vallon.

La seconde cour, ou troisième partie du château (E), que l'on pourrait appeler la cour basse, en comparant son niveau avec celui de la précédente, offre, comme elle, un carré à angles obtus, dont le côté nord est légèrement convexe. De ce côté et vers le couchant, le *vallum* est plus considérable et s'élève en forme de parapet au-dessus du niveau de la cour.

Je n'ai trouvé dans cette enceinte ni dans la précédente aucune trace de maçonnerie.

On voit encore un rempart (*f*) dirigé vers l'Ouest et bordant un chemin creux. Je suppose que là était une des entrées du château, et que ce rempart avait pour but de défendre l'accès de ce chemin, qui venait aboutir dans le fossé, entre la seconde cour et la cour centrale.

Je serais assez porté à admettre que l'on accédait encore au château par la chaussée qui servait à retenir les eaux de l'étang (*a*).

J'ai dit que le château d'Aulnay était défendu naturellement au Nord et à l'Est par deux vallées, mais que le côté de l'Ouest et du Sud, il était dominé par les terres environnantes. C'est ce qui aura déterminé à établir de ces deux côtés un second fossé F qui formait une double ligne de défense.

BEAUGUAY.

Beauguay, *ecclesia de Balcheio.*

L'église de Beauguay, placée sur le bord de la route départementale d'Aulnay à Caen, est petite et insignifiante. Elle est précédée d'un porche supportant une tour en bâtière, laquelle ne paraît pas remonter au-delà du XVIIe. siècle (1).

Les murs du chœur montrent des pierres disposées en arêtes de poisson. Trois petits contreforts appuient le chevet. C'est tout ce que j'ai à dire de cette église, dont les fenêtres sont modernes, et qui n'offre absolument rien de remarquable.

Elle est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye d'Aulnay

(1) Les cloches placées dans cette tour sont nouvelles.

nommait à la cure. Elle avait anciennement les deux tiers de la dîme et le curé un tiers ; mais le curé fut mis en possession de toutes les dîmes par arrêt du Parlement du 30 juillet 1773.

Beauguay faisait partie du doyenné d'Evrecy.

SAINT-GEORGES-D'AULNAY.

St.-Georges-d'Aulnay, *Sanctus Georgius de Alneto.*

L'église de St-.Georges-d'Aulnay est en forme de croix.

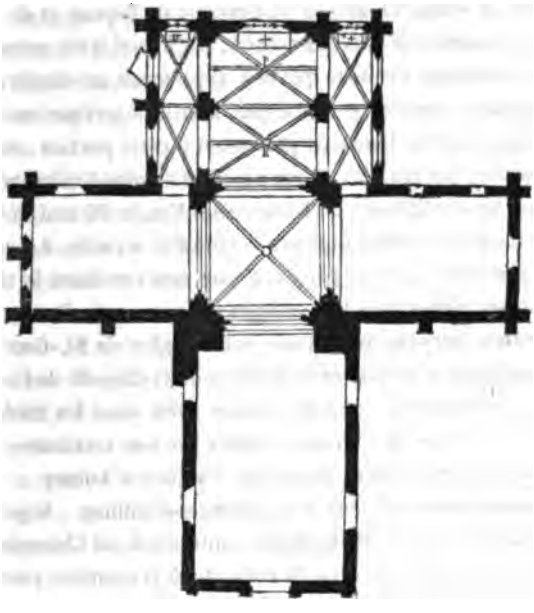

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-GEORGES-D'AULNAY.

Elle se compose d'un chœur remarquable dans le style ogival de la première époque, de deux transepts du même style

dans les murs desquels on remarque beaucoup de fragments romans, particulièrement du côté du Midi; de deux bas-côtés très-étroits, du XIIIe. siècle, et d'une nef moderne dont la façade occidentale ressemble aux constructions des Jésuites et porte la date 1720.

La tour, dont les fenêtres paraissent du XVe. siècle, s'élève entre les transepts sur des piliers romans (1).

On voit sous la chapelle qui termine le bas-côté nord, une fontaine recouverte d'une voûte ogivale.

La cure était divisée en deux portions : le marquis de Buron nommait à la première, le chapitre de Bayeux à la seconde. Il existe un accord de l'évêque de Bayeux et de son chapitre, du mois de décembre 1466, par lequel il fut reconnu que le patronage de cette portion appartenait au chapitre et la collation et juridiction à l'évêque, avec le déport par moitié. L'évêque Louis de Harcourt prétendait à cette portion, et en conséquence ses grands vicaires y avaient nommé Guillaume de Castillon (de Castillione), archidiacre des Vez, le 29 mai 1465.

Les deux curés avaient leurs territoires séparés. Le curé de la première portion percevait sur son territoire le tiers des grosses dîmes avec les verdages et les menues dîmes; les deux autres tiers étaient partagés entre l'église de St.-Georges et les religieux d'Aulnay et le titulaire de la chapelle de Courcelles. Le curé de la seconde portion avait aussi les menues dîmes et le tiers des grosses dîmes de son territoire; les deux autres tiers étaient perçus par l'abbaye d'Aulnay.

Il y avait plusieurs fiefs à St.-Georges-d'Aulnay : le principal était celui de St.-Georges (autrement dit Champin), auquel était attaché le droit de présenter à la première portion de ladite cure : c'était un fief de hautbert relevant immédiatement du roi.

(1) Notes de M. Bouet.

Buron était un autre fief avec une grosse ferme située au Sud de l'église dans la vallée où l'Odon prend sa source.

Ces fiefs et ceux de Ronde-Fougère, d'Ardennes et de Mosges furent unis et érigés en marquisat sous la dénomination de *Mosges-Buron*, en 1725. Les lettres-patentes furent délivrées à Marly, au mois de mars, et enregistrées par les cours du parlement, des aides, comptes et fermages de Rouen au mois de novembre suivant, en faveur de Léonor-Théodose de Mosges-Buron.

Sauques est un hameau de St.-Georges où il y avait pour le marquisat de Mosges-Buron, une haute-justice qui relevait du baillage et présidial de Caen (1). Il y avait dans le même lieu une chapelle fondée au XVIIe. siècle sous l'invocation de Notre-Dame de Liesse par Lanfranc de Mosges et Geneviève de Morand, sa seconde femme; mais elle fut, en 1750, transférée dans le château, près de l'église St.-Georges, où elle sert de chapelle domestique (2).

Courcelles est un autre hameau de St.-Georges où il y avait une chapelle de la Sainte Vierge qui avait été fondee en 1322, en septembre, le vendredi après la Sainte-Croix, par Guillaume de Meheudin, comme on l'apprend d'une présentation faite le 10 août 1610 par Daniel Radulph, écuyer, qui prenait le titre de seigneur et patron de St.-Georges-d'Aulnay. En 1755, elle fut transférée de son ancien emplacement dans le manoir de Léonor-Charles-Alexandre Radulph, seigneur de Beaumes, situé dans le même hameau. Ce même Léonor Radulph, un de mes ascendants maternels, vendit, l'année suivante, la terre de Courcelles et le patronage de cette cha-

(1) Les paroisses qui en dépendaient sont : St.-Georges, Longvillers (en partie), Epinay-sur-Odon, Tracy-Bocage, Amayé-sur-Orne, Bretteville (en partie) et la Bigne.

(2) Le chapelain était tenu d'y dire la messe les dimanches et fêtes et le jour du décès du fondateur.

pelle à la famille de Moages-Buron, qui réunit ainsi ce fief à ceux qui composaient le marquisat (1).

Je trouve encore dans les notes manuscrites de Beziers que la seigneurie de St.-Georges-d'Aulnay et la baronnie d'Annebec furent portées par mariage, à la fin du XVIIe. siècle, à Palen de Méheudin, deuxième du nom, seigneur de Méheudin et de Rouvrou, par Agnès de Neubourg, troisième fille de Robert de Neubourg et de Marguerite de Glocestre. Elles passèrent ensuite dans la maison de Husson, d'où Marguerite de Husson les transporta à son mari Samson de Saint-Germain, chevalier, avec lequel elle vivait en 1454.

Samson de Saint-Germain, chevalier, baron d'Annebec, seigneur de St.-Georges, de Rouvrou et de La Selle, à cause de sa femme, obtint, en 1463, des lettres pour le rétablissement des marchés du Pont-d'Ouilly et de St.-Georges-d'Aulnay.

Jean de Saint-Germain, seigneur de St.-Georges-d'Aulnay, épousa Catherine de Chesné, par contrat passé à Condé-sur-Noireau le 3 février 1476.

Jacques de Saint-Germain, seigneur de St.-Georges et de Fontenay-le-Husson, épousa demoiselle Antoinette du Saussay, par contrat du 27 septembre 1537.

Anne de Saint-Germain, fille héritière de Louis de Saint-

(1) Notes manuscrites de Beziers.

La famille Radulph vendit aussi, ainsi que nous l'avons dit précédemment, les terres qu'elle possédait à Tracy-Bocage; Léonor de Radulph remplaça ces biens qu'il possédait dans le Bocage par l'acquisition qu'il fit du château de Douville, à Tessy, canton de Trévières, qui sera figuré dans la suite de ce volume. Il fut nommé procureur-général du conseil supérieur établi à Bayeux lors de la suppression du parlement de Rouen. Son unique héritière épousa M. le baron Huë de Malhan, seigneur de Sainte-Croix-sur-Mer et possesseur d'un fief à Crépon dont il sera question dans l'article qui concerne cette commune : ma mère est issue de ce mariage.

Germain, seigneur et patron de St.-Georges-d'Aulnay, vendit, le 29 octobre 1592, la terre de St.-Georges à Scipion de Mosges, conseiller au parlement de Rouen; il était fils de Nicolas de Mosges, seigneur de Buron, du Breuil, de La Haye d'Estouteville, et d'Anne de Pretonville, dame d'Ifs. Il épousa, le 12 octobre 1595, Marie Baudouin, fille de Gaston Baudouin, seigneur de Préaux.

Lanfranc de Mosges, seigneur de St.-Georges-d'Aulnay, conseiller au parlement de Rouen et commissaire des requêtes du palais, etc., etc., fut marié, le 13 juin 1621, à Françoise de Boivin, fille de noble homme Jacques, seigneur de Bonnetot, conseiller du roi, maître ordinaire de sa chambre des comptes à Rouen; secondement, le 28 juin 1635, à Geneviève de Morand, fille de noble homme Guillaume de Morand. Il rendit hommage au roi en sa chambre des comptes, le 23 juin 1627, à cause des fiefs et seigneurie de Mosges et de la châtellenie d'Evrecy. Il eut pour fils :

Alexandre de Mosges, conseiller au parlement de Rouen, qui épousa, en 1665, la veuve d'Etienne Blanchard, sieur d'Angerville;

Léonord-Théodose de Mosges, son fils, qui devint marquis de Mosges-Buron, épousa sa cousine germaine Charlotte de Mosges, en 1695; il eut pour fils Léonor de Mosges, et pour petit-fils Charles-Jean-Théodose de Mosges, qui fut pourvu, en 1760, de la cornette générale de cavalerie.

Le contre-amiral de Mosges, mort il y a deux ans, était le petit-fils de ce dernier.

Le château de St.-Georges-d'Aulnay est considérable; placé sur une éminence, on l'aperçoit de fort loin. Il appartient aujourd'hui à M. le général prince de Broglyes, membre de la Société pour la conservation des monuments, et à son fils.

Plusieurs bois sont compris dans le territoire de St.-Georges-d'Aulnay; les principaux sont ceux d'Angerville et de Buron.

COULVAIN.

Coulvain, *ecclesia de Coulevrain.* — De *culto fermentoso.*

L'église de Coulvain est du siècle dernier (1781); elle renferme des autels dans le goût *rocaille;* l'ensemble de l'édifice a de l'unité.

Le clocher, en charpente, couvert d'essente, est assis au-dessus du gable occidental. Il est en forme de cloche, comme beaucoup de tours d'église du XVIIIe. siècle.

La cloche est moderne.

Le patron de la paroisse est saint Vigor. Le seigneur nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

Coulvain faisait partie du doyenné de Villers-Bocage et de l'élection de Vire (1).

De la bruyère appelée les *Champs-d'Eté,* qui est fort élevée, on aperçoit les villes de Caen et de Bayeux.

CAHAGNES.

Cahagnes, *Cahagniæ, Cahagnæ, Cahanniæ, Kaannes.*

La partie la plus ancienne de l'église de Cahagnes est la nef; mais elle ne présente rien d'intéressant, et je ne crois pas qu'elle remonte à une date antérieure au commencement du XIVe. siècle ou à la fin du XIIIe. La porte occidentale est ornée de chaque côté de deux colonnettes qui semblent annoncer cette époque. Les murs latéraux ont été percés de fenêtres modernes; celles qui existaient auparavant étaient étroites et en forme de lancettes sans colonnes.

(1) Livre Pelut du diocèse.

Le chœur et les deux chapelles du transept sont, sans aucun doute, du XVe. siècle et probablement de la seconde moitié. Les colonnettes très-maigres à chapiteaux frisés, les portes à voûtes surbaissées surmontées de nervures formant accolade, et les autres sculptures que l'on remarque sur différentes parties des murs, annoncent très-bien le XVe. siècle.

La tour s'élève au centre du transept; elle se termine en bâtière.

Dans les deux côtés des transepts orientés à l'Est existaient deux autels en pierre qui pouvaient remonter à l'époque de la construction de cette partie de l'église (2e. moitié du XVe. siècle).

L'un de ces autels, dans la chapelle du Nord, a été détruit il y a douze ans. La table, en pierre, reposait sur des colonnettes. Le curé promet de conserver l'autre, qui se trouve dans la chapelle du Sud et qui est moins curieux que le précédent, parce que, les colonnettes ayant été brisées, on a soutenu la table de pierre au moyen de deux petits murs qui font l'office de chantiers. Tel qu'il est, cet autel mérite, d'être conservé et j'ai recommandé de ne pas le détruire.

C'était l'usage dans quelques parties de la Normandie, et notamment dans cette contrée du Calvados, de placer de chaque côté du portail deux piscines, l'une servant aux cérémonies du baptême, l'autre faisant l'office de bénitier. On en remarquait, il y a quelques années, deux semblables dans l'église de Cahagnes, qui ont été détruites pour gagner un peu de place, et l'on a placé un nouveau font baptismal dans le passage même, en face de la porte d'entrée.

Heureusement les deux réservoirs détruits n'étaient pas d'une très-ancienne date; ils étaient en granit, portés sur un tambour cylindrique d'un très-grand diamètre et sans moulures. J'en ai vu les débris près du presbytère.

Il est à regretter que M. le Curé de Cahagnes ait cédé aux désirs de ses paroissiens en faisant badigeonner le chœur de cette église. Toute la partie basse, jusqu'au niveau des chapiteaux des colonnes, est d'une teinte hortensia marbrée, et je ne crois pas qu'il y ait dans la nature de marbre de cette nuance. La partie supérieure du chœur est peinte en bleu. Tout cela est de la plus mauvaise exécution et de l'effet le plus détestable.

L'église était sous l'invocation de Notre-Dame. Au XIIIe. siècle, Cahagnes avait une léproserie et appartenait aux chanoines de Merton dans le diocèse de Lincoln (1). Au moyen d'un échange, elle devint dépendante de St.-Fromond, en 1200.

Long-temps avant la Révolution, le patronage de Cahagnes appartenait à l'abbaye du Val, qui percevait les deux tiers de la dîme. Le presbytère actuel, au Nord de l'église, occupe l'emplacement de l'ancien prieuré. Plusieurs avenues venaient aboutir à l'habitation, au témoignage des hommes âgés de la commune. Des titres et diverses pièces anciennes dans lesquels se trouvaient sans doute consignés des faits curieux pour l'histoire de la commune, étaient déposés au presbytère avant la Révolution; mais, à cette époque, un certain nombre d'habitants parmi lesquels se trouvaient sans doute des rentiers du prieuré, se portèrent au chartrier, prirent tous les papiers et les jetèrent dans le puits du presbytère.

Il existe à Cahagnes une chapelle de saint Martin, à quelque distance, à l'Est de l'église; elle est longée par un chemin dit de *St.-Martin*, près duquel on a trouvé des tombeaux en pierre.

Le château d'Aubigny est situé à environ 1/2 lieue de l'église.

Cahagnes était du doyenné de Villers-Bocage. Le territoire

(1) Notes de l'abbé de La Rue.

de la commune est très-étendu. On y comptait plus de 2,000 habitants avant la Révolution : la population actuelle dépasse le chiffre 1,900.

SAINT-PIERRE-DU-FRESNE.

St.-Pierre-du-Fresne, *Fraxinus, ecclesia de Fraxino.*

L'église du Fresne était autrefois une chapelle qui a été agrandie ; elle n'offre rien de remarquable dans ses ouvertures ni dans les additions qu'on y a faites.

Elle est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Le château est situé au milieu de la paroisse ; il a été notablement embelli par le propriétaire actuel. Il y avait autrefois une chapelle domestique annexée à ce château.

Jacques de Loulay, usufruitier de la terre et seigneurie du Fresne, à cause de feue sa femme, nomma à la cure en 1568. Perrette de Scelles, veuve de Thomas Lambert, seigneur du Fresne, tutrice de ses enfants, y nomma en 1635. Nicolas Jouenne, escuyer, seigneur et patron du Fresne, y nomma en 1665. Au siècle dernier, Jean-Baptiste-François Marc de Lignerolles était seigneur et patron du Fresne ; il portait *d'azur à trois fasces d'argent et à 1 étoile de même.*

La terre seigneuriale du Fresne appartient aujourd'hui à M. le vicomte Marc de Saint-Pierre, gentilhomme de la chambre du roi sous la Restauration, ancien membre du Conseil général du Calvados, membre de l'Association normande.

St.-Pierre-du-Fresne faisait partie de la sergenterie de Thorigny : on y comptait 61 feux avant la Révolution.

LES LOGES.

Les Loges, *Logiæ, ecclesia de Logiis.*

L'église des Loges paraît moderne, à l'exception d'une porte placée au Nord du chœur entre deux contreforts et que M. Bouet regarde comme datant du XIVe. siècle.

Le clocher, de forme pyramidale, est placé sur la porte occidentale : la cloche qui s'y trouve offre l'inscription suivante :

IAI ETE BENIE EN 1730 ET NOMMEE PAR HAUTE ET PUISSANTE DAME LOUISE HENRIETTE DE CRUX DAME MARQUISSE IVIGNE, AUTRES LIEUX PATRONNE DE LA PAROISSE ET LEGLISE DE SAINT MARTIN DES LOGES ET HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR M^re^. JANVEZ JAQUES LE CLERC CHEVALIER SEIGNEUR MARQUIS DE JUIGNE, BARON DE CHAMPAGNE ET AUTRES LIEUX, SON FILS AINE.

(Armoiries de Juigné.) (Armoiries de de Crux.)

LES MAITRES CHAUCHARD FILS FONDEURS LORAINS NOUS ONT FAITE.

L'église des Loges est sous l'invocation de saint Martin.

Le seigneur des Loges nommait à la cure avant la Révolution, par suite d'une rétrocession de l'évêque de Bayeux. En effet, par accord de 1185, il fut reconnu que Henry II, évêque de Bayeux, était patron de cette paroisse de même que le grand doyen l'était de la Ferrière-Hareng.

D'après l'aveu de 1453, Roger Payen tenait de l'évêché de Bayeux, à cause de la baronnie de la Ferrière-Hareng, par foi et hommage, le fief, terre et seigneurie des Loges, par un quart de fief de chevalier assis en ladite paroisse avec extension ès paroisses de St.-Jean-des-Essartiers, avec plusieurs droitures et dignités ; il devait un quart de service de chevalier dans l'ost du prince à la décharge de l'évêque.

Dans l'inventaire des contrats et aveux concernant la ba-

ronnie de la Ferrière dressé en 1664, je trouve qu'aux années 1577 et 1609, Antoine de Crux, sieur des Loges, rendit aveu au sire de Matignon des fiefs nobles et seigneuries des Loges, assis ès paroisses de St.-Martin-des-Loges, St.-Jean-des-Essartiers, la Ferrière-au-Doyen et ailleurs.

M. Léonor de Radulph possédait aux Loges un fief et une terre qui échut à ma mère dans les partages qu'elle fit avec son frère et sa sœur; mon père l'a vendue en 1811 et l'a remplacée à Ryes.

On comptait avant la Révolution, aux Loges, 120 feux et 400 habitants.

Elle faisait partie de la sergenterie de Thorigny.

LA FERRIÈRE-AU-DOYEN.

La Ferrière-au-Doyen, *Ferraria Vetus.*

L'église de la Ferrière-au-Doyen appartient à l'époque romane, mais elle a été retouchée et *modernisée;* il ne reste de caractérisé, à l'extérieur, que quelques contreforts plats; les traces d'une porte à plein-cintre qui existent dans la première travée de la nef, et une archivolte romane assez élégante que l'on a replacée au-dehors de la porte principale sous la tour nouvellement construite, à l'Ouest; laquelle est couronnée d'une flèche en ardoise.

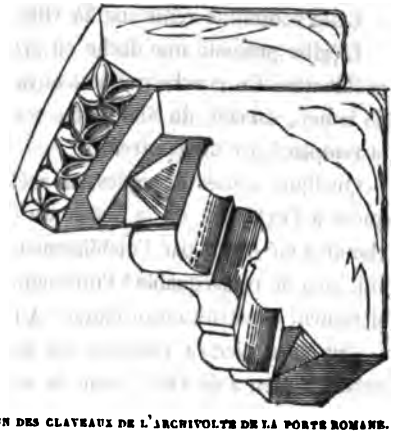

UN DES CLAVEAUX DE L'ARCHIVOLTE DE LA PORTE ROMANE.

n'ai pu ouvrir la trape par laquelle on accède à l'escalier qui y descend.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. Le patronage était laïc. Le curé percevait les dîmes.

Un cénotaphe remarquable et sortant par son importance de la classe ordinaire des tombeaux, occupe une enceinte réservée dans le cimetière.

Il est élevé à la mémoire de M. Antoine-Constantin, marquis de Longaunay, décédé le 15 mars 1846.

Et celle de Mme. Marie-Aimée Bienami, marquise de Longaunay, décédée le 29 mai 1822.

Ce sont les père et mère de Mme. la marquise de Briges.

Château. — Le Château de Dampierre, intéressant en ce qu'il n'a pas encore été altéré, ne se compose plus que de deux des côtés qui formaient, dans l'origine, une enceinte carrée; on croit, en effet, que des fondations existent dans les deux côtés où il n'y a plus de constructions, et les douves dessinent un carré parfait, ce qui autorise cette supposition. En tout cas, l'édifice a pu n'être pas achevé.

Dans son état actuel, la partie la plus intéressante est la façade, avec sa porte centrale qui était munie de herses; et les deux grosses tours d'angle, avec leurs lucarnes en encorbellement.

Les additions faites par M. le marquis de Briges, sous la direction de M. Guy, ont eu lieu par derrière et n'altèrent point l'ordonnance de l'édifice : c'est un corridor qui, en élargissant de ce côté le rez-de-chaussée, a seulement nécessité quelques modifications dans la charpente.

Dans la cour qui précède le château, est un joli petit édifice dans le même style, offrant une belle porte cintrée à bossages entre deux portes plus petites, avec des lucarnes au-dessus dans le toit. J'ai pensé que c'était là l'entrée principale de la

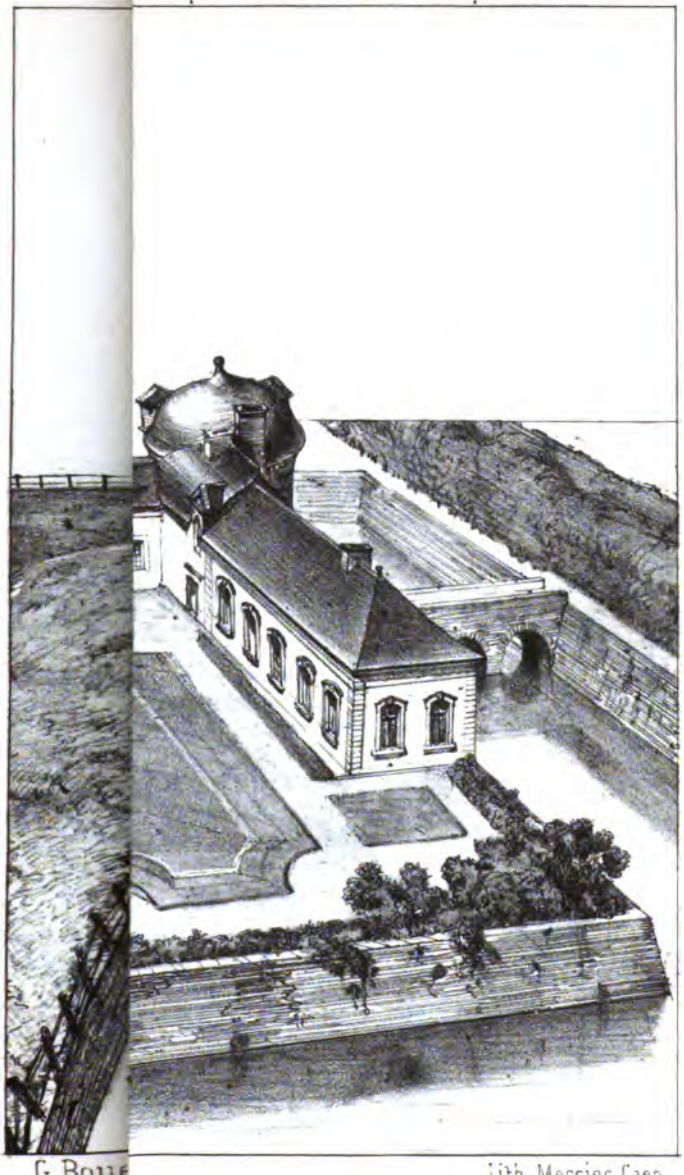

G. Boue

Lith. Mercier, Caen.

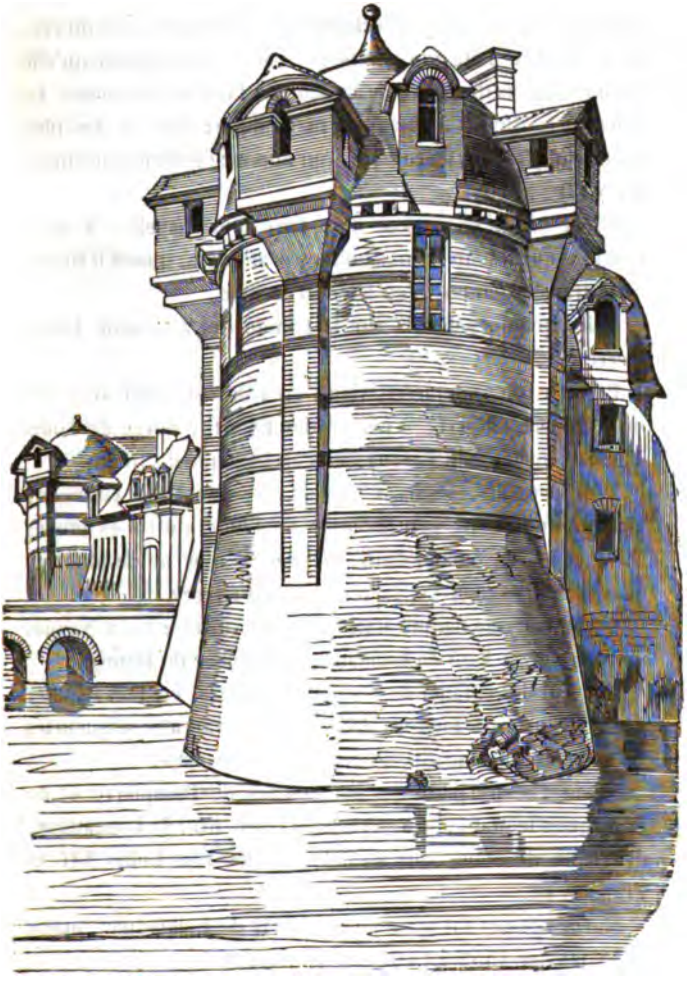

TOUR D'ANGLE ET FAÇADE DU CHATEAU DE DAMPIERRE.

cour du château. M. de Briges ne le croit pas et pense que, comme aujourd'hui, dès l'origine cette belle porte a été murée, qu'elle n'a été faite que comme décoration pour la place qu'elle occupe dans cette partie de la cour où l'œil va se reposer. Le colombier, qui est à côté, est magnifique; c'est un des plus beaux que j'aie vus de ce style, qui annonce le commencement du XVII°. siècle.

M. de Briges se propose d'en faire une chapelle; il est à craindre que les ouvertures qu'on y pratiquera, quand il subira cette transformation, n'en altèrent le style.

Voici quelques détails sur la famille qui a possédé Dampierre :

Perrette de Dampierre vivait en 1380 et 1390 avec son mari Hébert Thésart, seigneur des Essarts, neveu de Louis Thésart, évêque de Bayeux, puis archevêque de Reims.

Leur petit-fils, Richard Thésart, seigneur des Granges, vicomte de Rouen, gentilhomme de l'hôtel du roi ès années 1472 et 1474, épousa Catherine de Monnoy ou de Monny, dame de St.-Agnan-le-Malherbe près d'Evrecy.

De ce mariage naquit Marie Thésart, mariée 1°. à Nicolas de Silly; 2°. à Jean de Longaunay, seigneur de Damigny.

Elle eut des enfants de ses deux mariages, et, le 17 juillet 1505, elle laissa tous les droits qu'elle avait aux seigneuries de sa mère aux enfants de son premier mariage.

Marie Thésart porta ses seigneuries de Dampierre et de St.-Agnan-le-Malherbe à son second mari, Jean de Longaunay, deuxième du nom, qui servait sous les rois Louis XII et François Ier.

Marie Thésart fut mère de Hervé III de Longaunay, marié le 13 janvier 1553 à Catherine de Sureau.

Antoine de Longaunay, fils d'Hervé, se maria, le 27 octobre 1588, avec Anne de Grente dont le fils puîné fut seigneur de Dampierre et épousa, le 22 février 1621, Charlotte Le Tellier.

Il fut père d'Antoine de Longaunay, en faveur duquel la terre de Dampierre fut érigée en baronnie par lettres du mois d'octobre 1663.

Son petit-fils fut le marquis de Longaunay, mort en 1759, lequel a laissé des enfants qui ont perpétué jusqu'à nos jours le nom de Longaunay.

Le dernier marquis de Longaunay, mort il y a quelques années, avait pour fille unique Mme. la marquise de Briges, qui possède aujourd'hui le château et les terres considérables qui l'avoisinent.

La famille de M. le marquis de Briges est originaire du département de la Lozère; M. de Briges y possède encore un château ancien et de grandes propriétés.

Pour terminer ce qui concerne la seigneurie de Dampierre, je dois dire que Jacqueline de Silly, dame de Dampierre avait vendu, en 1561, à Hervé de Longaunay les droits qu'elle avait à partager en la terre de Dampierre avec Pierre de Silly, abbé de St.-André-en-Gouffern.

M. le marquis de Briges n'a pu me donner aucuns renseignements sur la date de son château ; il pourrait bien avoir été construit par Hervé III de Longaunay, dont nous avons donné l'épitaphe et qui fut tué à 80 ans, à la bataille d'Ivry. Cette construction ne peut être reportée à une date plus ancienne.

M. de Briges conserve à Dampierre plusieurs couleuvrines qui avaient été données par les rois de France à la famille de Longaunay, probablement à Hervé III.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Nous quittons l'arrondissement de Vire, pour entrer dans celui de Bayeux. Cet arrondissement est infiniment plus riche que celui que nous venons de parcourir, et cette différence tient à la présence de matériaux faciles à tailler.

Nous avons vu que les roches employées dans l'arrondissement de Vire sont des schistes du granite et du grès : la pierre calcaire, qu'on trouve rarement employée dans les constructions, y a été apportée des environs de Caen et des campagnes de Falaise. L'arrondissement de Bayeux a deux de ses cantons, il est vrai, ceux de Caumont et de Balleroy, qui se trouvent dans des conditions pareilles ; mais le canton de Balleroy n'est pas occupé tout entier par les roches schisteuses ; quelques communes reposent sur le lias. Quant aux autres cantons de l'arrondissement (Ryes, Bayeux, Trévières, Isigny), ils ont tous des pierres calcaires, qui fournissent d'assez bons matériaux, et, en jetant les yeux sur ma carte géologique du Calvados, on verra que la grande oolithe, dont nous avons constaté la présence dans les arrondissements de Caen et de Falaise, occupe dans celui de Bayeux une partie considérable des cantons de Ryes, de Trévières et d'Isigny). Le lias y a fourni d'excellentes pièces pour le petit appareil ; il se rencontre dans tous les cantons, hormis celui de Caumont.

Ceci posé, nous allons passer en revue toutes les communes de l'arrondissement et parcourir les cantons dans l'ordre suivant : Caumont, Balleroy, Bayeux, Ryes, Trévières et Isigny.

CANTON DE CAUMONT.

Le canton de Caumont renferme dix-neuf communes, savoir :

Anctoville.	Longraye.
CAUMONT (chef-lieu).	Orbois.
Cormolain.	Parfouru-Léclin.
Feuguerolles-sur-Seulles.	Le Quesnay-Guesnon.
Foulognes.	Sallen.
St.-Germain-d'Hectot.	Sept-Vents.
Ste.-Honorine-de-Ducy.	Sermentot.
Hottot.	Torteval.
La Lande-sur-Drôme.	La Vacquerie.
Livry.	

La Lande-sur-Drôme et Sept-Vents sont les paroisses les plus rapprochées de Dampierre, paroisse par laquelle nous avons terminé la statistique monumentale de l'arrondissement de Vire.

LA LANDE-SUR-DRÔME.

La Lande, *Landa.*

J'ai vu, il y a vingt ans, l'église de La Lande-sur-Drôme; elle me parut alors si peu intéressante, que je ne jugeai pas utile de la décrire : des modillons sous la corniche annonçaient la date ancienne de quelques parties de ce petit édifice ; mais des fenêtres carrées modernes en défiguraient les murs, qui avaient été conséquemment refaits dans quelques parties.

L'église est sous l'invocation de Saint-Sauveur. Le seigneur nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

A l'époque où le livre Pelut a été écrit, le seigneur présentateur était Godefroy de Pacey, *Godefroy de Paceyo.* La Lande-sur-Drôme faisait partie du doyenné de Thorigny.

SEPT-VENTS.

Sept-Vents, *ecclesia de Septem Vancis.*

L'église de Sept-Vents a été reconstruite en 1823; on a seulement conservé la tour carrée terminée en bâtière; mais comme on a suivi un autre axe que celui de l'église précédente, ce clocher se trouve appliqué sur l'angle nord de la façade occidentale, comme le sont quelquefois les contreforts du XVe. siècle.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de St.-Etienne nommait à la cure.

Prieuré.— Sur la route de Sept-Vents aux Loges, on trouve le prieuré de St.-Laurent, qui dépendait de l'abbaye de St.-Etienne de Caen. M. Bouet a fait un dessin de l'entrée de ce

VUE DU PRIEURÉ DE SEPT-VENTS.

prieuré, qui offre la même disposition que les autres maisons religieuses de même importance.

Le prieuré de St.-Laurent était bâti sur le bord du ruisseau de Tanie : les terres qui en dépendaient s'étendaient en partie sur St.-Jean-des-Essartiers. Il est dit dans la charte confirmative de Henri II, roi d'Angleterre, pour l'abbaye de St.-Etienne, que Guillaume Bacon donna à cette abbaye la portion qu'il avait dans l'église de Sept-Vents, et 20 acres de terre situées autour de l'église St.-Laurent; que Osmond Foulond, vassal de ce seigneur, donna 5 acres à la même abbaye, et que Robert Corcegust lui céda aussi la part qu'il avait dans les églises de Sept-Vents, avec la dîme et une masure de terre appelée Viaus.

Au hameau de Fierville est une chapelle dédiée à Ste.-Anne, qui a été fondée par Hervé de Longaunay, seigneur de Sept-Vents, et dotée par contrat du 1er. mars 1640. Servien, évêque de Bayeux, accepta et confirma, sur sa requête, ladite fondation, au château de Dampierre, le 10 novembre 1655.

La seigneurie de Sept-Vents relevait du roi par 3/4 de fief de hautbert sujet au service du roi, et à fournir un homme à pied ou à cheval ainsi qu'il plaisait à S. M. pour servir en son ost l'espace de quarante jours, ainsi que porte un aveu rendu par Geoffroy de Grimouville, seigneur de Sept-Vents, le 14 février 1503.

ORVAL. — Le manoir d'Orval est une ferme appartenant à M. le marquis de Briges, située entre Sept-Vents et les Loges. Elle n'a de remarquable que la trace d'anciennes douves et une porte à arc légèrement surbaissé, bâtie en schiste parfaitement taillé, formant quatre archivoltes.

On comptait, au siècle dernier, 200 feux et 800 habitants à Sept-Vents : cette paroisse faisait partie de la sergenterie de Thorigny et de l'élection de Bayeux ; elle a présentement pour curé M. l'abbé Vincent, membre de la Société française.

LA VACQUERIE.

La Vacquerie, *Vacaria.*

M. l'abbé Vincent, curé de Sept-Vents, membre de la Société française, a visité tout récemment l'église de la Vacquerie, que j'avais vue, il y a plus de 25 ans; d'après ses notes, qui sont venues fort à propos compléter mes souvenirs, le chœur est séparé de la nef par une arcade en plein-cintre, et cette partie de l'église, aussi bien que le mur latéral nord, paraissent assez anciens. On voit encore dans cette dernière partie, une fenêtre de 1 mètre d'élévation sur 25 centimètres de largeur, qui montre la forme qu'elles ont dû toutes affecter dans le principe. A part celle dont nous parlons, toutes les fenêtres actuelles ont été refaites; celles qui existent du côté du sud, sont carrées.

La nef, construite en pierre schisteuse du pays, date de 1760; le clocher, surmonté d'une flèche en ardoise, a 20 ans de moins.

A l'intérieur du chœur, qui offre une boiserie sans importance, on remarque une crédence assez curieuse.

Cette crédence, encadrée dans un plein-cintre, a des gradins à l'intérieur, et au fond se trouve une petite niche en ogive.

L'église est sous l'invocation de saint Sulpice La cure se divisait en deux portions; les curés de la première et de la seconde portion étaient à la nomination de l'abbaye d'Aulnay.

Le premier curé partageait les dîmes de sa portion avec l'abbaye; le second curé n'avait qu'un tiers des dîmes de sa portion; les deux autres tiers appartenaient à l'abbaye.

Au XIIe. siècle, la seigneurie de la Vacquerie appartenait à la famille de Malherbe, de Neuilly près Evrecy (1).

Le manoir seigneurial de la Vacquerie a été détruit; il n'en reste plus qu'une salle.

Les excentricités d'un des membres de la famille de la Vacquerie étaient proverbiales dans l'arrondissement de Bayeux, et je les ai entendues raconter dans mon enfance. La famille ne possède plus la terre de la Vacquerie; je crois même que cette famille est éteinte.

CAUMONT (CHEF-LIEU).

Caumont, *Calvus Mons.*

L'ancienne église de Caumont est du XVIIe. siècle, je crois, petite et sans aucun intérêt; il en reste encore une partie debout. On vient d'en construire une nouvelle sous la direction de M. Guy; elle est dans le style ogival. La tour, de forme octogone, s'élève au-dessus du portail occidental : elle doit être couronnée d'une pyramide en charpente qui n'est pas encore placée.

L'église est sous l'invocation de saint Clair.

Quand le livre Pelut a été écrit, l'abbaye de St.-Wandrille nommait à la cure.

Suivant le pouillé de Lamare (1786), le curé et le chapelain de la Ferrière percevaient les dîmes, au siècle dernier.

Le bourg de Caumont est situé sur une éminence d'où l'on découvre une étendue considérable.

Près de la nouvelle place, à l'extrémité du bourg vers Thorigny, on peut voir, du 1er. étage de quelques maisons,

(1) *Notes manuscrites de l'abbé De La Rue.*

vers le Nord, la cathédrale de Bayeux et les côtes du Bessin; les côtes de Dives, vers le Nord-Est; au Nord-Ouest, la pointe de la Pernelle et les côtes de la presqu'île du Cotentin; puis, si l'on se tourne du côté opposé, on peut apercevoir, par un temps convenable, au Sud-Ouest, la cathédrale de Coutances et la mer, dans l'échancrure formée par la vallée de Sienne à son embouchure (hâvre de Regnéville). Du pavillon de M. Davy, percepteur, on peut facilement jouir de ce spectacle vraiment remarquable.

En sortant du bourg vers Livry, la plaine de Caen, le pays d'Auge, le Havre-de-Grâce, puis les côtes de Caen, de Courseulles, d'Asnelles, le hâvre de Port-en-Bessin, la côte de la Manche entre le Vey et Barfleur, la ville de Bayeux et une multitude de villages, remplissent le grand tableau du panorama.

Le marché, qui a été transféré à Caumont du bourg de Briquessart dont nous parlerons bientôt, est assez considérable et le bourg s'est accru depuis quelque temps. Il est question d'y construire une justice-de-paix et une mairie. Les halles sont sur une place assez grande, au Nord de la principale rue (route de Caen à Thorigny).

La population actuelle est au-dessous de 900 habitants.

Il se tient à Caumont, à la fête St.-Clair, une foire où on vient d'assez loin louer les domestiques et les servantes pour la campagne.

LIVRY.

Livry, *Liberiacum.*

C'est une tradition, que saint Gerbold, avant de devenir évêque de Bayeux, fit bâtir, vers l'an 475, un monastère à Livry. La tradition porte qu'il y fut aussi enterré après sa mort; mais cette partie de la tradition est en contradiction

avec les manuscrits anciens de l'église de Bayeux, qui assurent que saint Gerbold repose dans l'église de St.-Exupère.

Quoi qu'il en soit, ce monastère fut, comme bien d'autres, renversé de fond en comble au IXe. siècle.

L'église de Livry occupe, selon toute apparence, l'emplacement de celle qui existait avant l'arrivée des Normands, et le monastère aurait pu, dans cette hypothèse, être placé là où se trouve aujourd'hui le presbytère, qui occupe les bâtiments du prieuré.

Quelques parties de l'église actuelle paraissent fort anciennes : ce sont les piliers qui portent les arcades entre chœur et nef, et particulièrement ceux du côté nord.

Le reste de l'église a été refait évidemment, à différentes époques, et beaucoup de parties sont sans caractère; le chœur paraît en partie du XIIIe. siècle.

Dans les murs du bas-côté méridional, on voit une porte en partie engagée dans les terres, qui paraissent s'être considérablement exhaussées; l'archivolte de cette porte est composée de claveaux de schiste et de pierre calcaire.

La tour, placée à l'Ouest, est couronnée par une flèche; elle a été construite il y a une trentaine d'années.

On a trouvé à Livry une très-grande quantité de cercueils, la plupart en pierre calcaire, quelques-uns en granite et d'autres en schiste, formés de plusieurs morceaux.

Le cimetière était très-vaste et s'étendait d'un côté jusqu'au-delà du château.

On répète encore qu'on y apportait de très-loin les morts, et qu'à une époque reculée, l'*église du monastère de Livry* était la seule dans la contrée.

L'église actuelle est sous l'invocation de Notre-Dame. On y regardait anciennement l'Assomption comme fête patronale; aujourd'hui c'est la fête des Reliques des Saints.

La présentation de la cure appartenait au seigneur de Livry.

Les dîmes se divisaient ainsi : 2/3 aux abbayes de St.-Wandrille et de Fécamp, et 1/3 au curé.

L'abbaye de Mondaye, le seigneur de Livry, le chapelain de Briquessard et le trésor de Livry prenaient aussi quelques traits de dîmes.

La chapelle St.-Sulpice, très-connue par les pélerinages qui s'y font, est située à Livry, au milieu d'*une lande éloignée de maisons.* On prétend qu'elle a été bâtie sur le lieu où l'on assure aussi que saint Sulpice fut martyrisé par les Danois, vers le milieu du IXe. siècle. Ses reliques y reposaient ; elles furent depuis enlevées par Simon, abbé de Chelles, auparavant religieux de St.-Guislaire, qui les emporta dans le Hainault, où elles sont honorées : on lit ce qui suit relativement à la lande de St.-Sulpice, dans le catalogue des Rôles normands, années 1200 et 1201 :

« Bruillium de Livereyo et tota terra quam rex prædictus « (Richardus) habuit apud Noyers, juxta montem de Mau- « bron, concessa prædictis abbati et canonicis (de Ardena). »

La chapelle St.-Sulpice appartenait encore aux religieux d'Ardennes avant la Révolution ; ils la faisaient desservir par un prêtre.

La tradition portait encore que saint Gerbold et saint Sulpice, évêques de Bayeux, étaient nés à Livry : il n'y a pas d'autorité pour appuyer, ni pour contester cette tradition.

Le château seigneurial de Livry est à peu de distance de l'église, et s'accède par la grande route de Caen à Caumont ; il appartient toujours à la famille l'Hoste de Livry, qui habite le château de Laçon, près de Caen.

On comptait, avant la Révolution, 300 feux et 900 habitants à Livry.

La rivière d'Aure, qui passe à Bayeux, prend sa source à Livry.

Le hameau de Briquessart, le plus considérable de Livry, était autrefois un gros bourg ; il avait un marché qui a été transféré à Caumont long-temps avant la Révolution. La seigneurie de Briquessart avait le titre de châtellenie et de sergenterie. La mesure de Briquessart était, dit-on, l'une des plus anciennes du royaume et en usage dans tout le pays.

36 paroisses dépendaient de la sergenterie de Briquessart (1).

J'ai décrit avec détail le château ou plutôt l'emplacement du château de Briquessart, dans le Ve. volume de mon *Cours d'antiquités*, et j'en ai publié un plan.

« Briquessart était un des principaux barons normands qui se liguèrent contre le duc Guillaume, en 1047, et dont parle Robert-Wace (2). L'emplacement de son château existe sur le bord de la vallée du Calichon, près d'une place entourée de maisons, qui porte encore aujourd'hui le nom de hameau Briquessart (3). Plusieurs routes viennent y aboutir et por-

(1) Nous avons précédemment cité plusieurs de ces paroisses, en voici la nomenclature :

Le Quesnay-Guesnon.	Hottot.	Anctoville.
Couvert.	Vaubadon.	Bernières.
Cahagnolles.	Nonant.	St.-Martin-le-Vieux.
Parfouru.	Arganchy.	Ellon.
Livry.	St.-Amator.	Bucels.
Orbois.	Subles.	St.-Germain-d'Hectot.
La Basoque.	Feuguerolles.	Torteval.
Montfiquet.	Trungy.	Foulognes.
Lingèvres.	Juaye.	Planquery.
Sermentot.	Castillon.	Ste.-Honorine-de-Ducy.
Chouain.	Balleroy.	Condé-sur-Seule.
Longraye.	Le Tronquay.	Cahagnes.

(2) *Roman de Rou*, vers 8938 et 39.

(3) Cet emplacement remarquable appartenait, il y a peu d'années, à M. Trolong-du-Taillis, juge de paix de Caumont et savant bota-

tent, même assez loin de cette localité, le nom de *Chemin tendant à Briquessart* (1).

« Le château de Briquessart est un des plus intéressants de ceux dans lesquels on ne remarque ni murs, ni maisons en pierre. On n'y a point trouvé de vestiges de constructions, et sa force consistait dans des fossés et des remparts en terre, sans doute garnis de palissades en bois.

« Pour que l'on puisse bien connaître la disposition des diverses parties de cette forteresse, j'en ai levé le plan que je présente à la page suivante.

« La motte ou l'éminence artificielle qui a dû supporter la tour du donjon, se trouvait en A, vers le centre de la place (2), ou plutôt sur le bord d'une enceinte ovale B, munie de remparts élevés *cccc*, qui me paraît devoir être considérée comme la partie la plus forte du château (3).

« Une seconde enceinte DDD encadrait les deux tiers de la cour centrale B. Elle était divisée en trois parties par deux fossés parallèles F F, qui descendent vers la vallée du Calichon. Cette vallée défendait la place du côté du Sud. Un petit ravin G, dans lequel coule un filet d'eau, formait,

niste, membre des Sociétés d'histoire naturelle et d'agriculture de Caen, mort dans un âge très-avancé.

(1) Un chemin venant de Noron et passant par la commune de Castillon, à plus de 3 lieues de Livry, est appelé Chemin de Briquessart. Il servait de communication entre le château de Bur-le-Roi et celui de Briquessart.

(2) M. du Taillis a fait des fouilles sur cette motte, sans y rencontrer les moindres vestiges de murailles. Elle est haute de 30 pieds au moins et se compose de terres rapportées, mêlées de pierres du pays jetées sans ordre.

(3) On voit dans cette enceinte B une chapelle dont la construction paraît remonter au XVIe. ou à la fin du XVe. siècle; mais je suppose qu'il en existait une autre plus ancienne à laquelle celle-ci aurait succédé.

du côté de l'Ouest, un autre moyen de défense. Vers l'Est, où le sol uni est à peu près de niveau avec la partie la plus

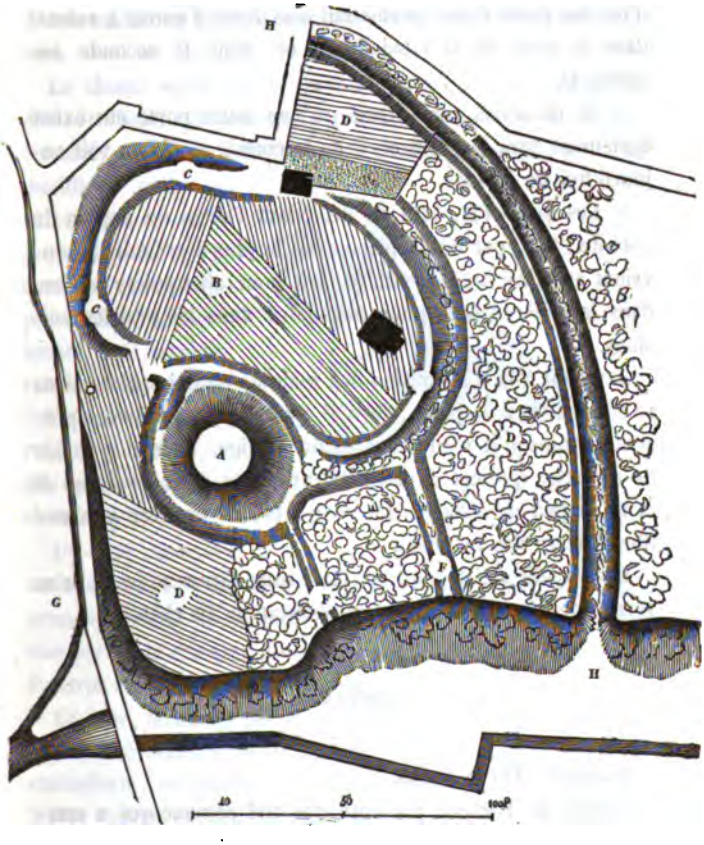

PLAN DU CHATEAU DE BRIQUESSART.

élevée des cours du château, un rempart en terre et un large fossé HH défendaient l'accès de la seconde enceinte.

« Après avoir attentivement examiné cette forteresse, je

suis demeuré persuadé que l'entrée principale était en P, par le creux du fossé qui entoure l'enceinte B; ce fossé, ou, si l'on veut, ce chemin couvert, arrive au pied du donjon, d'où une pente douce permettait sans doute d'entrer à volonté dans la cour de la citadelle B, ou dans la seconde enceinte D.

« Je ne serais pas surpris qu'une autre porte eût existé également vers le point *o*, dans la cour D, où l'on voit aujourd'hui un passage.

« Les fossés FF, tout en défendant l'accès du donjon du côté de l'Est, par où la place avait le plus à craindre, pouvaient aussi servir de sentiers, soit pour aller puiser de l'eau dans la rivière, soit pour descendre dans les prairies voisines.

« Quant à la distribution des maisons en bois qui devaient se trouver dans la place, je n'ai que des conjectures à présenter, puisqu'il n'en reste aucun vestige. Mais il y a lieu de supposer que ces édifices étaient placés dans les cours B et D, à peu de distance des remparts, de manière à laisser libre l'accès des terrasses. »

La chapelle de Briquessart était sous l'invocation de saint Jean et de saint Avite, et à la présentation du châtelain.

TORTEVAL.

Torteval, *Torta Vallis.*

L'église de Torteval présente une nef romane qui a conservé, du côté du Nord, trois fenêtres étroites en forme de *meurtrières.* Le sommet de ces ouvertures se compose d'une seule pierre, dans laquelle on a tracé un cintre et des claveaux, au moyen de sillons en creux qui devaient être remplis de ciment rouge, système de décoration dont nous avons

déjà signalé bien des exemples dans le Calvados. Il reste encore une petite fenêtre pareille du côté du Sud; les autres ont été remplacées par des ouvertures plus grandes.

Des modillons variés supportent la corniche au Nord et au Sud.

Le chœur vient d'être reconstruit, en grande partie; du côté du Nord, il ne reste guère que 2 mètres de la maçonnerie ancienne. M. Bouet a dessiné quelques-uns des modillons qu'on y voit, parce qu'ils sont séparés de la corniche par des espèces de prolongements qui sembleraient annoncer que l'entablement a été relevé et callé par des espèces de coussinets.

Du côté du Sud, on a conservé, dans la reconstruction du chœur, une plus grande étendue de l'ancienne maçonnerie; mais elle a perdu une partie de son caractère, par suite de l'établissement de fenêtres au XVe. ou au XVIe. siècle.

La tour, terminée par un toit à double égout, est placée à l'extrémité occidentale de la nef; elle est carrée, garnie de contreforts, et pourrait, sauf la partie supérieure, dater du XIIIe. siècle ou du XIVe.; elle n'offre pas de caractères très-marqués,

L'abbé de Caen nommait de plein droit à la cure (1):

(1) La paroisse était exempte de la juridiction épiscopale. Henry II, évêque de Bayeux, s'exprime ainsi, à ce sujet, dans la charte de

l'abbaye de Fécamp percevait les grosses dîmes. Par acte passé devant les notaires de Paris en septembre 1733, le curé prélevait sur ces dîmes une pension de 240 livres, et recueillait les verdages et les menues dîmes, consistant en laines, agneaux, chanvres, lins, bois et fruits.

Il est parlé de Torteval dans la charte de confirmation de Henry II, roi d'Angleterre, pour l'abbaye de St.-Etienne de Caen : *Concedo silvam de Malopertuso, de Tortavalle et de Follonia et de Caisneto, cum aquis, et terris, seu omnibus ad eas pertinentibus, hac conditione servata, ut monachi ipsius cœnobii ipsas silvas nullo tempore destruant propter ipsam terram colendam, seu inhabitandam, retentis in meo dominio cervis, capreolis, et apris silvis tribus.*

Baronnie de Torteval.— Il y avait à Torteval une baronnie fort ancienne : c'était un fief de haubert, qui s'étendait sur Foulogne et sur une partie d'Amayé ; elle avait été donnée à l'abbaye de St.-Etienne de Caen, par le duc Guillaume, son fondateur. Les biens qui dépendaient de cette baronnie étaient considérables et consistaient en dîmes, terres de labour, bois, moulins et rentes seigneuriales.

Les bâtiments de la baronnie ou prieuré de Torteval présentent un carré autour d'une cour de même forme : l'entrée principale est au Nord ; le côté de l'Est est occupé par une chapelle orientée, et par une ligne de bâtiments qui ont dû servir à l'habitation ; au Sud, c'est-à-dire à l'extrémité qui fait face à la porte d'entrée, est un bâtiment garni de contreforts qui servait de grange, mais dans lequel les restes d'une grande cheminée paraissent indiquer une autre desti-

confirmation : « Ecclesia de Tortavalle et tota decima parochiæ cum pertinentiis suis est a synodico debito et circatu, cæterisque consuetudinibus ad jus episcopale pertinentibus, libera et absoluta. »

nation dans l'origine. Les bâtiments qui existaient à l'Ouest de la cour ont été, depuis la Révolution, remplacés par une maison d'habitation moderne. Le tout était, de deux côtés, défendu par des étangs et par la pente du terrain. M. Bouet vient de dessiner l'ensemble de ces bâtiments, qui est très-pittoresque, surtout quand on se place au Nord-Ouest au-delà de l'étang.

Voici l'esquisse de la porte d'entrée, placée, comme celle

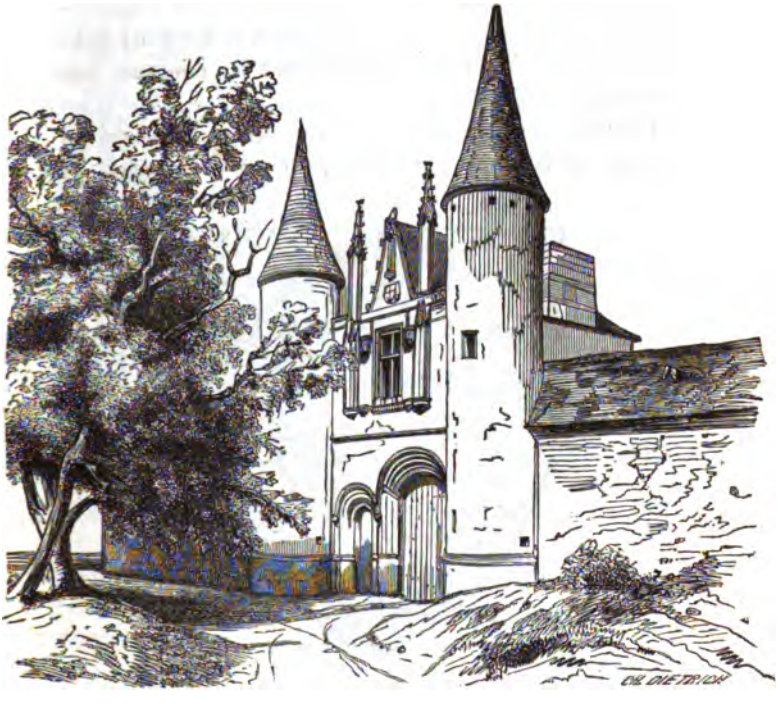

ENTRÉE DE LA BARONNIE DE TORTEVAL.

des châteaux de la même époque, entre deux tours à toits coniques, dans un pavillon. Cette entrée a été construite, à

la fin du XVe. siècle, par M. de Martigny, évêque de Castres, auquel on devait aussi, à l'abbaye de St.-Etienne, le palais abbatial détruit il y a quelques années.

Cette entrée de la baronnie de Torteval est vraiment monumentale, et les tours cylindriques indiquent la puissance féodale attachée à la possession de la baronnie. Elle diffère en cela de l'entrée d'un prieuré ordinaire, dont la porte n'est pas flanquée de tours comme celle-ci.

Une belle fenêtre, à croisée de pierre, éclaire l'appartement qui surmonte la porte. Des hermines et des fleurs de lis couvrent les murs et le fronton, dont les rampants sont garnis de feuilles frisées.

L'écusson de l'évêque de Castres occupe le centre du fronton sur la fenêtre; il est supporté par deux anges, et

au-dessus existe une niche assez élégante, maintenant dépourvue de statue. Deux autres niches existent près de la fenêtre, qui est encore flanquée de deux clochetons ou aiguilles en encorbellement, d'un excellent effet.

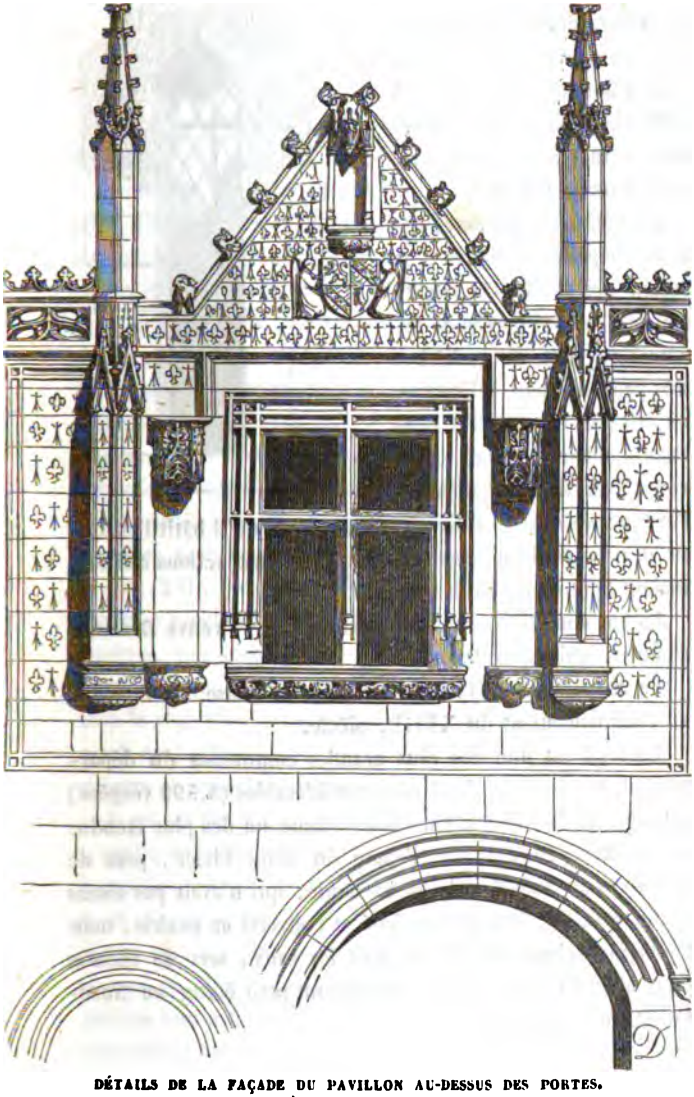

DÉTAILS DE LA FAÇADE DU PAVILLON AU-DESSUS DES PORTES.

La chapelle est tout entière du XIIIe. siècle, éclairée par des ouvertures en lancettes, sous colonnes, semblables à celle-ci. Trois de ces ouvertures sont placées au chevet, selon l'usage habituel.

Les bâtiments qui font suite à la chapelle existaient, je crois, dès le XIIIe. siècle; mais ils ont été percés de fenêtres au XVe. ou au XVIe., très-probablement à l'époque où la porte d'entrée fut construite : aucun d'eux n'est voûté. Ce fut probablement l'évêque de Castres qui, en même temps qu'il bâtit l'entrée, fit des réparations considérables aux constructions qui formaient l'entourage de la cour.

La baronnie de Torteval appartient à Mme. veuve Deslongchamps, qui habite Bayeux.

La chapelle, sous l'invocation de saint Blaise, fut interdite au commencement du XVIIIe. siècle.

Torteval est une des plus grandes communes du département. On y voyait des landes considérables (3,590 vergées) qui ont été défrichées. On citait comme un des plus étendus de la Basse-Normandie, l'étang du Blanc-Vivier, près de l'église et au Sud-Est de la baronnie, qui n'avait pas moins de 60 vergées; il a été desséché et converti en prairie, mais l'ancienne chaussée qui retenait les eaux, sert de chemin pour aller à l'église. Il reste encore un petit étang au Nord-Ouest de la porte d'entrée.

SAINT GERMAIN-D'HECTOT.

St.-Germain-d'Hectot, *Sanctus Germanus de Hesquetot, de Eschetot.*

L'église de St.-Germain-d'Hectot présente un certain intérêt, particulièrement du côté du Nord. Le mur, de ce côté, est construit en arêtes de poisson, et l'on y voit intactes ces petites fenêtres romanes très-étroites qui caractérisent souvent nos plus anciennes constructions religieuses du Calvados, et que les archéologues désignent sous la dénomination de *fenêtres en meurtrières*, parce qu'elles ressemblent aux meurtrières ou fentes que l'on pratiquait dans les fortifications et les tours du temps, pour lancer les flèches. Ces petites ouvertures, qu'il était facile de vitrer et qui pouvaient même rester ouvertes sans beaucoup d'inconvénient, se sont trouvées bien souvent dans nos campagnes, au XIe. siècle et au XIIe., et elles y sont restées tant qu'on n'a pas voulu se procurer plus de lumière en établissant de grandes fenêtres. Cet établissement est venu malheureusement défigurer presque toutes nos églises rurales, et on ne saurait trop le regretter. C'est donc avec plaisir que l'on voit le côté nord de l'église de St.-Germain-d'Hectot avec ses arêtes de poisson et ses petites fenêtres.

Il est un fait qui a frappé M. Bouet et qui n'est pas facile à expliquer, c'est l'existence, dans le même mur, de fenêtres bouchées, un peu plus grandes que les précédentes et placées à un niveau inférieur. Ces fenêtres ont leur archivolte formée d'une pierre, dans laquelle des claveaux ont été tracés au moyen de sillons remplis de ciment rouge, comme je le signalais tout à l'heure à Torteval. Le dessin suivant montre la disposition de ces fenêtres. On ne sait si elles ont été ouvertes en même temps, ce qui serait assez singulier, ou si celles

d'en bas ont été supprimées quand les autres ont été établies.

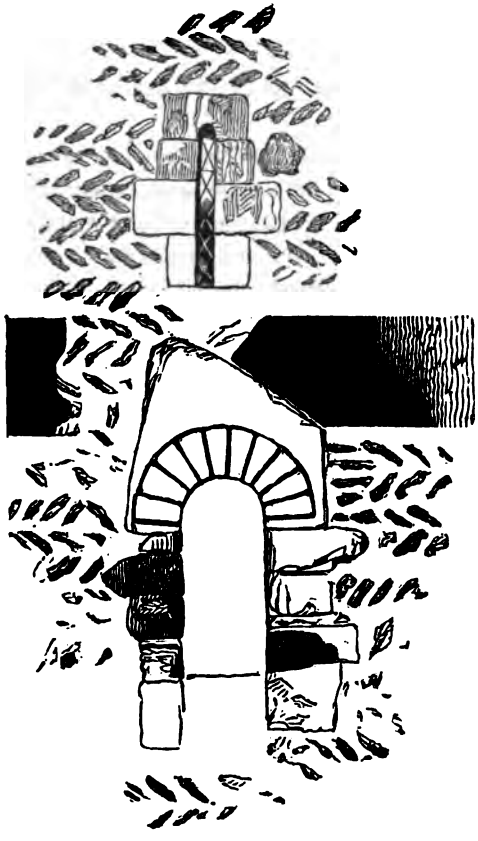

FENÊTRES DANS LE MUR SEPTENTRIONAL DE L'ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN-D'HECTOT.

Ce fait n'est pas d'ailleurs d'une grande importance, et ne mérite pas qu'on fasse à ce sujet une dissertation.

La même disposition existait dans le mur méridional de la nef : on y voit encore une de ces fenêtres et une porte romane intéressante ; mais des ouvertures faites après coup ont plus ou moins défiguré l'ordonnance primitive. Le mur du chœur a été refait complètement de ce côté.

La tour, placée à l'Ouest et couronnée par un toit à double égout, n'est pas ancienne; la cloche qu'elle renferme a été fondue depuis la Révolution.

L'intérieur de l'église n'offre rien à examiner, sauf une crédence du XVIe. siècle, à l'extrémité de la nef (côté du Nord), et une niche de la même époque du côté opposé : ces additions ont vraisemblablement été motivées par l'établissement de petits autels dans la nef, à l'entrée du chœur, établissement dont l'usage est devenu assez fréquent au XVIe. siècle et au XVIIe. dans nos églises rurales du Calvados, où trop souvent ces autels sont venus masquer l'entrée du chœur en débordant sur celle-ci.

On a replacé extérieurement dans les murs de la sacristie des statues de saints et de saintes en pierre, de 2 pieds de hauteur environ, qui m'ont paru du XIVe. siècle ou du XVe. et qui probablement étaient autrefois dans l'église. Elles sont au nombre de cinq.

L'église de St.-Germain a pour premier patron saint Germain, évêque d'Auxerre, et pour second patron, saint Loup, évêque de Bayeux.

Il y a eu, près de l'église, un petit prieuré ou léproserie qui dépendait en dernier lieu de l'abbaye de Cerisy; depuis long-temps, il n'en reste aucuns vestiges (1).

Au siècle dernier, Pierre-Léonor de Séran, baron d'Audrieu, était seigneur et patron de St.-Germain, au droit de Marie-Madeleine Radulph, son épouse (2). M. l'abbé de Radulph, mon grand-oncle maternel, était seigneur et curé de

(1) Ce prieuré avait été fondé au XIVe. siècle. Des lettres-patentes de Philippe-le-Bel, du mois de janvier 1322, permettent à Guillaume d'Esquetot, clerc du roi Philippe-le-Bel, de fonder un hôpital dans la paroisse de Saint-Germain-d'Hecquetot, *ad recipiendos ibidem pauperes de nocte transeuntes et de die ægrotantes*, ainsi que le portait la charte de fondation.

(2) Notes manuscrites de Beziers.

St.-Germain-d'Hectot quelque temps avant la Révolution (1).

Le fief principal, duquel dépendait le patronage, s'appelait Hectot. Les autres fiefs étaient ceux de Mery et de Rouville; ils appartenaient, au siècle dernier, à M. Gosselin, seigneur de Manneville.

Mgr. Louis-Robert Paysant, vicaire-général du diocèse de Bayeux, mort en 1841 évêque d'Angers, était né à St.-Germain-d'Hectot (2).

ORBOIS.

Orbois, *Aureatum Boscum;* l'église d'Orbois est appelée *ecclesia de Orboys* dans le Livre Pelut de l'évêché de Bayeux.

L'église d'Orbois est beaucoup moins intéressante que la précédente. Le mur du nord de la nef offre des arêtes de poisson, et c'est un exemple de plus à citer pour démontrer que ce sont les murs ainsi orientés qui ont été le moins retouchés. On a constamment percé de larges fenêtres au Midi, côté du soleil, de la chaleur et du jour, et on a laissé les murs latéraux orientés au Nord dans leur état primitif, surtout le long des nefs, car dans le chœur on les a moins épargnés. Le côté sud de l'église d'Orbois a été refait en grande partie, il n'y a pas très-long-temps.

La tour, carrée, couronnée en bâtière, est accolée à la nef du côté du Nord; elle appartient à l'époque ogivale, peut-être au XIVe. siècle.

(1) On conserve encore dans la commune la mémoire des bienfaits de M. l'abbé de Radulph : c'est avec plaisir que j'ai entendu les hommes âgés du pays les raconter.

(2) Mgr. Louis Paysant, dont la mémoire est chère aux habitants de Caen, avait rempli pendant six ans les fonctions de secrétaire-général de la Société française pour la conservation des monuments et souvent empêché des projets de construction qui auraient été préjudiciables à la conservation des édifices religieux anciens du diocèse.

L'intérieur de l'édifice ne présente rien d'intéressant : un arc ogival existe entre chœur et nef.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbesse de Cordillon présentait à la cure et percevait les dîmes; la seigneurie temporelle relevait de l'abbaye de St.-Etienne de Caen; elle appartenait, au siècle dernier, à un membre de la famille de Touchet, par suite de son mariage avec une demoiselle Louise-Léonore d'Orbois.

Quatre hameaux principaux existent à Orbois, savoir : ceux du Moutier, de Létot, de La Londe et de Feuguères.

On a trouvé des tuiles et des poteries romaines à Orbois, près de l'étang; elles ont été recueillies par M. Le Boucher, membre de la Société française pour la conservation des monuments, qui possède à Orbois une habitation entourée d'un parc disposé avec goût. Mme. la comtesse de La Rivière, née de Than, membre de la Société française, possède aussi à Orbois un château et une terre considérable.

ANCTOVILLE.

Anctoville, *Coisgneriæ*, *Coisneriæ*, *Coisnieres*.

Cette commune, très-populeuse, s'appelait autrefois Cosnières ou Coisnières. Olivier de Foulogne, qui en était seigneur au commencement du XVIIe. siècle, obtint que ce nom serait changé en celui d'Anctoville.

L'église d'Anctoville appartient en grande partie au XIIIe. siècle, ainsi que l'annoncent les lancettes du chevet et celle qui est au Nord, dans le mur de la nef. Il y a eu du côté du Nord des chapelles qui ont été supprimées, et une grande partie des murs ont été refaits ou repris en sous-œuvre. Deux chapelles sont encore accolées au chœur du côté du Midi : une d'elles paraît du XVe. siècle ou du XVIe. ; l'autre doit être moderne.

La tour, qui est latérale, au Sud, est peut-être du XIVe. siècle ou de la fin du XIIIe.

Cette église doit avoir remplacé une église romane, car, au-dessus d'une petite porte évidemment peu ancienne, donnant accès au chœur du côté du Sud, on trouve un cintre roman orné de zigzags, qui paraît avoir été replacé. On voit également dans le chœur, près de l'autel, côté de l'épître, des moulures et des parties de murs qui paraissent remonter au XIIe. siècle.

Les murs latéraux de la nef ont peu d'intérêt; mais on y trouve, du côté du Midi, une petite porte ogivale dans le tympan de laquelle un bas-relief représente saint Nicolas et

les trois enfants qu'il ressuscita. Pour faire allusion à la mort des trois enfants qui avaient été assassinés dans une auberge,

on a figuré au pied de saint Nicolas et du tonneau qui cachait les trois victimes, une hache et un couteau.

Le portail occidental de la nef est du XIIIe. siècle : c'est une ogive élégante, avec une arcade subtrilobée dans le tympan. Trois colonnettes supportent, de chaque côté, les tores de ce portail. Il est précédé d'un porche du XVe. siècle, dont la charpente a été maladroitement engagée dans les moulures de la porte. Toutefois cette partie de l'église est passablement conservée.

Le grand autel, dont le rétable est garni de colonnes torses, est surmonté d'un fronton coupé dans le style du XVIIe. siècle; les piédestaux des colonnes portent les armoiries de la famille de Foulogne, qui possédait alors la seigneurie. Les mêmes armoiries sont peintes sur le tableau.

Les deux cloches ont été fondues en 1811.

Le plus ancien titre qui fasse mention de cette paroisse est une charte de confirmation donnée, au XIIe. siècle, par Henry, roi d'Angleterre et duc de Normandie, à l'abbaye de Lessay. Après le détail de plusieurs donations faites à cette abbaye par divers particuliers, il ajoute : *Partem quam habebant in ecclesia de Coisnieres cum pertinenciis suis et terram ad unam carrucam, et de his omnibus rectam decimam omnium exituum.* Le pouillé du diocèse, rédigé vers 1356, indique l'abbé de Lessay pour patron collateur de la première portion de la cure : *Major portio de Coisneriis abbas de Exaquio, minor portio dominus de Coisneriis.*

Sous l'épiscopat de M. d'Humières, une information fut faite par Antoine Gaïant, official et grand-vicaire de Bayeux, pour la réunion des deux portions de la cure; elle fut suivie d'un décret de réunion qui fut rendu, le 14 août 1570, sur la requête de Gilles Delaunay, curé de la petite portion, et de Jacques de Mainseville, seigneur de Cornières (1): d'après cet

(1) Cette paroisse est appelée indifféremment Cornières et Coisnières, dans plusieurs manuscrits.

arrêté, l'abbé de Lessay aurait nommé le premier et le seigneur le second, et ainsi de suite alternativement. Mais il ne paraît pas que ce projet de réunion ait eu de suite. Il y avait encore deux curés avant la Révolution. Le curé de la première portion avait les 2/3 de la dîme, et le second 1/3 : ils percevaient les verdages par moitié.

Un recueil d'aveux pour les fiefs situés en la vicomté de Bayeux porte que « le fief d'Anctoville assis au même lieu, « qui fut à Bénédict de Foulogne, releve du roi par un plein- « fief de hautbert : que Pierre de Marguerye avait rendu aveu « auparavant d'un demi-fief de hautbert assis en la paroisse « de Cornières, tenu du sieur de Lesnault, et d'une fieferme « tenue des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, située au « même lieu : et qu'enfin Jean de Loucelles en fit autant pour « un quart de fief de chevalier, tenu de M. de Baines, dont le « chef assis à Cornières a des extensions à Amayé-sur-Seule. »

Guillaume de Marguerye, seigneur de Tour, Cornières et Colleville, est cité dans un contrat passé au tabellionnage de Bayeux le 1er. mars 1395, et dans un autre passé à Tour le 9 mars 1402 (1).

Guillemette Grente, dame de Cornières, épousa : 1°. Thomas Le Chutier, escuyer; 2°. Pierre de Marguerye, seigneur de Torteval, Varaville, Petiville et Vidouville ; 3°. Henry de Saint-Gilles, seigneur de St.-Gilles, qui nomma à la cure de Cornières en 1475 (pour la deuxième portion). Elle eut entr'autres enfants, Pierre de Marguerye, seigneur de Vidouville et de Cornières, frère de Jean, seigneur des mêmes localités, qui laissa pour fille unique Marie de Marguerye, dame de Cornières, Meuvaines, Asnelles et Vidouville.

Cette héritière fut mariée à Jacques de Mainseville, seigneur de Fresnay, dont sortirent Guillaume de Mainseville, seigneur de Fresnay et de Cornières, décédé sans enfants

(1) Notes manuscrites de Beziers.

de sa femme Judith-aux-Epaules, de Ste.-Marie-du-Mont.

Olivier de Foulognes, maître d'hôtel du roi, acheta la terre et seigneurie de Cornières des héritiers de Guillaume de Mainseville, et n'en devint paisible possesseur que par un accord passé entr'eux le 3 mars 1616. Ce fut lui qui obtint la mutation du nom de Cornières en celui d'Anctoville. Guillaume de Foulognes, chevalier, seigneur et patron d'Anctoville, nomma, en 1664, à la petite portion de la cure.

La seigneurie d'Anctoville entra ensuite dans la maison de Venoix.

Anctoville faisait partie de la sergenterie de Briquessart, élection de Bayeux. On y comptait, au siècle dernier, 260 feux et 1,100 habitants.

Château. L'ancien château se voit à peu de distance de l'église, au sud-est ; il appartient à plusieurs propriétaires et se compose d'une suite de maisons sans caractère, auxquelles un pavillon à toit très-élevé donne pourtant, de loin, une certaine apparence.

M. le docteur Rayer, membre de l'Institut, commandeur de la Légion-d'Honneur, possède, à Anctoville, une habitation et une terre où il a fait exécuter des travaux et des plantations. Mme. et Mlle. Rayer y passent, chaque année, deux à trois mois, et M. Rayer lui-même, quand ses nombreuses occupations le lui permettent, vient s'y reposer quelques jours.

FEUGUEROLLES-SUR-SEULE.

Feuguerolles-sur-Seule, *Felgerolæ*, *Filgerolæ*.

L'église de Feuguerolles appartient au roman de transition. Au pourtour du chœur, les modillons de la corniche supportent des arcatures en ogive ; les fenêtres cintrées, étroites à l'extérieur, évasées à l'intérieur, sont toujours de celles que

l'on compare à des meurtrières et que nous avons déjà si souvent rencontrées. L'arcade, entre le chœur et la nef, annonce le XIIe. siècle; les colonnes ont des chapiteaux romans, mais l'arc qu'ils supportent est ogival. Une fenêtre pratiquée dans le chevet du chœur, vers le XIVe. siècle ou le XVe., a été bouchée quand on a placé le rétable à colonnes torses qui existe et qui peut dater du XVIIe. siècle ou du commencement du XVIIIe.

La nef n'a plus de modillons. Le mur latéral sud a été refait à peu près en entier à une époque que je ne crois pas très-ancienne, quoique des fenêtres ogivales s'y voient.

Le mur du nord a conservé ses fenêtres cintrées un peu plus grandes que celles du chœur, mais de même forme.

La tour, à l'extrémité occidentale, se compose de trois étages carrés superposés, couronnés d'une flèche en bois et couverte d'ardoises, récemment reconstruite. Il est difficile de préciser la date de la tour carrée dont les portes et quelques parties ne paraissent que du XVIIe. siècle ou de la fin du XVIe., cependant les murs peuvent être plus anciens. La cloche a été refondue il y a peu d'années.

La sacristie, accolée au chœur, côté du sud, est moderne et probablement du siècle dernier ou de la fin du siècle précédent.

On remarque dans la nef, à droite de l'entrée, des fonts de forme octogone en pierre calcaire d'un grand diamètre et divisés en deux parties égales, qui doivent remonter au moins au XVe. siècle ou au XIVe.; ils sont portés sur un pédicule cylindrique.

La paroisse de Feuguerolles est réunie à Sermentot pour le spirituel.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur du lieu nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Il y a dans le chœur plusieurs pierres tombales appartenant à différents membres de la famille Le Marchand qui pos-

sédait la seigneurie de Feuguerolles. Deux de ces pierres n'offrent plus d'inscriptions; une autre pourrait être déchiffrée en partie, si elle était lavée. J'ai lu ce qui suit sur celle qui occupe le centre du chœur.

CY GISSENT LES CORPS
DE NOBLE HOMME JEAN LE
MARCHANT ESCUYER
SEIGNEUR ET PATRON DE
FEUGUEROLLES S^t. LOURT.
DÉCÉDÉ LE 19 FÉVRIER 1709
AGÉ DE 87 ANS
ET DE NOBLE DAME . . . . .
PERETTE HEBERT SON
ÉPOUSE DÉCÉDÉE . . . .
. . . . . .
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE LEURS AMES.

D'après une note de l'abbé Beziers, le fief seigneurial de Feuguerolles dépendait, par foi et hommage, de la baronnie de Crépon : c'était un fief de chevalier, dont le roi tenait le quart par forfaiture. Le seigneur de Feuguerolles avait, selon la coutume, droit honorifique dans l'église, droit de chasse, de garenne, de colombier, de pêche, etc., etc. Les vassaux de la seigneurie, dit encore la note que je cite, étaient obligés de donner à la fille aînée du seigneur une *robe de velours son mariage arrivant.*

La seigneurie de Feuguerolles, possédée d'abord par une famille de ce nom, fut apportée par Luce de Feuguerolles, fille de Jean, seigneur de Feuguerolles, et de Jeanne de Vaucelles, à Hue de la Haye, baron de Coulonces : de ce mariage naquit Jean de la Haye, baron de Coulonces, seigneur de Feuguerolles et St.-Louet, mort en 1247.

Ce dernier laissa trois filles de son mariage avec Alix de

Malherbe St.-Aguan. La plus jeune épousa Robert de Tournebut, seigneur de Fresnay, puis Raoul Bethon. Elle eut des enfants de ce second mariage et leur laissa les seigneuries de Feuguerolles et de St.-Louet qu'elle avait eues de la succession de son père.

Cette terre demeura un siècle dans la maison de Bethon ; Jean Bethon la vendit, par contrat du 30 octobre 1572, à Gervais Le Marchand, écuyer, pour la somme de 6,200 livres. Celui-ci petit-fils de Jean Le Marchand, premier du nom, ennobli par Louis XI, en janvier 1466, en considération de ses services, mourut sans enfants et laissa la seigneurie de Feuguerolles et St.-Louet à Jean Le Marchand, deuxième du nom, son frère.

De Jean II sortit Guillaume II Le Marchand, seigneur de Feuguerolles et de St.-Louet, qui épousa, en 1616, Charlotte Léonard, fille de Jacques Ier., seigneur de La Rivière et d'Orbois, qui lui donna pour fils aîné et héritier Jean troisième du nom, décédé le 19 février 1709. *(C'est celui dont nous avons trouvé dans l'église l'inscription tumulaire reproduite page* 293). Il avait épousé, en 1648, Anne Hébert *(également citée dans l'inscription)*, fille de Jacques de Taillebois.

De ce mariage naquit Olivier Le Marchand, seigneur de Feuguerolles, sous-gouverneur et lieutenant des chasses de St.-Germain-en-Laye, qui épousa Antoinette Le Mercier. Il fut père de Jacques Le Marchand, baron de Tracy (1), seigneur et patron de Feuguerolles et St.-Louet. On voit que les seigneuries de Feuguerolles et de St.-Louet ne formaient qu'un même fief : c'est ce que j'avais avancé déjà en parlant

(1) J'ai dit, à l'article Tracy, tome Ier. de la *Statistique*, p. 191, à quelle époque la terre de Tracy était sortie de la famille Le Marchand de Feuguerolles.

de St.-Louet (1) dans le premier volume de la *Statistique monumentale* (v. la page 194).

Château. — Le château de Feuguerolles, situé le long du Calichon, affluent de la Seule, a été acquis des héritiers de la famille Le Marchand, qui est éteinte, par M. G. Simon, avocat, membre du Conseil général du Calvados : il y a fait des améliorations considérables, et il l'habite une partie de la belle saison. Les promenades s'étendent sur la rive gauche du ruisseau et dominent une très-jolie vallée.

SERMENTOT.

Sermentot, *Sermentot.*

L'église de Sermentot appartient à plusieurs époques. La nef est de construction romane avec appareil en arête de poisson ; les fenêtres ont été refaites.

Le chœur appartient au style ogival primitif : on y voit un entablement garni de dents de scie et une porte en ogive ornée de moulures analogues : les fenêtres qu'on a refaites, au midi, paraissent du XVIe. siècle.

Une tour très-peu ancienne (probablement du XVIIe. siècle) et terminée en bâtière s'élève à l'ouest de la nef et sert de vestibule à la porte principale.

L'abbé Beziers rapporte dans ses notes manuscrites qu'on voyait dans l'église de Sermentot, près des fonts baptismaux, les vestiges d'une ancienne cheminée ; il supposait qu'elle avait pu servir à faire chauffer l'eau pour le baptême, mais cela ne peut être accepté. Cette cheminée a été remplacée depuis long-temps par un escalier montant à une tribune.

(1) St.-Louet, paroisse voisine, fait partie du canton de Villers-Bocage, arrondissement de Caen.

L'église est sous l'invocation de saint Aubin. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait toutes les dîmes.

Il y avait à Sermentot une basse-justice qui ressortissait du bailliage de Caen. Deux fiefs existaient dans la commune : celui de Sermentot et celui de Beltot.

Richard de Tilly, seigneur d'Escarbouville, épousa Robine de Sermentot, laquelle lui apporta cette seigneurie en mariage : il avait pour père Raoul de Tilly, seigneur d'Escarbouville, et pour mère Jeanne de Carbonnel d'Orglandes.

De ce mariage sortirent Raoul et Ferrand de Tilly. Raoul de Tilly, seigneur d'Escarbouville et de Sermentot, épousa Alix de Thieuville de Guéhebert, dont sortirent : 1°. Robert de Tilly, mort sans enfants, 2°. Richard, 3°. Raoul.

Richard épousa Jeanne de Hottot, fille de Richard, seigneur de Beaumont, de laquelle il eut Jean de Tilly et plusieurs autres enfants.

Dans le dénombrement des fiefs de la vicomté de Bayeux, fait le 14 février 1503, il est dit que Guillaume de Tilly possédait un quart de fief appelé Sermentot, auquel était attaché le droit de présenter à la cure du lieu.

Jean le vicomte, seigneur et patron de Sermentot, nomma à ladite cure en 1583.

Sermentot faisait partie de la sergenterie de Briquessart, élection de Bayeux. On y comptait, au siècle dernier, 46 feux et 200 habitants.

HOTTOT-LES-BAGUES.

Hottot, *Hotot.*

L'église de Hottot, qui offre un parallélogramme rectangle, n'a pas de porte dans la façade occidentale. La porte princi-

pale est établie dans le mur méridional de la nef. C'est une porte romane dont l'archivolte est ornée de cables. Des modillons curieux existent sons l'entablement : des fenêtres en forme de lancettes ogivales remplacent aujourd'hui les fenêtres romanes qui devaient exister dans l'origine.

La tour latérale du côté du Sud est romane jusqu'aux deux tiers de sa hauteur ; la partie supérieure est peu ancienne et terminée par un toit à double égout.

Le chœur paraît moins ancien que la nef ; plusieurs de ses parties n'offrent pas de caractère.

La cure se divisait en deux portions : le roi nommait à la première, à cause de la fiefferme de la comtesse de Boulogne, dont le chef était assis à Audrieu ; le seigneur de Tilly nommait à la seconde : le premier curé percevait la moitié des grosses et menues dîmes ; l'autre moitié appartenait pour un tiers au commandeur de Beaugy, et pour les deux autres tiers, au second curé, avec les menues dîmes.

Quand le livre Pelut a été écrit, le seigneur nommant à la deuxième portion de Hottot était *dominus de Tilleio.*

Il y avait dans le château de Hottot, une chapelle sous l'invocation de saint Pierre et de saint Nicolas.

Le château de Hottot appartient présentement à M. de Brucoté des Coutures, par suite de son mariage avec Mlle. de Hainault de Canteloup. Il me paraît du temps de Louis XIV : de belles avenues de chênes l'entourent de plusieurs côtés. Ce château, maintenant inhabité, était occupé sous la Restauration par M. de Hottot, député du Calvados, d'où il a passé par héritage à la famille de Canteloup.

La seigneurie de Hottot a été possédée par une famille de Costard : Nicolas Costard nomma à la cure en mars 1593. Jean-Claude Costard, écuyer, seigneur haut-justicier de Hottot, qui vivait en 1743, avait eu pour père Pierre de Costard.

La seigneurie de Hottot fut acquise, en 1756, par M. Du Moutier de Sainte-Croix.

La châtellenie de St.-Wast et le fief d'Orbois avaient des extensions sur Hottot.

Autrefois on fabriquait à Hottot de petites bagues en crin mêlées de fils d'or et d'argent, dont on faisait un certain commerce.

Enceinte retranchée. A quelque distance de l'église et à peu de distance de l'ancienne route de Bayeux à Villers, on trouve une enceinte retranchée que quelques personnes ont regardée comme un *camp romain*; cette enceinte est en face du château de St.-Wast, qui a été important au moyen-âge, et je ne prétends point me prononcer sur son origine. Quoi qu'il en soit, l'enceinte retranchée dont je parle est connue à Hottot sous le nom de *camp des Anglais*, établie sur un plateau légèrement incliné au Sud et défendue de deux côtés par la vallée de la Seule et par celle d'un ruisseau qui se jette dans cette rivière en face de St.-Wast. Un *vallum*, encore haut de 2 à 3 mètres, aujourd'hui planté d'arbres, enclôt le reste du camp, qui est à peu près carré. J'ai figuré cette enceinte sur la planche XXXI, fig. n°. 7, de mon *Cours d'antiquités.*

LONGUERAYE.

Longueraye, *Longa rea.*

Quelques personnes, et notamment Beziers, ont pensé que ce nom venait de la figure oblongue du territoire de la paroisse, qui s'élargit aux deux extrémités et se rétrécit vers le milieu.

La tour de Longueraye est la partie la plus intéressante de l'église. Elle est romane, carrée, ornée d'arcatures et terminée en bâtière.

Quelques parties des murs de l'église doivent remonter à l'époque de la tour, à en juger par les contreforts plats qu'on y voit et par les corbeaux de la corniche; mais des reprises considérables ont été faites et diverses parties paraissent du XVe. siècle.

L'église de Longueraye est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur nommait à la cure.

TOUR DE L'ÉGLISE DE LONGUERAYE.

Prieuré de Bérolles. Bérolles est un des principaux hameaux de Longueraye, au Nord, sur le ruisseau du Vession. C'était un fief auquel était attachée une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame,

laquelle était à la nomination de l'abbaye de Longues; le titulaire était tenu d'y dire la messe le dimanche et aux quatre principales fêtes de la Sainte-Vierge. Cette chapelle, dont voici l'esquisse, et qui avait le titre de prieuré, existe encore dans

VUE DE LA CHAPELLE DE BÉROLLES.

la cour du château ; elle sert de grange et est modestement couverte en chaume : les petites fenêtres, la porte et quelques détails annoncent le XIIIe. siècle; nous savons d'ailleurs que la dîme qui était perçue à Longueraye par le titulaire de ce petit bénéfice, avait été aumônée, en 1221, par Richard de Bérolles, seigneur du lieu.

La dîme de Longueraye se partageait en trois parts, dans les deux tiers de la paroisse, entre le curé, le prieur de Bérolles et le Trésor. Celui-ci possédait sa portion par suite de la réunion de la chapelle Notre-Dame qui sert à présent de chœur à l'église paroissiale. Le prieuré de St.-Vigor et le séminaire de Bayeux avaient aussi chacun un trait de dîmes.

Dans l'aveu du temporel de l'évêché de Bayeux, rendu en 1453 par l'évêque Zanon de Castillon, il est dit que les hoirs

de feu Pierre de Gaalon, écuyer, tiennent par hommage, de l'évêché, à cause de la baronnie de St.-Vigor, un quart de fief de chevalier nommé le fief de *Bérolles*, assis à Longraye, duquel Jean de Marguerye tient un huitième assis audit lieu.

Tout récemment, la ferme et la chapelle de Bérolles appartenaient à feu M. de Sallen, membre de la Société française pour la conservation des monuments, et probablement elles sont encore à son héritier, M. le comte d'Aigneaux, membre du Conseil général de la Manche et inspecteur de l'Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts (1).

Maupertuis est un hameau de Longraye marqué sur la carte de Cassini, et dont il est question dans une charte citée à l'article Torteval (v. page 278). Au XIIIe. siècle, les environs de Maupertuis étaient couverts de bois, comme le prouve le passage de la charte que j'ai citée.

Livry et les Noilles sont deux autres hameaux. M. de Léonard des Isles possède, au hameau de Livry, une habitation

(1) Nous lisons dans un manuscrit du XVIIIe. siècle : « Jamais paroisse n'a été plus fleurie de fiefs que Longraye; le roi et M. Gosselin, seigneur de Manneville, en ont chacun un; le sieur Léonard, seigneur d'Argouges, en a deux au haut de Maupertuis; l'abbaye d'Aulnay possède un fief dans le village d'Ouchy; le séminaire de Bayeux un autre dans le même endroit, appelé le fief de Guéron, avec droit de dîme : M. Le Breton du Mesnil-Amant, possède le fief de Bérolles, qui est le plus étendu de tous; M. l'abbé de Marguerye, le fief de Livry; les religieux de St.-Vigor près Bayeux, le fief de la Flotte, au-dessous de Bérolles, avec droit de dîme, et le commandeur de Beaugy, une extension dans l'enclave de Bérolles, appelée le *fief du Temple*.

Le Roi, comme possesseur du fief au droit de Mathilde de Solliers, M. de Manneville, comme tenant le fief dominant, présentent alternativement à la cure, qui était autrefois divisée en deux portions, l'une à la nomination du duc de Normandie, représenté par le roi; l'autre à celle du seigneur de Préaux près Evrecy, représenté par le sieur de Manneville.

où il passe chaque année quelques mois avec M. le comte de Gautret, son gendre (1).

PARFOURU-LÉCLIN.

Parfouru-Léclin, *Profundus rivus.*

L'église de Parfouru-Léclin est une de celles que l'on peut noter comme intéressantes dans l'arrondissement de Bayeux: elle est en forme de parallélogramme rectangle.

La tour carrée, assez élevée, terminée par un toit en bâtière, est accolée au mur septentrional, entre le chœur et la nef : un porche du XVIe siècle ou de la fin du XVe. précède la porte occidentale de la nef : ce plan est, comme on le voit, assez simple et semblable à celui que l'on trouve fréquemment dans les églises rurales de notre pays.

La partie la plus intéressante, évidemment, est la tour; elle est construite en arête de poisson, divisée en plusieurs étages et percée sur ses faces, aux deux étages supérieurs, de plusieurs ouvertures cintrées portées sur des colonnettes. Le dessin ci-joint montre cette ordonnance.

La nef était également romane; les murs en ont été refaits, en grande partie, par M. Delaunay, architecte, qui a construit, du côté du sud, une assez jolie entrée latérale dans le style roman : la porte, pratiquée dans un mur construit en pierre de taille et formant saillie sur le reste, a son archivolte garnie de zigzags; elle est surmontée de deux fenêtres cintrées à colonnettes; des modillons ornent la corniche.

(1) Nous avons vu, à l'article de la paroisse du But, t. II, p. 298, de la *Statistique*, que M. de Léonard des Isles possède aussi le château du But.

Bouet del.

TOUR ET PARTIE DE L'ÉGLISE DE PARFOURU-LÉCLIN.

La porte occidentale est en ogive.

Le chœur appartient au XIIIe. siècle : on voit au chevet de petites lancettes sans colonnes. Une de ces fenêtres renferme encore un petit vitrail du XIIIe. siècle, dont les figures représentent le massacre de saint Thomas de Cantorbéry.

Le chœur est voûté et garni d'arceaux.

On lit l'inscription suivante à l'intérieur de l'église, au-dessus de la porte occidentale :

CI DEVANT REPOSE LE CORPS DE
JACQUELINE MARIE LE VALOIS VEUVE
DE HERVÉ JOSEPH LE CORDIER MORTE
LE 25 OCTOBRE 1772 AGÉE DE 59 ANS.

La famille Le Cordier a possédé, au siècle dernier, la seigneurie de Parfouru.

Château.—Le château de Parfouru est au nord de l'église, entouré de fossés pleins d'eau : on y arrive au moyen d'un pont en pierre qui accède à une porte à cintre surbaissé à double archivolte, garnie de contreforts. Une fenêtre et un écusson surmontent cette entrée. Le bâtiment dont elle fait partie, et dont le pied baigne dans l'eau, paraît de la fin du XVe. ou du XVIe. siècle. Le château qui vraisemblablement était de la même époque, mais qui a été défiguré ou reconstruit, occupe le côté Est de la cour carrée ; il est aussi baigné par les eaux des fossés.

En somme, ce petit château a encore le cachet des maisons nobles du XVIe. siècle, et il mérite d'autant mieux d'être conservé que tous les jours ces types disparaissent et que déjà ils sont rares.

LE QUESNAY-GUESDON.

Le Quesnay-Guesdon, *Quesnetum Guenon, Caisnetum.*

Le mur septentrional et quelques autres parties de l'église du Quesnay appartiennent au style roman, mais le reste est moderne et a été reconstruit en 1742, ainsi que l'atteste une inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée. Dans son état actuel, elle offre bien peu d'intérêt.

Elle est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Château. Le château du Quesnay est tout près de l'église: c'était, il y a quelques années, un long bâtiment peu élevé, sans style, précédé de longues avenues. M. de Valhébert, qui avait acquis ce domaine il y a 40 ans, avait l'intention de reconstruire ce château; mais ce projet n'a été réalisé que depuis sa mort par son gendre, M. le comte d'Ecquevilly, ancien officier supérieur d'état-major, qui est aujourd'hui propriétaire de la terre du Quesnay.

SAINTE-HONORINE-DE-DUCY.

Ste.-Honorine-de-Ducy, *Sancta Honorina de Duxeio.*

L'église de Ste.-Honorine-de-Ducy est romane et présente, à l'extérieur, l'appareil en arête de poisson et l'*opus incertum* ou appareil ordinaire. Le chœur est terminé par une abside semi-circulaire assez remarquable.

Les fenêtres, autrefois en meurtrières, ont toutes, à l'exception de deux, aujourd'hui bouchées, été remplacées par des fenêtres carrées longues. Le mur méridional du chœur a été refait, je ne sais à quelle époque, et la nef a été allongée

tout récemment du côté de l'Ouest. Enfin deux fenêtres subtrilobées, du XVe. siècle peut-être ou du XVIe, ont remplacé deux des fenêtres primitives de l'abside.

Par son appareil bien conservé, par ses modillons et sa forme générale, l'église offre de l'intérêt comme édifice de l'époque romane. Les modillons de la nef, qui supportent une belle corniche sculptée en damier, sont bien conservés, très-variés et remarquables. Un de ces modillons entr'autres, figurant un oiseau de proie déchirant un autre oiseau, mériterait d'être moulé. Les modillons de l'abside sont plus petits et peu intéressants.

La tour, carrée et terminée en bâtière, est assez élevée ;

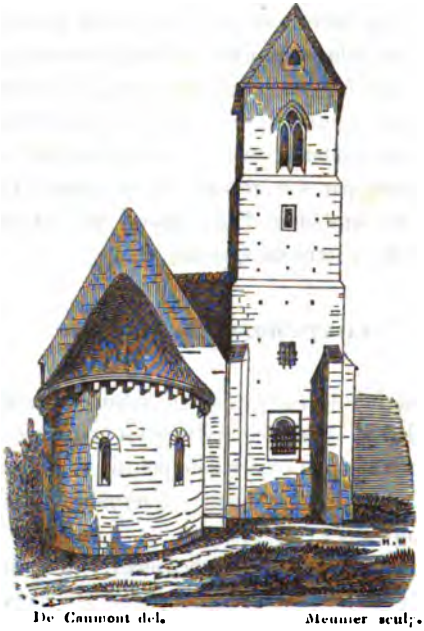

De Caumont del. Meunier sculp.

ABSIDE ET TOUR DE SAINTE-HONORINE-DE-DUCY.

elle est appliquée contre le chœur du côté du Nord : je la

crois de la fin du XVe. siècle. Elle se compose de trois étages divisés par des retraits ou talus, et inégaux en hauteur. Le dernier est éclairé sur chaque face par une fenêtre en ogive divisée par un meneau bifurqué. Une fenêtre cintrée subtrilobée éclaire la partie basse de la tour, dont on a fait la sacristie. Les deux cloches ne datent que de quelques années.

On a fait disparaître récemment l'arcade qui séparait le chœur de la nef, afin, dit M. le Curé, *de démasquer celui-ci.* C'est ce qu'on fait malheureusement partout malgré mes recommandations, et l'on détruit ainsi ce que les églises offraient de plus caractérisé, puisque ces arcades étaient presque toujours ornées de moulures.

On avait eu aussi la mauvaise pensée de détruire l'abside pour allonger le chœur et faire une sacristie derrière. J'espère que ce projet est abandonné et j'ai dit combien il serait absurde; ce n'est pas une raison pour qu'on ne le mette pas à exécution plus tard, et il est fort à désirer que l'autorité épiscopale n'autorise aucun travail relativement à l'établissement d'une nouvelle sacristie : celle qui existe est très-bien placée là depuis deux siècles, et on ne pourrait en construire une autre sans défigurer le sanctuaire.

L'intérieur de l'abside a été, il y a quelques années, plâtré et peint de la manière la plus ridicule dans le genre *café champêtre*, avec des colonnes et des guirlandes : c'est le goût des gens de la campagne !! Personne ne pense à donner aux instituteurs primaires des notions d'art, ce serait pourtant une chose éminemment utile.

L'église de Ducy est sous l'invocation de sainte Honorine.

Le patronage était laïc; le curé percevait la moitié des dîmes; l'autre moitié se divisait ainsi : un chapelain avait les deux tiers et le curé un tiers. Le chapitre de la cathédrale percevait sur le tout 120 boisseaux d'avoine.

Quand le livre Pelut a été écrit, les familles de Châteaubriant et de Maisoncelles présentaient alternativement à la cure :

Dominus de Castello Briant et Ricardus de Mesoncellis alternat.

Je n'ai pas de renseignements sur les familles qui ont possédé la seigneurie jusqu'à la Révolution.

Le fief seigneurial était, m'a-t-on dit, à quelque distance au Sud de l'église.

A l'Est, en descendant le côteau, on remarque une grande ferme avec pavillon du XVIIe. siècle peut-être. Elle appartenait à une famille Paysant, mais ce n'était pas un fief noble, m'a-t-on dit encore, comme je l'avais cru d'abord.

FOULOGNES.

Foulognes, *Folonia, Foloniæ.*

L'église de Foulognes est romane dans son ensemble, et l'on y voit l'appareil en arêtes de poisson. Malheureusement les fenêtres primitives, qui étaient très-étroites, sans colonnes, cintrées et surmontées d'une archivolte, ont été refaites très-larges pour obtenir plus de jour.

Les modillons qui décorent l'entablement sont assez bien traités et liés les uns aux autres par une section de cercle ou un cintre surbaissé.

Le portail occidental offre surtout de l'intérêt ; il se trouve couronné d'un fronton garni de billettes, qui, très-certainement, avait servi à orner le rampant d'un porche qui existait en avant de la porte. Au haut de ce fronton, c'est-à-dire au sommet du triangle, existe une grosse tête grimaçante.

L'archivolte de la porte est ornée de zigzags et supportée de chaque côté par une seule colonne. Au centre du tympan est un bas-relief assez fruste offrant un personnage le genou

en terre, recevant d'un autre personnage debout et tenant un livre, un objet que je n'ai pu bien déterminer : comme l'église est sous l'invocation de saint Pierre, c'est peut-être l'apôtre recevant du Seigneur les deux clés du paradis. Il y a fort long-temps que je n'ai vu l'église de Foulognes, et je n'ai que des souvenirs un peu vagues de ce bas-relief.

J'ai lu dans la façade occidentale plusieurs épitaphes incrustées dans le mur; elles se rapportent à la famille Aveline qui existe encore à Foulognes; ce sont les épitaphes de Clément Aveline (1681), de Robert Aveline (1707), de Joseph Aveline (1720) et d'Augustin Aveline (1742).

Leur successeur, M. Aveline, qui a été maire de Foulognes, est membre de l'Association normande et de la Société d'agriculture de Bayeux.

L'église de Foulognes est, comme je le disais tout à l'heure, sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de St.-Etienne de Caen nommait à la cure et percevait les dîmes.

Cette paroisse faisait autrefois partie du doyenné de Thorigny, comme les précédentes et la suivante.

SALLEN.

Sallen, *ecclesia de Salone.*

L'église de Sallen a été construite vers 1780 : c'est un carré long percé de fenêtres cintrées; le clocher est octogone, surmonté d'un petit dôme en pierre.

A l'intérieur de l'église, on voit une chaire en bois remarquable, quoiqu'elle ne soit pas plus ancienne que l'église. Le chêne dont elle est faite a été travaillé avec habileté : la tribune élégante enrichie de sculptures, à laquelle on monte par un escalier qui semblerait creusé dans un seul tronc, est

surmontée d'un abat-jour ou ciel, portant une corbeille de fleurs et de fruits (1).

L'église de Sallen est sous l'invocation de saint Mathieu. L'abbesse de Ste.-Trinité de Caen nommait à la cure. Cette église lui avait été donnée en 1066, comme le prouve le passage suivant d'une charte de cette année : *Rogerius filius Hugonis de monasteriis dedit pro matre sua ibi domino consecrata Sanctæ Trinitati* (à l'abbaye de Caen) *villam quæ dicitur* SALAM *cum ecclesia et molendino et dimidiam silvam de Monte Albodi et monasterium vallis, cum decima ipsius villæ et terram unius aratri.*

CORMOLAIN.

Cormolain, *Courmolain.*

L'église de Cormolain a été visitée dernièrement par M. l'abbé Vincent qui a bien voulu m'envoyer ses notes.

D'après son examen :

Les fenêtres du chœur offrent une baie, de forme aiguë ; dans la nef, elles sont divisées en deux baies encadrées dans une arcade légèrement ogivale.

Une arcade ogivale sépare le chœur de la nef.

L'extrémité occidentale de la nef est percée d'une grande fenêtre ogivale subdivisée en quatre baies dont deux sont garnies de vitres.

La porte occidentale est aussi une ogive; elle est surmontée d'une statue de la Vierge près de laquelle on lit l'incription suivante dans un médaillon :

SI L'AMOUR DE MARIE EN TON CŒUR EST GRAVÉ
PASSANT N'OUBLIE PAS DE LUI DIRE UN AVE.

(1) Note de M. l'abbé Vincent, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

SOUS CE TOMBEAU GIST LE CORPS DE MAITRE LAURENT BLOUET
PRÊTRE, DÉCÉDÉ LE 27 FÉVRIER 1691.

Le clocher, bâti en moellon du pays, comme l'église, est terminé en bâtière; il est éclairé par des fenêtres divisées en deux parties par un meneau bifurqué, selon le système déjà tant de fois observé dans d'autres églises.

L'église de Cormolain est sous l'invocation de saint André.

La cure était à la nomination du roi ; le curé percevait les dîmes.

CANTON DE BALLEROY.

Le canton de Balleroy a trouvé, il y a quelques années, un historien dans M. l'abbé Barette de Planquery, aujourd'hui curé de Condé-sur-Seulles, auquel nous devons aussi une histoire de Condé-sur-Noireau, citée p. 3. Son volume renferme des détails curieux et puisés à de bonnes sources, sur le bourg de Balleroy et les différentes paroisses du canton (1). Nous le citerons avec d'autant plus de plaisir que nous avions encouragé l'auteur dans ses premières études archéologiques.

Le canton de Balleroy renferme 25 paroisses qui sont dans l'ordre alphabétique :

BALLEROY (chef-lieu).	Campigny.
Baynes.	Castillon.
Bernières.	Chouain.
Bucels.	Condé-sur-Seulle.
Cahagnolles.	Couvert.

(1) Un vol. in-12 de 268 pages. Condé-sur-Noireau ; 1843.

Ellon.
Juaye.
La Basoque.
Lingèvres.
Litteau.
Littry.
Le Molay.
Le Tronquay.
Montfiquet.
Noron.
St.-Paul-du-Vernay.
Planquery.
Tournières.
Trungy.
Vaubadon.

Nous allons commencer notre revue par la commune de Litteau, contiguë à celle de Cormolain.

LITTEAU.

Litteau, *Lituot.*

J'ai vu, il y a très-long-temps, l'église de Litteau, appelée dans le livre Pelut *ecclesia de Lysteia*, et je préfère à mes souvenirs de 1825 les renseignements qu'a bien voulu me donner cette année M. l'abbé Vincent.

D'après ses recherches, le chœur, rebâti il y a environ cent ans et moderne, par conséquent, n'offre rien de remarquable.

La nef a également perdu ses caractères, au Nord et au Midi, par suite des réparations ou reconstructions qu'elle a subies; la façade occidentale appartiendrait à l'époque de transition; on y voit une porte surmontée de trois petites fenêtres.

Le clocher, entre chœur et nef, était autrefois terminé en bâtière; aujourd'hui, une flèche en charpente couverte d'ardoises le surmonte. On voit quelques modillons à figures à l'extérieur de ce clocher, du côté du Nord. A l'intérieur, les piliers qui le supportent sont ornés de colonnes dont les chapiteaux sont assez bien sculptés.

Les fonts baptismaux ne portent pas de moulures, mais ils sont en pierre de Caen et paraissent antérieurs au XVIe. siècle.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

LA BASOQUE.

La Basoque, *Basolca.*

L'église est située sur une éminence; elle n'a plus de caractères; on y voit seulement, au Midi, des contreforts que M. l'abbé Vincent signale comme se liant à une partie des murs plus ancienne que le reste.

Le clocher, qui est bâti en schiste et couronné par une pyramide octogone en bois couverte d'ardoises, comme plusieurs autres tours de la contrée, a, dit-on, été construit au siècle dernier, postérieurement à l'année 1735, en remplacement de celui qui existait : celui-ci avait été renversé par une tempête qui fit beaucoup de dégâts dans la nuit du 8 au 9 janvier de la même année.

L'église de La Basoque est sous l'invocation de saint Martin. Le patronage appartenait à l'abbaye de Fécamp. Le curé percevait les dîmes.

Le château des Essars se trouvait à une demi-lieue au Sud de l'église (voir la carte de Cassini); une ferme en occupe l'emplacement. M. l'abbé Barette a constaté qu'il n'en reste plus rien, depuis 1772 qu'il a été complètement démoli; mais il a recueilli des renseignements précis sur la forme de ce château.

Il appartenait, au XIVe. siècle, à la famille Thésart, dont un des membres avait accompagné le duc Robert-Courteheuse à la première croisade, en 1096.

Au XIVe. siècle, Louis Thésart, né dans le château des Essars, devint vicaire-général, official et archidiacre de Reims, puis, après la mort de Pierre de Vilaines, arrivée en 1360, il fut élu évêque de Bayeux. Il fonda une chapelle sous l'invocation de saint Louis, dans le manoir des Essars.

Enfin, en 1375, il devint archevêque de Reims; mais il mourut l'année même de sa prise de possession du siége archiépiscopal (le 12 octobre 1375).

MONTFIQUET.

Montfiquet, *Monsfiquetum*, *Mons Fixus*, *Montfichet*.

Montfiquet borde la forêt de Cerisy, qui appartient en grande partie au territoire de cette commune.

L'église est peu considérable, elle offre un parallélipipède rectangulaire, et appartient au style roman de transition. Le chœur est voûté en pierre, et les arceaux qui le consolident reposent sur des colonnes engagées à chapiteaux romans du XIIe. siècle.

Une arcade cintrée sépare le chœur de la nef.

Celle-ci n'est pas voûtée, mais seulement garnie de lambris en

bois. Conséquemment, elle n'a pas de colonnes à l'intérieur. La porte principale se trouve au Nord; elle offre une ogive de transition. Plusieurs des fenêtres ont été refaites; il en reste pourtant de primitives : ce sont de petites ouvertures cintrées très-évasées à l'intérieur, ouvertures que nous avons déjà signalées souvent et qui ont été fort communes dans nos églises rurales des XIe. et XIIe. siècles.

Le mur occidental a été refait et est peu ancien. Une sacristie moderne est placée au chevet. Des corbeaux de transition se voient sous la corniche.

La tour, entre chœur et nef et très-peu considérable, est en charpente couverte d'ardoise; elle a remplacé, il y a quelques années, un petit porte-cloche à deux baies dont la base sert encore, d'un côté, de support à la petite tour actuelle.

On voit un if dans le cimetière.

L'église de Montfiquet est sous l'invocation de saint Thomas de Cantorbéry. Le roi et le seigneur nommaient à la cure. Le curé percevait les dîmes.

Châteaux. La motte du château des premiers seigneurs de Montfiquet se voit auprès de l'église, sur l'éminence formée par la jonction de deux petites vallées. On a bâti le presbytère au milieu de l'enceinte.

Nous trouvons indiquée sur Cassini sous le nom de *château de Montfiquet*, une ancienne ferme que nous avons regardée, M. Bouet et moi, comme ayant dû être plus tard le manoir seigneurial : ce sont des bâtiments disposés en carré autour d'une cour, sur le côté droit du ruisseau qui va se jeter dans la Seulle vers Balleroy et qui coule à l'Est de l'église.

Un étang considérable marqué sur Cassini est formé par un barrage établi à travers la vallée et qui forme une chaussée par laquelle on accède à la ferme.

Je n'ai pas eu le temps de faire des recherches sur les possesseurs de cette maison seigneuriale, mais elle mérite d'être signalée.

Robert de Montfiquet accompagnait le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066. La seigneurie a continué d'appartenir à cette famille jusqu'au milieu du XVI°. siècle; mais, au XVII°., elle passa à la famille de Roncherolles, qui l'a possédée jusqu'en 1809 (1).

Tout près de l'église s'élève aujourd'hui un très-joli petit château moderne construit, il y a quelques années, par M. Daigremont : son beau-frère, M. l'ingénieur en chef de La Rue, en avait, dit-on, donné le plan. Des plantations très-bien disposées dans le genre anglais entourent, sur le penchant du côteau, cette petite fabrique, en regard de laquelle un ruisseau et une pièce d'eau animent le paysage. M. Daigremont vient de se fixer à Paris et il a vendu ce joli château à M. *d'Auxais*, de Valognes, qui l'habite une partie de l'année.

LA HAYE-PIQUENOT.

La Haye-Piquenot, *Haya-Piquenot.*

Si nous franchissons la forêt de Cerisy, à partir de Montfiquet, nous trouverons, à l'extrémité opposée, la paroisse de la Haye-Piquenot, réunie à Baynes. L'église appartenait à la période moderne et n'offrait aucun intérêt; on m'annonce qu'elle vient d'être démolie. Elle était sous l'invocation de saint Pierre. Le chanoine de la Haye nommait à la cure; le curé percevait les dîmes, sauf à payer

(1) V. *Histoire de Balleroy et de son canton*, par M. l'abbé Barette.

quelques redevances au chanoine de La Haye. Cette paroisse faisait partie du doyenné de Couvains (1).

SAINT-LAURENT-DU-RIEU.

St.-Laurent-du-Rieu, *Sanctus Laurentius de Rieu.*

L'église de St.-Laurent-du-Rieu n'est pas plus ancienne que la précédente; elle a été vendue pendant la Révolution et ne sert plus au culte. La commune elle-même est réunie, pour le civil, à celle de Baynes. L'église était sous l'invocation de saint Laurent. Le curé percevait les dîmes. La paroisse faisait partie du doyenné de Couvains.

BAYNES.

Baynes, *Beniez.*

L'église de Baynes appartenait au style roman; elle a été détruite depuis peu pour être reconstruite à une distance assez considérable de la place qu'elle occupait. M. Ed. Lambert a dessiné une porte ornée de moulures romanes qu'on y voyait. Elle était située sur un côteau escarpé, près la rive droite de la petite rivière d'Esques. Le point où l'église nouvelle a été construite est à peu près au centre des paroisses de La Haye-Piquenot, Notre-Dame-de-Blagny, Baynes et St.-Laurent-du-Rieu, réunies en une.

L'église de Baynes était sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St.-Lo nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes. La paroisse faisait partie du doyenné de Couvains comme les précédentes.

(1) Couvains, grande paroisse de l'arrondissement de St.-Lo (Manche), faisait partie du diocèse de Bayeux, ainsi que beaucoup d'autres, qui sont passées au diocèse de Coutances depuis que la division départementale a changé les anciennes circonscriptions diocésaines.

Baynes a été le chef-lieu d'un canton, de 1790 à 1802; les communes qui composaient ce canton ont été réunies les unes au canton de Balleroy, les autres à celui de Trévières.

NOTRE-DAME-DE-BLAGNY.

Blagny, *Blaigneium*, *Blaaignie.*

L'église de Notre-Dame-de-Blagny a été démolie par suite de la réunion dont je viens de parler. Elle appartenait au roman de transition. J'en avais dessiné il y a long-temps le chevet; il était orné, comme on le voit par l'esquisse ci-jointe, de cinq arcatures, quatre à plein-cintre et une (celle du centre) en ogive.

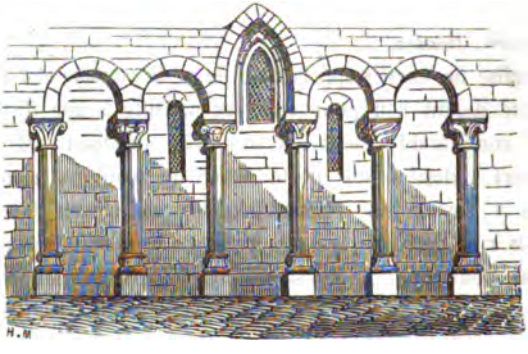

La cure de Notre-Dame-de-Blagny se divisait en deux portions qui, quand le livre Pelut a été rédigé, appartenaient l'une et l'autre à *Hasculph de Cairon.* Ces deux portions furent réunies en une, en 1571, par Ch. d'Humières, évêque de Bayeux. Le patronage a continué d'être laïc jusqu'à la Révolution. Le curé percevait les dîmes.

Château de La Quèze. Le château de La Quèze, indiqué sur la carte de Cassini était situé sur la paroisse de Blagny. Ce château existait très-anciennement, car le livre Pelut

de l'évêché mentionne la chapelle de St.-Jean-l'Evangéliste près le manoir de La Quèze : *Capella S. Joannis Evangelistæ prope manerium de La Queze.* Cette chapelle existait encore au siècle dernier, et le chapelain était, comme au XIVe. siècle, à la nomination du seigneur.

Le château que j'ai vu avait été reconstruit au siècle dernier dans le style alors à la mode ; il était assez remarquable, en pierre de Caen. On l'a démoli il y a quelques années. Il appartenait dans les derniers temps à la famille de Tallevande, des environs de Vire.

SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY.

St.-Martin-de-Blagny, *Sanctus Martinus de Blaigneio, Blaenneium.*

L'église de St.-Martin-de-Blagny est romane, en partie. On y voit des pierres disposées en arêtes de poisson ; mais des reprises ont eu lieu dans la maçonnerie à diverses époques.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Longues nommait à la cure et percevait les dîmes. Au XIIe. siècle, les seigneurs de Molay-Bacon étaient seigneurs de St.-Martin-de-Blagny.

LE MOLAY.

Le Molay, *Moletum, Moletum Baconis.*

L'église du Molay n'a plus de caractères et c'est une des plus insignifiantes de la contrée. Je suppose pourtant qu'une partie des murs peut remonter au XIIe. siècle.

Le clocher, placé à l'Ouest de la nef, est moderne, carré et terminé par une pyramide en pierre.

Cette église est sous l'invocation de saint Nicolas. Le seigneur nommait à la cure. Le curé percevait les dîmes.

Château. La famille Bacon, qui possédait la seigneurie du Molay, a été très-importante sous nos ducs. Guillaume Bacon accompagnait Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

Au haut du petit côteau qui domine la rive gauche du ruisseau du Molay, et sur le bord même de la route départementale de la mine de Littry à Isigny, se trouvent les vestiges du château du seigneur du Molay, cité par Wace (1). Cette place se composait de deux enceintes : la plus voisine de la vallée renfermait le donjon ; elle était arrondie, entourée de murs épais dont on a retrouvé les fondements (2), et l'on voit encore, du côté de l'Ouest, des fossés assez profonds qui la séparaient de la cour basse.

Au Nord et au Sud, une dépression de terrain, en partie naturelle, en partie artificielle, rendaient difficile l'accès du château, que le ruisseau déjà cité garantissait du côté de l'Est. C'était à l'Ouest, par la cour basse, dont l'entrée se trouvait à peu près de niveau avec le sol du plateau voisin, qu'il était le plus facile d'entrer dans la place, et ce n'était pas sans intention qu'on avait disposé de ce côté une double ligne de fossés.

De l'esplanade du château du Molay, la vue s'étend sur la vallée et sur les campagnes voisines.

Guillaume Bacon, deuxième du nom, accompagnait le duc

(1) L'église paroissiale se trouve en-dehors du château et occupe, avec le cimetière, une partie des anciens fossés.

(2) D'après le témoignage des personnes qui ont travaillé à démolir une partie de ces débris, l'épaisseur des murs était de 8 à 10 pieds. Plusieurs objets en fer, sur la destination et la forme desquels on n'a pu donner que des renseignements très-vagues, ont été découverts à cette occasion dans les fossés et dans la cour du donjon.

Je n'oserais affirmer que ces murailles fussent du XIe. siècle, car le château a été occupé long-temps après ; mais les fossés et la disposition des cours appartiennent à l'établissement primitif et n'ont pu être beaucoup changés par les réparations postérieures.

Robert-Courtcheuse à la première croisade, en 1096. Roger Bacon fonda, en 1148, la commanderie de Templiers de Beaugy, dont nous parlerons bientôt à l'article de la paroisse de Planquery.

Quelques autres membres de cette famille ont fait des donations aux monastères de la contrée.

Il y avait au Molay une haute-justice, d'où ressortissaient les paroisses voisines de Saon, du Breuil et de Saonnet.

On trouve, dans les nouvelles Recherches sur la France, un mémoire de l'abbé Beziers sur les seigneurs du Molay-Bacon.

Le château actuel, qui avait été bâti en 1753 par M. Le Couteux au lieu dit *la Poterie du Molay*, a été en partie reconstruit par M. le comte de Chabrol, qui le possède à présent et qui a fait exécuter des travaux considérables tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et aux alentours de cette habitation. M. le comte de Chabrol, neveu de l'ancien ministre de ce nom, est un littérateur distingué. La bibliothèque du château du Molay renferme, dit-on, des livres précieux.

TOURNIÈRES.

Tournières, *Tourneriæ, ecclesia de Tourneriis.*

L'église de Tournières a été reconstruite tout récemment. Elle se trouve, comme l'ancienne, sur le bord de la route qui va de la mine à St.-Fromond. L'ancienne église, que j'avais souvent visitée, offrait peu d'intérêt; elle appartenait à la période ogivale, et la tour carrée se terminait en bâtière.

L'église de Tournières est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Cerisy et le seigneur de La Haye-Piquenot nommaient à la cure, ce que le livre Pelut indique

dans les termes suivants : *Ecclesia de Tourneriis..... Abbas de Cerisiaco et dominus de Haya Piquenot pro quarta parte.*

Le curé percevait les dîmes.

La paroisse faisait partie du doyenné de Couvains.

LITTRY.

Littry, *Littreium.*

L'église de Littry appartient au style roman et doit dater du XIIe. siècle.

Le chœur est voûté; les arceaux du chevet se ramifient d'une manière assez remarquable. Le chevet était percé de

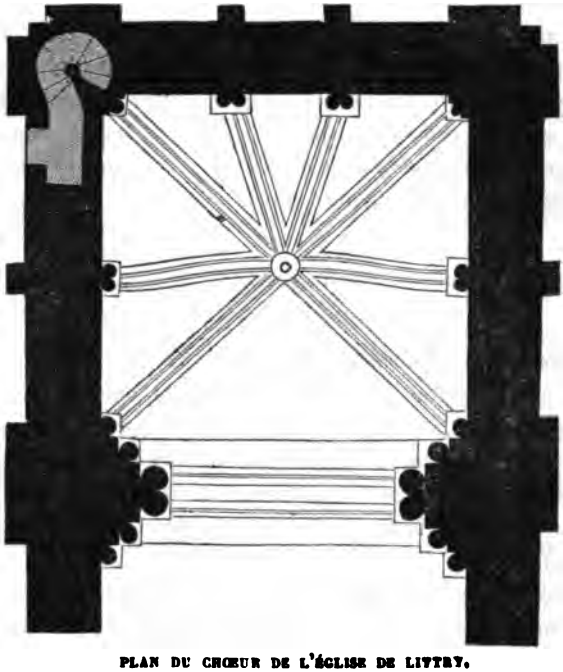

PLAN DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE LITTRY.

trois fenêtres cintrées, qui avaient été bouchées par suite de l'établissement d'un grand rétable pour le maître-autel, mais qui ont été rouvertes depuis que M. Delaunay a transporté cet autel dans une des chapelles.

Une porte placée du côté du Sud est ornée d'un rang de losanges et d'un rang de zigzags.

Les murs latéraux ont, au Nord et au Sud, conservé leur corniche garnie de modillons.

VUE DU CHEVET ET DE LA TOUR DE L'ÉGLISE DE LITTRY.

La tour, entre chœur et nef, est d'une date postérieure à l'église dans sa partie supérieure, qui est terminée en bâtière. Elle est éclairée par des fenêtres à meneaux bifurqués de forme ogivale. Elle repose sur les arcades romanes de la première travée du chœur.

La nef appartient également au roman du XIIe. siècle ; elle a conservé ses fenêtres cintrées primitives, au Nord et à l'Ouest.

Une porte latérale, au Sud, présente une ogive de transition sans moulures dans l'archivolte.

Des additions considérables ont changé tout récemment l'aspect de l'église de Littry. On y a fait deux transepts très-saillants, dans le style de la fin du XIIIe. siècle, éclairés chacun à leur extrémité par une fenêtre rayonnante. Un porche a été placé en avant de la porte occidentale. Enfin, une sacristie de style ogival primitif a été placée en prolongement contre le chevet, et communique par deux portes avec le chœur.

Pour ne pas se priver du jour des fenêtres percées dans le chevet, on a couvert cette sacristie d'une plate-forme en zinc. Je me suis élevé déjà bien des fois contre ce système de sacristies, qui offrent des inconvénients graves et dont l'effet est déplorable. Celle de Littry m'a autant déplu que les autres de même espèce, quoiqu'on ait imité l'architecture du XIIIe. siècle et qu'elle soit construite en assez beaux matériaux.

Le maître-autel du chœur a été fait tout récemment en pierre ; il est orné de colonnettes comme celui de St.-Germer, qui a été imité dans plusieurs églises de l'arrondissement de Bayeux, nouvellement restaurées par M. l'architecte Delaunay.

L'église de Littry est sous l'invocation de saint Germain. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure et percevait les dîmes.

Nous avons remarqué dans le cimetière, M. Bouet et moi, une tombe monolithe, de 1635, portant une inscription et présentant, à la partie supérieure, deux croix formant l'arête d'un toit. Cette forme de tombeau se trouve souvent dans nos cimetières ; elle a été très-usitée au XVIIe. siècle.

La commune de Littry et l'administration de la mine ont érigé un monument à la mémoire de M. Noël, ancien directeur de la mine. Près de lui repose son gendre, M. Lance,

mort récemment à l'âge de 83 ans, et qui lui avait succédé comme directeur. M. Noël et M. Lance ont rendu de grands services à Littry. M. Lance avait long-temps siégé au Conseil général du département du Calvados.

La mine. Charles-Auguste de La Cour, seigneur de Balleroy, fit, en 1740, une découverte qui devait être, pour l'agriculture et l'industrie du pays, une source nouvelle de prospérité. En cherchant du minerai de fer pour alimenter une grosse forge établie à Balleroy, il trouva de la houille à Littry. Après des commencements modestes, l'exploitation de la houille a pris une importance telle qu'elle occupe cinq cents ouvriers, et que les sept puits, par lesquels on l'extrait, sont munis de machines à vapeur (1).

Le bourg de la mine est à 2 kilomètres de l'église ; on y a établi, depuis quelques années, un marché le jeudi de chaque semaine.

Il y a trente ans, on n'y voyait encore que quelques maisons groupées près de celle du directeur ; mais aujourd'hui les maisons se sont multipliées ; elles forment deux rues principales, l'une sur la route tendant vers Balleroy, l'autre sur la route venant de Bayeux. Il est question d'y établir des fontaines publiques. Une chapelle a été construite par les soins de la compagnie vers 1780 ; elle est desservie par un chapelain.

Des landes considérables, entre la mine et le village de Tournières, ont été défrichées et mises en culture depuis cinquante ans.

(1) On trouve, dans ma *Topographie géognostique du Calvados* (un volume in-8°., Caen, 1829), des renseignements sur le bassin houillier de Littry et sur la succession des couches qui s'y rencontrent.

Dès l'année 1798, une machine à vapeur fut employée, à Littry, à l'extraction de la houille.

VAUBADON.

Vaubadon, *Vallis Badonis, Valbadon.*

Dès le temps de Grégoire de Tours, Vaubadon était habité par un seigneur nommé Baddon, d'où vient évidemment le nom que porte la commune, *val Baddon.* Ce seigneur fut accusé d'avoir voulu tuer le roi Gontran, à l'instigation de la reine Frédégonde (Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, lib. VIII, § 44); mais il fut justifié par Leudovald, évêque de Bayeux, et mis en liberté. Voici le passage de Grégoire de Tours relatif à sa délivrance :

Guntchramnus vero Baddonem, quem pro crimine majestatis superius vinctum diximus, in præsentiam suam venire jussit, et transmittens usque Parisius, ait : « Si « eum cum idoneis hominibus Fredegundis ab hac actione « qua impetitur immunem fecerit, abscedat liber, et quo « voluerit eat. » Sed veniens Parisius, nullus de parte memoratæ mulieris adfuit, qui eum idoneum reddere posset. Tunc vinctus et catenis oneratus, sub ardua custodia ad urbem Cabillonensem reductus est. Sed postea intercurrentibus nuntiis, et præsertim Leudovaldo Bajocassino pontifice, dimissus ad propria rediit.

« Baddon, qui, comme on l'a vu plus haut, avait été « chargé de chaînes pour crime de lèse-majesté, fut mandé « par le roi en sa présence, puis envoyé à Paris. « Si Fré- « dégonde, dit-il, parvient, par le témoignage d'hommes « dignes de foi, à le décharger de l'action qui lui est « imputée, qu'il soit mis en liberté, et qu'il aille où il « voudra. » Mais, à Paris, il ne se présenta de la part de

« la reine personne qui pût le justifier. Il fut alors attaché, « chargé de chaînes, et ramené à Châlon sous bonne « garde. Dans la suite, on envoya des messagers, no- « tamment Leudovald, évêque de Bayeux, et il fut re- « lâché et s'en retourna chez lui. »

L'église de Vaubadon est parallèle à la route de Bayeux à St.-Lo; elle est moderne et sans intérêt. Ce fut en 1781 (le 25 octobre) que cette église fut consacrée par M. de Cheylus, alors évêque de Bayeux.

L'église ancienne, qui a été détruite, bordait aussi la grande route, à peu de distance et à l'ouest de l'emplacement occupé par la nouvelle. Elle appartenait au style roman. On en voyait encore, il y a quelques années, une partie (le chœur et l'ab-

ABSIDE ET CHŒUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE VAUBADON.

side) que j'ai dessinée et qui avait été convertie en habitation

L'église de Vaubadon est sous l'invocation de saint Germain; le patronage était laïc, les dîmes se partageaient entre les chanoines de Bretteville, de Cambremer et de Laize.

Le *château* de Vaubadon est d'une certaine importance et d'un beau style. Il a été bâti, en 1779, par la famille Letellier, qui possédait la terre seigneuriale.

Depuis la Révolution, il a appartenu à plusieurs propriétaires. Le général de Préval l'a possédé momentanément; M. le comte de Germiny l'acheta ensuite; il y a fait des plantations considérables, a créé un beau parc. Depuis sa mort, le château a été vendu, et l'on a craint un moment de le voir démolir : une partie des avenues a été abattue.

LE TRONQUAY.

Le Tronquay.

L'église du Tronquay a été bâtie, en 1716, par Jacques de La Cour, seigneur de Balleroy. C'est donc une église dont nous n'avons pas à décrire l'architecture. Elle dépendait du doyenné de Campigny.

Elle est sous l'invocation de saint Jacques, patron du fondateur. Le patronage était laïc; les dîmes étaient perçues par moitié par l'évêque de Bayeux et l'abbaye de Cerisy.

M. de Balleroy inféoda des portions de bois aux habitants du Tronquay, et bientôt la population s'accrut rapidement; les bois furent en partie défrichés; elle n'était guère que de cent habitants, quand l'église a été construite; elle est aujourd'hui de *onze cents* habitants.

Château Goubian. J'ai exploré, dans le bois du Tronquay, une enceinte fortifiée, nommée *Château Goubian*, qui pourrait bien être d'origine gallo-romaine.

Si ces retranchements n'appartiennent pas à l'époque gallo-romaine, comme leur forme carrée semble l'indiquer, ce serait sans doute aux temps les plus anciens du moyen-âge qu'il faudrait les rapporter. Mais hormis le nom de *Château Goubian* et quelques traditions, trop vagues pour être d'un grand poids (1), je n'ai pu rien découvrir sur cet ouvrage, qui offre les plus grands rapports de forme et même de dimension avec quelques-unes des enceintes carrées gallo-romaines dont j'ai parlé dans la deuxième partie de mon *Cours d'antiquités.*

C'est un parallélogramme rectangle, de 300 pieds sur chaque face, dans lequel on voit encore un tertre élevé de 12 pieds et entouré de fossés, d'une forme carrée-longue, très-régulière, ayant 60 pieds sur 30, et qui ressemble très-bien à un prétoire. Aucunes constructions en pierres n'ont été établies sur cette éminence, non plus que sur les fossés de l'enceinte, et plusieurs motifs tirés de l'observation des lieux font croire que cette place a été occupée peu de temps (2) et à une époque très-reculée (3), ce qui me porterait à la regarder comme gallo-romaine (4).

(1) Quelques paysans parlent de Guillaume-le-Conquérant, à propos du château Goubian; d'autres disent que les Anglais y ont caché un trésor.

(2) Les sables jaunâtres qui forment la motte, ont conservé presque jusqu'à la surface leur belle couleur jaune, et ne paraissent point avoir été salis par une habitation prolongée.

(3) Le milieu de l'enceinte est recouvert par une couche assez considérable de terreau formé de débris de végétaux, surtout de bruyères.

(4) Le château Goubian est situé dans le bois, à 1 kilomètre de la grande route de Bayeux à St.-Lo. Il appartient, depuis quelques années, à M. de La Boire.

CAMPIGNY.

Campigny, *Campigneium*, *Campeignum*.

Campigny était, au siècle dernier, le chef-lieu d'un doyenné comprenant 37 paroisses.

L'église a été restaurée, il y a peu de temps, par M. Delaunay, architecte; elle se compose d'une nef et d'un chœur à chevet rectangulaire, auquel une grande chapelle a été accolée du côté du Sud, et d'une tour latérale appliquée du côté opposé (au Nord), le long de la première travée.

Sa façade occidentale offre une porte en ogive, dont les archivoltes reposent de chaque côté sur deux colonnettes et trois fenêtres-lancettes disposées en triangle à peu près comme à Fierville-la-Campagne (V le t. II de ma *Statistique monumentale*, p. 275). Les murs latéraux appartiennent aussi en partie au XIIIe. siècle; des fenêtres à compartiments rayonnants ont été, dans la restauration nouvellement faite, ouvertes dans les murs nord et sud qui avoisinent l'entrée du chœur.

Le chœur vient d'être regratté et retravaillé dans plusieurs parties à la hauteur des voûtes; des pilastres et des colonnes dans le style du XIIIe. siècle y ont été établis.

La grande chapelle seigneuriale, accolée au chœur et communiquant avec lui, a été également restaurée. Il est probable qu'elle date du XIVe. siècle ou du commencement du XVe. C'est elle qui renferme des tombeaux avec statues que j'ai citées et figurées précédemment dans le *Bulletin monumental* et dans mon *Abécédaire d'archéologie*, et qui recouvrent le caveau sépulcral des Hamon, seigneurs de Campigny. Jusqu'à la Révolution, le seigneur de Campigny prenait le titre de *maréchal hérédital de la ville et château de Bayeux*.

Les statues tombales de Campigny sont au nombre de

Louet del.

TOMBEAU A DEUX STATUES DANS L'ÉGLISE DE CAMPIGNY.

quatre, placées sur trois tombeaux. Trois de ces statues doivent appartenir au XIVe. siècle ou au commencement du XVe. ; la quatrième au XVIe. siècle.

Les deux statues qui précèdent, et qui sont placées sur le même tombeau, représentent le mari et la femme ; le mari est revêtu de la cotte de mailles et de la cotte d'armes ; il porte attachés au côté gauche son bouclier, son épée et ses gants; ses pieds reposent sur un lion. La femme porte un habillement à manches serrées, garnies de boutons jusqu'au coude, recouvert d'un surcot largement drapé et un voile sur la tête. Ses pieds reposent sur un chien, emblême de la fidélité.

Le second tombeau qui suit, et que je crois moins ancien que le précédent, peut-être de la fin du XIVe. siècle, est celui d'une femme, dont le costume est à peu près le même que celui de la statue précédente ; un portique subtrilobé dans le style du XIVe. siècle surmonte la tête de la statue, qui repose sur un coussin soutenu par deux anges.

Le troisième tombeau offre la statue d'une autre femme d'un Hamon de Campigny; elle porte le costume du XVIe. siècle. Ses pieds s'appuient sur une levrette ; sa tête porte sur un coussin; deux anges paraissent maintenir le voile qui descend sur ses épaules. Le dais, assez riche, les colonnettes et toutes les moulures, sont en rapport avec l'époque assignée à cette statue. Deux écussons sont placés au pied des colonnettes supportant le dais. C'était la femme de Robert Hamon, seigneur de Campigny, maréchal hérédital de la ville de Bayeux, lequel vivait dans la première moitié du XVIe. siècle.

La tour de l'église de Campigny est romane dans sa partie inférieure et moyenne, mais la partie supérieure, avec sa flèche à huit pans, est d'une époque postérieure et que je

Bonet del.

TOMBEAU DANS L'ÉGLISE DE CAMPIGNY.

TOMBEAU DU XVIe. SIÈCLE, DANS L'ÉGLISE DE CAMPIGNY.

ne saurais indiquer exactement; elle a dû être accompagnée de clochetons; il est facile de voir que cet accessoire entrait dans la composition de la tour.

La cloche porte l'inscription suivante :

L'AN 1771 J'AI ÉTÉ NOMMÉE CATHERINE PAR MESSIRE JACQUES LOUIS BAUQUET DE SURVILLE, CHEVALIER, MARQUIS DE CAMPIGNY, SEIGNEUR ET PATRON DE SURVILLE, GLATIGNY, CROUAY, HAMON, LONGEAU, CAMPIGNY ET AUTRES LIEUX, MARÉCHAL HÉRÉDITAL DE LA VILLE ET CHATEAU DE BAYEUX, ASSISTÉ DE NOBLE DAME CATHERINE HENRIETTE DU HAMEL DE ST.-DENIS, SON ÉPOUSE.

Ce sont les père et mère de M. le marquis de Campigny, que j'ai bien connu et qui est mort en 1828, instituant pour légataire universel son parent, M. le marquis Bauquet de Grandval, membre de la Société française pour la conservation des monuments et du Conseil général du Calvados. Ses restes ont été inhumés à Campigny. Voici l'inscription placée sur son tombeau :

ICI REPOSE MESSIRE BON LOUIS CHARLES BAUQUET SURVILLE, MARQUIS DE CAMPIGNY, MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, CHEVALIER DE S^t.-LOUIS, COMMANDEUR DE L'ORDRE DU PHÉNIX DE HOHENLOHE, NÉ A CAMPIGNY LE 22 SEPTEMBRE 1747, DÉCÉDÉ A PARIS LE 17 SEPTEMBRE 1828, TRANSPORTÉ PRÈS DE SA MÈRE SELON SON DÉSIR.

La mère de l'illustre défunt est effectivement inhumée à Campigny. Son tombeau porte l'inscription suivante :

CI GIST
LE CORPS DE NOBLE DAME
CATHERINE HENRIETTE
DU HAMEL DE S^t. DENYS
VEUVE DE M. JACQUES
EXUPÈRE LOUIS BAUQUET

SURVILLE MARQUIS DE
CAMPIGNY, DÉCÉDÉE AU
FRESNE LE 29 MARS 1806
AGÉE DE 86 ANS.

C'était cette dame qui avait apporté aux Campigny la terre de St.-Denys, habitée par M. le marquis de Grandval (V. la page 210).

L'église de Campigny est sous l'invocation de Notre-Dame. Anciennement la cure se divisait en trois portions, qui avaient été réduites à deux. Le seigneur nommait à l'une des cures et l'abbaye de Longues à l'autre. Les deux curés percevaient les dîmes; ils étaient obligés de faire à l'abbaye de Longues une rente de 150 livres.

Château de la renaissance. Près de l'église est un joli château de la renaissance, qui a dû être d'abord la résidence seigneuriale. On y entre par une belle porte à trois ouvertures (voir la planche).

Après avoir traversé une cour entourée par les écuries, les étables et autres dépendances, on franchissait, sur un pont de pierre, le fossé qui séparait cette première cour de la cour d'honneur. Le manoir seigneurial était à gauche et orienté au Levant dans cette seconde cour (voir le dessin de M. Bouet); des colonnettes garnissent les fenêtres, et le style se rapproche beaucoup de celui de la Bourse de Caen et de beaucoup d'autres édifices, élevés vers le milieu du XVIe. siècle.

Un appartement du premier étage renferme encore une cheminée de la renaissance couverte de moulures, peinte et dorée: c'est un véritable bijou, dont M. Victor Petit a fait un dessin.

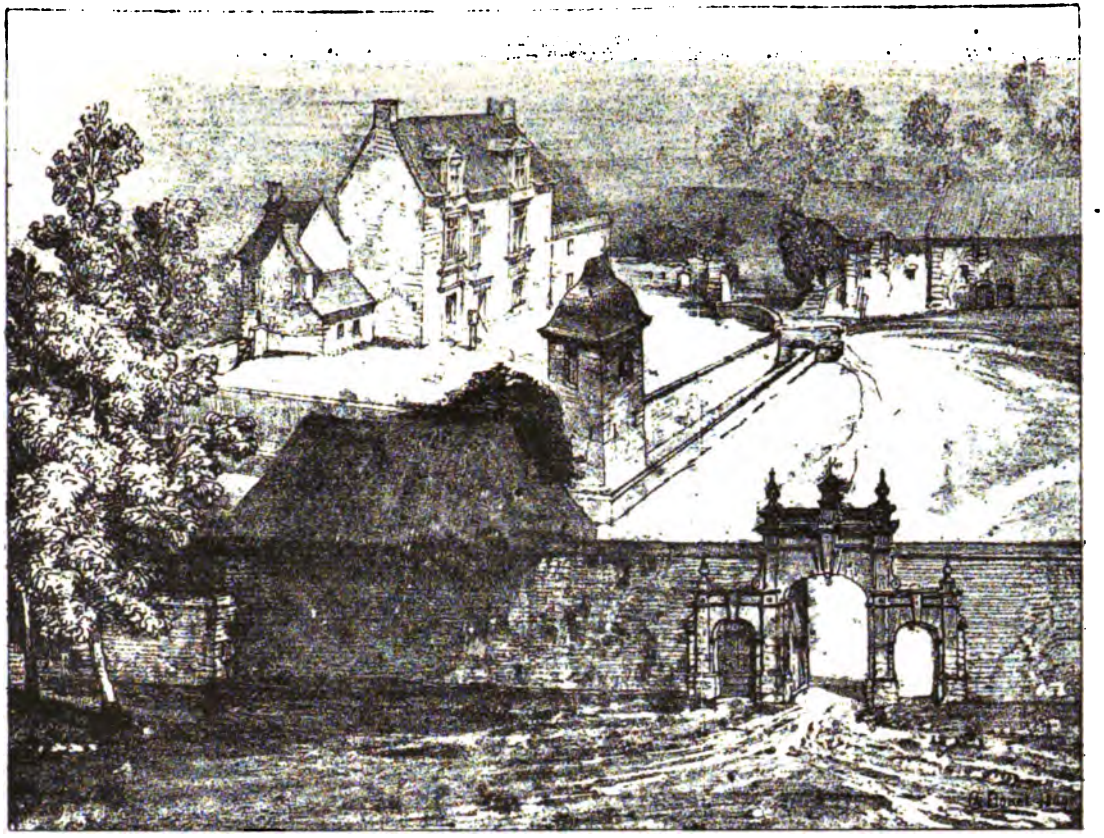

VUE GÉNÉRALE DE L'ANCIEN CHATEAU DE CAMPIGNY.

V. Petit del.

CHEMINÉE DE LA RENAISSANCE AU CHATEAU DE CAMPIGNY.

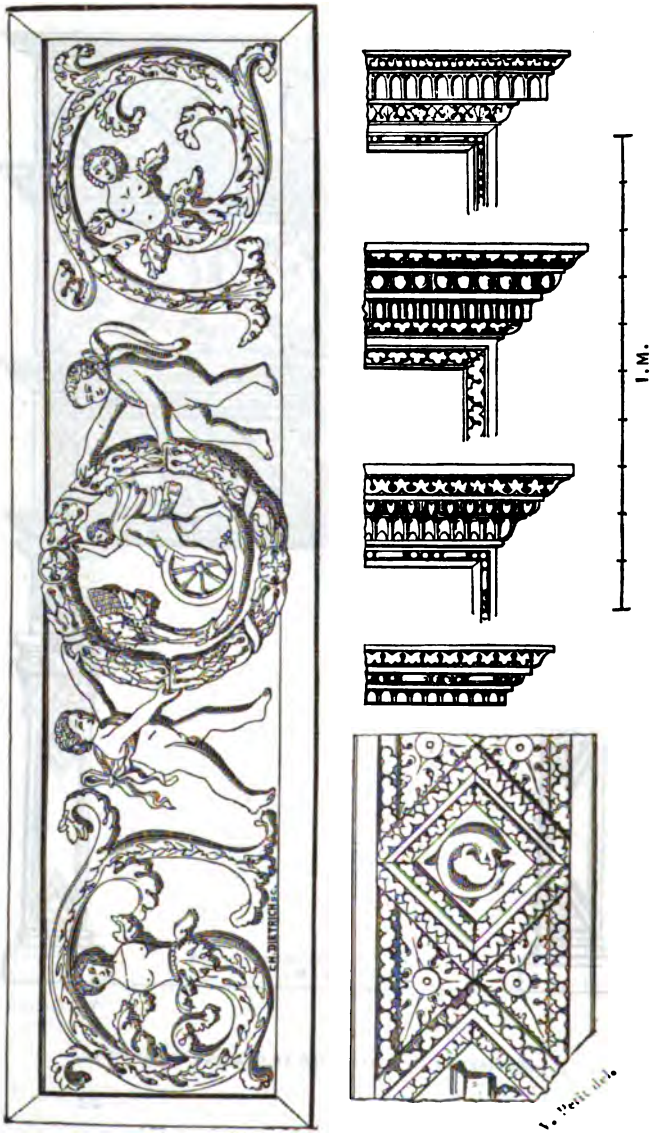

DÉTAILS DE LA CHEMINÉE DE CAMPIGNY.

Château moderne. Le château que nous venons de décrire sert de ferme aujourd'hui ; un autre château dans le style moderne existe au nord du premier, en se rapprochant de la route départementale de Bayeux à la mine. Nous en donnons la vue générale, dessinée par M. Bouet.

Un colombier placé sur le premier plan et le bâtiment qui

Bouet del

NOUVEAU CHATEAU DE CAMPIGNY.

l'avoisine, paraissent un peu plus anciens que le reste des constructions.

La famille Hamon existait à Campigny dès le XIIIe, siècle. Le titre de *maréchal héréditat de la ville et cité de Bayeux*, que prenait le seigneur de Campigny, entraînait pour lui, d'après divers aveux, l'obligation de faire, en temps de guerre, guet et garde, à ses frais et avec ses vassaux, à la porte de Bayeux qui donnait accès à la route de St.-Lo (porte du Sud), et qui était appelée *porte Arborée.*

Avant la Révolution, on voyait les armes des Hamon sur cette porte, et quand on la détruisit avec la tour voisine pour élargir le passage de la rue, la famille fit une opposition très-vive à cette mesure. J'ai entendu, de la bouche même de

personnes âgées qui avaient été témoins de cette destruction, que Mme. la marquise de Campigny, mère du marquis mort en 1828, employa tous les moyens qu'elle put mettre en œuvre pour l'empêcher. Les seigneurs de Campigny prétendaient être propriétaires de la porte et des murs voisins.

NORON.

Noron, *Nogrondus.*

L'église de Noron n'a d'ancien que la nef, dont la maçonnerie est en arête de poisson et doit dater du XIe. siècle. Le chœur a été reconstruit dans la deuxième moitié du XVIIIe. siècle (1763).

Le clocher, placé à l'extrémité occidentale de la nef, ne date que de 1820; il est carré et terminé par un toit pyramidal à quatre pans, également en pierre; le tout d'un style très-pauvre.

L'église est sous l'invocation de saint Germain. L'abbé de Mondaye nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Croix byzantine. On conserve dans la sacristie une croix de procession en cuivre émaillé, du XIIe. siècle, qui a été montrée aux archéologues de Bayeux et que Mgr. Robin a recommandé de conserver.

Ruine Ste.-Catherine. Près de l'église est une ruine que j'ai signalée, il y a bien long-temps, sur le penchant d'un petit vallon. On connaît ces débris, que l'on peut apercevoir de la grande route de Bayeux à St.-Lo, sous la dénomination de *chapelle Ste.-Catherine.*

M. Pluquet et quelques autres antiquaires ont placé là le palais de Bures, manoir que les ducs possédaient dans le quartier.

BURES, près Bayeux, était moins une place de guerre qu'une de ces maisons de plaisance, *mansiones regiæ*, que nos ducs venaient habiter lorsqu'ils voulaient se livrer aux plaisirs de la chasse, et qu'ils possédaient près de toutes les grandes forêts de leur duché.

Ce palais de Bures était situé à peu de distance et au sud de l'église de Noron ; des maisons modernes occupent une partie de l'enceinte encore tracée par des restes de fossés et des fondations de mur à fleur de terre. La cour s'appuyait, au Midi, sur un petit vallon autrefois transformé en étang au moyen d'une digue ou barrage de terre ; on voit encore, sur le bord de cette ancienne pièce d'eau, les ruines de la chapelle dont je viens de parler et qui devait être dans une des cours du château, mais qui paraît avoir été reconstruite postérieurement au XIIIe. siècle (1).

Près de cet emplacement règnent des fossés qui enceignent une très-grande partie du bois du Vernay, où on les connaît sous le nom de *Fossés-St.-Regnobert*. Malgré certaine légende qui attribue au saint évêque de Bayeux l'établissement de ces fossés (2), on pense qu'ils sont l'ouvrage des ducs de Normandie, et qu'ils servaient à enclore une partie du bois qui formait le parc de l'habitation. Il serait même assez naturel de supposer qu'ils ont été faits dans la seconde moitié du XIIe. siècle, par Henri II, qui paraît avoir affec-

(1) Elle est désignée, sur la carte de M. Petite, sous le nom de *Chapelle Ste. Catherine de Bur-le-Roi*, qu'elle porte encore aujourd'hui dans le pays.

(2) Suivant cette tradition, saint Regnobert aurait tracé ces fossés, qui ont encore, dans quelques parties du bois, 15 pieds de profondeur et 30 pieds d'ouverture, en traînant une bêche derrière lui et parcourant à pied le circuit formé par ces excavations. Des traditions de même genre se rattachent à plusieurs autres fossés dont on ignore l'origine.

tionné son manoir de Bures et qui y venait souvent (1).

Ce prince, auquel on doit un grand nombre de travaux de différents genres, avait aussi établi un parc aux environs de Rouen, ainsi que nous l'apprend Robert du Mont (2).

CASTILLON.

Castillon, *Castillio*, *ecclesia de Castillione.*

Cette commune tire évidemment son nom d'une enceinte retranchée ou camp, qui renferme le château, l'église et une petite agglomération de maisons. Le promontoire à peu près

(1) Beaucoup de chartes sont datées de Bures, et les historiens normands et anglo-normands citent les années où Henri II et son fils ont tenu leur cour plénière dans cette maison de plaisance; ils indiquent en même temps la grandeur du palais, et rapportent des faits prouvant qu'il y avait des salles où l'on pouvait placer des tables de 100 couverts. (V. Robert du Mont, *apud* Bouquet, t. XIII, p. 315.)

Ce fut à Bures, que Henri II tint, devant quelques seigneurs de sa cour, le propos inconsidéré qui fit massacrer saint Thomas de Cantorbéry, ainsi que l'atteste le passage suivant :

« Anno ab Incarnatione Domini MCLXXI Henricus rex Angliæ, filius Mathildis imperatricis, tenuit curiam suam in Normannia apud Burum, die Natalis Dominici, multum contristatus et confusus, pro eo quod Cantuariensis archiepiscopus absolvere noluit episcopos Angliæ, quos innodaverat vinculo excommunicationis. Cumque præfatus Rex ita commotus esset in iram, quatuor milites de domo et familia ejus, propter animi motus quos in eo viderant, volentes eum vindicare, latenter (nesciente ipso Rege) ad mare festinaverunt, ad transfretandum in Angliam. Et cum transfretassent, iter suum arripuerunt festinato cursu versus Cantuariam. » *Ex Benedicti Petroburgensis abbatis, Vita Henrici II, Angliæ regis;* apud Bouquet, tom. XII, pag. 145.

(2) Parcum et mansionem regiam fecit circa fustes plantatus apud Chivileium juxta Rothomagum. Ap. Bouquet, t. XIII, p. 306.

triangulaire qui forme l'enceinte, est défendu de deux côtés par des vallons escarpés et par la rivière de la Drome; de l'autre côté (vers le Midi), par une longue terrasse ou *vallum* (1), haute de 4 à 5 mètres et large de 6 mètres à son sommet, sur une base de plus de 10 mètres dans quelques parties.

J'ai donné le plan de cette enceinte, fig. III, pl. XXXII de mon *Cours d'antiquités*, et elle doit remonter à une époque très-reculée.

On a découvert, il y a quelques années, non loin du rempart, un certain nombre de médailles celtiques en argent et en *electrum*, qui ont été examinées et décrites par M. Ed. Lambert.

Précédemment on avait trouvé dans l'enceinte des débris d'armes, qui avaient été vus par M. Dubois, curé de la paroisse, et on parle de souterrains et de trésors cachés dans l'espace formant cette enceinte.

L'église de Castillon m'a paru se rapporter, en partie au moins, au XIVe. siècle ou à la fin du XIIIe. Elle n'est pas sans importance, quoiqu'elle n'offre pas plus d'intérêt que beaucoup d'autres. Le chevet est droit et la tour carrée qui s'élève au centre de l'édifice se termine par une pyramide en ardoise.

Cette église est sous l'invocation de saint Cassien. L'abbaye de Longues présentait à la cure.

Une des prébendes de l'évêché de Bayeux portait la dénomination *de Castillon;* elle avait été fondée par l'évêque Odon, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant.

Le chanoine titulaire de cette prébende recevait une partie des dîmes; le reste était perçu par le Chapitre de la cathé-

(1) Un des villages voisins du rempart s'appelle *hameau Vallun;* ce qui est à remarquer, car Vallun est bien la traduction de *vallum*.

drale, l'abbaye de Longues, le commandeur de Beaugy et le trésor de l'église.

La cure avait été anciennement divisée en deux portions, dont l'une était à la nomination de l'abbaye de Longues, et l'autre à celle du chanoine de Castillon. Les choses étaient ainsi réglées quand le livre Pelut a été rédigé.

Château. Le château construit au siècle dernier par un Tanneguy du Châtel, qui fut premier président du Conseil supérieur, établi à Bayeux lors de la suppression des parlements, appartient à M. de La Boire, président de la Société d'agriculture de Bayeux, par suite de son mariage avec Mlle. Ida du Châtel, petite-fille du premier président.

Ce château, qui en a remplacé un plus ancien, est dans la plus agréable position que l'on puisse imaginer. Les rives escarpées de la Drome qui coule à ses pieds, semblent disposées tout-exprès pour dérouler devant sa façade les accidents les plus pittoresques et les plus variés. La route de Bayeux à Balleroy est elle-même conduite, relativement aux pentes et à la position du château, comme le serait une allée de jardin anglais tracée pour l'agrément de cette résidence.

M. de La Boire a fait exécuter, sur les terres qui dépendent du château, de très-grands travaux qui ont considérablement amélioré ce domaine.

Il existe à Castillon des carrières d'ardoises qui sont exploitées depuis plusieurs siècles.

LE VERNAY.

Le Vernay.

L'église de St.-Paul du Vernay est moderne, on en sait la date; elle fut bâtie de 1696 à 1697, par Jean-Paul de

Choisy, seigneur de Balleroy, fils de celui qui avait construit le château de Balleroy (1), et dédiée, le 13 avril de l'année suivante, sous l'invocation de saint Paul, patron du fondateur.

La tour s'élève au centre de l'église, elle est de forme octogone, couronnée d'une pyramide de même forme couverte en ardoise. Le seigneur de Balleroy nommait à la cure; les dîmes se partageaient entre l'évêque de Bayeux et l'abbaye de Cerisy. Le curé recevait une pension de 500 fr. et 250 fr. pour son vicaire. Quelques terres étaient attachées au presbytère.

Prieuré du Mesnil-Hamel. A peu de distance et au sud de la route tendant de Balleroy à Caen, par Tilly, se trouve l'ancien prieuré de St.-Blaise ou de St.-Gourgon du Mesnil-Hamel. J'ai visité, accompagné de M. Bouet, les bâtiments très-peu considérables qui existent à présent. Ils nous ont tous paru du XVIIe. siècle ou du XVIIIe.; la chapelle, qui avait été pillée par les protestants et qui avait été renversée depuis l'époque des guerres de religion, fut reconstruite vers le milieu du siècle dernier (1751). Les bâtiments de ce prieuré appartiennent à M. Lemaître, ancien juge au tribunal civil de Coutances.

Le prieuré, d'une origine assez ancienne, dépendait du prieuré de St.-Vigor, près Bayeux. La chapelle était desservie par un religieux de l'abbaye, qui prenait le

(1) Louis XIV avait cédé, en 1657, les bois du Vernay et du Tronquay à Jean de Choisy, seigneur de Balleroy, en échange d'une maison située à Paris, et qui devait disparaître pour faire place aux constructions projetées du Louvre. Nous avons vu que ce seigneur fit construire l'église du Tronquay; son fils, Paul du Choisy, continua l'œuvre de son père en dotant aussi le Vernay d'une église. — Voir, pour plus de détails, l'*Histoire de Balleroy*, par M. l'abbé Barette.

titre de prieur. Quand la paroisse et l'église du Vernay furent fondées par M. de Choisy, l'utilité de la chapelle et de l'office qui se faisait au prieuré devint moins grande. Cette chapelle, qui est petite, était d'ailleurs insuffisante pour la population.

Il existe à la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale de Bayeux un cartulaire du prieuré du Mesnil-Hamel, composé en 1474 par les soins de Ratherin de Saint-Germain, dont les armoiries sont peintes au commencement du manuscrit; ce cartulaire porte le titre suivant :

« Sensuit par déclaration les titres et domaignes apparte-
« nant à la prieuré de St.-Blaise du Mesnil-Hamel, membre
« et dépendant de la prieuré de St.-Vigor-le-Grand, en tant
« qu'il est venu à la connaissance de honorable Ratherin de
« Saint-Germain, prieur et administrateur perpétuel de la
« dite maison de St.-Blaise du Mesnil-Hamel et segretain
« d'icelle prieuré de St.-Vigor-le-Grand, laquelle déclaration
« lui a été baillée et annoncée tant par les chartres, registres
« que autres enseignements appartenant au dit prieuré que
« aussi par plusieurs personnes notables qui demeurent au-
« près et viron le prieuré du Mesnil-Hamel et qui cognoissent
« au certain le nombre et joux des terres autant que y en a
« cy-après de déclarées. »

On lit encore ce qui suit après l'énumération des biens du prieuré :

« Nous Guillaume Lenterin et Drouet, bourgeois, tabel-
« lions jures, commis et ordonnes en la baronnie et haute
« justice de St.-Vigor-le-Grant, par tres reverent pere en
« Dieu, Mgr. le patriarche de Jérusalem Evêque de Bayeux,
« et nous, par vertu du mandement de justice à nous pré-
« senté par honorable religieux frere Ratherin de Saint-
« Germain, natif de la paroisse de Ville-Moustier, au pays
« et comté de Breze, près et viron la ville de Bourg en

« Bresse, au diocèse de Lyon sur le Rone, religieulx de la « prieuré de St.-Vigor-le-Grand près Bayeux, segretain « d'icelle prieuré et prieur du prieuré de St.-Blaize du « Mesnil-Hamel, membre dépendant d'icelle prieuré de « St.-Vigor, et à sa requête, inscrites et incorporées sur ce « present chartrier plusieurs chartres, escriptures hérédi- « tales, franchises et enseignements de la dite prieuré de « St.-Blaize et scellées par nous, collationnées bien et due- « ment et signées de nos signes manuels par les parties et « ainsi qu'il est contenu et escript en ce dit present char- « trier, lequel chartrier icelui prieur de Saint-Germain a voulu « qu'il demeure toujours à perpetuel à ses successeurs prieurs « du dit Mesnil-Hamel. En augmentation et renseignements « des domaines, rentes, franchises et revenus d'icelle prieuré « du Mesnil-Hamel, et afin que ses dits successeurs prieurs « du dit lieu du Mesnil-Hamel soient tenus de prier Dieu « notre créateur pour lui et les siens. Et nous tabellions « dessus dits, avons ces dites chartres signées et collationnées « aujourd'huy 20me. jour de janvier 1474. »

Château. Tout près du prieuré et également à quelques pas de la grande route, on voit encore une motte et les vestiges d'un château, dont les fossés devaient être remplis d'eau, car un petit ruisseau y coule encore. Cet emplacement, comme celui de beaucoup d'autres anciens châteaux, ne montre pas de restes de murs et il est couvert d'arbres; mais il mérite d'être cité comme un monument de l'époque féodale.

Ce château est mentionné dans l'énumération des principales pièces qui composaient le prieuré du Mesnil-Hamel au XVe. siècle : « Et premièrement (dit le cartulaire que je viens « de citer) une petite terre en laquelle est la chapelle et l'église « du prieuré, la maison manable, granges, estables, prés,

« jardins, terres labourables, vivier et estant ; et aussi une « *plaice* ou *mote en quoi anciennement souloit avoir châtel* « *ou forte maison noble* et *appelé* le castel de Hermending « qui est dit du Hamel. »

Antiquités gallo-romaines. Des tuiles à rebords et divers objets d'origine gallo-romaine ont été trouvés dans un pré, à une distance peu éloignée de l'église.

En 1834, des monnaies romaines trouvées dans la partie du bois du Vernay qui est désignée sous la dénomination de bois de Mondaye, vers Trungy, et qui remontaient au IIe. siècle, ont été examinées et signalées par M. Ed. Lambert, conservateur de la bibliothèque publique de Bayeux et membre de l'Institut des provinces de France.

BALLEROY (CHEF-LIEU).

Balleroy, *Balarreium*, *Balerium*, *Balerei.*

Balleroy s'élève sur le côteau qui forme la rive droite de la Drome. Ce bourg, dont les maisons ont été rangées avec symétrie, présente la forme d'une croix dont le sommet est occupé par le château, l'arbre par la longue place publique qui sert d'avenue à celui-ci, et les deux branches par les rues transversales, dont une descend vers les anciennes forges et l'autre monte au sommet du plateau.

Un ravin sépare le terrain occupé par le bourg de celui qui supporte le château, mais on le franchit sur une belle terrasse ou remblai.

En 1600, Jean de Choisy, conseiller, notaire et secrétaire du roi, avait acheté la seigneurie de Balleroy avec des terres à Cormolain, Vaubadon et Montfiquet.

Son fils Jean de Choisy, intendant de Metz, chevallier, conseiller du roi et du duc d'Orléans, seigneur de Balle-

roy, de Beaumont, de Grandcamp, de Léthanville et de St.-Pierre, jeta les fondements du château actuel à l'extrémité du coteau au pied duquel la Drome est vue de la forêt de Cerisy.

Bâti de 1626 à 1636, le château de Balleroy fut, dit-on, le coup d'essai du célèbre Mansard, architecte de l'hôtel des Invalides; il en fit décorer le plafond par le pinceau de Lemoine, auquel on doit les peintures du salon d'Hercule, à Versailles (1).

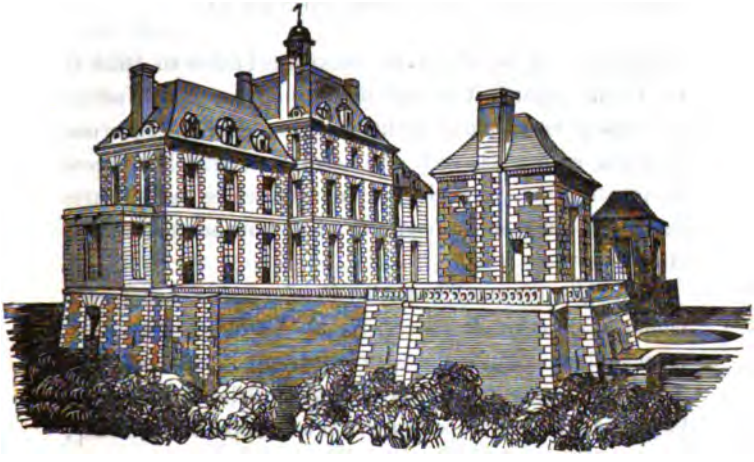

CHATEAU DE BALLEROY.

La vue précédente ne donne que le château et la cour d'honneur garnie de rampes en pierre avec les pavillons d'entrée.

Des fossés profonds, garnis de murs de soutènement, et qui peut-être ont été remplis d'eau, selon l'usage du temps,

(1) *Histoire de Balleroy*, par l'abbé Barette, p. 86.

garnissent la seconde cour qui est bordée latéralement des écuries et des autres constructions annexées. Deux tours terminent en avant cette ligne de constructions aux angles. Ces tours, dont l'une était probablement un colombier, occupent ainsi la place qui leur est assignée dans plusieurs grands châteaux du siècle précédent.

Le seigneur de Balleroy, en même temps qu'il construisait le château, inféoda le territoire qui borde la grande place du bourg aux habitants qui s'obligeaient à y construire des maisons; il obtint, en 1634, l'établissement d'un marché hebdomadaire (le mardi) et de deux foires par an.

Église. Jean de Choisy fit construire l'église en 1650 et 1651; elle appartient au style de cette époque. Sur le milieu du transept est la tour de forme octogone, couronnée par une pyramide en bois couverte d'ardoises. Ce clocher est décoré de pilastres sur les angles, et l'on voit entre ces pilastres les initiales du nom du fondateur. Les murs sont en briques et en pierres de taille.

Cette église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la curé; le curé percevait les dîmes. Anciennement l'abbaye d'Aunay possédait le patronage de Balleroy (1).

En 1655, Jean de Choisy avait établi à Balleroy une grosse forge; on allait chercher le minerai à la butte de Montbosq, à 5 lieues de distance, circonstance défavorable qui influa sans doute sur l'avenir de cet établissement. Cette usine, située sur la Drome, au bas du bourg, et dont les laitiers

(1) On lit, dans une charte de Richard du Hommet en faveur de l'abbaye d'Aunay : « Habent itaque monachi de Alneto ex dono Jordani de Saio et Luciæ uxoris ejus.... ecclesiam Balleril cum tota decima et decimam molendini... » L'abbé d'Aunay nommait à la cure, quand le livre Pelut a été rédigé; on y lit : *Ecclesia de Balereyo... Abbas de Alneto.*

étaient encore tout récemment employés à revêtir d'une espèce de mosaïque l'enduit des maisons de Balleroy, a cessé d'être en activité vers 1773.

Avant la réédification de Balleroy par Jean de Choisy, Balleroy, qui n'était qu'une paroisse peu importante, se trouvait, dit-on, près du village de Mollondin et l'église devait être dans le bois de Tresgores.

La famille Trextot avait, en 1521, acheté la seigneurie de Balleroy du seigneur d'Aunay ; elle posséda Balleroy jusqu'à la fin du XVIe. siècle.

L'abbé François de Choisy, prieur de St.-Lo de Rouen et de St.-Benoît du Pastel, doyen de la cathédrale de Bayeux et l'un des 40 de l'Académie française, hérita de la seigneurie de Balleroy après la mort de son frère (le fondateur de l'église du Vernay) ; il la vendit, en 1700, à Françoise de Brancas, princesse de Harcourt ; mais, dit M. l'abbé Barette qui a pu consulter les titres concernant cette translation, « la vente fut « clamée a droit lignage, par Jacques de La Cour, chevalier, « seigneur de Manneville, conseiller du roi et maître des « requêtes, au nom de Madelaine-Charlotte-Emilie Le Fevre « de Caumartin, son épouse, parente de l'abbé de Choisy.

« En 1702, Louis XIV, pour récompenser les services « rendus par les ancêtres de Jacques de La Cour, réunit à « la seigneurie de Balleroy les fiefs du Tronquai, du Vernay, « du Parc et des Portes ou de Courteil, et les érigea en « marquisat en faveur de ce seigneur et de ses descendants.

« Son fils, Jacques-Claude-Augustin de La Cour, mourut « à Balleroy, en 1773, âgé de 80 ans; il était lieutenant-« général des armées du roi; il avait eu de Marie-Elisabeth « Gazon de Matignon, Charles-Auguste de La Cour, qui « fut aussi lieutenant-général. Ce fut ce dernier seigneur « qui découvrit la mine de houille de Littry, en cherchant « du minerai de fer pour ses grosses forges ; il mourut

« sur l'échafaud avec son frère, en 1794, après avoir été « détenu quelque temps dans la prison de Bayeux (1).

« Son fils, M. le marquis Philippe-Auguste-Jacques de « La Cour, devint propriétaire du château de Balleroy en « 1806, par la concession que lui fit sa sœur Mme. la com- « tesse d'Hervilly. »

M. le marquis de Balleroy, fils du précédent, propriétaire actuel du château, membre du Conseil général du Calvados, a fait exécuter des travaux considérables aux alentours du château et dessiner à l'anglaise les prairies qui descendent des jardins du château à la rivière, en regard de la forêt; ces travaux ont été exécutés avec goût.

Au moyen-âge, la forêt de Cerisy est souvent désignée sous la dénomination de forêt de Balleroy. On la divisait anciennement en quatorze buissons, au nombre desquels figuraient les bois du Tronquay et du Vernay.

« Sous les ducs de Normandie, les seigneurs de Montfiquet « etoient forestiers nés de la forest de Balleroy; du moins on « trouve dans les Roles de l'echiquier de Caen, a la tour de « Londres, qu'ils comptoient annuellement des revenus de « cette forest.

« Sous les rois de France, il y eut pendant plusieurs siecles « verderie a Balleroy, c'est a dire un tribunal que nous avons « appellé depuis une maitrise des eaux et forests, et cette « verderie etoit appellée la *verderie de Bur le Roy*.

« Elle etoit composée d'un maitre de cette verderie, qui se

(1) C'était l'ancien couvent de la Charité, aujourd'hui l'hôtel de la Gendarmerie, près la place St.-Patrice, à Bayeux, qui avait été transformé en prison à cette époque, sous le nom de maison d'arrêt. Mon grand-père, mon père, mes oncles et un grand nombre de familles du Bessin et du Cotentin, y ont été détenus en même temps que M. de Balleroy.

« qualifioit aussi lieutenant general du grand maitre des eaux « et forests de Normandie.

« Ce maitre particulier avoit sous lui un lieutenant general, « un procureur du roy, un greffier, un clerc du greffe et un « archer, tous aux gages du prince.

« Chaque buisson de la grande forest paroit avoir formé « une et meme quelquefois plusieurs sergenteries fieffées qui « relevoient nuement du roy; le buisson du Vernay avoit « jusqu'a quatre sergens et tous rendoient aveu au roy, « lorsque le cas y echeoit. On trouve un grand nombre de « ces aveux a la chambre des comptes de Paris, et ceux qui « les rendent se qualifient tous *sergens hereditaires en la « forest de Bur le Roy.*

« Robert Hamon, seigneur de Campigny et marechal he- « reditaire de la ville et cité de Bayeux, né en 1536, etoit « encore lieutenant general de Francois de Rouville, maitre « en la verderie de Bur le Roy; ce n'a été que beaucoup « plus tard qu'on a transporté le siege de cette maitrise « a Bayeux, comme ce n'a été qu'a l'epoque de cette trans- « lation qu'a cessé la dénomination de *forest de Bur le Roy* « et qu'on y a substitué celle de *forest de Cerisy* (1). »

PLANQUERY.

Planquery, *Planquereium.*

Le chœur de l'église de Planquery appartient au style ogival primitif, peut-être même aux dernières années du XIIe. siècle.

Le chevet était percé de trois fenêtres en forme de lancettes.

Le maître-autel est assez remarquable, en pierre de Caen, orné de colonnes torses à chapiteaux composites, dont les

(1) Notes manuscrites de M. l'abbé De La Rue, *penes nos.*

fûts sont garnis de feuilles de vigne et de grappes de raisin.

La nef a été presque tout entière reconstruite, en 1744.

Le clocher latéral, au Nord, entre chœur et nef, est terminé en bâtière et percé sur chaque face d'une fenêtre en ogive.

L'église de Planquery est sous l'invocation de saint André.

L'abbaye du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait les dîmes.

La donation de l'église et des dîmes avait été faite au Plessis par Roger Bacon, seigneur du Molay et de Planquery; elle fut confirmée à cette abbaye, au XIIe. siècle, par Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux.

Il s'éleva, en 1258, une contestation entre les Templiers de Beaugy et les religieux du Plessis-Grimoult, pour les dîmes de Planquery; mais elle se termina par des arrangements ou par des décisions apostoliques.

Commanderie de Beaugy. Beaugy, ancienne commanderie de Templiers, est située sur le territoire de Planquery; elle fut fondée, en 1148, par Roger Bacon, seigneur du Molay, Mathilde, sa mère, Geoffroy de Malherbe, Jean de Magneville, Henri de Vaubadon, Guillaume Louvel, etc., etc.

Après la destruction des Templiers, la commanderie de Beaugy passa à l'ordre de Malte.

On voit, à peu de distance de la route départementale allant de Balleroy à Tilly (côté sud), une maison moderne bâtie dans la première moitié du XVIIIe. siècle par Le Moine, commandeur de Beaugy et de Courval.

Ce château appartient à M. Joly; mais les bâtiments anciens sont un peu plus loin, au-delà du ruisseau qui coule dans le petit vallon; ils ont été partagés entre plusieurs propriétaires et constituent plusieurs fermes.

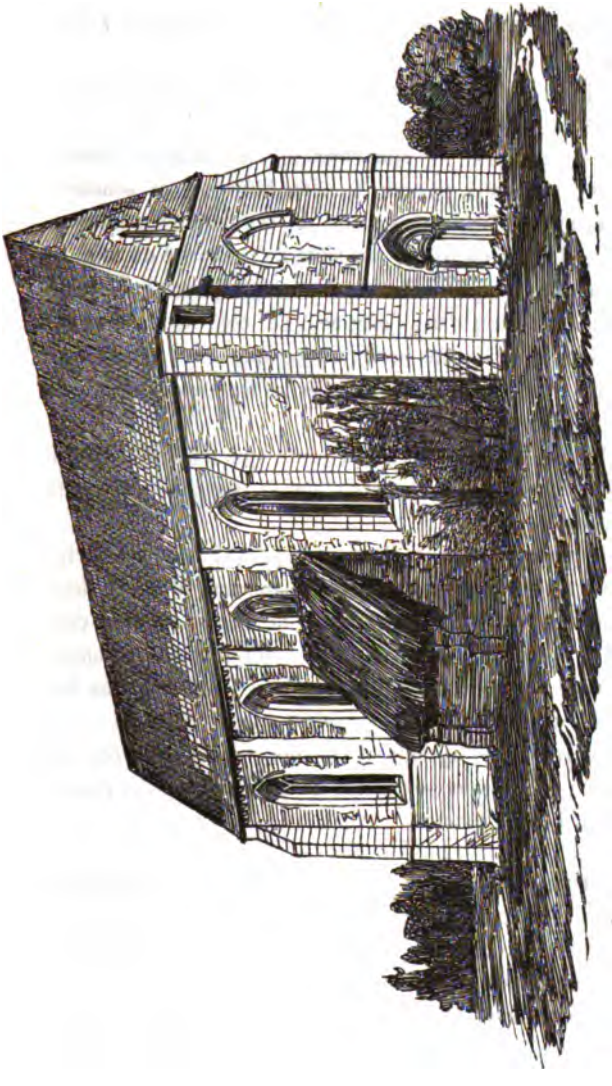

Rouet del.

CHAPELLE DE LA COMMANDERIE DE BEAUGY.

La chapelle est encore debout ; elle offre de l'intérêt, quoiqu'elle ait été transformée en habitation et défigurée à l'intérieur.

On jugera de son état actuel par le dessin précédent (p. 355) qui est pris du côté du Nord.

Elle se compose de cinq travées ; de longues fenêtres ogivales, partagées par un meneau bifurqué au sommet, s'ouvraient dans les travées ; une de ces fenêtres a été supprimée, du côté du Nord, par suite de la reprise du mur, et on n'en voit que quatre dans le dessin que je présente, mais il y en avait cinq dans l'origine. Le côté sud est moins intéressant que le côté nord, parce que c'est de ce côté (côté du soleil) qu'ont été établies les fenêtres modernes de l'habitation.

A l'Ouest, est une charmante porte qui indique très-bien l'âge de l'édifice ; je la crois de la seconde moitié du XIIIe. siècle.

Cette porte, dont voici l'esquisse (p. 357), a son archivolte portée sur deux colonnettes à chapiteaux du XIIIe. siècle très-bien caractérisés ; la courbure de l'ogive est aussi celle du XIIIe., et, dans le tympan, on voit l'Agneau symbolique du Christ, entre deux rosaces très-bien fouillées, dans lesquelles la touche du XIIIe. siècle est encore évidente.

Il ne reste plus qu'une partie des voûtes (du côté de l'Ouest) ; les arceaux, en pierre de taille, offrent des rosaces à leurs points de jonction.

Un étang, qui existe toujours, baignait, du côté du Nord, les murs de la commanderie. Les bâtiments de la ferme se développent du côté du Sud ; ils ont été renouvelés et ne m'ont rien présenté de très-ancien.

Les commanderies étaient de grosses fermes, dont la richesse consistait dans les produits agrocoles et le mobilier

vif; les inventaires faits, en 1307, du mobilier des commanderies de Templiers, le montrent suffisamment :

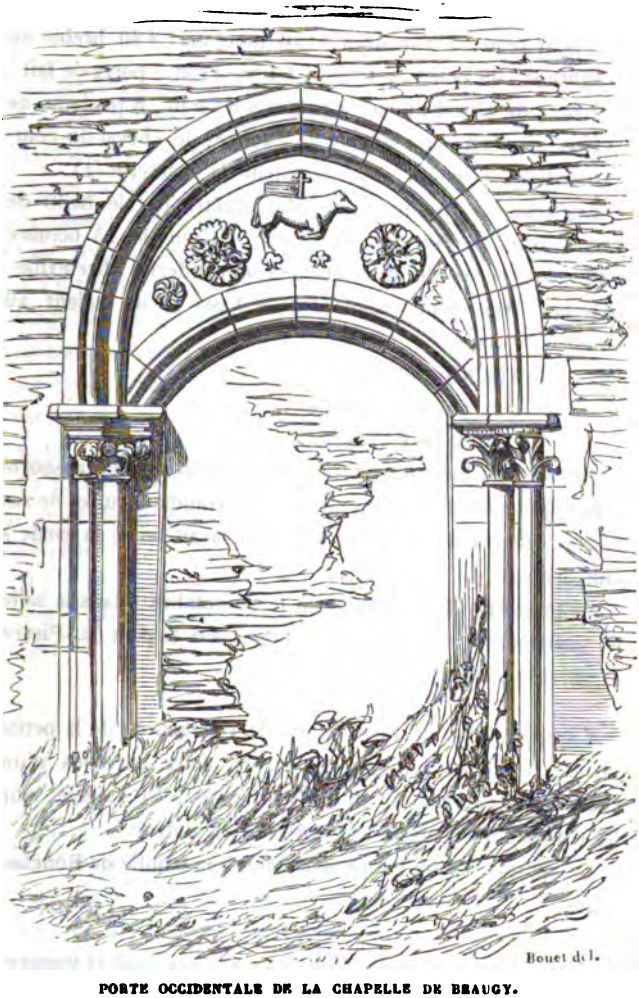

PORTE OCCIDENTALE DE LA CHAPELLE DE BEAUGY.

« On trouva à Beaugy 14 vaches à lait, 5 génisses de plus « d'un an, 1 bouvillon, 7 veaux d'un an, 2 grands bœufs, « 1 petit veau, 3 aumailles, 100 moutons, 180 brebis ou « agneaux, 98 porcs ou truies, 1 truie avec 7 porcs de lait, « 1 porc de plus d'un an, 8 juments de trait, 8 poulains de « plus d'un an, 4 poulains de l'année, le cheval du com- « mandeur, 1 roucin, 4 roucins pour la charrette (1). »

Les templiers de Beaugy furent arrêtés par le bailli de Caen, Jean de Verretot, et amenés à Caen, le 13 octobre 1307, avec ceux de trois autres commanderies (Bretevillle-le-Rabet, Voislemer, Courval près Vassy); ils étaient au nombre de trois :

ALBIN LANGLOIS,
GUILLAUME LE RAURE,
RAOUL DE PÉROUSE.

Dès le 6 du même mois, le bailli de Caen s'était transporté à Beaugy, pour faire, en présence du commandeur et de ses frères, l'inventaire du mobilier; il en avait laissé la garde à cinq sergents du Roi (2).

La procédure fut commencée le 28 octobre, dans la salle du châtelet de Caen, forteresse placée sur le pont St.-Pierre et qui servait alors d'hôtel-de-ville.

Château. Près de l'église, sur la rive gauche de la petite rivière de Soquence, on voit encore deux pavillons d'un château qui paraît avoir été construit, au XVIe. siècle, sur les ruines d'un château-fort qui avait été détruit.

Ce château a long-temps appartenu à la famille de Roncherolles.

(1) On ne trouva ni cidre ni bière dans les caves, mais 16 tonneaux 1/2 de vin.

(2) L'abbé De La Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, t. II, p. 418.

CAHAGNOLLES.

Cahagnolles, *Cahagnolæ.*

L'église de Cahagnolles est peu élevée et n'offre rien de remarquable : des contreforts plats, quelques corbeaux et quelques parties de murs anciens annoncent seulement qu'elle était romane (probablement du XIIe. siècle) ; mais ces murs ont été presqu'entièrement refaits depuis quelques années.

A l'intérieur du chœur, on voyait, quand je l'ai visitée il y a vingt ans, une voûte dont les arceaux reposaient sur des chapiteaux romans de transition.

Le clocher, carré, terminé en bâtière, mais sans caractère d'ancienneté, est placé à l'extrémité occidentale de la nef.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre.

Le Chapitre de la cathédrale de Bayeux nommait à la cure par suite de la donation que lui avait faite l'évêque Philippe d'Harcourt.

Il y a eu à Cahagnolles une léproserie dont on ne peut indiquer l'emplacement, et qui a été détruite il y a longtemps.

TRUNGY.

Trungy, *Trungeium.*

L'église de Trungy doit dater de la première moitié du XIIIe. siècle ; mais elle offre à présent peu de caractères, hormis quelques chapiteaux de colonnes, à l'intérieur.

La tour, latérale, au Nord, entre chœur et nef, est carrée, terminée en bâtière, éclairée sur chaque face, à l'étage supérieur, par une fenêtre en ogive divisée par un meneau bifurqué au sommet.

Les fonts baptismaux, en pierre de Caen, sont de forme octogone et décorés, sur chaque face, de la représentation d'une fenêtre ogivale : ils nous ont été, il y a long-temps, signalés par M. Lambert, auquel nous devons le dessin suivant.

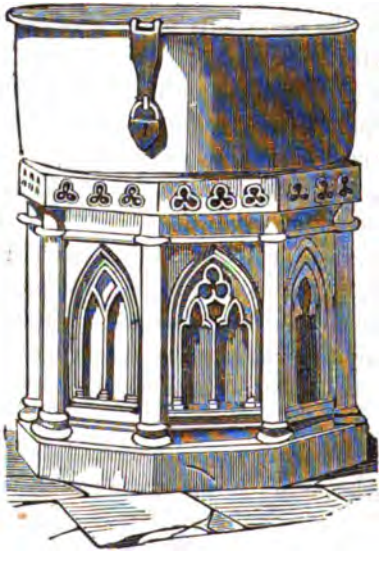

On voit dans le chœur huit stalles assez belles, en bois de chêne, et ornées de sculptures bien traitées.

L'église de Trungy est sous l'invocation de saint Vigor.

L'abbaye de Mondaye nommait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes; l'autre tiers était dévolu au prieur-curé.

La seigneurie de Trungy, Veslay, La Lande, appartenait, vers 1730, à noble homme Joachim d'Olbet; elle passa ensuite à M. Jean-Baptiste-Louis Aubry. Depuis, par suite d'héritage et d'acquisition, ladite seigneurie devint la propriété du seigneur de Juaye, le comte Du Manoir, maréchal

de camp ; la terre est restée dans cette famille et appartient à M. le Cte. Du Manoir, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Le petit château de La Lande, du commencement du siècle dernier, n'a pas été achevé ; on le voit tout près de la route allant de Bayeux à Caumont par Juaye. Une partie de ce château n'est pas habitée ; l'autre sert de logement au fermier.

JUAYE.

Juaye, *Juetum*.

L'église de Juaye ne sert plus au culte, l'église abbatiale de Mondaye étant devenue paroissiale.

L'église de Juaye se compose d'une nef avec deux bas-côtés, d'un chœur à chevet rectangulaire et d'une tour accolée au chœur, du côté du Nord. La façade occidentale et les murs latéraux de la nef sont modernes. Les colonnes qui, à l'intérieur, portent les arcades ogivales séparant les bas-côtés de la grande nef, paraissent du XIVe. siècle.

Le chœur devait remonter au XIIe. siècle ; il conserve encore de la maçonnerie en arête de poisson et des modillons à figures grimaçantes, du côté du Sud ; mais les fenêtres ont été refaites. On y voit, à l'intérieur, quelques restes de peintures murales et un autel du XVIIIe. siècle. Le chevet avait été éclairé par une fenêtre ogivale à trois baies en forme de lancette, qui avait été bouchée lors de l'établissement de l'autel.

La tour, carrée, terminée en bâtière, peut remonter au XIIIe. siècle.

L'église de Juaye est sous l'invocation de saint Vigor.

L'abbé de Mondaye présentait à la cure et la faisait desservir par un de ses religieux ; l'abbaye percevait toutes les dîmes.

Juaye faisait partie de la sergenterie de Briquessart, élec-

tion de Bayeux. On y comptait, au siècle dernier, 140 feux.

Il y avait plusieurs fiefs à Juaye; on lit ce qui suit dans l'aveu rendu, en 1453, par Zanon de Castillon, évêque de Bayeux : « Jean Gosselin tient de la baronnie de St.-Vigor, « par foi et hommage, un quart de fief de chevalier, nommé « le *fief de la Haye d'Aiguillon*, dont le chef est assis à Juaye « et s'étend ès paroisses d'*Ellon*, *Bernières*, *Longraye*, « et *Lingèvres*, vicomté de Bayeux, duquel il est tenu faire « à l'évêque de Bayeux 5 sols tournois de trois en trois ans.

« Defunt Rolland de Vassy, escuyer, soulait tenir de la « même baronnie demi-fief de chevalier à la Haye d'Aiguillon, « dont il vint jà pour, en la main du roi, quart de fief par « forfaiture, que tiennent en fiefferme les religieux, abbé et « couvent de Mondaye par certaine rente allant au roi notre « seigneur comme l'on dit, et l'autre quart de fief du nombre « d'icelui demi-fief de chevalier, Jéhan Lescelin, escuyer, « tient de nous, duquel quart de fief que tiennent de present « les dits religieux par raison d'icelle forfaiture, nous faisant « reservations et retenue d'avoir et poursuivre les droitures « et dignités. »

Château. Au centre de la commune de Juaye se trouvait le fief Bâsset, sur la terre des *Pollets;* le manoir, entouré de fossés pleins d'eau et alimentés par la rivière, devait être très-solidement construit, si l'on en juge par les profondes et longues fondations que l'on rencontre encore à cet endroit (1).

Depuis très-long-temps, l'ancien château était en ruines; il n'en reste plus qu'un colombier.

Le seigneur de Juaye, ainsi qu'on le voit par un aveu au

(1) Renseignements communiqués par M. le comte Du Manoir, déjà cité, propriétaire actuel du château de Juaye, membre de la Société pour la conservation des monuments.

roi, du 23 mars 1678, avait, entr'autres droits, celui de chapelle, où les religieux de Mondaye étaient tenus de dire la messe. Le seigneur avait le droit de prendre son bois de chauffage dans la forêt du Vernay, appartenant alors au roi, droit de chasse et d'autres droits (1).

Entr'autres rentes, le seigneur devait recevoir, chaque année, un chapeau de roses et cinq deniers, des héritiers du sieur Toustain, seigneur de Fontenelle, sieur de Varennes, fief situé à Juaye. Une autre rente était due par des Avonde, dont le nom se trouve dans les contrats depuis le XIVe. siècle. Cette famille d'Avonde existe encore à Juaye.

Le château actuel de Juaye a été construit sur l'emplacement d'un ancien castel, occupé par noble homme Gilles Le Chanoine, sieur Du Manoir, conseiller du roi, lequel fut vicomte de Bayeux en 1712. Il avait épousé demoiselle Marie Louise, fille de Pierre Le Mayeu Tinant, seigneur de Condé.

Ce château fut commencé, vers 1740, par Charles-Louis Le Chanoine, écuyer, sieur Du Manoir, seigneur et patron de Juaye, conseiller du roi, lequel avait épousé demoiselle Françoise Thérèse, fille de messire Joseph-Hector de Montault de St.-Civier, marquis de Montbérault.

Il fut achevé par Jean-Louis Le Chanoine, comte Du Manoir, seigneur et patron de Juaye, seigneur de Trungy, Vesley, La Londe, maréchal de camp, colonel commandant le régiment de mestre de camp-cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis.

Son petit-fils, le comte Du Manoir de Juaye, propriétaire actuel de la terre de Juaye, inspecteur de l'Association normande, maire de Juaye depuis 27 ans, a fait, autour du château, un parc anglais, après d'assez grands travaux; il

(1) Notes tirées des archives du château de Juaye, communiquées par M. le comte Du Manoir.

a réuni de grands herbages, au milieu desquels sont de magnifiques ormes et chênes plus que séculaires, et qui font le plus bel ornement de ce parc.

Dans les terrassements, on a trouvé plusieurs haches gauloises, en silex : les unes ont évidemment servi, d'autres sont à peine ébauchées; elles sont de formes variées.

Abbaye de Mondaye. M. l'abbé Laffetay, membre de la Société française, qui doit nous donner bientôt une nouvelle histoire des établissements religieux du diocèce de Bayeux, nous a fourni sur Mondaye des notes que nous allons reproduire :

Cette abbaye appartenait à l'ordre des Prémontrés. Suivant le *Neustria pia*, elle fut fondée, vers 1214, par Jourdain de Hommet, évêque de Lisieux. Elle eut Roger pour premier abbé, et fut placée sous le patronage de saint Martin. Le fondateur, qui l'avait établie sur ses domaines héréditaires, la fit déclarer exempte de la juridiction de l'évêque de Bayeux, ainsi que toute la baronnie de Nonant, qui s'étendait entre Bayeux et Caen et comprenait les églises paroissiales de Nonant, de Verson, de Mouent et celle de Juaye, près de laquelle l'abbaye avait été construite. C'est ce que nous apprend aussi M. de Bras, dans ses *Antiquités caennaises:* « Mondaye, dit-il, est proche de Bayeux et néanmoins soubs « l'évesché de Lisieux. » M. Léchaudé-d'Anisy a fait observer que cette date assignée par les auteurs du *Neustria pia* à la fondation de l'abbaye de Mondaye, ne s'accorde pas avec la *Chronique de Normandie*, qui place en 1214 la mort du fondateur, Jourdain de Houmet. Une charte de 1213, citée par lui, fait remonter la fondation de l'abbaye à la même année.

Quoi qu'il en soit, si l'abbaye n'existait pas à cette époque, la commune de Juaye possédait au moins une léproserie. On lit, dans une charte de 1213, qu'Eudes de Vassy, chevalier

seigneur, permet au chapelain de la léproserie de Juaye de prélever, tous les ans, huit setiers d'orge sur son moulin de Juaye; lesquels setiers devaient être affectés aux besoins des lépreux; mais en cas que la maladie vînt à cesser, ladite redevance devait être perçue au profit du chapelain, pour son usage personnel.

Les successeurs de Jourdain enrichirent l'abbaye de leurs libéralités. Le *Nécrologe* du monastère cite entr'autres l'évêque Fouques, qui avait donné « les dixmes de la paroisse d'Ellon; » Guy du Merle et Guy de Harcourt. Le *Nécrologe* place également au nombre des bienfaiteurs Thomas de Fréauville et Nicolas Du Bosq, évêques de Bayeux, pour lesquels on célébrait un obit, chaque année.

En 1220, Enguerrand du Hommet confirma les donations que son frère Jourdain avait faites à l'abbaye; en 1228, la comtesse de Salisbury la choisit pour lieu de sa sépulture.

Le plus illustre bienfaiteur de Mondaye fut saint Louis, roi de France. Par une charte donnée à Paris, en 1247, il assura aux religieux la jouissance paisible des biens qu'ils possédèrent dans ses fiefs ou arrière-fiefs, à condition qu'ils prieraient pour son salut et celui de la reine: « ut pro nostræ et inclytæ reginæ, consortis nostræ, animarum remedio et salute devotas ad Dominum preces effundere teneantur. » Une seconde charte, donnée à Pont-Audemer, au mois de juillet de l'année 1269, met à la disposition des religieux le bois mort qu'ils pourront recueillir dans la forêt royale du Vernay, jusqu'à concurrence de la double charge d'un âne par jour, « quantum unus asinus poterit deferre bis in die. »

En 1639, l'autel principal du monastère fut reconstruit avec plus de magnificence et dédié de nouveau à saint Martin, par François Fouquet, évêque de Bayonne. Il y avait, à cette époque, dans l'église deux autres autels: l'un à droite en l'honneur de la Sainte Vierge, l'autre à gauche en l'honneur de saint Étienne, premier martyr.

NOMENCLATURE DES ABBÉS

(extraite du *Neustria pia*).

Roger de Juez, premier abbé, mort en l'année		1215
Richard	—	1225
Roger II	—	1242
Gabriel du Fay	—	1276
Gaufride	—	1280
Gaufride II	—	1312
Gaufride III	—	1318
Radulphe	—	1327
Richard II	—	1349
Robert Garet	—	1360
Gaufride IV	—	?
Robert de Bacilly	—	?
Ranulphe	—	?

Guillaume, nommé commissaire par le pape Eugène IV, pour terminer le différend qui s'était élevé entre le Chapitre de Bayeux et l'évêque Zanon, en 1440.

Pierre,	—	?
Thomas	—	?
Guillaume II	—	1479
Jean Le Barberel	—	?
Samson	—	?
Laurent de Cussy	—	?
Nicolas de La Boysaine	—	?

Gilles l'Ours assiste, en l'année 1497, à l'Échiquier de Normandie.

Jean II (Ferey),	—	1557
Gilles II de Valognes	—	1562
Guillaume III (Poyneau)	—	1564
Julien Guichard	—	?
Guy Habel	—	?
Jean III (Bourdon)	—	?

François du Bouillonney, mort en 1631. — D'après l'obituaire, cet abbé rétablit la discipline dans le monastère, en restaura les bâtiments, fit reconstruire le dortoir, plaça dans l'église un autel de marbre, au pied duquel il fut inhumé.

On lisait sur son tombeau l'épitaphe suivante :

EN QUI CONGESSIT, DICANT ALTARIA, CŒLO
QUAS FRANCISCUS OPES SEMPER ANTE NECEM ?
BULLISSE IPSIUS DIVINO APPARET AMORE
PECTUS, BULLONII VOX BENE NAMQUE CANIT :
NUMQUID TANTUS AMOR TANTUSQUE ALTARE TULERUNT
FRANCISCUS CŒLIS ? ID MEMUISSE SATIS.

J'ai trouvé la pierre tombale que voici dans l'église actuelle, bâtie depuis sa mort.

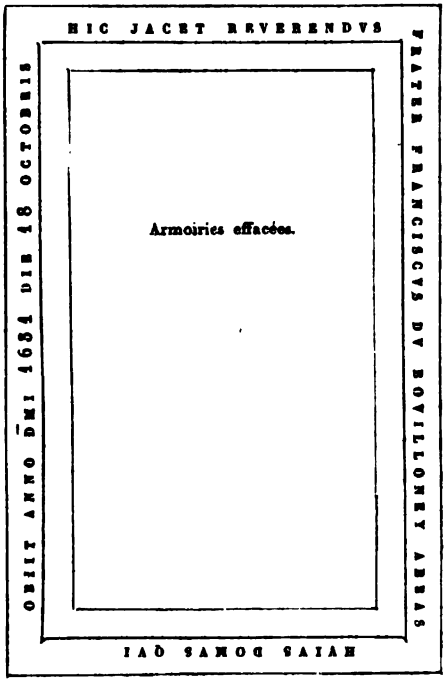

Son père et sa mère, M. et Mme. de Suresne avaient été inhumés dans le chœur de l'église, qu'ils avaient restaurée en 1570; leurs armoiries furent alors placées sur les vitraux, en mémoire de leurs bienfaits (1).

Le dernier abbé cité dans le *Neustria pia* est Claude-Philippe Leclerc du Tremblay, qui vivait en 1654.

Les dalles tumulaires indiquent aussi comme prieur Thomas Chamaret, dont voici l'inscription :

HIC JACET
R. P. THOMAS CHAMARET
HUJUSCE DOMUS OLIM PROVISOR
FACTUS DEINDE PRIOR
PAR UTRIQUE OFFICIO
PARCE SIBI FRATRIBUS SOLLICITE
UTILITERQUE DOMUI CONSULUIT.
BIS QUATUOR DUOBUS ADDITIS
TEMPORIBUS LUSTRA VIDISSET
PLURA SORS NEGAVIT
AT SORTEM NE CULPES AMICAM
LECTOR NON VIVERE
DESIIT ILLE MORI.
HOC TUMULO CONDITUS
IBI DUM JACET CORPUS
LETHI NESCIA MENS
CELESTIBUS EXULTET GAUDIIS
AMEN.

La belle église moderne que l'on cite avec raison comme remarquable, fut commencée par l'abbé Philippe l'Hermite, qui gouverna la maison depuis 1704 jusqu'en 1723, et terminée par son successeur.

Eustache Retout, architecte, peintre et sculpteur, travailla à la décoration et peignit une suite de tableaux, dont

(1) Notes de M. l'abbé Laffetay, membre de la Société française.

une partie a été transférée à Bayeux, à l'époque de la suppression des maisons religieuses.

On voit dans la nef les tombes de ces deux hommes, qui ont tenu une grande place dans l'histoire des derniers temps de l'abbaye.

Celle de Philippe l'Hermite est ainsi conçue :

HIC JACET
REVERENDUS ADMODUM PATER
D. D. PHILIPPUS L'ERMITE
HUJUSCE MONASTERII
ABBAS REGULARIS
QUI HOC TEMPLUM
PIETATIS SUÆ MONUMENTUM
AB IMIS CONSTRUXIT
MAGNAQUE EX PARTE DECORAVIT
PLENUS MERITIS ET VIRTUTIBUS
DIEM CLAUSIT EXTREMUM
DIE DECIMA SEPTIMA JUNII
ANNO 1725
ÆTATIS VERO SUÆ ANNO 73.
REQUIESCAT IN PACE.

Voici celle d'Eustache Restout :

HIC JACET
R. EUSTACHIUS RESTOUT
HUJUS DOMI PRIOR MULTO TEMPORE
UNICO SIBI NECESSARIO
TOTA VITA CONTENTUS
NE MINIMIS UNQUAM
REGULÆ SUÆ OMISSIS
IN OMNIBUS OBEDIENTIA DUCTUS
TEMPLUM HOC AB IMIS
AD ALTA CONDUXIT
VIX CONSTRUCTUM
ILLICO SOLUS DITAVIT PICTURIS
FUNERI SUPERSTES
VIXIT IN MULTIS
QUAS DECORAVIT ECCLESIIS

PICTORES SCULPTORES ARCHITECTI
AB EO FORMATI
FRUCTUM CAPIUNT IN TERRA
IPSI SIT MERCES IN CŒLIS
SIC VOVEANT ET PRECENTUR LECTORES
OBIIT SUPPRIOR DIE I NOVEMBRIS
ANNO DOMINI MDCCXXXXIII
ÆTATIS SUÆ LXXXVIII.

Eustache Restout n'était que sous-prieur à l'époque de sa mort. Olivier Jahouel, prieur de l'abbaye d'Ardennes, devint coadjuteur de l'abbé de Mondaye en 1719 et abbé en 1725. Il mourut en 1738, et eut pour successeur Louis Reusse.

Je présente seulement une vue générale de l'abside et des bâtiments claustraux, qui se développent au sud de l'église :

VUE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE ET DE L'ABBAYE DE MONDAYE.

cette vue, prise par M. Bouet, du côté du Nord-Est, sur le côteau qui tend vers l'église d'Ellon, montre la forme de l'église abbatiale, couronnée de son dôme central; on voit que les bâtiments des moines étaient, comme à St.-Étienne de Caen, accolés au transept sud et d'un style à peu près semblable : ce style avait été adopté au XVIIe. et au XVIIIe. siècles, pour la plupart des maisons religieuses importantes qui ont voulu quitter leurs vieilles demeures pour se loger dans des maisons de style moderne.

Il n'y a rien d'ancien dans ces constructions. L'église et les bâtiments de l'abbaye avaient été reconstruits au XVIIIe. siècle,

sans qu'on eût laissé subsister aucune partie des anciens murs.

L'église de Mondaye est, selon nous, d'un meilleur style que beaucoup d'autres églises modernes du même temps. Eustache Restout (1) avait eu le bon goût de conserver dans la disposition des voûtes, dans les fenêtres allongées de la nef et du chœur, dans les proportions générales, des combinaisons qui accusent le désir de faire profiter l'architecture moderne, alors consacrée pour tous les monuments, des formes et des proportions de l'architecture précédente, si belle et si élégante; il y a réussi. L'église de Mondaye sera toujours un de nos plus beaux monuments religieux de l'époque moderne.

On y voit encore un assez bon nombre de peintures de Restout, quoique plusieurs grands tableaux aient été transportés à Bayeux et placés dans la cathédrale.

Les petits autels, dans les bas-côtés, devant les arcades de la grande nef, ont, au-dessous des fenêtres des murs latéraux, des rétables en pierre peu élevés, au centre desquels on remarque de petits tableaux qui nous ont paru remarquables.

Il y a dans la chapelle du transept nord un rétable offrant le groupe de l'Assomption de la Vierge, en terre cuite. Ce morceau, de grande proportion, est d'un bel effet et mérite d'être mentionné.

La façade occidentale, comme dans la plupart des églises du temps, est ornée de deux ordres superposés : quatre colonnes ioniques décorent le premier ordre et accompagnent l'entrée principale; quatre colonnes corinthiennes décorent le second ordre et portent l'entablement du fronton.

L'abbaye de Mondaye est située sur une éminence dont elle avait tiré son nom : *abbatia de monte Dei*. La tour de l'église se voit de très-loin, soit que l'on parcoure les plaines

(1) Voir, sur cet artiste éminent et sur sa famille, les recherches de M. le marquis de Chennevières, membre de l'Institut des provinces, dans son intéressante *Histoire des peintres provinciaux de l'ancienne France*.

entre Caen et Bayeux, soit que l'on aille sur certains points élevés à l'ouest et au nord de cette ville.

Antiquités gallo-romaines. — Dans une prairie peu éloignée de l'abbaye, se trouve une fontaine appelée fontaine St.-Barthélemy, à cause d'une ancienne chapelle du même nom qui se trouvait près de là. Elle fournissait de l'eau à l'abbaye, au moyen de canaux. On a trouvé, dans le siècle dernier, des canaux en maçonnerie qui avaient reçu l'eau de cette fontaine et la conduisaient à Bayeux par Juaye, Ellon, Caenchy et Monceaux. D'après les renseignements consignés à ce sujet dans les notes manuscrites de Béziers, MM. de Villers et de Bonnechose, archéologues de Bayeux, ont fait dernièrement pratiquer des fouilles et ont retrouvé cet aquéduc sur plusieurs points, dans la direction qui avait été indiquée : il est demeuré hors de doute que ce canal souterrain est de construction romaine et qu'il correspondait à l'aquéduc découvert, il y a vingt ans, en reconstruisant la halle de Bayeux, dans le faubourg St.-Jean. J'ai décrit cet aquéduc dans le IIIe. volume de mon *Cours d'antiquités* et j'avais alors supposé que la prise d'eau se faisait plus près de Bayeux, vers la source du ruisseau de Belle-Fontaine; le document fourni par le manuscrit de Béziers et les recherches confirmatives de MM. de Villers et de Bonnechose indiquent le véritable point de départ des eaux.

BERNIÈRES-BOCAGE.

Bernières, *Berneriæ in Boscagio.*

L'église de Bernières appartient en grande partie à ce style de transition qui caractérise un si grand nombre de nos églises rurales, et qui semble prouver qu'une grande partie d'entr'elles ont été construites ou refaites dans une période temporaire qui correspond à peu près à la seconde moitié du XIIe. siècle et au premier quart du XIIIe.

Le chœur est voûté, et l'arcade qui le sépare de la nef est portée sur des colonnes de transition à chapiteaux garnis de grosses feuilles terminées en volute.

La corniche et les fenêtres sont modernes du côté du Sud ; le côté nord est encore conservé : on y voit des modillons sous la corniche ; dans le chevet, une fenêtre à compartiments, du XVIe. siècle, a été bouchée.

Dans les murs de la nef, on remarque des pierres disposées en arête de poisson ; du côté du Sud est la porte principale de l'église, à plein-cintre ; l'archivolte est bordée d'un tore ; deux colonnes romanes portent cette archivolte. Il n'y a pas de porte à l'Ouest ; deux fenêtres étroites en meurtrières s'y font remarquer. Les modillons de la corniche, qui peut-être a été refaite, supportent d'élégantes arcatures ogivales subdivisées en deux parties.

La tour latérale au Nord est carrée, couronnée par un toit à double égout ; elle paraît moins ancienne que l'église, et peut être des XIVe. ou XVe. siècles.

L'église est sous l'invocation de saint Aubin.

Le seigneur de Bernières nommait à la cure deux fois, et l'abbaye de Mondaye une fois, alternativement. Le curé percevait les dîmes.

Il y a un bel if dans le cimetière.

On lit les épitaphes qui suivent sur une table de marbre, recouvrant un tombeau en pierre :

CI GIT M. ETIENNE ROBERT
FRANCOIS AUGUSTE
LE COQ DE S^T ETIENNE
CHEVALIER DE S^T LOUIS ANCIEN MAIRE
DE BERNIÈRES BOCAGE
DÉCÉDÉ A BERNIÈRES LE 18 SEPTEMBRE
1837, AGÉ DE 71 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE
SON AME.

CI GIT M. CASIMIR AUGUSTE
LE COQ DE BEAUSAMY
ANCIEN OFFICIER DE CAVALERIE
DÉCÉDÉ A CAEN LE
17 DÉCEMBRE 1854
AGÉ DE 66 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME.

La seigneurie de Bernières a été possédée par les Pelvey, seigneurs de Juaye. Richard de Pelvey en était seigneur en 1356. Elle appartenait, quelque temps avant la Révolution, à M. Gabriel de Piédoue (1).

Le chapitre de Bayeux possédait un fief et plusieurs rentes dans cette paroisse.

Elle dépendait de la sergenterie de Briquessart; on y comptait 48 *feux* dans la première moitié du siècle dernier.

LINGÈVRES.

Lingèvres, *Linguebra*, *Linguebria*, *Lingebra*, *Lingevriæ*, *Lingevrum*.

L'église de Lingèvres est d'une certaine importance et peut être analysée ainsi qu'il suit : chœur ogival de la fin du XIIIe. siècle; nef romane en partie reconstruite; tour latérale, au Sud, d'une époque incertaine.

Le chœur est éclairé de chaque côté (Nord et Sud) par trois belles fenêtres sans colonnes, séparées en deux parties par un meneau bifurqué au sommet; la corniche est garnie de dents de scie.

Deux petites portes, parfaitement semblables, s'ouvrent l'une en face de l'autre (au Nord et au Sud) dans la partie de ce chœur la plus rapprochée de la nef, elles ont des archivoltes en arc surbaissé.

Une colonnette très-mince, avec chapiteau très-allongé garni de feuillages, décore chacune des parois de ces portes.

L'arcade qui séparait le chœur de la nef a été abattue et remplacée, probablement depuis la Révolution, par une large ouverture à plein-cintre très-lourde.

La nef conserve, du côté du Nord, quelques pans de murs romans très-épais avec de petites fenêtres en meurtrière. Cet ancien mur offrait un surplomb considérable qui, avec

(1) Voir les notes manuscrites de Béziers, déjà citées.

d'autres avaries, a décidé à faire des reprises il y a peu d'années; il est néanmoins d'une grande solidité.

Deux portes surbaissées s'ouvraient dans le mur; elles ont été bouchées il y a long-temps. Je suppose qu'elles servaient surtout aux habitants du château fort, dont les fossés bordent le cimetière et dont je vais parler tout à l'heure.

Du côté du Sud, il y avait autrefois un bas-côté dont les arcades, bouchées depuis long-temps, reposaient sur des colonnes monocylindriques à chapiteaux garnis de grandes feuilles plates. Ce bas-côté avait évidemment été ajouté à la nef primitive, peut-être au XIIIe. ou au XIVe. siècle.

L'extrémité occidentale de la nef est moderne.

La tour, en forme de bâtière et appliquée contre le mur méridional de la nef, est d'une date très-problématique, comme tant d'autres tours de cette forme. La partie basse est probablement plus ancienne que le haut où l'on voit une ouverture du XVIe. siècle : elle renferme trois cloches, fondues il y a un an.

La sacristie est une addition toute récente, derrière le chevet.

Il existait, il y a quelques années, dans l'église de Lingèvres, un font baptismal dont le réservoir arrondi, en forme de coupe et d'un assez grand diamètre (2 pieds 8 pouces), était monté sur un pédicule octogone sur lequel étaient collées, à distances égales, quatre colonnettes assez minces, dans le style du XIVe. siècle : ce font n'offrait, du reste, aucun autre ornement; il a été remplacé par un font nouveau et jeté dans le cimetière où il est resté quelque temps.

Cette église est sous l'invocation de saint Martin.

Une sentence de l'an 1535 indique qu'il y avait alors trois chapelles dans l'église de Lingèvres: une de la Sainte Vierge et deux autres de saint Nicolas et de saint Louis, qui sont détruites.

L'abbesse de Cordillon présentait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes, en vertu de l'acquisition que la communauté en avait faite par contrat passé à Paris, le 11 mai 1689, du prieuré de Royal-Lieu, près Compiègne. Le livre Pelut de Bayeux, dressé au XIVe. siècle, confirme ces faits, car il dit que l'église de Lingèvres était alors desservie par un religieux de Royal-Lieu : *ecclesia de Linguebra—prior de Regali-Loco—desservitur per religiosum.*

Château. A côté de l'église (au Nord) on voit une motte ou plutôt une petite enceinte à peu près ronde, dont le diamètre peut être de 55^m^. environ, dans laquelle on voit un puits à moitié comblé et quelques fondations de murs ; les fossés ont encore 30 pieds de largeur et 15 à peu près de profondeur.

Dans les guerres anglaises du roi de Navarre, au XIVe. siècle, qui furent si funestes à nos contrées, les Anglais occupèrent le château de Lingèvres (1356), aussi bien que celui de St.-Wast, cité dans le Ier. volume de la *Statistique monumentale* (p. 238). Ils le gardèrent pendant plusieurs années; et, de là, ils exercèrent les plus grands ravages dans les environs, ne vivant que de pillage ; la ville de Caen le racheta au moyen d'un emprunt levé sur les maisons religieuses de son arrondissement.

Le château de Lingèvres fut un de ceux qui furent visités par ordre du Roi, en 1372, par le bailli de Caen, Réné Le Coustellier, accompagné de deux chevaliers. Le château fut trouvé en bon état, comme le prouve le passage suivant du procès-verbal de cette visite :

« Item à Lingièvres ledit jour (le lundi VIII jour de mars) « commandé fut à monsieur Becquet de Forges, chevalier « seigneur et capitaine du lieu, qu'il en fit bonne garde, « car il est assez fortifié, garni et ordené. »

En 1417, le château de Lingèvres fut encore occupé par les Anglais ; Eustache de Saint-Pierre, qui en était alors capitaine, le leur rendit par capitulation.

D'après l'abbé Béziers, Serlon de Lingèvres était seigneur de cette paroisse dans le XIe. siècle. Il tient un rang éminent dans la charte de confirmation faite à l'abbaye de St.-Étienne de Caen, par Roger de Montgommery. Richard de Lingèvres, qui appartenait à la même famille, alla offrir ses services à Roger, roi de Sicile, que ses victoires rendaient alors célèbre. Il fut reçu par ce prince avec distinction.

Quoi qu'il en soit, Guillaume de Soliers était seigneur châtelain de Lingèvres, dans la seconde moitié du XIIe. siècle ; il souscrivit la charte de confirmation de Henri II pour le prieuré de St.-Nicolas de la Chesnaye, et fonda l'abbaye de Cordillon dans sa terre de Lingèvres.

Suivant une ancienne généalogie, Étienne de Forges, qui avait épousé Marcelle de Soliers, lui succéda dans la châtellenie de Lingèvres ; il eut un procès avec l'abbesse et les religieuses de Cordillon ; mais l'affaire fut arrangée par Guy, évêque de Bayeux. L'abbaye avait droit de *pâturage* dans les landes de Lingèvres, et de *chauffage* dans les bois ; la contestation s'éleva au sujet de l'exercice de ces droits (1).

Robert, fils d'Étienne de Forges, IIe. du nom, fit, en 1262, des partages avec son oncle. Par suite de ces partages, la seigneurie de Hottot fut démembrée de la seigneurie de Lingèvres. En 1365, Jean de Forges était seigneur de Lingèvres.

On ignore à quel titre cette seigneurie passa à Jean de

(1) L'évêque, avec le consentement du seigneur de Lingèvres, attribua à l'abbaye 10 acres de terre sises près d'elle et une cinquième partie des bois. *Notes manuscrites de Béziers*, communiquées par M. G. de Villers, membre de la Société française d'archéologie.

Mauny, qui vivait au commencement du XVe. siècle : sa fille fut mariée, en 1477, à Robert de Hoye, chevalier, seigneur et baron de Blangy.

Le seigneur de Lingèvres fut maintenu, par arrêt de l'Échiquier, du 18 mai 1490, dans le droit qui lui était contesté par le capitaine du château de Bayeux, de faire garder son château de Lingèvres par les vassaux de cette paroisse et ceux de Bucels, Hottot, Couvert, Bernières, Longraye, Trungy et Torteval.

Martin de Hoye, seigneur châtelain de Lingèvres, baron de Blangy, et Michel de Marguerye, passèrent entre eux une transaction (18 octobre 1496) par laquelle ce dernier reconnaît que son fief de Forges est tenu de la châtellenie de Lingèvres. Le seigneur de Lingèvres rendit lui-même aveu au Roi, la même année, de son fief et châtellenie de Lingèvres.

Godefroy de Hoye fonda à Lingèvres plusieurs obits et fut inhumé, en 1525, dans le chœur de l'église. Il avait rendu aveu au Roi, le 26 mars 1517, de sa châtellenie de Lingèvres.

Gustave de Hoye, baron de Blangy, passa, le 15 janvier 1547, une transaction devant les notaires de Blangy, avec Pierre Costard, sieur de La Motte.

En 1595, Pierre de Hoye inféoda quelques héritages. Françoise de Hoye, son héritière, dame de Lingèvres, fut mariée, à la fin du même siècle, à Jacques du Breuil, auquel succéda Jean du Breuil, seigneur et patron de Lingèvres et Bucels, qui décéda en 1631, laissant pour fille unique Catherine du Breuil, morte en 1696.

Elle épousa 1°. François du Poirier de Portbail, dont elle eut un fils, Antoine du Poirier; 2°. Pierre Costard, seigneur de Hottot, qui devint par ce mariage seigneur de Lingèvres. Dans l'aveu qu'il rendit au Roi, il déclare que la châtellenie de Lingèvres s'étend dans cette paroisse et dans

celles de Longraye, Hottot, Bucels, Chouain, Couvert et environs. Antoine Du Poirier, sorti du premier lit de Catherine du Breuil, eut pour héritière Françoise du Poirier, qui, par son mariage, apporta la seigneurie de Lingèvres à Michel du Hamel, seigneur de Rochefort et de Clouay, subdélégué de l'intendant de Caen au département de St.-Lo (1). Il soutint un procès important contre l'abbesse de Cordillon dans le milieu du XVIIIe. siècle, à l'occasion de droits qui lui étaient contestés.

Des aveux de 1462, 1473 et 1480 prouvent que les droits de halle et de marché appartenaient à la châtellenie de Lingèvres.

On connaissait quatre fiefs à Lingèvres, savoir : la *Châtellenie*, le *Vivier*, *Verrières* et le *Mesnil-Landon*.

D'autres aveux mentionnent aussi le fief noble de St.-Vaast, sis à Lingèvres, qui relevait du Roi ; la fiefferme nommée *dame Maheust de Soliers*, assise à Bucels, avec quelques extensions sur le territoire de Lingèvres.

Le château moderne de Lingèvres, appartenant à M. de Hainaut de Cantelou, remplace les anciens bâtiments du Mesnil-Landon.

Il y en a un autre à Verrières qui doit être du siècle dernier ; il appartient à M. le comte du Mesnildot, de Valognes.

L'ABBAYE DE CORDILLON était comprise dans le territoire de Lingèvres ; elle était dédiée à saint Laurent, martyr, et

(1) Le petit-neveu de ce dernier, M. de Marguerit de Rochefort, qui habitait le château de Clouay et qui est mort il y a peu d'années, avait épousé Mlle. Césarine Huë de Mathan, sœur de ma mère : son fils, M. de Marguerit, de Rochefort, est aujourd'hui maire de cette commune, inspecteur cantonal de l'Association normande et membre du Conseil de l'arrondissement de St.-Lo.

était occupée par des religieuses de l'ordre de saint Benoît. On croit, dit Béziers, que ces religieuses s'étaient d'abord réunies à Bayeux, dans la paroisse de St.-Sauveur, mais que, s'y trouvant trop à l'étroit, elles allèrent à Lingèvres, où Guillaume de Soliers, seigneur du lieu, leur donna un terrain plus étendu et plus commode au milieu de ses bois. Il les mit en possession de la chapelle de St.-Laurent qu'il avait en ce lieu, et leur donna les maisons et les terres environnantes, avec droit de chauffage et de pâturage dans les bois. Robert des Ablèges, évêque de Bayeux, confirma ces donations en 1210. Mathilde Tesson, femme du fondateur, augmenta les donations de son mari en 1217. En 1230, Jean de Reviers donna aussi des terres aux religieuses de Cordillon.

D'après les manuscrits de l'abbaye, la première abbesse dont le nom ait été conservé s'appelait Nicolle; elle vivait en 1247; on voit figurer, parmi celles qui lui succédèrent :

Asseline, vers l'an 1300;

Michelle de Combray, qui portait pour armes : de *sinople à la bande de gueules;*

Jeanne de Tessel, 1334;

Nicole de Feuguerolles, fille de Jean de Feuguerolles, seigneur de Feuguerolles et de St.-Louet; elle vivait encore en 1358 et mourut vers la fin de cette année;

Philippine de La Lande, 1358;

Jeanne de Tilly, 1394;

Philippine Thésart fut élue abbesse en 1409 (1);

(1) Béziers *(Notes manuscrites)* apprend que cette abbesse était issue de la maison des Thésarts, châtelains des Essarts, depuis barons de Tournebut. Elle était nièce de Louis de Thésart, évêque de Bayeux, puis archevêque de Reims, fille de Hébert, seigneur des Essarts, et de Pétronille de Dampierre. Elle a été inconnue aux auteurs des grands-officiers de la couronne qui ont donné la généalogie

Perrette d'Ouville de Beaumont, 1440;

Marguerite de Loucelles, fille de Jean de Loucelles, seigneur de Cornières (aujourd'hui Anctoville), mourut abbesse en 1461;

Perrette de Lithaire existait encore en 1480, selon le *Gallia Christiana;* elle mourut en 1486, d'après le manuscrit de l'abbaye; mais ces dates sont contredites l'une et l'autre par un acte portant que, le 22 décembre 1473, Jeanne de Troismonts avait été élue abbesse à la place de Perrette de Lithaire, décédée;

Cette abbesse Jeanne de Troismonts était morte en 1517;

Bonne de Harcourt nomma à la cure d'Orbois en janvier 1573;

Jeanne de Savonières mourut âgée de cent dix ans, selon les mémoires de l'abbaye, et fut enterrée au milieu du chœur;

Catherine de Savonières, nièce de la précédente, était alliée, par Magdeleine de Beauveau, sa mère, à toutes les maisons royales de l'Europe;

Marie Le Prévost, issue d'une famille noble de Normandie, fut réprimandée par l'Évêque de Bayeux, pour avoir reçu la profession de Charlotte de Matignon, sans l'avoir fait examiner auparavant; on lui signifia, le 7 janvier 1655, la suspension de ses fonctions, mais elle reconnut sa faute et en fut relevée le 20 du même mois : elle mourut en 1658;

Marie-Angélique de Froulay de Tessé, d'un grand mérite et fort savante, vit mourir Jeanne de Bonnefonds, une de ses religieuses, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et après quatre-vingts ans de profession;

de cette maison (t. II, p. 34 et suiv.). C'est d'elle dont il est parlé dans le Catalogue des Rôles normands, années 1417-1418 : *libertates confirmatæ abbatissæ sancti Laurentii de Cordillon pro abbatissa sancti Laurentii de Cordillon.*

Marie-Suzanne Le Berceur, fille de Hervé, marquis de Fontenay, gouverneur des ville et château de Cherbourg, et de Marie de La Luzerne de Brevans, devint abbesse, en 1751, et mourut en 1755; elle avait, avant sa nomination, refusé l'abbatiat de l'Abbaye-aux-Bois de Paris;

Elle eut pour successeur, à Cordillon, Bonne-Eulalie d'Enneville, religieuse de Valognes.

L'abbesse de Cordillon nommait aux cures de Lingèvres, Orbois, Manvieux, Ste.-Croix-Grand-Tonne alternativement, et de Cambernon, près Coutances.

Les bâtiments qui subsistent n'ont rien d'ancien; le logement de l'abbesse est aujourd'hui un joli château, qui ne remonte pas au-delà du siècle dernier; les constructions qui entourent les cours ne m'ont aucunes paru avoir plus de deux cents ans d'existence.

Il y avait une grande église gothique, qui a été détruite après la Révolution, par un des précédents propriétaires et dont il ne reste pas les moindres vestiges.

Le parc, assez étendu, a conservé tous ses murs de clôture; il renfermait deux étangs dans son enceinte.

M. Grusse est aujourd'hui propriétaire du domaine de Cordillon.

COUVERT.

Couvert, *Coopertum*, *Covert*.

L'église de Couvert, maintenant en ruines, passe pour être une des plus anciennes du pays : les sépultures trouvées aux environs prouvent, effectivement, qu'il y a eu là très-probablement une église avant le IXe. siècle; mais celle qui existe est presque dans sa totalité d'une époque beaucoup moins ancienne.

Je dis *presque*, parce que du côté du Sud on voit, dans quelques parties du mur latéral de la nef, un petit appareil avec ciment très-épais, qui paraît plus ancien que toutes les autres parties de l'église.

Quoi qu'il en soit, la nef, à part ces restes de murailles d'ailleurs très-limités, présente un mélange de roman de transition et de reprises modernes. Ainsi, on voit des modillons romans du côté du Sud et deux seulement du côté du Nord, dont le mur est en ruines; plusieurs fenêtres ont été refaites.

Un porche du XVe. siècle ou de la fin du XIVe. précède la porte de l'Ouest : il est voûté en ogive. Les voûtes sont maintenues par des arceaux parallèles et non par des arceaux croisés; chose assez rare. Un petit clocher à deux baies ogivales surmonte le pignon occidental de la nef.

Le chœur est éclairé du côté du Sud par des fenêtres assez élégantes, subdivisées en deux parties par un meneau, et offrant au sommet une ouverture arrondie, accostée de deux autres ouvertures allongées. Cette forme est assez caractéristique du XIVe. siècle, mais je n'oserais dire que les fenêtres ne sont pas du XVe. siècle.

Les fenêtres du Nord n'ont pas de broderies semblables ni de subdivisions; mais elles répondent aux autres et sont du même temps.

On voit, du côté de l'épître, une crédence qui ne peut dater que de la fin du XVe. siècle. Une sacristie moderne masque le chevet.

Cette église se trouvait à l'extrémité de la paroisse, vers l'Est, fort écartée des principales habitations, ce qui porte à croire qu'il y a eu un déplacement dans le centre de la population.

Avant la Révolution, du temps de l'abbé Béziers, on avait permis au curé d'avoir près de son presbytère, qui était aussi assez éloigné de l'église, une chapelle où il gardait le Saint-Sacrement et où il disait la messe sous semaine. Cette cha-

pelle existe toujours au centre de la principale agglomération d'habitations. La nef a été convertie en grange; mais le sanctuaire est devenu la mairie.

L'église de Couvert était sous l'invocation de saint Bazile; la cure à la nomination du supérieur et des prêtres du séminaire de Bayeux, qui y présentaient au droit des chanoines de l'Hôtel-Dieu, auxquels ils avaient succédé. Le chapitre de Bayeux percevait les deux tiers de la dîme; le séminaire, l'autre tiers; le curé n'avait qu'une pension congruë.

J'ai vu, dans le village de Couvert, un ancien château assez important servant aujourd'hui de ferme, qui doit appartenir au temps de Louis XIII ou de Henri IV. Ce lieu s'appelle la *Houberie.*

Tombeaux. On trouva, près de l'église, il y a quelques années, un assez grand nombre de cercueils en pierre alignés, dont plusieurs paraissaient fort anciens. Ils renfermaient des objets en bronze, dont les uns ont paru carlovingiens, les autres mérovingiens : un des cercueils trouvé dans le *Champ-Jacquet,* renfermait une longue chaîne en métal. Les cercueils étaient creusés dans la pierre calcaire poreuse, à laquelle on donne vulgairement le nom de *tuf* et qui n'existe pas dans la contrée.

Restes d'antiquités romaines. Dans la campagne voisine de l'église St.-Bazile, on a trouvé deux puits bouchés, dont un renfermait quelques tuiles à rebords. J'ai vu récemment des débris de pareilles tuiles dans les terres labourées. Enfin, M. Roger, curé de Mondaye, m'écrivait, en 1833, qu'on y avait aussi découvert des médailles romaines, dont une était à l'effigie d'Aurélien.

Le principal fief de Couvert relevait du roi; il était possédé de temps immémorial par la famille de ce nom.

Dès 1258, Guillaume de Couvert, écuyer, seigneur de

Couvert, aumôna le patronage de cette paroisse et une portion de la dîme aux religieux de l'Hôtel-Dieu de Bayeux (1).

Guillaume de Couvert devait au roi 42 livres pour le fief noble relevant de lui, qu'il possédait dans la vicomté de Bayeux ; il comparut, en 1272, avec plusieurs chevaliers et gentilshommes de la même vicomté, à Tours, dans la quinzaine d'après Pâques, devant Bertrand de Verneuil, maréchal de France. La famille se divisa en deux branches.

On trouve un autre Guillaume de Couvert, en 1392 et en 1402, qui eut pour femme Alix Piquot, fille d'André, seigneur de Russy, Ste.-Honorine et Colleville.

Jean de Couvert comparut à la montre de Robert, sire de Beaumesnil, le 1er. janvier 1371, laquelle était destinée à la garde de la Bastille, et faite à l'abbaye de Conches.

Mathieu d'Estreham lui céda, en 1381, tout le droit qu'il prétendait au fief d'Estreham-le-Perreux.

Roger de Couvert, son fils, épousa Alix de Vaubadon, veuve de Guillaume Baratte. Par contrat du 1er. mars 1409, il vendit, tant en son nom qu'au nom de sa femme, une rente d'orge et de froment à Allain Maillard. Il fut au nombre des parents assemblés, en 1419, avec Jean de Saint-Frémond, Raoul d'Argouges, Robin de la Haye, Guillaume de Louvières et autres, pour régler les partages à douaire de dame Jeanne de Vassy, baronne de La Quèze, veuve de Henri de Hottot, seigneur châtelain de Beaumont-le-Richard.

Il fut père de Raoul, de Jean et d'Allain de Couvert.

Raoul, seigneur de Couvert et d'Estreham, rendit aveu de ce dernier fief, en 1452, comme on le lui rendit à lui-même à cause du même fief et du fief au Chambellan. Il fit des partages et des lots, en 1425, tant pour lui que pour

(1) *Notes manuscrites* de Béziers, communiquées par M. G. de Villiers.

sa femme, veuve de Jean d'Anisy, et mourut sans enfants en laissant pour veuve dame Jeanne Hamon, fille de Guillaume, seigneur de Campigny, maréchal hérédital de la ville de Bayeux; son frère lui succéda dans ses terres. Jean de Couvert épousa Marie Damont, dont il eut deux filles, Isabeau et Jeanne de Couvert.

Jeanne bailla, suivant l'arrêt du roi, déclaration des fiefs de la Haye, à Engranville, s'étendant à Surrain et à Formigny, avec droit de patronage à Engranville; du Buret, assis à Tournières et à Baynes; et de Vaubadon, avec droit de patronage. Elle mourut sans enfants.

Isabeau de Couvert, dame de Couvert et d'Estreham, épousa, par contrat du 7 septembre 1464, Guillaume d'Hérissy, écuyer, seigneur de Fierville, Creullet et Conches; elle mourut en 1511 et fut enterrée dans l'église de Fierville, où son tombeau existe toujours, comme je l'ai dit précédemment en parlant de l'église de cette commune (voir le t. Ier. de la *Statistique monumentale*, page 130).

Les armes des Couvert sont *d'azur à deux fasces d'argent chargées chacune de deux sautoirs de gueules*, ainsi qu'on les voyait sur ce tombeau et aux vitres de la maison seigneuriale d'Étreham, parties avec celles de la famille d'Héricy.

Les de Couvert de Coulons, qui ont formé une autre branche, ont quitté ces armes pour prendre celles de Fontenay, depuis l'alliance d'un de leurs ancêtres avec l'héritière de ce nom.

La maison d'Héricy d'Étreham a possédé quelque temps la seigneurie de Couvert; elle a passé ensuite à d'autres familles.

M. Gabriel Le Duc, chevalier, seigneur de St.-Cloud, de Fierville et de Couvert, lieutenant des maréchaux de France, et l'un des trente de l'Académie de Caen, mort en 1735, à l'âge de 71 ans, la possédait au siècle dernier (1).

(1) *Notes manuscrites* de Béziers.

BUCELS.

Bucels, *Buxdellum*, *Buschedellum*, *Buxellum*, *Bucellum*, etc., etc.

L'église de Bucels est intéressante pour ceux qui aiment à étudier les variétés du style roman de transition dont nos campagnes du Calvados offrent des exemples très-nombreux et vraiment dignes d'être observés.

Une chose à remarquer d'abord, c'est que les fenêtres cintrées très-étroites de la nef qui existent encore presque toutes (deux seulement sont élargies) sont percées au centre des contreforts, disposition qui est systématique à Bucels et qui n'est qu'accidentelle dans d'autres églises où je l'ai observée rarement. La nef de Bucels a sa corniche garnie de modillons à figures. L'arcade qui sépare le chœur de la nef est conservée, et appartient au style roman.

A l'extrémité occidentale, on vient d'élever une tour carrée dans ce dernier style. Elle se compose de trois ordres, couronnés par un toit obtus, à quatre pans, en charpente. Le premier étage n'a pas d'ornements; le second est garni d'arcatures étroites et allongées; chaque face du dernier étage est percée d'une ouverture cintrée encadrant deux baies à plein-cintre plus petites, séparées l'une de l'autre par une colonne.

Les chapiteaux et les moulures d'ornement ne sont pas encore sculptés.

Cette tour est d'un bon effet; elle sert de vestibule à la nef. Le plan en a été donné par M. Delaunay, architecte, membre de la Société française d'archéologie, à Bayeux (1).

(1) Avant la construction toute récente de cette tour, le gable occidental de la nef était surmonté d'un *porte-cloches* à deux ouver

Le chœur de Bucels n'est pas aussi bien conservé que la nef; l'entablement primitif n'existe plus à l'extérieur, et celui qui se voit aujourd'hui est moderne.

Du côté du Sud, on voit deux fenêtres ogivales, dont une est séparée en deux parties par un meneau bifurqué au sommet.

Il reste encore, du côté du Nord, une fenêtre étroite, percée dans un des contreforts.

La sacristie, moderne, est accolée au chevet.

L'église de Bucels est dédiée à saint Germain.

L'abbé de St.-Étienne de Caen nommait à la cure et percevait les deux tiers des grosses dîmes. Ce fut Serlon de Lingèvres qui aumôna le patronage de Bucels à l'abbaye de St.-Étienne, au XIe. siècle.

M. Duhamel de Rochefort, cité à l'article *Lingèvres*, p. 379, était seigneur de Bucels au siècle dernier; il fut confirmé dans cette qualité par arrêt du Parlement (12 mai 1748) rendu contre M. Buhot de Bucels, qui la lui contestait.

Bucels dépendait de la sergenterie de Briquessart et de l'élection de Bayeux.

CHOUAIN.

Chouain, *Chiconium*.

On peut analyser ainsi qu'il suit l'architecture de l'église de Chouain. Nef de transition retouchée et défigurée 1°. par le mur occidental moderne, qui présente un fronton d'ordre dorique avec un oculus au centre; 2°. par le percement de fenêtres modernes au Nord et au Midi; 3°. par l'exhaussement des murs qui a fait disparaître l'entablement. Il reste pourtant

tures cintrées, semblables, quant à la forme et aux divisions, à ceux que l'on voit sur quelques églises.

dans ces murs, en partie anciens, deux fenêtres romanes du côté du Nord et du côté du Sud, une porte ogivale de la première moitié du XIIIe. siècle. Le porte-cloche qui existait entre chœur et nef, sur le prolongement du gable, a été plus tard modifié et caché en partie dans une tour en charpente en forme de cloche.

ÉGLISE DE CHOUAIN, VUE DU CÔTÉ DU NORD-EST.

Le chœur a subi aussi des retouches, d'abord par suite de l'établissement d'une chapelle seigneuriale du côté du Sud, au siècle dernier, par la famille d'Hermérel (1); par le ré-

(1) L'abbé Béziers dit que, dans le XVe. siècle, Thomas Le

tablissement du chevet avec une fenêtre ogivale très-large, que je crois du XVe. siècle ou de la fin du XIVe.; enfin, par la construction d'une sacristie du côté du Sud. On voit encore, du côté du Nord, une fenêtre en lancette qui pourrait dater du XIIIe. siècle.

M. l'abbé Le Petit, secrétaire-général de la Société française d'archéologie et doyen du canton de Tilly, a bien voulu relever pour moi les inscriptions des tombes qui existent dans la chapelle seigneuriale; les voici textuellement reproduites :

ICY REPOSE
LE CORPS DE NOBLE DAME
CHARLOTTE DE CHÉRADAME,
ÉPOUSE DE Mre GUILLAUME
FRANÇOIS D'HERMÉREL, ÉCUIER
SEIGNEUR DE BELLEVAL ET DE
CHOUAIN, COMMISSAIRE DE
LA NOBLESSE, DÉCÉDÉE LE VII
JANVIER M. D. CCL, AGÉE DE
IXL ANS
PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME.

ICY REPOSE
LE CORPS DE M^re^. GUILLAUME
FRANÇOIS D'HERMÉREL,
ÉCUIER, SEIGNEUR DE BELLEVAL ET
DE CHOUAIN, COMMISSAIRE DE
LA NOBLESSE, LEQUEL A FAIT
ÉDIFIER CETTE CHAPELLE
POUR LA SÉANCE ET SERVITUDE
DE SA FAMILLE, DÉCÉDÉ LE

François, docteur en Sorbonne, chanoine de Missy, scholastique de Bayeux, décédé postérieurement à 1460, avait fondé une autre chapelle à Chouain. Cette chapelle était d'abord à la nomination de la famille du fondateur, mais il n'en était plus ainsi au siècle dernier.

XVIII AOUST M. D. CC. XXXIV
AGÉ DE LXXVIII ANS.
PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME.

ICY REPOSE
LE CORPS DE NOBLE DAME ANNE
DE HERMÉREL, V^e DE MESSIRE
JULIEN DE St QUENTIN, ESCUIER,
SEIGN^r DE GRAINVILLE BEUVRIGNY,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET
MILITAIRE DE St LOUIS, LIEUT^NT.
COLONEL AU RÉGIMENT DE VIBRAYE
DRAGONS, DÉCÉDÉE LE XVI
FÉVRIER M. D. CC. LVI,
AGÉE DE LXIX ANS
PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME.

ICY
REPOSE LE
CORPS DE NOBLE DAME ELIZABET
D'HERMÉREL, VEUVE DE MESSIRE
JULIEN R.VENT, SEIGNEUR DE
BOISGRIMOT, CHEVALIER DE L'ORDRE
ROYALE ET MILITAIRE DE
St LOUIS, ANCIEN LIEUTENANT
COLONEL DU RÉGIMENT
ROYAL ROUXILLON
CAVALERIE, DÉCÉDÉE LE
PREMIÉ MARS 1770
AGÉE DE 84 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE
REPOS DE SON AME.

L'église est sous l'invocation de saint Martin.

La cure était à la nomination du seigneur de Cully; le curé percevait les dîmes, à l'exception de deux traits, dont

l'un appartenait à l'abbaye de St.-Sever et l'autre au chapelain de la chapelle St.-Marc de la cathédrale de Bayeux.

Château de Belval. — On voit sur le territoire de Chouain, près de la route qui va de Bayeux à Tilly, dans le fond d'un vallon parcouru par un ruisseau, l'ancien château de Belval. Ce château, assez considérable, qui a été entouré de fossés pleins d'eau, doit remonter en partie à l'époque de Louis XIV ou de Louis XIII, et il se compose d'un grand corps de logis et de diverses constructions disposées en carré.

Les châteaux de cette époque se défigurent, chaque jour, par suite des restaurations et des suppressions qu'on leur fait subir. Celui de Belval a conservé beaucoup de caractère.

Les inscriptions citées plus haut montrent que ce château était habité, au XVIIIe. siècle, par les d'Hermérel, seigneurs de Chouain et de Belval.

Ancienne habitation près de l'église. — Près de l'église existe une ferme qui, très-certainement, a été un fief noble, et qui, dans la disposition de ses bâtiments autour d'une cour carrée, dans les hautes cheminées du pavillon destiné à l'habitation du maître, et même dans la disposition de ses jardins, qui n'avait pas été changée il y a vingt ans, annonce également le temps de Louis XIII; mais ce petit château ne peut être comparé à Belval; il est infiniment moins considérable.

Le fief de Chouain a été possédé par les maisons d'Octeville et de Pellevé. Du temps de l'abbé Béziers (deuxième moitié du XVIIIe. siècle), il appartenait à M. Le Roux de La Mogerais, seigneur de la Haye-Comtesse. Un recueil d'aveux rendus pour les fiefs de la vicomté de Bayeux fait mention d'autres fiefs situés à Chouain, savoir : un fief pour

l'évêque de Bayeux, un pour l'abbé de Caen, un autre pour l'abbesse de Ste.-Trinité de la même ville, enfin ceux du Quesné et de la Champagne.

Le 18 décembre 1471, Jean Chrétien fut pourvu, sur la nomination de Guillaume, seigneur d'Octeville et de Cully, de la cure de Chouain, vacante par la démission de Jacques Pellevé, nommé à la prébende de Cully, en l'église de Bayeux.

En 1507, Jean Pellevé, curé de Chouain, permuta ce bénéfice pour une prébende dans la cathédrale de Tournay, avec Jean Bureau, frère ou fils de Hugues Bureau, seigneur de Giberville.

Enfin, les inscriptions données plus haut prouvent qu'au XVIIIe. siècle la seigneurie de Chouain était passée à la famille d'Hermérel.

Chouain faisait partie de la sergenterie de Briquessart et de l'élection de Bayeux.

C'était la patrie de Philippe du Bois, principal du collége de maître Cervais, à Paris, chanoine de St.-Étienne-des-Grez, connu par ses interprétations sur quelques auteurs latins, à l'usage du Dauphin, lequel mourut à Paris le 17 février 1703, à l'âge de 67 ans.

ELLON.

Ellon, *Elon*, *prioratus de Ellone.*

La tour de l'église d'Ellon, placée au bout de la nef et sous laquelle se trouve le portail, est, je crois, la partie la plus intéressante de l'édifice; elle m'a paru du XIVe. siècle. Elle est carrée; mais, au moyen de pendentifs, la forme octogone se dessine à l'intérieur, au-dessous de la voûte qui sépare le vestibule de l'étage supérieur dans lequel les cloches sont

placées : la coupe suivante montre cette disposition. Exté-

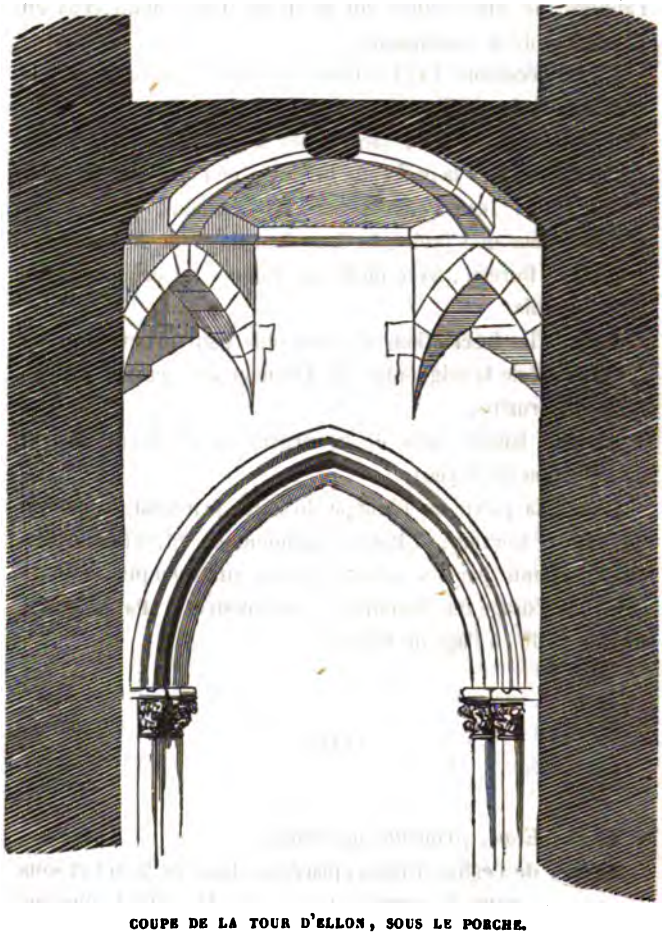

COUPE DE LA TOUR D'ELLON, SOUS LE PORCHE.

rieurement la tour est terminée par un toit à double égout et chacune des faces du second étage est ornée de lancettes très-étroites. Le troisième étage est éclairé par une fenêtre à

deux baies, très-élancées, accostée de deux lancettes obscures. La corniche, au-dessous du toit, est décorée de feuillages.

La nef et le chœur paraissent de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe. On y voit quelques fenêtres en lancettes. Les fenêtres du chevet ont été bouchées, vraisemblablement quand le rétable du maître-autel a été placé. La sacristie se trouve derrière.

L'église a été répavée en entier.

Une chapelle, accolée au chœur du côté de l'évangile, renferme un autel à grand rétable, assez remarquable, dans le style du temps de Louis XIV ou de Louis XIII.

Les trois cloches que renferme la tour ne sont pas anciennes. La plus grosse porte l'inscription suivante :

J'AI ÉTÉ FONDUE POUR LA PAROISSE D'ELLON, EN 1850, SOUS LE PONTIFICAT DE MGR. LOUIS-FRANÇOIS ROBIN, ÉVÊQUE DE BAYEUX ; NOMMÉE LOUISE-AUGUSTINE, PAR M. WILFRID DE LÉONARD DE JUVIGNY ET MADAME LOUISE OLIVE, NÉE COESPEL.

M. OLIVE, MAIRE ; M. FAUCHON MONDEVAL, TRÉSORIER.

M. VARIN, CURÉ.

BAILLY FILS, FONDEUR.

On lit ce qui suit sur la seconde, qui était seule, il y a quelques années, dans le clocher :

J'AI ÉTÉ FONDUE, EN 1828, POUR LA COMMUNE D'ELLON, ET BÉNITE PAR M. VARIN, CURÉ DUDIT LIEU. — M. FAUCHON, MAIRE, ET R. FAUCHON, TRÉSORIER. — ET NOMMÉE LOUISE PAR DAME DE COMMEAU, NÉE DE PRÉVAL, ASSISTÉE DE M. LE CH^ER^. DE COMMEAU, SON MARI, CAPITAINE DE DRAGONS.

La plus petite est du même temps que la grosse.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre ; la cure était à la nomination de l'abbé de Mondaye, qui la faisait desservir par un religieux Prémontré. Les deux tiers des dîmes appar-

tenaient à l'évêque de Lisieux, et l'autre tiers à l'abbaye de Mondaye. Le prieur-curé n'avait que la pension congrue.

Le presbytère, qui était appelé autrefois prieuré comme d'autres cures à la nomination des abbayes, est de construction assez ancienne dans quelques parties.

D'après l'aveu, déjà cité, du temporel de l'évêché de Bayeux, fait en 1453, les hoirs de feu Richard Bigot tenaient à cette époque, par foi et hommage, de la baronnie de St.-Vigor, un quart de fief en la paroisse d'Ellon, nommé le fief du *Clos*, à raison duquel lesdits hoirs et possesseurs du fief étaient tenus de servir en personne par dix jours et garder la porte de l'église de Bayeux par devers le manoir au doyen dudit lieu (la porte latérale qui fait face à l'évêché actuel), toutes les fois que la ville serait assaillie de guerre.

L'ancien château sert aujourd'hui de ferme, il se trouve à environ 300 mètres de l'église; du côté du Nord, ce sont des bâtiments assez considérables, disposés autour d'une cour carrée.

Avant la Révolution, M. du Trésor était seigneur honoraire d'Ellon. Il a eu deux filles qui ont épousé, l'une M. le marquis de Belfont, dont sont issus M. le marquis Bernardin de Belfont, qui habite Cavigny, près de St.-Lo; et le feu comte Alexandre de Belfont, mon beau-frère. L'autre fille de M. du Trésor épousa le marquis de Turgot; c'était la mère de M. le marquis de Turgot, sénateur, aujourd'hui ministre plénipotentiaire en Espagne. La sœur de ce dernier fut mariée au général comte de Préval, ancien pair et sénateur, dont elle eut trois filles: Mme. la vicomtesse d'Angerville, Mme. de Montagnac et Mme. de Commeau, dont nous venons de voir le nom sur la cloche fondue en 1828.

La ferme du château doit appartenir encore aujourd'hui à Mme. de Commeau, qui habite Nancy.

CONDÉ-SUR-SEULLES.

Condé-sur-Seulles, *Condatum, Condeium supra Seulam.*

L'église de Condé-sur-Seulles est facile à décrire.

La tour, qui précède la nef, et dont la partie inférieure sert de vestibule, porte la date 1741 : elle est terminée par un lanternon reposant sur un petit dôme en pierre, en forme de carène de navire, portant des lucarnes ou œils-de-bœuf sur chacune de ses faces.

Le chœur a été reconstruit de fond en comble en 1840, avec la sacristie, qui est appliquée sur le chevet.

Reste le corps de la nef, qui n'est pas très-caractérisé, mais dont les murs remontent au XIIe. siècle pour quelques parties. On remarque, du côté du Sud, une porte en accolade vraisemblablement du commencement du XVIe. siècle.

L'arcade qui sépare le chœur de la nef est à plein-cintre.

L'église de Condé est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de St.-Étienne de Caen présentait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes; l'autre tiers et les verdages appartenaient au curé.

Il y a près de l'église une belle fontaine qui faisait moudre autrefois trois moulins. Ces moulins étaient situés dans un lieu nommé la *Maladerie*, en souvenir de l'hôpital qui y avait existé. Il y avait un grand chemin qui allait du pont de Condé à Bayeux.

Antiquités romaines.—En creusant, il y a un siècle, dans le pré du Clos-Neuf, près du pont, on trouva un cercueil en pierre qui contenait plusieurs fragments de plomb, une bouteille de verre de *forme carrée*, pouvant contenir 2 litres, et une cuillère d'étain. Ce tombeau, ainsi décrit par Béziers,

paraît d'origine romaine, et la bouteille de verre est conforme à celles que l'on connaît dans beaucoup de collections.

M. l'abbé Barette est persuadé qu'une voie romaine, conduisant de Bayeux à Vieux, passait à Condé, et qu'elle traversait la Seulle entre cette commune et Carcagny. On a trouvé, dit-on, quelques médailles dans les environs.

Dans une autre partie de la commune, existaient des vestiges d'une habitation considérable, que Béziers suppose avoir été la demeure des premiers seigneurs de Condé.

Richard de Condé fut un des gentilshommes qui accompagnèrent Robert Courte-Heuse à la croisade, en 1096. — Turstin de Condé vivait au milieu du XIIe. siècle, sous l'épiscopat de Philippe de Harcourt; il donna à l'abbaye de St.-Étienne, pour le repos de son âme, une terre nommée *Cantepie*. Ranulphe et Hugues de Condé, ses fils, consentirent à la donation en la mettant sur l'autel : c'était probablement la terre que possédait l'abbaye, à Condé, avant la Révolution. Richard de Condé aumôna à cette abbaye, en 1119, le patronage de l'église de Condé-sur-Seulles, ce que nous apprend la charte de confirmation donnée, la même année, par Henri II, évêque de Bayeux.

Richard de Condé, prieur de la grande abbaye de Caen, mourut en 1265, entre les bras de son abbé, Nicolas Ier.

Par acte du 10 décembre 1402, que l'on conservait autrefois dans le trésor de l'église de Condé-sur-Seulles, Guillaume, seigneur de Condé, donna à Robert Le Prévost, curé dudit lieu, une pièce de terre pour l'acquit de quatre messes par an pour lui, ses parents et ses amis.

Le seigneur de Condé-sur-Seulles se trouve parmi les vassaux de l'évêché de Bayeux, dans les aveux rendus au Roi en 1453, par Zénon de Castillon, et, en 1460, par Louis de Harcourt, son successeur. Il est dit dans le premier aveu que ce seigneur tient de la baronnie de St.-Vigor, par

foi et hommage, un quart de fief de chevalier, dont le chef est assis en la paroisse de Condé, à cause duquel il est tenu de faire à l'évêché, par chacun an, six livres de cire avec reliefs, treizièmes et aides-coutumières, et que, quand il a à faire taxation des amendes de sa seigneurie, il les doit porter à taxer devant le sénéchal de l'évêque ou à son lieutenant, afin que, par leur conseil, elles soient taxées.

Béziers pensait que Turstin, archevêque d'Yorck, qui reçut la consécration des mains de Calixte II, en 1119, dans le concile de Reims, et Audin, son frère, qui, de chapelain de Henri Ier., roi d'Angleterre, était devenu évêque d'Évreux, en 1112, étaient nés à Condé-sur-Seulles et étaient issus des anciens seigneurs de cette paroisse.

Le château moderne de Condé appartient aujourd'hui à M. le prince de Broglies avec la terre qui en dépend.

Condé faisait partie de la sergenterie de Briquessart, élection de Bayeux et du doyenné de Fontenay-le-Pesnel; on y comptait, avant la Révolution, 52 feux et 150 habitants.

CANTON DE BAYEUX.

Le canton de Bayeux renferme 17 communes, qui sont :

Agy.	Monceaux.
Arganchy.	Nonant.
Barbeville.	Ranchy.
BAYEUX (chef-lieu).	Subles.
Cottun.	Sully.
Cussy.	St.-Supli.
Gueron.	Vaucelles.
St.-Loup.	St.-Vigor-le-Grand.
St.-Martin-des-Entrées.	

En quittant Condé-sur-Seulles, que nous parcourions

tout à l'heure, on entre dans le canton de Bayeux par Nonant.

NONANT.

Nonant, *Nonantum.*

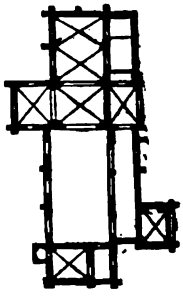

L'église de Nonant, dont voici le plan, se trouve dans une position très-agréable, sur la rive gauche de la Seulle. Elle se compose d'une nef du XIIe. siècle, d'un chœur du XIIIe., de deux chapelles du XVe. ou de la fin du XIVe., formant le transept, d'un collatéral au Sud, d'une tour assez élevée, terminée par un toit en bâtière en pierre, placée à l'Ouest et qui doit être du XIVe. siècle, enfin d'un porche profond, établi dans le mur méridional de la nef et donnant accès à la porte par laquelle on y entre.

Les dates de l'édifice ainsi appréciées, nous ajouterons que le chœur est voûté et orné intérieurement de petites colonnes à chapiteaux galbés, comme on les faisait au XIIIe. siècle et qui portent les arceaux de la voûte;

Que, sous la chapelle du transept nord, est un caveau sépulcral dans lequel sont encore deux cercueils, cette chapelle servait de sépulture à la famille de Longaunay, qui a possédé long-temps le château d'Amigny dont je vais parler;

Que, dans la nef, les anciennes fenêtres à plein-cintre ont été bouchées du côté du Nord et qu'on leur a substitué des fenêtres ogives qui ne doivent pas remonter au-delà du XVIe. siècle;

Que le collatéral du Sud est d'une date fort incertaine;

Qu'enfin le porche offre deux portes ornées de têtes-plates

et de moulures diverses, qui annoncent la fin du XIIe. siècle ou le commencement du XIIIe. On y remarque, entr'autres, des figures d'oiseaux, ornement assez rare dans le Calvados.

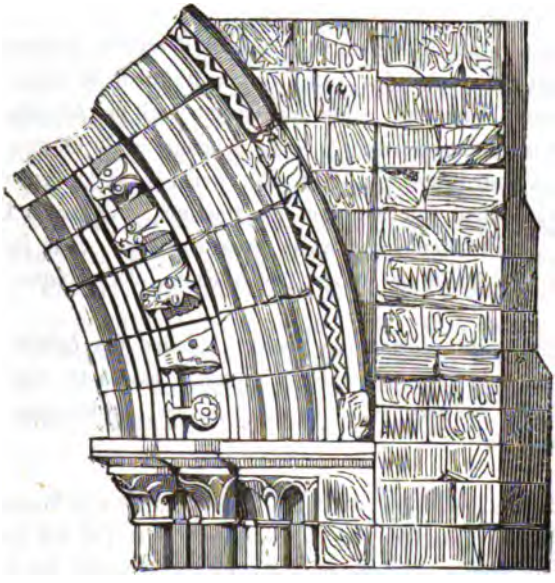

FRAGMENT DE L'ARCADE DU PORCHE DE L'ÉGLISE DE NONANT.

Il est question de changer l'entrée de l'église, de l'ouvrir dans le mur occidental et de transformer le porche dont nous venons de parler en une chapelle pour les fonts baptismaux. On ne saurait trop s'opposer à l'exécution de ce projet qui entraînerait évidemment la suppression des moulures les plus intéressantes du porche : la porte par laquelle on entre aujourd'hui serait effectivement murée et condamnée.

L'église de Nonant est sous l'invocation de saint Martin. La paroisse, qui avait le titre de baronnie, faisait partie de

la sergenterie de Briquessart, élection de Bayeux. L'évêque de Lisieux, seigneur et baron, nommait à la cure, qui se divisait en deux parties; le chapitre de Lisieux percevait les deux tiers des dîmes; les deux curés avaient l'autre tiers et les verdages.

L'exemption de Nonant se composait de quatre paroisses : Nonant, Juaye et Ellon, dans l'arrondissement de Bayeux, et Verson, près Caen, que nous avons décrit précédemment (voir le canton d'Évrecy). Elles dépendaient du diocèse de Lisieux pour le spirituel. Le *Gallia christiana* et le *Neustria pia* rapportent que Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux, avait obtenu pour lui et ses successeurs, cette juridiction spirituelle de Robert des Ablèges, alors évêque de Bayeux (1).

Jean Bazire, docteur en Droit, chanoine des églises de Rouen et de Lisieux et curé de Nonant, assista au concile de Bâle, au nom de Louis de Harcourt, archevêque de Rouen.

Château d'Amigny. — Il y avait, sur la paroisse de Nonant, au hameau d'Amigny, un vieux château que j'ai cité dans le cinquième volume de mon *Cours d'antiquités;* la châtellenie d'Amigny était un quart de fief de hautbert et relevait du roi, d'après l'aveu qu'en rendit Marie de La Guiche, comtesse de St.-Géran. Elle la tenait, par droit d'héré-

(1) Jordanus de Humeto præsul Lexoviensis, pia devotione inductus cum cœnobium de Monte Dei (Mondaye) fundasset in terra patrum suorum anno 1214, exemptionem illius ultro obtinuit a Bajocensi antistite, cum tota baronia de Nonanto, quæ protenditur a Bajocis usque Cadomum, quatuor aut quinque ecclesias complectens parochiales, videlicet *Nonantensem*, *Juayum* (ubi ipsa extructa abbatia), Vellon (Ellon), *Verson* et Nonant : quæ quidem loca episcopali Lexoviensis pontificis subjacent juridictioni.

dité, de la maison de Longaunay, qui l'avait possédée longtemps (1).

Dans la visite qui fut faite des forteresses du bailliage de Caen, en 1372, d'après l'ordre du roi Charles V, le château d'Amigny fut visité, le samedi sixième jour de mars, par les commissaires délégués, ce qui prouve qu'il était, à cette époque, compté parmi les forteresses à la défense desquelles il devait être pourvu.

Item, *ce jour au manoir d'Amigny, dont est Pierre du Plesseis cappitaine et seigneur. Commandé lui fut que le dit fort fut mis en estat, et temps donnèrent jusques à Pasques, et au giste à Bayeux* (2).

Le château d'Amigny n'existe plus; depuis quelques années, le propriétaire du domaine l'a fait raser ainsi que le mur d'enceinte, pour construire à la place un pavillon moderne. On peut reconnaître seulement aux mouvements de terrain qui existent encore, l'emplacement des anciens fossés qui devaient être remplis d'eau.

Ce fut à Nonant que naquit Martin Pissart, doyen de l'église cathédrale de Bayeux, puis évêque d'Avranches en 1442, lequel mourut dix ans après (janvier 1452).

MONCEAUX.

Monceaux, *Monticelli.*

L'église de Monceaux est de plusieurs époques. Depuis quelques années, M. le Curé de cette paroisse a cherché à mettre les diverses parties de l'édifice en harmonie au moyen d'additions et de retouches dont nous allons parler.

(1) *Notes manuscrites* de Béziers, déjà citées.

(2) Il est aussi question d'Amigny en 1417; lors de l'invasion anglaise de la Normandie.

Le chœur, partie la plus ancienne et qui remonte peut-être à la fin du XIIIe. siècle, a conservé sa corniche garnie de modillons aplatis, portant une petite arcature ogivale subdivisée par un petit pendentif, système très-commun dans les églises de l'arrondissement de Bayeux. Une chapelle seigneuriale avait été ajoutée, il y a un siècle et demi, du côté de l'épître ; elle renfermait encore il y a quelques années (m'a-t-on dit) deux pierres tombales des seigneurs de Monceaux, avec leurs inscriptions.

La nef n'a pas de caractères qui puissent lui faire attribuer une date antérieure au XVIe. siècle et l'extrémité occidentale appartient à la période moderne. A l'extrémité du mur latéral du Sud, vers le chœur, s'élève la tour carrée, couronnée par un toit à double égout en pierre, très-élancé, qui, de loin, paraît aussi élégant que certaines flèches octogones. Cette tour n'offre pas de caractères assez accusés pour qu'on puisse lui attribuer une date avec quelque certitude. Elle a cela de commun avec un très-grand nombre d'autres de même forme. Si elle n'est pas du XVe. siècle, je ne la crois pas antérieure à la fin du XIVe. ; mais la partie supérieure, avec son toit de pierre, n'est probablement que du XVIe.

M. le Curé actuel de Monceaux a fait exécuter des travaux d'embellissement qui consistent principalement dans l'addition, à l'intérieur de chaque fenêtre de la nef et du chœur, de colonnettes portant une arcature ogivale à claire-voie subdivisée par une colonnette centrale : combinaison que nous offrent *en grand* certains monuments du premier ordre appartenant à la belle époque du XIIIe. siècle. Les fenêtres de l'Ouest et celle du chevet présentent des ogives à meneau central bifurqué, séparées en deux baies, également imitées du XIIIe. siècle. Une balustrade en

pierre, placée près de l'autel est encore une imitation du XIIIe. siècle.

L'église de Monceaux est sous l'invocation de saint Nicolas. Le chanoine de Gueron nommait à la cure; les dîmes se partageaient inégalement entre ce chanoine et celui de St.-Supli.

Château. — Le château de Monceaux est moderne, de forme régulière avec fronton au centre; il appartient à M. le marquis d'Aigneaux, membre de la Société française d'archéologie, inspecteur de l'Association normande, qui habite Lille-Marie, département de la Manche (1).

Blary est une habitation ancienne; elle appartient à M. de Bonnechose, ancien officier d'infanterie, horticulteur distingué, membre de plusieurs Sociétés savantes, qui y cultive un grand nombre de conifères et de plantes exotiques.

Antiquités romaines. — L'acquéduc gallo-romain dont j'ai parlé à l'article Mondaye, passait sur le territoire de Monceaux pour se rendre à Bayeux. Il existe dans la direction qu'il suit un hameau qui s'appelle *Léguerre*, nom dérivé très-certainement d'*Aquarium*.

GUERON.

Gueron, *Gueron, ecclesia de Guerone.*

L'église de Gueron appartient, dans son ensemble, au style roman. Le chœur est remarquable par son abside semi-circulaire bien conservée. Cette abside est divisée en cinq

(1) M. d'Aigneaux possède encore, dans le Calvados, un autre château qu'il n'habite pas, celui d'Éterville, près de Caen. (Voir le t. I de la *Statistique monumentale*, p. 104.

travées par des colonnes engagées, qui portent une corniche

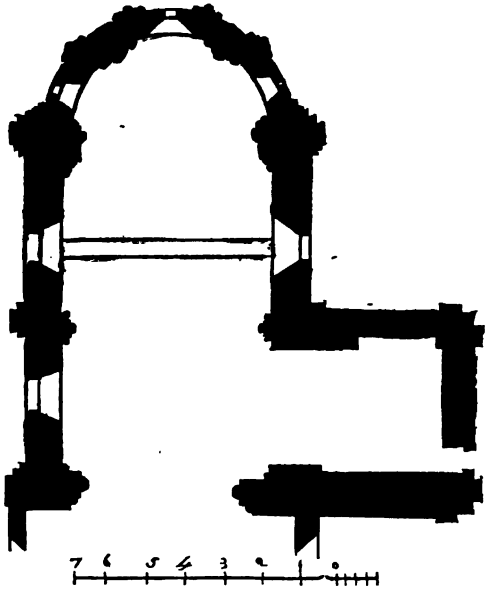

PLAN DU CHŒUR ET DE L'ANCIENNE TOUR DE L'ÉGLISE DE GUERON.

à modillons. Le milieu de chacune de ces cinq travées est occupé par des fenêtres, trois ouvertes et deux bouchées, dont les archivoltes sont ornées de moulures, et portent sur des colonnettes qui descendent jusqu'au niveau du sol; ces dernières accostent jusqu'au cintre des fenêtres les colonnes dont je viens de parler, et qui s'élèvent jusqu'à l'entablement pour limiter chaque travée.

L'abside et le chœur qu'elle termine sont voûtés; les arceaux en pierre qui garnissent les arêtes de la voûte, les colonnes et les chapiteaux qui les supportent, ont de l'intérêt et sont bien conservés. Cette partie de l'église, comme on

le voit, suffit pour lui donner un rang distingué parmi les monuments romans de l'arrondissement de Bayeux.

Deux fenêtres qui éclairent le chœur ont été agrandies je ne sais à quelle époque; elles sont cintrées, sans moulures. On les a laissées telles dans la restauration de l'église que fait aujourd'hui M. l'architecte Delaunay, sous la direction de M. le marquis de Bricqueville, maire de la commune.

Ces travaux sont considérables ; ils nécessitent de grands frais auxquels la Société française d'archéologie a contribué par une souscription. Voici à quelle occasion ils ont été entrepris : le tonnerre ayant fort endommagé, il y a quelques années, la tour de l'église qui se trouvait accolée au chœur du côté du Sud (voir le plan, p. 406) et qui appartenait peut-être au XIVe. siècle, pour la partie basse, et à une époque probablement moins ancienne pour la partie supérieure, on a jugé qu'il valait mieux ne

TOUR DE GURRON APRÈS QUELLE EUT ÉTÉ FRAPPÉE PAR LA FOUDRE.

laisser subsister qu'une partie de la tour carrée, abattre la flèche et reconstruire, à l'extrémité occidentale de l'église, une tour nouvelle. Au moment où j'écris, on élève cette tour sous laquelle existe un vestibule qui donnera de nouvelles places pour les fidèles : ce sera une imitation des tours romanes de la contrée, et elle doit être d'une assez grande élévation.

M. Delaunay a refait les fenêtres de la nef qui étaient irrégulières et de différentes grandeurs.

A l'extérieur comme à l'intérieur ces fenêtres sont, du côté du Sud, garnies d'archivoltes ornées de moulures romanes et portées sur des colonnettes (une de chaque côté). L'architecte a varié ses moulures et n'a pas employé les mêmes pour chaque fenêtre. Les trois fenêtres qui répondent à celles-ci, du côté du Nord, n'ont d'archivoltes et de colonnettes qu'à l'intérieur. A l'extérieur, elles ont été faites plus simples que celles du côté Sud et n'offrent qu'une ouverture cintrée garnie d'un tore arrondi.

Les modillons de la corniche sont tous conservés.

La nef n'a jamais été voûtée; un lambris en bois dissimule la charpente.

Les modillons à figures grimaçantes et très-variées de l'abside et de la nef sont assez curieux. M. Lambert les avait autrefois dessinés.

Une des prébendes de la cathédrale de Bayeux portait le titre canonical de Gueron, *Prebenda de Guerone.*

L'église de Gueron est sous l'invocation de saint Germain.

Le chanoine, dont le canonicat était désigné sous la dénomination de Gueron, nommait à la cure et percevait la moitié des dîmes; l'autre moitié appartenait au curé.

Gueron faisait partie du doyenné de Campigny.

Le château de Gueron, appartenant à M. de Bricqueville,

est situé tout près de l'église, du côté du Nord, et offre un ensemble de constructions qui doivent en partie dater du temps de Louis XIV, peut-être même de Louis XIII.

Entre Gueron et Bayeux, on rencontre une autre habitation, celle du *Mesnils*, dans laquelle un pavillon à toits élevés et à hautes cheminées annonce aussi l'époque de Louis XIII ou de Louis XIV. Elle est indiquée sur la carte de Cassini.

ARGANCHY.

Arganchy, *Argancheium.*

L'église d'Arganchy est une des moins intéressantes du canton : c'est un parallélogramme rectangle dont les parties les plus anciennes peuvent dater de la fin du XIIIe. siècle, ou du XIVe., mais qui a été reconstruit et retouché dans bien des parties. La nef offre à l'intérieur, du côté du Nord, trois arcades ogivales, qui semblent avoir été établies dans la prévision de la nécessité où l'on aurait pu se trouver d'ajouter un bas-côté. Le mur du Nord est assez homogène et n'accuse, par aucun caractère extérieur, la présence de ces trois arcades ; elles portent sur des colonnes monocylindriques engagées.

La façade occidentale de la nef est moderne, sans style aucun.

La tour latérale, au Nord, doit être moins ancienne dans sa partie supérieure que dans les parties inférieure et moyenne ; elle se termine en bâtière.

Le chœur a conservé une corniche dont l'arrondissement de Bayeux nous fournira beaucoup d'exemples. Ce sont des

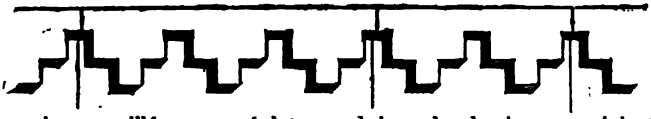

pierres taillées en méplat, produisant le dessin que voici et remplaçant l'entablement à modillons.

La plupart des fenêtres de l'église d'Arganchy ont été repercées et sont modernes, garnies de barres de fer croisées pour assujettir les vitres en petit plomb.

Le grand autel est décoré de colonnes torses d'ordre corinthien, en pierre de Caen, et le rétable est couronné d'un fronton coupé, style du temps de Louis XIV et Louis XV, sculpté avec talent. C'est la seule chose remarquable que renferme l'église. J'y ai trouvé deux pierres tombales avec inscriptions.

On lit sur la première, qui est dans le sanctuaire, du côté de l'évangile :

CY GIST LE CORPS DE . . . . . M. RICHARD DRVRYLE (sic) VIVANT PRIEUR-CURÉ D'ARGANCHY LEQUEL DECEDA LE 16 DE JUIN 1650.

Sur une autre, dans le chœur, on lit :

ICI REPOSE LE CORPS DE VÉNÉRABLE ET DISCRÈTE PERSONNE FEU M. FRANÇOIS AVELINE, PRESTRE CURÉ DE CE LIEU, DÉCÉDÉ LE 9 AOUT 1746 AGÉ DE CINQUANTE TROIS ANS.

L'église d'Arganchy est sous l'invocation de sainte Radégonde.

L'abbaye de Lessay nommait à la cure. Elle possédait ce patronage depuis le XIe. siècle, par donation de Turstin Halduc et de son épouse : *Ricardus qui vocatur Turstinus Halduc.*

Ferme de l'abbaye de Lessay. La ferme de l'abbaye de Lessay présente encore une belle entrée peut-être du XIVe. siècle, composée de deux portes ; la porte des charrettes en arc surbaissé et la porte des piétons, en ogive. Un des côtés de la cour, à droite de cette entrée, est occupé par la grange, bâtiment solidement construit et autrefois garni de contreforts qui ont été démolis.

Cette grange spacieuse avait deux portes établies dans des

corps en saillie près des extrémités du bâtiment, disposition commune à bien d'autres granges monastiques.

On montre encore dans l'ancienne chapelle, servant aujourd'hui d'écurie, une piscine qui peut dater du XIVe. siècle : les autres bâtiments n'ont pas d'intérêt et ont été reconstruits en grande partie.

SAINT-AMADOR.

St.-Amador, *Sanctus Amador*, *ecclesia Sancti Amadoris.*

La petite église de St.-Amador était supprimée et depuis long-temps ouverte à tout venant, quand, il y a vingt-cinq ans, je la visitais dans mes promenades. Elle n'avait rien de monumental et devait appartenir au XVIIe. siècle.

Elle se composait d'une nef et d'un chœur rectangulaires de petite dimension, éclairés par des fenêtres cintrées.

Elle était sous l'invocation du saint dont elle portait le nom. Le patronage était laïque; le curé percevait les dîmes.

Il n'en reste plus de traces à présent et la commune est réunie à celle d'Arganchy.

Quand le livre Pelut a été rédigé, la cure était à la nomination de Guillaume d'Arganchy.

AGY.

Agy, *Ageium.*

L'église d'Agy, que j'avais autrefois visitée, a été détruite vers l'année 1834; elle était alors réunie à Subles, et cette commune la vendit pour éviter des frais d'entretien : ce fut alors la cause d'une petite émeute de village : car les habitants d'Agy s'opposèrent énergiquement à la démolition

que les acquéreurs voulaient faire en vertu de leurs titres de propriété, et la garde nationale de Bayeux fut envoyée par l'autorité pour vaincre la résistance.

Afin de protester contre la destruction de leur église, les habitants en firent alors construire une autre par souscription, et appelèrent un prêtre de l'Église française de l'abbé Châtel pour la desservir; mais les passions se calmèrent bientôt et tout rentra dans l'ordre. Douze ans après, la paroisse d'Agy a été rétablie.

L'ancienne église offrait peu de caractères; elle avait une tour terminée par un toit à double égout. L'église actuelle est petite, sans style et ne mérite pas d'être visitée.

Au XIVe. siècle, le prieur de St.-Vigor et celui de Ste.-Barbe-en-Auge présentaient alternativement à la cure. (*V. le Livre-Pelut de l'évêché de Bayeux, publié par Béziers dans son Histoire de cette ville*). Au siècle dernier, St.-Vigor présentait alternativement, avec le seigneur laïque, au droit du prieuré de Ste.-Barbe. Le curé avait un tiers des dîmes; le reste se partageait entre Ste.-Barbe et St.-Vigor.

Chapelle St.-Léonard. — Il y avait à Agy une chapelle dédiée à saint Léonard et dont le patronage appartenait au prieuré de St.-Vigor de Bayeux. Au XIVe. siècle, elle était desservie par un religieux de cette maison, comme on le voit dans le Pouillé du diocèse. Elle se trouvait à 1 kilomètre au Sud-Ouest de l'ancienne église. Cette chapelle a été vendue à la Révolution et démolie : près d'elle était une fontaine dont les eaux passaient pour posséder certaines qualités curatives. La chapelle St.-Léonard est marquée sur la carte de Cassini, qui conserve le souvenir de bien d'autres monuments de ce genre dont on ne voit plus de traces.

Le château d'Agy est moderne; il appartenait à Mme. la

comtesse d'Hautefeuille, née de Vierville, qui l'a vendu il y a plus de 30 ans à M. de Gomicourt. M. de Gomicourt habite Agy; il s'est occupé d'études philologiques et d'améliorations agricoles.

SUBLES.

Subles, *Sublæ.*

L'église de Subles, qui borde la grande route de Bayeux à St.-Lo, appartient, comme tant d'autres déjà citées, à l'époque de transition du roman au style ogival. Le côté nord de la nef montre de petites fenêtres en meurtrières toutes bien conservées, et des modillons sous la corniche. La porte occidentale de la nef est en ogive et surmontée d'une fenêtre ogivale du même style : un porte-cloche ogival, à deux baies, couronne le fronton de cette façade.

Le chœur paraît moins ancien que la nef; il est éclairé par des fenêtres en lancettes. Les modillons de la corniche sont unis et n'offrent pas de têtes grimaçantes. Quelques parties ont été reconstruites.

J'ai publié dans mon *Cours d'antiquités*, 6e. partie, n°. 2, pl. LXXXIX de l'Atlas, le font baptismal de l'église de Subles; il se compose d'une fontaine arrondie à l'intérieur, portée sur une colonne ou pédicule à base attique, reposant sur un socle carré, et offrant ainsi l'image d'une coupe ou d'un calice. Cette forme, simple et élégante doit, comme je l'ai dit dans mon *Cours* (v. le tome VI, p. 79), avoir été employée assez souvent au XIIIe. siècle. M. Rickman, antiquaire anglais, qui avait visité les environs de Bayeux en 1826, a publié une vue du font baptismal de Subles, dans un mémoire in-4°. imprimé à Londres, en 1833, sous le titre de *Letters on the ecclesiastical architecture of France*,

et compris dans le tome XXV de la Société des Antiquaires de Londres.

L'église de Subles est sous l'invocation de saint Martin.

Le titulaire du canonicat de Pezerolles à la cathédrale de Bayeux était patron-collateur de la cure et percevait les dîmes.

Cette paroisse faisait autrefois partie du doyenné de Campigny.

Pezerolles, dont le canonicat de Subles portait le nom, est un hameau dépendant de la paroisse de Subles. Le domaine attribué au chanoine de Pezerolles comprenait 82 acres de terre avec droit de colombier, de pêche, de chasse et diverses redevances.

SAINT-LOUP.

St.-Loup, *Sanctus Lupus.*

L'église de St.-Loup appartenait dans l'origine au style roman du XIIe. siècle, dont l'élégante tour, figurée à la page suivante, nous montre un spécimen intéressant et bien conservé ; mais aujourd'hui des changements, des réparations, des additions, ont considérablement modifié l'état primitif. Le chœur a été reconstruit de fond en comble, au XIIIe. siècle. La nef est restée romane. Mais la porte occidentale de cette nef a été retaillée; les chapiteaux des colonnes qui portent l'archivolte sont défigurés. Au-dessus de cette porte, une large fenêtre de forme ogivale, sans caractère, a été ouverte, et le fronton triangulaire, percé d'un *oculus*, paraît très-peu ancien.

Des modillons à figures portent l'entablement des murs latéraux. Toutes les fenêtres ont été élargies et refaites de

forme cintrée du côté du Sud. On voit de ce côté deux grandes arcades bouchées, qui étaient portées sur des colonnes et qui servaient à mettre la nef centrale en communication avec un collatéral qui a été démoli. Ces deux arcades ont, à l'intérieur de la nef, leurs archivoltes ornées de zigzags.

La tour, dont je parlais en commençant, est une des plus remarquables du XIIe. siècle que nous possédions dans le département.

PARTIE SUPÉRIEURE ET FLÈCHE DE L'ÉGLISE DE SAINT-LOUP.

Elle se compose de trois étages surmontés d'une pyramide à quatre pans très-élancée, dont les pierres figurent des imbrications.

L'étage supérieur est percé sur chaque face de deux fenêtres à plein-cintre très-allongées, encadrées dans plusieurs archivoltes concentriques portées par des colonnettes engagées.

Sept arcatures étroites et très-longues garnissent, au second étage, chacune des faces du carré de la tour.

L'étage inférieur offre seulement, du côté du Sud, une petite fenêtre cintrée, et du côté de l'Est une porte que le savant antiquaire Pugin avait dessinée en 1826. Cette porte est ornée de losanges et le tympan est décoré d'un bas-relief représentant, suivant la légende, saint Loup domptant un dragon qui désolait le pays.

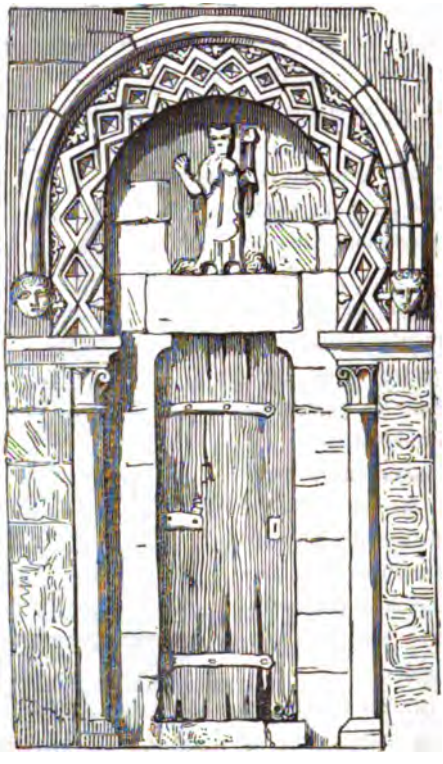

PORTE DE LA TOUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-LOUP.

Si nous passons du côté sud au côté nord de la nef, nous y voyons, en regard de la tour, une chapelle assez grande, qui n'offré pas autant de caractères que nous en voudrions pour indiquer une date ; elle n'est probablement que du XVIe. siècle (1) ; il en est de même de la chapelle qui

(1) Quelques quatre-feuilles sculptés en creux sur les pierres figurent

s'appuie sur la tour et qui remplace l'ancien bas-côté méridional, s'il a jamais été prolongé jusqu'à la tour.

Le chœur me paraît se rapporter au XIIIe. siècle; il est voûté en pierre et se compose de trois travées ; les fenêtres sont en lancettes bordées, à l'intérieur, d'un tore qui descend jusqu'au bas sans être soutenu par des colonnettes. Le chevet était percé de trois lancettes, celle du centre plus élevée que les deux autres; elles ont été bouchées lors du placement de l'autel à grand rétable qu'on y voit et qui vient de l'ancien couvent des Cordeliers. Les colonnes de cet autel sont en bois et incrustées de panneaux en marbre noir. Il avait, dit-on, dans l'origine, 12 pieds de plus en hauteur qu'on n'a pu lui en conserver : il a fallu le raccourcir et le mutiler pour le faire entrer dans l'église St.-Loup.

Du côté de l'épître, il existe derrière la boiserie une crédence assez belle, du XIIIe. siècle, et un peu plus loin, sous le même lambris, une inscription en lettres gothiques que je n'ai pu lire; elle faisait probablement mention d'un obit.

RANCHY.

Ranchy, *Rencheium.*

La façade occidentale de l'église de Ranchy présente une porte cintrée, peut-être du XIIIe. siècle, au-dessus de laquelle existait une fenêtre à compartiments du XIVe. siècle, qui est à présent murée; le reste de la nef est sans intérêt; mais, à son extrémité et servant d'intermédiaire entre celle-ci et le chœur, s'élève une belle tour carrée, terminée par un toit en bâtière. Une fenêtre en forme de lancette allon-

l'entablement, mais il n'est pas certain que ces pierres aient été taillées pour cela. Au Nord, une large fenêtre ogivale garnie de vitres, maintenue par des barres de fer, n'annonce pas une époque bien reculée.

gée, ouverte sur chaque face de cette tour, en éclaire la partie supérieure destinée à recevoir les cloches. Chacune de ces fenêtres est accostée de deux arcatures de même forme et de même hauteur; une bordure de quatre-feuilles en creux surmonte ces arcades au-dessous du toit.

A l'intérieur de l'église, cette tour centrale est voûtée, et la voûte est plns élevée que celle du chœur.

Cette élévation de la voûte existe au-dessous de la tour centrale de plusieurs autres églises que nous examinerons successivement dans l'arrondissement de Bayeux.

Le chœur de Ranchy se compose de deux travées voûtées conformément aux procédés en usage au XIIIe. siècle. Les arceaux croisés qui garnissent les arêtes de ces voûtes viennent reposer sur des colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages. Des reprises en sous-œuvre ont été faites sous la tour et dans le chœur; on a refait des chapiteaux : on a pu en conserver d'autres qui portent encore des traces de peinture.

Au Nord de la tour, une grande chapelle forme transept.

Le rétablissement de cette chapelle et de son annexe, qui correspond à la première travée du chœur, n'est pas, je crois, antérieur au XVIe. siècle. Les arcades qui les mettent en communication avec le chœur et le dessous de la tour, offrent dans les chapiteaux des colonnes engagées, quelques caractères qui les rattachent à cette époque, mais elles pourraient n'être que du commencement du XVIIe. On a d'ailleurs refait une grande partie de ces deux chapelles, puisqu'on lit la date 1752 sur la porte qui leur donne accès du dehors.

Au-dessus de cette porte, mais à l'intérieur de la chapelle, j'ai lu l'inscription suivante sur une pierre incrustée dans le mur :

CY DEVANT GIST DISCRE
TTE PERSONNE Me THOMAS
LALOE LUY VIVANT PRÊTRE
CURÉ DE LA PAROISSE
D'ARMANCHE LEQUEL
DÉCÉDA LE DERNIER JOUR
DE DÉCEMBRE 1613 ET RA
OULD SON FRÈRE LE 10
DE FEBVRIER 1614 ICEULX IN
HUMEZ PAR Me. JAN DU MO
VCHEL CURÉ DE CE LIEU.

L'église de Ranchy est sous l'invocation de Notre-Dame. Le titulaire du canonicat de Bretteville présentait à la cure. Les dîmes se partageaient entre plusieurs chanoines de la cathédrale de Bayeux.

On voit dans le cimetière, en avant de l'église et près de l'entrée, un monument en forme de temple élevé, il y a peu de temps, au-dessus d'un caveau destiné à la SÉPULTURE DE LA FAMILLE LE TOURNEUR DE BEAUSSY : ce monument a été construit, m'a-t-on dit, sous la direction de M. Vérolles. Il ressemble aux monuments de cette forme, qui existent au cimetière du Père-Lachaise. M. Le Tourneur, un des membres de cette famille, possède une terre à Ranchy. Le château qui se trouve du côté droit de la Drome, au haut du coteau, appartenait à son frère; celui-ci, mort récemment, est inhumé dans le caveau monumental nouvellement construit.

COTTUN.

Cottun, *Cottunum.*

Trois époques se manifestent nettement dans l'église de Cottun.

La nef est romane; on y voit encore des modillons grimaçants et des fenêtres étroites cintrées. La façade occidentale est moderne.

A l'extrémité de la nef s'élève la tour octogone, portée sur quatre arcades reposant sur quatre piliers cylindriques; elle était ainsi isolée des murs latéraux comme la tour romane d'Allemagne-la-Haute, près de Caen ; disposition très-rare et qui mérite d'autant mieux d'être examinée qu'elle montre combien on était embarrassé, aux XIe. et XIIe. siècles, pour établir des tours d'un petit diamètre au centre d'une nef d'une certaine largeur.

Le clocher octogone de Cottun est terminé par une flèche en pierre, qui n'est pas ancienne et qui ne s'agence pas très-bien avec la base.

Il n'y a d'ancien, dans la partie visible du clocher, à l'extérieur, que les huit fenêtres de l'octogone, y compris les chapiteaux des colonnes presque tous godronnés Le cintre, qui ferme ces ouvertures, a été refait en même temps que la flèche en pierre.

Le chœur appartient au XIVe. siècle; les chapiteaux des colonnes, la forme et les dimensions des fenêtres le montrent suffisamment. D'ailleurs nous trouvons, chose bien rare, la date de cette partie de l'église écrite sur la clef de la première travée de la voûte.

Cette clef de voûte, qui est ornée de sept corps de reptiles n'ayant qu'une tête, porte en effet l'inscription suivante, disposée en cercle autour des figures de reptiles :

L. M. CCC XLVIII fist maistre Helie le Lou CLO (clore) **ceste voute.**

Ainsi, cette inscription ne permet aucun doute. La voûte du chœur fut terminée et la clef posée en 1348, par *maistre Helie Le Lou*, ce qui s'accorde très-bien avec les caractères des chapiteaux et avec la forme des fenêtres qui n'ont pas été élargies. Deux de ces fenêtres à une seule baie éclairent le chevet.

Il existe au Nord, entre le chœur et la nef, une chapelle assez vaste, d'une date très-incertaine, et près de là, du même côté, une sacristie construite tout récemment.

On a fait dernièrement des travaux de consolidation à l'intérieur de l'église.

L'église de Cottun est sous l'invocation de saint André. L'abbaye de Ste.-Barbe-en-Auge nommait à la cure; le prieur-curé percevait les dîmes. L'abbaye de Ste.-Barbe possédait le patronage de Cottun dès le XIIe. siècle. Roger Malfilâtre lui avait alors donné tous les droits qu'il possédait sur l'église de Cottun. Henri II, évêque de Bayeux (de 1162 à 1205) confirma cette donation dans plusieurs chartes déposées aux Archives du Calvados (1). Henri déclare notamment dans une charte de 1192, que Thomas Malfilâtre et Eudes, son fils, déjà chevalier, *jam miles*, avaient résigné entre ses mains tous les droits qu'ils avaient sur l'église St.-André de Cottun, et il confirme cette résignation en se réservant les droits épiscopaux, *salvo nobis jure episcopali.*

Il y a un if dans le cimetière de Cottun; il y occupe la place ordinaire.

Château. A quelque distance au Nord de l'église, on voit deux tours et les traces de l'ancienne enceinte du château de Cottun; ce qui reste annonce la fin du XVIe. siècle.

M. Le Pelletier de Molandé, ancien officier de la garde royale, chevalier de la Légion-d'Honneur, dont la famille a déjà été mentionnée à l'article d'Arclais (p. 197), possède, à Cottun, dans une autre direction, à l'Est de l'église, un château moderne qu'il habite une grande

(1) V. le Catalogue des chartes déposées aux Archives du Calvados, par M. Léchaudé-d'Anisy. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. VII, p. 96 et 97.

partie de l'année (1) : M. de Molandé est maire de cette commune.

BARBEVILLE.

Barbeville, *Barbavilla*, *Barbevillia*.

L'église de Barbeville est à citer comme offrant un type très-gracieux et bien conservé qui se reproduit, au XIIIe. siècle, dans beaucoup de paroisses de l'arrondissement de Bayeux.

La façade occidentale de la nef présente un portail à voussures multiples ornées de tores, portées de chaque côté sur trois colonnettes ; le tympan repose sur un arc surbaissé. De chaque côté des voussures du portail s'ouvre une fenêtre en lancette, et au milieu du fronton une rose à huit lobes bordés de tores, qui a le plus grand rapport avec celle de St.-Jean-le-Blanc, figurée p. 35 de ce volume : seulement on n'y voit pas, comme dans celle de St.-Jean, de petits trèfles entre les huit lobes.

Si l'on veut se reporter à ce que j'ai dit de quelques églises du XIIIe. siècle précédemment décrites, notamment à l'église de Fierville-la-Campagne, dont le portail est figuré p. 275, tome IIe. de ma *Statistique monumentale*, on verra que cette disposition triangulaire des fenêtres, des deux côtés du portail, et au milieu du gable ou fronton occidental des églises, était une de celles qu'affectionnaient nos architectes normands du XIIIe. siècle; à Barbeville, la fenêtre supérieure

(1) Cette habitation appartenait à M. Le Pelletier de Molandé, gendre de M. le comte d'Albignac grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis, major des gardes-du-corps sous Louis XVIII, et oncle de M. de Molandé actuel. Ce dernier en est devenu propriétaire par suite de son mariage avec sa cousine-germaine, Mlle. de Molandé.

est une rose ; à Fierville et dans d'autres églises, on s'est contenté d'une fenêtre pareille à celles qui accompagnent le portail. Le tympan de la porte occidentale de l'église de Barbeville a été, au XVIe. siècle, je crois, orné d'une niche en accolade qui a reçu la statue équestre de St.-Martin, patron de la paroisse, représenté, comme toujours, au moment où il coupe son manteau pour en donner la moitié à un pauvre boiteux.

La nef n'est pas voûtée ; un lambris de bois cache la charpente. M. Delâtre, curé actuel de Barbeville, se propose de la voûter, et à ce moyen la rose du fronton, qui n'est pas visible à l'intérieur de la nef, pourra être dégagée.

Les murs latéraux de la nef ont conservé leur entablement orné d'arcatures sub-géminées ; du côté du Sud, s'ouvrait une porte ogivale plus simple que celle de l'Ouest, dont le tympan est orné d'une croix ancrée ; deux colonnes reçoivent l'archivolte, de chaque côté. Une autre porte, mais qui était carrée, donnait accès au chœur. Près de la porte latérale de la nef, j'ai vu dans le mur une inscription que je n'ai pas eu le temps de déchiffrer, chose d'ailleurs difficile dans l'état où elle se trouve ; il paraît qu'il s'agit d'un seigneur de Barbeville, inhumé près de la porte.

Deux fenêtres primitives étroites, en lancettes arrondies, existent dans le mur septentrional ; les fenêtres ont été refaites du côté du Sud.

La tour s'élève, comme à Ranchy, entre chœur et nef ; elle est voûtée à une plus grande hauteur que le chœur qui lui succède ; elle se compose, vue extérieurement, de trois étages séparés les uns des autres par des retraits ou talus en pierres. L'entablement du premier étage est orné de la même manière que celui de la nef ; l'entablement du second étage est garni de ces espèces de denticules en méplat, que nous avons vues à Arganchy et à Ranchy ; deux

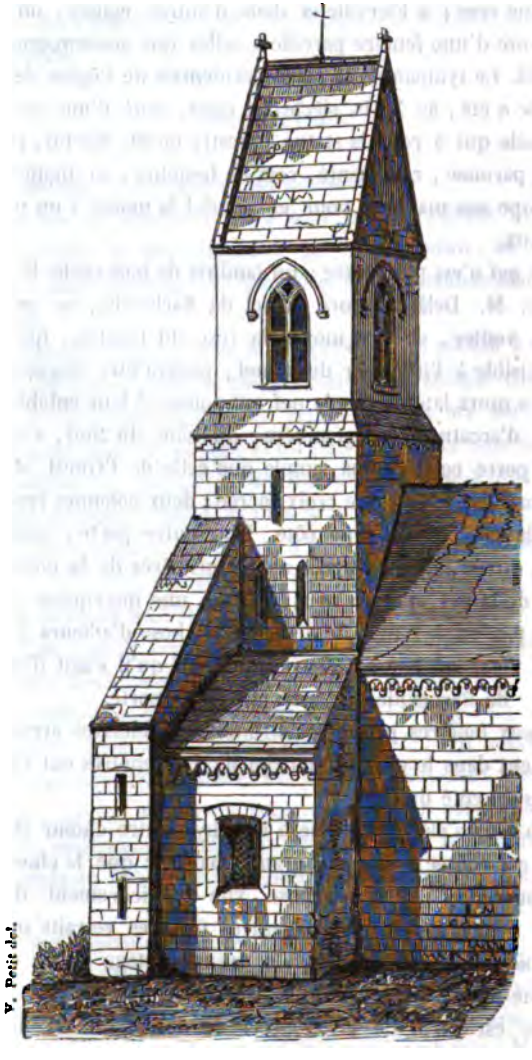

TOUR DE L'ÉGLISE DE BARBEVILLE.

lancettes étroites, et une ouverture en meurtrière rectangulaire, à la base et au sommet, existaient au second étage, sur les faces nord et sud; le troisième étage est éclairé par quatre fenêtres ogivales, subdivisées en deux baies par un meneau bifurqué barré au centre; un toit de pierres, assez élancé, couronne cette pyramide, mais j'ai lieu de croire qu'il n'est pas aussi ancien que le reste, ou bien que le dernier étage a été en partie refait quand on a construit le toit; peut-être celui-ci était-il d'abord en charpente.

Ce que j'ai vu dans d'autres tours semblables m'autorise à faire cette supposition.

A Barbeville, comme dans d'autres tours à toit à double égout, en pierres, des arceaux très-saillants, en pierres de

taille, supportent la voute et les dalles parallèlement aux deux

gables : il y en a deux ordinairement : à ce moyen, ces toitures en pierre présentent une grande solidité.

Les voûtes du chœur sont garnies d'arceaux croisés; trois lancettes éclairent le chevet; du côté sud, trois des fenêtres ont été très-élargies; on leur a substitué des ouvertures cintrées, modernes, garnies de barres de fer croisées; la sacristie est moderne et masque une grande partie du côté nord.

L'entablement du chœur est orné de la bordure denticulaire en méplat, qui existe au deuxième étage de la tour.

Quelques dalles sans inscription lisible, existent dans le pavé du chœur. Le confessionnal, placé dans la nef, près de la porte occidentale, montre, entre des panneaux en bois de chêne un panneau sculpté, du XVIe. siècle: je suppose qu'il provient d'un meuble dont les débris auront été utilisés de cette manière.

Voici l'inscription de la cloche :

L'AN 1775 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR VÉNÉRABLE ET DISCRÈTE PERSONNE MAÎTRE NICOLAS HEURTU CURÉ DE SAINT MARTIN DE BARBEVILLE ET NOMMÉE HENRIETTE PAR HONORABLE DAME MARIE HENRIETTE LE CAUCHOIS ÉPOUSE DE PIERRE JACQUES LE MAROIS ÉCUYER SEIGNEUR DE SAINT JORRIS ET SEIGNEUR ET PATRON DE MOGLES EN PARTIE ASSISTÉE DE MESSIRE JEAN BAPTISTE CHRISTOPHE MARC ANTOINE DE COURSEULLES CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON HAUT JUSTICIER DE BARBEVILLE ET AUTRES LIEUX (1).

CHEDEVILLE TRÉSORIER.

L'église de Barbeville est, comme nous l'avons dit, sous l'invocation de saint Martin : le patronage était laïque; le collége de Maître Gervais percevait les 2/3 des dîmes, et le

(1) La famille Le Marois doit être éteinte. M. d'Ernéville, ancien garde du corps, né d'une demoiselle Le Marois, est mort il a y quelques années; son habitation a été achetée par M. Gerard, parent de l'illustre peintre de ce nom.

La famille de Courseulles possède toujours une terre et un château à Barbeville.

curé, 1/3 seulement. Quand le livre Pelut a été rédigé, le patronage de l'église de Barbeville appartenait à Robert Bertrand, chevalier.

Ainsi que l'atteste l'inscription de la cloche, il y avait, à Barbeville, une haute-justice, qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

VAUCELLES.

Vaucelles, *Valicellæ.*

L'église de Vaucelles présente, dans sa disposition, une telle analogie avec celle de Barbeville, qu'il n'est pas permis de douter que ces églises très-rapprochées n'aient été copiées l'une sur l'autre.

Le chœur est également composé de deux travées voûtées en pierre avec arceaux croisés. La tour (entre chœur et nef) également voûtée a une plus grande hauteur que le chœur, présente à peu près la même ordonnance et se termine aussi par un toit en pierre; deux portes latérales accèdent également, l'une au chœur, l'autre à la nef; seulement au lieu d'être placées au Midi comme à Barbeville, elles se trouvent au Nord, du côté de la grande voie qui longe le cimetière.

Les fenêtres de la nef sont des lancettes très-étroites. Tout présente d'ailleurs, comme à Barbeville, le caractère du XIIIe. siècle, et les chapiteaux des colonnes qui supportent les arceaux des voûtes sont très-caractéristiques. On remarque dans le pourtour du sanctuaire une frise ornée de billettes.

Quelques particularités distinguent pourtant, malgré ces affinités frappantes, l'église de Vaucelles de celle de Barbeville. Elle n'avait pas de portail à l'Ouest, probablement à cause de la position parallèle de la route qui commandait en quelque sorte l'*accès latéral.*

La tour, un peu moins élégante que celle de Barbeville,

offre au-dessus du premier étage trois arcades ogivales, dont celle du milieu, garnie d'une rose (ou oculus) quadrilobée qui, en raison de la hauteur de la voûte, éclaire l'intérieur de la tour. Le deuxième étage est absolument semblable à celui de la tour précédente.

Ceci posé, nous aurons à décrire les deux portes latérales. Elles sont aujourd'hui murées l'une et l'autre : celle du chœur l'était depuis long-temps déjà ; celle de la nef a été bouchée tout récemment, le curé ayant fait percer dans la façade occidentale, sous la direction de M. le Curé de Vaux-sur-Aure, architecte habile dont nous parlerons bientôt, une porte ogivale surmontée de trois petites fenêtres en lancettes.

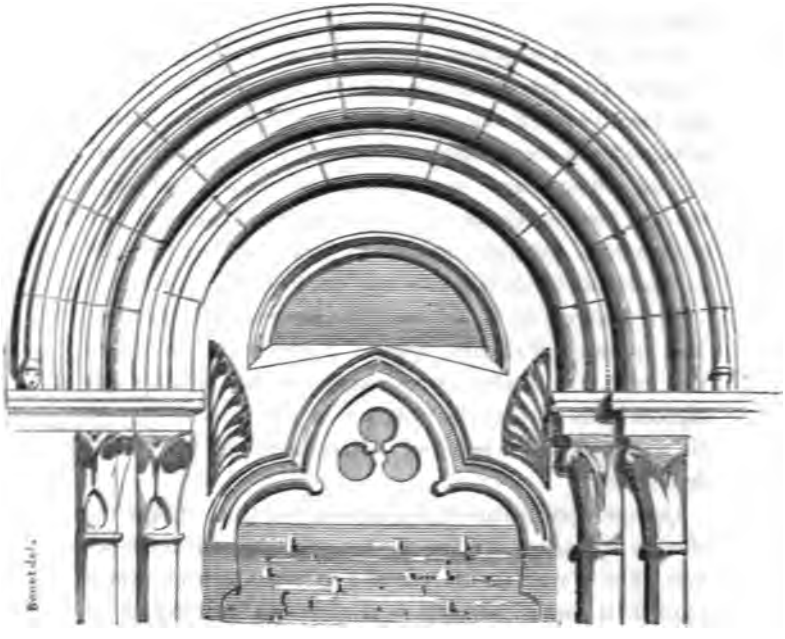

PARTIE SUPÉRIEURE DE LA PORTE CORRESPONDANT AU CHŒUR.

La porte qui correspond au chœur a son archivolte ornée

de tores multiples reposant, de chaque côté, sur deux colonnettes à chapiteaux effilés. Le tympan montre la combinaison assez rare d'un cintre au-dessus d'un arc trilobé, dont le lobe supérieur présente un trèfle.

La porte de la nef était autrefois protégée par un porche; elle présente une ogive assez gracieuse, dont le tympan est rempli par un quatre-feuille surmonté d'un trèfle.

Je ne parlerai des travaux nouvellement terminés à l'intérieur du chœur et sous la tour que pour dire que ces restaurations ont été faites avec goût et intelligence.

L'église de Vaucelles est sous l'invocation de saint Cyr.

Le chanoine titulaire de la prébende de Vaucelles nommait à la cure et percevait les deux tiers des dîmes; l'autre tiers appartenait au curé.

Château. Le château de Vaucelles, qui existait dès le XIV°. siècle, était défendu par la Drome qui en baignait l'enceinte extérieure. Le château actuel présente encore un certain caractère dans ses pavillons à toits élevés, couronnés d'épis, dans les corbeaux de la corniche et les belles lucarnes qui annoncent la fin du règne de Louis XIII. Cette partie est celle par laquelle on accède à la grande porte d'entrée : on la distingue facilement de la grande route.

Le château de Vaucelles appartient à présent à M. de La Rivière.

Antiquités romaines. J'ai parlé, dans mon *Cours d'antiquités* (t. II, p. 143), de la direction de la voie romaine qui allait de Bayeux à *Crociatonum;* elle devait passer à Vaucelles, et quand on fit, en 1758, la grande route actuelle, qui probablement, sur ce point, se confond avec l'ancienne, on trouva un vase d'albâtre rempli de médailles et une figure dont Caylus a donné la description. « La forme du vase, dit « Caylus, est agréable; ses anses, placées avec goût, con-

« statent son antiquité. Le pied sur lequel il était porté « n'existe plus, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il n'était « pas tourné dans le même morceau. Outre les médailles, le « vase renfermait une petite figure, également d'albâtre, qui « n'était entière que jusqu'à la ceinture. Cette jeune divinité « me paraît représenter Flore. La plante fleurie qu'elle tient « d'une main, les fleurs dont elle est coiffée avec assez de « profusion, la corbeille qu'elle soutient de l'autre main et « qui se trouve également remplie de fleurs, ne présentent « l'idée d'aucune autre divinité. Elle pouvait être tutélaire « d'un jardin particulier : le pays où ce petit monument a « été trouvé autorise tout ce que peuvent inspirer l'abon- « dance et la fertilité. »

Près de Nihault, au Sud de Vaucelles, on trouve la fontaine St.-Julien, dont les eaux abondantes forment un ruisseau qui va se jeter dans la Drome. Le bassin carré de la fontaine est couvert d'une voûte cintrée dont il serait difficile d'indiquer la date; mais nous trouvons là une disposition que nous offrent plusieurs autres fontaines du moyen-âge : les eaux de la fontaine St.-Julien sont réputées curatives pour certaines affections cutanées et pour les maux des yeux. On dit qu'une maladerie existait dans le voisinage.

CUSSY.

Cussy, *Cusseium.*

L'église de Cussy, avec sa tour assez élevée entre chœur et nef, terminée par un toit en pierre à double égout, appartient à la même famille que les précédentes. Elle est depuis long-temps supprimée et en ruines. Elle paraît, dans son ensemble, se rapporter à la fin du XIIIe. ou au commencement du XIVe. siècle. M. Bouet devait en faire un dessin pittoresque que je comptais joindre à cet article et qui n'a

pas été encore exécuté : voici seulement l'esquisse de deux fenêtres en lancettes qu'on y voit encore et qui sont séparées par un pilastre et une colonnette détachée, garnie d'un anneau.

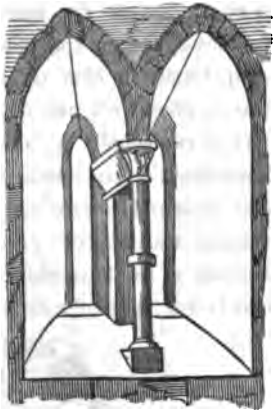

Cussy était le siége d'une des prébendes de la cathédrale de Bayeux. Le chanoine de Cussy nommait à la cure et à celle d'une église voisine, l'église de Sully, que nous allons examiner.

Léproserie de la Madelaine. Avant d'entrer dans la commune de Cussy, en venant de Bayeux, on voit, sur le côté gauche de la route, une maison sans importance dans laquelle on distingue une arcade ogivale et qui a fait partie de la Maladrerie de la Madelaine.

Château de Rabodanges. Le petit château de Rabodanges, habitation moderne précédée d'une avenue, se voit un peu plus loin, du même côté.

SULLY.

Sully, *Sulleium.*

L'église de Sully est du XIIe. siècle; elle appartient au roman de transition : ainsi, la nef nous montre des modillons à figures grimaçantes bien conservés; une porte latérale, au Sud, de style roman, en arc surbaissé (aujourd'hui bouchée); quelques petites fenêtres étroites cintrées, *dites en meurtrières :* cette nef est divisée en trois travées par quatre contreforts espacés également sur les murs latéraux. L'arcade

romane qui séparait la nef du chœur a été refaite : la porte occidentale, en arc surbaissé, peut dater du XIVe. siècle. Nous ne parlons pas des fenêtres qui, du côté du Sud, ont été refaites à diverses époques.

Selon l'usage le plus ordinaire dans les églises de cette époque, le chœur n'a que deux travées, une de moins que la nef; il est voûté, et, du côté du Sud, on y voit une porte romane à cintre surbaissé dont l'archivolte, comme dans la porte de la nef, repose sur des consoles représentant des têtes humaines. Le côté nord est masqué par une chapelle seigneuriale et par la sacristie.

Dans la nef, à gauche de la porte d'entrée, j'ai remarqué

V. Petit del.

VIERGE DÉCAPITÉE DANS LA NEF DE SULLY.

une statue de la Vierge, qui a été impitoyablement décapitée

et transformée en bénitier : la cavité destinée à recevoir l'eau bénite est pratiquée entre les deux épaules. On voit qu'elle est assise sur un pliant selon l'usage ancien ; je pense qu'elle pourrait être du même temps que la tour.

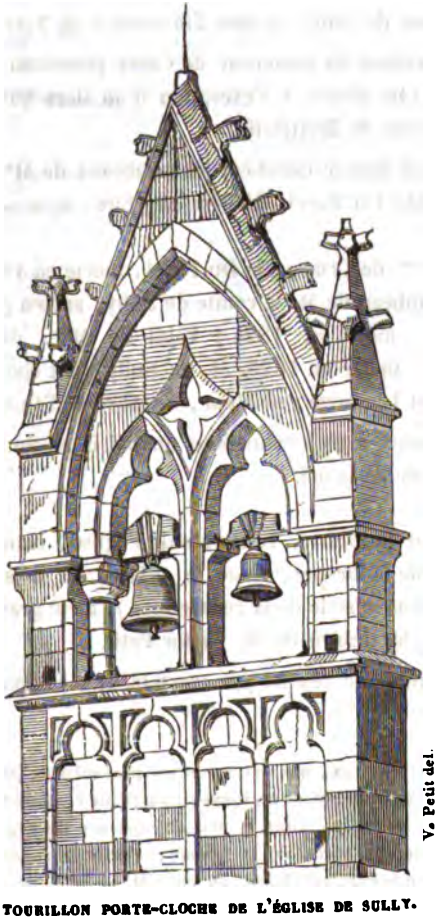

TOURILLON PORTE-CLOCHE DE L'ÉGLISE DE SULLY.

Nous avons dessiné le tourillon porte-cloche à deux baies,

parce qu'il nous a paru très-élégant, et que ce type, autrefois assez commun, tend à disparaître.

Nous pensons que celui-ci peut remonter au XVe. siècle. Il est assis sur le mur qui sépare le chœur de la nef.

L'église de Sully est sous l'invocation de Notre-Dame.

Le titulaire du canonicat de Cussy présentait à la cure et percevait les dîmes, à l'exception d'un tiers qui appartenait au chanoine de Bretteville.

On voit dans le cimetière les tombeaux de Mme. veuve Du Fayel, née Du Fayel, décédée en 1809, âgée de 69 ans 10 mois;

De Mme. de Crux, née Du Fayel, morte en 1845 (1);

Le tombeau de M. le comte de Sully, ancien page, ancien colonel, mort en 1824; celui de Mme. de Méneval, sa sœur, morte en 1820. M. de Sully avait épousé la veuve du savant Lagrange, sénateur, membre de l'Institut.

On trouve dans le cimetière un bel if au Sud de la porte occidentale de la nef.

Manoir de Boissy. Tout près de l'église, mais sur la rive opposée de la Drome, existe le château de Boissy, dont la porte (dans le style de la renaissance), a été gravée par mes soins sur les dessins de M. Victor Petit.

Le manoir ne répond pas exactement à l'importance de la

(1) Mme. de Crux, une des amies les plus intimes de ma mère et à laquelle je consigne ici un souvenir particulier, possédait le château dit le *Petit-Sully*, situé à peu de distance de l'église, dans la vallée, sur les bords de la Drome; c'était le rendez-vous d'une société nombreuse et choisie, en été : M. et Mme. de Crux faisaient aussi, avec infiniment de courtoisie, les honneurs de leur hôtel, à Bayeux, pendant l'hiver.

porte d'entrée ; il m'a paru pouvoir se rapporter à la fin du

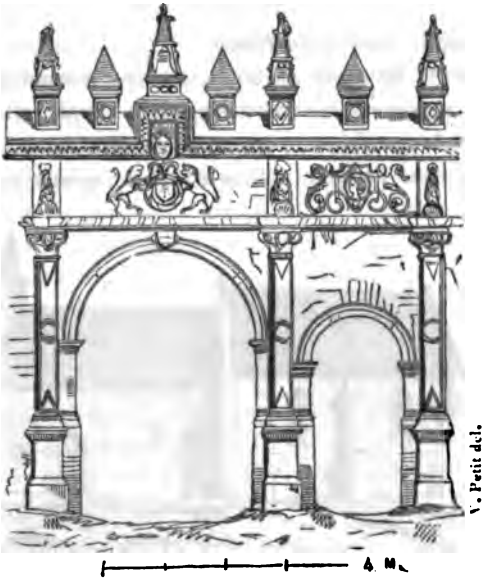

PORTE DU MANOIR DE BOISSY.

XVe. siècle ou au commencement du XVIe. La rivière de Drome protégeait les bâtiments. C'est aujourd'hui une ferme qui appartenait à M. le comte de Germiny, il y a peu d'années.

Le château moderne de Sully n'a aucun intérêt ; il avait été acquis de M. de Sully, par M. Guillot, ancien sous-préfet de Bayeux ; il doit appartenir à l'un de ses fils. Ce château est situé sur le bord de la route de Bayeux à Port-en-Bessin.

SAINT-SUPLI.

St.-Supli, *Sanctus Suplicius.*

La petite église de St.-Supli que l'on nomme aussi St.-Sulpice, quoique le nom véritable soit St.-Supli, est un type bien simple que j'aime beaucoup et que bien des églises nous offraient dans l'origine. Elle se compose, comme on le voit

VUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SUPLI.

par le dessin que voici, d'une nef romane avec ces petites fenêtres étroites que l'on a proposé de qualifier de meurtrières; d'un porte-cloche à deux baies, élevé sur le sommet du fronton de la façade occidentale; enfin, d'un chœur composé de deux travées et éclairé par des fenêtres ogivales sans colonnes. Ce chœur, plus élevé que la nef, paraît aussi moins ancien; il est du XIIIe. siècle selon toute apparence. On voyait, il y a quelques années, à St.-Supli, trois beaux ifs dans le cimetière; la commune en a sacrifié deux pour se procurer de l'argent, il en reste encore un. C'est ici le lieu de recommander aux antiquaires la conservation de ces arbres souvent d'un âge très-reculé et dont quelques-

uns, malheureusement, ont été vendus aux ébénistes. Rien n'est plus majestueux que les ifs au feuillage sombre, à la tête ronde et de forme régulière. Il en existe encore dans la plupart des cimetières de l'arrondissement de Bayeux. Ils sont plus rares dans la plaine de Caen. Il n'est pas inutile de dire ici que leur place dans le cimetière est déterminée, et que, à très-peu d'exceptions près, c'est à droite de la porte occidentale et à quelque distance au Sud et en avant de cette façade que les ifs sont placés.

Y a-t-il là une raison liturgique, ou bien était-ce parce que l'on faisait autrefois les annonces et les délibérations judiciaires sous le feuillage touffu de ces vieux arbres, et qu'il valait mieux être au Midi qu'au Nord dans nos contrées froides et pluvieuses? Je n'en sais rien, mais il est probable que cet usage a un motif. Le hasard ne pourrait avoir déterminé une si grande uniformité dans le choix de la place occupée par les ifs dans les cimetières.

L'église de St.-Supli est sous l'invocation du saint de ce nom. Le doyen du chapitre de Bayeux nommait à la cure. Le prieur de St.-Vigor percevait les dîmes.

SAINT-VIGOR.

St.-Vigor, *sanctus Vigor*.

L'église de St.-Vigor est moderne. Elle a été construite, au siècle dernier, sur l'emplacement de l'église romane du prieuré qui servait aux religieux et à la paroisse, mais qui, depuis long-temps déjà, était en ruines, comme le prouve un dessin que je vais produire et que j'ai tiré de la collection du *Monasticon*.

L'église actuelle a peu de style; le portail occidental seulement est orné de pilastres et surmonté d'un petit dôme en pierre de taille.

On conserve, dans la sacristie, un siége en marbre de Vieux, dans lequel les évêques de Bayeux venaient s'asseoir avant de

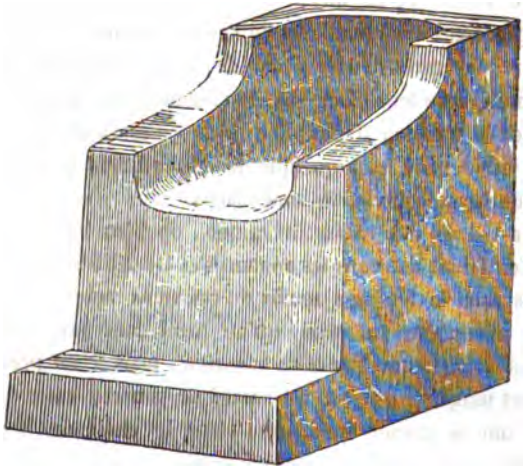

ANCIEN SIÉGE EN MARBRE CONSERVÉ A SAINT-VIGOR.

prendre possession de leur évêché, et qui, selon l'opinion de quelques personnes, remonte à Odon, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant (1), tandis que, selon d'autres, il serait plus ancien encore.

L'abbé Béziers *(Histoire de Bayeux)* parle aussi des fonts

(1) Le nouvel évêque de Bayeux venait coucher au prieuré de St.-Vigor, la veille de son installation. Le lendemain, les religieux et le clergé le conduisaient processionnellement à l'église et le faisaient asseoir dans le siége en marbre dont je viens de parler. De là le prélat, en habits pontificaux, donnait sa première bénédiction au peuple, puis il était conduit à la cathédrale. Dans un ancien cérémonial qui existe à la bibliothèque du chapitre, on trouve le passage suivant relatif à cette cérémonie :

« Eat chorus cum clero et populo et processionnaliter ad Sanctum Vigorem, ibique invento in monasterio episcopo preparato induto

baptismaux en marbre qui existaient dans l'église St.-Vigor. C'est une tradition, dit-il, que saint Vigor, au VIe. siècle, détruisit une idole qui était adorée sur le mont Phaunus (c'est ainsi qu'on appelait alors la colline sur laquelle est assise l'église St.-Vigor); qu'il y consacra plusieurs églises, et que ce lieu fut choisi pour administrer solennellement le baptême à Pâques et à la Pentecôte : ce qui lui fit donner le nom de *mont Chrismat*. On voit dans l'église de St.-Vigor, ajoute l'historien de Bayeux, *de très-anciens fonts baptismaux en marbre qu'on croit avoir servi à cette solennité* (1). »

J'ai retrouvé en 1823, dans un coin du cimetière, une partie de ce font en marbre dont parle l'abbé Béziers. Il avait été brisé peu de temps auparavant, par suite d'une singulière préoccupation qui exerce encore son empire sur quelques esprits : certaines personnes craignent d'être exhumées, surtout lorsqu'elles meurent par suite d'un vice de conformation qui peut exciter la curiosité des médecins (2). Or, pour ôter tout moyen de relever le corps d'une dame enterrée dans le cimetière de St.-Vigor, on détacha du font baptismal qui s'y trouvait deux gros morceaux de marbre que l'on plaça dans la fosse au-dessus du cercueil de la défunte (3).

Je m'empressai de réclamer le reste de la cuve, qui n'aurait

cappa..... *adducatur ante cathedram Sancti Vigoris lapideam et eum in ea aliquantulum sedere faciat.* »

Dans plusieurs autres diocèses, notamment dans celui de Soissons, on faisait asseoir de même le nouvel évêque dans un siége en pierre (V. d'Expilly, dictionnaire de la France).

(1) *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, p. 128.

(2) On conçoit d'autant moins ces craintes qu'il n'y a point d'école de médecine à Bayeux.

(3) La tombe dont je parle se trouve près de la porte occidentale de l'église, un peu à gauche.

pas tardé à être employé au même usage; je le fis transporter immédiatement chez moi, à Bayeux, et de là à Caen, où il est déposé dans le musée de la Société des Antiquaires.

Ce fragment a été figuré dans l'atlas de mon *Cours d'antiquités*, pl. LXXXVII, n°. 2.

Il est du même marbre que le siége, c'est-à-dire d'un marbre rouge terreux, qui paraît provenir des carrières de Vieux.

Prieuré de St.-Vigor. La tradition rapporte, comme on vient de le dire, que, dans le VIe. siècle, le côteau de St.-Vigor, qui domine la ville du côté de l'Est, s'appelait le mont *Phaunus*, et qu'on y révérait une idole. Saint Vigor, évêque de Bayeux, voulant faire cesser cette superstition, obtint du roi Childebert la possession du terrain, et il y fonda un monastère.

Le monastère fut détruit par les Normands et rétabli, au XIe. siècle, par Odon, évêque de Bayeux, qui y plaça des moines du Mont-St.-Michel. Robert de Tombelaine fut leur supérieur. Quand l'évêque Odon fut mis en prison par ordre de Guillaume-le-Conquérant, en 1084, les moines se dispersèrent; le Conquérant mourut en 1087. Plus tard, l'évêque Odon donna le prieuré de St.-Vigor à l'abbaye de St.-Bénigne de Dijon. Depuis lors, le prieuré de St.-Vigor demeura sous la dépendance de cette abbaye jusqu'en 1702, que l'abbé renonça à tous les droits sur cette maison (1) : antérieurement à cette date, le prieuré était en commande. La congrégation de St.-Maur y entretenait huit ou neuf religieux au siècle dernier.

(1) Dans les archives du département de la Côte-d'Or, à Dijon, on trouve un certain nombre de pièces relatives à St.-Vigor, ce qui s'explique, puisque St.-Vigor dépendait de St.-Bénigne.

On peut consulter, sur l'histoire du prieuré de St.-Vigor, le XI°. volume du *Gallia christiana*, col. 404.

Le prieur de St.-Vigor nommait à douze bénéfices et il possédait des revenus évalués à 18,000 livres au siècle dernier.

Il existait dans la bibliothèque de feu M. Pluquet, un censier ou livre des redevances dues au prieuré de St.-Vigor, en 1290.

Ce manuscrit a été vendu, à sa mort, et acheté par la Bibliothèque impériale où il se trouve. M. Léopold Delisle, qui a dépouillé ce manuscrit avec soin, nous a remis obligeamment la note suivante :

« Le Censier de St.-Vigor est conservé à la Bibliothèque impériale, à Paris, sous le n°. 4659 du Supplément français. C'est un volume petit in-4°., sur velin, composé de 52 feuillets non numérotés, et couvert en parchemin. Il est écrit en entier d'une seule main, et paraît remonter à la fin du XIII°. siècle.

« Dans ce volume se trouvent transcrites 155 pièces toutes non datées ou portant la date de 1290. La plupart sont en français. Ce sont des aveux rendus au prieur pour divers tènements situés à St.-Vigor, St.-Exupère, St.-Loup, N.-D.-de-la-Poterie, St.-Martin-de-la-Porte, St.-Floxel, la Madeleine, St.-Symphorien, St.-Jean, St.-Patrice, St.-Sulpice, Port, Tour, Cricqueville. la Basoque, Curci, Ouffières, Russi, Tracy, Secqueville, Cahagnoles, Saonnet, Vaux-sur-Aure, Planquery, Vimont, Maromme et Valcongrain.

« Ces aveux sont à peu près tous formulés d'une manière uniforme.

« Chaque aveu fait connaître le nom du tenant, son tènement, ses redevances, et la quantité dont la valeur du tènement excède les redevances.

« Quant aux redevances, elles consistent en rentes de froment, d'orge, d'avoine, de poules, de chapons, d'œufs et quelquefois d'argent. En outre, plusieurs hommes sont

soumis à différents services. Une des chartes montre Guillaume Pesnel *fesant au prior chescun jour un servise de cheval malle entre Vire et Oune;* dans plusieurs autres, on rencontre des clauses analogues.

« Si le Censier de St.-Vigor ne donnait que le montant des redevances dues au prieuré par ses tenants, ce document n'aurait pas plus d'importance qu'une foule d'autres du même genre : ce qui lui donne du prix, c'est qu'à côté de la redevance, il évalue les produits laissés à la jouissance du laboureur. En additionnant ces deux quantités, on a la valeur présumée du produit des terres, au XIIIe. siècle, dans le Bessin. »

M. Léopold Delisle a fait ce travail intéressant, et nous espérons qu'il le publiera prochainement. Rien n'est plus curieux que ces recherches sur l'histoire de l'agriculture, dont M. Léopold Delisle s'est occupé déjà avec un si grand succès.

On comprendra facilement la disposition ancienne des bâtiments du prieuré de St.-Vigor, si on jette un coup-d'œil sur la planche suivante, tirée de la collection des vues gravées pour le *Monasticon gallicanum.* Cette vue à vol d'oiseau, qui était prise du côté de l'Est, montre d'abord la basilique du prieuré (n°. 3) avec sa longue nef ruinée, son chœur et son abside romane, garnie d'arcatures à plein-cintre, de trois fenêtres et flanquée de deux absidioles correspondant aux bas-côtés.

Le transept avait aussi deux absides du côté de l'Est. Le transept sud a perdu sa toiture et était en ruines, comme la nef. Le cimetière, dans lequel il y avait des tombes très-anciennes, dit-on, se voyait au sud de la basilique (n°. 21).

L'église de la paroisse n'occupait guère qu'un espace qui paraît assez peu considérable d'après le dessin, vers le bas de la nef de l'église priorale (n°. 2).

Viennent ensuite, en suivant l'enceinte extérieure, l'entrée

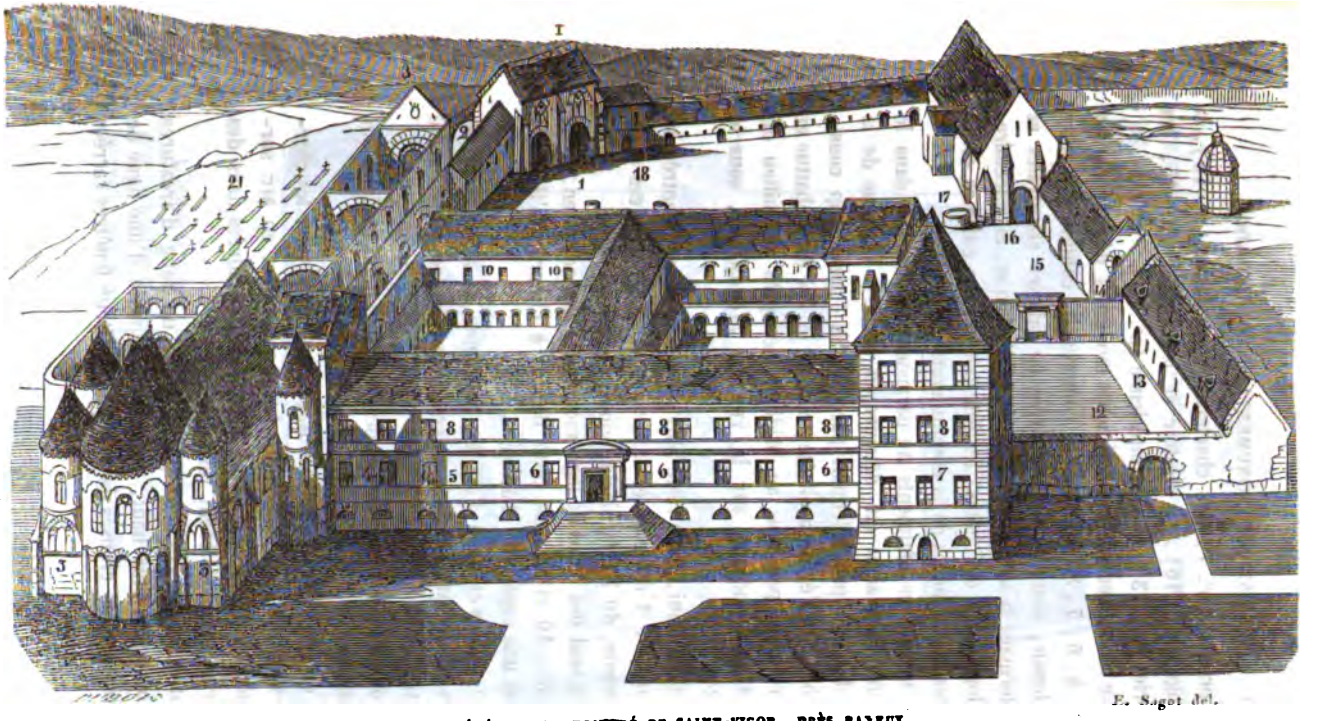

VUE GÉNÉRALE DU PRIEURÉ DE SAINT-VIGOR, PRÈS BAYEUX.

1. Grande porte du prieuré. 2. Eglise de la paroisse. 3. Basilique du prieuré avec sa nef ruinée. 4. Salle capitulaire. 6. Grande salle. 7. Bibliothèque. 8. Dortoir. 9. Réfectoire. 10. Logements des hôtes. 11. Infirmeries. 12. Cour intérieure. 13. Ecuries. 14. Pressoir. 16. La grange. 18. Charteries et magasins.

du prieuré (n°. 1), les charteries et magasins (n°. 15), la grange (n°. 16), le pressoir et les étables (14-15, les écuries (n°. 13), la cour intérieure (n°. 12).

Le massif central des bâtiments modernes désigné par les n°s. 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, comprenait, comme le montre le dessin, deux cours entourées de galeries claustrales et renfermant la salle capitulaire, la bibliothèque, le réfectoire, les logements des hôtes, les infirmeries, les cuisines et les autres dépendances de la communauté.

Quoique ces bâtiments ne paraissent pas anciens dans le dessin, ils avaient été détruits en partie à l'époque de la Révolution, probablement parce qu'ils étaient trop considérables, et l'église avait été, comme je l'ai dit, abattue et reportée un peu plus au Midi, à peu près au milieu du cimetière, indiqué sur la vue du *Monasticon*, sous le n°. 21.

Aujourd'hui, il ne reste plus d'intéressant que l'entrée du prieuré n°. 1 du plan et la grange n°. 16. Mais ces deux bâtiments, du XIII°. siècle, sont à peu près intacts.

Un seul des corps-de-logis modernes, répondant en partie aux n°s. 10 et 11, est resté debout à l'heure qu'il est et forme une espèce de château.

Le parc s'étend à l'est des bâtiments. Il a conservé ses murs d'enceinte; mais une grande partie des arbres a été abattue.

Nous n'avons à décrire que les deux bâtiments anciens qui subsistent, l'entrée du prieuré et la grange.

L'entrée présente, selon l'usage, une porte pour les charrettes et une pour les piétons. La première est en arc surbaissé; la seconde est cintrée. Elles sont encadrées dans des contreforts qui s'élèvent jusqu'au toit.

Au-dessus de ces deux portes règne un rang d'arcatures trilobées, et, plus haut, une frise composée d'une ligne de quatre-feuilles creusés dans la pierre. Deux fenêtres carrées

occupent la partie supérieure du mur : le dessous des portes est voûté.

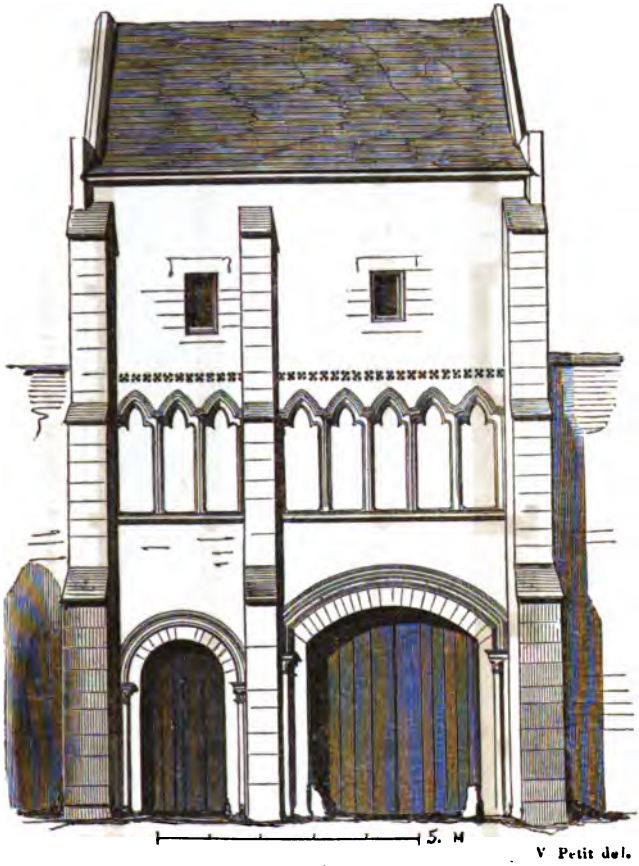

V Petit del.

ENTRÉE DU PRIEURÉ DE SAINT-VIGOR.

L'appartement élevé au-dessus de ces voûtes offre encore des peintures murales; il était d'ailleurs éclairé, du côté de la cour, par deux fenêtres ogivales à deux baies, indiquées

dans la vue générale (v. la p. 444) et par les hauts-jours, de forme carrée, figurés dans le dessin précédent.

La grange du prieuré de St.-Vigor est un diminutif de

PLAN GÉNÉRAL DU PRIEURÉ DE SAINT-VIGOR.

celle d'Ardennes (citée dans le premier volume de la *Statistique*, p. 82); elle est disposée de même et à peu près du

même temps ; mais elle n'a que sept arcades au lieu de neuf ;

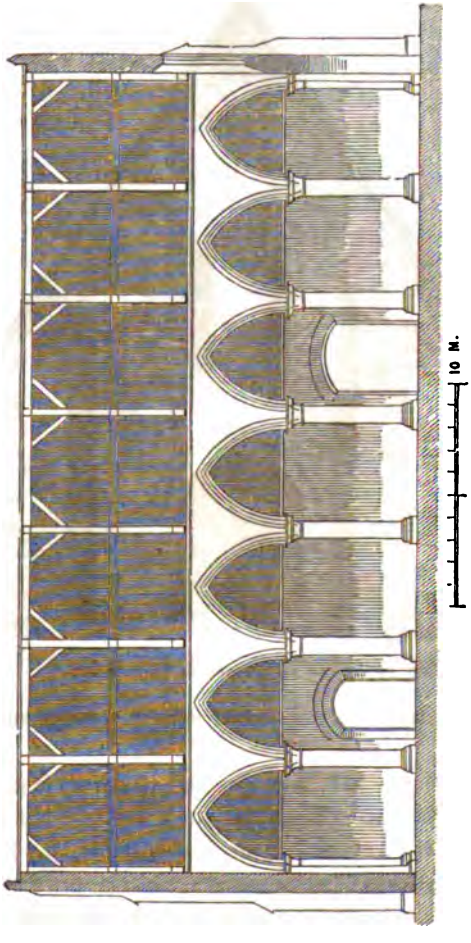

COUPE LONGITUDINALE DE LA GRANGE DE SAINT-VIGOR.

la façade qui s'ouvre dans la cour est percée d'une grande porte charrière et de deux fenêtres. Deux autres portes

existent dans le mur latéral exposé au Midi ; une de ces

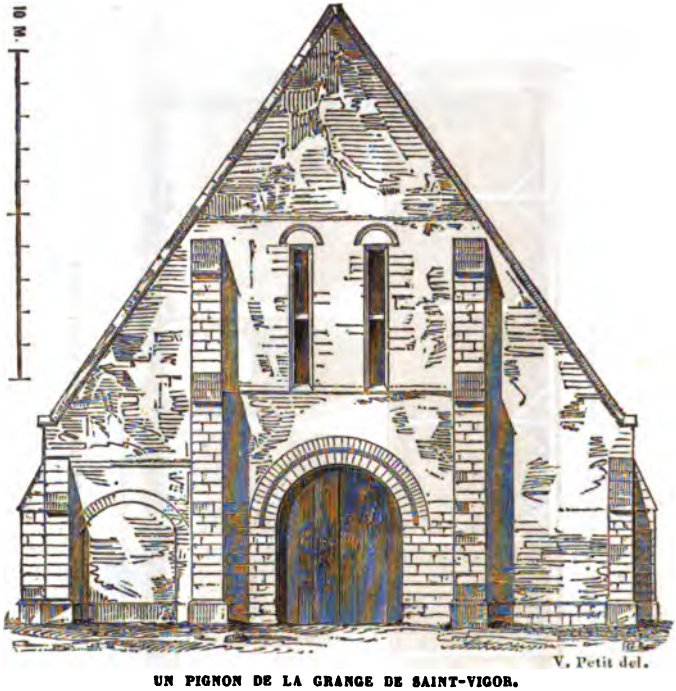

UN PIGNON DE LA GRANGE DE SAINT-VIGOR.

ouvertures était assez vaste pour donner passage aux charrettes.

J'ai figuré, p. 447, la coupe longitudinale de la grange de St.-Vigor. Les trois nefs sont comme à Ardennes et à Périères (v. le tome II de ma *Statistique monumentale*, p. 336, art. Périères), et dans d'autres granges, séparées par deux rangs d'arcades ogivales portées sur des colonnes monocylindriques. Dans la grange de St.-Vigor, comme dans d'autres granges monastiques de divers âges, les ailes qui accompagnent la nef centrale sont inégales en largeur.

A St.-Vigor, le côté le plus étroit est au Nord.

La grange de St.-Vigor a donné lieu aux suppositions les plus incroyables. Au siècle dernier et jusqu'à nos jours, bien des gens voulaient en faire un temple de faux-dieux. Mais, si le prieuré a remplacé un temple romain, détruit par saint Vigor, il ne reste pas les moindres vestiges de cet édifice; et ce ne serait pas, en tous cas, dans la grange du prieuré que l'on pourrait trouver l'imitation d'un temple antique.

Près de l'abbaye de St.-Vigor, derrière les premières maisons de Bayeux, existait l'église de St.-Floxel (1), qui a disparu en 1709, et dont le nom ne se trouve conservé que par celui du faubourg tendant vers la mer (2). Le cimetière qui entourait cette église et les terrains voisins renfermaient un assez grand nombre de tombeaux anciens, qui ont été successivement mis à découvert par suite de l'exploitation du sable qui forme le sol dans cette localité.

L'abbé Béziers avait cité diverses trouvailles faites au siècle dernier et que M. Lambert a relatées : elles consistaient en sarcophages de pierre et en urnes remplies de cendres et d'os brûlés. Depuis quarante ans, M. Lambert a visité et noté les découvertes analogues qui ont été faites sur la colline de St.-Floxel ; il a décrit les différentes sépultures et les sarcophages exhumés à sa connaissance, dans son *Mémoire sur l'ancienne nécropole de Bayeux.*

Au mois de juillet 1846, on a trouvé un sarcophage ayant

(1) Voir le mémoire de M. Lambert sur une ancienne nécropole de Bayeux (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, année 1847).

(2) Saint Floxel, originaire du Cotentin, fut, à ce qu'il paraît, martyrisé à Bayeux. Il fut, après sa mort, transporté dans le village de St.-Floxel, près de Montebourg, où des pélerinages étaient encore très-fréquents au XIIe. siècle et où il se tient une grande foire.

appartenu à un enfant et qui avait été creusé dans une colonne milliaire portant une inscription.

« Voici cette inscription, dit M. Lambert dans son mémoire,
« telle qu'elle existe en lettres capitales, avec la restitution
« proposée en minuscules courantes :

Imp. Caes. Fl. Val.	*(A l'Empereur Cesar Flavius Valerius)*
CONSTANTIN ⊃	*Constantin,*
PIO∧FELICI∧INVICT	*Pieux, heureux, invaincu,*
AVG	*Auguste,*
Pont. Max. P. P.	*(Souverain Pontife, Père de la Patrie,*
Victori.	*Victorieux,*
Maximiani.	*Beau-fils*
Aug.	*De Maximien*
Nepoti.	*Auguste),*
DIVI	*Fils du divin*
CONSTANTI	*Constance,*
AVG	*Auguste,*
PII'FILIO	*Pieux.*

M. Lambert, tout en reconnaissant que plusieurs des sépultures de St.-Floxel doivent être postérieures aux temps romains, regarde une grande partie d'entr'elles comme antérieures au Ve. siècle, et développe cette opinion dans son mémoire.

BAYEUX (CHEF-LIEU).

Bayeux, *Augustodurus.*

M. Ed. Lambert a démontré, depuis long-temps, que le premier nom latin de Bayeux était *Augustodurus.* Ce nom est gravé sur les colonnes milliaires trouvées dans cette ville, et il ne peut rester aucun doute à cet égard.

Bayeux renferme encore des débris antiques qui attestent son origine :

De l'Est à l'Ouest, dans les jardins, depuis la place au Bois jusqu'à la place du Château;

Du Sud au Nord, depuis cette place jusqu'au-delà de l'ancienne porte St.-André;

De l'Ouest à l'Est, dans les jardins compris entre la rue St.-Malo et la rue des Bouchers jusqu'auprès de la rue Neuve;

Du Nord au Sud, depuis ce dernier point jusqu'à l'extrémité de la même rue, on peut suivre une enceinte de murs indiquant à peu près, au moins, l'enceinte établie, au IVe. siècle, pour enclore la ville et la mettre en état de défense. La partie Sud de cette enceinte, celle qui s'étend depuis la place au Bois jusqu'à la place du Château, est, en grande partie, d'origine romaine; elle est en petit appareil avec chaînes de briques.

Si ces murs sont moins caractérisés sur d'autres points, ils ont dû être reconstruits à la place de ceux qui existaient auparavant.

Il reste pourtant des doutes relativement au mur du Nord de l'enceinte carrée, telle que nous venons de la tracer. « On « est persuadé, dit l'abbé Béziers, que, par suite de désastres « et de l'incendie de la ville, en 1356, l'enceinte fut res- « treinte du côté du Nord, et qu'auparavant, les murs « renfermaient les rues des Bouchers et de Bretagne. »

Ainsi, on aurait rapproché le côté Nord des murs, quand on les rebâtit, en 1377 et 1378, presque jusqu'aux portes St.-Martin et St.-André; mais le reste de l'enceinte, en adoptant cette opinion, qui n'est pas admise par tout le monde (1), serait fondé sur les murs de l'enceinte gallo-romaine.

(1) M. Lambert doute que les fossés de la rue de Bretagne remontent à l'époque gallo-romaine, et incline à penser que l'enceinte

La rue de Bretagne, que j'ai conservée malgré des fins, paraît établie sur les restes d'un rempart, et ses herbages qui bordent le chemin, du côté du Nord, sont à un niveau très-inférieur. On voit aussi les traces du fossé, indiqué par une excavation considérable; j'ignore si ces murs remontaient à l'époque romaine, il faudrait absolument, comme je l'ai demandé, que des sondages fussent faits particulièrement dans l'herbage appartenant à M. Conseil; mais il est certain que les terres ont une teinte noire très-caractéristique d'un sol antique: l'herbage tout entier paraît formé de terres semblables et peut-être de débris.

Le château, qui se trouvait près de l'angle Sud-Est de l'enceinte carrée que je viens d'indiquer, avait ses fondations formées de fûts de colonnes et de débris de monuments romains de grand appareil; plusieurs colonnes milliaires furent reconnues parmi ces débris, et les inscriptions qu'elles portaient ont été recueillies par M. Lambert.

J'ai prouvé, par un grand nombre de faits, que le périmètre des villes gallo-romaines avait été beaucoup plus étendu tant que la tranquillité avait régné dans les provinces, qu'après que les invasions des barbares eurent forcé d'envelopper ces villes d'une enceinte de murailles de défense.

Alors on sacrifia les édifices pour entourer de murs les quartiers les plus faciles à défendre. Les édifices placés en dehors de l'enceinte fortifiée durent être démolis, et les blocs de grand appareil qui entraient dans leur construction furent employés dans les fondations et la partie inférieure des murs d'enceinte où ils pouvaient braver, par leur volume et leur solidité, les efforts des assiégeants et l'attaque des machines

morale que j'ai indiquée et qui dessine un carré facile à reconnaître encore, repose, dans toutes ses parties, sur les fondations des murs gallo-romains.

de guerre (1) ; les parties plus élevées de ces murs furent construites habituellement en petit appareil avec chaînes de briques.

C'est ce que nous voyons à Bayeux, comme à Sens, au Mans, à Angers, à Vannes, à Rennes, à Beauvais, à Meaux, à Soissons, et dans un grand nombre d'autres cités d'origine romaine.

En détruisant, il y a quelques années encore à Bayeux, près de l'ancienne porte St.-André, une partie des fondations du mur gallo-romain, on y trouva des fûts de colonnes et des pierres sculptées de grand appareil, comme on en avait trouvé dans les murs du château, et à diverses époques sur d'autres points de l'enceinte murale.

La topographie romaine de Bayeux est loin d'être connue : il est certain que, sous la cathédrale, il existait un édifice public important, car en abaissant, il y a peu d'années, le niveau de la petite place située au Midi de la basilique, on a trouvé une quantité considérable de blocs de grand appareil, évidemment romains, que j'ai observés et dont plusieurs étaient sculptés. Ces matériaux, provenant d'un édifice ruiné, sont le reste d'un amas bien plus considérable, qui a dû être exploité pour construire à diverses époques. Plusieurs des pierres sculptées trouvées sur la place ont été recueillies et déposées dans une cour dépendante de la cathédrale, et des spécimens de ces sculptures ont été dessinés, à ma demande, par M. Bouet.

Les morceaux que voici portent une belle guirlande de feuilles de vigne et de grappes de raisin.

(1) Voir mon *Cours d'antiquités*, V^e^. partie, et l'*Abécédaire d'archéologie*, partie civile et militaire.

Bouet del.

SCULPTURES GALLO-ROMAINES TROUVÉES PRÈS DE LA CATHÉDRALE.

SCULPTURES GALLO-ROMAINES TROUVÉES PRÈS DE LA CATHÉDRALE.

Nous serions très-embarrassé d'indiquer la place occupée par d'autres monuments publics dans l'enceinte murale de la cité d'*Augustodurus :* depuis vingt ans, MM. Lambert et G. de Villers ont fait des recherches ; mais ils n'ont rien trouvé d'indicatif, et il vaut mieux ne rien préciser que de se livrer à des conjectures.

Thermes antiques. — Hors de l'enceinte murale antique, si on la restreint à la ligne passant entre la grande rue et la rue des Bouchers, mais, en-dedans de cette enceinte, si elle s'étendait jusqu'au bord de la rue dite de *Bretagne*, on connaît les thermes qui existaient sous l'église St.-Laurent et dans les terrains voisins : M. Lambert les a décrits. M. l'ingénieur des ponts et chaussées, Surville, a publié, de son côté, sur ces thermes un mémoire il y a trente ans. Je les ai moi-même mentionnés et comparés à d'autres, dans mon *Cours d'antiquités monumentales*, t. III, p. 28 et suiv. ; l'atlas de cet ouvrage renferme un plan de l'édifice (pl. XXXIV, fig. 3). Je renvoie à ce que j'ai dit, dans cet ouvrage, des thermes antiques de Bayeux. J'ajouterai seulement qu'on n'a exploré qu'une partie de l'édifice et qu'il est facile

d'en reconnaître l'étendue approximative. Au Nord, la rue qui contourne l'église et toutes les maisons qui la bordent, sont évidemment sur des constructions antiques dépendant des thermes, et que l'on pourrait explorer avec fruit.

J'ai toujours eu la persuasion qu'il existait des ruines romaines dans les terrains situés au Nord de la rue dite de *Bretagne*, laquelle borde les jardins formant la limite actuelle de la ville entre l'église de St.-Laurent et celle de St.-Patrice. J'ai plusieurs fois engagé les archéologues de Bayeux à y pratiquer des fouilles. Ce sont des herbages d'un bon rapport; les propriétaires y verraient peut-être avec répugnance faire des excavations. C'est probablement ce qui a retardé les explorations que j'avais sollicitées; il faut espérer pourtant qu'elles auront lieu tôt ou tard.

Très-probablement Bayeux avait un théâtre, on ne peut guère en douter, quoique l'emplacement n'en ait pas encore été reconnu. J'ai autrefois pensé à le chercher sur le côteau de St.-Vigoret, peut-être là où se trouve le séminaire, ou sur le prolongement du côteau, entre la rue de la Cave et la rue Teinture (1); mais M. Georges Villers, adjoint au maire de Bayeux, qui a visité toutes les maisons de ces quartiers avec la Commission sanitaire, pour reconnaître les logements insalubres, m'a dit n'avoir rien remarqué qui puisse donner des indices et justifier mes prévisions: il faut attendre que quelque hasard heureux vienne révéler ce que nous ignorons encore.

Cette déclaration de M. Georges Villers fait désirer plus vivement que l'on fasse des recherches dans les terrains qui présentent quelques indices.

Si le théâtre ne se retrouve nulle part ailleurs, ne pourrait-

(1) Voir le IIIe. volume de mon *Cours d'antiquités*, p. 452.

on pas supposer qu'il existait sur la rive gauche de la rivière d'Aure, soit au Nord de la rue de Bretagne, dans l'herbage de M. Conseil, soit même le long du côteau sur lequel s'élève la cathédrale? Ce sont des questions que je pose, mais qui ne pourront être sérieusement examinées que quand la topographie romaine de la ville aura été de nouveau étudiée.

Aquéducs. — Nous avons signalé, à l'article MONDAYE, p. 372, et à l'article MONCEAUX, p. 405, un aquéduc qui amenait à Bayeux les eaux prises à peu de distance de l'abbaye de Mondaye. Cet aquéduc, que nous avons vu à Monceaux, devait ensuite passer à Cremelles, près de l'habitation de Beauregard; il suivait le côteau parallèlement à la rue Écho, il passait ensuite sous la halle où on l'a trouvé de nos jours en reconstruisant cet édifice. Il se composait, comme beaucoup d'autres aquéducs, d'un canal maçonné en blocage de 1 pied 1/2 de largeur au sommet, plus étroit au fond, et recouvert de grandes dalles de pierres simplement juxtaposées (1). Le fond sur lequel l'eau coulait et les parois du conduit étaient revêtus d'un enduit de ciment, mêlé de brique pilée. J'ai fait transporter à Caen, au musée de la Société des antiquaires, un fragment de cet aquéduc que M. Lambert avait eu soin de conserver.

J'avais pensé que les sources de Bellefontaine, à peu de distance de la ville, près du Beauregard, avaient pu aussi apporter leur tribut à l'aquéduc dont nous venons de parler, et l'on sait que les aquéducs antiques réunissaient plusieurs courants d'eau, comme nos rivières reçoivent plusieurs sources ou plusieurs ruisseaux. Il s'agit de savoir, au moyen d'un nivellement, si cette eau pouvait être amenée dans le canal venant de Mondaye.

(1) Voir mon *Cours d'antiquités monumentales*, t. III, p. 211.

En tout cas, elle pouvait être facilement amenée dans le quartier du séminaire à un niveau moins élevé que celui de l'aquéduc trouvé sous la halle.

Il resterait à déterminer où tendait ce dernier conduit : avait-il pour but d'alimenter des fontaines pour la population qui habitait la rive droite de l'Aure, ou bien se dirigeait-il vers les thermes, en traversant la rivière près des anciennes casernes ? La direction du conduit, si elle a été bien constatée par M. Lambert lors de la reconstruction de la halle, peut donner lieu à des conjectures plus ou moins satisfaisantes.

Mais une autre question se présente naturellement à l'esprit. *Cet aquéduc était-il le seul qui amenât des eaux à Bayeux ?* N'est-il pas naturel de supposer que, sur la rive gauche de l'Aure, où se trouvait le centre de la ville et la partie la plus considérable de la cité, d'autres eaux étaient amenées par d'autres canaux ? L'eau venait peut-être du Sud, dans la direction de St.-Loup : la pente naturelle du terrain permet de le supposer ; mais elle aurait pu venir de contrées plus éloignées si l'aquéduc eût franchi, dans la direction de la mine de Littry, par exemple, la vallée de la Drôme. Ce sont des questions que je recommande aux antiquaires de Bayeux. Je ne connais rien, quant à présent, qui m'autorise à les discuter ; mais il est toujours très-bon de les poser.

A défaut de monuments debout, nous aurions à parler des fragments d'architecture recueillis à Bayeux. J'ai ramassé, il y a trente ans, dans les rues de la ville, un certain nombre de fûts et de chapiteaux de colonnes romaines qui servaient de bornes, pour la plupart. Ces colonnes ont été apportées à Caen et déposées dans le musée de la Société des Antiquaires de Normandie, parce qu'alors il n'y avait pas à Bayeux, comme à présent, de lieu de dépôt pour les objets d'antiquités ; les chapiteaux appartiennent tous à un dorique qui

était très-répandu dans toutes les villes gallo-romaines (V. mon *Cours d'antiquités monumentales*, t. III), et dont j'ai souvent parlé dans mes différents rapports; mais d'autres débris montrent qu'il y avait aussi à Bayeux des monuments d'ordre corinthien. Un des chapiteaux trouvés dans les déblais du planitre est orné de personnages. Ce genre de décoration paraît annoncer un monument postérieur au second siècle de notre ère.

CHAPITEAU GALLO-ROMAIN TROUVÉ PRÈS DE LA CATHÉDRALE.

M. Lambert a eu l'heureuse idée de former, dans la cour de la Bibliothèque publique, un musée lapidaire; il ren-

ferme plusieurs morceaux très-intéressants qu'il est bon de mentionner (1), ce sont : cinq bornes ou colonnes milliaires avec des inscriptions relatives aux empereurs *Claude Ier.*, *Marc-Aurèle, Lucius-Verus, Septime-Sévère, Maximin Ier.*, *Maximin*, son fils, et *Constantin-le-Grand*, c'est-à-dire depuis l'an 46 de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 313.

Pour les inscriptions de ces colonnes, on peut consulter un mémoire de M. Lambert sur l'épigraphie de Bayeux. M. Pluquet en a parlé, de son côté, chap. VIII de son *Essai historique sur Bayeux*, publié en 1829.

Les autres objets sont :

1°. Un fût de colonne, couvert de sculptures, d'ornements fort riches disposés en huit bandes verticales, terminées par une zone ou ceinture circulaire, sculptée d'arabesques du meilleur goût : M. Lambert le croit de l'époque des Antonins;

(1) M. Léon Renier, conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne, s'est exprimé en ces termes, dans son rapport au Ministre sur une mission en Normandie et en Bretagne : « A Bayeux, j'ai pu admirer « un véritable musée d'antiquités, où sont conservés, avec une solli- « citude éclairée, des monuments épigraphiques peu nombreux, mais « d'un grand intérêt. Je citerai seulement cinq bornes milliaires ap- « partenant aux règnes de *Claude*, *Marc-Aurèle*, *Septime-Sévère*, « *Maximin* et *Constantin-le-Grand*. Trois de ces bornes sont iné- « dites, ou peuvent être considérées comme telles, tant les textes « qu'on en a donnés sont incorrects ; une autre, celle de Claude, a « été publiée avec peu d'exactitude par M. de Gerville, dans son « *Mémoire sur les villes et voies romaines de la Basse-Nor-* « *mandie* (*); enfin, la dernière, celle de Constantin, a été savam- « ment commentée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* « *de Normandie* (**), par M. Édouard Lambert, qui est à la fois le « créateur et le conservateur de cette précieuse collection (***). »

(*) Valognes, 1838, p. 65.

(**) 2e. série, t. VII, p. 437 et suiv.

(***) *Bulletin des Sociétés savantes*, t. 1er., 1854, in-8°., p. 187.

2°. Un chapiteau d'un style approchant du dorique, qui paraît avoir été très-usité dans la Gaule ;

3°. Des bases et des chapiteaux de colonnes : un de ces derniers offrait des bustes de personnages, placés dans les angles au milieu de feuilles d'acanthe ;

4°. Des fragments de corniches, de frises sculptées, etc.; des débris de colonnes ornementés de divers genres, avec la moitié d'une statue drapée et assise, qui semble représenter un magistrat sur son siége.

M. Pluquet rapporte, dans son *Essai historique sur la ville de Bayeux*, publié en 1829, que la plupart des pierres sculptées d'origine gallo-romaine qui avaient été exhumées du château, furent abandonnées sur la place, puis successivement brisées et emportées par ceux qui achetaient des moëllons provenant de la démolition des murailles ; il cite, parmi ces débris, une pierre portant l'inscription suivante que nous reproduisons, d'après lui, sans répondre de l'exactitude du texte :

D M
MARTINI SEXTI FIL.
ET PERPETVAE CONJUNG LIBERO
RUMQ EORUM TE ⊙ ⊙ ILLAE ET
MARTIALIS ET BOLANI PP ET
. . . . . DED . . . AVIT ARI

M. Pluquet croit qu'il existait une fabrique de poterie dans le quartier de la Poterie, tout près de l'ancien château.

Il est certain qu'on y a trouvé une grande quantité de débris ; ces fragments de poterie se retrouvent encore en abondance sur plusieurs autres points.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Cathédrale. — Une statistique monumentale ne doit parler que de monuments existants ; nous n'avons donc rien à dire de ceux qui existèrent à Bayeux depuis l'établissement du christianisme jusqu'au XIe. siècle, car il n'y a rien, dans la ville, qui puisse se rapporter à cette période.

La cathédrale est, sans contredit, un monument du plus haut intérêt, le monument capital de Bayeux ; c'est en même temps celui qui présente les parties les plus anciennes, car la crypte doit remonter au XIe. siècle.

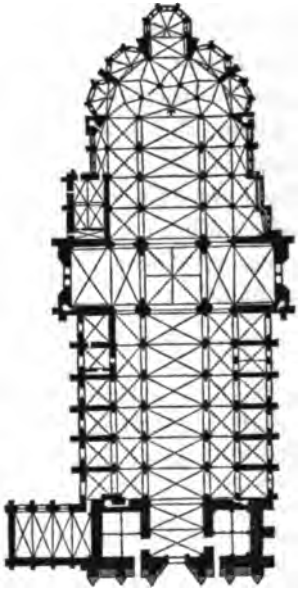

PLAN DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

Voici le plan général de ce bel édifice : il appartient à plusieurs époques. Pour le décrire, il faudrait entrer dans des détails que nous ne pouvons donner ici. Il y aurait un volume à faire sur la cathédrale de Bayeux.

D'abord, on peut remarquer que la partie basse de la nef et des tours appartient au style roman. Les trois portes de la façade occidentale avec leurs frontons de couronnement, leurs voussures ornées de personnages, etc., etc., sont un placage du XIVe. siècle ; il est facile de le reconnaître, en entrant sous les tours.

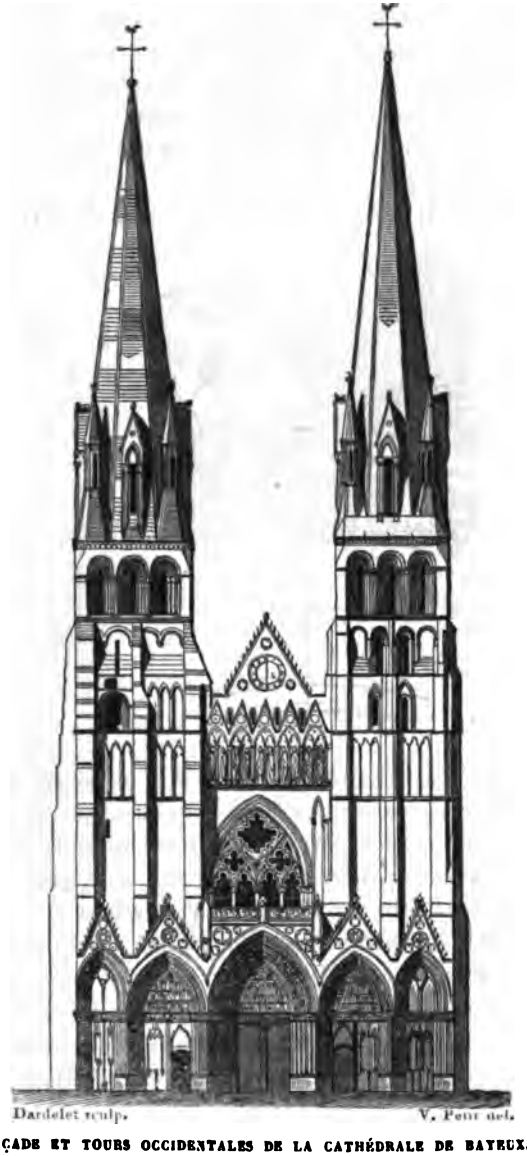

FAÇADE ET TOURS OCCIDENTALES DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

La porte centrale a été détruite et refaite; elle n'offre aucun intérêt. Les deux autres sont encore ornées de petites figures. Dans le tympan de la porte placée à droite de la grande entrée, on distingue la Résurrection des morts et le Jugement dernier; du côté gauche, on a représenté différentes scènes de la vie de Jésus-Christ.

Entré dans la nef, on sera frappé d'abord de la richesse

SPÉCIMENS DES ARCHIVOLTES ROMANES DE LA NEF ET DES MOULURES DÉCORATIVES DES MURS.

des arcs cintrés du premier ordre et de l'opposition qu'ils présentent avec les longues fenêtres ogivales qui les surmontent. Les arcades romanes sont les restes de la cathédrale qui existait au XIIe. siècle; sur elles, au XIIIe., on a greffé le second ordre qui s'élève jusqu'aux voûtes.

Une chose à remarquer, c'est l'inégalité de ces arcades romanes si brillantes de la nef. Les unes sont surbaissées, les autres en forme de fer à cheval, et leurs bordures ou archivoltes ne sont point de hauteurs égales; leurs diamètres sont aussi très-variés. Ainsi l'on retrouve, dans l'architecture

romane, cette irrégularité dont les architectes romains nous ont laissé tant d'exemples dans leurs plus grands édifices.

Le chœur de la cathédrale de Bayeux offre un des plus beaux types de l'architecture du XIIIe. siècle. L'ornementation en est hardie, gracieuse et d'un beau relief.

Dans la galerie centrale et obscure, à laquelle j'ai donné, dans mon *Cours d'antiquités*, le nom de *triforium*, les arcades sont disposées, au nombre de quatre, sous une plus

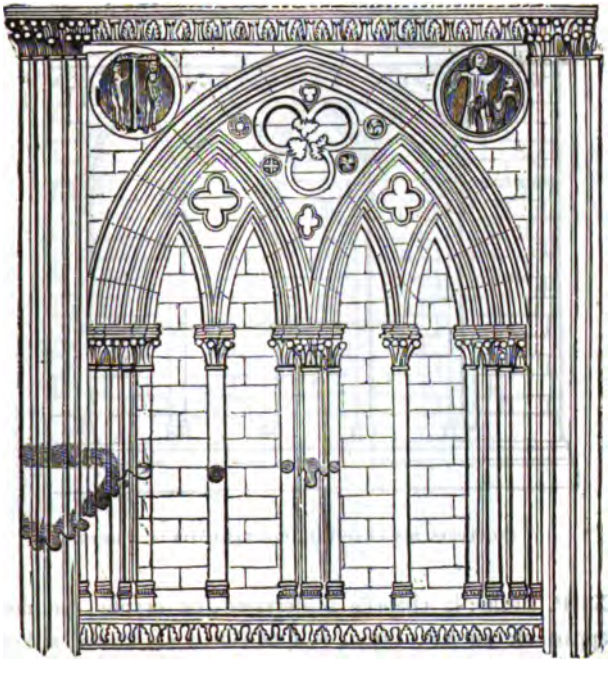

ORDONNANCE DU TRIFORIUM DANS LE CHŒUR DE LA CATHÉDRALE.

grande ogive qui les encadre. Cette réunion de quatre ogives en lancettes sous une grande ogive résulte, comme on le voit par mon esquisse, du rapprochement de deux lancettes

géminées, surmontées d'un trèfle et encadrées dans deux ogives. Cette disposition est fort rare et même particulière, je crois, à la cathédrale de Bayeux.

On devrait faire mouler les beaux feuillages qui décorent la partie semi-circulaire du chœur; j'en ai rarement vu d'aussi remarquables.

L'observateur examinera les bas-côtés du chœur avec leurs chapelles, ornées d'arcatures très-caractéristiques du

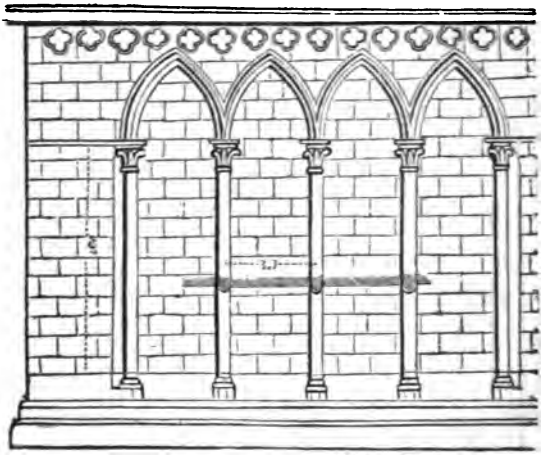

ARCATURES DES CHAPELLES DES BAS-CÔTÉS DU CHŒUR.

XIIIe. siècle; la chapelle souterraine, ou crypte, qui doit appartenir au XIe. siècle, et que l'on a enchâssée, si l'on peut parler ainsi, dans la cathédrale du XIIIe.; les chapelles des bas-côtés de la nef et le portail latéral, au Sud.

Enfin, s'il se place devant la porte du palais épiscopal, il saisira tout le profil extérieur de l'édifice et la disposition

des arcs-boutants et des contreforts, dont quelques-uns

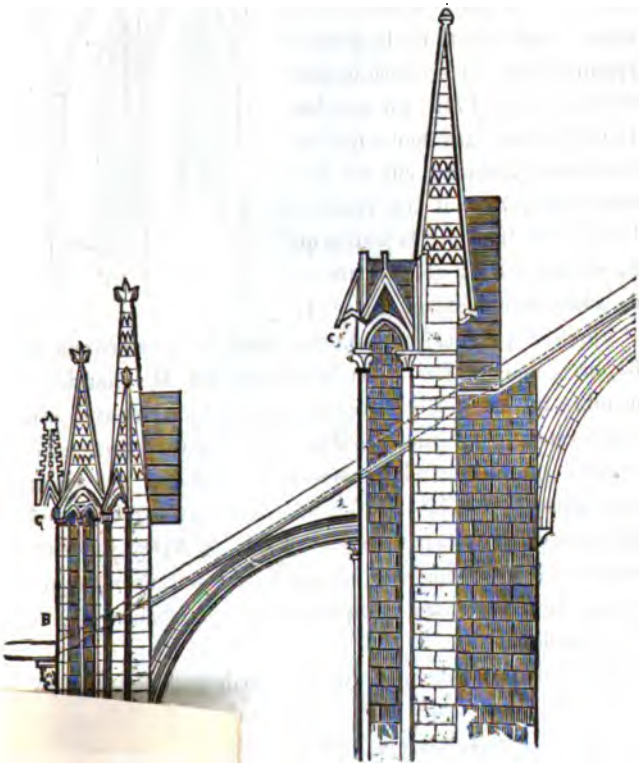

TS ET ARCS-BOUTANTS DE LA NEF.

sont ornés de statues placées dans leurs niches, comme des soldats montant la garde dans leur guérite. Il verra le gracieux contour du chevet, l'élégante simplicité des moulures qui le décorent, et la forme si pure et si svelte des

fenêtres qui éclairent le grand comble et les bas-côtés du chœur. Il appréciera cette jolie tour centrale (p. 469), construite en grande partie dans le style ogival de la dernière époque (1479), et terminée au siècle dernier (1714-1715) par une lanterne dorique. Sans doute, un couronnement gothique eût été bien préférable ; mais il faut rendre à l'architecte Moussard la justice qui lui est due : il y a de l'élégance et de la hardiesse dans son œuvre (1).

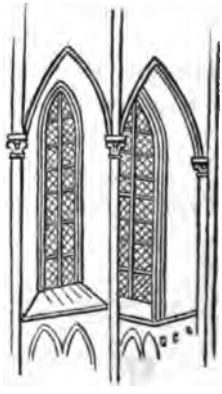

Après ce premier coup-d'œil général de la cathédrale de Bayeux, nous ferons remarquer avec feu M. Bourdon, membre de la Société française d'archéologie, et avec son collaborateur, M. Bouet, qu'il ne faudrait pas admettre sans réserves que les arcades romanes de la grande nef soient tout entières du XIIe. siècle : les chapiteaux à crochets et quelques colonnes caractérisent trop bien le XIIIe. par leurs formes et leurs détails pour ne pas faire soupçonner une retouche postérieure. Les chapiteaux et les colonnes ont dû être retaillés.

M. l'abbé Thomine qui, avant de partir pour les missions étrangères, avait étudié avec beaucoup de soin la cathédrale de Bayeux, et qui devait la décrire en détail dans le *Bulletin monumental*, avait indiqué, pour diverses parties de l'édifice, des dates que nous croyons utile de relater ici. Il rapportait,

(1) Il existe d'assez bons dessins de la cathédrale de Bayeux ; elle a été publiée dans le grand ouvrage de M. du Sommerard (*Les Arts au moyen-âge*) ; dans le *Moyen-âge pittoresque* et dans *la Collection des monuments de Normandie* de M. Pugin, architecte anglais.

TOUR CENTRALE DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

comme nous, à la reconstruction de 1106, après que la cathédrale eut été incendiée quand Henry Ier. prit la ville d'assaut, les arcades semi-circulaires de la nef avec leurs moulures élégantes et variées.

Les fenêtres ogivales surmontant les arcades romanes de la nef, le chœur, les chapelles qui l'environnent, la sacristie, en un mot la partie de l'édifice construite en style ogival primitif, doivent avoir été, d'après lui, en grande partie, bâties par l'évêque Robert des Ablèges (1206-1231), et commencées par ses prédécesseurs, Henry de Salisbury et Philippe de Harcourt; mais on dut y travailler encore plus ou moins long-temps dans le cours du XIIIe. siècle, au moins pour terminer les moulures d'ornementation.

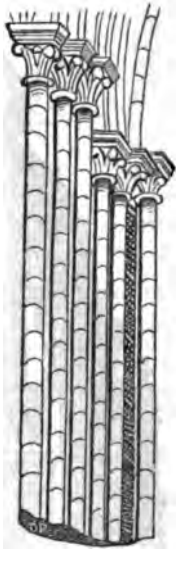

FAISCEAUX DE COLONNES SÉPARANT LES FENÊTRES DE LA NEF ET SUPPORTANT LA VOUTE.

Le joli porche par lequel on entre dans la nef, en face de l'évêché, appartiendrait à la première moitié du XIIIe. siècle.

On sait que les collatéraux des nefs n'étaient pas, dans le principe, garnis de chapelles (V. mon *Cours d'antiquités*, IVe. partie). L'examen de la nef de Bayeux confirme ce principe : celles qu'on y voit sont des additions. D'après les recherches qui ont été faites, les chapelles de St.-Jean l'évangéliste et de l'Annonciation (côté Nord) auraient été construites par Pierre de Benais, vers l'an 1289; celle de St.-Martin, en 1309; les autres, du même côté (Nord), quelques années après, mais avant 1356.

Du côté du Sud (V. le plan, p. 462), deux des chapelles,

attenant aux ailes de la nef, ont été retouchées ou refaites au XVe. siècle.

On remarque encore dans les autres quelques caractères du XIIIe. siècle, et l'on croit qu'elles ont été fondées par Odon de Lorris, évêque de Bayeux, mort en 1274.

Les deux façades du transept sont postérieures au corps de l'édifice. Le transept Nord, qui faisait face à l'ancien évêché, et qui est percé d'une fenêtre rayonnante, date, à ce que l'on croit, de la deuxième moitié du XIVe. siècle; l'autre (côté Sud), qui fait face à l'évêché actuel, autrefois l'hôtel du Doyen, paraît un peu postérieur. Cette dernière chapelle était sous l'invocation de saint Thomas de Cantorbéry; mais les travaux récents faits à la cathédrale ont prouvé que deux autels occupaient côte à côte le mur oriental. Des peintures murales assez intéressantes, qui ornaient les rétables, ont été retrouvées et doivent avoir été dessinées par les soins de M. l'architecte de Dion.

En 1425, Nicolas Habart commença des reprises au centre du transept pour y asseoir une tour qui fut, comme nous l'avons dit, refaite par l'évêque de Harcourt, patriarche de Jérusalem.

M. Bourdon a signalé aussi, il y a quelques années (1), un fait curieux dont on ne se douterait pas si l'on ne montait au-dessus des voûtes, c'est que la tour centrale, du XVe. siècle, a été établie sur la base d'une tour romane du même temps que les arcades de la nef: on voit, en effet, au-dessus des voûtes du transept et à la partie basse du carré qui supporte la tour centrale actuelle, des *arcatures à plein-cintre* ornées de zigzags. Les piliers très-hardis qui supportent la tour, ont été évidemment retaillés et revêtus d'un second appareil qui a permis de figurer, sous la tour, des ogives des plus

(1) V. *Bulletin monumental*, t. XVII.

pures et des plus hardies, dont les voussures portent sur des faisceaux de colonnes de style ogival (1).

On a déjà beaucoup écrit sur la cathédrale de Bayeux, ce qui me détermine à n'en dire ici que quelques mots : je renvoie donc le lecteur aux diverses publications antérieures et surtout aux belles planches de Pugin (*Antiquités architecturales de la Normandie*, texte par M. Britton), dont l'ouvrage vient d'être traduit en français et savamment commenté par M. Le Roy, professeur d'archéologie à Liège, membre de l'Institut des provinces de France.

Voici les proportions de la cathédrale de Bayeux :

Hauteur de la tour centrale, 224 pieds.
Longueur de l'église entière, 296 pieds.
Largeur, 38 pieds.
Largeur des bas-côtés, 17 pieds.
Longueur des transepts, 113 pieds.
Largeur id., 33 pieds.
Longueur du chœur, 118 pieds.
Largeur, 36 pieds.

Crypte. — J'ai publié, il y a long-temps (1825), une description de la crypte de Bayeux (2), et le tome Ier. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* renferme une planche consacrée à la reproduction des chapiteaux les plus intéressants des colonnes monocylindriques qu'on y voit. Depuis lors, la crypte de Bayeux a été vue par

(1) Depuis que ces notes ont été écrites, des avaries très-inquiétantes se sont manifestées dans ces piliers et l'on a été, au moment où j'imprime ce texte, obligé d'établir des échafaudages énormes pour étayer la tour : notre description ayant été faite avant ce désastreux événement, nous n'avons pas à nous en occuper.

(2) *Essai sur l'architecture religieuse du moyen-âge.* 1 vol. in-8°., accompagné de onze planches.

un très-grand nombre d'antiquaires, presque tous ont été d'accord avec moi pour la regarder comme appartenant au XIe. siècle. Un petit nombre seulement ont pensé qu'elle pourrait être carlovingienne. Mais on ne peut, je crois, s'arrêter à cette pensée quand on considère le style des chapiteaux. Huit colonnes disposées sur deux rangs supportent, au milieu de l'édifice, les voûtes d'arête qui ont leur naissance dans le mur du pourtour. M. G. Villers croit que la crypte était plus longue et qu'on l'a raccourcie du côté de la nef : cette opinion, qui se fonde, m'a-t-on dit, sur des faits récemment constatés, n'a rien de surprenant, puisque la crypte avait été totalement incrustée dans les constructions du XIIIe. siècle, sans que l'on eût même laissé aucune ouverture pour y entrer, fait attesté par l'inscription suivante :

EN L'AN MIL QUATRE CENS ET DOUZE
TIERS JOURS DAVRIL QUE PLUIE ARROUSE
LES BIENS DE LA TERRE. LA JOURNÉE
QUE LA PASQUES FUT CELEBRÉE
NOBLE HOMME ET REVEREND PERE
JEHAN DE BOISSEY, DE LA MERE
EGLISE DE BAYEUX PASTEUR
RENDIT L'AME A SON CREATEUR
ET LORS EN FOÏSSANT LA PLACE
DEVANT LE GRAND AUTEL DE GRACE
TROVA LON LA BASSE CHAPELLE
DONT IL N'AVAIT ÉTÉ NOUVELLE
OU IL EST MIS EN SÉPULTURE
DIEU VEUILLE AVOIR SON AME EN CURE.

La crypte renferme le tombeau et la statue de l'évêque Nicolas Dubosq, conseiller du roi et président à la Chambre des comptes, qui trépassa à Paris le 12e. jour de décembre 1408, et fut transporté à Bayeux le 6 mai 1412. Voici le fac-simile de l'inscription de ce tombeau.

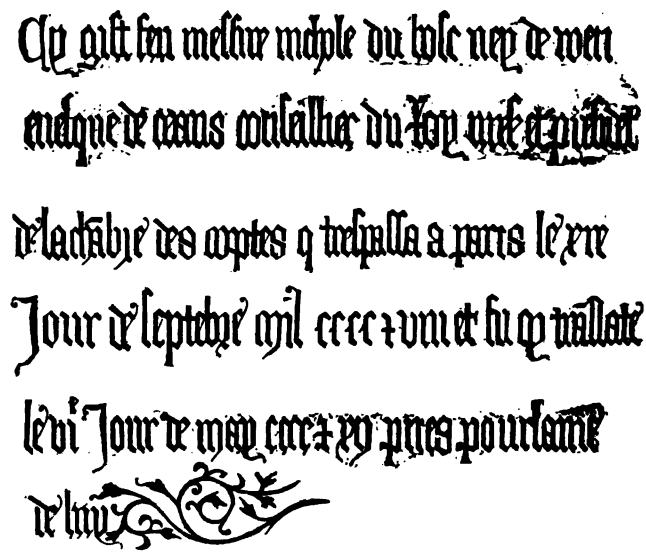

Les derniers évêques de Bayeux ont été inhumés dans la crypte.

Salle capitulaire. — Construite primitivement dans le style du XIIIe. siècle, la salle capitulaire, accolée à la tour du Nord (V. le plan, p. 462), a subi des modifications au XIVe. et au XVe. siècles. MM. Bourdon et Bouet en ont fait l'objet d'une description, dans le *Bulletin monumental.*

« Tel qu'il est, disent-ils, le chapitre est un édifice complet, plein de détails gracieux qui mériteraient d'être reproduits séparément par la lithographie. A l'intérieur, son ornementation a dû être fort riche, à en juger par ce qui en reste; les faisceaux de colonnettes qui portent la voûte avec ses nervures et ses clefs ornées, les fenêtres de si belles proportions et aussi décorées au-dehors qu'au-dedans, les peintures murales, le pavé émaillé avec son labyrinthe, tout cela devait former un ensemble d'une composition délicieuse.

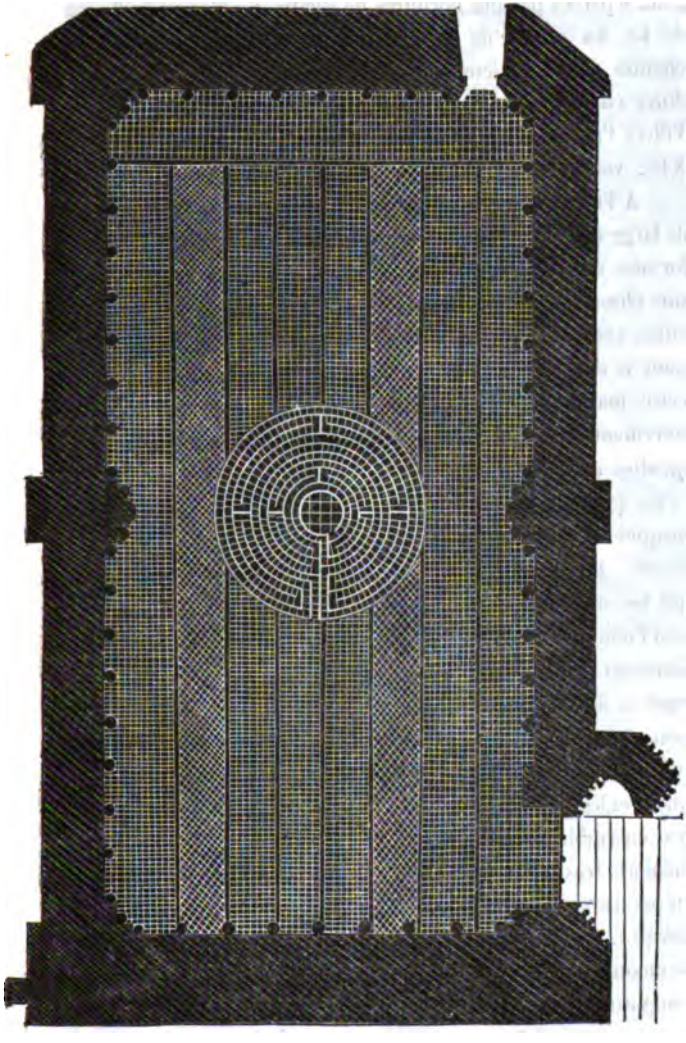

PAVAGE ÉMAILLÉ DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

« Le carrelage se compose de huit bandes de largeur iné-

gale, séparées par des bordures de quatre-feuilles ou de fleurs de lis. Au milieu de la salle est ce curieux labyrinthe ou chemin de Jérusalem, que nous nous contentons de reproduire en petit sur la planche précédente (p. 475), M. G. Villers l'ayant donné sur une plus grande échelle dans le XIIe. volume des Congrès archéologiques de France.

« A l'extrémité du chapitre s'élevait une marche de 1^m. de large environ, dont la contre-marche, haute de 18^c., était formée de cinquante-quatre briques émaillées représentant une chasse et parfaitement conservées en raison de leur position verticale. Par suite des nouvelles dispositions adoptées pour la construction des armoires qui garnissent les murs, cette marche a été supprimée, et les briques, mises provisoirement dans des coffres, ont été numérotées selon le rang qu'elles occupaient.

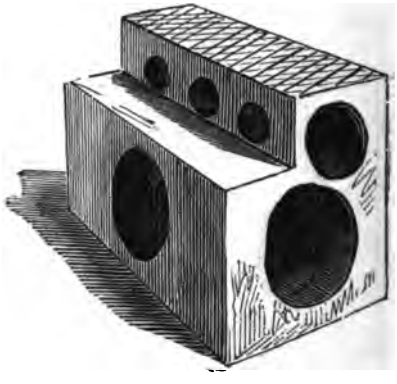

La forme de ces briques est assez curieuse. Le mortier qui les unissait, faisant l'office de tenon, pénétrait dans des espèces de mortaises pratiquées dans l'épaisseur des briques, et les liait toutes ensemble d'une manière très-solide, en les traversant dans toute leur longueur (V. la figure ci-dessus). La chasse représentée sur cette contre-marche laisse beaucoup à désirer, sous le rapport du dessin. Quant à la composition elle-même, elle a peu de mérite; les motifs se apportent tous, il est vrai, à la chasse, mais le dessinateur n'a pas eu la prétention de composer un ensemble, et les

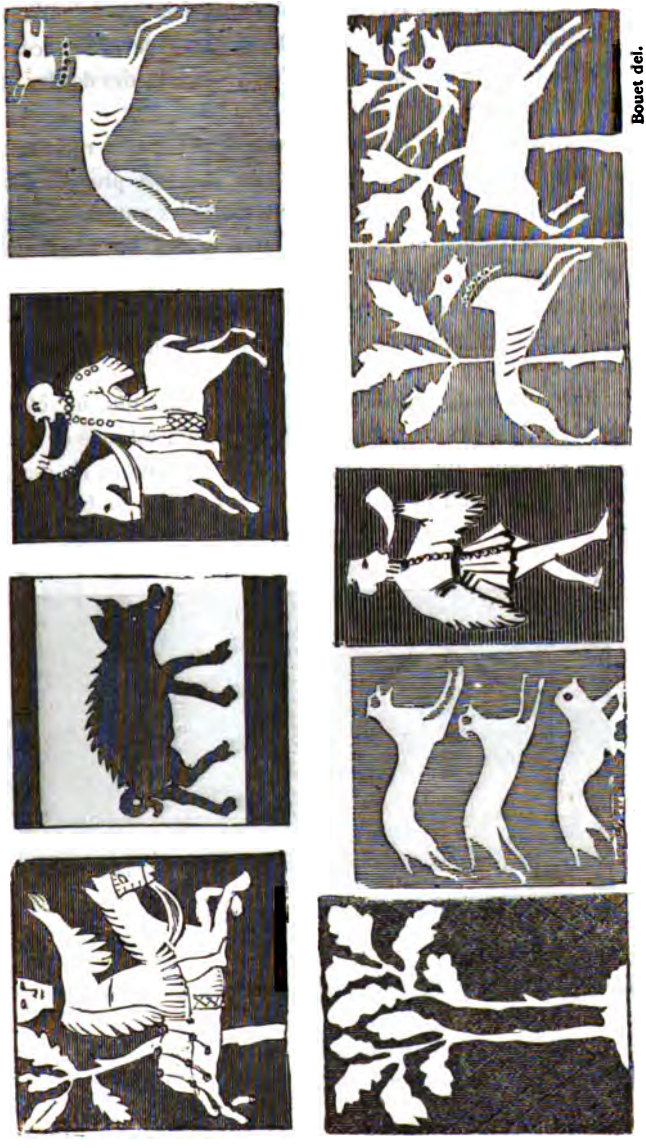

Bouet del.

QUELQUES UNS DES PAVÉS ÉMAILLÉS REPRÉSENTANT UNE CHASSE DANS LA SALLE DU CHAPITRE.

mêmes sujets sont reproduits plusieurs fois par voie d'impression. Ce qui donne de l'intérêt à ces pavés faïencés, c'est le procédé de fabrication, c'est la variété des dessins et la parfaite conservation du tout.

« Il n'en est pas de même des autres pavés, on y reconnaît un véritable goût pour l'ornementation. Dans les produits des arts du dessin, chaque partie reflète toutes les autres et nous initie dans l'esprit du siècle qui les a créées. La simplicité de la composition, la grâce des courbes et des contours nous révèlent infailliblement, même dans les objets les moins dignes d'attention en apparence, la grandeur des conceptions (1). »

Sacristie. — La grande armoire qui occupe tout un côté de la sacristie haute, continue M. Bourdon, est une de ces rares curiosités du XIIIe. siècle, qu'on est heureux de rencontrer et de tirer de l'oubli. Placée dans un lieu où le public

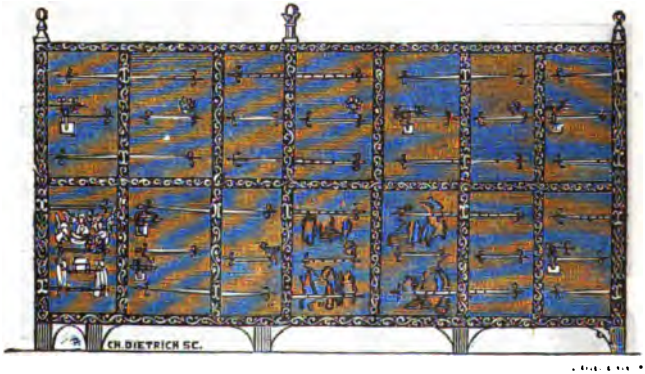

ARMOIRE DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

n'est pas admis ordinairement, elle n'est, malgré son mérite,

(1) Voir le Mémoire de MM. Bourdon et Pouet, dans le XVIIe. volume du *Bulletin monumental.*

connue que d'un petit nombre de personnes. Elle sert aujourd'hui de chartrier. Sa longueur n'est plus que de 5m. 30c. Elle a sans doute été raccourcie de 1m. environ, pour laisser le passage à une porte percée dans le mur vers l'une de ses

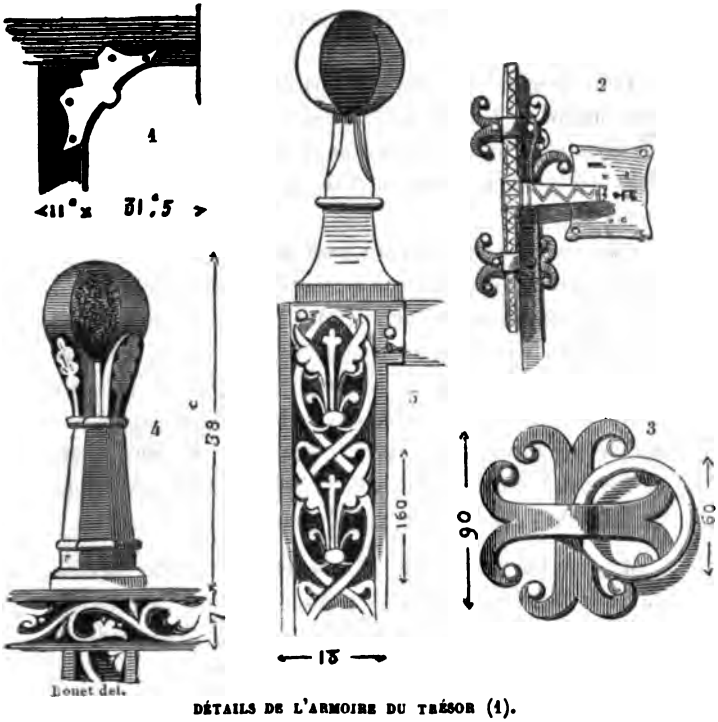

DÉTAILS DE L'ARMOIRE DU TRÉSOR (1).

extrémités. Elle est divisée en sept compartiments formés par autant de portes. Les panneaux ont été peints, et quelques parties des sujets qui y étaient représentés sont encore fort

(1) 1. Pied de l'armoire. 2. Ferrures. 3. Poignée. 4. Ornement du milieu de l'armoire. 5. Ornement des extrémités de l'armoire.

distinctes. Ces peintures, assez largement traitées, ne peuvent toutefois être considérées que comme de l'ornementation; elles offrent cela de particulier qu'elles ressemblent beaucoup, par le faire et le procédé des hachures destinées à marquer les ombres, aux vitraux peints du même temps. Les ferrures sont intactes; les serrures, sauf une seule, ont disparu.

Dans la même sacristie on remarque encore : 1°. un fort beau pliant en fer, du XIV°. siècle; 2°. l'armure complète de l'homme d'armes qui accompagnait autrefois l'évêque, dans certaines cérémonies. Elle peut être du temps de Henri IV.

On conserve dans la sacristie basse un coffret arabe en ivoire avec ornements d'argent, qui a occupé plusieurs antiquaires; c'est une des merveilles de l'art des Sarrazins. On y lit une inscription, en caractères coufiques, qui en fait remonter l'origine au-delà du IV°. siècle de l'hégire. Dans ce précieux coffret est renfermée la célèbre chasuble de saint Regnobert, décrite et figurée par M. Spencer Smith; 2°. le calice de M. de Nesmond, curieux modèle de la riche orfévrerie du temps de Louis XIV, devenue si rare de nos jours.

M. Bourdon avait, avec M. Bouet, relevé des dessins du petit nombre de pierres tombales qui existent encore dans la cathédrale. La plus belle est dans la chapelle de la Vierge; elle a aussi été dessinée par M. Lambert.

Les stalles du chœur sont l'ouvrage de Jacques Lefebvre, menuisier de Caen; elles datent de 1588-1589. La stalle du célébrant est de 1681, aussi bien que les grilles qui forment le pourtour du chœur.

La chaire, assez remarquable, placée dans la nef (côté Nord), est de 1787.

Les protestants ont détruit, en 1562, un grand nombre

d'objets précieux que possédait la cathédrale, notamment une magnifique couronne de lumière qui était suspendue à l'entrée du chœur, et qui avait été donnée par l'évêque Odon, frère de Guillaume-le-Conquérant. Ce magnifique candélabre, dont nous ne connaissons plus d'analogue existant que dans les couronnes d'Aix-la-Chapelle et de Hildesheim (1), offrait, comme celles-ci, une longue inscription en vers latins sur les cercles en métal formant la couronne; il portait quatre-vingt-seize cierges et les statuettes des apôtres, des prophètes, des vertus, des vieillards de l'Apocalypse, etc., etc.

Je borne à ce qui précède les quelques notes relatives à la cathédrale; il faudrait, je le répète, une monographie, un volume, pour décrire tout ce que ce beau monument renferme d'intéressant, et j'espère que MM. Lambert, l'abbé Laffetay et G. de Villers, associés à quelqu'artiste de talent, publieront ce volume. Un pareil ouvrage demande l'examen répété et sérieux de ces riches détails d'ornement, qui donnent tant d'intérêt et d'importance à l'édifice. Ce n'est pas dans un article de quelques pages que l'on peut faire connaître un monument aussi compliqué. J'indique les faits généraux, appelant de tous mes vœux la publication d'un ouvrage consacré spécialement à la cathédrale (2).

(1) V. mon *Cours d'antiquités*, V°. partie; le *Bulletin monumental*, t. XX, p. 294; l'*Abécédaire d'archéologie* (partie religieuse), 3°. édition.

(2) M. Yvory, sculpteur, membre de la Société française d'archéologie, a beaucoup étudié la cathédrale, il se fait un plaisir de guider dans la visite de cet édifice les antiquaires et les étrangers qui mettent son obligeance à contribution. M. Yvory a formé, des débris sculptés provenant de la cathédrale et des fragments

Chapelle du séminaire. Après la cathédrale, le monument religieux le plus important de Bayeux est la chapelle du séminaire, qui avait été construite au XIIIe. siècle pour l'Hôtel-Dieu (1) : c'est à juste titre qu'elle a attiré l'attention de tous les antiquaires anglais qui ont visité Bayeux, notamment de MM. Pugin, Gally-Knight, Rickmann, Wevhel et Parker.

Je trouve dans la composition de cette église des combinaisons qui ont été usitées, avec beaucoup de bonheur, dans d'autres églises du XIIIe. siècle, particulièrement dans notre région monumentale du Calvados. Les murs latéraux sont divisés en six travées par des colonnes qui reçoivent les arceaux de la voûte. L'élévation de chaque travée offre un mur surmonté d'une fenêtre à deux lancettes, séparées par une colonnette et réunies sous une arcade ogivale : c'est en petit, et avec beaucoup de simplicité, la disposition des fenêtres géminées de la cathédrale et de celles que nous verrons bientôt dans l'église de l'abbaye de Longues : ici pas de triforium, ni même de balustrade entre le premier ordre et le clérestory : cette division eût allourdi l'édifice : on l'a supprimée.

Le chevet, qui est droit, se trouve divisé en deux absidioles par la disposition des arceaux de la voûte et par une saillie, dont le sommet est orné de trois colonnes recevant la

de sculptures gallo-romaines trouvées dans les fouilles du planitre, un musée lapidaire qui présente déjà de l'intérêt et qui se trouve au rez-de-chaussée de la bibliothèque capitulaire, au Nord de la cathédrale.

(1) Robert des Abléges, qui fonda l'hôpital, fut sacré évêque de Bayeux en 1206 et mourut en 1231. Cet hôpital très-curieux, et qui offrait une grande et belle salle du XIIIe. siècle, avec deux rangs de colonnes comme celles des hôpitaux de Caen et d'Angers (V. mon *Cours d'antiquités* et mon *Abécédaire d'archéologie* (architecture civile)), a été malheureusement démoli en 1823 et reconstruit.

nervure centrale de la voûte et deux des arceaux flabelliformes des absidioles.

Le plan ci-joint fera comprendre la disposition que j'indique.

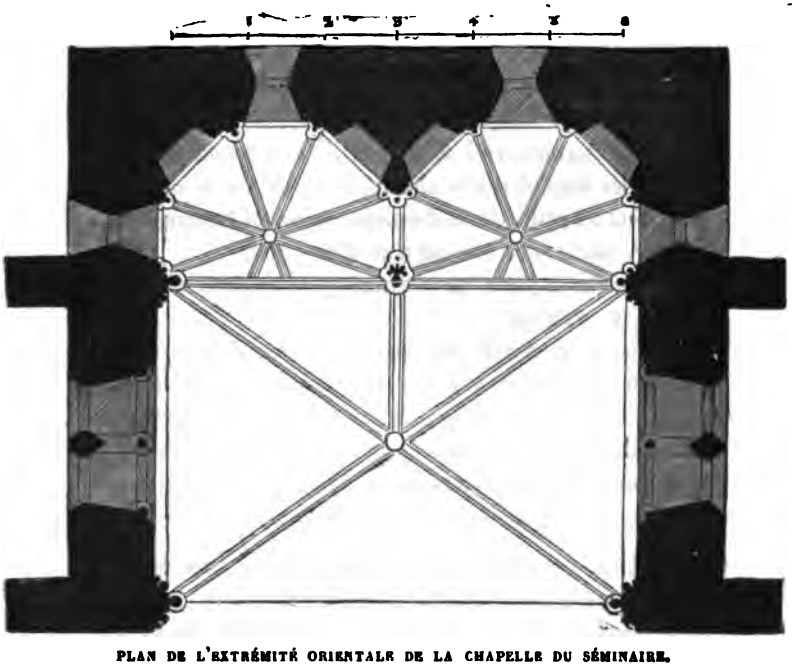

PLAN DE L'EXTRÉMITÉ ORIENTALE DE LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

J'ai trouvé la même division du chevet dans quelques églises rurales du XIIIe. siècle, notamment à Soliers, près Caen.

MM. Rickmann, Gally-Knight, Parker et plusieurs autres antiquaires anglais, ont cité dans leurs ouvrages la jolie chapelle du séminaire de Bayeux ; nous regrettons qu'on ait transformé le portail en chapelle et qu'on ne puisse plus y pénétrer que de l'intérieur même du séminaire, au moyen d'une galerie couverte, assez bizarre. Il est juste de dire que

l'on s'est conformé au style de l'édifice dans ces travaux tout récents.

Église St.-Patrice. L'église de St.-Patrice est moderne, sans importance architectonique; mais la tour est au contraire très-élégante, dans le style de la renaissance; elle porte en effet la date 1549.

Cette tour se compose de sept étages; les quatre premiers affectent la forme carrée et sont ornés de colonnes ou de pilastres; les trois derniers offrent la forme ronde que nous présentent les petits dômes hémisphériques ou lanternes dont le XVIe. siècle nous a laissé tant d'exemples.

La planche ci-jointe est consacrée à la reproduction de la tour de St.-Patrice.

L'église de St.-Patrice est sous l'invocation de saint Patrice d'Irlande. Les chanoines titulaires des canonicats de St.-Patrice et de Vaucelles présentaient à la cure alternativement; ils avaient droit de déport et de visite : les dîmes se divisaient en un très-grand nombre de portions; la plus grosse part était dévolue au chapitre de la cathédrale.

St.-Laurent. La petite église St.-Laurent, sur le bord de la rivière d'Aure, n'a aucun caractère et doit dater du siècle dernier; elle est, comme nous l'avons dit, fondée sur les murs des thermes gallo-romains qui paraissent à la surface du sol.

St.-Sauveur. Il existe à Bayeux quelques débris de l'ancienne église St.-Sauveur, entre les rues St.-Nicolas et de la Juridiction; elle appartenait au style ogival.

ANCIENNES MAISONS.

M. R. Bordeaux, dont on connaît les études sur l'architecture civile des XVe. et XVIe. siècles en Normandie, et

ÉGLISE SAINT-PATRICE.

qui a publié d'intéressants articles sur les maisons de Caen, dans le *Bulletin monumental*, a soigneusement aussi étudié les anciennes maisons de Bayeux, et nous a obligeamment remis sur les dernières des notes que nous allons reproduire de préférence à celles que nous avions rédigées, parce qu'elles nous paraissent plus complètes (1) :

1°. *Maisons de bois.* « La maison à façade de bois la plus digne d'attirer notre attention, dit M. Bordeaux, se voit dans la rue St.-Malo, n°. 4 ; c'est une grande habitation à deux étages, toute couverte de statues de saints et dont le luxe de sculptures annonce qu'un homme riche et zélé pour les arts l'avait fait élever : on ne sait pas le nom de ce fondateur.

« Le chaperon de pierre qui borde le rampant du toit, aux deux pointes et pignons de la maison, se termine, suivant l'usage des XV°. et XVI°. siècles, par des animaux fantastiques d'assez grande taille. Au-dessous du bord de la toiture, les grosses poutres verticales sont décorées de statues engagées, mais qui, par leur saillie, font à peu près l'office de caryatides. Parmi ces six figures ornant le second étage, nous n'avons reconnu que saint Laurent et saint Gilles; mais sous l'entablement, au haut du premier étage, six autres statues sont sculptées : en commençant à la gauche du spectateur, on reconnaît le Christ, puis ensuite la Magdelaine agenouillée; sainte Barbe, avec sa tour, occupe la troisième place; sainte Catherine, appuyée sur la roue, son attribut ordinaire, porte sur sa tête la couronne; après elle vient sainte Marguerite, aux pieds de laquelle se couche humblement la

(1) M. R. Bordeaux avait donné les mêmes notes à la rédaction du *Calvados pittoresque*, ouvrage qui a paru récemment par livraisons in-folio, ornées de planches lithographiées. On ne sera donc pas surpris de trouver dans cet ouvrage et dans le nôtre la description des anciennes maisons de Bayeux à peu près dans les mêmes termes.

Tarasque vaincue. Quant au sixième personnage, nous ne l'avons pas reconnu. — La grosse poutre horizontale qui sert de corniche ou d'entablement au rez-de-chaussée, est décorée, outre ses nombreuses moulures, de quatre bouquets de feuillages frisés et d'une énorme tête qui grimace à chacune de ses extrémités. Aux deux bouts du rez-de-chaussée, on retrouve deux grandes figures sculptées en bois, comme toutes les précédentes; elles sont placées sous un dais gothique, et appuyées sur une mince colonnette de pierre. — La première, à la gauche du spectateur, c'est-à-dire au-dessous du Christ du premier étage, représente la Vierge Marie; sous ses pieds, une tête hideuse forme le chapiteau de la colonnette. Puis, auprès d'elle, sur l'encorbellement de pierre de l'extrémité de la maison, est sculptée une petite figure misérablement accroupie : c'est Ève, que l'artiste a figurée en réunissant les attributs des diverses époques de sa vie; déjà vêtue, elle tient encore d'une main le fruit de l'arbre fatal, tandis que de l'autre elle porte un fuseau, emblême du travail auquel elle est désormais condamnée. L'auteur de cette façade a ainsi rapproché, par une catholique antithèse, la première Ève, mère malheureuse du genre humain, et la seconde Ève, vierge glorieuse, qui écrase la tête du serpent. — Saint Jean, placé à l'autre extrémité du rez-de-chaussée, de manière à faire pendant à la Vierge, complète ce petit poème; au lieu de fouler la tête d'un dragon, ses pieds posent sur le chapiteau de la colonnette formé ici d'un simple feuillage; et, pour correspondre à la figure d'Ève sculptée près de la Vierge, une petite figure, maintenant méconnaissable, avait été placée non-loin de l'apôtre bien-aimé. — Toutes ces figures badigeonnées en gros vert bronzé se détachent assez bien sur la devanture.

« Si l'on pénètre dans la cour, on y trouve une façade en pierre accompagnée d'une tourelle à pans coupés où serpente

un escalier en hélice. Des fenêtres à croix décorées de crochets et de belles moulures dans le style du XVe. siècle, augmentent l'effet pittoresque de l'ensemble.

« Cette maison, qui porte le n°. 4, est accompagnée de deux maisons également anciennes ; l'une à droite, et c'est la plus moderne, date du règne de Louis XIII ; l'autre, à gauche, et portant le n°. 6, toute en pierre de taille, paraît avoir été une construction très-ornée de la fin du XVe. siècle ou de la première moitié du XVIe., quoique maintenant elle soit presque complètement dressée. Une torsade élégante qui se retrouve souvent à Bayeux, décore la corniche près de la toiture, et un chien en pierre, très-élégamment ciselé, anime encore l'extrémité d'un cordon au rez-de-chaussée. Près de cette sculpture, sous une petite fenêtre garnie de sa vieille claire-voie de fer, deux têtes servent de modillons. Enfin, si l'on en juge à certaines traces évidentes, toute cette façade avait été décorée d'un semé de fleurs de lis en relief. Il y a aussi dans la cour une tourelle à six pans pour l'antique escalier. — N'est-ce pas là l'ancienne maison mentionnée par Béziers, dans son *Histoire de Bayeux*, maison dont il avait vu mutiler la façade toute couverte d'hermines et de fleurs de lis, et présentant à son centre un grand arbre chargé des écussons de France, de Bretagne, du Dauphin et des Médicis ? Car c'est dans le voisinage de l'église St.-Malo, que Béziers signalait cet édifice, où il supposait (parce qu'il lui paraissait avoir été élevé vers ce temps-là) que furent tenus les Grands-Jours assemblés à Bayeux, pendant un an, après l'interdiction du Parlement de Normandie, en 1540 ; cette construction datait assurément du règne de François Ier., le Dauphin Henri, son fils, ayant épousé Catherine de Médicis en 1533.

« Revenons aux maisons à devantures de bois. L'une d'elles, rue Bienvenu, n°. 6, presque en face de la cathédrale, offre

tant d'analogie avec celle de la rue St.-Malo, qu'on peut l'attribuer au même architecte. Elle est toutefois moins considérable. — Ses grosses poutres verticales sont aussi ornées de statues de moyenne grandeur, dont le premier rang, au sommet de la façade, représente l'histoire de la chute du premier homme. On voit, en commençant toujours à la gauche, 1°. l'ange armé du glaive à l'entrée du Paradis terrestre; 2°. Adam; 3°. l'arbre autour duquel s'enroule le serpent; 4°. Ève déjà coupable. Mais le dernier groupe est étranger aux scènes que reproduit cette série; il représente la lapidation de saint Étienne. Au rang inférieur, c'est-à-dire au couronnement du premier étage, les sujets sacrés font place aux sujets chimériques; on y remarque : 1°. une Mélusine, espèce d'être fantastique à buste de femme finissant en queue de poisson, et tenant un miroir à la main (c'est peut-être la fée d'Argouges); 2°. une licorne; 3°. un berger faisant paître son troupeau; 4°. une femme qui sort de la corolle d'un lis; 5°. un animal mutilé assez semblable à un lion. Toutes ces figures, qui sans doute avaient une signification allégorique, sont exécutées en bois. Le rez-de-chaussée est dépourvu de tout intérêt.

« Si de là nous allons au carrefour formé par les rues St.-Martin et St.-Malo et par celle des Cuisiniers, nous trouverons des maisons de bois d'un style très-différent, beaucoup plus sévère et sans figures, mais qui ont conservé jusqu'à nos jours leur antique rez-de-chaussée. La maison à l'encoignure des rues St.-Martin, n°. 43, et des Cuisiniers, n°. 1, est à deux étages surplombant vigoureusement l'un au-dessus de l'autre. De massives colonnes en pierre, engagées au rez-de-chaussée, supportent l'encorbellement des étages en bois, et une cheminée dont le conduit carré présente au-dessus de la toiture une rangée de trèfles taillés en creux dans la pierre, annonce le XIV°. siècle. La maison voisine, rue des Cuisiniers,

n°. 3, qui n'a qu'un étage, paraît appartenir à la même époque ainsi que celle du coin opposé, qui ne consiste qu'en un très-ancien rez-de-chaussée. M. de Caumont, qui a figuré cette maison dans le tome V^e^. de son *Cours d'antiquités*, pl. LXXXVI, n°, 2, en a signalé les caves monumentales. Elles ont des voûtes semblables à celles d'une église, supportées non par des colonnes, mais par des chapiteaux sculptés qui reposent immédiatement sur le sol. Leur date serait difficile à déterminer; mais tout donne à penser qu'elles remontent au moins au XIVe. siècle. La petite porte d'une de ces maisons, rue des Cuisiniers, n°. 1, surmontée d'un écusson non blasonné et garnie d'un vanteau dont la menuiserie représente une étoffe plissée, ne remonte pas au-delà du XVe. siècle, comme l'indique son chambranle terminé en accolade.

« Il y a aussi, rue Franche, n°. 1, au coin de la rue St.-Malo, presqu'en face de cette maison n°. 4 dont la construction en bois historié a fixé la première notre attention, une maison du XIVe. ou XVe. siècle, dont chaque étage forme une saillie prononcée. Les fragments de pierre de tuf, non revêtus de mortier, entassés entre les pièces de sa charpente lui donnent une tournure rude et sombre qui doit singulièrement déplaire aux amateurs des façades modernes. Le rez-de-chaussée de cette antique maison est du même style que ceux que nous avons déjà signalés aux deux coins de la rue des Cuisiniers.

« Enfin, nous indiquerons, rue Laitière, n°. 8, une vieille maison remarquable seulement par l'excessif encorbellement de ses deux étages et qui va, dit-on, être démolie.

2°. *Maisons de pierre.* « La ville de Bayeux est presque entièrement bâtie en pierre de taille ou au moins en moëllons. C'est parmi les anciennes constructions ainsi édifiées que se

trouvent toujours les plus beaux hôtels. Les maisons de pierre, échues en général à des particuliers plus riches, sont moins délabrées que celles de bois; mais elles ont aussi plus souffert des restaurations.

« La rue St.-Nicolas est peut-être celle des rues de Bayeux qui a le plus de caractère. Elle garde encore toute la solennité du XVIIe. siècle. Au n°. 16, un grand et noble pavillon du règne de Louis XIII, avec son haut toit d'ardoise, commence vers la place une série de vieux hôtels. Ici, au n°. 9, c'est un logis du style de la renaissance; là, au n°. 10, c'est une des plus majestueuses habitations de la fin du règne de Louis XIV, l'hôtel de la Tour-du-Pin; au n°. 13, une porte cochère, encore de la renaissance, où passèrent peut-être les premiers carosses vus dans Bayeux; aux n°s. 23 et 25 une petite et vieille maison avec une cour irrégulière, le tout rempli de fragments curieux des XIVe. et XVe. siècles.

« La rue Franche est ensuite l'une de celles où l'on trouve le plus grand nombre de maisons anciennes et dignes de remarque. Outre la maison de bois déjà signalée au coin de la rue St.-Malo, on y rencontre, au n°. 13, la maison dite de St.-Manvieu, ayant dans la cour des restes bien conservés du XVe. siècle. Le savant bibliothécaire bayeusain, M. Lambert, se rappelle avoir vu, sur la façade maintenant défigurée de cet hôtel, cette curieuse inscription qu'on y lisait en caractères gothiques carrés : MAISON DE MONSIEUR SAINCT MANVIEU.

« Le n°. 18, à l'encoignure de la rue de la Juridiction, présente une maison importante du XVe. siècle, bâtie en pierre de taille, à deux étages avec fenêtres à chambranles prismatiques dans le goût du temps.

« Enfin, au n°. 5, il existe une tour d'escalier, carrée, comme il y en a tant à Caen, mais couronnée d'une corniche

avec moulure en forme de câble ou de torsade ; motif architectural qui paraît avoir été en vogue à cette époque, particulièrement à Bayeux.

« Dans la rue Bourbeneur on trouve une très-remarquable maison du XVe. siècle, qu'on désigne sous le nom de *maison du Gouverneur* (V. la page 492). L'élévation de ses planchers, son grand pignon qui domine la rue, ses fenêtres à croix, son voisinage de l'emplacement du château, justifieraient assez cette origine. Nous y signalerons deux très-jolies petites fenêtres, à chambranle de la renaissance, qui éclairaient le rez-de-chaussée sur la rue, et dont le fronton est décoré d'écussons non armoriés. — La tour où est placé l'escalier en hélice, hexagone à sa base et quadrangulaire à son sommet, serait en entier du XVe. siècle, si on ne l'avait surélevée sous Louis XIII. Elle a maintenant un couronnement à bossages, avec une tourelle carrée accolée à ce couronnement. Un grand écusson du XVIIe. siècle, sommé d'un casque et entouré de lambrequins, sculpté sur cette partie supérieure, était sans doute destiné à recevoir les armes du maître de ce logis.

« Il y a dans la rue de la Maîtrise, nom qui annonce à lui seul le voisinage de la cathédrale, un hôtel formé de deux corps de logis dont les bossages, non moins que les cheminées ornées surmontant la toiture, annoncent encore ce règne de Louis XIII, où l'architecture, épuisée par la renaissance, jeta cependant un dernier éclat. Un écusson sans armoiries, timbré d'un heaume et environné de panaches, sculpté dans le vestibule, une crête en terre cuite placée au sommet du comble et citée par M. de La Quérière, dans son *Essai sur les décorations des anciennes toitures*, se remarquent encore dans cette habitation placée en face d'une rue dont le nom altier et pittoresque *Quinquengrogne* est tout plein du parfum des vieux âges.

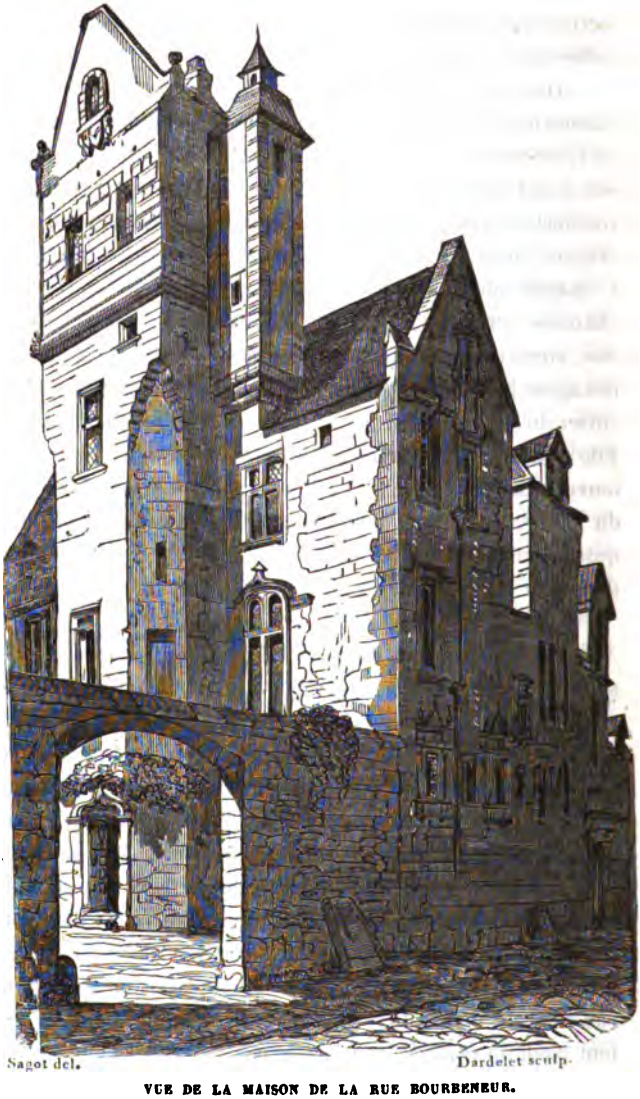

Sagot del. Dardelet sculp.

VUE DE LA MAISON DE LA RUE BOURBENEUR.

« M. Lambert nous a indiqué dans cette rue de la Maîtrise une maison du XIIIe. siècle, mais qui attire peu les regards, parce qu'on en a malheureusement transformé la facade. Sa date est cependant encore reconnaissable surtout au caractère de l'appareil des gros murs.

« En revenant dans la rue St.-Malo, on trouve au fond d'une impasse, entre les n°s. 27 et 29, une maison à bossages du temps de Louis XIII, dont les tuiles faîtières forment une sorte de crête à jour, régnant sur l'arête du toit. Dans la même rue St.-Malo, n°. 60, il y a une cour digne d'être vue, parce qu'elle renferme des constructions des XVe. et XVIe. siècles; on y voit des fenêtres très-richement sculptées, surmontées de grands écussons effacés. — Une fenêtre ogivale, placée dans l'arrière-cour, semble avoir été celle d'un oratoire. Cet ensemble de constructions serait, pour un architecte artiste, un précieux modèle de presbytère dans le goût du moyen-âge.

« N'oublions pas enfin, dans un des faubourgs, au coin des rues St.-Loup et de la Gambette, une cour entourée d'édifices du XVe. siècle avec un escalier placé dans une de ces tours dont la partie supérieure, carrée sur un fût à pans coupés, et flanquée d'une tourelle en encorbellement, semble former une énorme tête. — Quoique petit et peu élevé, ce manoir à proportions exiguës a cependant une apparence féodale. D'après la coutume locale de Bayeux, les héritages de la banlieue étaient tenus en franc-alleu, c'est-à-dire qu'ils ne relevaient d'aucun seigneur : les constructeurs des édifices chefs-lieux de ces francs-alleus semblent s'être efforcés de leur donner une tournure accusant leur indépendance. Moins fier que les grands hôtels du centre de Bayeux, l'ensemble de celui que nous citons est cependant complet et pittoresque. »

A l'extrémité occidentale de la longue rue qui traverse toute la ville de l'Est à l'Ouest, on remarque un hôtel ou un grand manoir appelé *La Caillerie*, de la famille à laquelle il appartenait autrefois. La porte de cette maison est monumentale, et la date 1633, qui se trouve sur le cartouche de l'extrados, correspond au style qui domine dans l'édifice. La famille de La Caillerie, dont nous aurons occasion de reparler bientôt, n'existe plus; cet ancien hôtel appartient à présent à M. Doucmel, ancien député, membre du Conseil-général du Calvados.

Ancien évêché. L'ancien évêché, dans lequel se trouvent aujourd'hui les tribunaux et la mairie, présente un assemblage de constructions de différents âges.

Quelques parties basses, du côté de la cathédrale, appartiennent au style roman; d'autres peuvent ne dater que du XIIIe. ou du XIVe. siècle: tels sont le couronnement et l'encadrement des fenêtres, surmontés d'une corniche de modillons aplatis que l'on voit dans la cour. Mais il y a eu bien des retouches, au XVIe. siècle et à des époques postérieures, dans tous les bâtiments de l'aile droite qui méritent d'être visités et étudiés.

La partie la plus intéressante du second corps de logis, de celui qui est parallèle à la cathédrale, est la chapelle de la renaissance, remarquable par ses voûtes ornées de pendentifs et par ses peintures, qui est devenue dépendance du Tribunal de première instance. M. G. Villers est auteur d'un mémoire descriptif de cette chapelle, du style le plus riche: nous renvoyons à sa *Notice*. Cette chapelle avait été construite, à ce que l'on croit, par l'évêque de Canossa, mort en 1531.

La partie qui est occupée par l'Hôtel-de-Ville, se détache des constructions précédentes en formant un corps de logis

particulier, parallèle à la rue Laitière, elle date du siècle dernier : il suffit de la voir pour s'en convaincre. La grande porte d'entrée et les parties qui bordent la rue de la Chaîne, ne sont guère plus anciennes.

En 1846, M. Lambert signalait à l'attention de la Société française d'archéologie l'existence de plusieurs chapelles domestiques, placées dans des maisons canoniales situées aux environs de la cathédrale de Bayeux : la première, dans la rue ou impasse Prud'homme, détruite et remplacée aujourd'hui par l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne, renfermait, dans les combles élevés de son ancienne construction, une vaste chapelle ou oratoire dont la partie supérieure, disposée en arc brisé, contenait un lambrissage avec nervures et pendentifs ornés dans le genre de la grande salle des Procureurs du Palais-de-Justice à Rouen. On y remarquait des vestiges de peintures et de dorures;

La seconde, placée dans une maison, au fond de l'impasse Glatigny, contre les anciens murs de la ville, vers le Midi, occupait le sommet d'une tourelle centrale, à pans, servant d'escalier à un antique manoir clérical dont les fenêtres étaient décorées de croisées de pierre. Celle-ci, mieux conservée que la première, avait une voûte simulée, de forme ogivale, qui avait reçu des décorations peintes. On voyait au fond, vers l'Est, l'emplacement qu'avait occupé l'autel; deux évêques, crossés et mitrés, servaient d'accompagnement de chaque côté de la fenêtre absidale. Sur le côté droit, et dans l'appui d'une petite fenêtre, se trouvait une piscine destinée à l'écoulement des eaux qui avaient servi au sacrifice.

Mais la partie la plus intéressante était la voûte; on remarquait au milieu une grande figure barbue, assise, coiffée d'une tiare à triple couronne, ayant une colombe sur la

poitrine, et Jésus crucifié entre ses genoux. C'est le symbole de la Trinité. Aux quatre coins de ce groupe, on voyait les animaux symboliques de l'Evangile avec les caractères qui les distinguent. Sur les côtés, des processions d'anges avec des phylactères partant de leurs bouches, sur lesquels on avait inscrit, en lettres gothiques, le commencement de plusieurs versets des psaumes, indiquaient assez que ces esprits célestes étaient occupés à célébrer les louanges du Très-Haut. Au fond de ce petit oratoire, sur le mur à l'Ouest, étaient peints deux personnages debout, en habit de docteurs, coiffés l'un et l'autre d'un bonnet ayant la forme d'un cône tronqué. Celui de droite avait un camail rouge, et une robe de couleur gris-bleu ; il tenait de la main droite, élevée à la hauteur de la tête, une fiole de verre, de forme elliptique, avec orifice un peu large; la main gauche était placée sur la poitrine. Son compagnon, vêtu d'une robe rouge, avait un camail gris-bleu et un bonnet de même couleur ; il tenait, dans la main droite, un étui de dimension, paraissant renfermer des instruments ; la main gauche était disposée de manière à laisser penser qu'il prononçait son aphorisme. Quoique ces personnages ne portassent point le nimbe ou cercle lumineux, signe de la béatitude céleste, il y a cependant lieu de croire qu'ils représentaient saint Côme et saint Damien : telle est du moins l'opinion de M. Lambert.

La maison qui renfermait ces peintures ayant été concédée par l'autorité ecclésiastique à M. l'abbé Guérin, ancien secrétaire de l'évêché, après la mort de M. de Beaumont, à charge de reconstruction, les peintures ont dû disparaître entièrement.

Il existe encore tout près de la cathédrale, entre la rue des Chanoines et l'impasse Prud'homme, une cheminée cylindrique en forme de colonne, coiffée d'une pyramide conique assez élancée, percée de trous, portée sur des colonnettes,

et qui paraît appartenir au XIIIe. siècle. M. Lambert a cru y reconnaître un de ces fanaux de cimetière que j'ai décrits le premier, il y a long-temps, dans mon *Cours d'antiquités monumentales*. Cette pyramide devait, dans l'origine, être placée dans un cimetière qui existait près de la cathédrale. Le cylindre de cette espèce de colonne a été empâté dans la construction postérieure; il ne paraît pas se lier avec elle, ce qui vient à l'appui de cette opinion. Quelle qu'ait été la destination de cette pyramide, elle a de l'intérêt et mérite d'être signalée.

Hôpital. La partie de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, consacrée aux malades, a été reconstruite en 1823; elle a remplacé une construction assez remarquable, attribuée, comme je viens de le dire, à Robert des Ablèges (Voir la note, page 482). Le bâtiment qui la renfermait, se terminait, comme à Caen, du côté de la rue, par un pignon élevé. Je regrette de n'avoir pu dessiner ce monument, dont malheureusement il n'existe, je crois, aucune esquisse. La partie de l'Hôtel-Dieu qui n'a pas été reconstruite en 1823, et qui est occupée par les religieuses et la chapelle, date de la fin du XVIIe. siècle et du commencement du XVIIIe. (1699-1701).

Le grand séminaire, près de l'Hôtel-Dieu, a été bâti, en 1693, sous l'épiscopat de M. de Nesmond, mort en 1715.

Il en est de même de l'Hôpital-Général, pour les vieillards et les enfants trouvés, rue St.-Jean, fondé par ce prélat en 1676.

Nous aurons encore à citer, parmi les constructions civiles importantes de Bayeux :

1e. Le collége, ancien couvent des Ursulines, bâti dans le XVIIe. siècle et en partie dans le XVIIIe.;

2e. L'ancien couvent des Bénédictines, aujourd'hui la manufacture de porcelaine, fondé, au XVIIe. siècle (1646),

par Robert de Valois, seigneur d'Ecoville, et Magdelaine de Boivin, son épouse. J'ai figuré le château d'Ecoville dans le tome II de la *Statistique*, p. 36, et publié l'inscription que l'on voyait à Bayeux sur le tombeau du fondateur. Le tombeau et l'inscription ont été long-temps conservés dans la cour de la manufacture de porcelaine, où, je crois, on les trouve encore.

Je reviens aux notes de M. R. Bordeaux :

Maisons historiques. « Si les vieux logis que nous avons visités, dit notre savant confrère, n'offrent à l'historien et au poète que des pierres muettes, parce qu'il ne s'y rattache aucune tradition, aucune chronique; parce que l'histoire se tait sur leurs vicissitudes et sur les générations qui les ont successivement occupés, l'artiste au moins peut y recueillir d'intéressants détails. — On voit une vieille maisonnette fort humble et bien peu monumentale, rue de la Poterie; mais l'inscription suivante qu'on y lit depuis quelques années, sous les festons de vigne dont la muraille est tapissée, rappelle de religieux souvenirs :

ICI
NAQUIT VERS LA FIN DU Vᵉ
SIÈCLE, S. MARCULFE
ABBÉ DE NANTEUIL,
MORT LE Iᵉʳ. MAI D. L. VIII.

« Pourvu des avantages qu'on peut recevoir de la noblesse du sang et de l'abondance des biens, nourri dans la vertu et dans les lettres, Marculfe, après la mort de ses parents, préféra à leur héritage les célestes espérances. Plusieurs rois, au retour de leur sacre, révérèrent ses reliques dans l'abbaye de Corbigny. — Le peuple, qui l'invoque dans ses maux, a gardé sa mémoire, et quoique l'opulente demeure de sa famille ait sans doute, depuis tant de siècles, été bien des fois remplacée, quelques-uns croient pouvoir montrer encore la

chambre où il reçut le jour. — Au-dessous de l'inscription citée, une petite figure accroupie, coiffée d'un bonnet pointu et tenant un phylactère, indique par son style que la maison actuelle remonte au XVe. siècle; sur ce support on expose tous les ans, au 1er. mai, anniversaire du jour où Marculfe, en mourant, fut couronné dans la gloire, une statuette qu'on environne de fleurs, et qui, plus efficace que les statues et les biographies en vain consacrées de nos jours aux illustrations de chaque cité, rappelle du moins au peuple, dans sa naïveté, le vivant souvenir et la légende du Saint.

« Il est bon de consacrer quelques lignes à la maison où naquirent, au XIVe. siècle, trois hommes qui jetèrent alors un vif éclat dans la république des lettres : Alain, Jean et Guillaume Chartier, fils de Jehan Chartier, dont le *manoir* ou *hôtel* était « *assis en la paroisse Sainct Patrice de Baïeulz devant les halles par devers la ville.* »

« Les recherches de M. Pezet ont récemment démontré la véracité de l'ancienne tradition qui indique, comme maison natale de ces trois illustres frères, celle que l'on voit à l'angle des rues du Goulet et de St.-André. On y lit depuis, sur une plaque en marbre, l'inscription suivante, due à la libéralité de feu M. Lair :

ICI NAQUIRENT DANS LE XIVe. SIÈCLE,
ALAIN CHARTIER
POÈTE, ORATEUR, HISTORIEN,
ET SES DEUX FRÈRES,
JEAN, HISTORIOGRAPHE DE CHARLES VII,
GUILLAUME, ÉVÊQUE DE PARIS.

« Quant à cette maison elle-même, voici ce qu'en dit M. Pezet : « Par sa forme et par sa construction, cette maison est évidemment l'une des demeures de la ville de Bayeux contemporaines du temps où vécurent les frères Chartier. Son

pignon étroit et abaissé, la saillie de son premier étage, son isolement de la maison voisine, l'emploi du bois et du plâtre, tout cela, rajeuni par un recrépiment moderne, porte un cachet d'antiquité qui justifie la tradition (1). »

L'abbé Béziers, historien de Bayeux, naquit, en 1721, dans une maison de la rue St.-Martin, près de la rue Franche. Cette maison a été reconstruite depuis que nous écrivions ceci (2).

Tapisserie de la reine Mathilde; musée et bibliothèque. Il me reste à dire un mot du musée d'antiquités et des principaux objets qui s'y trouvent:

La ville de Bayeux possède un monument unique, la tapisserie de la reine Mathilde dont la célébrité est européenne et qui représente la conquête de l'Angleterre, en 1066, par Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie. Ce monument, si digne de fixer l'attention des curieux, appartient à la seconde moitié du XIe. siècle; et la tradition du pays, que le cours de près de huit siècles n'a point affaiblie, en attribue la confection à l'épouse de Guillaume, à la reine Mathilde elle-même. La tradition porte que cette princesse, aidée des dames de sa cour, y a tracé toutes les scènes de l'entreprise aussi mémorable qu'étonnante poussée à bonne fin par son mari.

(1) *Recherches historiques sur la naissance et la parenté d'Alain, de Jean et de Guillaume Chartier et sur la maison où ils sont nés*, par M. Pezet; *Recueil de la Société de Bayeux*, vol. de 1842.

(2) La Société académique de Bayeux a eu la bonne pensée de faire placer, sur la façade de la nouvelle construction, une inscription qui rappelle ce fait intéressant pour le pays. L'inauguration de ce petit monument a eu lieu, le 7 juillet 1855, à l'occasion de la session de l'Association normande à Bayeux: M. Pezet, président de la Société académique, a prononcé un discours fort remarquable qui a été publié par l'Association normande, et dans lequel on trouve des détails sur la vie et sur les ouvrages de l'abbé Béziers.

Cette bande de toile, dont les figures sont brodées à l'aiguille avec des laines de différentes couleurs, longue de 70 mètres 34 centimètres (216 pieds 6 pouces 4 lignes), sur une hauteur de 50 centimètres (1 pied 6 pouces 5 lignes), était exposée, avant la révolution de 1789, depuis un temps immémorial, en certains jours de l'année, dans l'église cathédrale de Bayeux. Cette exposition solennelle et périodique a contribué sans doute à ne pas laisser vieillir ni disparaître les notions traditionnelles concernant l'origine de cet ouvrage.

Des inscriptions latines accompagnent pas à pas les figures; par ce moyen, la Tapisserie de Mathilde fixe des points incertains de l'histoire, et peut corriger et suppléer les écrivains du temps.

On a publié, tant en France qu'en Angleterre, un grand nombre de descriptions et d'explications des scènes représentées sur la Tapisserie; il serait inutile de la décrire et nous renvoyons à ces ouvrages, et surtout à la Notice rédigée pour les touristes par le Conservateur, M. Lambert, qui a étudié à fond le monument et qui en a expliqué toutes les parties avec sa sagacité ordinaire (1) :

C'est le 26 novembre 1838 que le Conseil municipal de Bayeux, sur le rapport de M. le président Pezet, vota la construction de la Galerie-Mathilde, pour placer ce précieux monument.

La Galerie-Mathilde présente une longueur de 18 mètres 35 centimètres sur une largeur de 6 mètres; elle est éclairée par douze ouvertures. Le meuble vitré qui renferme la Tapisserie, offre un double développement de manière à fournir un parcours de 74 mètres 20 centimètres, et est disposé de telle

(1) *Notice historique sur la Tapisserie brodée de la reine Mathilde*, in-12.

sorte que la broderie historique est placée à hauteur d'homme. La partie inférieure de ce meuble, disposée en compartiments vitrés, contient une suite d'objets anciens, la plupart trouvés dans le pays.

La ville de Bayeux a fait établir, dans la cour de la Bibliothèque, le hangar dont j'ai déjà parlé, destiné à abriter les fragments de monuments antiques et autres, que des fouilles ou des travaux particuliers mettent à découvert.

On conserve en outre dans le vestibule de l'escalier de la bibliothèque les mausolées, en pierre de Caen, de Jacques André, sieur de Ste.-Croix, et de Marie Davot, son épouse, morts, l'un en 1628, et l'autre en 1637, qui existaient autrefois dans l'église de Ryes. Ces effigies tumulaires, d'une très-belle exécution, sont parfaitement conservées. Le chevalier est revêtu de son armure; son épée est posée du côté gauche; son casque fermé et empanaché, ainsi que ses gantelets, sont posés de chaque côté des pieds; la dame porte le corsage en pointe et les manches bouffantes attachées avec des rubans. Les armoiries de ces personnages sont sculptées en dehors, vers la tête, et placées dans des cartouches d'une grande élégance

Un médaillier avec vitrines, placé dans la bibliothèque et récemment exécuté, renferme déjà quelques médailles grecques, romaines et gauloises; des médailles modernes françaises et étrangères; une collection sigillographique des anciens seigneurs laïques et ecclésiastiques, des anciennes corporations et juridictions ainsi que des particuliers, formée par le Conservateur. On y remarque le sceau de Lothaire, roi d'Italie (820-855); celui de Guillaume-le-Conquérant; celui de Robert, frère du duc Mathieu de Lorraine (1220-1251); celui de saint Bernard, abbé de Clairvaux (1151); celui de la ville de Worcester, au XIVe. siècle, etc.

Les vitrines renferment encore des colliers, des brace-

lets, des anneaux de jambes, des boucles, des plaques ornées, en bronze, des armes en fer, haches, fers de flèches, javelots, couteaux, etc., trouvés dans des sépultures de l'époque gallo-romaine et du moyen-âge.

Le chiffre des livres composant actuellement la bibliothèque de Bayeux est de 15,000, répartis dans toutes les branches des connaissances humaines et classés dans un ordre méthodique (1).

SAINT-EXUPÈRE.

St.-Exupère, *Sanctus Exuperius.*

En sortant de Bayeux, du côté de l'Est, pour terminer notre revue du canton, nous trouvons l'église de St.-Exupère. La fondation d'une église sur ce point remonte à une époque très-ancienne, puisque plusieurs des premiers évêques de Bayeux y furent inhumés. Mais l'église actuelle a été reconstruite tout entière de mon temps; elle n'offre aucune espèce d'intérêt architectonique. La tour, qui est de deux ou trois styles, a été bâtie sous la direction de M. Le Forestier.

J'ai encore vu l'ancien chœur dans mon enfance; il m'en reste un souvenir trop confus pour pouvoir en parler. Voici ce que dit l'abbé Béziers, au sujet des sépultures qu'il renfermait :

« L'an 1679, pendant qu'on repavoit le Chœur, le Sieur « Bier, Curé de cette Paroisse, de concert avec quelques « Chanoines et d'autres Ecclésiastiques, profita de la cir- « constance pour visiter secrètement les Saints Corps qu'on

(1) V. le rapport fait au Congrès des délégués des Sociétés savantes par M. le vicomte de Cussy, dans l'*Annuaire de l'Institut des provinces*, année 1854.

« savoit exister au-dessous : ils en trouvèrent sept. Poussés « par une dévotion plus indiscrete que louable, ils en prirent « quelques ossements, qu'ils partagèrent avec leurs amis. « Henry le Faye, mort Curé du Quesnay-Guesnon, fut de « ce nombre : il renferma dans un Reliquaire ce qu'il eut « de ces Reliques; et pour en constater l'authenticité, il « dressa en latin une espèce de procès-verbal d'où j'ai tiré « ces anecdotes : il y détermine, sur le rapport d'un témoin « oculaire et son ami, la situation des tombeaux sur les- « quels on lit les noms des Saints Évêques qu'ils contiennent « savoir :

« Rufinien, sous le Maître-Autel, du côté de l'Évangile.

« Manvieu, au pied du mur méridional, entre l'Autel et « la Tour.

« Contest, au nord devant l'Autel de Saint Clair.

« Patrice, au midi devant l'Autel de la Sainte Vierge.

« Gerbold, contre le mur septentrional, entre l'Autel et « la Sacristie.

« Frambold, sous le Crucifix, *id est*, sous l'arcade du « chœur.

« Geretrand, proche du précédent à sa gauche.

« Il rapporte aussi comment il se procura des Reliques « de Saint Regnobert et de Saint Zenon, son Diacre; qui, « ainsi que Saint Exupere, et Saint Loup, furent enterrés « dans cette Église. Aidé d'un ami, il fouilla dans leurs « tombeaux, et recueillit tout ce qu'il put trouver de *leurs « précieuses dépouilles :* car, dit-il, quoi qu'elles eussent été « levées de terre en 846, il y étoit encore resté quelques « ossements dont il profita.

« Le tombeau de Saint Exupere est sous le Maître-Autel, « ayant à ses côtés ceux de Saint Rufinien et de Saint Re- « gnobert. »

Guidé par ce renseignement, M. l'abbé E. Le Comte,

curé de St.-Exupère, a fait dernièrement (1853) des fouilles pour retrouver l'ancien caveau dans lequel avaient été inhumés les premiers chefs de l'église de Bayeux, et cette recherche a été couronnée d'un plein succès. Voici dans quel ordre étaient rangés les cercueils que l'on croit avoir contenu les corps des saints mentionnés par l'abbé Béziers (Voir la planche ci-jointe).

M. le Curé de St.-Exupère fait construire, en ce moment, une crypte pour que désormais ces tombeaux puissent toujours être offerts à la vénération des fidèles; elle sera voûtée, avec des colonnes clyndriques au centre, à l'imitation des anciennes cryptes.

L'église est sous l'invocation du saint dont elle porte le nom. Le chapitre de la cathédrale nommait à la cure et percevait les dîmes, à charge de faire une pension au curé et à son vicaire.

St.-Nicolas-de-la-Chesnaye. Le prieuré de St.-Nicolas se trouvait à quelques pas de l'église de St.-Exupère. C'était un prieuré de chanoines de l'ordre de saint Augustin, sur lequel on trouvera quelques documents dans l'*Histoire de Bayeux*, par Béziers, et dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. VII de la 2e. série. Les constructions sont modernes et n'offrent plus aucun intérêt.

Si l'on ne connaît pas bien l'origine de ce prieuré, il est au moins certain que la fondation en fut confirmée et augmentée par Guillaume-le-Conquérant et par son petit-fils, Henry II, roi d'Angleterre; ce dernier permit aux chanoines de bâtir leur église sur le bord du chemin. Le monastère reçut d'abord dix chanoines; dans la suite, il n'en compta plus que cinq.

D'après l'abbé Béziers, la mission des chanoines de St.-Nicolas était de soigner les lépreux, et cette communauté

doit être mentionnée au nombre des léproseries de notre département.

Manoir de Bellefontaine. Le manoir de Bellefontaine, ainsi nommé sans doute à cause d'une belle source qui sort près de là, est à très-peu de distance, dans un vallon, au Sud, de l'église de St.-Exupère. C'est une habitation modernisée et reconstruite, en grande partie, de nos jours; seulement on trouve encore dans la principale pièce, au rez-de-chaussée, une magnifique cheminée de la seconde moitié du XVIe. siècle, qui a été plusieurs fois dessinée et que les propriétaires, Mme. veuve Le François et ses enfants, conservent avec soin.

Au milieu des moulures du temps, qui la décorent, on voit sur le manteau de cette cheminée trois écussons : le plus élevé, surmonté d'un casque, se compose de trois coquilles (2 et 1) séparées par un chevron.

Les deux autres écussons, plus petits, sont accolés au-dessous du précédent et portent des couronnes de marquis; sur le premier, on distingue trois coqs; sur le second, une fleur de lis d'or et une coquille d'argent écartelées.

Sur les jambages de cette cheminée, que supportent deux caryatides à tête de lion, on voit les lettres M et D entrelacées.

SAINT-MARTIN-DES-ENTRÉES.

St.-Martin-des-Entrées, *Sanctus Martinus de Introitibus.*

J'ai vu reconstruire, il y a quelques années, l'église de St.-Martin-des-Entrées par M. Le Forestier, de Bayeux; les fenêtres, en ogive, sont subdivisées en deux baies par un meneau bifurqué, et l'on a voulu imiter le style ogival du XIIIe. siècle.

Le petit clocher moderne, placé à l'Ouest, avait d'abord appartenu à l'église de St.-Exupère. M. Le Forestier, lorsqu'il fit élever le clocher nouveau qu'on voit à présent à l'entrée de cette église, fit démolir et transporter à St.-Martin-des-Entrées celui qu'on y avait bâti *quelques années avant*. Le voisinage des deux églises peut seul expliquer cette translation.

L'église est sous l'invocation de saint Martin Le chanoine de la cathédrale, qui possédait la prébende de St.-Germain-de-la-Lieue, nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

L'église de St.-Martin a été réunie à celle de St.-Germain-de-la-Lieue depuis 1742 jusqu'en 1766 : cette dernière année, « le sieur de Parfouru en prit possession par le moyen d'un « dévolu en cour de Rome, parce que le décret d'union « n'était pas homologué en parlement » (1). Cette paroisse a été conservée, mais celle de St.-Germain n'existe plus.

SAINT-GERMAIN-DE-LA-LIEUE.

St.-Germain-de-la-Lieue, *Ecclesia Sancti Germani de Leuca.*

Cette église, qui se trouvait, comme son nom l'indique, à une lieue de Bayeux, dans la direction de l'Est, a été démolie, et la paroisse est réunie à celle de St.-Martin-des-Entrées. Le cimetière, qui l'entourait, a seulement été conservé : il est situé sur le bord de la grande route de Bayeux à Caen.

Le général de division baron de Wimpffen, qui possédait une habitation et une terre à St.-Martin-des-Entrées et qui est mort à Bayeux, est inhumé dans ce cimetière (2).

(1) V. le *Pouillé historique* de Lamare.

(2) Le général baron de Wimpffen a laissé deux fils qui n'existent plus. Son petit-fils est aujourd'hui procureur impérial à Lisieux.

Le patronage de St.-Germain était laïque; le chanoine du titre de St.-Germain percevait les dîmes et faisait seulement une pension au curé.

Chapelle de Bussy. La chapelle de Bussy, à 1 kilom. 1/2 de l'église de St.-Germain, du côté du Sud, a été démolie il y a quelques années. Avant cette démolition, M. Bouet en avait fait un dessin pour ma *Statistique*, je suis heureux de pouvoir le reproduire ici. Cette chapelle fondée, à ce

BÉNITIER DE BUSSY.

VUE DE LA CHAPELLE St.-JACQUES DE BUSSY.

qu'il paraît, vers le commencement du XIVe. siècle, était sous l'invocation de saint Jacques. Les chanoines de St.-Germain et de Pezerolles présentaient au bénéfice, conjointement avec le seigneur laïque et les habitants. En 1703,

Marie Basly avait fondé une première messe dans cette chapelle, les dimanches et fêtes simples.

Il y a eu, dit-on, autrefois un petit marché près de la chapelle, tous les dimanches.

Le Recouvry. A 2 kilomètres au Nord de l'église de St.-Germain se trouve le Recouvry, domaine qui appartenait au séminaire avant la Révolution. Le château, qui renferme une chapelle, a été construit au XVIIIe. siècle; mais le corps de logis servant aujourd'hui de grange paraît ancien ; il est garni de contreforts, et peut bien remonter jusqu'au XVIe. siècle. Des avenues assez belles sont annexées à ce groupe de constructions.

CANTON DE RYES.

Le canton de Ryes est situé au Nord de celui de Bayeux; mais il s'épanouit au Nord-Est et au Nord-Ouest. Le littoral, qui lui sert de limite au Nord, est compris entre Port-en-Bessin à l'Ouest, et l'embouchure de la Seule à l'Est.

Ce canton, riche en édifices religieux, renferme les vingt-sept paroisses suivantes, dont la plupart offrent un grand intérêt archéologique :

Arromanches.	Esquay.
Asnelles-sur-Mer.	Fontenailles.
Banville.	Graye.
Bazenville.	Longues.
Colombiers-sur-Seule.	Magny.
St.-Come-de-Fresné.	Le Manoir.
Commes.	Manvieux.
Crépon.	Marigny.
S^te.-Croix-sur-Mer.	Meuvaines.

Port-en-Bessin.
RYES (chef-lieu).
Sommervieu.
Tierceville.
Tracy-sur-Mer.
Vaux-sur-Aure.
Ver.
Vienne.
Villiers-le-Sec.

ESQUAY-SUR-SEULE.

Esquay-sur-Seule, *Esquaeium*, *Eschai*, *Escai*.

L'église d'Esquay appartient au XIIIe. siècle dans toute la partie ancienne ; mais la nef a été tout récemment allongée d'une travée, en avant de laquelle M. Pelfresne, architecte, membre de la Société française d'archéologie, a élevé une tour en pierre, couronnée par une flèche. Dans leur état primitif, la nef et le chœur se composaient chacun de deux travées ; le chœur était voûté et garni d'arceaux croisés ; la nef n'avait pas de voûtes. Un lambris de bois en tenait lieu.

Les quatre fenêtres du chœur ont été refaites au siècle dernier, aussi bien que celles de la nef, orientées au Sud ; mais les fenêtres du Nord ont été conservées : ce sont des lancettes assez longues, sans colonnes, et l'on peut être certain que toutes celles qui ont été remplacées par des ouvertures modernes étaient de même forme.

Des portes, qui existaient, du côté Sud, au chœur et à la nef et qui correspondaient à la première travée de chacune de ces parties, ont été murées ; au Nord, une porte a été ouverte pour accéder au chœur. A la même époque, vraisemblablement, a été construite la sacristie ; elle est semi-circulaire et s'applique sur le chevet comme une abside. Une lucarne, qui s'élève au centre du toit, porte la date 1744.

A l'intérieur de la nef, on voit, du côté du Nord, une

statue de la Sainte Vierge qui paraît du XIVe. siècle, et qui mérite une attention toute particulière; elle est debout, tient l'Enfant-Jésus sur le bras gauche, et soutient de la main droite la draperie de son manteau; elle porte sur la tête une couronne dans le style de l'époque.

Les chapiteaux du chœur sont assez variés; ils me paraissent annoncer la deuxième moitié du XIIIe. siècle, peut-être même les premières années du XIVe.

Nous arrivons à la tour bâtie par M. Pelfresne et à l'allongement de la nef. Les fenêtres ajoutées dans cette partie sont semblables à celles qui existaient primitivement, et dont on avait des spécimens dans le mur septentrional de l'église.

La tour se compose de trois étages au-dessous de la pyramide. La porte est précédée d'un simulacre de porche en saillie sur le corps de la tour. Vient ensuite un étage d'arcatures, au-dessus duquel s'ouvrent les fenêtres que l'on pourrait appeler le *clérestory* de la tour : ces fenêtres, ouvertes sur chaque face, se composent d'une ogive subdivisée en deux par trois colonnettes et ayant un quatre-feuilles au sommet.

La flèche, en pierre, est octogone comme les flèches de l'époque. Quatre clochetons s'élèvent sur les angles de la tour. Quatre lucarnes étroites existent sur les quatre autres faces de la pyramide octogone.

L'église d'Esquay est sous l'invocation de saint Pantaléon. Le chanoine, en possession de la prébende de ce titre, nommait à la cure; il percevait les deux tiers des dîmes; l'autre tiers et les verdages étaient laissés au curé. Le chanoine d'Esquay possédait en outre, à Esquay, une terre de 55 acres et des rentes.

On voit dans le cimetière, près du point où le mur de la sacristie vient s'appliquer sur le chevet, une pierre, en forme d'autel, portant une inscription. Ce tombeau devait être placé

autrement dans l'origine, puisque l'un des côtés qui porte une seconde inscription est collé contre le mur.

Voici comment M. Bouet a copié l'inscription qui en est vue : elle paraît dater du XVIIe. siècle :

HIC IACET IACOBVS · IOVRDAIN PRESBITER
RECTOR PARROCHIÆ STI MARTINI
INTRA MVROS VRBIS BAIOCENSIS · VIGILANTISSIMVS
HVNC SVA VIV^M COMENDAVIT ADMODV PIETA
HVMET · IN · BAST^BILIVIT ASSIDVA ORATIO

COMIS ET HVMANVS OIBVS ACCEPTISSIMVS ERAT
PACIS ET CONCORDIÆ AMANTISSIMVS
STVDIOSISSIMVS QVE CONCILIATOR
OBIIT MAGNO SVORVM ET OMNIVM LVCTV
TERTIO. IDVS FEBRVARII ANNO DOMINI.....
CLAMAT
O ! QVICVNQVE LEGIS NOSTRI REMINISCERE FRATER
HOC VNVM A VIVIS · POSCIMVS · IN · TVMVLO
VOS QVE SACERDOTES · CVM SACRA FERETE AD ARA
NE · MENTE · E MEMORI PRESBITER ORO CADA

Château d'Esquay. Le château d'Esquay est un des plus complets et des mieux conservés de ce style que je connaisse dans le Calvados, aussi a-t-on gravé sur bois le dessin qu'en a fait pour moi M. Bouet ; il doit dater du XVIIe. siècle, du règne de Louis XIV, et peut-être des derniers temps du règne de Louis XIII.

Le perron, qui existe encore, du côté de la cour, est magnifique et mériterait d'être étudié et dessiné par les architectes. Les consoles qui, aux deux bouts du château, supportent la corniche, entre les deux pavillons, ont une grande saillie et forment des espèces de machicoulis dont quelques-uns sont ouverts et auraient pu servir à la défense. On voit là une de ces réminiscences des deux siècles précédents dont le XVIIe. siècle nous offre encore quelques exemples.

Le château d'Esquay appartenait, avant la Révolution, à M. le marquis de Briqueville. M. Le Creps, qui l'a possédé ensuite, l'a vendu, il y a quelques années, au séminaire de St.-Sulpice.

VIENNE.

Vienne, *Viana.*

L'église de Vienne, sous l'invocation de saint Pierre, est en partie du XIe. siècle. La nef, dont les murs sont en arête de poisson et formés de moëllons plats calcaires, offre, du côté du Sud, une porte latérale à deux archivoltes très-riches ornées de zigzags et de frettes crénelées, qui autrefois était garantie par un porche. Les fenêtres ont toutes été élargies à une époque récente; mais la corniche, fort élégante, est d'une belle conservation; elle n'a perdu aucun de ses modillons à figures grimaçantes, du côté du Sud; du côté du Nord, l'appareil des murs et l'entablement sont également beaux, seulement la corniche,

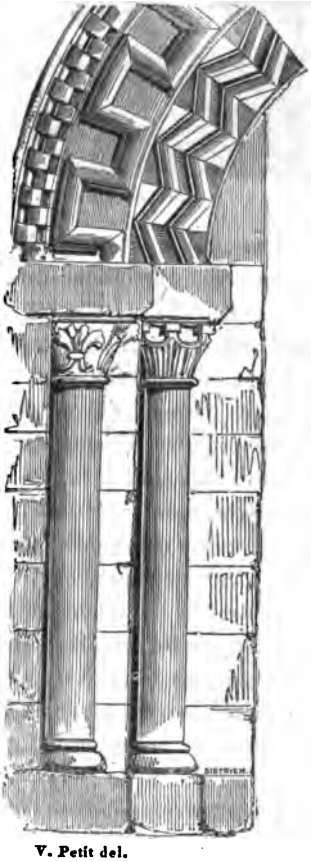

FRAGMENT DE LA PORTE MÉRIDIONALE DE L'ÉGLISE DE VIENNE.

V. Petit del.

portée par les modillons, n'a pas été ornée de billettes comme du côté du Sud.

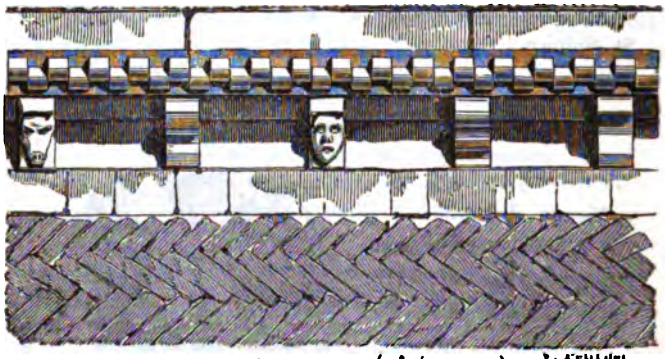

ENTABLEMENT DE LA NEF (CÔTÉ DU SUD). V. Petit del.

La tour, placée à l'Ouest, offre quatre étages dont le plus élevé est percé, sur chaque face, d'une ouverture cintrée divisée en deux baies; elle est couronnée d'une pyramide à quatre pans. On voyait dans cette tour (Voir la page suivante) une cloche dont l'inscription attestait qu'elle avait été nommée par un de Vienne, évêque de Térouenne au XIVe. siècle; mais elle avait été refondue depuis cette époque, et la forme des lettres annonçait la fin du XVIe. siècle. Dernièrement, cette cloche ayant été cassée, il a fallu la refondre et on y a mis la même inscription, en indiquant, toutefois, l'année où elle a été refaite. J'ai figuré, il y a long-temps, la tour de Vienne dans le Ier. volume des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie, où je l'ai citée comme un des types de nos tours des XIe. et XIIe. siècles dans la Basse-Normandie. J'en reproduis ici la partie supérieure.

Le chœur, moins ancien que la nef, devait dater de la fin du XIIIe. ou du XIVe. siècle, autant qu'on peut en juger par les contreforts et le chevet, au centre duquel on voyait une fenêtre divisée en deux baies trilobées au sommet et surmontées d'un quatre-feuilles; mais les murs latéraux

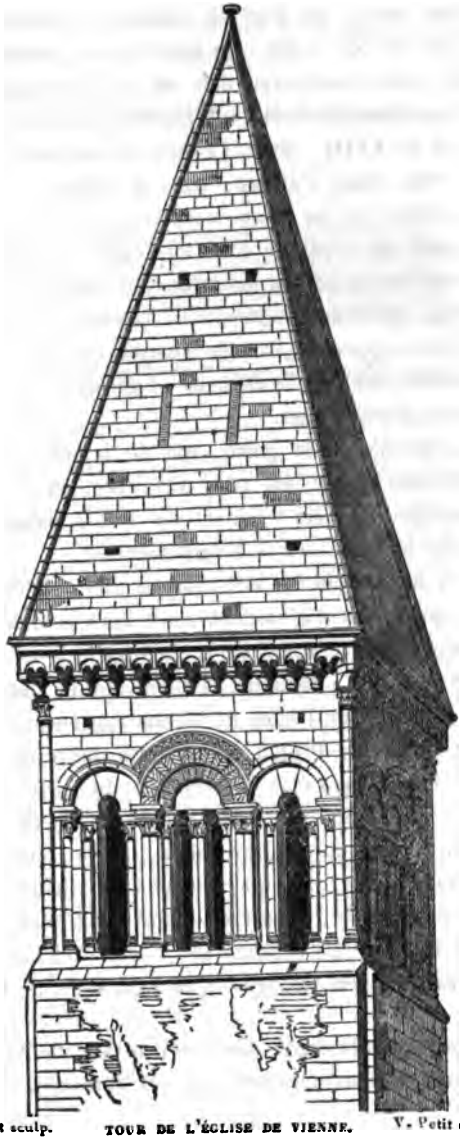

Dardelet sculp. TOUR DE L'ÉGLISE DE VIENNE. V. Petit del.

(Partie supérieure.)

ont été refaits de fond en comble, vraisemblablement à l'époque où l'on a bâti, du côté du Sud, la chapelle qu'on y voit. Cette construction date du siècle dernier, et l'on fit alors au chœur les voûtes qui existent et datent très-certainement du XVIIIe. siècle. La sacristie fait face à la chapelle. Il ne reste donc d'ancien, dans le chœur, que le chevet; c'est ce que nous avons essayé d'indiquer sur le plan ci-joint de l'église, en différenciant les parties modernes des autres au moyen d'une demi-teinte.

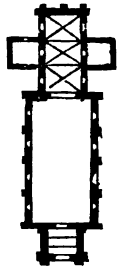

La nef a conservé l'arcade romane qui la séparait du chœur; elle est belle et garnie de moulures géométriques.

L'archivolte de la porte, qui de la nef conduit sous la tour, est aussi très-ornée; on y remarque des tores dessinant un double zigzag, encadrés sous une bordure torique à renflements.

Deux des chapiteaux des colonnes sont perlés, les deux autres godronnés et d'un galbe assez beau pour le temps.

La nef n'a pas de voûte. Un lambris moderne en bois, datant du XVIIe. siècle, dissimule la charpente du toit.

Le patronage de l'église de Vienne appartenait à l'abbaye de St.-Pierre-de-Préaux (Eure) qui percevait 2/3 de la dîme; l'autre tiers était la propriété du curé. L'église de Vienne fut donnée vers 1034 à l'abbaye de St.-Pierre-de-Préaux. Voici un passage de la charte contenant cette donation : « Illo anno quo mortuus fuit Britannus comes, « Alainus nomine, apud Fiscannum, dedit Willelmus comes « Sancto Petro, de dominio suo, duas ecclesias et terram « ad eas pertinentem, scilicet de Bollivilla et de Viana. »

Tombeaux. Il existe dans le cimetière de Vienne deux tombeaux anciens appartenant à des personnes de la même

famille : le plus ancien est de 1525, il porte une inscription, en lettres gothiques, qui commence ainsi :

Lan mil V^{c} XXV en cest lieu fut mis honneste homme R. Longuet. . . . . .

. . . . . .

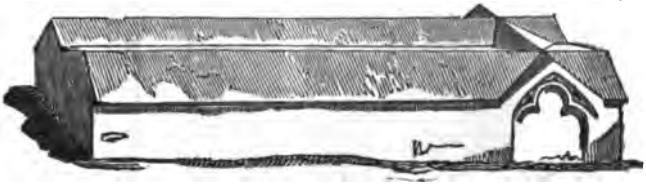

TOMBEAU DANS LE CIMETIÈRE DE VIENNE.

L'autre, dont l'inscription est en lettres ordinaires, m'a paru du XVIIe. siècle. La terre amoncelée à l'extrémité m'a empêché de lire la date, mais il serait facile de le dégager. Voici cette inscription, à l'exception des derniers mots :

CY DESSOVBZ GISENT LES CORPS DE HONESTES PERSONNES PIERRE LONGVET ET SVZANNE SEBIRE SA FEMME QVI DECEDERENT. . . . . .

Le sacristain de l'église porte le nom de Longuet ; il croit que ces tombeaux sont ceux de ses ancêtres. Ces deux tombes présentent deux croix accolées et chacune d'elles doit recouvrir deux personnes, mais la seconde a ses toits arrondis et se distingue par là de la première dont les toits sont aigus (Voir la figure précédente), signe d'une plus grande ancienneté.

Château. L'ancien château de Vienne appartenait à la famille du même nom, famille qui a produit l'amiral Jean de Vienne et plusieurs autres personnages illustres ; il présente un corps de logis assez intéressant qui doit dater de la fin du XVIe. siècle ; mais une partie des bâtiments qui forment la clôture de la cour sont d'une date plus ancienne. Je ne serais pas surpris que ces bâtiments qui montrent leurs

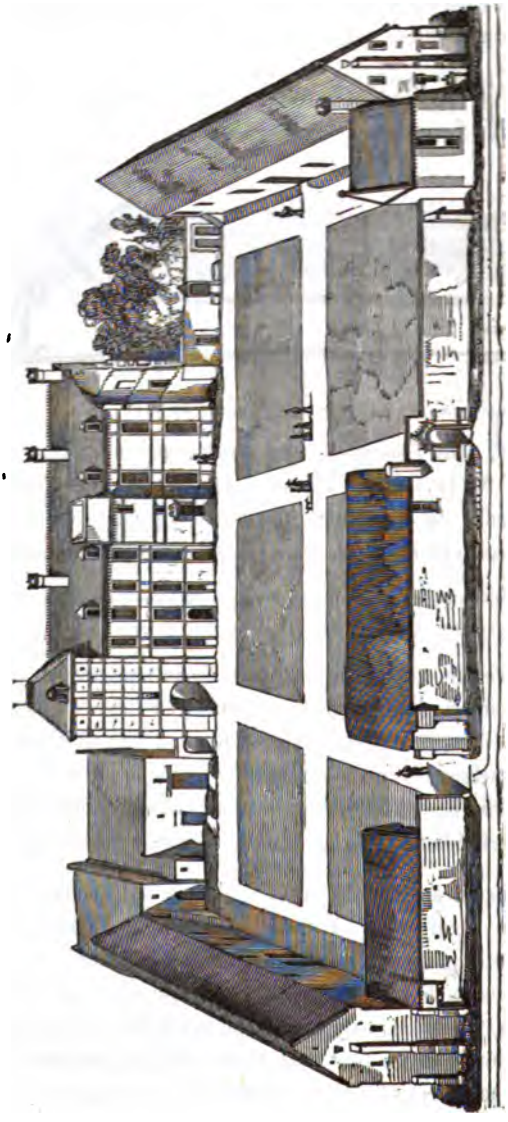

Victor Petit del.

VUE DE L'ANCIEN CHATEAU DE VIENNE.

pignons garnis de contreforts sur le bord de la route, datassent, en partie, de la fin du XIVe. siècle ou du XVe. La porte d'entrée, avec ses deux tourelles en encorbellement, est assez pittoresque et passablement conservée; elle doit être de la fin du XVe. siècle.

Château moderne. Dans le siècle dernier, on a construit un château moderne au Nord de l'ancien; il est assez considérable, inhabité depuis long-temps et appartient aux héritiers de Mme. de Crux dont nous avons parlé à l'article Sully (1) (Voir la note, p. 434).

Château du Mesnil. Le Mesnil, petit château de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVIIe., se trouvait sur les confins de la commune de Vienne, vers Bayeux. C'était une maison, assise au fond d'une cour, garnie de murs et d'autres constructions; elle donnait sur une pièce d'eau. En avant se trouvaient deux quinconces de chênes séculaires et une avenue se prolongeant jusqu'à la route. Le château a été détruit par mon grand-père, en 1780, pour construire, sur le même emplacement, la maison qui existe aujourd'hui. Les avenues ont été abattues en 1802.

Quelques années avant la Révolution, avant que mon grand-père se décidât à reconstruire l'habitation, le *manoir du Mesnil* offrait de l'intérêt par sa conservation et son style sans mélange. Le château devait ressembler à l'hôtel la *Caillerie* de Bayeux dont nous avons parlé; il avait, en effet, appartenu à la même famille, et j'ai bien des motifs de croire qu'il avait été bâti à peu près dans la première moitié du XVIIe. siècle. Ce que j'ai encore vu des bâtiments qui entouraient la cour, m'a fait plus d'une fois regretter qu'on ait substitué au vieux manoir le petit château moderne qu'on

(1) M. et Mme. de Crux venaient seulement passer une ou deux semaines à Vienne, pendant le temps de la chasse. Le château de Vienne devenait alors aussi hospitalier que celui de Sully.

voit aujourd'hui. Les bâtiments accessoires n'ont été détruits que long-temps après; ils consistaient : 1°. dans une grande porte pour les charrettes, et une plus petite pour les piétons: au-dessus de celle-ci se trouvaient les armoiries de

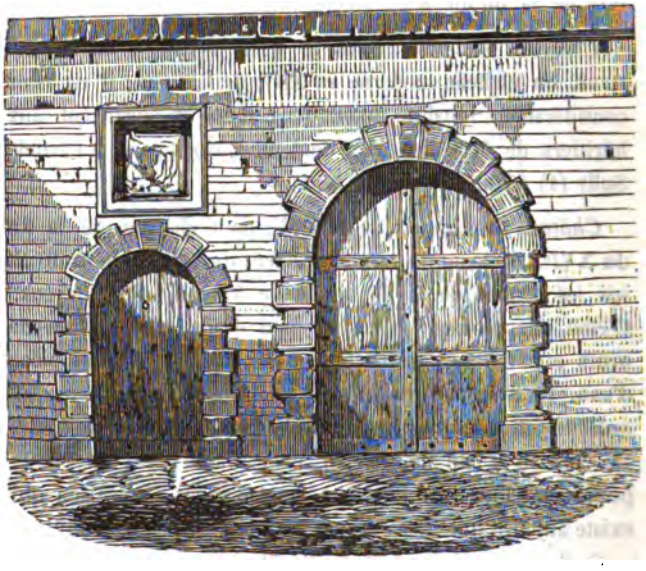

ENTRÉE DU MANOIR DU MESNIL.

la famille de La Caillerie; 2° une grange flanquée de contreforts très-saillants et garnie, sous le larmier, d'un rang de trous à pigeons en pierre de taille; 3°. une construction quadrangulaire surmontée d'un toit à double égout, avec des lucarnes assez élégantes, et destinée à loger des pigeons. Cette *fuie*, nom donné, dans l'arrondissement de Bayeux, aux constructions destinées au logement des pigeons quand elles ont la *forme carrée*, pour les distinguer des colombiers qui étaient de *forme cylindrique*, renfermait, dit-on, plus de 900 niches pratiquées dans l'épaisseur des murs,

toutes en pierre de taille. Les pigeons entraient non-seulement par les lucarnes ouvertes au milieu du toit, mais aussi par des ouvertures cintrées géminées, pratiquées sur deux faces de l'édifice, à peu près au milieu de son élévation. Le rez-de-chaussée de la *fuie* était occupé par des caves, et l'on ne pouvait atteindre à la porte qu'au moyen d'une échelle. Je donne ces détails pour faire connaître la disposition des *fuies* dans la Basse-Normandie : elles y deviennent rares comme les colombiers, et bientôt on n'en verra plus. Celle du Mesnil, qui n'a été démolie que depuis quinze ans, était une des plus vastes de la contrée.

Le puits du Mesnil subsiste encore ; le toit quadrangulaire, en charpente, est porté sur quatre colonnes cylindriques en pierre.

Le jardin était entouré de murs, garnis de beaux espaliers et planté de cerisiers, de pommiers, de pruniers de toute espèce, disposés en lignes droites le long des allées. Avec ses plates-bandes bordées de buis, et sa pièce d'eau, peuplée d'une multitude de carpes, ce jardin conservait, au commencement du XIXe. siècle, la physionomie d'un jardin du XVIIe. Il y avait encore en 1820, dans les espaliers, deux espèces de pêches excellentes dont les arbres étaient déjà en plein rapport à l'époque du camp de Vaussieu (1788), dont j'ai parlé dans le tome Ier. de la *Statistique* (1).

(1) On appelait ces pêchers les pêchers de M. *de Chastellux* ou les *pêchers du camp*. Voici l'origine de cette dénomination : le général comte de Chastellux logeait au Mesnil et, au camp, il donnait à dîner à ses officiers. Les pêchers du Mesnil produisaient alors une telle quantité de pêches que mon grand-père en faisait remplir, chaque jour, un grand panier pour le général qui l'emportait au camp, où il s'en régalait avec ses officiers : il disait n'en avoir jamais mangé d'aussi bonnes. Depuis cette époque, les pêchers qui produisaient de si excellents fruits étaient désignés, dans la maison, sous les noms de *pêchers de M. de Chastellux* ou pêchers du *camp de Vaussieu*.

Mme. la comtesse de Belfont, ma sœur, qui possède aujourd'hui la terre du Mesnil, a continué l'œuvre de mon grand-père et de mon père, et elle vient de faire démolir les derniers restes des bâtiments anciens, par suite des travaux qu'elle a fait exécuter aux alentours de l'habitation. Le puits seul a été ménagé.

Les Capelles. A l'Est du fief du Mesnil existait le hameau des *Capelles.* On attribue ce nom à l'existence ancienne d'une chapelle, mais aucun document précis n'est cité à l'appui de cette conjecture : le petit château moderne des Capelles appartient à M. Le Boulanger.

Antiquités romaines. J'ai cité, dans mon *Cours d'antiquités*, la terre du Mesnil comme une de celles qui renferment des vestiges de l'occupation romaine. On a trouvé effectivement, en 1812, quelques médailles romaines dans les bosquets qui avoisinent l'habitation, et, long-temps après, un amas de tuiles à rebords, sur un autre point, derrière les anciennes granges. A quelque distance au Nord-Est du château, dans la pièce en labour qui borde le chemin allant au Manoir et que l'on croit être la voie romaine, sont des terres noires constamment remplies de fragments de tuiles à rebords; j'y ai fait quelques fouilles qui toutes m'ont procuré des débris de poterie rouge, de poterie grise, et quelque fragments de vases rouges à personnages, très-beaux de travail et de conservation; le tout avec une quantité notable d'écailles d'huîtres et d'ossements d'animaux.

LE MANOIR.

Le Manoir, *Manerium.*

L'église, dédiée à saint Pierre, offre des parties romanes qui nous ont paru, à M. Lambert et à moi, remonter au XIe. siècle plutôt qu'au XIIe. Ce sont le mur méridional de la nef, le

chœur et l'abside. Le mur de la nef est construit en moëllon plat calcaire, tel qu'on le trouve sur la commune de Bazenville, et dont les pièces sont disposées en arêtes de poisson. Les fenêtres ont été repercées ou élargies, il y a peu de temps.

Le chœur avait été construit avec plus de soin et de meilleurs matériaux que la nef. On y voit, au Sud, une porte bouchée à claveaux, en pierres de taille et dont le linteau monolithe est taillé en forme de fronton.

A l'extérieur, l'abside a été ornée de colonnes qui allaient supporter un entablement à modillons séparés les uns des autres par de petites arcades. Les bases de ces colonnettes taillées en chanfrein, et l'épaisseur considérable du ciment qui sépare les pièces de la maçonnerie, paraissent bien se rapporter au XIe. siècle. L'entablement est en partie détruit et l'on a exhaussé le mur pour lui faire supporter un toit à double égout, beaucoup plus incliné que le toit primitif.

L'intérieur du chœur annonce aussi le XIe. siècle, par la sculpture des chapiteaux, la forme de leurs corbeilles et la manière imparfaite dont ils s'ajustent avec les fûts; l'abside, voûtée en pierre, ressemble à une demi-coupole. Deux fenêtres cintrées, qui s'élargissent à l'intérieur, s'ouvrent des deux côtés dans la courbure de l'abside : une de ces fenêtres a été élargie (celle du Sud); l'autre est encore intacte.

Le côté Nord du chœur a été mis en communication avec une chapelle ajoutée, à ce qu'il paraîtrait, vers la fin du XVe. siècle. Elle sert aujourd'hui de sacristie. C'est à la même époque, probablement, qu'on avait établi les bas-côtés dont on voit encore des arcades dans le côté Nord de la nef. Les chapiteaux des pilastres qui supportaient ces arcades annoncent les derniers temps du gothique; ils devaient communiquer avec la chapelle appliquée sur le chœur, du côté du Nord.

Une autre chapelle a été construite tout récemment (1846)

en face de la précédente, du côté du Sud, par les soins de M. l'abbé Philippe, propriétaire dans cette commune, et par cette dernière addition le transept a été complété. Voici le plan de l'église dans son état actuel : M. l'abbé Philippe est inhumé dans la chapelle qu'il a fait construire. Une inscription indique le lieu de sa sépulture et l'époque à laquelle la chapelle a été bâtie.

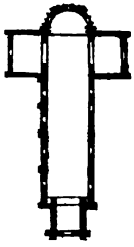

On a refait presque toutes les fenêtres de l'église, qui ont ainsi perdu leur caractère.

La tour, assez élégante, n'est pas aussi ancienne que le corps de l'église : elle me paraît du XVIe. siècle. Elle offre une base carrée comme les tours romanes, et se trouve, comme elles, couronnée d'une pyramide à quatre pans, percée de quatre lucarnes. Je ne doute pas que l'architecte n'ait voulu copier la tour romane de Vienne, paroisse voisine du Manoir, et ce n'est pas le seul exemple que j'aie de l'influence exercée par des édifices voisins sur ceux que l'on construisait à des époques postérieures.

L'abbaye de Jumièges nommait à la cure et percevait les 5/6 de la dîme, l'autre 6e. appartenait au curé.

Voie romaine. La voie romaine qui conduisait de Bayeux au bac du port passait par le Manoir, et l'on trouva, en 1819, sur le bord de cette voie, une colonne milliaire que M. Lambert a décrite, et dont j'ai moi-même publié l'inscription dans le t. II de mon *Cours d'antiquités.* Cette colonne a été rétablie, sur ma proposition, par la Société des Antiquaires de Normandie, dans le lieu même où elle avait été trouvée, et qui est éloigné de Bayeux de 5,000 pas, comme le porte l'inscription antique. Voici du reste cette inscription, telle qu'elle a été gravée sur la nouvelle colonne, avec l'inscription nouvelle qui atteste à quelle occasion la restitution a été faite :

TI. CLAUD. DRUSI. F
CAESAR. AUGUSTUS.
GERMANICUS. PONTIFEX.
MAXIMUS. TRIBUNICIA.
POTESTATE. V.
IMP. XI. P. P. COS. III
DESIGNATUS IIII.

A MP. V.

IN HOC LOCO REPERTUM
FUIT MILLIARIUM ISTUD
VETUSTATE COLLAPSUM,
ANNO 1819.
SOCIETAS ANTIQUARIORUM
NORMANNIÆ RESTITUIT,
ANNO 1839
CURANTIBUS A. DE CAUMONT,
ED. LAMBERT.

On a trouvé des briques romaines sur plusieurs points de la commune du Manoir. C'est dans la pièce dite la *grande Mionne*, près du château de Beaupigny, appartenant à M. de Pontavice, que les constructions romaines et les tuiles à rebords sont le plus multipliées; on connaît aussi plusieurs puits bouchés dans les terres voisines.

La tradition rapporte que là existait la *ville de Mionne* (le champ où l'on trouve le plus de briques porte encore ce nom), qui fut détruite par les Anglais. Dans beaucoup d'autres lieux où j'ai rencontré des restes de constructions, on attribue la ruine de ces établissements aux Anglais, et par les Anglais, on veut dire sans doute les Saxons.

En 1829, j'ai fait pratiquer des fouilles dans les terres de M. de Pontavice et j'y ai trouvé des aires antiques de différente nature, dont plusieurs étaient inclinées à dessein, un grand nombre de placages et de débris de ciment, des mor-

ceaux de verre antique, etc., etc. Les murs que j'ai mis à nu étaient de petit appareil sans chaînes de briques, épais de 1 pied 1/2 à 2 pieds.

BAZENVILLE.

Bazenville, *Basainvilla*, *Bazanvilla*.

La partie la plus curieuse de l'église de Bazenville est la charmante tour placée à l'Ouest. Le premier étage de cette tour est à plein-cintre, tandis que tout le reste appartient au style ogival primitif, mais je ne crois pas que cette différence annonce deux époques distinctes, je pense que tout date du même temps, par la raison que, plusieurs fois déjà, j'ai trouvé dans des tours du XIIIe. siècle la partie basse voûtée à plein-cintre. Sans rien conclure d'absolu, j'ai été porté à croire que les architectes ont préféré parfois, à cette époque, la forme semi-circulaire, peut-être parce qu'ils croyaient cette forme d'arcade plus solide que l'arc en ogive et plus propre à supporter le fardeau des tours.

Celle de Bazenville est, comme je le disais, une des plus élégantes et des mieux proportionnées que nous puissions citer dans nos campagnes : elle est, sur ses quatre faces, percée de fenêtres en lancettes, divisées en deux parties sur la hauteur, et dans la partie inférieure desquelles on a figuré des arcades tréflées. La corniche offre des modillons aplatis et festonnés au-dessous desquels est une garniture de trèfles sculptés en creux. Une pyramide quadrangulaire, très-élancée, couronne cette belle tour ; les pierres en sont disposées de manière à présenter alternativement des bandes unies et des bandes festonnées. On remarque aussi, sur chaque face, une lucarne étroite très-élégante.

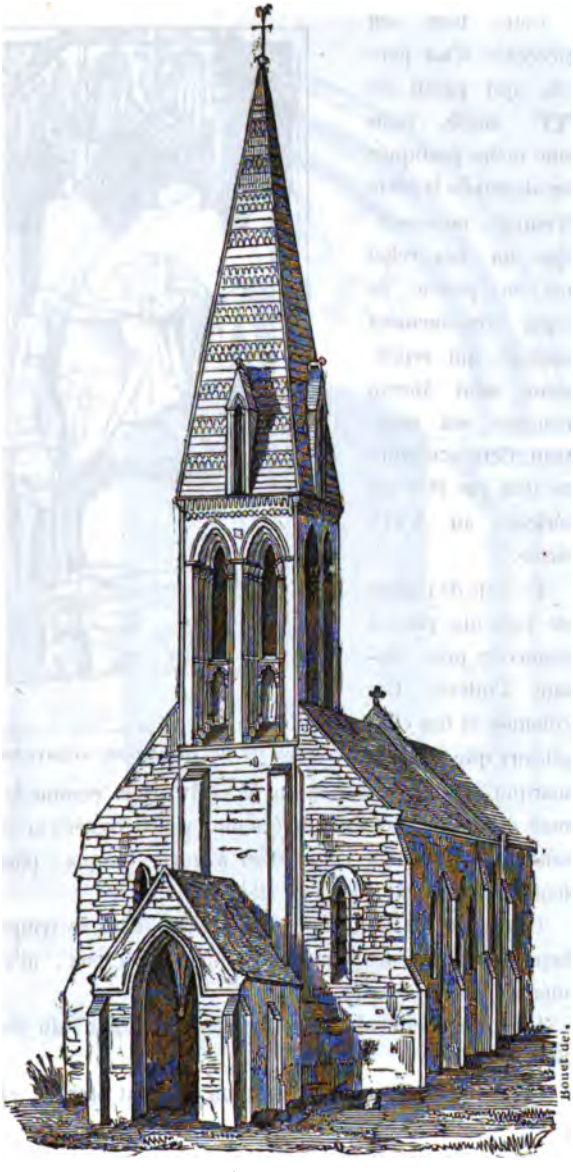

TOUR DE L'ÉGLISE DE BAZENVILLE.

Cette tour est précédée d'un porche qui paraît du XVe. siècle. Dans une niche pratiquée au-dessus de la porte d'entrée, on remarque un bas-relief fait en pierre de Caen très-finement sculpté, qui représente saint Martin coupant son manteau. Cette sculpture ne doit pas être antérieure au XVIe. siècle.

Bouet del.

BAS-RELIEF DU PORTAIL DE BAZENVILLE.

Le reste de l'église ne présente pas, à beaucoup près, autant d'intérêt. Des colonnes et des chapiteaux que l'on remarque à l'intérieur annoncent le XIIIe. siècle, comme la tour; mais des reprises et des percées ont eu lieu postérieurement, sans qu'il soit facile de préciser à quelle époque : plusieurs fenêtres paraissent du XVIe. siècle.

Une porte latérale, au Sud de la nef, dans le tympan de laquelle on voit des rosaces sculptées en creux, m'a paru mériter d'être figurée.

Une sacristie moderne est accolée au chœur, du côté du Sud.

Bazenville était sous l'invocation de saint Martin, ce qui

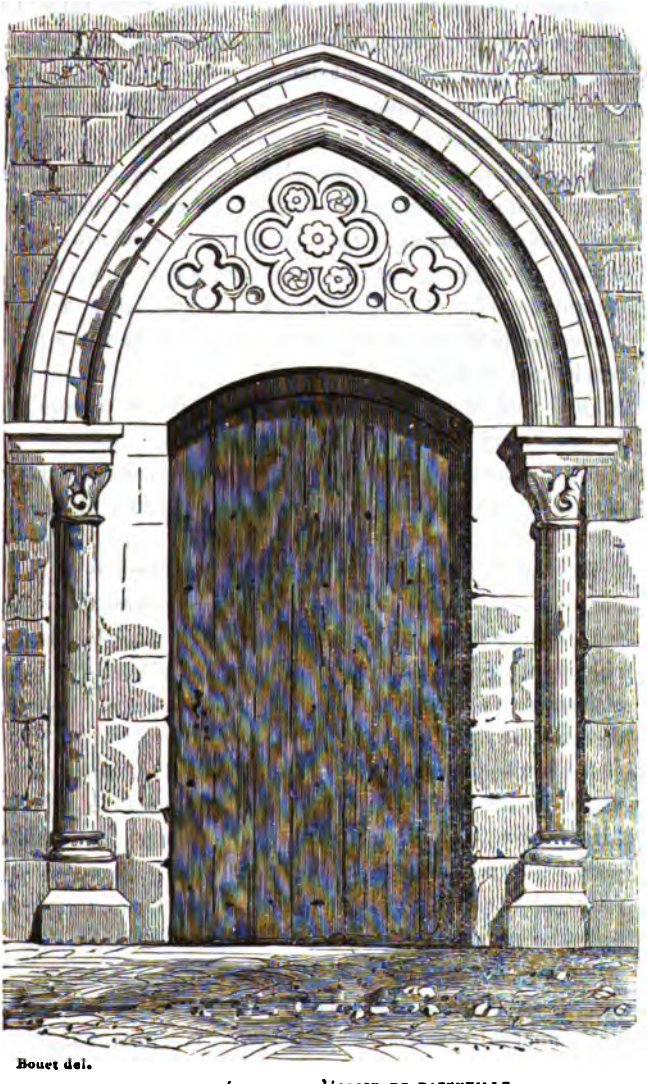

Bouet del.

PORTE LATÉRALE DE L'ÉGLISE DE BAZENVILLE.

explique la présence du bas-relief dont nous avons parlé. La cure se divisait en deux parties, à la nomination du seigneur. Les deux curés percevaient un tiers de la dîme. L'autre tiers était perçu, moitié par le chapitre de Bayeux, moitié par les abbayes de Longues et de St.-Evroult (1).

La léproserie de Pierre-Solain (de petra solana, de petra solemni) est située sur Bazenville. La dénomination de *Pierre-Solain* semble se rattacher à la pierre milliaire dont je viens de parler à l'article consacré au Manoir ; un chemin partant de Ryes et passant près du prieuré, pour aboutir à une très-petite distance de la colonne, porte encore à présent le nom de *Chemin de la pierre.*

Quoi qu'il en soit de l'origine de son nom, le prieuré de *Pierre-Solain* dépendait de l'ordre de Cluny.

Aujourd'hui c'est une ferme, qui se compose d'une cour séparée en deux parties par la maison du fermier placée au centre, des bâtiments du pourtour et d'une chapelle. Cette chapelle, la seule partie qui mérite d'être vue, appartient au style ogival flamboyant; quatre fenêtres dans les murs latéraux (Sud et Nord) et une autre dans le chevet, annoncent la deuxième moitié du XVe. siècle. Un petit clocheton en arcade renfermait autrefois la cloche. La porte d'entrée est placée du côté du Nord.

Il y a quelques années, on remarqua sur le côteau voisin des bâtiments de Pierre-Solain, un certain nombre de sépultures disposées en ligne, formées de pierres plates juxtaposées et garnissant les fosses. Ce mode économique de former des cercueils n'était pas rare dans certaines localités, quand on ne pouvait faire les frais d'un sarcophage monolithe.

En parcourant le village de Bazenville, on remarque plusieurs chemins bien pavés et des fermes du XVIIe. siècle, qui annoncent l'ancienne importance de ce village. J'ai re-

(1) Voir le *Pouillé* du diocèse.

marqué dernièrement, au-dessous d'une masse de fossé que l'on venait de défricher et sur lequel avaient végété des arbres séculaires, des pierres taillées en assez grand nombre et même une petite auge en pierre, preuve qu'une ancienne habitation avait existé sur le sol que recouvrait ce fossé. Ces pierres n'étaient point assez caractérisées pour indiquer une époque; mais elles devaient remonter à un temps très-reculé. Il paraît que d'autres découvertes du même genre, sur lesquelles on n'a que de vagues renseignements, ont été faites dans la même commune.

Guidon de Bazenville était issu de l'antique famille des seigneurs de Bazenville. En 1258, il représentait le grand-maître de l'ordre du Temple dans les possessions de cette milice religieuse en France.

Le château moderne de Bazenville appartenait dernièrement à M. de Grimouville : il vient d'être vendu.

Antiquités romaines. On a trouvé, il y a quelques années, à Bazenville, 2 à 300 médailles romaines.

VILLIERS-LE-SEC.

Villiers-le-Sec, *Ecclesia de Villari Sicco.*

L'église de Villiers-le-Sec appartient, dans ses parties anciennes, à cette famille nombreuse d'édifices du XIIIe. siècle, que nous continuerons de passer en revue dans les parties de l'arrondissement de Bayeux qui nous restent à visiter. Pour simplifier les descriptions qui nécessairement se répéteront beaucoup, voici (page 532) la vue du chœur et de la tour centrale de cette église. La nef et les bas-côtés qui l'accompagnent sont modernes et ne méritent pas qu'on s'en occupe; je pense que cette partie date de la seconde moitié du XVIIIe. siècle. Le chevet a été masqué par une sacristie moderne.

Au XVIe. siècle, peut-être même au XVIIe., la tour de

VUE DE LA TOUR ET DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE VILLIERS-LE-SEC.

Villiers reçut un toit en pierre à double égout, non-seulement pour elle, mais encore pour la tourelle en saillie renfermant l'escalier à l'un des angles; la construction du XIIIe. siècle s'arrête conséquemment au niveau des consoles qui supportent la base du toit et le canal destiné à recevoir les eaux pluviales.

Mon dessin montre le faire, les proportions et la disposition des ouvertures et des arcatures en lancettes aux différents étages. Les ouvertures du *clérestory* de ce clocher sont garnies de quatre archivoltes toriques, portées sur autant de colonnettes.

Le chœur n'a qu'une travée, éclairée par une fenêtre en lancette; mais le dessous de la tour forme une autre travée, comme dans plusieurs églises à tours centrales (Vaucelles, Cussy, Ranchy, Barbeville, etc., etc.).

L'église de Villiers est sous l'invocation de saint Laurent. L'abbaye de Fécamp nommait à la cure; le prieuré de St.-Vigor percevait les 3/4 de la dîme; le reste était dévolu au curé.

Petit-Séminaire. M. l'abbé Troppé, qui est devenu dans la suite principal du collége de Bayeux, a fondé, sous la Restauration, un petit-séminaire à Villiers-le-Sec : cet établissement, assez considérable et qui a sa chapelle particulière, est dirigé à présent par M. l'abbé Michel, ancien curé de Balleroy, frère de M. l'abbé Michel, grand-vicaire du diocèse.

La principale rue du village est assez longue et garnie de maisons, dont quelques-unes offrent des parties du XVIIe. siècle.

Ancien château. Le château, près de l'église, appartient à M. du Merle; la porte d'entrée en est remarquable; ses

frontons, les uns triangulaires, les autres arrondis; ses bossages, ses guichets quadrangulaires en saillie, comme nous en retrouverons bientôt au manoir du pavillon, à Ryes, annoncent l'époque de Louis XIII, peut-être même une époque un peu plus ancienne.

Antiquités romaines. On a trouvé une quantité considérable de fondations, de briques et de tuiles brisées dans la campagne de Villiers tendant vers Crépon, au Nord de la route départementale. Dans plusieurs pièces de terre qui m'appartiennent, et dans d'autres à MM. de Marguerit, de Rochefort, de Druval, et Bérard, la terre est jonchée de briques, ce qui leur a fait donner le nom de *delles du Caillou-Rouge.* Feu M. Renaude avait, durant l'espace de trente ans, tiré des terres qui m'appartiennent à présent plus de cent charretées de matériaux provenant de constructions romaines qui entravaient la marche de sa charrue. M. Renaude, son petit-fils, mon fermier, a détruit, dans le même but, une belle aire en ciment mêlé de brique pilée et d'une grande solidité. J'ai vu des morceaux considérables de cette aire, qui ont été brisés à grande peine et employés à raccommoder le chemin.

Il est de tradition que le village de Villiers était situé dans cette plaine, mais qu'à cause du besoin d'eau, car on en manquait sur le plateau où était la *villa* romaine, *Sicca Villa,* on avait déplacé le village, qui pourtant a conservé son surnom de *Le Sec.* Il est bon de rapprocher cette tradition de celle que nous avons mentionnée à l'article de Secqueville-en-Bessin, dans le Ier. volume de la *Statistique monumentale*, page 291.

TIERCEVILLE.

Tierceville, *Ecclesia de Tercia Valle.*

L'église de Tierceville a sa nef de transition entourée de deux bas-côtés modernes, à fenêtres carrées, qui ne laissent apercevoir d'ancien que la partie supérieure des murs, couronnés par une corniche à modillons cintrés et à subdivisions internes. La façade occidentale de cette nef est moderne comme les bas-côtés; la porte seulement a été conservée; l'archivolte unie en est bordée de tores; le fût des colonnettes qui la supportent est séparé en deux parties égales par un anneau.

La chœur est d'un roman plus caractérisé; la corniche est portée sur des corbeaux grimaçants; les fenêtres, cintrées, sont au nombre de deux au chevet, séparées l'une de l'autre par un contrefort central.

On voit, du côté du Sud, une jolie porte à plein-cintre, dont l'archivolte est ornée d'un rang de larges feuilles d'un très-bon effet. Une

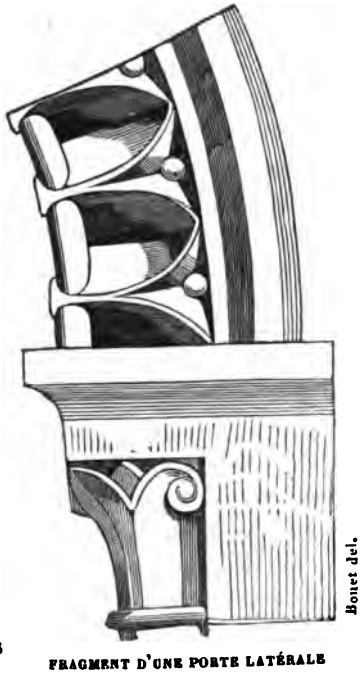

FRAGMENT D'UNE PORTE LATÉRALE DE L'ÉGLISE DE TIERCEVILLE.

sacristie moderne est maladroitement appliquée sur le mur méridional.

La tour est aussi accolée au chœur, du côté opposé; elle est massive, garnie de contreforts assez saillants et terminée par un toit à double égout. L'étage supérieur présente, du côté du Nord, deux fenêtres ogivales en forme de lancettes. La cloche est suspendue dans l'une de ces ouvertures, comme cela a lieu dans les tours de l'Italie et du midi de la France, chose très-rare dans le Nord.

Une autre petite ouverture tréflée occupe le centre du fronton, au-desssus des deux fenêtres dont il vient d'être question. Cette tour peut dater du XIVe. siècle ou du XVe.

L'église de Tierceville est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Grestain nommait à la cure. Le prieur-curé percevait la moitié des dîmes; l'autre moitié appartenait, par portions inégales, à l'abbaye, au prieuré de St.-Gabriel et au chapitre de la cathédrale de Bayeux (1).

Le bienheureux Vital, fondateur et abbé de Savigny, était né à Tierceville.

Château. La vue du château que voici a été dessinée il y a vingt ans. On m'affirme qu'une partie de l'édifice a été démolie depuis cette époque. Ce château était très-imposant; c'était un bon spécimen du style en usage pour les constructions seigneuriales de la première moitié du XVIIe. siècle ou de la fin du XVIe. Deux tourelles cylindriques en encorbellement, couvertes d'une calotte hémisphérique en pierre de taille, se trouvaient près de chacun des pavillons faisant saillie sur le corps de logis central. Les tourelles de cette forme ont été assez répandues, au XVIe. et au XVIIe. siècle, dans les parties du département qui,

(1) V. le *Pouillé* du diocèse, par Lamare.

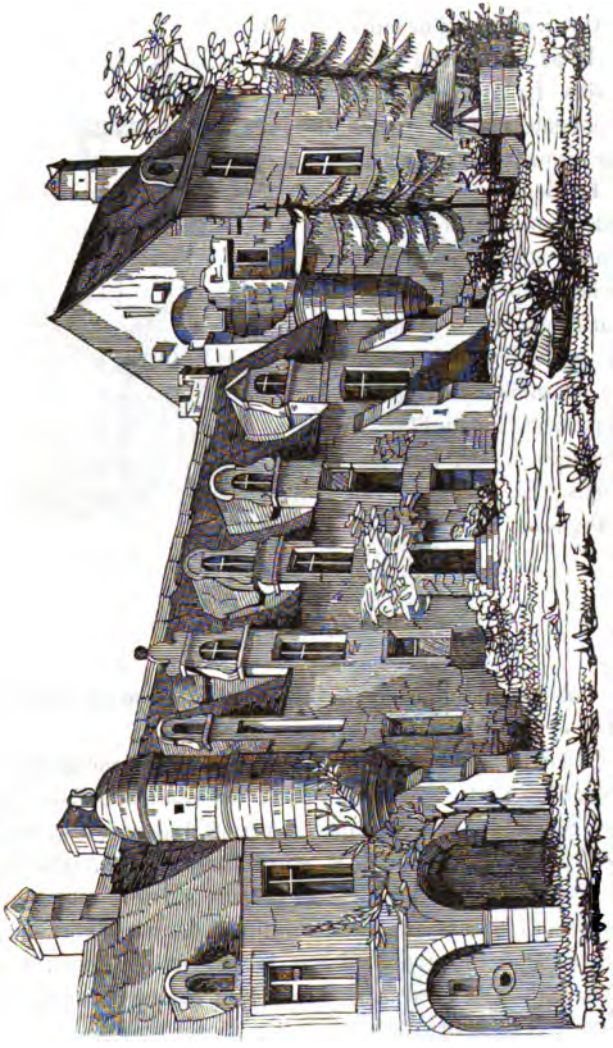

VUE DU CHATEAU DE TIERCEVILLE.

comme celle où se trouve Tierceville, avaient de belles pierres de taille.

Un parc entouré de murs se lie au château de Tierceville. La figure suivante représente une des portes par lesquelles on y entre.

Bouet del.

Le domaine de Tierceville, après avoir appartenu à M. de Beaumont, riche propriétaire du département de la Manche et possesseur du château de Beaumont-en-Hague, appartient aujourd'hui à son neveu, M. le comte Louis du Mesnildot, de Valognes.

COLOMBIERS-SUR-SEULLE.

Colombiers-sur-Seulle, *Columbaria super Seulam, ecclesia de Colombiers.*

Colombiers-sur-Seulle présente une église romane presque complète. Cette église paraît avoir été construite d'un seul jet, et avec des matériaux qui ont permis de donner beaucoup de régularité à l'édifice. Il est malheureux que, pour se procurer plus de jour, on ait défiguré presque toutes les anciennes fenêtres pour leur substituer des ouvertures modernes hors de proportion avec la hauteur des murs. Les modillons et la corniche sont assez bien conservés autour du chœur et de la nef.

Mais ce qui mérite surtout d'être remarqué, c'est a belle tour, placée latéralement entre chœur et nef du côté du Nord. Nous n'en avons guère de cette époque qui soient aussi bien conservées et qui offrent des proportions aussi satisfaisantes. Elle est ornée sur ses quatre faces d'arcatures et de fenêtres étroites, hautes et cintrées, et couronnée par une belle pyramide à quatre pans.

J'ignore quelle est la date de cette église; mais je suppose qu'elle n'est pas antérieure à la fin du XIe. siècle, ou au commencement du XIIe.

Elle était sous l'invocation de saint Vigor, et la cure était à la nomination du seigneur du lieu. L'abbaye de St.-Vigor de Bayeux percevait les 2/3 de la dîme, et le curé 1/3.

Antiquités romaines. La voie romaine de Bayeux au Bac-du-Port passe au

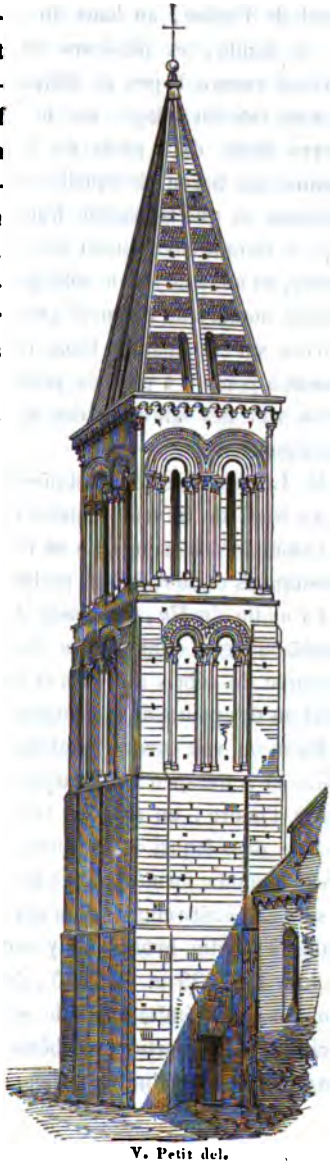

TOUR DE COLOMBIERS-SUR-SEULLE.

V. Petit del.

Nord de l'église, au haut du côteau qui domine la vallée de la Seulle, et plusieurs antiquités remarquables s'observent encore à peu de distance de ce chemin. Ainsi l'on voit en face du village, sur le côté droit de la route, une pierre brute de 7 pieds de hauteur, implantée en terre comme une borne, à laquelle se rattache une sorte de culte religieux et que la Société française d'archéologie a achetée avec le terrain environnant afin de la conserver. Près de cette pierre, on mit à nu sur le côté gauche de la voie, en 1826, un certain nombre de cercueils grossiers formés de pierres plates placées sur le champ. Dans chacune de ces cavités, qui étaient à peine à 1 pied de profondeur, on trouva des squelettes avec des sabres et des agrafes ou boucles qui avaient été argentées.

M. Lambert possède quelques-uns de ces débris.

Au Nord de la voie romaine commence, sur le territoire de Colombiers, la campagne où l'on remarque tant de vestiges d'antiquités et dont je vais parler à l'article Banville.

La motte du *Hu*, composée de terre, qui dépendait vraisemblablement d'un ancien château féodal, est elle-même entourée de débris de tuiles et de vestiges de constructions. C'est un des points de la campagne où j'en ai le plus observé.

Enfin on voit encore à Colombiers, au Sud de la voie romaine et à très-peu de distance de la pierre que je signalais tout à l'heure, un *tumulus* très-allongé, formé de pierres sèches, dans lequel on a trouvé, il y a environ 30 ans, une cavité arrondie formée par de grosses pierres implantées dans le sol; elle était remplie d'un grand nombre d'ossements humains à moitié brûlés; on y recueillit aussi un anneau de bronze. En 1829 et en 1830, j'ai fait moi-même fouiller ce tumulus; l'extrémité orientale est plus large que l'extrémité occidentale. La partie protubérante de l'éminence ayant été ouverte au moyen d'une tranchée, ne nous présenta pas de ca-

vité semblable à celle qui avait été découverte antérieurement et dont on voit encore la place; mais à l'extrémité opposée quelques coups de pioche mirent à découvert une cavité arrondie formée, comme la première, avec des pierres volumineuses plantées de champ. Cette cavité était pleine d'ossements humains dont plusieurs étaient à moitié brûlés; elle avait 3 à 4 pieds de diamètre. Le tumulus dont je parle a été figuré dans l'atlas de mon *Cours d'antiquités* (pl. VI, fig. 4).

BANVILLE.

Banville, *Banvilla*, *Baianvilla*, *Baanvilla*.

L'église de Banville est en grande partie moderne, éclairée par de grandes fenêtres à cintre surbaissé, presque carrées: quelques parties seulement des murs peuvent être anciennes. La tour est terminée par une coupole en forme de cloche.

Cette église est sous l'invocation de saint Lo. La cure était à la nomination du seigneur, et le curé percevait les dîmes. A l'époque où le livre Pelut fut rédigé, le patron collateur était Ingran du Bosq (*Ingranus de Bosco scutifer*).

Antiquités romaines. Banville est une des localités où l'on découvre le plus d'antiquités romaines, et, sans aucun doute, ce point était anciennement très-habité. La zone où l'on a observé le plus de fondations, formerait une ligne plus ou moins large et un peu inclinée allant de l'Est à l'Ouest, passant au Sud de l'église actuelle, et comprise entre cette église, celle de Ste.-Croix et la voie romaine, au Nord du village de Colombiers. Outre le grand nombre de tuiles brisées que j'y ai vues, et les fondations que les agriculteurs du pays m'ont dit y avoir rencontrées en labourant, la charrue a ramené à plusieurs reprises, et tout récemment encore, à la surface du sol, des fragments de mosaïque. Plusieurs sépultures ont aussi été trouvées, et l'on y a remarqué des squelettes près desquels étaient de grands anneaux formés

par des tiges de bronze recourbées de 1 ou 2 lignes de diamètre. Ces squelettes se sont rencontrés sur deux points différents : les uns dans un chemin en allant joindre l'avenue du château, les autres le long d'un chemin creux très-caractéristique qui, après avoir traversé la campagne dans le point ou l'on trouve le plus de ruines, vient obliquement rejoindre la voie romaine près du pont de Reviers.

Dans mon *Cours d'antiquités*, j'ai décrit une enceinte très-remarquable dont on voit encore les remparts et qui se trouve à l'extrémité de la commune, sur le bord de la Seulle. Il est très-probable qu'elle remonte à l'époque romaine.

La colline de la Burette, sur laquelle se trouve l'enceinte dont je parle, à 1/2 lieue au Nord du pont de Reviers, est une éminence calcaire formant presqu'île, défendue par la rivière de Seulle et par un ravin profond ; elle ne s'attache aux plateaux voisins que par un isthme assez étroit que l'on a barré au moyen d'un rempart, suivant le système que nous avons remarqué dans beaucoup de localités anciennes ; un autre rempart, parallèle au premier, séparait la péninsule en deux parties. Ce second fossé a été aplati par les travaux de culture, et n'est pas aussi prononcé que le premier, mais il est visible encore (1). On a trouvé en défrichant la terre, sur plusieurs points de ce camp antique, des rangs de gros clous à crochet que les habitants ont supposé avoir servi pour attacher les tentes ; et plus tard un homme, défonçant la terre du côté du bord le plus abrupte du camp, a rencontré trois rangs de grandes pointes en fer scellées dans la roche, qui paraissent avoir été ainsi disposées pour empêcher d'escalader le rempart.

(1) Il ne faut pas confondre avec l'ancien camp des travaux qui n'ont rien de commun avec lui, quoique placés à l'extrémité de la presqu'île de la Burette. Ce sont des fossés dessinant la forme d'un polygone, et dont on connaît parfaitement la date. Cet ouvrage fut fait, m'a-t-on dit, dans le siècle dernier (1744-1755) par des soldats en garnison à Courseulles.

Le camp de Banville est en vue de Courseulles, de Bernières et de la campagne située entre Caen et la mer; il domine le cours de la Seulle et se trouve très-bien placé pour empêcher de remonter cette rivière.

Une mosaïque, des briques et des tombeaux découverts dans les environs, me portent à croire que ce camp est d'origine gallo-romaine; ces tombeaux, dans lesquels se trouvaient des squelettes et des anneaux de bronze, me paraissent annoncer le IVe. siècle; peut-être ce camp était-il, avec ceux qui se trouvaient sur la rive opposée de la Seule, occupé par les soldats mentionnés par la notice comme ayant leur résidence à *Grannona* (1).

A Banville, comme dans toutes les localités où l'on trouve d'anciennes constructions, les habitants, frappés de la présence des fondations de murailles que recouvre la terre végétale, commentent ces faits à leur manière et ne manquent pas de rapporter les traditions qui existent à ce sujet, de temps immémorial, dans le pays. Ils rapportent qu'à une époque très-reculée, la peste détruisit toute la population : il ne resta, disent-ils, que deux filles qui se réunirent aux habitants de Ste-Croix. Ce serait, d'après eux, depuis cette époque et long-temps après que le nouveau village de Banville se serait formé là où on le voit aujourd'hui, au Nord de l'emplacement où se trouvait l'établissement gallo-romain. Quelque peu admissible que soit cette tradition, elle s'accorde avec toutes les autres, et elle prouve qu'à une époque dont un souvenir confus s'est conservé par les traditions de nos populations rurales, une grande catastrophe a anéanti ou dispersé les habitants, et peut-être est-il assez naturel de voir dans cette catastrophe le résultat de l'invasion des barbares, au IVe. siècle.

(1) TRIBUNUS COHORTIS PRIMÆ NOVÆ ARMORICÆ GRANNONA IN LITTORE SAXONICO.

Château. Le château de Banville appartenait à la famille de Ciresme, qui habite aujourd'hui Martragny ; il a été vendu par elle avant la Révolution (par le grand-père de M. de Ciresme). Aujourd'hui la terre et le château appartiennent à M. de Boislambert.

SAINTE-CROIX-SUR-MER.

Ste.-Croix-sur-Mer, *Sancta Crux supra Mare.*

L'église de Ste.-Croix n'offre aucun intérêt. La nef, qui paraît la partie la plus ancienne, n'a rien de caractéristique que quelques fenêtres du XVIe. siècle. Il y avait cependant, du côté du Sud, des bas-côtés qui ont été bouchés, et il est probable que quelques parties des murs sont d'une époque plus ancienne. La tour, à l'Ouest, et le chœur, à l'Est, m'ont paru modernes.

La cure de Ste.-Croix était à la nomination de l'abbaye de Ste.-Barbe-en-Auge. Les dîmes étaient perçues par le monastère de St.-Vigor de Bayeux pour 1/3 ; le reste était partagé inégalement entre le chapitre de la cathédrale de Bayeux qui en avait 2/3, et le chapelain de St.-Thomas, qui percevait l'autre tiers.

Antiquités romaines. — Ste.-Croix, qui est tout voisin de Banville, renferme aussi sur son territoire des constructions romaines.

Ce que j'ai dit des découvertes faites dans la campagne, en parlant de cette dernière commune, doit être rappelé ici puisque ces découvertes ont eu lieu également sur une portion du territoire de Ste.-Croix (1).

(1) Il est difficile de déterminer d'une manière absolue, sans pratiquer des fouilles, les limites de l'établissement romain dont on retrouve les vestiges dans la campagne comprise entre l'église de Ste.-Croix et celle de Banville.

GRAYE.

Graye, *Graeium.*

L'église de Graye offre peu d'intérêt dans son état actuel : à l'extérieur, les murs n'ont conservé de caractère que du côté du Sud. On voit, de ce côté, un reste de corniche avec modillons et la trace des fenêtres primitives, aujourd'hui supprimées, qui étaient étroites, courtes et cintrées.

On voit aussi, dans le mur méridional de la nef, les vestiges de deux fenêtres de même forme, et enfin, près du porche qui donne accès à la nef, quelques pierres sont disposées en arête de poisson. Tout cela annonce le style roman. Le reste des murs n'a pas de caractères qui puissent guider dans la détermination des époques, et je pense que ces murs ont été refaits, en grande partie, du côté du Nord ; il paraît qu'alors on a allongé la nef du côté de l'Ouest : évidemment elle avait une travée de moins, et il est facile de voir où elle s'arrêtait d'abord.

La porte latérale, au Sud, avec ses tores et ses maigres colonnettes, ne peut remonter au-delà du XIVe. siècle ou du commencement du XVe., quoiq'il y ait, dans le tympan, un fleuron dont les feuilles de vigne rappellent la touche du XIIIe. siècle. Le porche voûté qui le précède paraît un peu moins ancien, mais rien ne prouve qu'il ne soit pas contemporain.

La tour carrée, terminée par un toit en ardoise à double égout, est construite en pierre de taille ; elle doit remonter au XIIIe. siècle, si l'on s'arrête au niveau de l'étage supérieur : là le système change et le XVIe. siècle apparaît visiblement ; cette tour n'a rien de remarquable.

Toutes les fenêtres de la nef et du chœur sont modernes ; celles qui sont ouvertes au Nord ont été refaites en forme de cintre surbaissé.

Celles du Sud sont de formes plus irrégulières ; dans la

nef plusieurs sont carrées; elles avaient été substituées aux petites fenêtres primitives avant que l'on ne fît celles du Nord et du chœur, qui ne peuvent remonter plus loin que le siècle dernier : peut-être deux de ces fenêtres méridionales carrées remontent-elles jusqu'à la fin du XVIe. siècle.

Je ne parlerai pas d'une porte en pseudo-gothique, percée tout récemment dans la façade occidentale. On ne peut rien faire de plus mauvais.

L'intérieur de l'église confirme le jugement que je porte, d'après la vue de l'extérieure.

L'arc triomphal, entre chœur et nef, présente une ogive dont l'archivolte est ornée, du côté du chœur, de plusieurs tores en zigzags; du côté de la nef, on ne voit qu'une bordure de billettes, mais il est évident que cette arcade appartient à la période ogivale, et *qu'on s'est servi de matériaux provenant d'une arcade antérieure qui peut-être était à plein-cintre.* On a utilisé aussi dans ce remaniement, du côté

CHAPITEAU ROMAN DANS L'ÉGLISE DE GRAYE.

Nord, un chapiteau roman, que voici, et qui représente Daniel dans la fosse aux lions, sujet assez ordinaire.

Deux petits autels sont dans la nef, à droite et à gauche de l'entrée du chœur. Un de ces autels, dédié à saint Martin (côté Sud), offre un rétable du XVIe. siècle, que j'ai publié, il y a long-temps déjà, d'après le dessin qu'en avait fait M. Bouet. Ce rétable n'a pas 2 mètres de hauteur (Voir la page suivante).

Au centre, on voit saint Martin à cheval, coupant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Un dais gothique couronne la statue du saint, et le Père-Éternel paraît au-dessus avec ses anges comme pour bénir l'acte de saint Martin; sur les montants du cadre, on voit : 1°. un abbé armé d'une bêche, probablement le patron des jardiniers, saint Fiacre, et devant lui un autre abbé; 2°. un évêque crossé et mitré, ayant pour pendant un personnage semblable; 3°. saint Cosme ayant pour pendant saint Damien, et reconnaissables à leurs fioles; 4°. d'un côté, saint Michel terrassant un dragon; et de l'autre, un abbé tenant un livre. Enfin, en avant du cheval de saint Martin est un torrent, et de chaque côté de ce torrent un animal dévorant un corps humain.

Serait-ce un *ex-voto* à l'occasion de fléaux qui auraient affligé le pays? Je n'ai pu obtenir là-dessus aucun renseignement. Il n'est pas certain que ce rétable ait été fait pour la place qu'il occupe. Toutefois, l'église est sous le patronage de saint Martin, ce qui explique la présence de la statue du saint.

L'abbaye de St^e.-Barbe-en-Auge nommait à la cure; le chapitre de Bayeux percevait les 2/3 de la dîme; l'autre tiers appartenait au titulaire de la chapelle St.-Thomas de Bayeux.

Grange dîmière. Au Nord de l'église se trouve la grange dîmière, garnie de contreforts avec une entrée couverte au centre : il est difficile d'en préciser la date, mais elle a un certain caractère. Cette grange appartient à présent à M. de Boislambert, de Banville.

RÉTABLE DANS L'ÉGLISE DE GRAYE.

VAUX. — Le château de Vaux, sur la commune de Graye, dans la direction de l'Ouest, était une des grandes habitations seigneuriales de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVIIe. La porte d'entrée était défendue par deux tours à toits coniques et à modillons sous la corniche, dont une était encore, il y a quelques années, armée d'une couleuvrine dont le canon sortait du mur par une ouverture arrondie : le château se développait ensuite avec ses fossés murés; derrière, à l'Ouest, se trouvait un parc avec des terrasses garnies de balustrades en pierre; au Sud, des avenues s'avançaient dans la campagne.

Cette grande habitation appartenait, avant la Révolution, au marquis de Saint-Suplix qui possédait aussi la baronnie de Crépon ; il avait deux filles, dont une, qui eut en partage la terre de Vaux, épousa M. de La Bédoyère, père du colonel de La Bédoyère, fusillé en 1815, en même temps que le maréchal Ney. Le domaine fut acheté par l'orientaliste comte Amédée Jaubert, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort pair de France en 1846 (1), qui le revendit à M. Person, ancien représentant du Calvados, auteur de plusieurs mémoires sur l'industrie chevaline. M. Person a reconstruit le château à neuf et fait disparaître les restes de l'ancien ; il a seulement conservé une des tours de l'entrée, et si la couleuvrine ne s'y voit plus, montrant sa tête aux passants, elle est, dit-on, déposée dans le grenier; le colombier, qui se trouvait, selon l'usage, en avant de l'ancien château, a été utilisé dans la construction du nouveau ; il en forme un des angles et le salon s'y trouve placé, ce qui explique sa forme circuculaire.

(1) Membre correspondant de l'Académie des inscriptions, j'ai eu, pendant quinze ans, les rapports les plus agréables avec M. le comte Amédée Jaubert.

Par suite de la suppression du chemin qui passait devant l'ancienne porte, M. Person a pu enclore de murs un parc considérable que l'on aperçoit de Courseulles, et dont les arbres, malgré le voisinage de la mer, sont de la plus belle venue (1).

VER.

Ver, *Verum*, *Ver*.

L'église de Ver présente deux styles bien distincts dans son chœur et sa nef. Celle-ci appartient au style roman, aussi bien que la tour appliquée, du côté du Sud, contre la dernière travée.

Le chœur, au contraire, appartient au style ogival de la fin du XIIIe. siècle.

Après ce premier aperçu, nous dirons que la nef a conservé sa porte occidentale avec une saillie ornée de zigzags, des murs construits en arête de poisson et deux portes latérales, l'une au Sud, l'autre au Nord, qui ont été bouchées. La porte méridionale a son archivolte ornée de tores, et le tympan garni de pierres symétriques formant damier; la porte du Nord n'offre aucunes moulures : le linteau est taillé en forme de fronton et surmonté d'un cintre de dé-

(1) Il n'est pas douteux que Graye ne fût sous la domination romaine une des localités habitées : les médailles, les objets antiques et les vestiges d'habitations découverts à Courseulles sur la rive droite de la Seule, le camp romain de Banville et les nombreuses constructions romaines reconnues sur la même rive que Graye, paraissent annoncer pour ce point de notre littoral une certaine importance sous la domination romaine. Quelques antiquaires même guidés plutôt par l'étymologie que par l'observation, y ont cherché le *Grannona* de la notice des dignités de l'Empire.

Toutefois, c'est plus au Sud vers Banville, comme nous l'avons dit, que des constructions romaines ont été observées.

charge sans ornements. Au-dessus de la porte méridionale, on voit, dans une niche, la statue de saint Martin, monté à cheval, coupant son manteau : je crois qu'elle peut remonter à la fin du XVIe. siècle.

Toutes les fenêtres ont été refaites au siècle dernier.

La tour est élégante, composée de cinq étages en retrait. En voici le dessin.

L'arc triomphal, entre chœur et nef, est à plein-cintre, orné de gros tores et porté sur deux colonnes romanes à chapiteaux bien conservés.

Le chœur, composé seulement de deux travées, est voûté ; les arceaux croisés viennent reposer sur des colon-

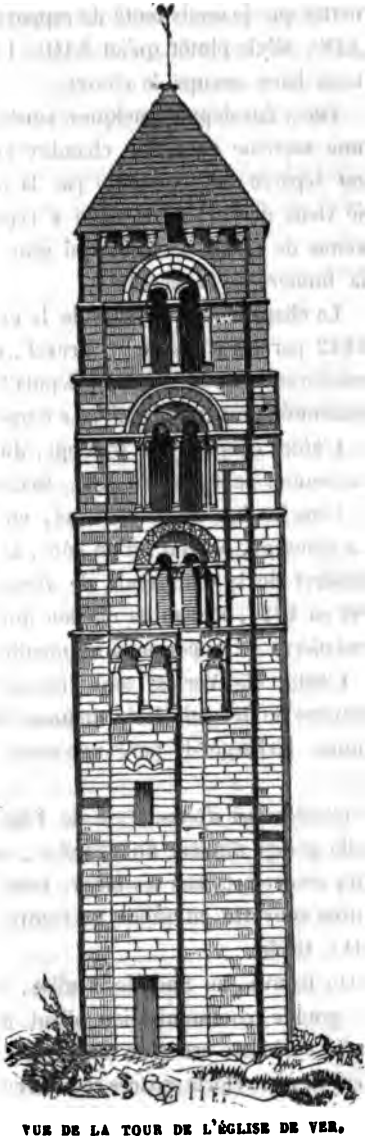

VUE DE LA TOUR DE L'ÉGLISE DE VER.

nettes que je serais tenté de rapporter au commencement du XIVe. siècle plutôt qu'au XIIIe. Une fenêtre subdivisée en trois baies occupe le chevet.

On a fait depuis quelques années, au chevet de l'église, une sacristie avec une chambre au-dessus. Cette chambre est séparée du sanctuaire par la fenêtre à trois baies dont je viens de parler, laquelle a reçu des vitraux de couleur venus de Choisy-le-Roi, qui sont suffisamment éclairés par la lumière de la sacristie.

La chapelle méridionale de la croisée a été construite en 1842 par les soins de M. Prevel, curé actuel, et sous l'administration de M. Barbet, depuis long-temps maire de cette commune, aux frais de Mlle. Le Carpentier, propriétaire à Ver.

L'autre chapelle du transept, du côté du Nord, est plus ancienne, peut-être du XVe. siècle ou de la fin du XIVe.

Dans les bas-côtés de la nef, en entrant dans la chapelle du transept, on voit, d'un côté, la pierre tombale du R. P. Sandret de la Compagnie de Jésus, missionnaire, mort à Ver en 1771, pendant la mission qui y avait lieu ; de l'autre, une pierre se rapportant à un membre de la famille de Gouet.

L'église de Ver est sous l'invocation de saint Martin. Le chapitre de la cathédrale nommait à la cure et percevait les dîmes, à charge de faire une rente au curé.

Grange aux dîmes. Près de l'église, au Sud, se voit la belle grange dîmière du chapitre, construite en pierre avec cinq contreforts sur les faces, trois aux extrémités, et une entrée couverte en saillie au centre ; elle peut remonter au XIVe. siècle.

On trouve, au Sud de l'église, sur le bord de la route de grande communication allant à Crépon, une porte à cintre surbaissé ornée de tores qui fait suite à un beau mur garni de contreforts espacés régulièrement. Cette construction,

qui dépend d'une ferme appelée *la Jurée*, remonte au XIVe. siècle. L'entrée d'une ferme appartenant à Mlle. Le Carpentier est aussi assez ancienne; d'autres maisons encore pourraient être citées à Ver, s'il ne fallait se borner à quelques indications.

Chapelle St.-Gerbold. A 2 kilomètres de l'église de Ver, du côté de l'Est et sur la rive gauche de la rivière de Provence, existait autrefois la chapelle St.-Gerbold ; il n'en reste plus les moindres vestiges. Près de là était un cimetière dans lequel on a trouvé beaucoup de cercueils en pierre. On rapporte que la chapelle avait été construite près du lieu où avait abordé saint Gerbold, évêque de Bayeux, qui parvint de l'Angleterre sur nos côtes par une navigation miraculeuse.

Antiquités romaines. J'ai constaté la présence de tuiles à rebords, dans les terres cultivées entre Ver et Crépon; mais, dans l'incertitude des limites de ces deux communes, je n'oserais affirmer que ces terres appartiennent au territoire de Ver, bien que j'aie lieu de le supposer.

CRÉPON.

Crépon, *Ecclesia de Crepone*, *Kerpon.*

L'église de Crépon se compose d'une nef avec bas-côtés, en partie romane, en partie moderne, d'une tour centrale et d'un chœur de transition. C'est à peu près la disposition que nous venons de voir à Villiers-le-Sec (p. 532); seulement le style de l'église de Crépon est plus ancien.

Le chœur se compose de deux travées, non comprise celle qui se trouve sous la tour; les arceaux des voûtes de ce chœur sont prismatiques, ce qui annonce le XVe. siècle; ils reposent d'ailleurs sur des colonnes de transition et peuvent avoir été refaits ou retaillés.

Les voûtes de la tour ont de gros arceaux toriques au

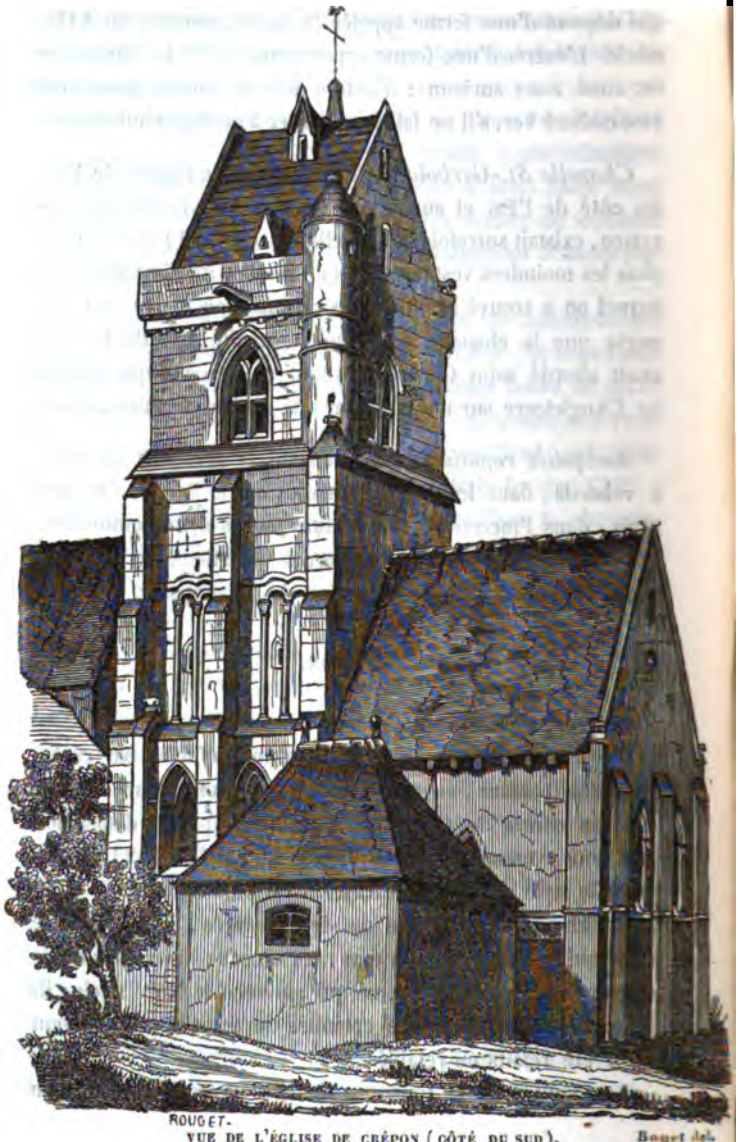

ROUGET.

VUE DE L'ÉGLISE DE CRÉPON (CÔTÉ DU SUD).

Bouet del.

nombre de huit, quatre disposés en croix et tombant sur le sommet des arcs, et quatre en diagonale reposant sur les colonnettes des pilastres angulaires (1).

Le chevet était éclairé par deux fenêtres en lancettes qui ont été bouchées au siècle dernier, probablement par suite de l'établissement de la boiserie et d'un grand tableau représentant le crucifiement de N.-S. J.-C. Une sacristie moderne a été construite du côté du Sud.

Le chœur a été garni d'un lambris de chêne et de stalles vers la fin du règne de Louis XV. L'autel en chêne, et de la même époque, est complet avec son exposition ; il mérite d'être remarqué. Cet autel est placé à l'entrée du chœur, et les siéges du célébrant et de ses acolytes sont, dans le fond, adossés au chevet. Cette boiserie n'est pas sans intérêt.

Les quatre grandes arches de la nef sont romanes de transition, sans moulures ; elles offrent des plein-cintres très-réguliers. Il y a 25 ou 30 ans, des ouvriers ou des soi-disant architectes se sont stupidement avisés de retailler tous les piliers, de les amincir, de les transformer en maigres piliers carrés, et de sculpter sur chaque face de ces tristes supports *qui ont l'air de fléchir sous le poids*, des triglyphes en guise de chapiteaux. Qui croirait que des travaux semblables aient pu être faits par des gens raisonnables !!!

Il y a près de 50 ans que la nef et les bas côtés ont été exhaussés ; il est facile de voir à quelle hauteur s'arrêtait alors le mur de la nef au-dessus des grandes arcades : un seul toit couvrait auparavant la nef et les ailes, comme on le voit encore dans les halles anciennes et dans quelques églises du Midi. Par suite de cet exhaussement, la nef cen-

(1) Les arceaux qui donnent au Nord et au Sud coupaient l'arcade pour venir, au milieu du rempli, reposer sur une colonnette en encorbellement. Cette disposition est assez singulière pour être notée.

trale a eu son toit particulier. Les fenêtres qu'on a pratiquées dans ce nouveau mur, au-dessous de la couverture des bas-côtés, sont carrées et faites sans goût. Des reprises ont eu lieu en même temps aux murs des bas-côtés, de sorte qu'au premier abord on est tenté de regarder toute la nef comme moderne, tandis qu'elle n'est que modernisée et exhaussée.

La porte de l'Ouest est récente et en saillie sur le reste; mais la fenêtre qui la surmonte doit être du XVe. siècle, à en juger par les moulures.

Les deux chapelles qui forment transept sont de date très-incertaine ; elles renferment l'une et l'autre des pierres tombales qu'il n'est guère possible de lire entièrement, et dont plusieurs sont en partie cachées. La chapelle Nord, qui est la plus importante, a un autel à colonnes torses, accompagné de deux portes. Cette décoration doit être à peu près du temps de Louis XIV.

Il me reste à parler de la tour : il est évident qu'elle appartient à deux époques. Le style de transition se montre jusqu'à une certaine hauteur ; mais le dernier étage et le beau toit en pierre, en forme de bâtière, qui couronne le tout est du XVe. siècle.

Ce toit est porté, entre les deux gables, par quatre arcs en ogive dans le genre de ceux que j'ai figurés page 425; mais comme ils avaient à supporter un toit plus élevé que beaucoup d'autres, ces arcs ont deux étages, et au-dessus de la première ogive, il y en a une seconde plus petite qui va presque jusqu'au faîte. A ce moyen, les dalles en pierre ont pu être solidement fixées.

L'église de Crépon est sous l'invocation de saint Médard. Le patronage était exercé par le seigneur laïque ou par l'abbaye de Cormelles. Cette abbaye percevait la moitié des dîmes ; le curé prenait l'autre moitié.

Jusqu'à ces derniers temps, Crépon était chef-lieu de doyenné. Mgr. Robin, pour mettre l'administration ecclésiastique en harmonie avec l'organisation cantonale, a transféré le doyenné à Ryes (1).

La baronnie de Crépon est ancienne, et ceux qui la possédaient ont joué un certain rôle sous nos ducs de Normandie. Sous Philippe-Auguste, elle appartenait à la famille Malesmains. Agnès Malesmains était fille de Guillebert, baron de Crépon, mort sans enfants. Sa tante, Jeanne Malesmains, épouse d'Olivier, sire de Montauban, porta la baronnie dans cette dernière famille en 1373 (Voyez *Notes manuscrites de M. l'abbé De La Rue*).

Au siècle dernier, la baronnie appartenait, comme nous l'avons dit, au marquis de Saint-Suplix.

Plusieurs fiefs existaient à Crépon, notamment ceux de la famille Huë de Mathan et de la famille Huë de L'Hérondel (2).

MEUVAINES.

Meuvaines, *Mevenia.*

L'église de Meuvaines appartient au style roman dans son ensemble, et abstraction faite des parties que nous allons indiquer.

Les murs latéraux de la nef sont construits en moëllons

(1) Le cimetière de Crépon a reçu depuis quelques années le tombeau de M. François de Caumont, mon père, et de ma mère, née de Mathan, inhumés dans un terrain concédé à perpétuité.

(2) La terre patrimoniale de la famille Huë de Mathan est partagée à présent entre M. de Rochefort et moi, du chef de nos mères qui étaient des demoiselles Huë de Mathan. M. de Rochefort possède l'habitation avec le parc entouré de murs et la ferme qui en dépend; elle ne remonte pas au-delà du règne de Louis XIV et n'a rien d'important. Je possède la seconde ferme dans laquelle il existe un beau colombier cylindrique que l'on a utilisé et qui ne sera pas démoli.

plats, disposés en arête de poisson et fortifiés par des contreforts en pierre de taille.

L'entablement est porté par des modillons sans figures qui ne peuvent être anciens ; il est évident qu'on a refait et surélevé tout l'entablement. On voit d'ailleurs les traces de cet exhaussement. Toutes les fenêtres ont été repercées au siècle dernier, en forme de cintre, selon l'usage de l'époque.

La façade, dont voici l'esquisse, se compose d'une porte

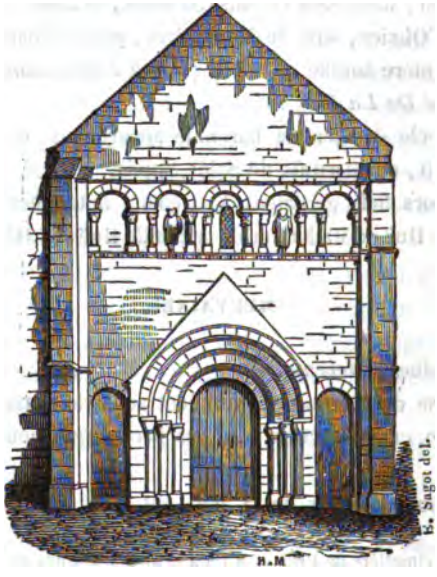

FAÇADE DE L'ÉGLISE DE MEUVAINES.

entre deux arcades bouchées plus petites, ayant au-dessus des arcatures : elle n'offre pas de moulures, mais probablement elle a été retaillée et il y en a eu dans l'origine, avant que l'on détruisît un porche dont on voit encore le profil. Des statues assez barbares sont placées dans deux des arcatures; il est évident qu'elles ont été mises là après coup, car

elles ne sont pas de même grandeur : le saint Pierre est

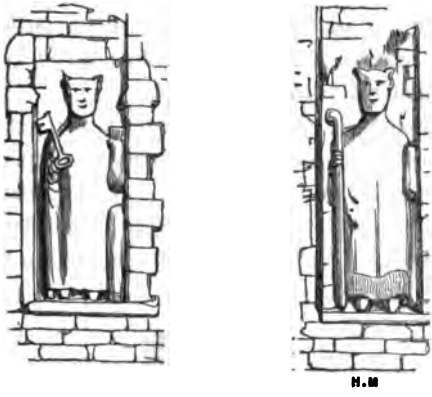

STATUES AU-DESSUS DU PORTAIL DE MEUVAINES.

figuré dans une niche creuse ; l'autre est sculpté sur une pierre plate.

Le chœur est percé, au Nord et au Sud, d'une fenêtre à plein-cintre avec archivolte décorée de frettes crénelées. Trois fenêtres pareilles s'ouvrent dans le chevet.

La tour, qui s'élève sur la première travée du chœur, offre à sa base, du côté du Sud, une ogive garnie de zigzags opposés dessinant des losanges. Je l'ai figurée dans le Ier. volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* et dans la pl. LIV, fig. 7, de mon *Cours d'antiquités monumentales.*

Deux chapelles, évidemment postérieures à l'église, forment transept à l'extrémité orientale de la nef ; elles ont été mises en communication avec celle-ci par deux grandes ouvertures ogivales.

Le chœur et le dessous de la tour sont voûtés (voir le plan, page 560). Toute la partie supérieure de la tour me paraît peu ancienne comparativement à la base, elle pourrait

n'être que du XVIIe. Pour la pyramide terminale, elle a été reconstruite depuis la corniche par un maçon qui existait encore il n'y a pas très-long-temps; il est facile de voir qu'elle est récente, malgré la prétention qu'on avait, sans doute, d'imiter les flèches anciennes.

L'arc triomphal, entre le chœur et la nef, est en ogive très-prononcée et orné de zigzags opposés formant des losanges. Les voûtes du chœur et de la travée, sous la tour, sont de la même époque, c'est-à-dire probablement de la seconde moitié du XIIe. siècle; les arceaux toriques viennent reposer sur des colonnes.

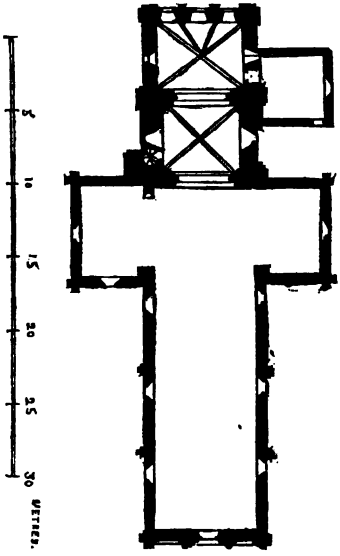

PLAN DE L'ÉGLISE DE MEUVAINES PAR M. L'ARCHITECTE DELAUNAY.

Une sacristie moderne a été construite au Sud.

On voit dans les transepts de l'église de Meuvaines deux statuettes, dont une surtout, celle de saint Manvieu, m'a

paru ancienne et remonter au XVIe. siècle. Saint Manvieu est représenté en costume d'évêque ; l'autre, qui est celle de saint Léonard, a été apportée, dit-on, de la chapelle de Maronnes, église annexe de Meuvaines et qui a été détruite. Deux captifs paraissent implorer le saint. Cette statuette a moins de caractère que l'autre. Il y a encore dans la sacristie une statue de sainte Barbe, qui peut être du XVIe. siècle.

Deux grandes statues en bois, à droite et à gauche de l'entrée du chœur, doivent être l'ouvrage du même sculpteur ; elles ne sont pas sans mérite : je les crois du XVIIIe. siècle ou des dernières années du XVIIe.

Meuvaines est sous l'invocation de saint Manvieu. Saint Léonard était le patron de Maronnes, église dans laquelle on disait la messe les dimanches et fêtes. Le patronage était, depuis 1740, exercé par l'évêque de Bayeux. Le collége de l'Oratoire de Tours percevait les dîmes comme possédant la manse abbatiale de St.-Julien de Tours, qui avait précédemment le patronage. Les dîmes de Maronnes appartenaient en entier au curé.

Deux tombeaux du cimetière m'ont présenté les inscriptions suivantes :

CY GIST LE CORPS DE NOBLE HOMME GUILLAUME DE BAUDRE DANELLES PRESTRE OBITIER DE CE LIEU DÉCÉDÉ LE 10 DOCTOBRE 1750. AGÉ DE 73 ANS PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

CY GIST LE CORPS DE VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE M. JEAN HUE P^RE CURE DE CE LIEU DECEDE LE 3 DOCTOBRE LAN DE GRACE 1712 AGÉ DE 68 ANS PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

MARONNES. — Le village de Maronnes est à 2 kilomètres 1/2 de l'église de Meuvaines, au Sud, et présente une agglomération d'habitations. J'ai déjà dit que l'église est maintenant détruite.

Anciennes sépultures. Il y a trente ans, feu M. Labbey trouva sur le mont Mathan, côteau placé à l'Est de l'église, des sépultures que j'ai signalées dans la *Revue normande.* Les corps y avaient été déposés la tête au Midi et les pieds au Nord. Chaque tombeau avait été creusé dans le roc à 2 ou 3 pieds de profondeur seulement. On a remarqué que des charbons se trouvaient dans tous à la hauteur de la tête. Très-peu d'ossements résistaient au contact de l'air, mais on recueillit différents fragments de fer que la rouille avait rendus méconnaissables et des cercles de bronze de plusieurs grosseurs. L'un de ces bracelets fut encore trouvé environnant l'os du poignet qu'il avait teint, sur une longueur de deux pouces, d'un très-beau vert, semblable à celui de la *patine* des belles médailles antiques.

ASNELLES.

Asnelles, *Asnellæ.*

L'église d'Asnelles présente dans sa nef des murs latéraux en arêtes de poisson, remarquables par la régularité des pierres plates qui ont été employées dans l'appareil et par l'inclinaison de ces pierres (1). Des modillons bien conservés couronnent ces murailles. Une porte cintrée sans ornements, percée dans le mur latéral du Sud, date de la même époque. La porte occidentale et le mur de la façade ont été complètement refaits à une époque assez récente. Plusieurs fenêtres modernes sont percées dans les murs de la nef.

Le chœur paraît un peu moins ancien que la nef. Les murs en sont construits en pierres de moyen appareil, et si les formes de l'architecture romane s'y montrent encore, on

(1) Ce sont des pierres calcaires fissiles que l'on trouve à peu de distance du village d'Asnelles sur ceux de Fresnay, de Bazenville et autres, et qui appartiennent à la grande oolithe.

voit dans les détails une légèreté qui annonce l'abandon prochain de cette architecture.

La tour consiste simplement dans un porte-cloche à fronton triangulaire, qui me paraît du XVe. ou du XVIe. siècle. On remarque au Nord, entre le chœur et la nef, une chapelle latérale moderne.

Le livre Pelut du diocèse de Bayeux indique l'abbé de St.-Julien de Tours comme patron collateur de la cure d'Asnelles ; mais dans le *Pouillé* du diocèse, tel qu'il a été dressé dans le siècle dernier par Lamare, l'évêque de Bayeux est indiqué comme nommant à cette cure. Les économats ou le collége de l'Oratoire de Tours, auxquels était unie la manse abbatiale de St.-Julien, percevaient, avant la Révolution, la moitié de la dîme et le curé le reste.

On voit encore près de l'église un ancien bâtiment qui doit avoir servi de grange pour la dîme perçue par l'abbaye de St.-Julien de Tours.

Le curé m'a appris que d'anciennes constructions, sur l'âge desquelles il n'a pu me donner de détails précis, ont été trouvées dans le vallon voisin de l'église, à l'Ouest, et au milieu duquel coule la petite rivière de Gronde.

Tuiles à rebords. On aurait aussi trouvé des tuiles à rebords sur un autre point en labourant : je n'ai pas vérifié ce fait.

FRESNAY-SUR-MER.

Fresnay-sur-Mer, St.-Côme-de-Fresnay, *Fraxinetum*, *Ecclesia de Fresneto super Mare.*

L'église de Fresnay a la forme d'une croix; elle appartient, pour la partie principale (nef et chœur), au roman de transition; mais les chapelles du transept sont d'une date postérieure, probablement du XVe. siècle; la tour qui s'élève

au centre de ce transept est fort lourde, couverte par un toit en bâtière, et peut remonter seulement au XVe. ou au XVIe. siècle.

Les murs de la nef ont été refaits dans quelques parties, notamment du côté du Sud, où la porte principale est moderne et de forme carrée; les fenêtres sont modernes, cintrées. La corniche est conservée, et les petites arcatures ogivales que supportent des corbeaux de transition sont subdivisées par des sous-arcatures géminées qu'elles encadrent.

Autour du chœur, les modillons sont ornés de têtes; les fenêtres sont cintrées, ornées de colonnettes supportant l'archivolte.

Une porte s'ouvrait, du côté du Sud, dans la partie du mur la plus voisine du transept.

La sacristie est moderne, accolée au chevet.

L'église est sous l'invocation de saint Côme. L'évêque de Bayeux nommait à la cure. Le collége de l'Oratoire de Tours percevait la moitié des dîmes; le curé, l'autre moitié.

Antiquités romaines. Voici les renseignements que je trouve dans l'*Essai historique sur Bayeux*, par M. Pluquet:

« En 1715, M. Le Haribel, habitant de Bayeux, faisant travailler à une terre qu'il possédait à Fresnay-sur-Mer, découvrit, à 4 pieds de profondeur, onze vases de terre grise sans couvercles, hauts de 18 pouces et dont les parois avaient 1 pouce d'épaisseur. Dix paraissaient uniformes et étaient remplis d'ossements humains rompus et rangés par lits qui se croisaient. Chacun était séparé des autres par une matière noire si dure qu'on ne pouvait la casser qu'avec un ciseau. Le onzième vase, plus grand que les autres, en contenait un plus petit rempli de crânes arrangés comme les autres. A quelque distance de là, on trouva plusieurs bracelets de cuivre et un pot de terre grise contenant plusieurs centaines de

pièces d'argent et de billon. *Cette note a été trouvée dans les papiers de M. Béziers.*

« En 1820, dans la même paroisse de Fresnay-sur-Mer, sur les limites de la commune de Meuvaines, deux ouvriers, en réparant un fossé, trouvèrent deux morceaux d'or ouvragés et contournés, d'un poids assez considérable. Ils furent vendus à un orfèvre et fondus de suite. L'examen de ces objets eût offert beaucoup d'intérêt, surtout en rapprochant cette découverte de la précédente. »

ARROMANCHES.

Arromanches, *Arremanchia*, *Aremancia*.

La paroisse d'Arromanches est située dans un petit vallon, sur le bord de la mer comme les deux précédentes, et la population agglomérée se livre en grande partie à l'industrie de la pêche. Par suite des démarches faites par M. L. Gaugain, trésorier de la Société française d'archéologie et propriétaire dans cette commune, une somme de 18,000 fr. vient d'être accordée par le Gouvernement pour l'amélioration de ce petit port, dont la population laborieuse mérite bien qu'on y fasse quelques travaux.

L'église d'Arromanches se composait primitivement d'une nef et d'un chœur appartenant à l'époque romane de transition (XIIe. siècle) : cette première église a reçu des additions modernes; ainsi le chœur qui avait deux travées en a reçu une de plus, à l'Est ; la nef a également été allongée à l'Ouest, et une tour à base carrée, terminée par un petit dôme en pierre de forme octogone, a été appliquée en avant de cette addition.

Enfin, deux chapelles construites en regard, entre le

chœur et la nef, forment un transept communiquant avec celle-ci par de grandes arcades.

Nous n'avons rien à dire de toutes les parties modernes qui encadrent l'église ancienne.

La partie ancienne du chœur est voûtée avec des arceaux croisés; l'entablement conserve ses modillons; la nef a également conservé les siens, mais elle n'était pas voûtée; un lambris en bois cache la charpente. L'autel du chœur offre un rétable en pierre surmonté d'un fronton, accompagné de deux portes plus basses ayant aussi des frontons pour couronnement, disposition assez habituelle au XVIIe. siècle : on y voit, effectivement, le millésime 1620, et comme on a fait la sacristie derrière le rétable, par suite de l'addition dont j'ai parlé, c'est vraisemblablement au commencement du XVIIe. siècle qu'elle a eu lieu.

La queue du 6, dans le millésime 1620, gravé sur la pierre est assez courte; on avait pris ce 6 pour un 0, de sorte qu'on lisait 1020, et que les habitants d'Arromanches croyaient leur église et l'autel du commencement du XIe. siècle. J'ai cherché à les détromper; ce n'est pas, du reste, la première fois que je trouve des monuments postérieurs à l'an 1600, regardés comme étant du XIe. siècle par les populations rurales qui ont pris le 6 pour un 0 dans la date écrite, ne sachant pas d'ailleurs que les chiffres arabes n'étaient pas en usage au XIe. siècle.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Longues nommait à la cure et percevait les dîmes, par donation de Guillaume d'Arromanches et de Guillaume et Henry de Gray faite au XIIe. siècle.

TRACY.

Tracy, *Tracheium*, *Ecclesia de Tracheio.*

L'église de Tracy appartient en partie au XIIIe. siècle :

ainsi l'on voit dans la façade occidentale une porte ogivale primitive, dont l'archivolte repose sur une colonnette de chaque côté de l'ouverture, et, plus haut, deux fenêtres en lancettes sans colonnes; les murs latéraux de la nef n'ont plus de caractère, et la tour accolée, du côté du Sud, à l'extrémité de cette nef, ne paraît pas très-ancienne : elle est carrée, surmontée d'un toit conique à quatre pans.

Le chœur, plus élevé que la nef, s'accédait, du côté du Sud (première travée), par une porte garnie de deux colonnes, dont le tympan trilobé est compris dans un encadrement rectangulaire : les fenêtres, en forme de grandes lancettes, ont peut-être été refaites ou agrandies; elles n'ont pas de caractère certain. Deux lancettes, réunies dans une large fenêtre, occupaient le centre du chevet sur lequel s'applique aujourd'hui la sacristie.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le chanoine de Cully nommait à la cure et percevait un tiers de la dîme; le chapitre percevait les deux autres tiers (1).

MANVIEUX.

Manvieux, *Manviex.*

L'église de Manvieux offre un gracieux modèle d'église de campagne, et nous avons pensé, M. Victor Petit et moi, qu'elle méritait d'être copiée par des architectes qui auraient à construire des églises rurales pour une population de 5 à 600 habitants, et même pour des localités plus considérables.

Le chœur de transition est voûté et d'une conservation parfaite, comme on peut le voir par le dessin que nous en donnons, p. 568. Deux fenêtres, aujourd'hui bouchées, éclai-

(1) Ces dîmes avaient été données en 1243 par le doyen Herbert, de Clermont (Voir l'ancien *Cartulaire de l'église de Bayeux*).

raient le chevet, et chacune des deux travées qui le composent est percée de deux fenêtres : l'une au Nord, l'autre au Midi.

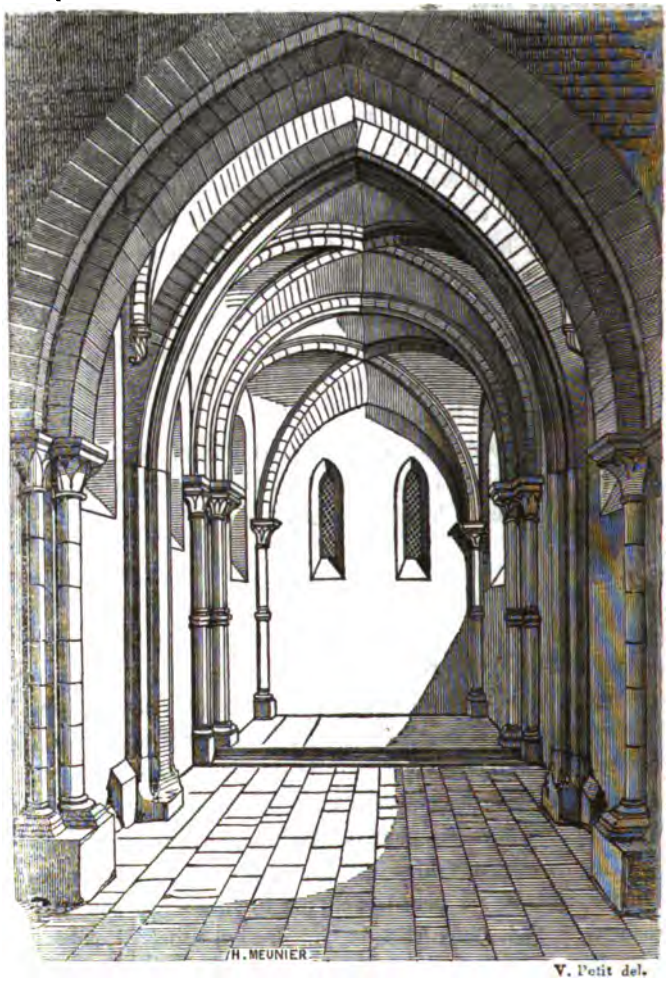

V. Petit del.

VUE DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE MANVIEUX.

La tour, entre chœur et nef, s'élève sur une travée voûtée

comme le chœur et faisant corps avec lui, disposition que déjà nous avons vue dans plusieurs églises. La partie quadrangulaire de la tour est couronnée d'une pyramide à quatre pans; elle présente sur chaque face une fenêtre en ogive.

La nef a beaucoup moins de caractère que la partie précédente; elle n'est pas voûtée, mais seulement lambrissée du côté du Sud. Les fenêtres, en forme d'ogive, ne remontent probablement pas au-delà du XVe. siècle.

Du côté du Nord, il y avait des bas-côtés qui ont été supprimés et dont on distingue, dans le mur, les trois arcades à plein-cintre.

La porte occidentale est moderne.

J'ai lu l'inscription suivante sur la cloche :

L'AN 1789 J'AI ÉTÉ DONNÉE PAR MESSIRE JAQUES DE LA BIGNE ECUYER, DE CETTE PAROISSE, BENIE PAR DISCRETE PERSONNE M. GUILLAUME GUY CURE DE CE LIEU ET NOMMÉE JEANNE PAR NOBLE DAME JEANNE LE PAGE ÉPOUSE DE MESSIRE DE GUÉROULT ÉCUYER S^r^ DE LAUNEY, AUSSI DE CETTE PAROISSE ET PAR MON DIT S^r^ DE LA BIGNE MON DONATEUR.

La paroisse de Manvieux est réunie à Tracy, mais les habitants désirent conserver leur église et ils en entretiennent soigneusement les couvertures.

Cette église est sous l'invocation de saint Remy. L'abbaye de Cordillon nommait à la cure. Les dîmes se partageaient inégalement entre le curé, l'abbaye de Longues et une chapelle près Bayeux.

FONTENAILLES.

Fontenailles, *Fontinellæ*, *Fontellæ*.

L'église de Fontenailles, dont voici le plan, nous offre un chœur roman composé de deux travées, à chevet rectan-

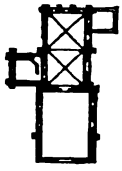

gulaire et voûté à plein-cintre. Les colonnes qui supportent les arceaux arrondis de la voûte sont groupées trois à trois, selon le système habituel ; l'arc triomphal, entre le chœur et la nef, a été reconstruit à partir des chapiteaux des colonnes : la fenêtre qui occupe le centre du chevet est d'une époque postérieure aux autres fenêtres du chœur.

On voit, du côté du Sud, dans la première travée, une porte à plein-cintre avec archivolte ornée d'un double zigzag. Saint Pierre, patron de la paroisse, est sculpté au centre du tympan.

TYMPAN DE LA PORTE MÉRIDIONALE DE FONTENAILLES.

La tour latérale, au Nord, correspond à la première travée du chœur; elle est de forme quadrangulaire et se compose

de trois étages : le premier sans moulures, le second avec des arcatures en forme de lancettes, et le troisième avec ouvertures ogivales subdivisées par un meneau bifurqué au sommet; cette tour renferme une cloche sur laquelle on voit les lettres suivantes très-ornées, mais se rapprochant de la forme usitée au XIIIe. siècle pour les capitales :

† X V X R X I P A T M C C I I

M. l'abbé Guérin, chanoine de Bayeux, qui a visité cette cloche depuis moi, la croit du XIIIe. siècle, et voit dans les neuf premières lettres les mots *Xristus vincit*, *Xristus regnat*, *Xristus imperat*, que l'on trouve aussi, comme on le sait, sur les monnaies, et dans les lettres MCC II *millesimo* (sous-entendu *anno*) *ducentesimo secundo* (1202). Cette cloche serait donc une des plus anciennes, sinon la plus ancienne du pays, et je compte la publier dans le *Bulletin monumental*. La forme en est assez allongée.

Si le sacristain actuel est bien informé, elle aurait été achetée depuis la Révolution chez un fondeur de Bayeux, pour remplacer celle qui avait été brisée pendant la suppression du culte. On ne sait pas de quelle église elle provient.

La nef de l'église de Fontenailles est loin d'offrir le même intérêt que le chœur. Une partie des murs a été refaite et la porte occidentale est de forme carrée; toutefois, on y voit encore une cuve baptismale du XIVe. siècle qui a été figurée dans mon *Abécédaire d'archéologie* et qui a de l'intérêt : elle est octogone, et chacune de ses faces porte l'image d'une fenêtre.

Bouet del.

FONTS BAPTISMAUX DE FONTENAILLES.

L'église de Fontenailles est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Longues nommait à la cure par donation de Robert des Ablèges (1222); elle percevait les 2/3 des dîmes; le curé 1/3.

RYES (CHEF-LIEU).

Ryes, *Ria.*

L'église de Ryes, chef-lieu du canton de Bayeux, se distingue parmi nos plus intéressantes églises rurales. Le chœur, partie la mieux conservée, paraît du commencement du XIIIe. siècle : extérieurement, les fenêtres sont garnies de colonnettes du côté du Sud, et sans cet acces-

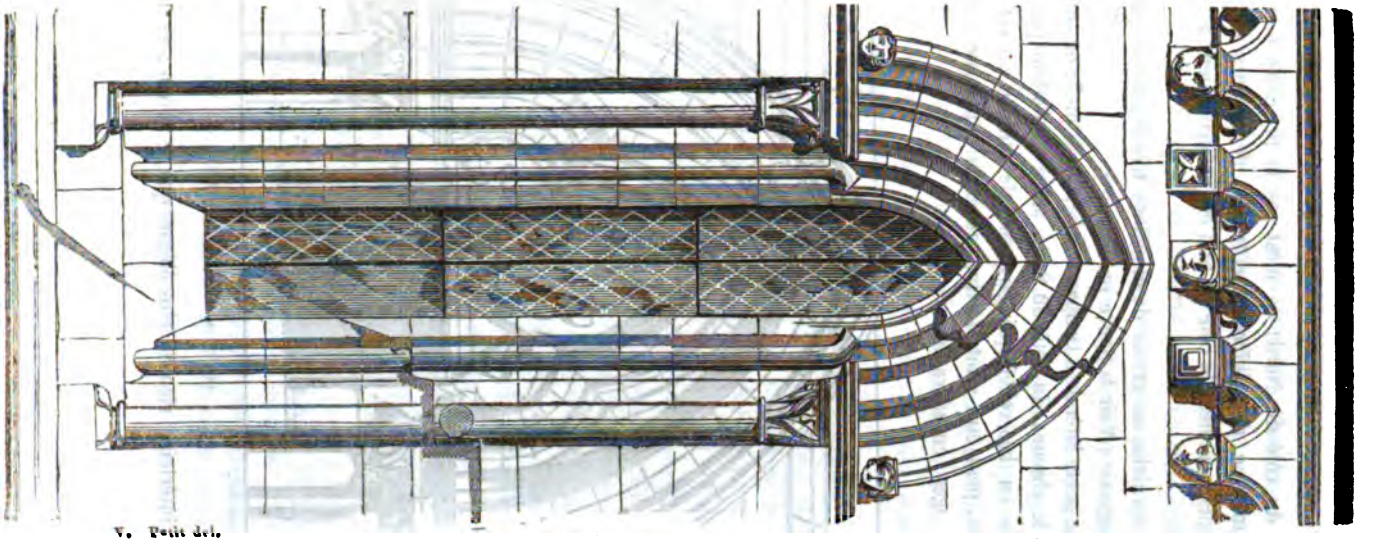

V. Petit del.

UNE DES FENÊTRES DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE RYES AVEC L'ENTABLEMENT QUI LA SURMONTE.

soire du côté du Nord; ce n'est pas la première fois que je remarque une différence entre les deux murs latéraux des églises rurales; le côté du Sud est ordinairement le plus orné.

La corniche est garnie de modillons très-légers avec arcature ogivale (Voir la figure précédente).

Une porte latérale à tympan trilobé, par laquelle on entrait dans le chœur, du côté du Sud, attire l'attention par les figures en bas-relief qui garnissent le tympan : c'est un évêque, peut-être saint Martin, patron de la paroisse, entre deux anges, en adoration.

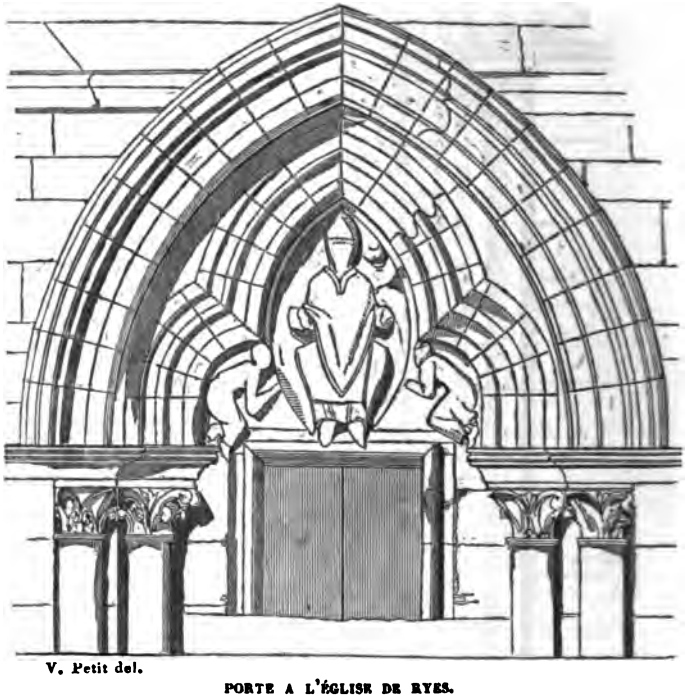

V. Petit del.

PORTE A L'ÉGLISE DE RYES.

A l'intérieur, rien de plus élégant que le chœur; les murs

sont garnis d'arcatures; trois lancettes s'ouvraient dans le chevet; les voûtes sont très-bien conservées. Plusieurs colonnes portent des anneaux.

La nef et le centre du transept sont d'un style différent et plus ancien; mais il faut entrer dans cette partie de l'église pour en juger l'intérêt, car les murs latéraux des bas-côtés et la partie supérieure des murs latéraux de la grande nef ont été reconstruits en entier, il n'y a pas très-long-temps.

Les arches de la grande nef ont des archivoltes ornées de zigzags et reposent sur de grosses colonnes monocylindriques, dont les chapiteaux, assez barbares, portent des sculptures bizarres. Cette partie de l'église pourrait bien être de la première moitié du XIe. siècle.

J'ai cru reconnaître dans un des chapiteaux des colonnes monocylindriques Daniel dans la fosse aux lions, et dans un autre, qui lui fait face, les trois enfants dans la fournaise.

Le transept a été refait en grande partie; mais la tour centrale qui le surmonte est romane, jusqu'à la base de son toit à double égout. Les deux gables sont assez modernes comparativement; ils datent probablement du XVIe. siècle. Un écusson surmonté d'une crosse me fait croire que cette terminaison est due à un abbé de Fécamp. Le tombeau de Jacques André et celui de sa femme, que nous avons signalés en parlant de la bibliothèque et du musée de Bayeux, étaient dans la chapelle méridionale du transept.

La porte occidentale était autrefois garnie d'une archivolte à frettes crénelées, mais on a pratiqué une porte carrée dans cette porte primitive, et l'on n'aperçoit plus que deux segments du cercle de chaque coté.

On a fait depuis quelques années, à l'église de Ryes, des travaux considérables de restauration auxquels a pris une grande part M. Hervieu, un des principaux propriétaires de la commune, qui faisait partie de l'Assemblée constituante

de 1848. M. Delaunay, architecte, a été appelé et l'on a réparé avec soin les fûts des colonnes du chœur qui avaient été mutilés, au siècle dernier, pour établir des stalles. On a rouvert les lancettes du chevet qui avaient été bouchées et qui étaient masquées par le toit de la sacristie quand M. Bouet a dessiné la vue que voici.

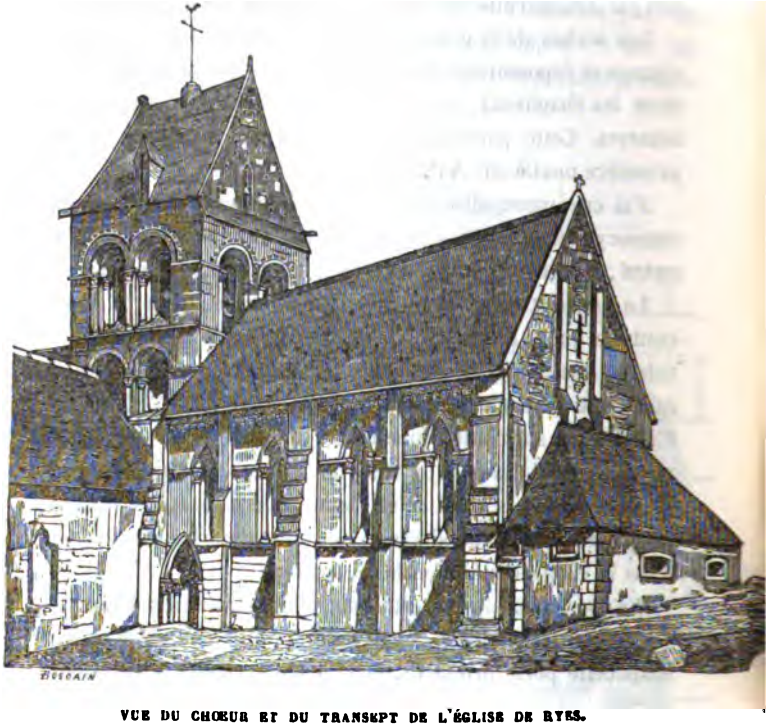

VUE DU CHOEUR ET DU TRANSEPT DE L'ÉGLISE DE RYES.
(Côté du Sud)

La nef de l'église de Ryes, si intéressante par les arcades à colonnes monocylindriques qui séparent la nef des bas-côtés,

a reçu, quelque temps après, une nouvelle façade dans le style roman : au-dessus d'une porte à plein-cintre, dont l'une des archivoltes est ornée de frettes crénelées et l'autre de têtes plates, on a placé une galerie composée de neuf arcatures, dont une seulement, celle du milieu, est ouverte et forme fenêtre.

Une autre fenêtre est pratiquée au centre du fronton.

On a le projet de reconstruire aussi les chapelles du transept.

La cure de Ryes formait deux portions : l'une était à la nomination de l'abbaye de Longues, depuis l'an 1168 ; l'autre appartenait à Fécamp depuis 1026. Les curés prenaient 1/6 des dîmes; les abbayes le reste; les jésuites de Rouen avaient aussi possédé une fraction de dîme à Ryes.

Faits divers. On rapporte qu'anciennement le village était plus rapproché de l'église qu'il ne l'est aujourd'hui. Je ne saurais indiquer absolument la place occupée par le château de Hubert de Ryes, chez lequel Guillaume, poursuivi par les barons qui avaient juré de l'assassiner à Valognes, s'arrêta dans sa fuite et changea de cheval. Les vers de Wace à ce sujet sont trop curieux pour n'être pas reproduits.

Ils racontent comment Hubert de Ryes donna ses fils au duc pour le conduire à Falaise, en évitant de passer dans les villages, et comment lui-même il dérouta les conjurés : ceux-ci arrivèrent effectivement à Ryes peu de temps après que le duc y était passé.

Hubert de Rie eft à sa porte
Entre li mostier è sa mote ;
Guillaume vit désaturné
E sun cheval tuit tressué.
Cument errez, dist-il, bel sire ?
Hubert, dist-il, os le jo dire ?
Cil li dist : Voire seurement,
Venez avant hardiement.

Mi enemiz me vunt quérant,
Et à ocire manaçant;
N'i a verz vus nule celée;
Bien sai ke ma mort unt jurée.
Hubert l'a en l'ostel mené,
Sunzbun cheval li a livré;
Treiz filz k'il out a apelez;
Bel filz, dist-il, muntez, muntez;
C'est nostre Seignur, conduiez
Tant k'à Faleize mis l'aiez;
Par là è par là passerez,
Ja mar en ville turnerez.
Li veles è li tresturnées
Lur a Hubert bien enditées,
Ses filz unt bien tot entendu,
E bien sun comant unt tenu.
Tut li païs unt traversé,
Foipendant unt passé à vé (1);
Willame mistrent à Faleize,
Se il fut mal ceint, k'en peize?
Encor ert Hubert sor son pont,
Gardout à val, gardout à mont;
Des noveles ert en escoult,
Kar il en kuidout oïr moult,
Quant cil vindrent esperunant,
Ki Guillame aloent quérant.
A une part l'unt apelé,
Par parole l'unt conjuré
Se il a véu le Bastart,
E par ù il vait è kei part.
Et il lor dist : Par ci passa,
N'est gaires luing, vus l'arez jà;
Maiz atendez, jeo vus merrai,
Quer li premier cop i ferrai :
Par fei vos afi, se jel' truis
Premier i ferrai, se jo puis.

(1) J'ai parlé du gué de Foupendant dans le t. II de la *Statistique monumentale*, p. 191.

Tant les a Hubert desvéiez,
E tant les a luing envéiez,
Ke de Guillame mez ne dote
Ke s'en alout par altre rote;
Asez lor dist è d'un è d'el,
Puiz s'en revint à sun ostel.

Les vers *Hubert de Rie ert à sa porte entre li mostier et sa mote* semblent indiquer que le château était près de l'église. La partie du mont de Ryes qui domine le cimetière, au Nord, offre un très-bel emplacement pour un château; je n'oserais pourtant indiquer là sa place avant d'avoir réuni d'autres inductions.

On montrait encore, il y a dix ans, un chemin haussé dans plusieurs de ses parties entre Ryes et Vienne, et que l'on disait être celui parcouru par Guillaume : ce chemin, réparé depuis quelques années, a perdu ses caractères d'ancienneté; c'est celui qui rejoint la route de Bayeux à Villiers, en face du château de Vienne, près de la colonne milliaire que nous avons rétablie.

MANOIR DU PAVILLON, A RYES.

Il existe à Ryes plusieurs maisons anciennes : je citerai en première ligne la ferme du pavillon. Ce manoir avec ses

cheminées quadrangulaires couronnées de frontons, ses fenêtres garnies de petits plombs, les restes de crêtes de ses toits, etc., etc., ne manque pas d'un certain caractère. Il est précédé d'une porte principale entre deux autres portes surmontées de frontons triangulaires et protégées par des guérites carrées en encorbellement. Nous avons cité à Villiers-le-Sec une entrée de château du même style et très-probablement du même temps, c'est-à-dire du commencement du XVIIe. siècle (1).

Une autre maison, dont la porte est surmontée de créneaux à l'extrémité Nord de la rue principale de Ryes, paraît du même temps que le manoir du Pavillon.

D'autres maisons avaient une certaine notabilité au siècle dernier. Je possède l'habitation et la ferme de la famille de Montagut, où il y avait chapelle et colombier (2).

M. Du Homme, descendant de ceux dont nous avons signalé les statues tombales (Voir la p. 502), possède à Ryes une habitation où il demeure ; elle est assez moderne, mais la ferme qui en dépend est plus ancienne.

Constructions romaines. J'ai trouvé sur le territoire de Ryes des vestiges de constructions romaines.

SOMMERVIEU.

Sommervieu, *Sommerveium.*

L'église de Sommervieu a conservé presque intact son chœur, éclairé par des fenêtres en lancettes très-allongées,

(1) Cet ancien château, qui n'est plus qu'une ferme depuis longtemps, appartenait, avant la Révolution, à Mme la marquise de Belfont, née Le Trésor d'Ellon ; il a été vendu et appartient aujourd'hui à M. Jayet, membre de l'Association normande, à Bayeux.

(2) Cette terre a été acquise par mon père, en 1811, de M. le comte Mellet de Bonas, du Gers, descendant d'une demoiselle de Montagut.

de la fin du XIIIe. siècle. Il est divisé en trois travées, et le chevet était percé de trois fenêtres de même forme qui ont été bouchées par suite de l'établissement de l'autel à grand rétable. On entrait anciennement dans le chœur par une porte latérale que l'on voit du côté du Nord, mais qui a été bouchée. Le tympan de cette porte est orné d'un trèfle; l'archivolte est portée sur des colonnettes à chapiteaux du XIIIe. siècle.

La nef et les deux chapelles formant transept sont du XVIIIe. siècle. Mais on a conservé dans le mur moderne, du côté du Nord, une porte latérale de style roman ornée de zigzags. Une portion de muraille romane joignant la tour a aussi été conservée de l'église qui avait précédé la construction du chœur et dont la nef a été presqu'entièrement reconstruite au XVIIIe. siècle.

La tour, à l'extrémité occidentale, montre comment, à cette dernière époque, on imitait les tours à flèches du moyen-âge. Des vases, d'où sortent des flammes semblables à ceux dont on ornait aussi les rétables, tiennent la place de clochetons aux angles de la tour et à la base de la pyramide octogone.

L'église de Sommervieu est sous l'invocation de saint Pierre. L'évêque de Bayeux nommait à la cure. Mais quand le livre Pelut a été rédigé, le patronage appartenait au seigneur laïc.

Château épiscopal et séminaire. Il existe à Sommervieu un château qui était, avant la révolution de 1789, la propriété des évêques de Bayeux, seigneurs du lieu. On dit que ce château et la terre qui en dépendait, furent donnés au siége de Bayeux par l'un de nos évêques de la famille de Harcourt. Il est fait mention de ce château dans le compte des commissaires royaux envoyés pour faire mettre en état

de défense toutes les places fortes du littoral, avant l'invasion des Anglais. Depuis cette époque, le château de Sommervieu a subi bien des modifications et il ne reste absolument rien d'ancien. Sa construction n'a rien de remarquable ; c'est une maison de campagne augmentée à diverses reprises, et sans aucun caractère d'architecture. Mais il a l'avantage d'être entouré d'une douve pleine d'eau. On admire aussi à l'entrée une grille en fer d'un très-beau travail ; elle date de l'époque qui précéda immédiatement la Révolution. Au Midi du château existait naguère un fort joli bosquet qui faisait les délices des promeneurs de la ville. Il a été détruit depuis un certain nombre d'années, et son emplacement est maintenant livré à la culture.

Mgr. Robin, évêque de Bayeux, trouva le moyen de racheter le château de Sommervieu avec une petite partie des terres qui en dépendaient, au profit du grand séminaire de Bayeux. Cette propriété sert de but de promenade aux élèves de l'établissement, les jours de congé. Il y a aussi dans le château, assez bien conservé à l'intérieur, des appartements pour l'Évêque.

Sur l'emplacement de divers bâtiments formant les dépendances du château, s'élève aujourd'hui le séminaire de Sommervieu, établissement destiné aux élèves ecclésiastiques de tout le diocèse, avant leur entrée en théologie. Au sortir de la rhétorique, les aspirants au sacerdoce sont reçus dans ce séminaire, pour s'y livrer à l'étude de la philosophie et des sciences que l'on a coutume d'enseigner ; ils doivent y passer deux années.

Sans aucun luxe d'architecture, la maison se distingue par une noble simplicité. Ce fut en 1838 que la construction en fut commencée sur les plans de M. Édouard Le Forestier. M. Le Forestier s'occupait d'architecture par goût et pour employer ses loisirs. Le séminaire de Sommervieu

est le plus important des travaux exécutés sous ses ordres, et celui qui lui fait le plus d'honneur. M. Le Forestier avait aussi donné le plan d'une chapelle gothique pour ce même établissement ; il venait d'en tracer les fondements en 1851 lorsque la mort le frappa subitement.

Le plan de la chapelle donné par M. Le Forestier a été conservé quant à la disposition générale : mais modifié profondément dans les proportions d'élévation et dans les détails, par M. l'abbé Noget-Lacoudre, supérieur du séminaire, membre de la Société française d'archéologie, qui s'est chargé de diriger la construction après la mort du premier architecte, et on peut dire que l'édifice y aura beaucoup gagné : M. Noget, homme de beaucoup de goût, est en effet plus versé que ne l'était M. Le Forestier dans l'étude de l'architecture ogivale, et l'édifice qu'on lui devra sera très-élégant et très-bien exécuté.

Si du vieux château on jette un regard vers l'Ouest, on a devant soi un vaste préau dont les carrés de verdure sont entourés de larges allées bordées de fleurs. Sa dimension offre l'image d'un carré allongé, et, sur le côté le plus long, s'élève, avec un développement de plus de 60 mètres, le séminaire de philosophie avec ses trois étages. Sans avoir la grandeur et la magnificence de la construction bénédictine devenue aujourd'hui le Lycée de Caen, il en rappelle quelques-unes des formes. Comme ce vaste et bel édifice, il est orné, au milieu, d'un fronton en saillie sur le corps principal, et de deux ailes un peu plus avancées. La face opposée est pareille à la première. Un autre préau la sépare de la chapelle en construction. Il est de la même forme que le premier : mais il a en plus, à l'extrémité la plus éloignée de la maison, une partie semi-circulaire au milieu de laquelle se dresse majestueusement la chapelle de l'établissement. Des galeries couvertes la relient de chaque côté à la maison ha-

bitée et permettent d'y accéder sans être obligé de sortir.

Le terrain sur lequel est situé la chapelle étant élevé de 2 mètres environ au-dessus du niveau des galeries et du préau, il a fallu ménager l'emplacement d'un escalier pour y accéder; et, pour mettre cet escalier à couvert, il a été nécessaire de construire un porche. Le dessus forme une vaste tribune pour la chapelle. Trois portes donnent accès du dehors dans ce portique, et un escalier à double rampe, aboutit à la porte intérieure de la chapelle. Deux faisceaux de colonnettes soutiennent une élégante voûte ogivale. Des niches disposées à l'entour recevront plus tard quatre statues représentant des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se sont rendus célèbres par leur zèle pour les chants religieux.

La façade doit être ornée aussi de statues à l'extérieur. Au sommet sera placée l'image de la Sainte Vierge, patronne du séminaire et de la chapelle. Au-dessous, et quatre sur chaque rang, seront placés les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont principalement rendu témoignage aux grandeurs de la Sainte Vierge.

Les dimensions de cette église sont proportionnées à sa destination. Réservée aux élèves du Séminaire, elle contient l'espace nécessaire pour leur nombre et pour le développement des cérémonies : mais pas davantage. Cependant la tribune et des galeries qui font tout le tour de l'édifice, permettraient d'y placer, au besoin, un plus grand nombre de personnes. Elle a 7 mètres 30 centimètres de largeur et environ 28 mètres de longueur sans la tribune, 15 de hauteur au-dessous de la clef, et 39 de longueur de dehors en dehors. Elle est construite dans le style du XIIIe. siècle. Au-dessous des fenêtres règne, tant en-dedans qu'au-dehors, une arcature ogivale. A la naissance des fenêtres et au niveau de la tribune, se développe, tout autour de l'édifice,

la galerie intérieure avec une rampe en pierre soutenue par des arcades trilobées. Les fenêtres, simples dans l'abside, géminées dans le reste de l'édifice, s'élèvent en lancettes, peut-être un peu aiguës, et pourtant d'un aspect qui plaît. Une chose particulière à cette chapelle, mais dont il existe des exemples, c'est qu'elle est décorée d'un triforium, quoiqu'elle n'ait qu'un rang de fenêtres. En effet, au XIIIe. siècle, le triforium est obscur et ne se rencontre ordinairement que dans les églises qui ont des bas-côtés. Il se trouve placé alors au-dessous des fenêtres de la nef principale, dans la partie correspondante au toit qui recouvre les côtés. On peut citer un exemple, mais un seul exemple dans le Calvados, d'un triforium dans un chœur dépourvu de bas-côtés. C'est à Hermanville, dans le canton de Douvres (t. Ier. de la *Statistique monumentale*, p. 396). En ce cas, une partie des fenêtres descend dans le triforium. Il en est de même à Sommervieu, avec cette différence qu'il n'y a pas, à Hermanville, de galerie autour du chœur; les colonnes du triforium sont appliquées sur une muraille pleine; au Séminaire de Sommervieu, au contraire, la muraille est percée par une galerie dans laquelle s'ouvrent les arcades du triforium. Dans l'un et l'autre édifice, ce triforium produit un très-heureux effet. La construction de la chapelle n'est pas encore terminée. La voûte sera maintenue par de légers contreforts terminés par un pinacle quadrangulaire. Les escaliers, au nombre de quatre, seront recouverts de tourelles élégantes. Enfin une galerie régnera tout autour avec sa rampe au-dessous du toit.

Nous faisons des vœux pour que cet édifice, un des plus importants de ceux qui ont été élevés récemment dans nos contrées, parvienne bientôt à son complet achèvement.

Après le château épiscopal dont nous venons de parler, les principales habitations sont celles de M. de Rubercy, qui

se trouve sur le bord de la route de grande communication, allant à Ryes et à Crépon, et celle de M. Douesnel, ancien député, membre du Conseil général du Calvados.

MAGNY.

Magny, *Magneium.*

L'église de Magny est du XIIIe. siècle. Le chœur est composé de deux travées voûtées, dont l'une est sous la tour; les arceaux de cette voûte viennent reposer sur des colonnettes à chapiteaux dans le style du XIIIe. siècle.

Trois petites fenêtres en lancettes s'ouvrent dans le chevet.

La tour, qui s'élève sur la première travée du chœur, est quadrangulaire et terminée par un toit à double égout.

Une chapelle seigneuriale a été ajoutée au chœur, du côté de l'évangile, à une époque qui ne peut être très-reculée. Une arcade la met en communication avec celle-ci.

La nef et les transepts n'étaient pas voûtés; les voûtes qu'on voit sont toutes récentes. M. le comte de Bonvouloir, auquel on doit la restauration de cette église, a fait établir des colonnettes dans le style du XIIIe. siècle pour supporter les arceaux de ces voûtes nouvelles, en même temps qu'il a fait percer dans les trois travées des murs latéraux de la nef des fenêtres formées de lancettes géminées, surmontées d'un trèfle et encadrées dans une arcade ogivale.

Ces fenêtres de la nef correspondent à des arcades bouchées qui devaient communiquer à des ailes supprimées.

La porte occidentale paraît remonter au XIIIe. siècle, à en juger par le style de ses colonnes et de son archivolte; elle est surmontée de deux lancettes géminées renfermées dans une arcade cintrée.

On remarque à l'intérieur de l'église une chaire moderne en pierre, avec sa tribune ornée d'arcatures et son toit pyra-

midal; le tout dans le style du XIIIe. siècle, mais imité de la chaire de Vitré que j'ai publiée dans mon *Abécédaire d'archéologie.*

Deux autels en pierre se rapportant aussi au XIIIe. se trouvent l'un dans le chœur, l'autre dans la chapelle nord du transept.

On voit, dans le sanctuaire, la tombe de messire Nicolas-Joseph Foucault, fils du savant Foucault, intendant de la généralité de Caen, mort le 20 juin 1772, âgé de 93 ans, et inhumé, dit l'inscription, le 26 du même mois, dans le chœur de l'église de Magny, par M. Jacques Gouet, promoteur du diocèse, curé de Fontenailles.

Il est qualifié dans l'inscription de haut et puissant seigneur, marquis, haut-justicier de la haute-justice de Magny, de seigneur et patron de Bazenville, Ryes, Arromanches, Tracy, Manvieux, St.-Sulpice, etc., etc., etc., de lieutenant de la grande venerie de France, et d'ancien introducteur des ambassadeurs étrangers à la cour de France, de lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, de ci-devant major d'honneur de la reine douairière, de gouverneur de Barcelonne, etc., etc., etc.

Cette inscription sur marbre a été effacée au marteau pendant la Révolution, mais on peut encore en déchiffrer la plus grande partie.

L'église de Magny est sous l'invocation de saint Malo. Le chapitre de la cathédrale nommait à la cure et percevait les dîmes.

Château. Le château de Magny doit dater du commencement du XVIIIe. siècle. Il a été, à ce qu'il paraît, bâti par Foucault, intendant de Caen, qui l'a souvent habité et y a reçu plusieurs célébrités du temps. Ce château est considérable; quinze fenêtres se voient à chaque étage de la façade

principale. Autrefois une magnifique avenue, alignée sur la cathédrale de Bayeux, précédait le château. Le fils de M. de Foucault, intendant de Caen, a possédé le domaine de Magny jusqu'à sa mort en 1772, ainsi que le prouve l'inscription tumulaire que je viens de citer. M. de Littry en était propriétaire à la fin du siècle dernier; il appartient à présent à son petit-fils, M. le comte Ch. de Bonvouloir, membre de l'Association normande et de la Société française d'archéologie.

Antiquités romaines. En pratiquant des fouilles dans la commune de Magny, j'y ai rencontré des placages peints, des tuiles et des poteries brisées de plusieurs espèces, sur différents points, principalement dans un champ situé au Sud de la grande avenue, et appartenant à M. le comte de La Tour du Pin.

Les fouilles que j'ai faites dans ce champ m'ont démontré que la plupart des maisons d'où étaient provenues les tuiles de toiture avaient été construites en bois ou en torchis, car il n'est resté aucuns vestiges en maçonnerie. J'ai trouvé seulement quelques maisons petites et carrées fondées en pierre.

Là comme dans plusieurs autres localités la maçonnerie était assise sur une espèce de *stratumen* formé de pierres sans ciment. — On a découvert, il y a quelques années, dans le même champ, à peu de distance d'une fontaine, les ruines d'un bâtiment assez considérable que les ouvriers ont pris pour une chapelle, mais qui plus probablement était de construction romaine. Je n'ai pu, à mon grand regret, me procurer que de vagues renseignements sur cet édifice. — On m'a parlé aussi à Magny des ravages exercés par les *Anglais*, mot qu'il faut toujours, je crois, traduire par celui de *Saxons*. J'ignore si M. Foucault, intendant de Caen et savant distingué, avait eu connaissance de l'existence de ces débris.

VAUX-SUR-AURE.

Vaux-sur-Aure, *Valles super auream.*

L'église de Vaux-sur-Aure est facile à analyser. D'abord elle se composait d'un chœur et d'une nef, qui devaient l'un et l'autre remonter au XIIe. siècle. Plus tard, vers le XVe. siècle, une chapelle seigneuriale fut accolée au mur latéral du chœur (côté du Nord). Depuis une tour s'éleva du côté opposé. Il faut donc au moins reconnaître trois époques dans cette église

Le chœur offrait quelques fenêtres dont les archivoltes, portées sur des colonnes, étaient garnies d'une frette crénelée; un cordon continu, orné d'un zigzag, courait au-dessous. Deux de ces fenêtres existent dans le chevet du chœur; celles qui s'ouvrent dans les murs latéraux ont été bouchées ou altérées.

La nef, moins ornée que le chœur, est pourtant remarquable par ses contreforts bien construits et sa corniche à figures; les fenêtres en ont toutes été agrandies; je suppose qu'elles n'étaient pas garnies de frettes crénelées comme celles du chœur, et qu'elles étaient plus petites. La porte occidentale et les deux fenêtres qui la surmontent ont été refaites.

Autant qu'on peut en juger par une fenêtre bouchée qui éclairait la chapelle latérale accolée au chœur, elle doit dater de la fin du XIVe. siècle ou du XVe. On rapporte qu'elle a été construite par la famille de Suhard.

La tour, terminée par un toit en bâtière, offre si peu d'architecture qu'il n'est pas facile de lui assigner une date; elle pourrait n'être que d'une époque voisine de la seconde moitié du XVIe. siècle. Le haut est peut-être moins ancien que la partie basse.

Elle renferme deux cloches, dont la plus grosse a été

donnée par l'abbé de Longues, patron de Vaux, en 1592; l'autre, plus petite, a été apportée de l'église d'Argouges réunie à Vaux; elle est de 1755.

Il y avait plusieurs chapelles dans la paroisse de Vaux; on y voit, dans la direction de Longues, celle de Fumichon; elle était desservie par les religieux de Longues.

Dans le mur septentrional de la nef est incrustée une inscription tumulaire empâtée par le badigeon, dans laquelle j'ai lu ces mots :

CY GIST ICEY DEVANT LE CORS DE IEHAN GOUDOT CHAPELAIN EN SON VIVANT DE LA CHAPELLE DE VAL SUR AURE ESTABLIE AU MANÉ SYNECRIA. DU DIT LIEU FONDÉ DE MONS. S. EUTACE MAR. (martyr) QUI TREPASSA LE JOUR S. NICOLAS LE SIX^ME IOUR DE SETEMBRE MIL V^C LXXI (1571). PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Une pierre tombale armoiriée, dans le chœur, porte cette inscription :

ICI REPOSE LE CORPS DE NOBLE
DAME CLAUDE JAQUELINE PIEDOUE
DE NERVAL, DAME DE LA FERRIÈRE ET
DE VAUX, DÉCÉDÉE LE XVIII DE SEPTEMBRE
M D CC XIV

L'église de Vaux-sur-Aure est sous l'invocation de saint Aubin. Au siècle dernier, les dîmes de Vaux étaient perçues, pour une partie, par le chapitre de la cathédrale; pour l'autre, par l'abbé de St.-Sever, le prieur de St.-Nicolas et le chapelain de la chapelle de Fumichon, le curé avait la tierce gerbe du tout.

L'abbaye de Longues nommait à la cure; mais nous voyons qu'à l'époque où le livre Pelut a été écrit, le patronage appartenait au comte d'Alençon.

Depuis que j'écrivais cette description de l'église de Vaux,

il y a vingt ans, de grands changements ont été opérés dans l'édifice par les soins de M. le vicomte de Toustain et de M. le Curé de Vaux. Voici comment M. le vicomte de Toustain s'exprime au sujet de ces travaux dans un mémoire imprimé tout récemment dans le *Bulletin monumental :*

« Retiré à la campagne en 1848, nous entreprîmes de reconstruire une partie de notre église, en ne nous écartant pas du style de son architecture. A cet effet, on jeta par terre la chapelle St.-Jean, et on découvrit les jolis cintres de fenêtres qu'elle masquait ; puis, ayant coupé l'église en deux, on sépara le chœur de la nef par un transept élevé, et deux nouvelles chapelles formèrent la croix de l'église. Celle du Sud est dédiée à la Sainte Vierge et celle du Nord à saint Aubin. Trois autels en pierre, sculptés d'après les modèles romans de St.-Germer et de Varenne, près de Nevers, furent mis en place. Tout dernièrement, notre maître-autel a été privilégié par un bref de N. S. P. Pie IX. Enfin, on a allongé la nef de 4 mètres en élevant un nouveau portail sur le modèle de celui de St.-Georges de Bocherville. Toutes les fenêtres ont été refaites à plein-cintre et des voûtes majestueuses en pierre ont recouvert tout l'édifice. Des sculptures copiées avec soin sur les monuments et dans les ouvrages d'architecture ont été exécutées sous la direction intelligente de M. Hottin, sculpteur à Bayeux ; dans un tympan au-dessus de la porte d'entrée, nous avons tenu à rendre hommage à notre digne curé, qui a été à la fois l'architecte et l'entrepreneur des travaux de l'église, en imposant à sa modestie l'inscription suivante, gravée en lettres du temps.

PRO INSTAURATO ORNATOQUE SOLEMNES TEMPLO GRATES AGIT PASTOR HUJUS ECCLESIÆ P. PALOS, ANNO DOM. MILLESIMO OCTINGENTESIMO QUINQUAGESIMO QUARTO.

Tout en faisant des restaurations modernes, copiées sur les

monuments du temps, nous avons scrupuleusement conservé tout ce que l'église pouvait renfermer d'original : entr'autres l'inscription qui est citée à la page 590.

Dans cette restauration totale de l'église, qui a été à la fois monumentale et mobilière, car toutes les garnitures d'autels et lampes ont été fournies d'après des modèles reçus pour être du XIIe. siècle, le ministère des cultes est venu au secours des travaux en accordant en espèces environ le dixième de la dépense, et la munificence de S. M. l'Impératrice est également venue en aide à cet effet (1). »

Anciens fiefs de Vaux, château. Je trouve les renseignements suivants dans le mémoire de M. le vicomte de Toustain sur la commune de Vaux-sur-Aure, publié dans le *Bulletin monumental :*

« Le plus ancien fief de Vaux-sur-Aure, dont il soit fait mention dans l'histoire, est celui de Conjon. On trouve, dans un cartulaire de la bibliothèque du chapitre de Bayeux, qu'en 1249, Philippe de Conjon donna en fief héréditai à Robert, fils de Hervey, un *hébergement* situé dans la paroisse de St.-Aubin de Vaux-sur-Aure, à charge d'hommage redevance en grain, mesure de Vaux-sur-Aure. Ce fief de Conjon, qualifié de fief de haubert (*Hist. de la maison d'Harcourt*, t. II, p. 1077), appartenait, au commencement du XVe. siècle, à Jean d'Angerville, escuyer. L'héritière de ce dernier, Lucette de Surville, ayant épousé Henri de Bretteville, lui apporta en dot ce fief de Conjon, qui fut, à cause de cela, quelquefois appelé fief de Bretteville. Les héritiers d'Antoine de Bretteville en rendaient hommage à Charles d'Harcourt, baron de Beuvron et de Creully, veuf de Jacqueline de Vierville, en 1508. Je ne sais aujourd'hui

(1) Notice de M. le vicomte de Toustain sur *la paroisse de Vaux*, dans le t. XXI du *Bulletin monumental*.

dans quelle partie de la paroisse était situé ce fief de Conjon ; mais ses propriétaires n'étaient pas les seigneurs de Vaux-sur-Aure, car dans le XIVe. siècle il paraît avoir existé une famille de Vaux, et nous trouvons un Jean de Vaux, seigneur de St.-Aubin-de-Vaux-sur-Aure, de Merville et du Buisson, père de Raoul de Vaux, chevalier, vicomte d'Alençon, en 1318 (*Hist. de la maison d'Harcourt*, p. 1147). Une autre famille noble, celle de Suhard, a eu aussi une de ses branches établie à Vaux pendant plusieurs siècles. Elle s'est éteinte dans la personne de Mme. de La Rougefosse. Les Suhard avaient fait construire la chapelle St.-Jean, latérale au chœur de l'église ; la tombe de l'un d'eux a été religieusement replacée dans la nouvelle chapelle de St.-Aubin, lorsqu'on a démoli la leur. Je crois que c'est à eux aussi que l'on doit le clocher bâti en bâtière ; on voit au haut d'une de ses fenêtres des armoiries qui pourraient se rapporter à une branche de cette famille : un chevron, avec une fleur de lis en chef. Il est impossible d'en distinguer les émaux. »

« Il y avait à Vaux plusieurs fiefs qui, aujourd'hui, composent des hameaux différents de la commune. La chapelle St.-Eustache, actuellement démolie, était dans le hameau de Glatigny, tandis que le château actuel faisait partie du fief de la Ferrière. »

« Michel Hermerel, escuyer, conseiller du roi, vicomte de Bayeux, maire perpétuel héréditaire et lieutenant-général de police en ladite vicomté (Sentence de 1700), était sieur de la Ferrière, seigneur et patron de Vaux-sur-Aure. Il mourut en 1711, sans laisser d'enfants de sa femme, Claude-Jacqueline Piédoue de Nerval. Ce fut cette dame qui fit construire le château actuel, vers 1735. Dans un acte du 11 juillet 1740, elle s'intitule dame et patronne de Vaux-sur-Aure, la Ferrière et autres fiefs, *demeurant en son château*. Elle mourut en 1749, et fut enterrée dans le chœur de

l'église, du côté gauche du maître-autel. Après sa mort, ses héritiers vendirent cette terre à messire Gabriel Moisson, seigneur de Vaux-sur-Aure, etc., qui épousa, le 31 janvier 1761, Dlle. Jeanne-Marie-Anne de Rotz. Son arrière-petite-fille, Mlle. de Montaran, a épousé son cousin, M. Norbert de Rotz, membre de la Société française d'archéologie. Ils habitent aujourd'hui le hameau de la Haiserie, à Vaux-sur-Aure, où ils ont fait bâtir un pavillon. »

« Le 22 janvier 1788, messire Gabriel-Pierre-François Moisson, chevalier, seigneur et patron honoraire de Vaux-sur-Aure, la Ferrière et autres lieux, demeurant en son château de Vaux, a vendu à noble dame Anastasie-Madelaine-Thérèse de Sabine, épouse de messire Augustin-François, marquis de Malherbe, chevalier, seigneur et patron de Malherbe, Juvigny, St.-Vaast, Préaux et autres lieux, le fief, terre et seigneurie de Vaux-sur-Aure, y compris le fief et seigneurie de la Ferrière, relevant du roi, auquel est attaché le patronage honoraire de la paroisse de Vaux, et celui de Vaux, portion aînée, relevant pour un quart de fief de chevalier de la seigneurie de Mondrainville, auquel fief de Vaux est attachée la présentation à la chapelle St.-Eustache, avec le droit à la chapelle St.-Jean, attenant au chœur de l'église de Vaux (ces deux chapelles n'existent plus). »

« M. Moisson de Vaux était un botaniste distingué, qui, toute sa vie, s'occupa de contribuer au bien-être de ses concitoyens. Il avait formé à Vaux des jardins où il cultiva des plantes rares et acclimata des végétaux utiles et agréables, tels que le *Laurus sassafras* et des magnoliers qui faisaient encore, il y a quelques années, l'ornement de la terre de Vaux. C'est à lui qu'on doit particulièrement l'introduction et la multiplication, dans notre arrondissement, du platane, de l'acacia, du sycomore, du thuya, du cyprès, etc. » (*Essai hist. sur Bayeux*, par Pluquet, p. 363).

« Le 23 juin 1793, dame Anastasie-Thérèse de Sabine, *veuve* de M. de Malherbe, demeurant à Bayeux, vendit à M. Jacques-Gabriel-Alexandre Bazin de Bezons, demeurant en la paroisse St.-Martin-de-Maisons, près Bayeux, non pour lui, mais bien pour M. Auguste-Gabriel Bazin, son fils mineur, et pour ses autres enfants à naître en légitime mariage, tous les biens que ladite dame de Malherbe avait acquis de M Moisson, le 22 janvier 1788. »

« Le 27 septembre 1812, M. Augustin-Gabriel Bazin de Bezons vendit à M. Loiselet, propriétaire, à Paris, la terre de Vaux-sur-Aure et toutes ses dépendances, situées dans le territoire des communes de Vaux et de Marigny, arrondissement de Bayeux; et c'est cette même terre que mon père, M. le vicomte de Toustain-Richebourg, a achetée de M. Loiselet en 1819. Le château a été arrangé de fond en comble, le parc considérablement augmenté et dessiné à l'anglaise; la route de Bayeux à Vaux, qui était impraticable, faite complètement avant qu'elle ne fût définitivement classée. Enfin, dernièrement, nous avons entrepris la restauration de l'église (1). »

ARGOUGES-SUR-AURE.

Argouges-sur-Aure, *Argougæ super Auram.*

La petite paroisse d'Argouges est réunie à celle de Vaux-sur-Aure; mais on voit toujours son église et son château qui, plus d'une fois, a exercé le crayon des paysagistes et des dessinateurs archéologues (2).

L'église, très-petite, composée d'un chœur et d'une nef, se trouve près de la porte du château. Les murs en sont

(1) Extrait de la *Notice sur la commune de Vaux*, publiée par M. le Vicomte de Toustain dans le *Bulletin monumental*, t. XXI.

(2) M. Thorigny a publié deux bonnes vues de ce château dans le *Calvados pittoresque*.

anciens, puisqu'ils présentent dans plusieurs parties l'appareil disposé en arête de poisson. Plus tard, peut-être à l'époque où le château lui-même a été bâti, au XVIe. siècle, les fenêtres ont été repercées et quelques parties des murs refaites.

L'église d'Argouges, aujourd'hui abandonnée, finira probablement par disparaître, car les ronces tendent à l'envahir et les toits sont tombés; elle était sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Château. On entre dans la cour du château par une porte cintrée que voici, et dont le style annonce le XVIe. siècle.

PORTE DU CHATEAU D'ARGOUGES.

Le château, défendu par des fossés qui, autrefois, étaient

pleins d'eau, présente, en face de l'entrée, un bâtiment assez considérable dans lequel on voit deux tourelles en saillie : l'une terminée par un toit pyramidal, l'autre par un corps quadrangulaire avec fronton et toit à double égout; les fenêtres ont encore leurs croisées de pierre. Cette façade a été souvent dessinée aussi bien que l'extrémité

UNE DES EXTRÉMITÉS DU CHATEAU D'ARGOUGES.

que voici. L'ensemble de ce château annonce le commen-

cement du XVIe. siècle ou la fin du XVe. M. Lambert qui l'a étudié et dessiné bien avant tous les autres, a vu sur une cheminée les initiales de François Ier., ce qui prouve qu'on a fait au moins quelques parties de l'intérieur sous le règne de ce prince. Le reste paraîtrait un peu plus ancien et, comme je le disais, remonte au commencement du XVIe. siècle ou à la fin du XVe.

Les armes de la famille d'Argouges, une des plus anciennes du Bessin, étaient *écartelées d'or et d'azur à trois quintefeuilles de gueules deux en chef et une en pointe.*

HÉRILS. — L'église de Hérils, que j'ai vue autrefois, a été démolie. La commune, voisine d'Argouges, est supprimée. Cette église était sous l'invocation de saint Ouen. Le sous-chantre de la cathédrale nommait à la cure.

LONGUES.

Longues, *Longæ.*

La nef et le chœur de l'église de Longues ont été reconstruits à peu près en entier il y a quelques années.

La tour, placée à l'extrémité occidentale de la nef, paraît plus ancienne, sans présenter cependant de caractères qui puissent la faire classer; elle est quadrangulaire et se termine par une pyramide à quatre pans.

Cette église est sous l'invocation de saint Laurent. L'abbaye qui existait dans la paroisse nommait à la cure et percevait les dîmes, par suite de la donation qui lui en avait été faite par Hugues Wac, son fondateur, en 1168.

ABBAYE DE SAINTE-MARIE DE LONGUES. — L'an 1168, Hugues Wac fonda à Longues une abbaye de l'ordre de saint Benoît; il donna la terre sur laquelle l'abbaye est bâtie, et

fit plusieurs autres donations mentionnées dans les chartes du monastère ; elles furent approuvées par Henry II, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Baudouin, fils du fondateur, confirma les donations de son père. Un grand nombre de seigneurs anglais et normands, et Henry II lui-même, enrichirent l'abbaye de Longues. Les deux chartes de la fondation de Longues se trouvent dans le *Gallia christiana*, et l'analyse faite par M. Léchaudé-d'Anisy des chartes déposées aux archives du Calvados, dans le tome VIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* fournit un grand nombre de renseignements sur les donations faites successivement à cette maison religieuse (1).

(1) Voici la liste des abbés de Longues d'après le *Gallia christiana :*

1. Guillaume I.
2. Foulques.
3. Martin gouvernait en 1190 ; Guillaume, prieur de St.-Vigor, lui céda, en 1207, la chapelle de Fumichon, à Longues ; il soutint un procès avec l'abbé de St.-Sever, au sujet de St.-Aubin-des-Vaux, qui se termina devant l'évêque de Bayeux en 1208.
4. Pierre Ier. est mentionné en 1245 et 1248.
5. Turstin.
6. Martin II.
7. Hamon.
8. Thomas qui mourut en 1306.
9. Roger.
10. Ranulf.
11. Jean I, mort en 1361
12. Guillaume II, mort en 1364.
13. Nicolas, mort en 1372.
14. Alain I, mort en 1419.
15. Alain II des Roches, mort en 1455.
16. Laurent Le Clerc.
17. Richard Sabine devint abbé de Longues en 1472.
18. Thomas II Du Jardin mentionné en 1480 ; il résigna ses fonctions entre les mains du Pape : il vivait encore en 1510.

L'entrée de l'abbaye borde un chemin allant de Bayeux à la mer; elle se compose des deux portes dont voici l'esquisse:

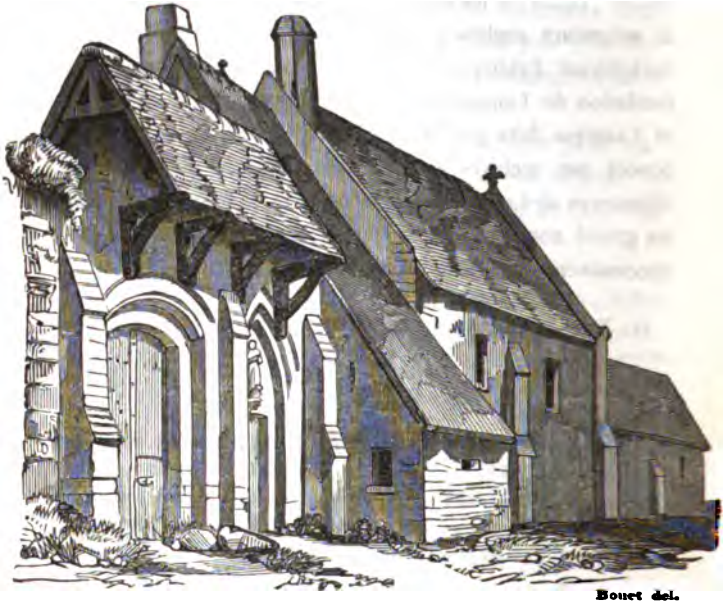

Bouet del.

ENTRÉE DE L'ABBAYE DE LONGUES.

l'une pour les piétons, l'autre pour les charrettes. Cette

19. Jean II Ouenne, mourut en 1516.
20. Jean III d'Albigny, premier abbé commendataire, mourut en 1527.
21. Olivier I.
22. Jean IV de Marseillac, doyen de Rouen.
23. Antoine de Marseillac était abbé commendataire en 1558.
24. Joachim Thiboust de Tours, abbé en 1565, par suite de la

entrée, qui peut dater du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe., est accompagnée de maisons anciennes dont je ne voudrais pas préciser la destination absolue, mais qui devaient renfermer le logement du portier et ceux des employés chargés de l'exploitation des terres.

Quand on entre dans la cour qui était consacrée à l'exploitation rurale, par la porte que je viens de figurer, on a devant soi les restes de l'église et quelques débris du cloître qui se trouvait au Midi de cet édifice. Je dis les restes de l'église, car on n'a plus que le chœur et une partie du transept. La nef a été démolie au XVIIIe. siècle, parce qu'elle menaçait ruine : on y voyait le tombeau de l'abbé Louis Houel, mort en 1616. Voici (V. la page suivante) le plan de ce qui subsiste encore.

Le chœur nous montre une disposition qui rappelle l'or-

cession que lui fit Antoine de Marseillac ; il fut abbé jusqu'en 1570 qu'il se démit. Il mourut en 1596.

25. Louis Houël fut élu en 1600 et mourut en 1616.
26. Olivier II Le Coq, mourut en 1629.
27. Jean V de Tulles, nommé en 1630, mourut en 1640.
28. Jean Vincent de Tulles, mourut à Paris le 4 décembre 1668.
29. Louis d'Anglure de Bourlemont fut successivement évêque de Tournay, de Fréjus, de Carcassonne, et archevêque de Bordeaux.
30. François Caillebot de La Salle.
31. Melchior de Haros de Senenas, mourut en 1694.
32. Pierre II Huvet.
33. Jacques Huvet, chanoine de St.-Just, de Lyon, devint abbé de Longues en 1722. Il mourut à Paris en 1750.
34. De Coulons, archidiacre de Bayeux.

Le dernier abbé fut M. de Cugnac, évêque de Lectoure.

Par décret du 22 octobre 1781 la mense conventuelle de Longues fut unie au séminaire de Bayeux.

donnance de certaines églises du XIIIe. siècle. Le clérestory

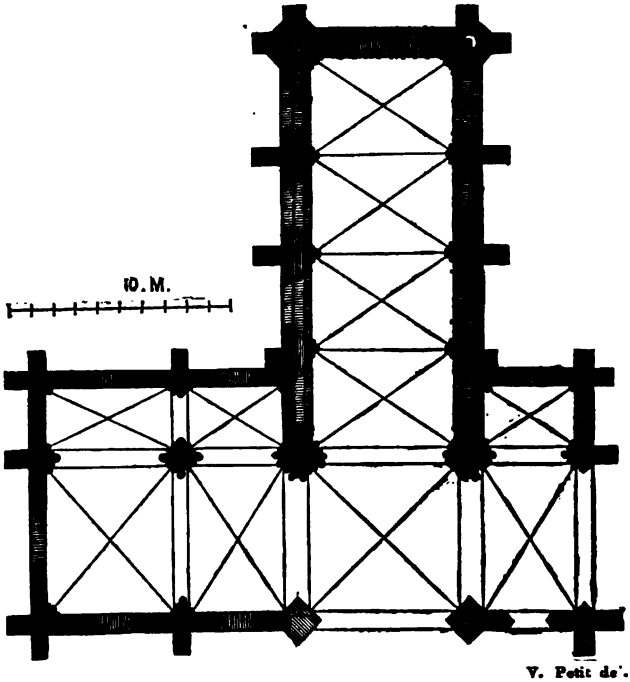

V. Petit de'.

PLAN DU CHŒUR ET DU TRANSEPT DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE DE LONGUES.

se compose de deux lancettes accolées surmontées d'une rose à six lobes, et comprises dans un encadrement ogival. Une rampe tréflée court à la base de ces lancettes ; elle tient lieu de triforium, et, comme il n'y a pas de bas-côtés, un mur plein, de hauteur médiocre, remplace les arcades qui existeraient au rez-de-chaussée dans une église plus élevée et plus complète. La figure suivante montre cette ordonnance

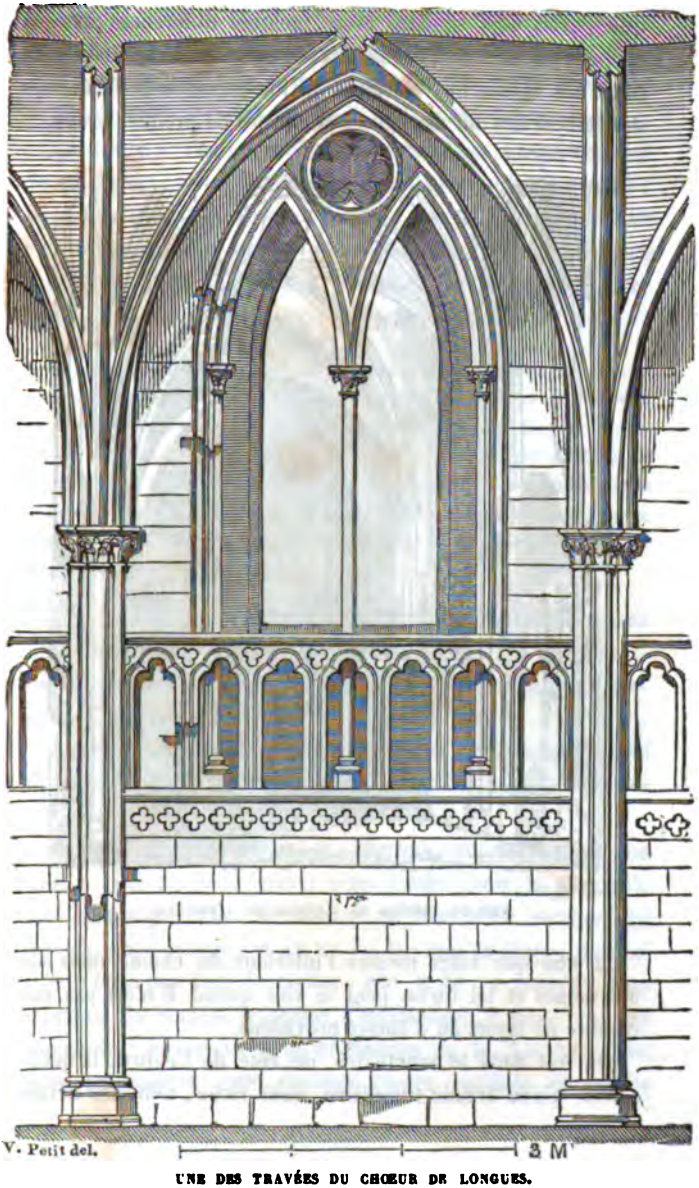

UNE DES TRAVÉES DU CHŒUR DE LONGUES.

que j'avais déjà signalée avec quelques différences dans la chapelle du séminaire de Bayeux, et elle était très-satisfaisante pour des églises qui n'avaient ni l'importance ni l'élévation des cathédrales ou des églises abbatiales de premier ordre.

Bouet del.

VUE DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE.

La vue que voici montre l'intérieur du chœur dans son état actuel et tel qu'on peut le voir quand il n'est pas encombré de fagots ou d'autres provisions.

On voit dans le sanctuaire, du côté de l'épître, la décoration d'une arcade tumulaire assez riche, dont les détails

sont très-délicats et qui été dessinée par M. Bouet. Le chœur avait, à ce qu'il paraît, été pavé en briques émaillées.

M. Baugendre a fait pour moi une vue extérieure de ce chœur prise du côté du Midi. Elle a été lithographiée.

Le cloître et l'église renfermaient un assez grand nombre de tombeaux. Une des pierres tumulaires qu'on y voyait, signalée par M. Lambert et dessinée par M. Maufras, était fort curieuse en ce qu'elle était couverte des divers blasons représentant les seigneuries possédées par la famille d'Argouges. Voici l'inscription qu'elle porte :

CY GYSENT NOBLES PERSONNES DAMOYSELLE JEANE LABBEY EN SON VIVANT DAME DE CORMOLAIN BOUSSIGNY LE TEIL PLEVILLE VAUX LA CHAMPAIGNE ET PRESTREVILLE FEMME DE NOBLE HOMME JEHAN SIRES D'ARGOUGES FILS DE JEHAN LAQUELLE TRESPASSA LAN MIL IIII^cc IIII^xx ET XVI (1496) LE XVIIIe JOUR DE JUING : ET JACQUES SIRES DARGOUGES VASSAL DU MOLAY BACON S^r DE BEAUMONT EN LA HAGUE ET DE LA MOTE DE BLAIGNY LEUR FILS, LEQUEL TRESPASSA LAN MIL V^cc ET DIX LE SIXIÈME JO^r DE SEPTEMBRE PRIEZ DIEU POUR EUX. AMEN PATER NOSTER AVE MARIA.

Les sept écussons gravés sur cette pierre tombale sont ceux de Bouffigny, le Molay-Bacon, Plainville, Beaumont-en-Hague, Vaux-la-Campagne, la Motte de Blagny et Argouges.

Trois de ces écussons représentent des seigneuries du chef de la demoiselle Labbey et les autres des seigneuries des d'Argouges.

Grâce à l'obligeance de M. Maufras, qui m'a offert son dessin, j'ai pu faire graver cette tombe (voir la planche). Elle sert aujourd'hui de marche au haut d'un escalier qui accède à une grange, et on ne l'a pas vue en place; mais si elle n'était pas dans le cloître, elle a dû se trouver dans l'église. La Société française d'archéologie a mis, sur ma demande, un crédit à la disposition de M. Lambert pour faire transporter cette curieuse pierre tombale au musée

de Bayeux, et pour la remplacer dans l'escalier par une autre marche.

Plusieurs corps-de-logis anciens existent encore dans les cours de l'abbaye de Longues. Le grand bâtiment occupé par le fermier et sa famille m'a paru du XIVe. ou du XVe. siècle; il conserve une corniche qui, je crois, caractérise le XIVe. : on y trouve des salles voûtées au rez-de-chaussée, mais on peut reconnaître des reprises, et, dans une arcade bouchée, on voit, avec un écusson d'abbé surmonté de la crosse et de la mitre, la date 1640.

M. Victor Petit a dessiné l'autre bâtiment que voici. Il

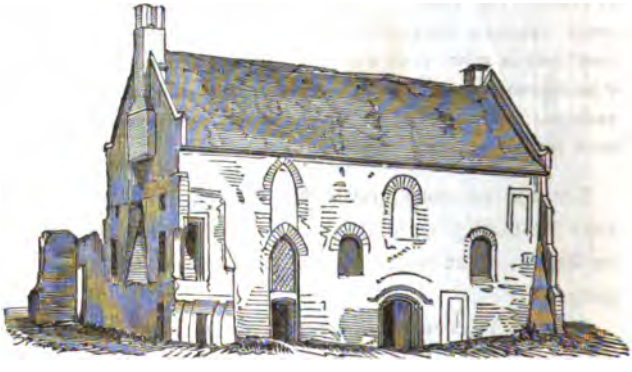

ANCIEN BATIMENT A L'ABBAYE DE LONGUES.

sert de grange pour la ferme actuelle, mais ce n'était pas sa destination première, puisqu'on voit une grande cheminée à chacune des extrémités. Il peut dater en partie du XIVe. siècle.

Une enceinte de murs entourait les dépendances immédiates de l'abbaye et de l'église et fermait un parc dans lequel il y avait, je crois, un étang.

Je regrette de n'avoir pas un plan expliquant la destination des divers bâtiments anciens. Aujourd'hui il n'en subsiste plus que des lambeaux; on a conservé seulement ce qui pouvait servir à l'exploitation de la ferme.

M. Lambert a lu à la Société française d'archéologie un mémoire étendu sur l'abbaye de Longues et son histoire; il retrouvera peut-être un ancien plan qu'il pourra annexer à son travail, et je borne à ce peu de mots la description des ruines de l'abbaye.

La terre de Longues appartient à présent à M. le comte Le Marois, sénateur. Je fais des vœux pour qu'il conserve les débris qui subsistent encore.

MARIGNY.

Marigny, *Marenneium*, *Marigneium*.

Nous avons, il y a long-temps, M. Lambert et moi, signalé l'église de Marigny comme une des églises romanes les plus curieuses de l'arrondissement de Bayeux; elle a été classée au nombre des monuments historiques.

C'est une église à chevet rectangulaire dont le chœur et la nef appartiennent au style roman.

Un porche occidental et une tour centrale peut-être du XIVe. siècle, une sacristie moderne accolée au chœur du côté de l'évangile, sont, avec quelques accessoires moins importants, des additions qui n'altèrent pas le plan de l'église romane.

Le chœur se compose, comme celui de Manvieux, que nous examinions tout à l'heure, de deux travées éclairées chacune par deux fenêtres, l'une au Nord, l'autre au Midi; les fenêtres du chevet, au nombre de trois, sont bouchées.

Les voûtes, à plein-cintre, sont garnies d'arceaux qui viennent, comme à Manvieux, reposer sur trois colonnettes accouplées entre les deux travées et sur d'autres colonnes aux angles du parallélogramme.

L'arcade qui sépare le chœur de la nef a son archivolte garnie d'un triple zigzag; les chapiteaux des colonnes qui la supportent sont godronnés. Du côté de l'épître, on remarque dans le mur une crédence du XIIIe. siècle à deux arcatures ogivales.

Une porte latérale, au Sud, pratiquée comme toujours dans la première travée, est remarquable par le bas-relief qui occupe le tympan.

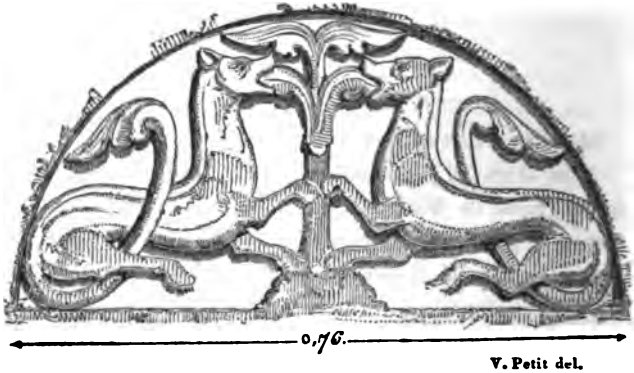

0,76.

V. Petit del.

Ce bas-relief a occupé plusieurs fois les savants depuis que je l'ai signalé pour prouver que les étoffes orientales ont été quelquefois copiées par les sculpteurs du XIIe. siècle. J'avais cru effectivement que l'arbre qui sépare les animaux affrontés dans ce bas-relief pourrait bien être le Hom ou arbre symbolique de l'Orient. M. Le Normant a adopté cette idée et il a dit : *Nous retrouvons avec une évidence qui me paraît incontestable le Hom entre deux lions dans le tympan de l'église de Marigny dont M. de Caumont a donné*

le dessin, p. 128 *de son Abécédaire, 1re. édition, et p.* 163 *de la seconde édition.*

La nef de Marigny, qui n'est pas voûtée et qui est plus longue que le chœur, offre aussi, du côté du Sud, vers l'extrémité occidentale, une porte romane dont l'archivolte est ornée de tores et d'un chapelet de têtes de clous.

Le chœur et la nef ont leur entablement garni de modillons à figures grimaçantes; seulement la corniche du chœur est plus soignée que celle de la nef et ornée de moulures.

Il est évident, pour moi, que, dans l'origine, il n'y avait pas de porte à l'extrémité occidentale de la nef : les deux portes méridionales suffisaient à l'accès de l'église : ce fut, je pense, vers la fin du XIVe. siècle que l'on ouvrit une porte dans le mur occidental et que l'on construisit un porche en avant de la porte. Ce porche est voûté en ogive avec arceaux croisés et recouvert d'un toit à double égout en pierre de taille.

La tour, établie sur la dernière travée de la nef, à l'entrée du chœur, est probablement de la même époque; les fenêtres en sont divisées par un meneau bifurqué au sommet; elle se termine par un toit en bâtière.

J'ai trouvé deux pierres tombales dans le chœur : la première porte l'inscription suivante :

ICI REPOSE LOUIS PHILIPPE
ESCUYER SEIGNEUR ET PATRON
DE CE LIEU LEQUEL DÉCÉDÉ
LE 7 DECEMBRE 1725 AGÉ DE 85 ANS
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

La seconde a été endommagée; on lit seulement :

ICI REPOSE LE CORPS DE
. . . . . ESCUYER

SEIGNEUR ET PATRON DE CE
LIEU . . . . . .
. . . . . .

La cloche porte l'inscription suivante :

L'AN 1771 JAI ÉTÉ BENIE PAR
MARC ANTOINE HEBERT DESMARES CURÉ DE CETTE PAROISSE ET NOMMÉE
PAR Mre JEHAN PIERRE LOUIS PHILIPPE SEIGNEUR DE MARIGNY ET PAR
NOBLE DAME JEANNE JUDITH DURSUF VEUVE DE M. PIERRE PHILIPPE SEIGNEUR
DE MARIGNY.

Il existe dans la nef, côté de l'évangile, une chaire en pierre qui m'a paru du XVIIIe. siècle.

Du côté de l'Ouest, on entrait dans le cimetière par une porte en pierre qui pourrait être du XIVe. ou du XVe. siècle : on y remarque, du côté extérieur, un bas-relief du XVIe. siècle représentant l'ensevelissement de Notre-Seigneur.

Cette porte, qui est tournée vers un ancien manoir, a probablement été construite par ceux qui le possédaient.

L'église de Marigny est sous l'invocation de saint Laurent. L'abbaye de Longues était en possession du patronage et des dîmes depuis l'an 1168.

Manoir. Le manoir, placé au Sud-Ouest de l'église, présentait encore, quand je l'ai visité, d'anciens bâtiments voûtés : on en avait détruit une partie. Le reste des constructions n'a pas de caractère.

COMMES.

Commes, *Ecclesia de Commis.*

Deux époques principales se distinguent au premier coup-d'œil dans l'église de Commes.

Le chœur, composé de deux travées voûtées, appartient au XIIIe. siècle ; les colonnes, leurs chapiteaux et les arceaux

de voûte qu'elles soutiennent ont de l'élégance et caractérisent très-bien cette époque.

La nef, au contraire, appartient au style roman dans les parties qui n'ont pas été reconstruites; ainsi les arêtes de poisson se montrent dans le mur méridional, et la tour qui se lie au même mur, à l'extrémité occidentale, est une de celles qui ont paru à M. Lambert les plus anciennes de la

Ronet del.

TOUR DE L'ÉGLISE DE COMMES.

contrée; elle est quadrangulaire, composée de quatre étages, percée d'ouvertures à plein-cintre sur chaque face des trois étages supérieurs.

Le mur septentrional a été refait avec une partie de la façade. Presque toutes les fenêtres sont modernes. Une chapelle, appliquée contre le chœur, côté Sud, paraît remonter au XVIe. siècle.

L'église de Commes est sous l'invocation de Notre-Dame. Le théologal de la cathédrale, titulaire du canonicat de Bernesq, nommait à la cure ; les dîmes étaient perçues par le chapitre de la cathédrale et par le sous-chantre.

On voit près de l'église un ancien manoir.

Camp de la butte d'Escures à Commes. Le camp d'Escures se trouve, comme beaucoup d'autres, sur une langue de terre, espèce de promontoire dépendant de la ligne de hauteurs qui borde les côtes de l'arrondissement de Bayeux, et dont j'ai fait connaître la direction dans mon *Essai sur la Topographie géognostique du Calvados.* Le plateau situé sur ce cap est défendu par des pentes très-rapides, excepté du côté où il s'attache aux hauteurs voisines, et il a suffi d'établir de ce côté un barrage ou rempart en terre, qui s'étend de l'un à l'autre des bords de la presqu'île.

Ce système est conforme à celui que nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître en signalant le camp de Moult, dans le t. II de la *Statistique monumentale*, p. 107, et que j'ai trouvé dans beaucoup d'autres localités.

La butte d'Escures domine sur la vallée d'Aure et sur la campagne de Port-en-Bessin, où il y avait un établissement sous la domination romaine, puisqu'on y a trouvé des constructions antiques. Pour ceux qui connaissent ces localités, il n'est pas douteux que le camp ne fût destiné à protéger le port et la vallée voisine.

De là on pouvait correspondre par des signaux avec beaucoup d'autres positions élevées. On a trouvé à plusieurs re-

prises des agraffes en bronze, des médailles romaines et plusieurs objets antiques à l'intérieur ou dans le voisinage du camp d'Escures. J'ai donné un plan de cette enceinte pl. XXXI de mon *Cours d'antiquités.*

PORT-EN-BESSIN.

Port-en-Bessin, *Portus, ecclesia de Portu.*

Le nom latin de ce lieu (*Portus*), le camp de la butte d'Escures, qui paraît avoir été placé où nous l'avons vu pour défendre le pays contre une invasion maritime, et d'autres indices me portent à penser que Port était habité sous la domination romaine. La gorge dominée à l'Est et à l'Ouest par des éminences, la facilité d'accès dans ce vallon avait décidé probablement quelques pêcheurs à s'y établir anciennement.

L'église est assez éloignée de l'agglomération d'habitations qui avoisine la mer. L'architecture peut en être analysée en peu de mots.

La nef de transition a ses murs latéraux couronnés d'une corniche portée sur des modillons; des fenêtres anciennes existent encore du côté du Nord.

Dans la façade occidentale s'ouvre une porte à cintre surbaissé; une statue de saint Jean-Baptiste tenant l'Agneau dans un médaillon se trouve au-dessus de cette porte.

Plus haut est une fenêtre aveugle.

Un porte-cloche à deux baies, moderne, surmonte le fronton occidental.

L'arcade qui sépare la nef du chœur est ornée de lo-

zanges et d'une moulure figurant les anneaux d'une chaîne.

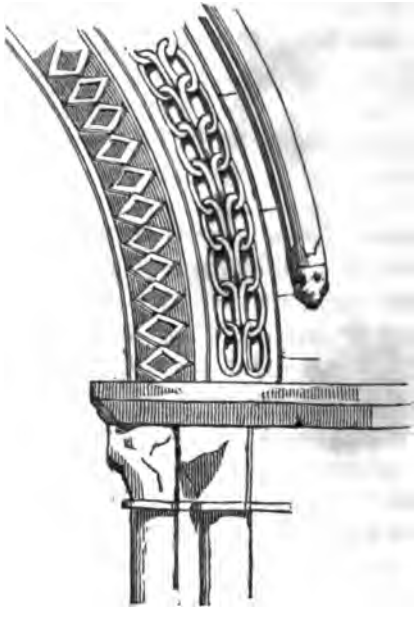

FRAGMENT DE L'ARCADE QUI SÉPARE LA NEF DU CHŒUR DANS L'ÉGLISE DE PORT.

Bouet del.

Le chœur se compose de trois travées voûtées en pierre : la première travée, de style roman, doit être du XIIe. siècle; les deux autres me paraissent moins anciennes et pourraient être rapportées au commencement du XIVe. ou à la fin du XIIIe. Des fenêtres modernes ont été percées du côté du Sud. Une sacristie moderne a été appliquée sur le chevet.

On voit dans l'église un tableau représentant une tempête et l'image de la Sainte Vierge avec cette inscription :

VŒU FAIT PAR JEAN HÉRARD ET SON ÉQUIPAGE LE 16 AOUT 1752.

L'église de Port est sous l'invocation de saint André. Le chanoine théologal de Bayeux nommait à la cure en sa qualité de titulaire du canonicat de Bernesq ; le chapitre de la cathédrale percevait les dîmes.

Port est appelé *Portus Piscatorum* dans la charte d'Odon, évêque de Bayeux, pour la réunion de St.-Vigor à l'abbaye de St.-Bénigne de Dijon en 1096. Danville, dans sa notice de la Gaule, y cherche le *Grannona* de la notice de l'Empire. Enfin l'abbé De La Rue (*Notes manuscrites*) supposait que Raoul Tortaire parlait de Port-en-Bessin dans le passage suivant de la curieuse épître qu'il écrivait au commencement du XIIe. siècle lors de son voyage dans nos contrées.

« Dès le lundi, au lever du soleil, nous quittâmes ce lieu « de délices, et vers le soir, nous fîmes notre entrée sur « le sol Baïeusain. Là, d'agréables maisons de campagne, « dispersées sur le rivage, nous offrirent pendant dix nuits « les charmes de l'hospitalité. L'hôte vagabond des mers se « présentait sur nos tables sous toutes les formes et avec « toutes les saveurs les plus variées.

« Pendant qu'avec mon guide je m'amuse à recueillir des « galets que les flots ont polis, je m'enfonce jusqu'aux jambes « dans ces ondes maritimes que le nautonnier appelle les « Plates, lorsque dans la saison d'hiver il se livre à la pêche « des monstres de l'Océan.

« En ma présence, un de ces poissons, poursuivi par des « cris affreux, trompa l'espoir des pêcheurs qui manquaient « de filets. Ils eussent enfoncé dans ses flancs chargés de « graisse le triple fer de leur harpon, et mourante de « ses blessures, la victime eût été conduite au prochain « rivage. »

Je ne vois rien dans ce passage qui prouve que Raoul

Tortaire fût à Port plutôt qu'à Asnelles ou à Arromanches; mais évidemment il parle d'une de nos communes littorales de ce quartier.

Le pont à plusieurs arches qu'on voit à Port, et qui, sans doute, était à l'extrémité d'un bassin dont on a, dit-on, trouvé les vestiges entre les maisons qui bordent ce vallon et la plage actuelle, est construit avec soin et m'a paru mériter un dessin.

Il n'est pas facile de déterminer absolument l'âge de ce pont; les arches à plein-cintre et bien appareillées sont au nombre de sept, dont trois seulement paraissent avoir été exposées au courant: ces dernières sont séparées les unes des

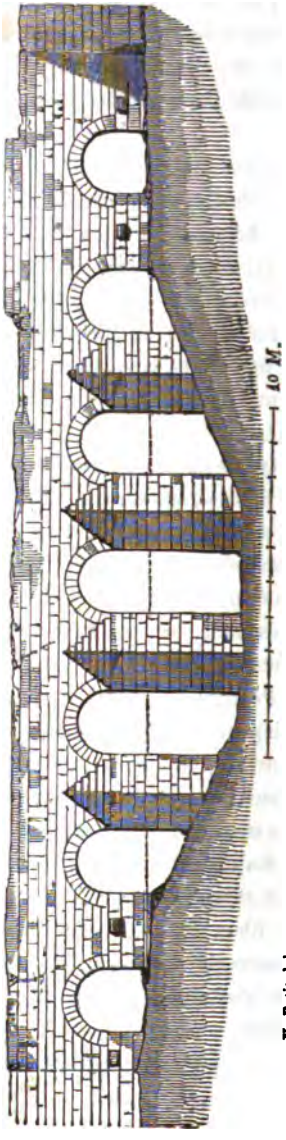

V. Petit del.

VUE DU PONT DE PORT-EN-BESSIN.

autres par des épis, en aval comme en amont, ce qui me paraît prouver qu'il y avait alors un courant alternativement

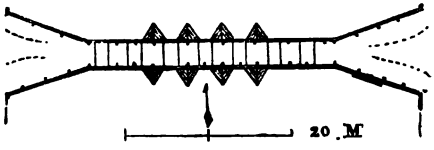

ascendant et descendant, résultant du flux et du reflux de la mer.

Les piles du pont sont maintenant à moitié cachées par les attérissements. M. Victor Petit, qui l'a visité avec moi et qui a fait le dessin que je présente, a rétabli la hauteur des piles, en indiquant par une ligne ponctuée le niveau des attérissements et du sol actuel (V. la figure, p. 616) (1).

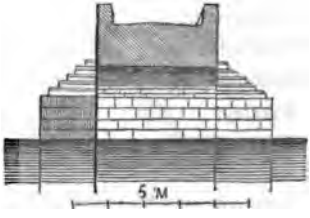

COUPE DU PONT.

Constructions gallo-romaines. M. Lambert a vu près de l'église de Port et près du chemin tendant de ce point vers l'église de Commes, des débris de constructions romaines (briques, tuiles, placages peints, ciment), ce qui confirme mes conjectures sur l'ancienneté du village de Port.

(1) Les vestiges du bassin qui devait exister entre la mer et le pont sont mentionnés dans les *Mémoires manuscrits de l'intendant Foucault concernant la généralité de Caen.* « Il y avait autrefois « à Port, dit M. Foucault, qui écrivait au commencement du XVIIIe. « siècle, c'est-à-dire il y a 150 ans, quinze à dix-huit vaisseaux, et « à présent il n'en reste plus que deux qui portent des marchandises « au Havre et à Rouen : auparavant la guerre, ils allaient à la pêche « des harengs et des maquereaux, et ceux qui restaient pêchaient « du poisson pour le vendre dans la ville (à Bayeux). »

CANTON DE TRÉVIÈRES.

Le canton de Trévières se compose de 28 communes, savoir :

Agnerville.	St.-Laurent.
Bernesq.	Louvières.
Blay.	Maisons.
Le Breuil.	Mandeville.
Briqueville.	Mosles.
Colleville.	Rubercy.
Colombières.	Russy.
Crouay.	Saon.
Ecrammeville.	Saonnet.
Engranville.	Surrain.
Etreham.	Tessy.
Formigny.	Tour.
Ste.-Honorine-des-Perthes.	TRÉVIÈRES (chef-lieu).
Huppain.	Vierville.

Je vais d'abord passer en revue les communes du canton comprises entre la mer et la route de Paris à Cherbourg. puis je m'occuperai de celles qui se trouvent au midi de la même route.

HUPPAIN.

Huppain, *Huppain.*

J'ai cité l'église de Huppain, dès l'année 1827, pour sa façade occidentale et pour ses arcatures entrelacées formant des ogives par leurs intersections que l'on voit sur une des faces de la tour ; j'en ai donné des esquisses dans l'Atlas du IIIe. volume de la Société des Antiquaires de Normandie, pl. 25 (années 1827-1828).

Cette église se compose d'une nef romane et d'un chœur du XIIIe. siècle.

La façade occidentale se compose d'une porte cintrée à deux archivoltes dont l'une est ornée de têtes plates, entre deux arcades bouchées, qui s'élèvent à une plus grande hauteur que l'extrados de l'arcade centrale : une fenêtre ogivale a été percée après coup dans le fronton : la nef se divise en trois travées ; les

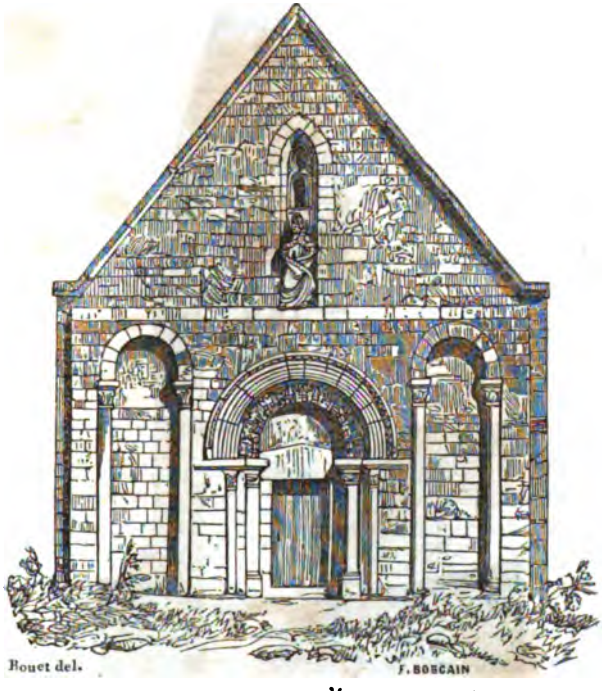

FAÇADE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE HUPPAIN.

fenêtres étaient très-étroites et arrondies au sommet : une porte et des fenêtres modernes ont été ouvertes du côté du Sud. La corniche, sans ornements, repose sur des modillons à figures.

La tour est appliquée sur la première travée du chœur, du côté du Sud ; elle se compose de trois étages couronnés par une pyramide en pierre à quatre pans. Elle est ornée, comme je l'ai dit, d'arcatures entrelacées du côté du Sud.

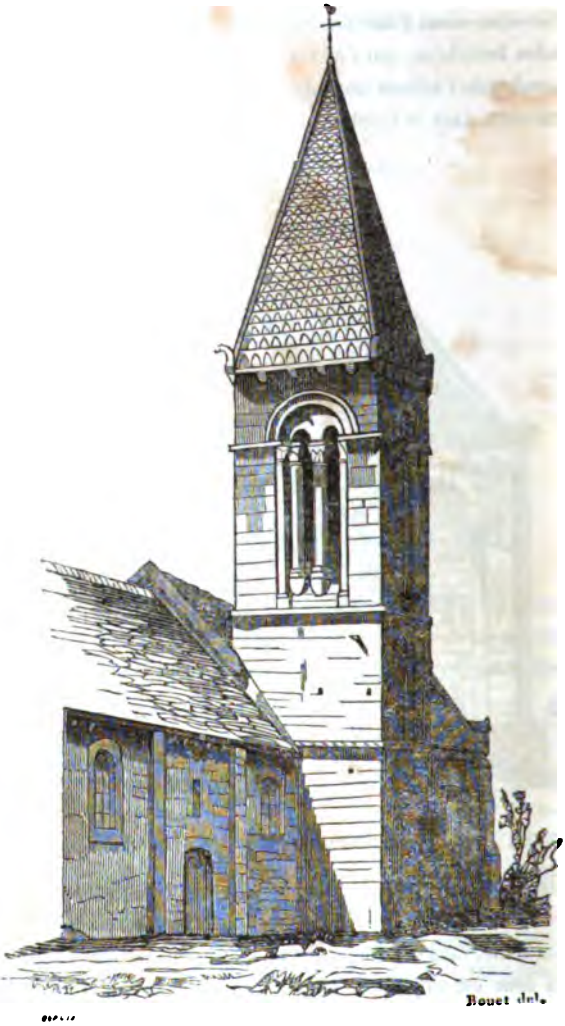

TOUR DE L'ÉGLISE DE HUPPAIN.

(Côté Ouest.)

Du même côté, le chœur a sa corniche formée d'arcatures ogivales portées sur des modillons du XIIIe. siècle. Du côté du Nord, on voit des modillons taillés en biseau. L'arc triomphal, entre chœur et nef, repose sur des colonnes dont les chapiteaux appartiennent au XIIIe. siècle.

La sacristie est moderne et appliquée sur le chevet.

L'église de Huppain est sous l'invocation de saint Pierre; l'abbaye de Cerisy nommait à la cure et percevait les dîmes.

NEUVILLE, dont on voyait l'église en ruines il y a quelques années encore, à 2 kilomètres au Sud de celle de Huppain, faisait, ainsi que cette dernière paroisse, partie du doyenné de Campigny. La cure de Neuville avait été, avant la révolution de 89, réunie à celle de Huppain; elle était aussi à la nomination de l'abbaye de Cerisy.

VILLIERS-SUR-PORT.

Villiers-sur-Port, *Ecclesia de Villariis.*

L'église de Villiers-sur-Port est en ruines; la nef est depuis long-temps à ciel ouvert; le chœur conserve encore ses deux travées voûtées, mais l'infiltration constante des eaux pluviales les fera tomber au premier jour et l'on n'ose plus y entrer.

La tour, accolée à la première travée du chœur (côté nord), pourrait résister long-temps encore, surtout si on refaisait la pointe; construite en beaux matériaux, elle n'a subi que peu d'avaries (V. la page 622), et c'est encore une des pyramides les plus élégantes de la contrée. Elle appartient au style roman de transition dans sa partie inférieure et au style ogival primitif dans les parties hautes; mais ces deux parties s'harmonisent très-bien.

Le chœur est du XIIIe. siècle; on y entrait, du côté du

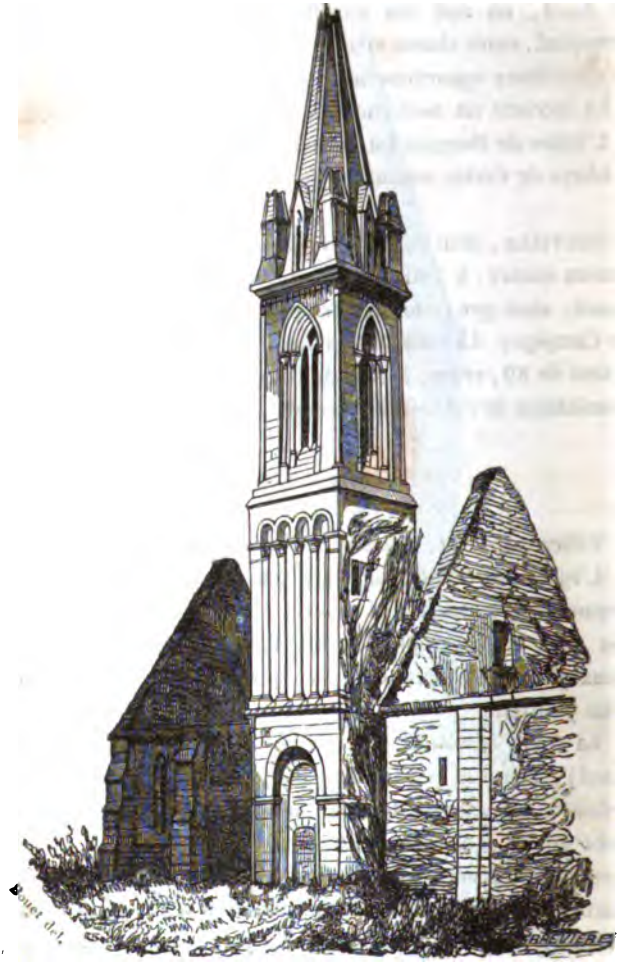

TOUR DE L'ÉGLISE DE VILLIERS-SUR-PORT.
(Côté du Nord.)

Sud, par une porte ogivale ouverte dans la première travée. Les fenêtres étaient en lancettes.

La nef doit dater de la deuxième moitié du XIIe. siècle, comme la partie inférieure de la tour (roman de transition). On y voit des fenêtres étroites arrondies au sommet, au nombre de trois du côté du Nord et correspondant aux trois travées. Du côté du Sud, dans la travée centrale, s'ouvrait une assez belle porte cintrée à deux archivoltes portées sur des colonnes romanes : l'une, garnie de *frettes crénelées*, l'autre d'un double zigzag : le tout encadré d'une bordure de cercles dans lesquels se dessinent des quatrefeuilles. Du même côté (au Sud), la corniche à modillons grimaçants existe; mais elle a été remplacée, du côté du Nord, par une corniche moderne.

Je ne dis rien de la façade occidentale, qui n'a pas de caractère et dont l'entrée est moderne : une porte moderne existe aussi dans le mur du Nord, en face de la porte romane du Sud, dont je parlais tout à l'heure.

L'intérieur de la nef a été complètement peint; une frise ou bordure faisait tout le tour de l'église à une hauteur d'environ 1^m. 1/2; elle se composait de feuilles alternative-

ment bleues et rouges. On avait couvert le reste des murs d'une teinte uniforme sur laquelle un trait figurait des pierres d'appareil rectangulaires.

L'église de Villiers était sous l'invocation de saint Nicolas. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Château. Le château de Villiers-sur-Port était, au moyen-âge, une place assez importante; le seigneur qui le possédait prenait le titre de *capitaine du haut et du plat pays*, probablement parce que cette place domine en même temps la vallée de l'Aure et les plateaux qui bordent la côte. Ce château fut un de ceux dont la reddition donna lieu, en 1417, à une convention écrite, dont le texte a été publié par M. Thomas Duffus-Hardy (1).

(1) *Rotuli Normanniæ in turri Londinensi asservati*, 1 vol. in-8°., 1835.

Quoiqu'il y ait plusieurs Villiers en Normandie, je pense que c'est bien au château de Villiers-sur-Port que se rapporte la capitulation dont il s'agit, ce qui me détermine à la transcrire ici en note. Le château fut défendu par Raoul de Couvert et Thomas de Surrain. En se rendant au comte de Huntyngdone, Raoul de Couvert fut forcé de donner son fils Alain de Couvert en ôtage au roi d'Angleterre.

« Cest endenture fuist fait le xxv°. jour Daoust l'an mille quatorcens xvij°. du traite et appointement de la rendu du corps du chastelle et forteresse de Villiers fait en le manere quensuit. Raufe de Covert et Thomas de Surayn ont promis rendre le dit chastelle et forteresse au treshault et tresexcellent Prince Henry par la grace de Dieu Roy de France et Dengleterre en le main de Johan Conte de Huntyngdone a prendre possession de celluy par sa main ou son deputee le seconde jour de mois de septembre prouchain venant en cas que se ainsi nest que le dit chastelle ou forteresse soit rescous ou soucurrez le dit seconde jour devant la heure de mydy par puissance de ladversaire du dit Roy du Daulphin ou monsieur de Montenay ou lun deulx ou leur propre personnes accompaigniez avec notable puissance de gens darmes et dautres que a celle heure les ditz Raufe de Covert et Thomas de Surayn rendront le dit chastel et forteresse au dit tresexcellent Roy de France et Dengleterre en les mains du dit Conte de Huntyngdone ou de son depute. Et promettont les ditz Raufe et Thomas garder le dit chastel et forteresse jusques a dit seconde jour saunz leur enforcier ou pourchacier aliance pour la garde du dit chastelle ou forteresse en préjudice du dit trees excellent Roy de France et Dengleterre par le moien de ceo que les dits Raufe

Ce qui reste du château est assez considérable pour qu'on puisse se rendre compte de ce qu'il était au XVe. siècle.

On entre d'abord par une porte qui, dans l'origine, n'était, selon toute apparence, accessible qu'au moyen d'un pont-levis. La place était, en effet, entourée de larges fossés pleins d'eau dont on voit encore quelques traces, et qui ont été comblés il y a 40 ans environ.

La première cour est entourée de constructions dont quelques-unes, comme le pressoir, peuvent être anciennes, mais n'offrent pas de caractère suffisant pour qu'on leur assigne une date.

Il n'en est pas de même des constructions qui séparent cette première cour et le jardin de la seconde. Ainsi, on dis-

et Thomas pourront et auront temps de vuider le dit chastelle et forteresse tant en chivalx choses biens joialx et harnois quelconque hormys vitaille et artillarie pour le stuffe du dit chastelle ou forteresse. Et sur cest traitee et appointement ad le dit tresexcellent Roi de France et Dengleterre de sa benigne grace ottroie a toutes ceux esteantz dedeins le dit chastelle ou forteresse leurs vies ovec toutes leurs biens harnois montures armures et autres choses queconques hormys vitaille et artillarie comme desuis et sur ceo ad le dit tresexcellent Roi de France et Dengleterre grauntez as ditz Raufe et Thomas lettres de sauf conduit seales soubz son grand scel adurerez jusque au dit seconde jour. Et pour yceste traitee et appointement entretenir bien et loialement saunz fraude ou male engine ont les ditz Raufe et Thomas faitz serement solempnel et sur peine de reprouche et ovesque ceo baillez et delivrez Alein de Covert fitz et heir au dit Raufe en hostage a la volunte du dit tresexcellent Roy de France et Dengleterre et apres la delivrance du dit chastelle ou forteresse devestre renduz franchement et quittement comme les autres qui sont demourez dedeins. Purveu que si le dit chastelle ou forteresse soit par force comme dit est rescous et succurrez adonques le dit Alein paraillement devestre renduz. Et pur ycestes desuis contenuz pluis veritablement approver et entretenir ont les parties suisditz mises a cest presentz leur sealx lesquels feurent escriptes et seales le susdit seconde jour lan susdit.

tingue d'abord une chapelle A (maintenant écurie) dont les ouvertures en lancettes annonçaient le XIIIe. siècle; puis, au-delà de la porte de la seconde enceinte qui était garnie d'une herse, un corps-de-logis qui peut dater du XVe. siècle. La grande fenêtre à croisée de pierre qu'on y voit est trop belle pour remonter au-delà de la fin du XVe., peut-être même n'est-elle que du commencement du XVIe. Ce sont ces parties que M. Bouet a dessinées dans la petite vue que voici.

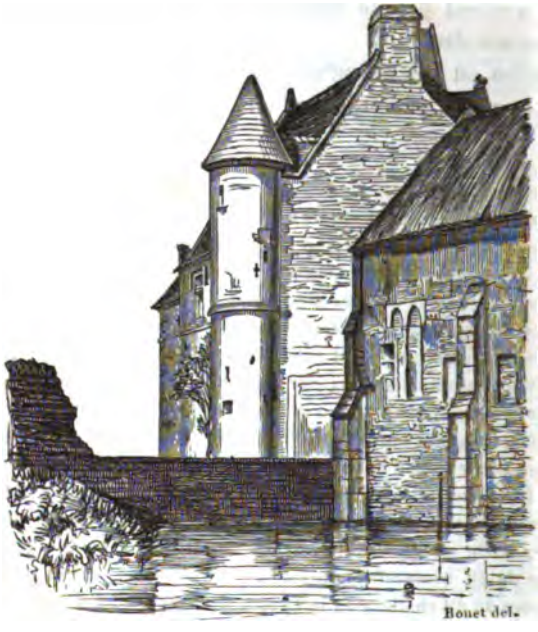

A

UNE PARTIE DU CHATEAU DE VILLIERS-SUR-PORT.

Plus loin, les constructions forment un long bâtiment en retour d'équerre du Sud au Nord.

On y voit, dans le pignon, une autre fenêtre à croisée de

pierre dans le même style que la précédente, accostée de montants couronnés de pinacles appliqués sur la muraille : l'escalier se trouve en-dedans de la place, dans l'angle formé par la réunion des deux bâtiments, et, comme on le voit ailleurs, il se termine par une espèce de tour à toit en bâtière. Si l'on examine le reste du corps-de-logis dirigé du Sud au Nord, on y remarque du côté extérieur une porte en ogive, trefflée au sommet, qui peut remonter au XIVe. siècle, peut-être même à la fin du XIIIe. ; enfin, à l'extrémité vers le Nord, une construction extérieure dont il est difficile d'expliquer la destination : c'est une espèce de manteau de cheminée ; on comprend difficilement à quoi cela pouvait servir à l'*extrémité extérieure* de la construction qui paraît s'être arrêtée là, à en juger par la trace des fossés qui garnissaient la place de ce côté. Il ne faut pas s'arrêter à cette difficulté, car elle s'expliquerait peut-être si nous connaissions mieux l'ancienne disposition des lieux.

Le reste des bâtiments de cette seconde cour n'offre pas d'intérêt ; mais M. Le Sueur, membre de l'Association normande, qui a succédé à son père dans l'exploitation de la terre de Villiers, sait qu'un donjon carré existait dans cette seconde cour et qu'il a été démoli il y a 40 ans. Ce renseignement est important.

La terre et le château de Villiers-sur-Port appartiennent aux héritiers de M. le comte d'Héricy.

On voit figurer les seigneurs de Villiers dans un assez grand nombre d'actes. Guillaume de Villiers, *versus mare*, figure en 1254 dans le cartulaire du chapitre de Bayeux ; d'autres seigneurs de Villiers vivaient dans les siècles suivants.

MAISONS.

Maisons, *Ecclesia de Domibus.*

Malgré l'établissement de fenêtres modernes, l'église de Maisons me paraît offrir, dans les trois travées qui composent la nef, le caractère de nos plus anciennes constructions romanes; l'appareil est en arête de poisson; la corniche, très-saillante et ornée d'étoiles, est portée sur des modillons à figures grimaçantes; enfin il existe dans la partie du mur septentrional qui correspond à la première travée, une porte romane dont l'archivolte, sans sculpture, encadre un tympan au milieu duquel on voit, en méplat, un quadrupède grossièrement sculpté, qui représente probablement un lion. Cette porte, maintenant supprimée, était peut-être, au XIe. siècle, l'entrée la plus fréquentée, ce qui explique pourquoi, au XVe., on a placé au-dessus d'elle une inscription assez longue qu'on pourrait lire en entier si on avait la patience de l'examiner assez long-temps; elle est de la fin du XVe. (M CCCC XXXX) et un peu difficile à lire: c'est une inscription tumulaire.

La tour date du siècle dernier; elle forme une addition à l'extrémité occidentale de la nef et se termine par un petit dôme octogone percé de 8 ouvertures.

Dans le vestibule pratiqué sous cette tour, on voit dans le mur une inscription qui contient ce qui suit :

ICI DEVANT GIST M. CHARLES DE
TOUR PRESTRE L'UN DES CURÉS DE MAISONS
DÉCÉDÉ LE 19 MARS 1677 AGÉ DE
82 ANS APRÈS AVOIR POSSÉDÉ LA CURE 61 ANS
. . . . . .
IL AVAIT DÉSIRÉ PAR HUMILITÉ ÊTRE ENTERRÉ
AU PORTAIL DE CETTE ÉGLISE.

La tour a été construite depuis la mort de ce curé sur

l'emplacement même de sa sépulture, ce qui a motivé l'inscription dont je viens de reproduire quelques passages.

Le chœur de Maisons est beaucoup moins ancien que la nef et peu caractérisé; on y voit, au chevet, deux ouvertures arrondies qui ne datent peut-être que du XVIe. siècle.

La sacristie est appliquée du côté du Sud.

L'église de Maisons est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait une partie des dîmes; le reste était perçu par l'abbaye de Longues, le prieuré de St.-Vigor de Bayeux, et plusieurs chapelains.

La cure se divisait en deux portions qui furent réunies le 27 mai 1750. Cette réunion fut confirmée et enregistrée au Conseil supérieur le 15 avril 1774.

Château. Le château de Maisons, qui appartenait, au siècle dernier, à M. le marquis Bazin de Bezons, est habité par son gendre, M. le marquis de Nettancourt, ancien colonel de cavalerie.

Ce château est construit au milieu d'une enceinte entourée de fossés pleins d'eau (V. la page 630). Comme il a été retouché dans plusieurs de ses parties, et que les fenêtres ont presque toutes été retravaillées, il n'est pas facile d'assigner une date précise à l'ensemble de la construction.

La partie qui paraît aujourd'hui la plus ancienne est l'espèce de tour ou de donjon qui forme le centre de l'édifice; elle pourrait remonter au XVIe. siècle, peut-être même à la fin du XVe.

ÉTRÉHAM-LE-PERROUX.

Étréham-le-Perroux, *Œstreham*, *Hoistrehannum*, Oistrehan-le-Prout, Étréham-le-Perreur.

L'église d'Étréham est une de celles que j'avais signalée

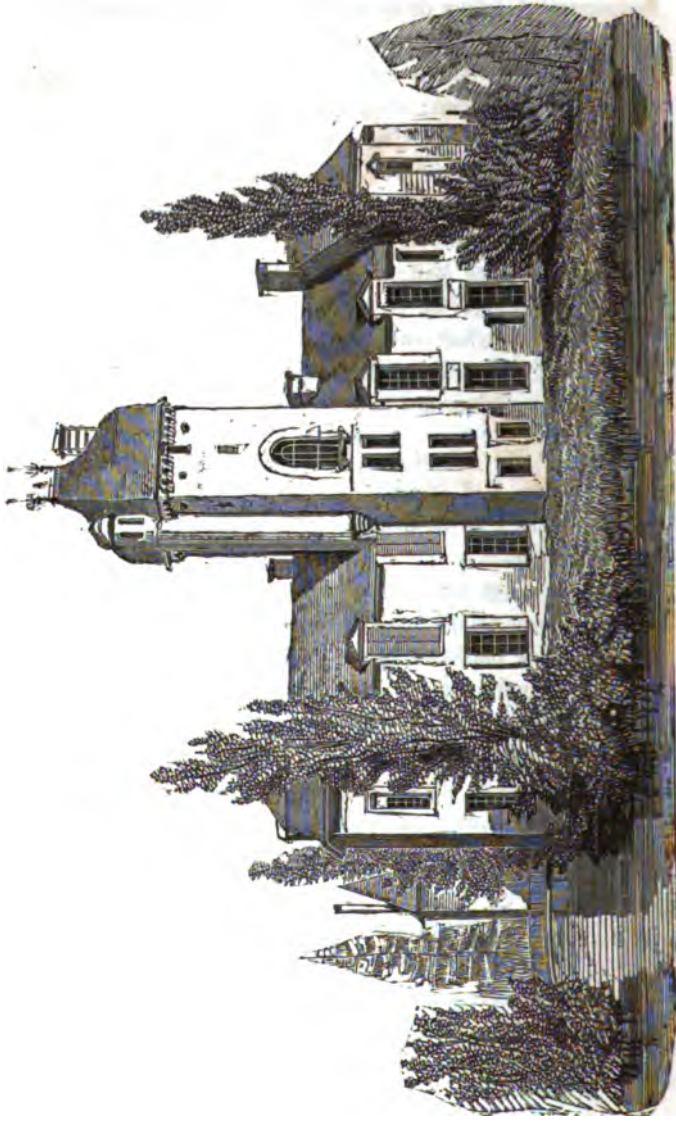

VUE DU CHATEAU DE MAISONS.

V. Petit del.

comme intéressante en 1827, quand je communiquais à diverses Sociétés savantes un aperçu général de la *Statistique monumentale du Calvados*. Depuis cette époque, elle a été retouchée et meme refaite dans quelques parties par M. l'architecte Delaunay.

La nef, composée de trois travées, n'a conservé d'intacte que la façade occidentale qui est romane; elle offre un portail à plein-cintre et à deux archivoltes entre deux arcades qui s'élèvent au-dessus de l'extrados de cette ouverture centrale : disposition que l'on vient de voir à Huppain (p. 618) et qui est rare dans nos contrées.

Les murs latéraux qui devaient, dans l'origine, appartenir au style roman et qui montrent encore, du côté du Nord, des parties de cette époque avec une corniche à modillons, sont aujourd'hui percés de fenêtres refaites par M. Delaunay dans le style du XIIIe. siècle, à deux baies du côté du Sud, à une seule baie du côté du Nord, lesquelles correspondent aux travées et sont au nombre de trois de chaque côté. En même temps que l'on a ouvert ces fenêtres, on a voûté la nef qui n'avait qu'un lambris. Les arceaux croisés de ces voûtes, semblables à celles qu'on faisait au XIIIe., viennent reposer sur des colonnettes en pierre à chapiteaux imités de la même époque. Le mur latéral du Sud a été refait à peu près en entier lors de cette construction.

La tour centrale précède le chœur et appartient, comme celui-ci, au XIIIe. siècle. Voici (page 632) la tour centrale de l'église d'Étréham; elle présente, comme celle de Vaucelles, une rose polylobée interrompant l'arcature qui se trouve au niveau du toit de la nef et du chœur, cette rose éclaire le dessous de la tour dont la voûte s'élève au-dessus de l'arcature. Les lancettes du clérestory de ce clocher sont extrêmement longues et accostées de deux lancettes obscures.

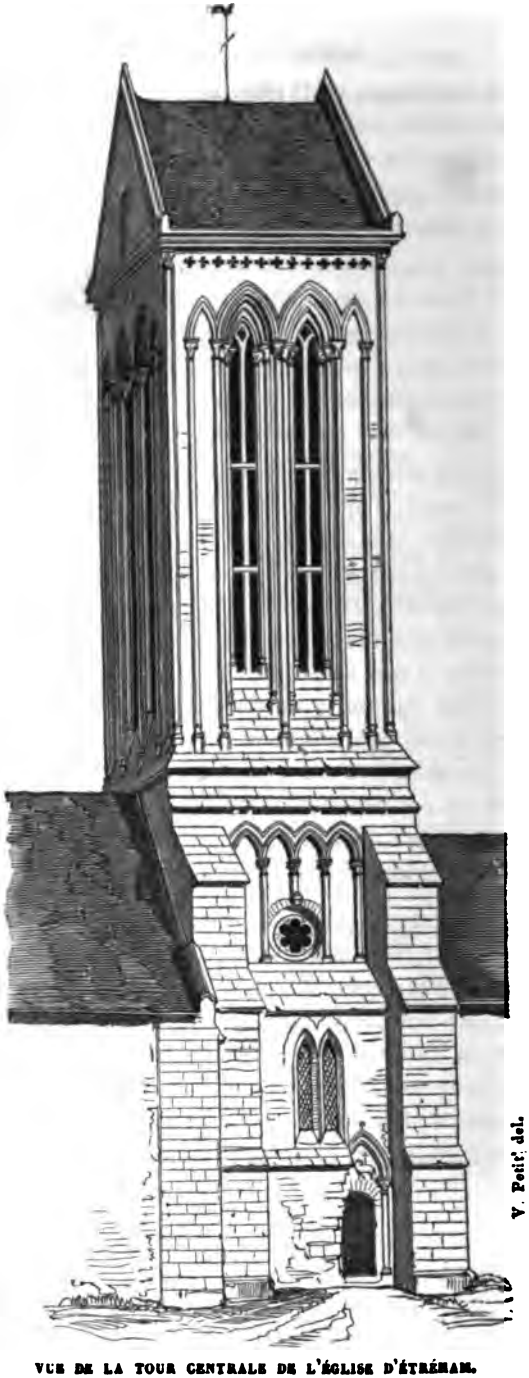

VUE DE LA TOUR CENTRALE DE L'ÉGLISE D'ÉTRÉHAM.

Un rang de quatrefeuilles orne la frise. Le toit, en bâtière, doit être d'une époque postérieure.

L'Agneau portant sa croix occupe le tympan de la porte ogivale par laquelle on entre, sous la tour.

Les arceaux de la voûte qu'on voit à l'intérieur de cette tour reposent sur des colonnes qui, elles-mêmes, portent sur des consoles à têtes humaines.

Le chœur a des voûtes du XIIIe. siècle, comme la tour, et se compose de deux travées élégantes éclairées par des fenêtres ogivales en lancettes. Les murs et les colonnes ont été grattés lors de la restauration de la nef : on voit, dans la travée du sanctuaire, deux crédences, l'une au Nord, l'autre au Midi; elles sont l'une et l'autre composées de deux arcades géminées.

Une rose a été percée dans le chevet tout récemment, qnand on a gratté les murs et retouché la nef.

L'église d'Étréham est sous l'invocation de saint Romain. Le seigneur nommait à la cure, le curé percevait 1/3 des dîmes; le reste appartenait au chapitre de la cathédrale et à l'Hôtel-Dieu de Bayeux. Quand le Livre Pelut a été écrit, le patron d'Étréham était un Mathieu de Saint-Germain : *Matheus de sancto Germano.*

J'ai vu, il y a 25 ans, des sarcophages en tuf de Sainteny (Manche), qui avaient été découverts à une petite profondeur, par suite de l'élargissement et de l'encaissement du chemin qui accède à la porte occidentale de l'église; ce fait prouve que le cimetière était plus étendu autrefois qu'aujourd'hui, et c'est une observation que j'ai faite dans bien d'autres localités.

Manoir près de l'église. J'ai figuré, dans mon *Abécédaire d'archéologie* et dans le *Bulletin monnmental*, la porte d'un

manoir qui existe tout près de l'église. Cette porte est du

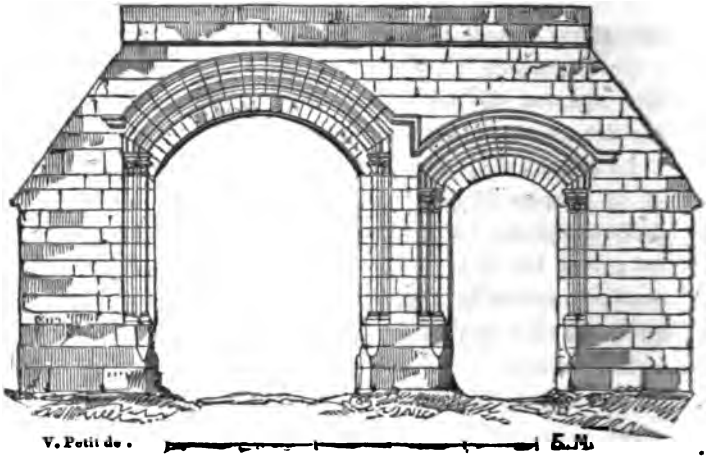

PORTE DU MANOIR D'ÉTRÉHAM.

XIVe. siècle et d'une belle conservation ; quant au manoir, maintenant une des fermes de M. le comte d'Houdetot, ancien pair de France, il ne m'a rien offert d'antérieur au XVIe. siècle : une chapelle en faisait partie.

Ce château a appartenu à la famille de Couvert. Raoul de Couvert était seigneur d'Étréham en 1453 : plus tard, les Héricy ou d'Héricy possédèrent la seigneurie et le château dont nous parlons : l'inscription d'une pierre tombale qui existe dans l'église de Fierville, canton d'Évrecy, et que j'ai citée tome Ier. de la *Statistique*, p. 130, me paraît indiquer comment le fief passa d'une famille dans l'autre. Elle est ainsi conçue : *Cy gist noble dame Isabeau de Couwert en son vivant dame de Couwert* ESTREHAM-LE-PERREUX *femme de noble homme Le Herissy escuyer seigneur de Fierville, morte l'an* 1511. Ainsi, ce serait par le mariage de cette

dame que la seigneurie d'Étréham aurait appartenu aux d'Héricy vers le XVIe. siècle.

Avant de passer à la famille d'Houdetot, le manoir d'Étréham a, m'a-t-on dit, appartenu à celle des Marguerye de Colleville.

Château actuel d'Étréham. Le château moderne de M. le comte d'Houdetot, ancien préfet, ancien pair de France, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), président du Conseil général du Calvados, député au Corps législatif et membre de la Société française d'archéologie, méritait d'être reproduit dans une Statistique monumentale, plutôt à cause de son importance qu'à cause de sa bizarre composition (V. la page suivante). Ce château auquel on accède de la route de Bayeux à Cherbourg par une belle avenue de plus d'un kilomètre de longueur, a été reconstruit sur l'emplacement d'un château plus ancien entouré de fossés, par ordre de M. le comte d'Houdetot : ce qui reste des constructions anciennes qui bordaient la cour, notamment le pavillon qui renferme l'horloge, paraît indiquer, pour l'édifice détruit, une époque peu éloignée du règne de Louis XIII.

RUSSY.

Russy, *Russeium.*

L'église de Russy appartient à la même famille que celles de Vaucelles, Barbeville, Ranchy, Étréham et autres, dont la tour centrale forme la première travée du chœur.

C'est comme celles que nous venons de citer, une église dont le chœur appartient au XIIIe. siècle, aussi bien que la tour : le chœur, composé de deux travées voûtées, est

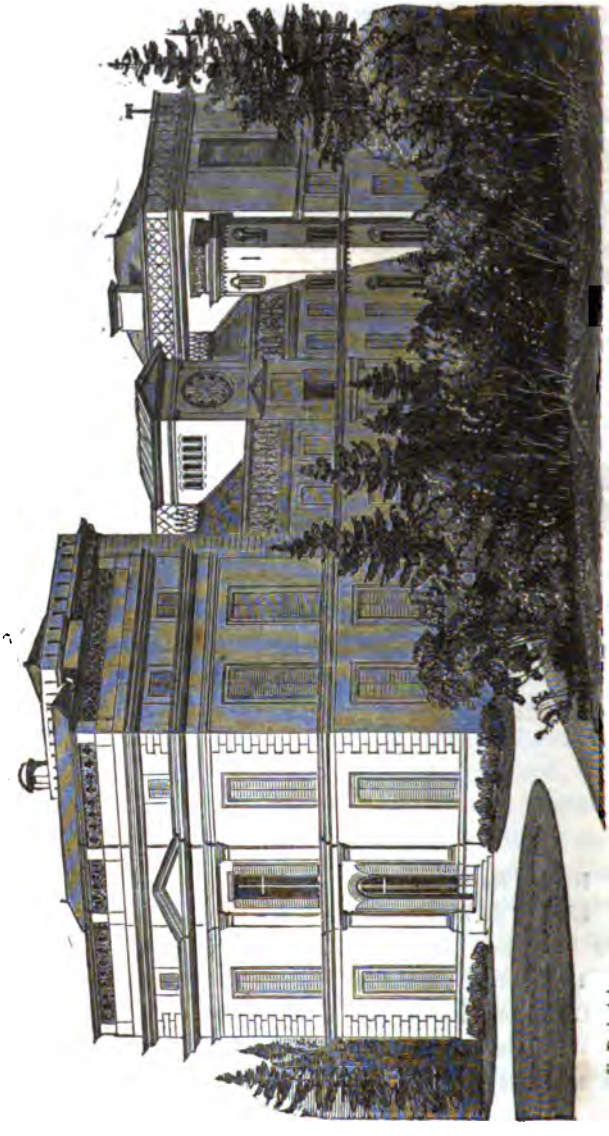

V. Petit del.

CHATEAU D'ÉTRÉHAM, APPARTENANT A M. LE COMTE D'HOUDETOT.

éclairé par des fenêtres en lancettes. La corniche est portée sur une petite arcature ogivale : on voit du côté du Sud, dans le sanctuaire, une crédence assez élégante à deux arcades; la tour, dont le dessous est voûté, offre une porte ogivale surmontée d'une fenêtre en lancette; puis, au-dessus d'un retrait considérable, des colonnettes figurent une arcature au-dessous du *clérestory*. Ce dernier étage présente sur chaque face du carré deux longues lancettes géminées encadrées sous une même arcade, et accostées d'une longue arcade obscure en forme de lancette comme à Étréham.

Une garniture de quatrefeuilles forme une frise au-dessus de ce *clérestory* du clocher. Un toit à double égout en ardoise termine la tour, malgré ce couronnement peu gracieux : elle ne manque pas d'élégance et doit être rangée parmi celles qu'il faut signaler aux architectes qui étudient le XIIIe. siècle.

La nef n'a pas de caractère ; elle a été refaite en grande partie ; elle me paraît avoir été exhaussée. Il est probable que quelques parties des murs actuels ont appartenu à la nef précédente. Les ouvertures sont modernes.

L'église de Russy est sous l'invocation de saint Éloy. Le chanoine de Bayeux, titulaire du canonicat de Missy, nommait à la cure et percevait les 2/3 de la dîme; le curé avait l'autre tiers.

Russy dépendait autrefois du doyenné de Campigny.

On voit un bel if dans le cimetière.

Fief du Fresne. La ferme du Fresne, à Russy, appartenant à M. le comte d'Houdetot, se compose de constructions assez anciennes. La porte d'entrée est ornée de sculptures de la renaissance. Je suppose que c'était le principal fief de Russy.

TOUR.

Tour, *Tur*, *Tor*.

L'église de Tour est une des plus importantes de nos paroisses rurales par son élévation, son étendue et les décorations du chœur. On se demande quelle cause a pu déterminer à construire un édifice aussi splendide dans une paroisse dont la population est inférieure à celle de beaucoup d'autres.

Privé de documents qui puissent expliquer ce fait assez extraordinaire, l'observateur cherche, dans la disposition

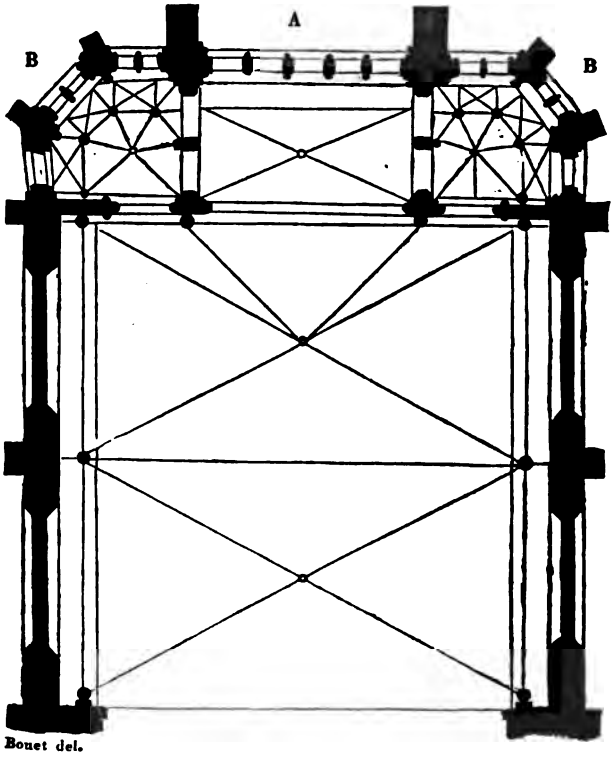

Bouet del.

PLAN DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE TOUR.

même de l'édifice, l'explication de ce mystère. Or, nous avons été frappés il y a long-temps, M. Bouet et moi, de la disposition du sanctuaire : la partie centrale A, entre les deux absidioles B B, est disposée pour recevoir une exposition de reliques et rappelle même la tribune qui existait dans le sanctuaire de la Ste.-Chapelle de Paris; nous nous sommes donc demandé si quelque relique célèbre n'avait pas déterminé à construire le chœur de l'église que nous allons décrire, avec la recherche qui le distingue. En attendant que des documents se découvrent, nous pensons que cette supposition ne doit pas être rejetée.

Le plan général de l'église, levé avec soin par M. Bouet, montre par la différence observée dans les teintes que l'édifice appartient à trois styles : ainsi la nef est romane, sauf les murs modernes élevés pour remplir les arcades qui communiquaient avec les bas-côtés qui n'existent plus; les chapelles du transept sont également romanes. Le chœur, dont je viens de présenter un plan séparé, paraît du XVe. siècle ou de la fin du XIVe.

La tour construite au milieu du transept appartient à la première époque de la période ogivale, c'est-à-dire à la première moitié du XIIIe. siècle ou aux dernières années du XIIe. Je l'ai figurée dans le Ier. volume de la Société des Antiquaires de Normandie (année 1824) et citée plus tard dans mon *Cours d'antiquités.*

Elle n'a pas encore l'élégance de nos tours de la belle époque du XIIIe. siècle; mais elle en montre déjà l'ordonnance. Ainsi, deux longues lancettes forment, sur chaque côté du carré, les ouïes ou fenêtres de la tour; une colonnette engagée garnit chacun des angles; la corniche est encore portée sur des modillons; enfin la pyramide octogone, en pierre, offre sur chaque face une lucarne en saillie, et à chaque angle un clocheton à huit pans et à huit ouvertures

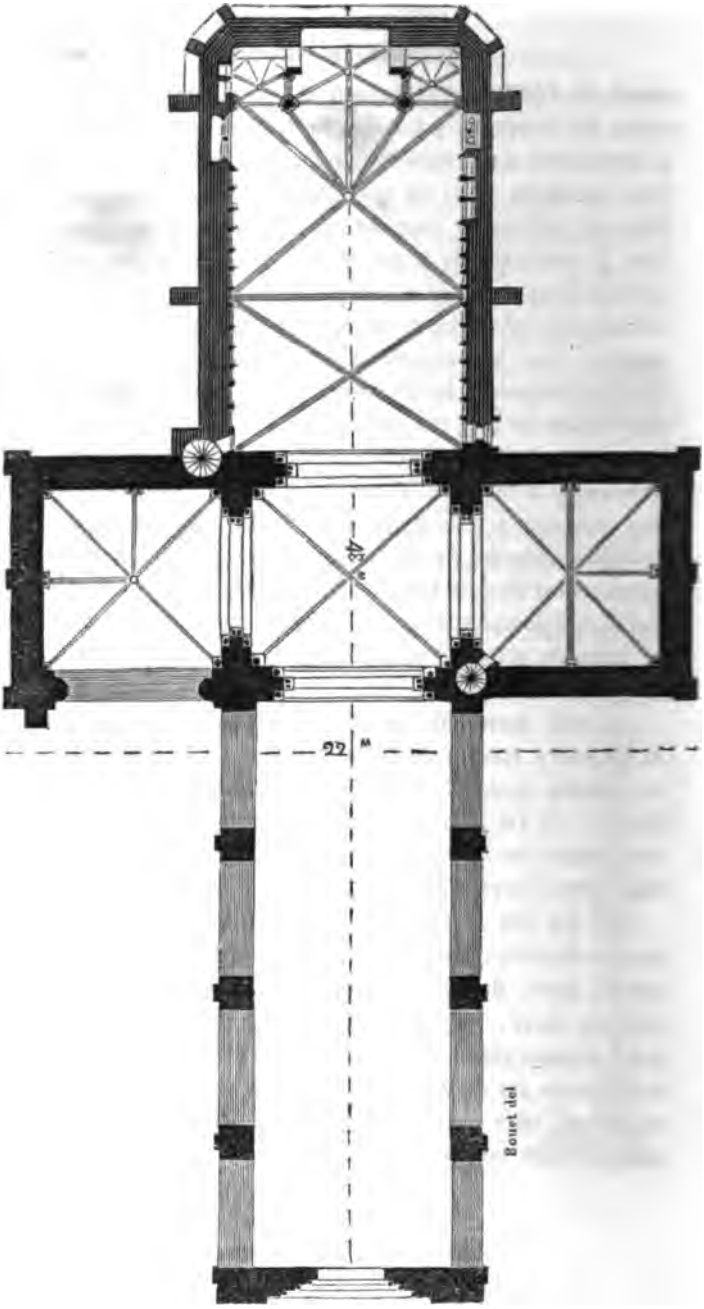

PLAN GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE DE TOUR.

étroites au-dessous du toit conique, à peu près comme les tours de la cathédrale de Bayeux (p. 463).

La porte occidentale de la nef est une des plus richement ornées que nous offre l'architecture romane du département. On en peut juger par le fragment que j'ai donné de ce portail dans l'atlas de mon *Cours d'antiquités* (pl. LIV, n°. 3) et par la vue que j'ai figurée pl. I, n°. 3, de l'atlas du Ier. volume de la Société des Antiquaires de Normandie. Les archivoltes sont ornées de losanges, de dentelures, de frettes crénelées; le tympan est couvert de moulures figurant des quatrefeuilles.

Deux fenêtres cintrées surmontent le portail.

La nef n'est pas voûtée; elle se compose de quatre travées : les remplissages des arcades des bas-côtés supprimés ont été percés chacun d'un *oculus* d'un effet désagréable. La corniche est moderne. Le transept est voûté; on y a fait des autels romans imités de celui qui existe à St.-Germer, près Gournay. Le rétable de ces autels présente une niche entre deux arcatures : la statue de la Sainte-Vierge occupe le rétable de l'autel du Nord; celle de saint Jean le rétable de l'autel du Sud.

Le chœur est plus élevé que la nef. Deux grandes fenêtres l'éclairent du côté du Sud et du côté du Nord; une de ces dernières a été bouchée.

Le plan que j'ai présenté (p. 640) a dû faire comprendre la disposition de la partie orientale du chœur et des ses deux absides. Voici l'élévation intérieure de la moitié de cette partie de l'église : on y voit conséquemment la moitié de la grande fenêtre du chevet et une des absidioles qui l'accompagnent, avec ses légères colonnettes et ses gracieuses fenêtres. Cette vue partielle montre aussi que le *clérestory* est séparé du premier ordre par une balustrade trilobée en pierre. Il n'y a là que deux étages et pas de *triforium ;*

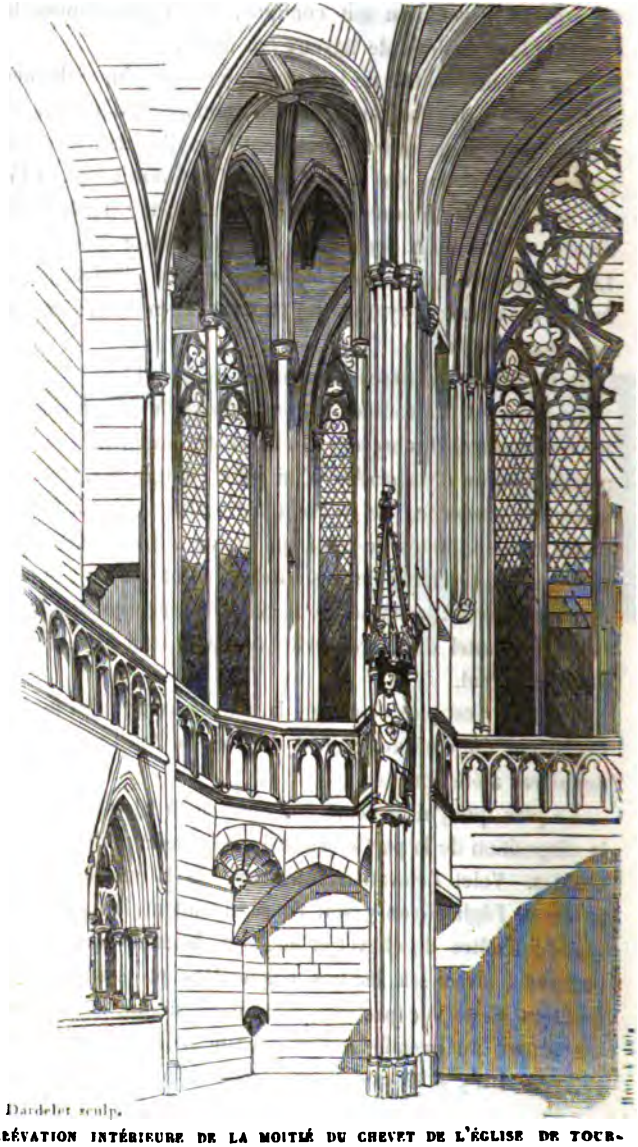

ÉLÉVATION INTÉRIEURE DE LA MOITIÉ DU CHEVET DE L'ÉGLISE DE TOUR-

c'est, sauf la différence des temps et de style, la disposition que nous avons vue à Longues (p. 603) et à la chapelle du séminaire de Bayeux.

Des crédences très-élégantes, dont une est figurée dans le dessin que je viens de produire, existent dans le sanctuaire; l'une au Nord, l'autre au Midi. Il y a de plus, du côté de l'épître (au Sud), trois siéges établis à des niveaux différents pour le célébrant et ses deux acolytes, de telle sorte que le plus élevé est le plus près de l'autel. Ces stalles en pierre, couronnées de dais et de pinacles appliqués sur le mur, sont très-rares en France; on les rencontre plus souvent en Angleterre, d'après les observations de MM. Bouet et Parker: les murs du chœur sont ornés d'arcatures subtrilobées très-élégantes, se détachant sur des arcades polylobées, au nombre de douze sur chaque côté, et surmontées d'une galerie (V. la figure, page 654).

Des bas-reliefs placés entre ces arcatures qui tiennent lieu de stalles représentent, au Sud, les travaux des différentes saisons; au Nord, deux bas-reliefs incrustés au centre de deux arcatures, représentent le Jugement dernier et l'Enfer. Ces arcatures ont été long-temps cachées derrière une boiserie qui a été enlevée il y a quelques années, lorsque la restauration de l'église a été faite, sous la direction de M. l'abbé Eudelin, par M. Delaunay, architecte.

Du côté du Nord, la rampe en pierre qui court au-dessous du *clérestory*, présente un dessin flamboyant que j'ai vu ailleurs dans quelques balustrades de la fin du XVe. siècle ou du XVIe.

Il me reste à signaler une très-jolie porte par laquelle on entrait dans le chœur, du côté du Sud; elle est couronnée d'un fronton triangulaire garni de crochets, accosté de deux pinacles: cette porte correspond, suivant l'usage, à la première travée du chœur et se trouve ainsi très-rapprochée du transept.

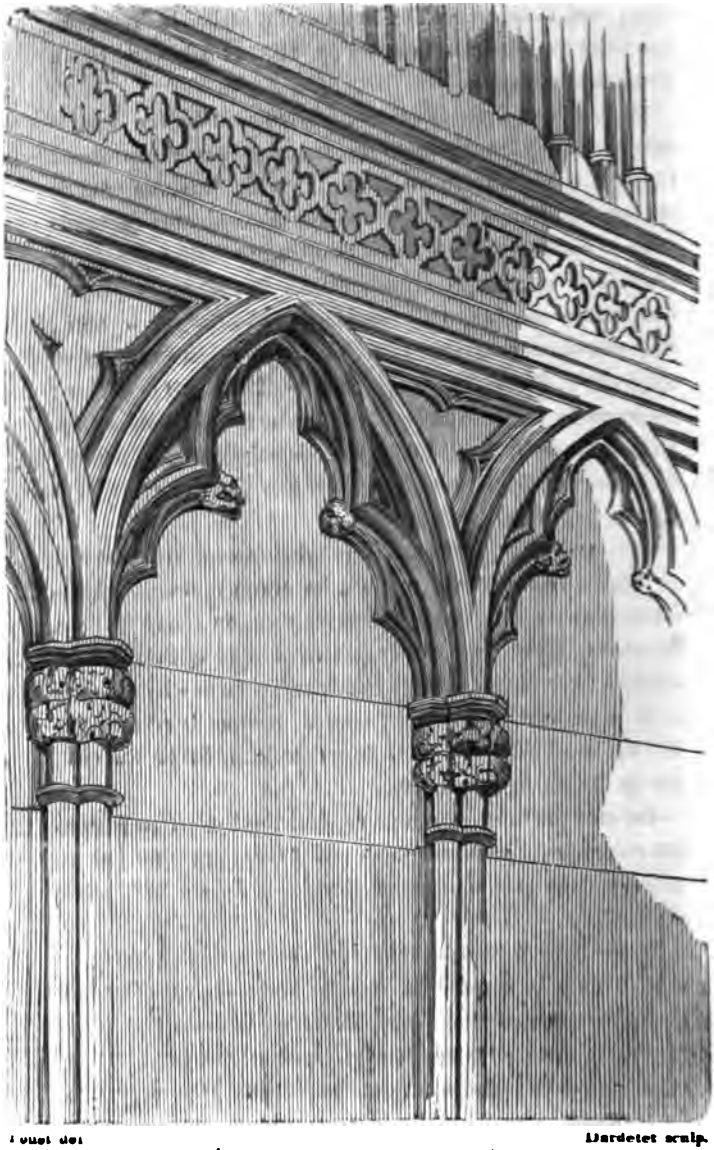

Poulet del. Dardetet sculp.

SPÉCIMEN DES ARCATURES DU CHŒUR.

L'église de Tour est sous l'invocation de saint Pierre. Le patronage appartenait au prieur de St.-Vigor de Bayeux depuis le XIe. siècle. Le prieur percevait les 2/3 de la dîme ; le curé avait l'autre tiers et les verdages.

Château. Le château, qui se trouve à l'Ouest de l'église, a été construit au siècle dernier ; il est précédé d'une avenue qui se prolonge jusqu'à la route de Cherbourg. M. le lieutenant-général comte d'Albignac l'a possédé pendant longtemps. Il a été vendu d'abord à M. Cottun. Il appartient à présent à M. Gosset, qui a fait exécuter divers travaux dans le parc et les jardins.

Le château de Vaulaville, qui se trouve aussi sur le territoire de Tour, date également du siècle dernier. Il appartient à M. Achard de Vacognes, membre de l'Association normande.

MOSLES.

Mosles, *Moles.*

L'église de Mosles a probablement été construite en deux fois ; le chœur paraît plus ancien que la nef, mais il y a dans l'ensemble une grande homogénéité

Le plan que je présente (page 646) facilitera l'analyse des diverses parties de l'édifice, qui doit être rangé parmi les plus intéressants du Bessin.

La nef et la tour doivent avoir été bâties simultanément.

La tour, comme celles de Vaucelles, de Cussy, de Barbeville et d'Étreham, est placée entre la nef et le chœur ; elle offre, à l'intérieur, la même disposition que ces dernières, c'est-à-dire qu'elle forme, entre chœur et nef, une travée plus élevée, éclairée par deux lancettes géminées, et, plus haut, par un oculus à huit lobes.

La nef se compose de quatre travées divisées par des contreforts ; le dessous de la tour en forme une cinquième.

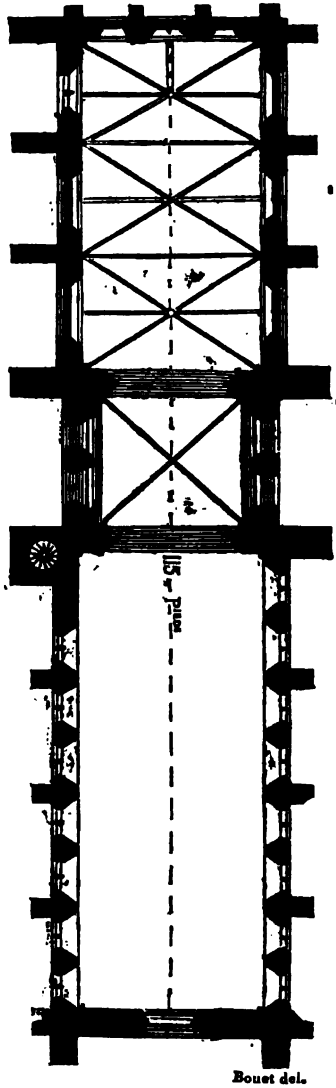

Bouet del.

PLAN DE L'ÉGLISE DE MOULES.

Chacune de ces travées est éclairée par deux lancettes très-élancées, sans colonnes, subdivisées en deux baies par un meneau bifurqué au sommet. Ces fenêtres ressemblent beaucoup à celles de plusieurs monuments anglais de la fin du XIIIe. siècle : je les crois du commencement du XIVe. siècle.

La porte occidentale présente une ogive garnie de tores portés de chaque côté sur deux colonnes. Le tympan est trilobé ; le lobe central encadre un fleuron bien fouillé, et les triangles qui existent entre le lobe supérieur et les deux autres est garni de fleurons dont la forme se modèle sur le vide que l'on voulait remplir.

Une rose à douze compartiments surmonte le portail.

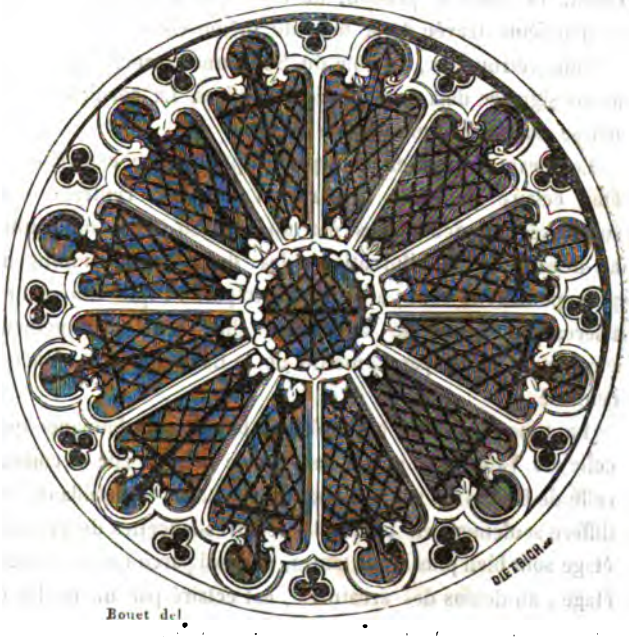

Bouet del.

La nef s'accédait encore par une porte latérale ouverte

du côté du Sud, au milieu de la deuxième travée : moins importante que la porte occidentale, elle avait aussi son tympan orné d'un fleuron.

Le chœur se compose de trois travées ; les voûtes ogivales sont garnies d'arcatures, mais elles offrent une particularité qui mérite d'être notée : c'est qu'indépendamment des tores qui se croisent, il en existe un autre se dirigeant du Nord au Sud, au sommet des arcs de chaque travée. Cette disposition, assez fréquente en Anjou et en Poitou, dans le style ogival du XIIIe. siècle, s'observe aussi en Angleterre ; mais elle n'est pas ordinaire en Normandie.

Une porte s'ouvrait, au Sud, dans la première travée du chœur et faisait le pendant de celle que j'ai indiquée dans la deuxième travée de la nef, du même côté.

Nous retrouvons, du côté du Sud, une corniche que nous avons signalée déjà dans plusieurs églises. La corniche de la nef se compose d'une espèce de tore.

Le chevet, divisé en trois parties par quatre contreforts, était éclairé par trois fenêtres. La fenêtre centrale était subdivisée en deux baies par un meneau, avec un oculus au-dessus de la bifurcation ; les deux autres infiniment plus petites ne sont, à proprement parler, que des meurtrières en forme de lancettes ; elles sont extrêmement étroites et n'ont pas la moitié de la hauteur de la fenêtre centrale.

La tour, qui offre à l'extérieur la même ordonnance que celle de Vaucelles, et qui est garnie comme elle et comme celle de Barbeville par des contreforts étagés très-saillants, en diffère seulement en ce que les fenêtres-lancettes du premier étage sont bien plus importantes, et aussi parce que le dernier étage, au-dessus des arcatures, est éclairé par un oculus et non par une ouverture en ogive ; le toit, en bâtière, est d'ailleurs en charpente, à Mosles, au lieu d'être en pierre,

comme dans les deux églises précédentes, la partie supérieure de cette tour doit aussi être d'une époque plus récente que le reste.

En résumé, après avoir examiné le galbe des tores et celui des chapiteaux des colonnes, nous pensons que le chœur est du XIIIe. siècle, et que la tour et la nef appartiennent à la première moitié du XIVe.

L'église de Mosles est sous l'invocation de saint Eustache. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure et percevait les 2/3 de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé. Ils devaient fournir 240 boisseaux d'orge à l'abbaye de St.-Sever.

L'église d'Argouges-sous-Moles, qui n'existe plus, était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Le seigneur d'Argouges nommait à la cure et l'abbaye de Cerisy recevait les dîmes.

SURRAIN.

Surrain, *Surhannum*, *Surehain*.

L'église de Surrain se compose d'une nef et d'un chœur à chevet droit appartenant au style roman, et d'une tour latérale, au Sud, d'une époque postérieure, terminée par un toit à double égout.

La nef est intéressante du côté du Sud; on y voit des contreforts plats au nombre de quatre, une porte à plein-cintre bouchée, des modillons très-saillants et assez curieux sous la corniche, et une petite fenêtre très-étroite qui reste encore pour nous indiquer les dimensions de ces ouvertures avant le percement de celles qui existent à présent et qui sont modernes; une d'elles porte la date 1758, qui se trouve reproduite sur le bénitier.

La façade occidentale n'a pas d'intérêt, la porte qu'on y

voit étant moderne : le mur du Nord avait été percé d'arcades ogivales donnant accès à un bas-côté qui a été supprimé. D'après les moulures des piliers qui supportent les arcades on peut croire qu'elles remontent au XIIIe. siècle ou au commencement du XIVe. L'arc qui sépare le chœur de la nef est à plein-cintre et repose sur des pilastres à chapiteaux godronnés.

Le chœur est surtout remarquable par la porte bouchée qu'on y voit, au Sud, entre la nef et la tour : cette porte, par laquelle on entrait autrefois, est très-simple et sans moulures, mais elle porte une inscription du XIe. siècle, signalée depuis long-temps par M. Lambert, disposée sur l'archivolte et sur le linteau. Cette inscription est ainsi conçue :

.... REGAT INTRANTES ... REGAT INGREDIENTES
CUR HOMO SECURUS VIVIT CUM SIT MORITURUS
CUR HOMO LETATUR CUM PENA MINATUR

Les deux mots effacés sont peut-être *Crux*.

La tour est d'une époque difficile à déterminer ; les voûtes du premier étage annoncent le XIIIe. siècle, mais la partie supérieure paraît beaucoup moins ancienne, et tout au plus du XVe. siècle. Une sacristie est appliquée contre la tour. On y conserve une petite statue de saint Roch provenant de l'église de Houteville, complètement détruite : cette statuette paraît du XVIe. siècle ou de la fin du XVe.

L'église de Surrain est sous l'invocation de saint Martin. Le doyen du chapitre de la cathédrale, patron collateur de la cure, percevait les 5/6 de la dîme.

L'ÉGLISE DE HOUTEVILLE, qui n'existe plus depuis quelques années, était sous l'invocation de saint Michel. Le roi nom-

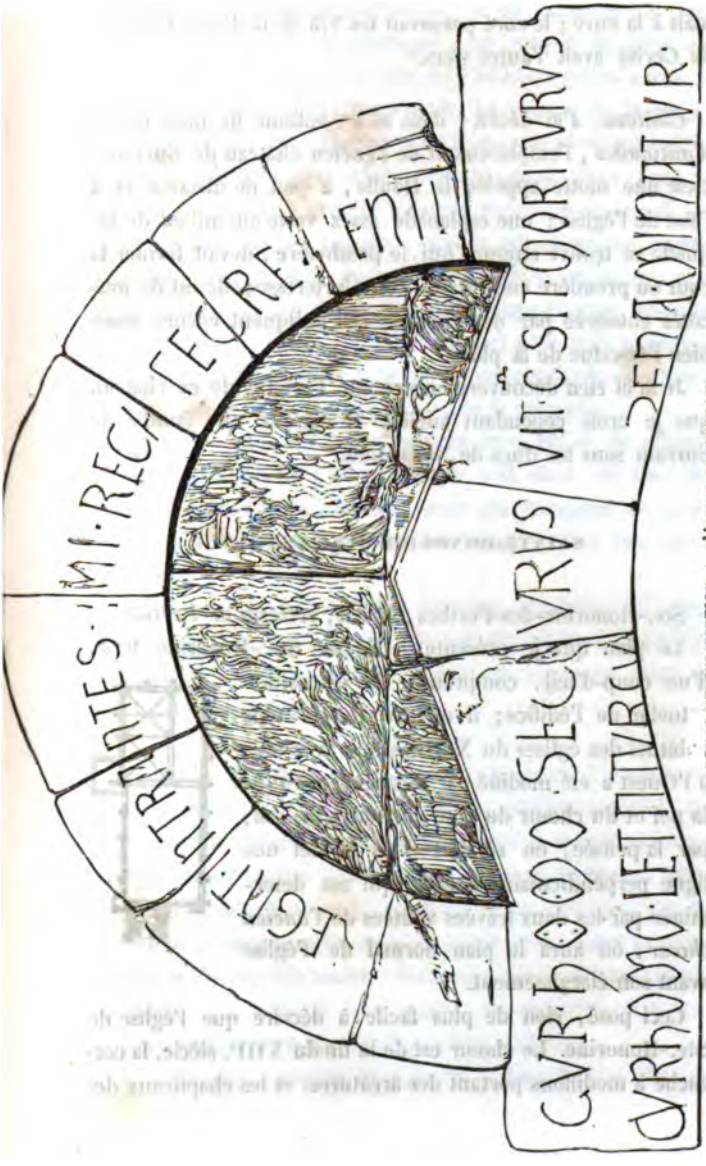

PORTE ET INSCRIPTION A L'ÉGLISE DE SURRAIN.

mait à la cure ; le curé percevait les 2/3 de la dîme ; l'abbaye de Cerisy avait l'autre tiers.

Château. J'ai décrit, dans le Ve. volume de mon *Cours d'antiquités*, l'emplacement de l'ancien château de Surrain : c'est une motte appelée la Haulle, à peu de distance et à l'Est de l'église ; une esplanade assez vaste au milieu de laquelle se trouve aujourd'hui le presbytère, devait former la cour ou première enceinte de cette forteresse ; elle est de tous côtés entourée par des chemins qui indiquent encore assez bien l'étendue de la place.

Je n'ai rien découvert encore sur l'origine de ce château que je crois cependant ancien. Il existait une famille de Surrain sous les ducs de Normandie.

SAINTE-HONORINE-DES-PERTHES.

Ste.-Honorine-des-Perthes, *Pertæ, ecclesia de Pertis.*

Le plan que je présente de l'église Ste.-Honorine fera, d'un coup-d'œil, comprendre la disposition actuelle de l'édifice ; il montre que le type habituel des églises du XIIIe. siècle avec tour à l'Ouest a été modifié par l'élargissement de la nef et du chœur du côté du Nord ; mais si, par la pensée, on rétablit dans la nef une ligne perpendiculaire à celle qui est déterminée par les deux travées voûtées de l'*ancien chœur*, on aura le plan normal de l'église avant son élargissement.

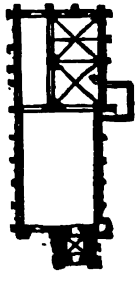

Ceci posé, rien de plus facile à décrire que l'église de Ste.-Honorine. Le chœur est de la fin du XIIIe. siècle, la corniche à modillons portant des arcatures, et les chapiteaux des

colonnes l'indiquent suffisamment. Il se compose de deux travées voûtées : il communique, au moyen de deux arcades, avec la chapelle résultant de l'addition qu'on a faite au Nord et qui, elle, n'est pas voûtée. La largeur de la nef est égale à celle des deux chœurs parallèles : elle n'est pas voûtée.

Enfin, la tour qui était primitivement dans l'axe de l'église, se trouve à présent à l'angle sud-ouest de la nef.

Cette tour carrée, terminée par un toit en pierre, appartient au premier style ogival. Le premier ordre est orné d'arcatures; une fenêtre en lancette occupe chacun des côtés du *clerestory;* le toit, en bâtière, doit être très-postérieur à la tour, du XVIe. siècle peut-être; une guirlande de quatre-feuilles forme une frise au-dessous de la corniche.

Quant à la date de l'élargissement de la nef et du chœur, il serait difficile de l'indiquer. On voit dans ce mur des fenêtres en forme de lancettes, mais qui manquent de caractère précis ; peut-être ce changement n'a-t-il eu lieu qu'au XVe. siècle.

L'église est sous l'invocation de sainte Honorine. L'évêque de Bayeux nommait à la cure ; le pénitencier de la cathédrale percevait les dîmes à charge de faire au curé une rente de 52 boisseaux de blé.

Chapelle St.-Siméon. On trouve sur le bord de la mer, près d'une source incrustante qui a produit autrefois des blocs considérables de travertin dont on voit encore quelques restes, quoiqu'on l'ait pendant long-temps exploité pour bâtir, on trouve, dis-je, la petite chapelle de St.-Siméon, qui est ancienne et mentionnée dans le Livre Pelut sous la dénomination de *capella sancti Simeonis.* L'eau de la fontaine incrustante est réputée pour guérir de certaines maladies, et l'on vient encore en pélerinage à St.-Siméon.

D'après des notes inédites de M. l'abbé De La Rue, la

mer a fait de grands ravages sur la côte de Ste.-Honorine au XIVe. et au XVe. siècles. C'est à Ste.-Honorine que les hautes falaises de Port-en-Bessin s'abaissent (1), et la mer pouvait plus facilement entamer les terrains bas.

Je trouve le passage suivant dans les *Mémoires* de M. Foucault, intendant de la généralité de Caen, qui écrivait au commencement du siècle dernier :

« Dans la paroisse de Ste.-Honorine-des-Perthes, il y « avait autrefois un grand nombre de matelots, lesquels la « plupart ont quitté et déserté ladite paroisse pour aller « demeurer à St.-Malo et à Granville où ils se sont habitués « et mariés. »

Ainsi, l'importance de Ste.-Honorine devait être plus considérable autrefois qu'à présent, et probablement l'émigration des matelots a eu pour cause la difficulté d'abriter les navires, par suite de changements opérés sur le littoral par les invasions de la mer.

Château. Le château de Ste.-Honorine doit dater du XVIIIe. siècle : il appartient à la famille de Tournély.

COLLEVILLE-SUR-MER.

Colleville-sur-Mer, *Colevilla*, *Collevilla*.

L'église de Colleville est une de celles que j'ai signalées en 1825 et en 1827, et j'ai donné dans l'Atlas du IIIe. volume de la Société des Antiquaires une vue de la tour romane, sans contredit une des plus remarquables de ce style dans le département ; elle se compose de six étages, dont le der-

(1) Voir ma *Topographie géognostique du Calvados et la coupe générale des falaises qui l'accompagne.* Caen, 1829.

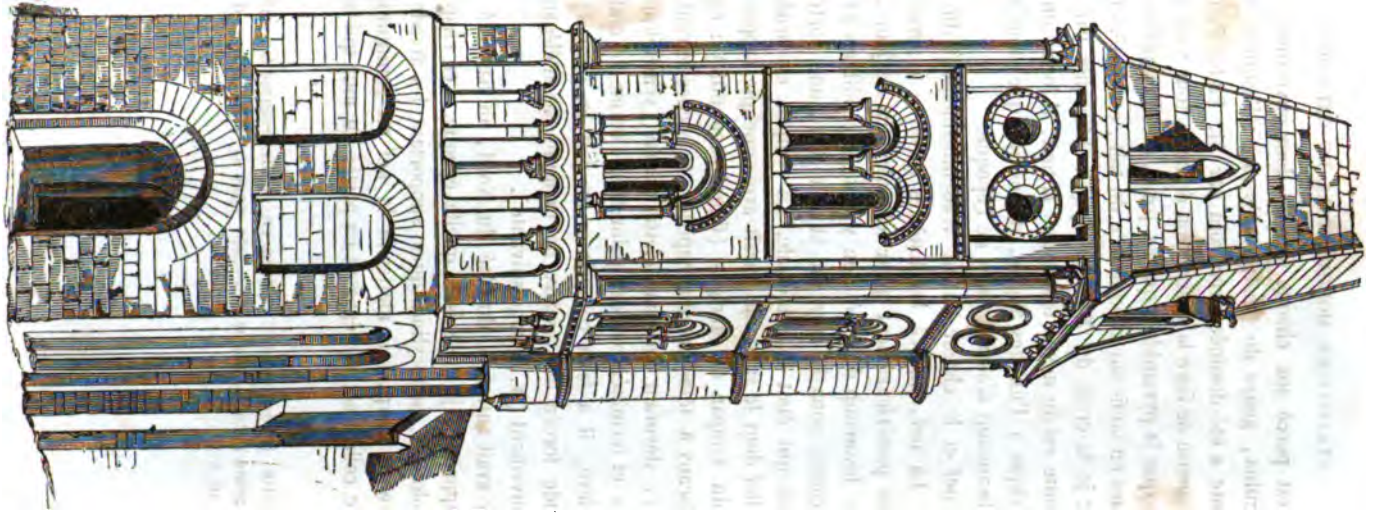

TOUR DE L'ÉGLISE DE COLLEVILLE-SUR-MER.

nier est percé sur chaque face de deux ouvertures rondes ou oculus, genre de fenêtres très-rare : l'esquisse que je présente a été dessinée avec soin par M. Victor Petit; elle me dispense de faire la description de cette tour : on remarquera que la pyramide à quatre pans, quadrangulaire, avec lucarnes en saillie sur chaque face du toit, est postérieure au reste : je la crois du XVe. siècle (1). L'escalier par lequel on monte est du même temps que la tour. Il forme un corps cylindrique à l'un des angles, disposition que nous voyons dans beaucoup d'autres tours de l'époque.

La nef et le chœur datent vraisemblablement du XIIe. siècle. La nef, malgré les fenêtres qu'on y a percées ou élargies postérieurement pour obtenir plus de jour, offre encore beaucoup d'intérêt : on y voit des modillons à figures grimaçantes sous la corniche et, au Sud, une porte très-curieuse qui était la principale. Le tympan est orné d'un bas-relief dont le sujet me paraît avoir quelque rapport avec celui du tympan de Marigny (figuré page 608) : ce sont des oiseaux à têtes de quadrupèdes, à queues enroulées et perlées, dévorant une bandelette perlée, symétriquement enlacée et terminée par des palmettes. Comme le cintre est peu élevé, il a fallu comprimer un peu les figures; mais l'attitude forcée des oiseaux ne manque pas d'élégance ni de mouvement (V. la page suivante).

Il y avait autrefois, du côté du Nord, un bas-côté qui a été supprimé, je ne sais à quelle époque. Les chapiteaux des colonnes monocylindriques supportant les arcades, au nombre de cinq, qui mettaient la nef en communication avec ce collatéral, se dégagent en partie du mur qui bouche

(1) Cette pyramide se termine en pointe comme les autres du même genre; nous l'avons tronquée pour la faire entrer dans le format in-8°.

V. Petit del.

TYMPAN DE LA PORTE MÉRIDIONALE DE LA NEF A L'ÉGLISE DE COLLEVILLE.

à présent les arcades, et l'un d'eux montre un homme

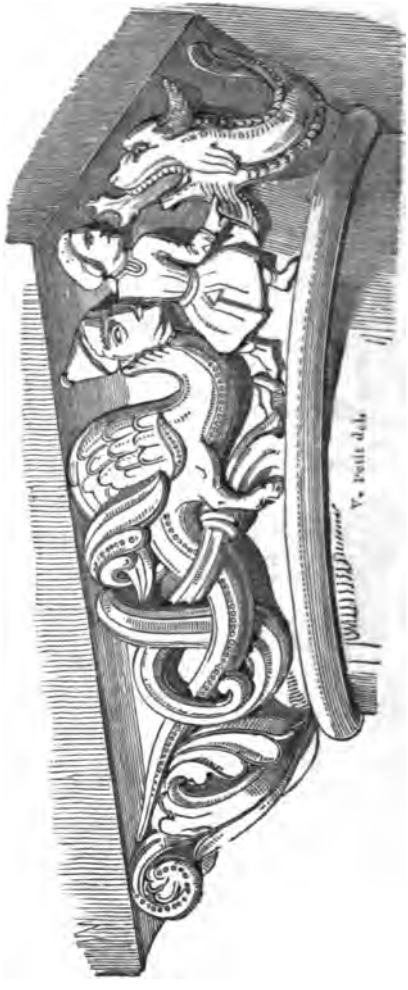

CHAPITEAU DANS LA NEF DE L'ÉGLISE DE COLLEVILLE.

entre deux monstres qu'il paraît maîtriser avec calme.

N'aurait-on pas voulu dire par là que l'homme fortifié par la religion parvient à maîtriser les monstres les plus redoutables et à surmonter tous les dangers? Ce serait une traduction de la légende qui montre partout les premiers évêques terrassant des dragons et s'en faisant obéir au nom de J.-C.

Le chœur, composé de deux travées, a subi bien plus de changements que la nef, parce qu'on lui a, vers le XIVe. siècle ou la fin du XIIIe., accolé, du côté du Nord, une grande chapelle qui communique avec lui par deux arcades; cette chapelle a été voûtée dans l'origine : les voûtes du chœur ont des arceaux prismatiques qui annoncent la fin du XVe. siècle ou le commencement du XVIe.

On voit aussi, du côté de l'épître, une fenêtre ogivale à deux baies et à compartiments flamboyants au sommet, qui doit dater de l'époque des voûtes; mais le chœur était primitivement roman comme la nef, puisqu'il existe encore, du côté du Sud (première travée), une porte romane dont l'archivolte élégante, ornée de lozanges, repose sur deux colonnes : cette porte est un peu moins large que celle de la nef.

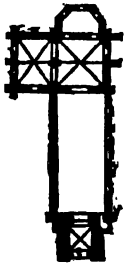

Le font baptismal, placé à l'extrémité occidentale de la nef, appartient au type que j'ai désigné, dans mon *Cours d'Antiquités*, sous la dénomination de cuves baptismales octogones; il peut dater du XIVe. siècle ou de la fin du XIIIe., comme la chapelle accolée au chœur. Les huit panneaux sont garnis de la figure d'une fenêtre ogivale dont le sommet est rempli par des feuillages. Mes recommandations déjà anciennes ont peut-

être empêché le renouvellement de ce font baptismal inté-

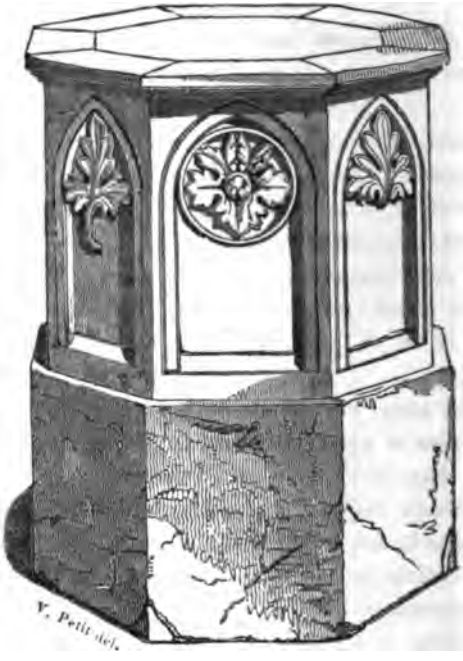

FONT BAPTISMAL, A COLLEVILLE.

ressant. Le respectable abbé Guérel qui, pendant près de 40 ans, a desservi la cure de Colleville (1), avait bien voulu tenir compte de mes observations, depuis l'année 1823 que j'avais analysé son église; il est à désirer que ses successeurs imitent son exemple et s'abstiennent de faire des embellissements qui altéreraient le style de l'édifice.

(1) M. Guérel a été curé de Colleville depuis l'an 1804 jusqu'à sa mort en 1843.

La cloche porte l'inscription suivante :

L'AN 1779 JAY ÉTÉ BENIE ET NOMMÉE BERNARDINE JACQUELINE PAR DISCRÈTE PERSONNE MESSIRE JAQUES DES MARES P. LICENCIÉ DE SORBONNE PRIEUR COMMENDATAIRE ET SEIGNEUR DE LUSIGNAN, CURÉ DE COLLEVILLE ET PAR NOBLE DAME MARIE BERNARDINE JOSEPH HIACINTHE DE MARGUERYE ÉPOUSE DE MESSIRE PHILIPPE M^el DE PIERRES CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON DE LOUVIÈRES.

L'église est sous l'invocation de N.-D. Le seigneur laïc ou le roi nommaient à la cure ; le curé percevait les dîmes.

On voit dans le cimetière le tombeau de M. Charles-Léonor-Louis, comte de Marguerye, maréchal-de-camp, chevalier de St.-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, décédé à Bayeux, le 2 juin 1840, dans sa 82me. année ;

Et celui de Mme. la comtesse de Quarré, décédée à Bayeux, en 1838, âgée de 63 ans. Cette dame était la mère de Mme. la comtesse de Marguerye et de M. le comte de Quarré, sénateur de Belgique.

M. le comte de Marguerye, son gendre, fils de M. Léonor de Marguerye, maréchal-de-camp, est mort l'année dernière (1853) et doit reposer dans le cimetière de Colleville, près de son père et de son épouse, née de Quarré, qui est morte depuis lui (1).

Château. Le château de Colleville m'a paru dater du siècle dernier. On le voit à peu de distance au Sud-Ouest de l'église ; il appartient au fils unique de M. le comte de Marguerye et de Mlle. de Quarré, marié à sa cousine, fille de M. le baron Moisson de Vaux, officier de la Légion-d'Honneur, propriétaire du château de Tracy.

(1) Les rapports que j'ai eus pendant quelques années avec la famille de Marguerye de Colleville me mettent à portée de donner ces détails généalogiques.

Antiquités romaines. M. Guerel, neveu de l'ancien curé de Colleville, ayant fait des défrichements dans les bruyères situées entre la mer et l'église, a trouvé sur deux points différents des briques à rebords, des débris de poterie grise et rouge de diverses espèces qu'il a bien voulu me montrer et dont il conserve chez lui des échantillons.

Il est donc constant qu'il y avait des habitations gallo-romaines dans les bruyères, qui ont été long-temps incultes et qu'on désignait à Colleville sous le nom de *Vignets*.

SAINT-LAURENT-SUR-MER

St.-Laurent-sur-Mer, *Sanctus Laurentius supra mare.*

L'église de St.-Laurent, beaucoup moins intéressante que la précédente, se compose, comme elle, d'une nef romane qui avait eu aussi un collatéral du côté du Nord, et d'un chœur roman à deux travées. Les chapiteaux des arcades, par lesquelles on communiquait de la nef aux collatéraux, appartiennent au style ogival primitif, ce qui fait supposer que le collatéral supprimé avait été établi à la même époque. Une chapelle moderne remplace l'extrémité de ce collatéral.

Les fenêtres de la nef (côté du Sud) étaient très-étroites et cintrées; elles ont été remplacées par des ouvertures plus grandes; la porte romane, par laquelle on entre du même côté, a une archivolte très-simple reposant sur deux colonnes.

Le chœur est voûté, mais ces voûtes paraissent dater du XIIIe. siècle. Une sacristie moderne est appliquée sur le chevet.

La tour, qui se trouve à l'extrémité occidentale de la nef, paraît du XIIIe. siècle dans les parties basse et moyenne; la partie supérieure, terminée par un toit en bâtière, doit être moins ancienne.

L'église est sous l'invocation de saint Laurent. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure et percevait les dîmes.

Château. Au Nord de l'église, dans un herbage, on voit l'emplacement de l'ancien château au centre duquel on distingue encore quelques débris du donjon; ces restes sont intéressants, ils ne s'élèvent plus qu'à 1 mètre au-dessus du sol, mais ils montrent nettement la division du rez-de-chaussée en deux appartements; puis on voit la trace des fossés qui entouraient l'enceinte centrale, et plus loin les limites de la seconde enceinte.

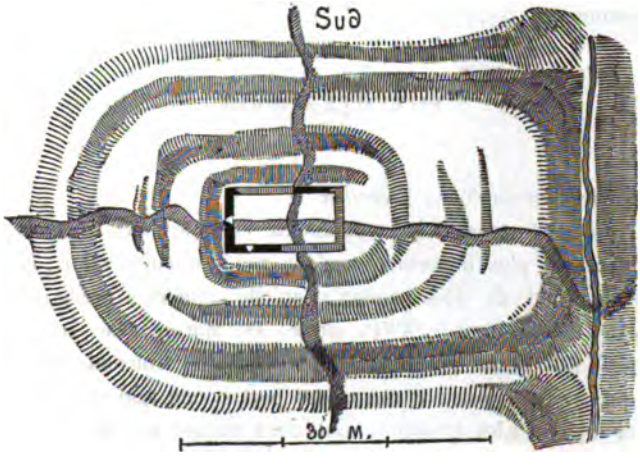

V. Petit del.

PLAN DU CHATEAU DE SAINT-LAURENT.

Les murs du donjon sont construits en arêtes de poisson; je les avais déjà cités dans le tome V°. de mon *Cours d'antiquités.* Nous avons, M. Victor Petit et moi, levé le plan de cette petite forteresse.

Au point de vue de l'histoire des progrès agricoles, le château de St.-Laurent doit exciter notre intérêt; en effet, l'abbé De la Rue, dans ses Recherches inédites sur différents objets, dit : « que le pommier appelé Marin-Onfroy est dû à *Marin* « *Onfroy*, seigneur de St.-Laurent-sur-Mer et de Veret, « qui l'apporta de la Biscaye dans le Bessin il y a plusieurs « siècles, et qui, après l'avoir cultivé sur ses terres, le ré- « pandit dans toute la Normandie. »

Or, le Marin-Onfroy est une des meilleures pommes à cidre de notre pays et elle a de plus le mérite d'être excellente cuite et de se garder plus long-temps que les autres. Le château a dû être habité par l'importateur de cette espèce de pommes.

VIERVILLE-SUR-MER.

Vierville-sur-Mer, *Viervilla.*

On rapporte que la commune de Vierville était autrefois beaucoup plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui, et qu'au lieu de 350 habitants qu'elle renferme, elle en avait 1,800 vers le XVIe. siècle. On affirme aussi qu'au pied du côteau qui borde la mer et où se trouvent quelques terrains plats, il existait un port et une agglomération de maisons : les traditions sont assez vagues sur les causes de la décroissance de la population : on parle pourtant d'une peste dont le souvenir s'est également conservé dans plusieurs autres communes du littoral, mais dont la date n'est pas indiquée.

Quoi qu'il en soit, et à part l'exagération des assertions que je viens de rapporter, l'église vient attester jusqu'à un certain point les traditions, car elle est assez impor-

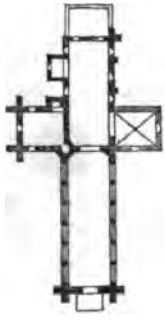

tante, comme le montre le plan ci-joint, et elle avait autrefois des bas-côtés. Malheureusement elle a subi beaucoup de réparations à diverses époques, et n'a pas de caractères bien déterminés dans beaucoup de ses parties.

La nef cependant paraît du XIVe. siècle, et les colonnes monocylindriques qu'on y voit ont conservé des chapiteaux qui indiquent cette époque.

La nef et le chœur ont été voûtés autrefois ; la voûte du chœur a été détruite au siècle dernier pour éviter, dit-on, la poussée sur les murs latéraux dont on craignait la chute. Ce n'est pas le seul exemple que j'aie de voûtes en pierre détruites au siècle dernier par mesure de prudence.

L'arcade qui sépare le chœur de la nef a été reconstruite.

La tour est accolée, du côté du Nord, à la première travée du chœur ; elle est élégante, se voit de fort loin, et je la crois du XIVe. siècle comme la plus grande partie de l'église. Voici (page 666) la partie supérieure de cette tour et la pyramide élancée qui la termine.

La chapelle du transept qui fait face à la tour n'est pas ancienne, comme l'indique le plan de M. Victor Petit. On a aussi construit une sacristie appliquée sur le chevet ; un porche précède la porte occidentale de la nef.

En 1847 et 1848, M. l'architecte Delaunay a restauré le clocher de Vierville. Il a fait, à la même époque, deux fenêtres dans le style du XIVe. siècle, composées de deux baies surmontées d'un trèfle : l'une dans le chœur, l'autre au-dessus de la porte occidentale de la nef.

L'église de Vierville est sous l'invocation de saint André. Le patronage appartenait au seigneur ; le curé percevait

Bouet del.

TOUR DE L'ÉGLISE DE VIERVILLE.

1/3 des dîmes ; le reste appartenait à plusieurs possesseurs de fiefs et aux abbayes de Mondaye et de St.-Sever.

J'ai transcrit l'inscription tumulaire suivante :

ICI REPOSE LE CORPS DE MESSIRE GILLES ARMAND DE MARGUERYE CHEVALIER SEIGNEUR ET PATRON DE CETTE PAROISSE SEIGNEUR DE MONMINOT, HOUTEVILLE, ET AUTRES LIEUX DÉCÉDÉ LE 31 DÉCEMBRE 1738 AGÉ DE 65 ANS PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

Château. La famille de Marguerye, à l'un des membres de laquelle se rapporte l'inscription précédente, possédait au siècle dernier la seigneurie de Vierville et le château qui domine la gorge au pied de laquelle devait exister le hâvre et le petit port dont parle la tradition (1). Il a été vendu il y a trente ans à une autre famille du même nom, à feu M. le comte de Marguerye. Sa veuve portait aussi le même nom avec une orthographe différente : c'était une demoiselle de Marguerit de Rochefort, autre famille dont nous avons parlé à l'occasion de Falaise, Bucels et autres localités. La fille unique de cette dame a été mariée à M. de Lépesse, chevalier de la Légion-d'Honneur, d'une ancienne famille de Valognes, lequel habite avec elle le château de Vierville (2).

Ce château, plus étendu que remarquable, me paraît du XVIIe. siècle. On voit, en avant de l'aile orientée à l'Est, une tourelle assez élevée, en pierre, qui doit avoir dépendu d'une construction plus ancienne (V. la page 668).

(1) Mme. la comtesse Eugène d'Hautefeuille, connue par des ouvrages littéraires qui ont été remarqués, descend des anciens seigneurs possesseurs du château de Vierville. Son frère étant mort au service sans avoir été marié, sa famille se trouve éteinte.

(2) Le fils de M. de Lépesse, membre de l'Association normande, est maire de Vierville. Il a épousé Mlle. d'Aillicourt, fille de M. d'Aillicourt, propriétaire du château de Bons, et de Mlle. de Blocqueville, de Falaise.

VUE DU CHATEAU DE VIERVILLE.

(Côté de l'Est et du Sud.)

Plusieurs manoirs du XVIe. siècle existent à Vierville, et il serait curieux de faire des recherches sur les divers fiefs seigneuriaux qui existaient dans cette commune.

Parmi les anciennes maisons de Vierville nous avons dessiné le manoir du Vomicel; je l'avais remarqué et décrit

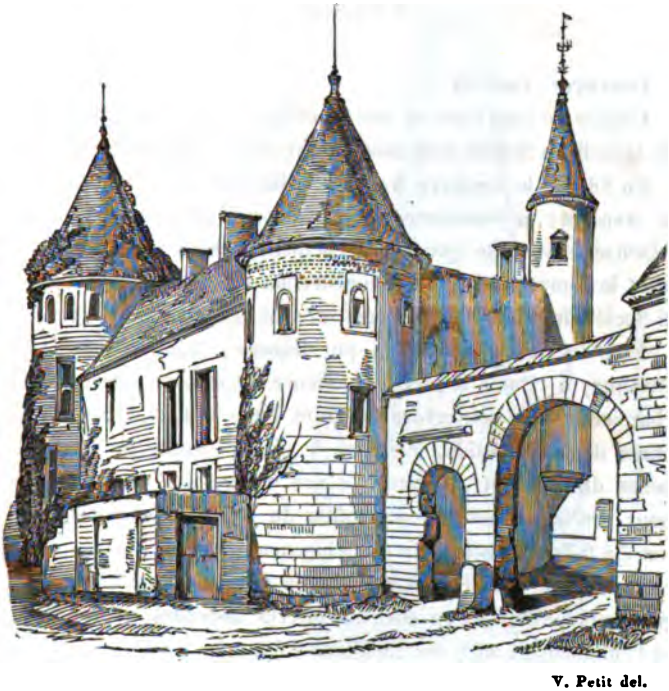

V. Petit del.

MANOIR DU VOMICEL A VIERVILLE.

il y a plus de 25 ans, il est toujours à peu près dans le même état : ses tours couvertes de lierre produisent dans le paysage un très-bel effet. C'est, comme le montre le dessin ci-joint, un château du XVIe. siècle avec tourelles à toits coniques. Une des tours est en encorbellement et parfaitement appareillée.

On entrait dans la cour par deux portes ; des murs et des fossés entouraient l'enceinte.

Le Vomicel est à présent une ferme et appartient à M. de Gomicourt qui habite le château d'Agy près Bayeux.

LOUVIÈRES.

Louvières, *Loveriæ*.

L'église de Louvières est une de celles pour la consolidation de laquelle la Société française d'archéologie a voté des fonds.

En 1844, le tonnerre frappa la belle tour qui s'élève sur le transept ; la commune ne pouvait subvenir seule à la dépense inattendue que cet événement rendait nécessaire ; mais le Gouvernement, l'Administration du département et la Société française d'archéologie lui sont venus en aide (1).

Avec les fonds dont il a pu disposer, M. l'architecte Delaunay a rétabli la partie supérieure du clocher, refait la charpente et la couverture détruites l'une et l'autre par la chute de la pyramide, restauré le chœur, voûté les chapelles du transept et construit des contreforts extérieurs pour arrêter la poussée des voûtes du chœur. Ces travaux ont été faits avec beaucoup d'intelligence.

La nef de Louvières appartient en partie au style roman. Ses murs présentent en effet des pierres disposées en arêtes et l'entablement offre des modillons à figures.

Le chœur se compose de deux travées dans le style de la première moitié du XIIIe. siècle avec des voûtes peut-être un peu moins anciennes, mais encore de la fin du XIIIe. ou du commencement du XIVe. Une sacristie moderne s'applique sur le chevet.

(1) La Société a contribué pour 200 fr. aux secours accordés pour la réparation de l'église de Louvières.

La partie la plus importante évidemment, c'est la belle tour dont voici le dessin; elle est du même temps que le chœur et s'élève au centre du transept; elle présente, comme on le voit, l'ordonnance habituelle des tours de l'époque, c'est-à-dire, sur chaque face, deux fenêtres en lancettes entre deux arcatures de même forme, quatre clochetons et quatre lucarnes à terminaison pyramidale à la base de la pyramide octogone. Celle-ci est une des *mieux filées* que je connaisse et les proportions en sont très-bonnes.

Les chapelles du transept sont d'une date bien postérieure à la tour et au chœur; elles paraissent dater du XVIe. siècle. Celle du Nord pourrait être tout au plus de la fin du XVe. siècle.

On dit qu'il y avait quatre cloches dans la tour au siècle dernier; celle qu'on y voit à présent n'est pas ancienne.

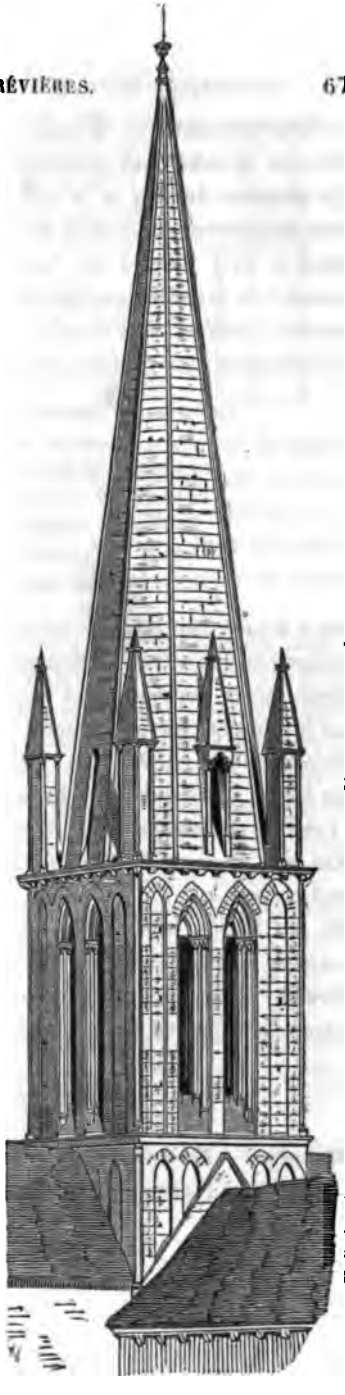

TOUR DE L'ÉGLISE DE LOUVIÈRES.

V. Petit del.

L'église de Louvières est sous l'invocation de N.-D.

La cure se subdivisait anciennement en trois portions.

Le seigneur du lieu et le chapitre de la cathédrale exerçaient alternativement le droit de patronage au siècle dernier. Quand le livre Pelut a été écrit, Guillaume de Vierville nommait à la première portion de la cure, *major port. de Louveriis, Guillel. de Viervilla.*

J'ai transcrit l'inscription suivante à Louvières :

ICI REPOSE LE CORPS DE NOBLE SEIGNEUR
. . . . . DE LA RIVIERE ESCUYER
CI DEVANT SEIGNEUR ET PATRON DE
LOUVIERES ET DE ROMILLY, DÉCÉDÉ
LE PREMIER OCTOBRE 1709, AGÉ
DE 63 ANS : PRIEZ DIEU POUR
SON AME.

On a trouvé dans des cercueils qui ont été exhumés dans le cimetière des pots de différentes formes et dont plusieurs étaient percés de trous : j'ai expliqué l'usage de ces vases dans le sixième volume de mon *Cours d'antiquités* et dans l'*Abécédaire d'archéologie* (p. 192). Les uns contenaient de l'eau bénite, les autres du charbon qui avait servi à brûler de l'encens au moment de l'inhumation.

On voit, près de l'église de Louvières, les vestiges d'un grand château.

M. de Pierre, dont la famille possédait la seigneurie de Louvières au siècle dernier (V. l'inscription de la cloche de Colleville, citée page 661), vient de faire reconstruire le château de sa famille par M. l'architecte Delaunay.

FORMIGNY.

Formigny, *Formengneium*, *Formignetum.*

Le plan de l'église de Formigny que je présente d'abord

facilitera l'analyse que je vais faire de cette église. On remarquera d'abord, parallèlement à la nef, du côté du Nord, un bas-côté comme en avaient eu deux églises que nous venons de décrire, Colleville et St.-Laurent-sur-Mer. Le bas-côté, qui paraît dater du XIVe. siècle, communique avec la nef par six arcades. Celle-ci (la nef) est romane dans les parties qui n'ont pas été refaites; la porte occidentale, dont l'archivolte est ornée de zigzags, est surmontée d'une niche dans laquelle on voit une statue de saint Martin à cheval, assez remarquable, portant la date 1601. L'écusson des Marguerye se trouve sous les pieds du cheval, ce qui prouve qu'elle a été donnée par un membre de cette famille (1).

Le mur méridional de la nef a été reconstruit de fond en comble par M. Delaunay. Nous avons fait, M. Victor Petit et moi, quelques observations sur les fenêtres cintrées ouvertes dans ce mur et qui ne nous ont pas paru d'un roman bien caractérisé (2). La tour, entre chœur et nef, occupe une travée spéciale comme les tours assez nombreuses que nous avons citées. La porte par laquelle on y entre est romane avec des archivoltes ornées de lozanges et de zigzags. Les étages supérieurs appartiennent au style ogival primitif. Le toit à double égout en pierre ne date vraisemblablement que du XVIe. siècle.

(1) Sur la porte de bois qui existait quand j'ai visité l'église de Formigny et qui, probablement, existe toujours, étaient deux écussons effacés avec un outil probablement pendant la Révolution, accompagnés de la devise : *Nul ne s'y frotte.*

(2) Séances générales tenues en 1848 par la Société française d'archéologie.

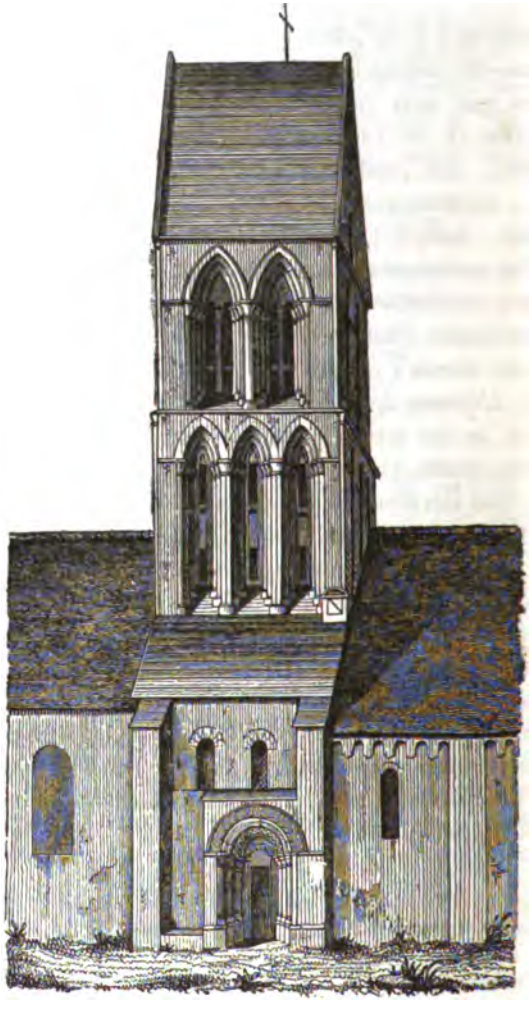

TOUR DE L'ÉGLISE DE FORMIGNY.

Le chœur, qui fait suite à la tour et qui se compose de trois travées voûtées, appartient au premier style ogival comme la tour, et les modillons de la corniche portent une arcature à plein-cintre avec sous-arcatures ogivales.

Une crédence, composée de deux arcades en lancettes, existe dans le mur du sanctuaire, du côté de l'épître. Le chevet était autrefois éclairé par une grande fenêtre dans le style du XIVe. siècle, qui, comme tant d'autres, a été murée par suite de l'établissement du contre-rétable de l'autel.

L'église de Formigny est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure.

Chapelle St.-Louis. Ce fut à Formigny que, comme chacun sait, fut livrée, le 15 avril 1450, la sanglante et décisive bataille qui eut pour résultat de délivrer la France de la domination anglaise. M. Lambert a publié un mémoire très-intéressant sur cette bataille.

Plus tard, un jeune savant, M. G. Villers, que nous avons eu plus d'une fois déjà l'occasion de citer, écrivit pour le *Bulletin monumental* un mémoire qui a été imprimé dans le tome XI de ce recueil et auquel nous allons emprunter quelques passages :

« Dans cette mémorable journée, le jeune Jean, duc de Bourbon, comte de Clermont, lieutenant-général du roi Charles VII, commandait l'armée française ; c'était son premier fait d'armes. Après l'action il fut armé chevalier sur le champ même de la bataille, où, vengeur fortuné des longs malheurs de son pays, il avait vaillamment combattu à côté du connétable de Richemont, de l'amiral de France, Prégent de Coëtivi, et d'un grand nombre de gentilshommes de Normandie et de Bretagne, accourus sous sa bannière. Moins heureux que lui, le chef des troupes anglaises n'avait sur-

vécu que pour assister à la défaite de ses soldats, et au nombre des prisonniers tombés au pouvoir des vainqueurs se trouvait messire Thomas Kyriel, *chevalier de grand renom*, suivant les *Chroniques contemporaines.*

« Pour éterniser le souvenir de sa victoire, autant que pour honorer la mémoire de ceux qui avaient succombé, le comte de Clermont, en 1486, c'est-à-dire trente-cinq ans après l'action, fit ériger sur le lieu même de ses exploits, et sur les bords du ruisseau (1) dont les eaux avaient été rougies par le sang des combattants, une chapelle en l'honneur de *Monsieur sainct Loys, chef et protecteur de la couronne de France*, ainsi que le dit l'acte de fondation.

« Entretenus par l'effet de ses pieuses libéralités, deux chapelains la desservaient, offrant chaque jour leurs prières au Dieu des armées en faveur des victimes du combat.

« Cette fondation subsista jusqu'en 1789. A cette époque, devant la tourmente révolutionnaire qui entraînait avec elle trône et autel, le modeste, mais glorieux monument ne put trouver grâce : vers 1793 il fut vendu comme bien national. Toutefois, la sainteté du souvenir qu'il était chargé de perpétuer et le respect général dont il était l'objet de la part de tous les habitants de la contrée, l'abritèrent contre les coups

(1) Ce fut sur l'emplacement actuel de la chapelle qu'eut lieu un des épisodes les plus importants de cette journée. Au commencement du combat, les Français avaient placé près du pont deux couleuvrines dont le feu fit pendant long-temps beaucoup de mal aux Anglais : ceux-ci à la fin s'en emparèrent après une lutte acharnée; mais le Connétable qui accourait de Trévières, les enleva à son tour, ainsi que le pont occupé par l'aile gauche de l'armée anglaise ; dès lors le sort de la bataille fut décidé. Une partie des troupes ennemies, sous les ordres de Mathieu God, battit en retraite sur Bayeux, où elle s'enferma dans le château, abandonnant ainsi Thomas Kyriel qui succomba bientôt après une résistance désespérée.

du génie destructeur. La chapelle St.-Louis devint un magasin à bois; elle devait rester long-temps affectée à cette profane destination; mais enfin elle était sauvée (1). Pendant la durée de sa courte, mais magique puissance, l'Empire avait eu assez que de songer à la consécration de ses gloires sans en chercher dans le passé! Absorbé par ses luttes intestines durant tout le cours de son orageuse existence, le Pouvoir qui lui succéda, oublia aussi le monument commémoratif de la victoire remportée sur l'usurpation anglaise, monument qui, du reste, ne lui appartenait point, étant resté une propriété particulière. Cependant le dernier propriétaire, M. Duny, mu par un sentiment de généreux patriotisme, en fit hommage au roi Louis-Philippe, qui donna des ordres afin qu'une complète restauration vint sauver l'édifice élevé pour perpétuer la mémoire d'un des faits les plus glorieux de nos annales.

« La volonté royale a été obéie, et après des travaux exécutés avec une *inconcevable lenteur*, la chapelle St.-Louis de Formigny, enfin terminée, a pu être inaugurée le 2 du mois de décembre 1845. »

Les restaurations faites à la chapelle n'ont pu être approuvées par les membres que la Société française d'archéologie avait chargés de les visiter. « C'est avec tristesse, dit M. G. « Villers dans le mémoire précité, que nous avons vu déna- « turer comme à plaisir le modeste, mais correct monument, « pour n'arriver à reproduire qu'un *édifice rajeuni*. — Sur « le milieu de la chapelle s'élève prétentieusement une cam- « panile couronnée d'une sorte de toit coupé en gradins,

(1) La famille Sansrefus l'acheta dans un louable but de conservation.

« comme on en voit en Belgique et en Allemagne. La cam-

Bonet del.

CHAPELLE S^t.-LOUIS, A FORMIGNY.

« panile primitive était sur le mur de face à l'entrée de la « chapelle, pourquoi ne pas l'y avoir rétablie? »

Nous ne suivrons pas M. Villers dans les critiques qu'il a faites des restaurations de la chapelle St.-Louis de Formigny au sujet de l'ameublement, on les trouvera dans le XIe. volume du *Bulletin monumental*, p. 671 et suivantes. Je

me borne à donner la vue de la chapelle telle qu'elle existe.

Borne monumentale commémorative de la bataille de Formigny. Dix ans avant la restauration de la chapelle St.-Louis, j'avais, avec la coopération de M. Lambert, érigé à mes frais la borne monumentale que l'on voit sur l'acotement droit de la route de Paris à Cherbourg, au sommet du côteau qui domine la chapelle St.-Louis, et à 226 mètres de distance de cet édifice. Cet emplacement a été choisi de préférence, parce que l'engagement décisif qui termina la bataille de Formigny eut lieu sur ce point et au passage du ruisseau, ce qui est attesté par les historiens contemporains et par les noms que portent encore aujourd'hui les pièces de terre voisines, désignées par les noms de *Champ aux Anglais* et de *Tombeau des Anglais.*

On lit sur la partie antérieure du monolithe l'inscription suivante, gravée en lettres capitales romaines de deux dimensions différentes :

ICI FUT LIVRÉE
LA BATAILLE DE FORMIGNY,
LE 15 AVRIL 1450,
SOUS LE RÈGNE DE
CHARLES VII.

LES ANGLAIS PERDIRENT
UN GRAND NOMBRE DE LEURS GUERRIERS
ET FURENT ENSUITE FORCÉS
D'ABANDONNER LA NORMANDIE,
DONT ILS ÉTAIENT MAITRES
DEPUIS 1417.

La hauteur totale du monument est de 6 pieds 2 pouces, non compris le soubassement. Son diamètre est de 29 pouces.

Les caractères de la première partie de l'inscription ont 3 pouces de hauteur, et ceux de la seconde, 18 lignes (1).

Par l'érection de cette colonne qui a pour objet de populariser un fait historique important, nous avons déterminé le rétablissement de la chapelle St.-Louis. En effet, M. Lambert, organe de la Commission réunie à Formigny sous notre présidence, le 25 août 1834, pour l'érection de la colonne, émettait un vœu pour le rétablissement de la chapelle élevée *sur le champ et lieu où fut ladite journée* (la bataille). Ce vœu a été entendu par le Gouvernement d'alors qui n'a pas voulu rester en arrière en voyant un monument élevé aux frais d'un simple particulier.

VERET. — L'église de Veret a été démolie il y a quelques années : on en a vendu les matériaux et il n'en reste plus rien. Cette église était sous l'invocation de saint Pierre. Le roi nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes. La paroisse de Veret est réunie à Formigny.

ÉCRAMMEVILLE.

Ecrammeville, *Escremenvilla*, *Escremovilla*.

L'église d'Écrammeville a été récemment reconstruite à peu près en entier (2) dans le style ogival.

Le chœur se compose de trois travées dont chacune est éclairée, au Nord et au Sud, par des fenêtres à deux baies trilobées, surmontées d'un trèfle et comprises dans un encadrement ogival (style de la deuxième moitié du XIIIe. siècle);

(1) V. le procès-verbal de l'érection de la borne de Formigny, dans le t. Ier. du *Bulletin monumental*.

(2) Il ne reste guère de l'ancienne église qu'un contrefort et quelques parties du mur auquel il était appliqué dans le mur du chœur.

les voûtes sont en briques, garnies d'arceaux en pierre ; mais comme on n'a pu donner à cette voûte la hauteur qu'eût exigé la forme ogivale, on l'a comprimée ; elle se compose de deux segments de cercle qui produisent l'effet désagréable d'un accent circonflexe.

La nef se compose de quatre travées ; les voûtes sont simplement en plâtre et les arceaux reposent, comme dans le chœur, sur des colonnettes en pierre en encorbellement le long du mur (style du XIIIe. siècle), soutenues par des têtes grimaçantes.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est la jolie tour, construite tout récemment par M. Pelfrêne, à l'Ouest de la nef ; elle s'élève au-dessus d'un portail couronné d'un fronton garni de crosses.

La tour se compose d'un premier massif sans ouvertures, puis d'une galerie d'arcatures portées sur des colonnettes détachées représentant le *triforium;* et enfin d'un *clérestory* (étage des cloches), offrant sur chaque face deux fenêtres-lancettes centrales entre deux arcatures de même forme. Une garniture de quatrefeuilles orne l'entablement sur lequel vient s'asseoir la pyramide terminale.

Cette pyramide est d'une élégance infiniment remarquable, imitée de la tour de St.-Pierre de Caen pour les clochetons, les lucarnes et les crosses. Elle produit un très-bel effet dans le paysage, et c'est une des tours *gothiques modernes* les mieux réussies que j'ai vues : nous aurions bien quelques observations à faire sur la disposition de la façade de l'église qui sert de base à la tour et sur la terminaison de certains contreforts par un toit de pierre à double égout ; mais l'effet général est trop satisfaisant pour que nous voulions nous arrêter à ces détails (1).

(1) La dépense, lorsque le clocher sera complétement terminé, y

M. Pelfrêne a fait exécuter, dans le chœur, des stalles dans le style du XVe. siècle qui méritent d'être observées, aussi bien que le Christ qui occupe l'arc triomphal et qui est placé au milieu d'un cadre gothique (1).

La cloche date de 1781.

L'église d'Écrammeville est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage était laïc. L'abbaye de Thorigny percevait les 2/3 de la dîme depuis l'an 1307 ; l'autre tiers était perçu par le curé.

On voit dans le cimetière le tombeau de M. de Léonard de Rampan, ancien officier du régiment de colonel-infanterie, mort à l'âge de 83 ans, le 14 novembre 1850 (2).

Manoir et château. Près de l'église, à l'Ouest, on remarque un petit manoir à toits et cheminées élevés, du temps de Louis XIV. Il appartient, m'a-t-on dit, au maire de la commune.

Au Sud-Est de l'église est un château moderne plus considérable, mais sans style, qui date du siècle dernier : c'était celui de M. de Léonard de Rampan, dont le tombeau existe dans le cimetière. Ce domaine appartient aujourd'hui à ses neveux qui viennent de faire planter un parc sur le bord de la route.

compris les statues et le tympan, sera d'environ 29,000 fr. Le clocher a été commencé par le sieur Closmesnil, entrepreneur à Bayeux, et terminé par le sieur Françoise, de Ver ; les sculptures sont de M. Hottin, de Bayeux.

(1) Les stalles ont été faites par M. Renouf, menuisier à Bayeux ; les sculptures sont de M. Niart ; le Christ a été sculpté par Suc, de Nantes. Les dépenses pour les boiseries se sont élevées à 11,800 fr.

(2) M. de Rampan avait été l'ami de mon père, et je l'ai vu souvent dans mon enfance : il avait épousé Mlle. Le Féron de Longcamp, sœur de M. Le Féron de Longcamp, conseiller à la Cour impériale de Caen.

AGNERVILLE.

Agnerville, *Agnervilla, Agnerivilla.*

L'église d'Agnerville se compose d'une nef, refaite à peu près en entier, et d'un chœur à chevet droit, sur la première travée duquel s'applique, au Sud, une tour quadrangulaire avec toit de pierre à double égout.

Le premier étage de la tour appartient au style roman; elle communiquait dans l'origine, par une arcade à plein-cintre, avec une chapelle de même style, dirigée vers l'Est parallèlement au chœur actuel. La partie moyenne de cette tour, éclairée sur chaque face par une ogive à meneau bifurqué au sommet, est d'une époque incertaine, peut-être du XIVe. siècle; le dernier étage et le toit de pierre peuvent dater de la fin du XVIe. siècle.

Le chœur appartient au premier style ogival, ainsi que l'indiquent les modillons à arcatures ogivales et l'arc triomphal, parties les plus caractérisées; mais des fenêtres modernes arrondies ont été percées dans les murs latéraux. Une de ces fenêtres porte la date 1763.

La nef paraît moderne. S'il existe quelques parties anciennes dans les murs qui ont été refaits, elles ne sont pas visibles. Les fenêtres sont arrondies. La porte occidentale est surbaissée.

Une ligne de pierres tombales illisibles occupe le centre de la nef jusqu'au chœur : j'ai lu, dans le sanctuaire, l'inscription qui suit :

CY GIST LE CORPS
DE DISCRETE PERSONNE
M^E^ MICHEL PATUREL
P^BRE^ CURÉ DE CE LIEU
DÉCÉDÉ LE IX DE XBRE

M D CC XLVIII AGÉ
DE LXII ANS.
PRIEZ DIEU POUR
SON AME.

On voit dans le cimetière une croix dont le piédestal et la colonne sont en granite.

L'inscription suivante, très-grossière, se lit sur le piédestal :

DON DE Me GUILLAUME (mot incertain) CURÉ DE CE LIEU 1604

On remarque, non loin de cette croix, deux tombeaux en marbre blanc entourés d'une grille.

L'un est celui de JEAN PIERRE DUNY, décédé le 27 mai 1846, dans sa 85e. année; l'autre celui de Mlle. HÉLÉNA DUNY, probablement sa fille, décédée le 15 octobre 1825, âgée de 16 ans. M. Duny assistait, en 1834, à l'inauguration que nous fîmes de la borne monumentale dont nous avons parlé page 680. C'est lui qui a donné au gouvernement la chapelle St.-Louis qu'il avait achetée.

On peut citer encore trois tombeaux appartenant à des membres de la famille de La Mache, qui possédait l'ancien château.

L'église d'Agnerville est sous l'invocation de saint Pierre. Le chapitre de la cathédrale de Bayeux nommait à la cure et percevait les 2/3 de la dîme; le curé avait l'autre tiers.

Ancien château. Ce château se trouve tout près de l'église (au Sud); c'était une place assez considérable, sur le bord de la vallée et entourée de fossés. On y entre encore par deux portes à cintre surbaissé : l'une pour les charrettes, l'autre pour les piétons. Une vaste cour était entourée de constructions diverses dont une partie vient d'être démolie; mais les bâtiments les plus intéressants sont conservés et servent d'habitation. Ils occupent l'angle Sud-Ouest de la

cour et s'étendent au Nord et à l'Est. Des fenêtres avec moulures de la renaissance, des écussons, etc., annoncent le milieu du XVIe. siècle : à l'extérieur, ces diverses constructions sont assez pittoresques et garnies de deux tours cylindriques. On voit aussi, à quelque distance, un beau colombier cylindrique avec son toit conique. M. de La Mache se propose de conserver toute cette partie dans les dispositions nouvelles qu'il compte faire, et nous l'y avons beaucoup engagé.

Second château. Le second château d'Agnerville, dont la belle avenue borde la route de Bayeux à Cherbourg, annonce par ses toits élevés et ses deux pavillons l'époque de Louis XIII, les murs en sont très-épais, et le domaine qui l'entoure très-vaste : il appartient à M. Albert, d'Angoulême, ancien député, gendre de M. Duny, dont nous avons vu le tombeau dans le cimetière de l'église. Je n'ai pas eu le temps de faire des recherches sur les familles qui avaient possédé ce château avant l'acquisition qu'en avait faite M. Duny.

Dans le XIIe. siècle, Guillaume d'Agnerville et Hadwise de Lisle, son épouse, donnèrent au chapitre de Bayeux l'église de Cardonville, pour fonder une prébende dans la cathédrale.

ENGRANVILLE.

Engranville, *Engeranivilla, Engranvilla.*

L'église d'Engranville est en ruine, mais elle a été ACHETÉE PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE AU MOMENT OU L'ON CRAIGNAIT QU'ELLE NE FUT DÉMOLIE, et elle existera long-temps encore. La nef m'a paru du XIIIe. siècle, probablement de la première moitié, par les lancettes très-simples et sans colonnes qui, à l'intérieur, s'évasent et forment des niches en cul-de-four. Mais on y voit, au Sud, une très-jolie porte romane qui paraît avoir été conservée

d'une construction antérieure (V. la page 687). La porte occidentale est ogivale, assez simple; elle avait été bouchée en partie pour éviter le tassement du mur supérieur.

Le chœur appartient aussi au style ogival; il est plus soigné que la nef : il a conservé des voûtes fort remarquables par leur gracieuse courbure et la pureté des lignes que décrivent leurs arceaux. Un fait que j'ai remarqué bien souvent ailleurs, c'est l'emploi presqu'exclusif du tuf ou travertin pour la construction de ces voûtes : preuve manifeste qu'autrefois ces incrustations calcaires étaient infiniment plus abondantes qu'aujourd'hui, puisqu'elles ont fourni tant de matériaux et qu'à présent on en trouve à peine quelques blocs un peu considérables dans les falaises du Bessin.

Deux portes s'ouvrent l'une en face de l'autre dans le chœur, celle du Sud est en ogive et son profil est celui du XIIIe. siècle; l'autre, vraisemblablement de la même époque, offre un arc surbaissé.

La tour latérale, au Sud, est un peu lourde, c'est un carré surmonté d'une pyramide en pierre à quatre pans. Une lucarne portée sur deux colonnettes occupe le centre de chacune des faces de la pyramide.

Cette tour communique avec la nef par une arcade; on y entre aussi par une petite porte en arc surbaissé percée dans le mur oriental. Une sacristie à pans, moderne, a été appliquée sur le chevet du chœur.

Peintures. L'église tout entière était décorée intérieurement de peintures murales : ce sont, dans la nef principalement, des pierres d'appareil dessinées par deux lignes rouges.

Dans le chœur, entre les fenêtres, étaient peints des personnages nimbés dans lesquels dominent le rouge et le jaune.

Une litre qui faisait le tour de l'église m'a présenté un écusson dans lequel on distingue 3 merlettes, 2 et 1, sur un fond de gueules.

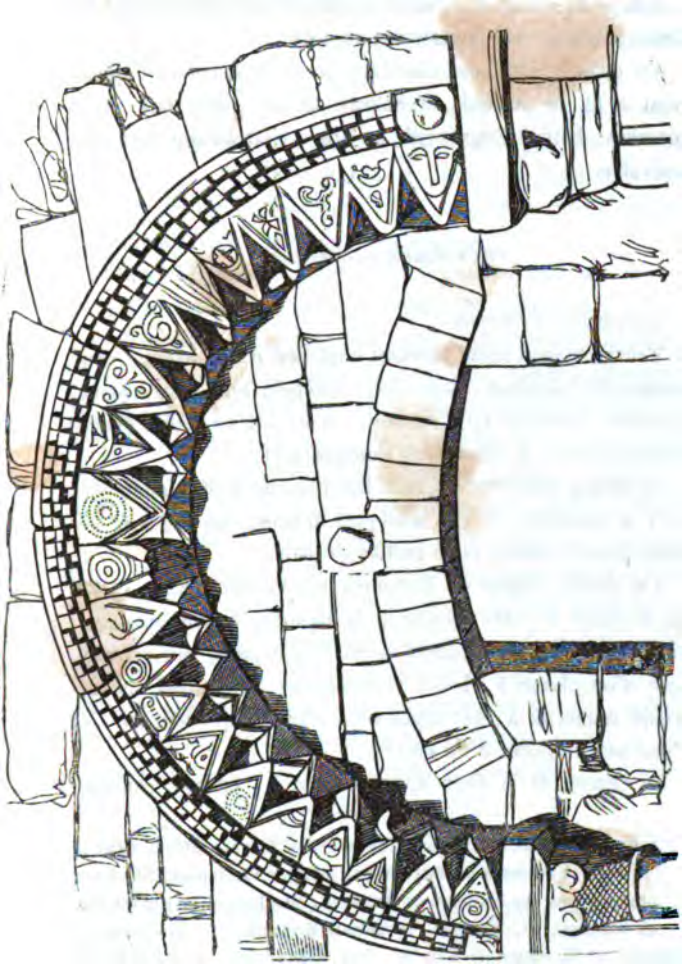

Louet del.

PORTE A L'ÉGLISE D'ENGRANVILLE (CÔTÉ SUD DE LA NEF).

L'église d'Engranville était sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure et percevait les 2/3 des dîmes; l'autre tiers appartenait au curé.

Le château d'Engranville date du siècle dernier et appartient à M. le marquis de Saffray. M. de Cussy fait, en ce moment, bâtir à Engranville un autre château qui sera considérable.

TRÉVIÈRES (CHEF-LIEU).

Trévières, *Treveriæ.*

Trévières était anciennement chef-lieu d'un doyenné, comprenant 35 paroisses, dont cinq : Chef-du-Pont, Lieu-Saint, Neuville, Vierville en Cotentin, et St°.-Mère-Église étaient enclavées dans le diocèse de Coutances (1).

Ce bourg renferme aujourd'hui plus de 1,000 habitants : on y a construit, il y a quelques années, des halles et des salles pour la mairie et la justice de paix.

J'ai décrit l'église de Trévières dès l'année 1825, et j'ai eu le plaisir à cette époque de la montrer à plusieurs antiquaires anglais, notamment à M. Pugin père; elle se compose d'un chœur à chevet rectangulaire sur lequel une sacristie moderne a été appliquée, d'une tour centrale, et d'une nef précédée d'un porche.

Le chœur et la tour appartiennent à l'époque romane.

(1) Robert Cenalis dit que ces paroisses furent cédées, dans le VII°. siècle, à l'évêque de Bayeux par celui de Coutances (St.-Lo), en compensation du château de Briovère (St.-Lo) et de quatre paroisses voisines, St.-Thomas, le Mesnil-Rouxelin, St.-Georges-de-Moncoq, et St.-Ouen-de-Baudre, qui dépendaient de l'évêché de Bayeux et qui furent attribuées à l'évêque de Coutances ; mais cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve et il est même très-douteux que les quatre paroisses citées existassent, au VII°. siècle.

Le chœur a été reconstruit en partie vers l'extrémité orientale, et les fenêtres qu'on y voit à présent sont de différentes époques et presque toutes modernes, de forme arrondie.

Les murs de la nef ont été exhaussés il n'y a pas longtemps; les parties qui n'ont pas été refaites par suite de cet exhaussement, du percement de fenêtres modernes ou d'autres réparations, peuvent dater du XIVe. siècle, comme le porche qui précède la porte occidentale.

La tour et la travée du chœur sur laquelle elle est assise, sont les parties intéressantes de l'église de Trévières.

Probablement cette jolie tour est de deux époques; la partie carrée, percée d'une porte et de cintres romans supportés par des colonnes groupées, serait plus ancienne que la partie octogone qui la surmonte, et dans laquelle on voit des ogives de transition (lancettes de la première époque) : l'une remonterait à la première moitié, l'autre à la fin du XIIe. siècle.

La combinaison de l'octogone avec le carré est très-heureuse, et cette tour est une des plus élégantes que l'on connaisse de cette époque (XIIe. siècle); de petits clochetons pleins à quatre pans existent aux angles de la tour carrée; j'en ai trouvé quelquefois de semblables dans les églises romanes, mais dès la fin du XIIe. ils furent remplacés par des tourelles plus élégantes. Les proportions de la flèche en pierre sont très-bonnes; le tonnerre l'a frappée plusieurs fois, et l'extrémité a dû être réparée à plusieurs reprises.

La porte par laquelle on entre dans le chœur, sous la tour, présente une archivolte ornée de plusieurs rangs de zigzags. Elle repose sur des colonnes, au nombre de trois de chaque côté.

Dans le tympan de cette porte, on voit un bas-relief représentant un homme tenant enchaînés deux monstres qui veulent lui dévorer le visage, et dont les queues enroulées se

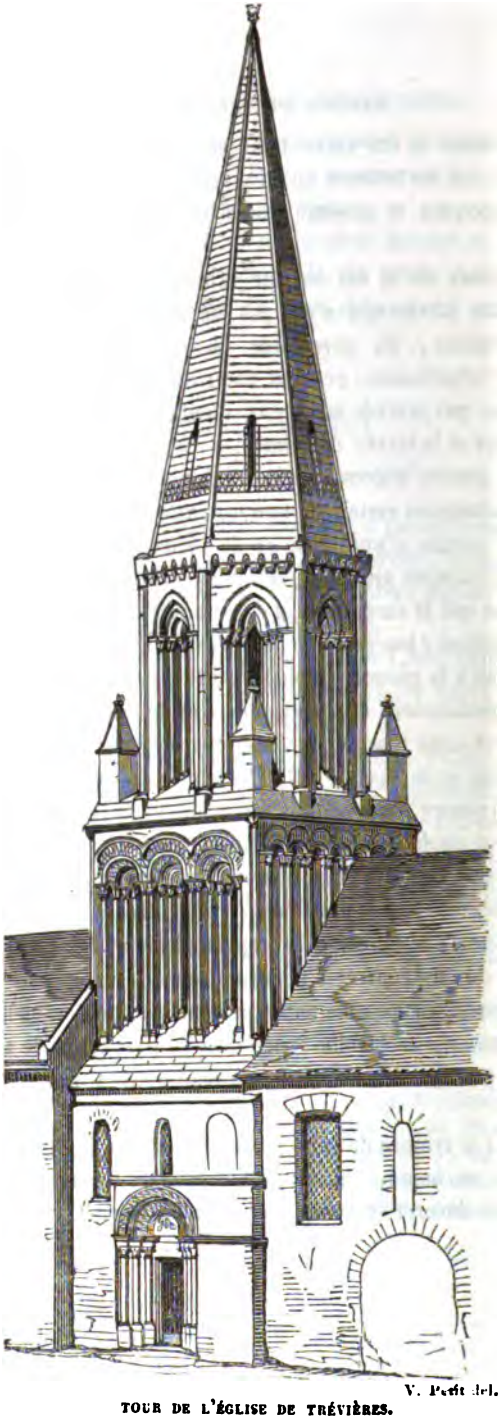

V. Petit del.

TOUR DE L'ÉGLISE DE TRÉVIÈRES.

terminent en têtes de serpents qui lui mordent les pieds. Je

TYMPAN DE LA PORTE ROMANE SOUS LA TOUR.

vois dans ce bas-relief la même allégorie que dans celui d'un chapiteau de Colleville, que je décrivais tout à l'heure, et je ne peux que renvoyer à ce que j'en ai dit (p. 658).

Ce bas-relief curieux, dont les dragons ont beaucoup de mouvement, avait été couvert d'une couche de mortier, probablement parce que, pendant la Révolution, on avait cru y voir des armoiries que l'on voulait faire disparaître. C'est en 1825 que nous l'avons dégagé et rendu à la lumière, M. Pugin de Londres et moi.

Le dessous de la tour est voûté ; les colonnes qui reçoivent les arceaux de la voûte ont des chapiteaux godronnés.

L'arc triomphal entre la nef et la travée de la tour est très-élégant et décoré de trois archivoltes garnies de zig-zags ; des frettes crénelées ornent l'archivolte de l'arcade qui sépare le chœur de la même travée.

L'église de Trévières est sous l'invocation de saint Agnan. Le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait 1/3 de la dîme, le reste appartenait au chapitre de la cathédrale et à l'hôpital de Bayeux.

M. Le Duc était curé de Trévières la dernière fois que j'y suis allé ; avant lui j'y avais vu M. Eudeline, qui a été depuis curé de St.-Gervais à Falaise.

Il y avait, il y a dix ans, quelques maisons anciennes dans le bourg de Trévières; j'ignore si elles existent encore : l'auberge du *Lion d'or* paraissait dater de la fin du XVIe. siècle.

Le beau moulin. A peu de distance du bourg, sur la route qui conduit à Colombières, se trouve le beau moulin, dont la façade élégante annonce plutôt un petit château qu'une usine à blé.

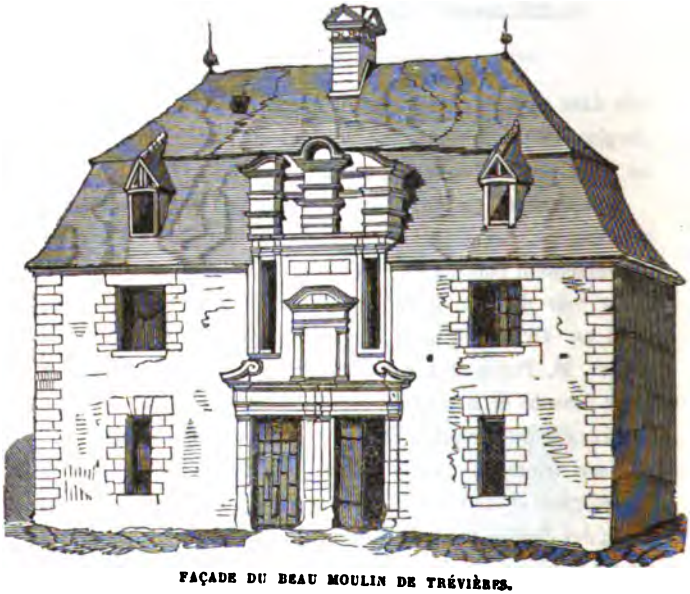

FAÇADE DU BEAU MOULIN DE TRÉVIÈRES.

Cet édifice porte la date de 1684.

Au XIIe. siècle, le comte de Cester possédait, à Trévières, des revenus dont il donna quelques parties aux abbayes d'Aulnay et de Longues.

Trévières avait été érigé en comté en 1693, pour Claude

Franc-Pellot : en 1677, il y eut deux foires de créées à Trévières en faveur de la même famille; la première le 14 juin, jour saint Agnan, la seconde le 5 novembre; elles devaient durer trois jours l'une et l'autre : on accorda en même temps un marché le lundi et le vendredi.

MANDEVILLE.

Mandeville; *Magna villa juxta Treverias, Mandevilla.*

L'église de Mandeville a été retouchée récemment, et des fenêtres ogivales ont été établies dans la nef. Ces divers travaux ont donné à l'édifice une certaine apparence, mais il n'a pas en réalité beaucoup d'importance. Les voûtes du chœur offrent pourtant une particularité qui mérite d'être notée; elles sont, en effet, garnies d'arceaux croisés, mais elles ont encore un arceau longitudinal, comme on en trouve dans beaucoup d'églises anglaises des XIVe. et XVe. siècles. Cette espèce de clef de voûte continue est ornée de petits fleurons précisément comme on en trouve aussi en Angleterre. Il est probable qu'une partie de la voûte de Mandeville a été refaite au XVe. siècle, peut-être pendant l'occupation anglaise : une partie des arceaux, qui paraît d'un style moins ancien que les autres, serait de l'époque de l'arceau longitudinal.

La nef, qui n'est pas voûtée et qui est bien moins caractérisée que le chœur, renferme, du côté du Sud, une inscription que M. le Curé actuel de la paroisse, homme de goût, a fait dégager du badigeon qui la recouvrait. On peut à présent y lire ce qui suit :

CATHERINE QUI FUT LE BOURGEOIS SURNOMMÉE
AU CENTRE DU CAHOS SOMMEILLE ICI DESSOUZ
AU REGRET DUN CHACUN MAIS PLUS DE SON EPOUZ
QUI LA POUR SES VALEURS UNIQUEMENT AIMÉE

LE CORPS GIST EN L'OBSCUR NON PAS LA RENOMMÉE
QUI CLAIR AU MONDE LUIT MAIS LE CIEL TROP JALOUS
DE VOIR TELLE SPLENDEUR RAYONNER ENTRE NOUS
EN ANGE LUMINEUX SON AME A TRANSFORMÉE
FRÈRE APAISE TON DEUIL CONTRE UN PLEUR INUTILE
LA PARQUE EST INFLEXIBLE ET TOUJOURS CONVIENT IL
PRENDRE EN GRÉ BEAU ET MAL COMME DIEU NOUS LENVOIE
SI POUR QUINZE OU VINGT ANS IL VOUS TIENT SÉPARÉS
REJOINTZ POUR VIVRE EN GLOIRE AU SEIGNEUR VOUS SEREZ
QUELLE SENVA DEVANT POUR TAPPRÊTER LA VOYE
EN ANAGRAMMES CY A SON HONNEUR ET GLOIRÉ.

La tour est accolée à la nef du côté du Sud ; elle est carrée, terminée par une pyramide à quatre pans en pierre assez élevée, imitant ainsi le couronnement de certaines tours romanes, mais elle n'est pas ancienne et manque de caractère.

L'église de Mandeville est sous l'invocation de Notre-Dame. Le chapitre de la cathédrale de Bayeux nommait à la cure et percevait les dîmes. Guillaume de Trévières donna le patronage et la dîme de Mandeville au chapitre de Bayeux, en 1275.

Ancien château. M. le curé a trouvé à Mandeville l'emplacement d'un ancien château.

TESSY.

Tessy, *Tesseium.*

L'église de Tessy est très-peu importante ; elle se compose d'un chœur à deux travées voûtées et d'une nef qui en a trois. Les parties les plus anciennes doivent appartenir à l'époque de transition, mais on a repris en sous-œuvre diverses parties. Quelques fenêtres étroites en lancettes existent encore du côté du Nord : ces ouvertures ont été refaites du côté du Sud.

La sacristie appliquée sur le chevet doit dater du siècle dernier.

La cloche était suspendue dans une arcade très-petite élevée sur le mur occidental.

Cette église, qui est supprimée, faisait autrefois partie du doyenné de Campigny; elle était sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Cérisy nommait à la cure et percevait les dîmes.

Ferme du Quesnoy. — La ferme du Quesnoy, appartenant à M. Frédéric d'Aignaux, membre de l'Association normande, à Bayeux, présente quelques parties anciennes qui doivent remonter au XVe. siècle : ce devait être un fief d'une certaine importance, sur lequel il y aurait des recherches à faire. Nous allons voir à l'article de Saon qu'il appartenait, au XVIIe. siècle, à Richard d'Avaines, seigneur de Grouchy, dont le tombeau existe dans l'église de cette paroisse (V. la page 702).

Près de là, une ferme provenant de la succession de Mathan, et appartenant à M. de Rochefort, conserve encore des parties qui remontent au XVIe. siècle ou au XVe.

Château de Douville. — Mais ce qui offre le plus d'intérêt à Tessy, c'est le château de Douville, dont je présente une vue dessinée par M. Victor Petit. L'édifice doit dater du milieu ou de la seconde moitié du XVIIe. siècle; la porte d'entrée a du caractère, aussi bien que les cheminées, les lucarnes et les pièces en encorbellement sur les angles, dernier souvenir des tours.

Le toit conserve encore plusieurs épis et une crête en terre cuite.

Ce château, qui avait appartenu, au siècle dernier, à mon bisaïeul maternel, M. de Radulph, procureur-général au conseil supérieur de Bayeux lors de la suppression du Parlement, a passé par héritage à Mme. la baronne Hue de Mathan, sa fille unique. Par suite des partages qui ont eu lieu à la mort de cette dame entre ses enfants (ma mère, Mme. de Rochefort et M. le baron Louis de Mathan), le château et la

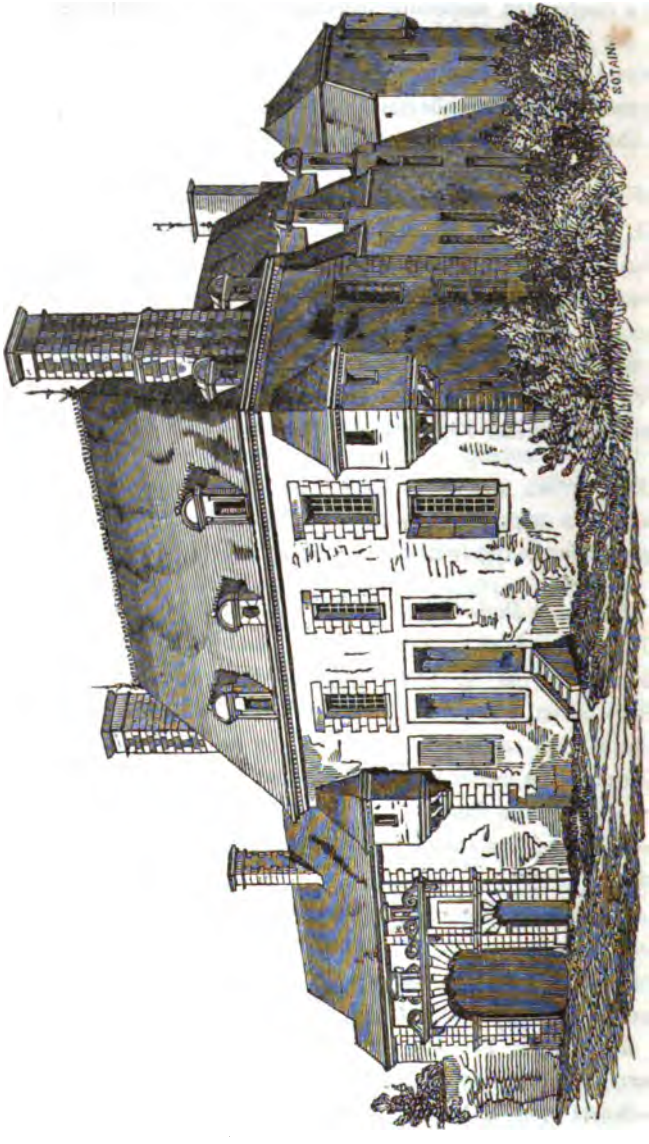

VUE DU CHATEAU DE DOUVILLE, A TESSY.

terre de Tessy ont été attribués à ce dernier (1). Le château est aujourd'hui la propriété de son fils aîné, M. le baron E. de Mathan, lieutenant-colonel de hussards.

Derrière le château était un étang qui existe encore, et un beau quinconce de chênes qui a été abattu et remplacé par quelques peupliers.

RUBERCY.

Rubercy, *Rubercil*, *Ruberchil*.

Les murs latéraux de la nef de l'église de Rubercy sont modernes, percés de fenêtres rondes comme on les faisait au XVIIIe. siècle; mais la façade occidentale a été conservée avec une porte ogivale, dans le style du XIIIe. siècle, dont l'archivolte repose, de chaque côté, sur deux colonnes à chapiteaux bien caractérisés.

Le chœur paraît aussi en partie du XIIIe. siècle; on y voit, au Nord, une petite porte ogivale dont le tympan est orné d'un fleuron, et des fenêtres dont une est à une seule baie et deux autres divisées en deux baies par un meneau bifurqué. La corniche est portée sur une frise dans le genre de celle que j'ai figurée p. 409 et que j'ai signalée déjà dans plusieurs églises, notamment à Vaucelles et à Barbeville.

On dit qu'une assez belle fenêtre existe dans le chevet, mais elle est bouchée depuis long-temps par le toit de la sacristie, appliquée sur cette partie de l'église.

La tour, latérale au Sud, correspondant à la première travée du chœur, est romane jusqu'à la corniche et à la naissance du fronton qui supporte le toit à double égout ou *bâtière*. Chose à noter, c'est qu'ici, comme à Agnerville,

(1) Nous avons vu, t. II de la *Statistique*, p. 113, que M. Louis de Mathan avait épousé une demoiselle de Cagny et avait établi sa résidence à Chicheboville.

cette tour était en communication, par une arcade maintenant bouchée, avec une chapelle parallèle au chœur et détruite depuis une époque inconnue.

On voit, près de la porte occidentale de la nef, un font pédiculé, en forme de coupe arrondie en-dessous et garni de cannelures en relief, qui porte l'inscription suivante :

DU DON DE MAISTRE MICHEL
HERBELYNE CHANOINE DE BAYEUX
ET CURÉ DE CE LIEU 1577.

Ce font est assez élégant et mérite d'être conservé.

L'église de Rubercy est sous l'invocation de Notre-Dame.

Le roi nommait à la cure, au siècle dernier, par suite de la discussion élevée, au sujet du patronage, entre l'abbaye de Longues et le seigneur de Trévières. Le chapitre de la cathédrale percevait les deux tiers de la dîme et le curé l'autre tiers.

Le curé actuel de Rubercy, est M. de Grimoult, de l'ancienne famille de ce nom, qui m'a paru porter beaucoup d'intérêt à la conservation de son église.

Château de Rubercy. L'emplacement du château de Rubercy est reconnaissable encore dans la vallée qui se trouve au Sud de l'église, mais c'est un des moins intéressants et des plus petits que j'aie visités.

La motte, de forme ovale, n'a pas plus de 50 pieds de diamètre et ne s'élève que de 5 pieds environ, au-dessus de la prairie. Il est vrai qu'elle a été plusieurs fois rognée, mais il est facile de voir qu'elle n'a jamais eu qu'une étendue très-peu considérable.

Au Nord, la rivière baignait le pied de cette petite forteresse, et vers le Sud, des fossés à peine reconnaissables aujourd'hui en complétaient la circonvallation ; ainsi, le château

tirait toute sa force des eaux dont le ruisseau voisin pouvait abondamment fournir les fossés.

De cet emplacement si bas et presqu'au niveau de la rivière, la vue ne peut embrasser que la vallée et les éminences qui la bordent: on s'étonne que le sire de Rubercy qui accompagnait le duc Guillaume et qui se battit vaillamment à la bataille d'Hasting n'ait pas placé sa demeure au haut du côteau, sur lequel s'élèvent l'église et une partie du village; on ne distingue plus de seconde enceinte près de la motte: il est cependant probable qu'une cour existait au Sud du donjon.

Manoir. On trouve, à quelque distance de l'église, sur le bord de la route allant à Trévières, un ancien manoir dans lequel on voit, m'a-t-on dit, une belle cheminée avec des sculptures représentant une chasse.

Je ne suis pas entré dans ce manoir, mais je l'avais remarqué; peut-être remonte-t-il au XVIe. siècle. Il appartient à M. Mezaise, de Colombiers-sur-Seulle.

SAONNET.

Saonnet, *ecclesia de Saonnet* (Livre Pelut).

L'église de Saonnet, qui appartenait primitivement tout entière au style roman, présente encore un chœur assez bien conservé de cette époque. Ce chœur est voûté, et les arceaux, qui viennent reposer sur des colonnes romanes, se ramifient au chevet, à peu près comme dans l'église de Littry, dont le plan a été donné p. 322. La tour, établie sur la première travée du chœur, comme celle de Trévières, conserve également des voûtes du XIIe. siècle; la partie élevée au-dessus du toit de la nef est beaucoup moins ancienne et probablement de la fin du XVIe. siècle; elle se terminait par un toit en pierre à double égout qui a été reconstruit en 1834.

Une partie des murs de la nef offre des pierres en arête de poisson, mais on en a refait des portions notables. La porte occidentale, de forme carrée, est moderne, aussi bien que plusieurs fenêtres de la nef et du chœur.

Deux crédences de la première époque ogivale existent dans le sanctuaire, du côté de l'épître.

On voit dans le chœur quatre pierres tombales illisibles, qui ont dû appartenir à des seigneurs de Saonnet.

L'église de Saonnet est sous l'invocation de saint Germain. L'abbaye de Cérisy nommait à la cure et percevait la moitié des dîmes; l'autre moitié formait le revenu du curé.

Le curé actuel de Saonnet est M. l'abbé Eustache.

Château. A l'Est de l'église, on voit le château de Saonnet, qui, après avoir appartenu à M. de Bernay et à ses héritiers, a été acheté par M. Barbet, licencié en droit, qui l'habite depuis plusieurs années.

L'architecture de ce château n'a rien de remarquable ; mais on voit près de l'entrée un beau colombier cylindrique, et le domaine qui l'entoure doit être assez considérable. On arrive au château par deux avenues.

SAON.

L'église de Saon appartient, en grande partie, à l'époque romane, ainsi que le montrent des pierres disposées en arête de poisson, une porte à plein-cintre par laquelle on entre dans la nef du côté du Sud et trois petites fenêtres primitives qui existent encore dans le mur septentrional.

Le chœur a été allongé et n'appartient au style roman que pour les deux tiers. Je suppose qu'une inscription en caractères gothiques qui avait été tracée sur une bande de mortier que l'on voit sous la corniche indiquait cet allongement;

or, cette inscription, dont une partie seulement subsiste, attendu que le placage sur lequel elle fut tracée s'est détaché de place en place, indique le XVe. siècle, puisqu'elle commence ainsi :

lan mil iiii^cc^ lx . . . . . .

elle finit par ces mots :

tressoriers de cete hootel.

Des oiseaux figurés au trait séparent les mots les uns des autres.

On a ouvert, dans la façade occidentale de l'église, une porte surbaissée moderne. M. le Curé vient de faire construire une tour carrée terminée par un toit en bâtière et accolée au côté Nord du chœur.

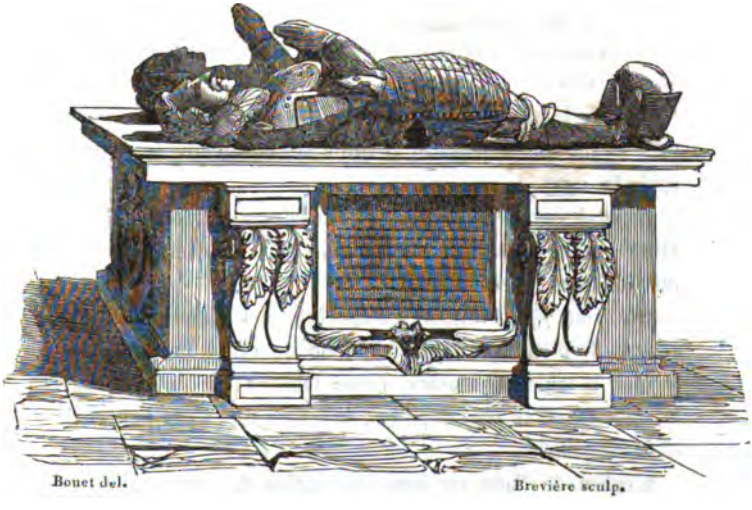

Du même côté existe une chapelle seigneuriale du XVIIe. siècle, qui renferme un tombeau remarquable déjà publié dans le *Bulletin monumental* et l'*Abécédaire d'archéologie.*

L'inscription gravée sur une plaque de marbre du côté de la statue du chevalier est ainsi conçue :

SOUS CE TOMBEAU REPOSE NOBLE HOMME ROBERT
DAVAYNES SEIGNEUR DE GROUSSY, DU QUESNOY
CRICQUEVILLE ET St SAULVEUR, GENTILHOMME
ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DU ROY ET DE SA
VENERYE, PLAIN DE FOY, D'ESPERANCE ET CHARI
TÉ, IL FUT DEVOT ENVERS DIEU, DEBONNAIRE
ENVERS SON PROCHAIN AYMANT LHONNEUR
ET LA VERTU, ENNEMY DU VICE ET DE LA
VIOLLENCE, IL TRESPASSA LE 10e JOUR DE
FEBVRIER 1616 ET DE SON AAGE LE 70 AV
GRAND REGRET DE SES PARENTS ET AMYS
PARTICULIÈREMENT DE SON ESPOUSE VERTUEUSE
DANLEE JENNE DACHE QUI POUR TEMOIGNAGE DE SON VRAY
ET CHASTE AMOUR LUY A FAIT
DRESSER CETTE SÉPULTURE QUELLE ARROUSE JOURNELLEMENT
DE SES LARMES ATENDANT
QUELLE SOIT MISE PRÈS DE SON CHER MARY. PRIEZ DIEU POUR
LUY.

L'autre inscription se rapporte à Jeanne Daché, figurée près de lui sur le tombeau et qui a fait construire la chapelle après la mort de son mari.

Il paraît que cette dame avait fait faire son épitaphe de son vivant, et que cette inscription avait été retournée pour être mise en place après sa mort.

On voit effectivement l'empreinte des lettres sur une couche de plâtre qui tapisse le fond du cadre destiné à renfermer la table de marbre. Cette table a été brisée; mais les morceaux en sont déposés, m'a-t-on dit, dans le grenier de la chapelle.

L'église de Saon est sous l'invocation de saint Aubin. Le commandeur de Beaugy nommait à la cure et percevait les dîmes. 100 boisseaux de blé, 25 boisseaux d'avoine et les verdages formaient le revenu du curé.

On remarque un bel if dans le cimetière.

Château de Grouchy. Le château de Grouchy qu'habitaient noble homme d'Avaynes et son épouse, dont nous venons de figurer le tombeau, est situé à 2 kilomètres de l'église de Saon. C'est une habitation assez considérable, qui appartient maintenant à M. Truttat, de Paris.

BLAY.

Blay, *Bladum.*

L'église de Blay se compose d'une nef assez longue, à laquelle on a accolé, du côté du Sud, une grande chapelle communiquant avec elle par quatre arcades ogivales portées sur des colonnes monocylindriques, et d'un chœur plus élevé éclairé par des fenêtres divisées en deux parties par un meneau bifurqué au sommet. Une tour carrée, couronnée par un toit à double égout en ardoise, est accolée au côté Sud de ce chœur.

La nef a été exhaussée dans toutes ses parties et l'on en a reconstruit d'autres. Des fenêtres modernes, semi-circulaires, y ont été pratiquées; mais en considérant l'appareil en arête de poisson qui existe dans les parties basses, elle devait appartenir au style roman.

La porte occidentale avait été établie au XIIIe. siècle, les colonnettes qui l'accompagnent ne permettent pas d'en douter; l'arc ogival de cette porte a été supprimé par suite du percement d'une fenêtre moderne qui a descendu jusque dans le tympan de la porte.

Cette nef est divisée en six travées par des contreforts.

C'est vraisemblablement au XIIIe. siècle qu'il convient d'attribuer la grande chapelle latérale; elle est éclairée par trois fenêtres ogivales. On y entrait du dehors par une porte placée à l'Ouest et surmontée d'un *oculus* trilobé.

Le chœur, qui paraît moins ancien, pourrait néanmoins

appartenir à la fin du XIIIe. siècle ou au commencement du XIVe. ; il n'est pas voûté, un lambris cintré en bois dissimule la charpente.

La tour appartient à deux époques. La partie basse, décorée d'arcatures à pilastres dont les pierres sont séparées par un ciment très-épais, qui est coloré et imite la brique entre les claveaux, peut dater du XIe. siècle et être rangé parmi les plus anciennes constructions romanes ; les étages moyen et supérieur sont moins anciens, du moins la forme des ouvertures qu'on y voit doit le faire supposer, car elles appartiennent au système ogival.

La sacristie moderne, appliquée sur le chevet, est de forme semi-circulaire.

L'église de Blay est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye d'Ardennes en avait le patronage : les dîmes se partageaient par tiers entre cette abbaye, celle de Ste.-Trinité de Caen et le curé, qui avait en outre les verdages.

On voit dans la cour voisine du presbytère une grange et des constructions anciennes qui ont appartenu au prieuré.

Manoir de Cléronde. A 2 kilomètres au Nord de l'église de Blay se trouve le manoir de Cléronde, remarquable par son architecture : les hautes cheminées couronnées de frontons, les denticules des corniches, les toits élevés des pavillons, la crête du toit, les épis, annoncent un château du temps de Louis XIV. On lit effectivement au-dessus de la porte qui accède au pavillon angulaire la date 1659, gravée en très-beaux chiffres. Ce château est dans le même style que celui de Douville, à Tessy, figuré p. 696, seulement l'importance des constructions accessoires, son beau jardin, au milieu duquel est une pièce d'eau en forme de miroir, lui donnent un aspect plus seigneurial encore.

Ce château appartenait, au XVIIe. siècle, à un sieur de Cléronde, qui, d'après M. Lambert, faisait partie du Parlement.

membre du parlement. Il appartient aujourd'hui à M. Dupont-Longrais, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Caen, officier de la Légion-d'Honneur.

La partie habitée du château de Cléronde est parfaitement conservée : l'intérieur a été modernisé en grande partie. On voit cependant sur la cheminée d'un appartement du premier étage, une peinture représentant une femme parée, conduite par un amour, se présentant devant un personnage qui, à son vêtement garni d'hermine, se reconnaît pour un magistrat ; les mots : *Vade retro* sortent de la bouche de ce personnage : il y a là, je crois, une allusion à la fermeté du juge qui ne doit jamais se laisser fléchir par les dames, même les plus coquettes et les plus séduisantes. Probablement les juges du XVIIe. siècle avaient souvent à combattre ce genre d'influence.

Sur le sommet du toit du pavillon, dont la porte est surmontée d'une date, on voit, en guise d'épi, une statuette représentant un petit personnage couvert d'une armure, et que l'on appelle dans le pays M. de Cléronde. Cette petite statue a été dessinée par M. Lambert.

CROUAY.

Crouay, *Croeium.*

On peut observer diverses choses curieuses dans l'église de Crouay, quoiqu'elle ait perdu, par suite de retouches et de réparations successives, une grande partie de son caractère. Elle se compose d'une nef à trois travées et d'un chœur à deux travées avec chevet droit, qui paraissent avoir été établis au XIIIe. siècle.

Le chœur est voûté ; les colonnes qui supportaient les arcs croisés de la voûte ont été coupées pour gagner un peu de place.

Du côté de l'évangile, on voit dans la muraille un encadre-

ment en pierre renfermant l'inscription suivante à la mémoire de Jean Du Moncel, curé du lieu dans la première moitié du XVIIe. siècle :

ASTA VIATOR
CY DEVANT GIST LE CORPS
DE VENERABLE PERE CUR
DE CÉANS BOUCLIER DE
LA FOY VAINCEUR DE LHERE
SIR M^E JEAN DU MONCEL
QUI DÉCÉDA LE 14 DE
FÉVRIER 1630 DIEU
AIT SON AME PRIEZ POUR ELLE.

L'inscription latine suivante accompagne l'épitaphe précédente :

ECCE SACERDOTUM SOL OCCIDIT ECCE SUPINA
PLEBIS IN ADVERSIS GAUDIA TOTA JACENT
MERGITE VOS LACHRYMIS TANTI PASTORIS ALUMNI
PLANGITE CANTORES GLORIA VESTRA TACET
NON POTIS EST CORAM REDIVIVUM SISTERE FLETUS
REDDERE FELICEM TRISTIA VOTA QUEUNT

SINGULIS ANNIS CELEBRABITUR EJUS OBITUS
DIES TRI. . . CUM MISSIS SCILICET 14 FEB
PARITERQUE JUNII 12 RIS ET ALIIS
. . . . . ORATE PRO EO.

La tour est appliquée du côté du Sud sur la première travée du chœur ; elle peut remonter à peu près à la même époque pour les deux premiers étages ; le troisième (clerestory) est beaucoup moins ancien ; il est certain que le toit en bâtière, construit en pierre, soutenu par des arceaux comme celui de Barbeville (voir la page 424), n'est que du XVIIe. siècle : car j'ai trouvé, à l'intérieur de la tour, une inscription gravée dans la pierre et ainsi conçue :

LAN 1633 (1)
Me DU MONCEL
CURÉ DE CE LIEU
M'A RÉÉDIFIÉ
MON CLOCHER.

Il s'agit de savoir si la réédification doit s'entendre du toit et de l'étage du clerestory ou seulement du toit en pierre qui le couronne : il est probable qu'on a refait une partie du clerestory en même temps que le toit.

Outre le portail occidental, dont la porte appartient au premier style ogival, plusieurs choses méritent l'attention dans la nef. D'abord, à l'extérieur, près de la porte méridionale, on trouve à une certaine hauteur dans le mur, un bas-relief dans un encadrement de la renaissance très-élégant à pilastres et fronton, lequel renferme aussi une inscription en lettres gothiques un peu frustes, que je n'ai déchiffrée qu'imparfaitement, et qui se rapporte, dit-on, à un sieur du Pont.

Secondement, en face de la première porte, à l'intérieur de l'église, une statue équestre de saint Martin, qui m'a paru de la fin du XVe. siècle : elle a été peinte et dorée nouvellement, mais elle mérite d'être dessinée et publiée.

Troisièmement, les fonts baptismaux, de la première moitié du XVIe. siècle, en forme de cuve octogone d'environ 1 mètre de diamètre, ornée sur chaque panneau d'une arcade surbaissée en accolade.

Quatrièmement, une inscription tumulaire gravée sur une

(1) Nous voyons par l'inscription de la page 706 que le curé Du Moncel mourut en 1630; mais il est facile de concilier les deux dates, en admettant que l'inscription n'a été gravée qu'après les travaux terminés. Or, ces travaux de réédification ont bien pu être faits après la mort du curé; peut-être même ne furent-ils entrepris qu'au moyen d'une somme qu'il avait léguée en mourant.

pierre incrustée dans le mur méridional, et qui m'a paru mériter une transcription. La voici telle que je l'ai lue :

JESUS : MARIA : JOSEPH

CY-DEVANT REPO
SE. LE : CORPS : DE JEA
NE. LE COUR FEME
DE FEV Me PHILIPPE
DU MONCEL LE QV
EL : DÉCEDA : LE 26 DE
SEPTEBRE 1626 ET E
LLE LE 12 DE JVI LA 1654
PRIES DIEU P. L AMES

MARCHE PASSANT OU DIEU TE CONDUIT
ET PENSE EN TOY QUE LE TREPAS TE SUIT
VITA DIU MIHI POENA FUIT : ME NULLA VOLONTAS
INCITAT UT CUPIAM LONGIUS ESSE SUPER
MORS MELIOR VITA CERTA MIHI MENTE VIDETUR.
QVÆ REDIMIT CUNCTIS PECTORA FESSA MALIS.

L'église de Crouay est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Cérisy possédait le patronage par donation de Robert, père de Guillaume-le-Conquérant : *Ecclesiam in villa quæ dicitur Croey cum omni decima.* Au XVIIIe. siècle, l'abbaye percevait 2/3 de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé.

LE BREUIL.

Le Breuil, *Brelium*, *Breuillium*.

L'église du Breuil n'a que bien peu d'intérêt; les murs en sont aujourd'hui très-peu caractérisés, par suite des reprises considérables qui ont été faites et de l'établissement de fenêtres nouvelles. Une sacristie à pans coupés s'appuie sur le chevet; et, du côté de l'évangile, existe une petite chapelle seigneuriale moderne. La tour, terminée en bâtière, est ac-

colée au chœur du même côté. Elle n'a pas de caractère bien décidé, je la crois du XVIe. ou du commencement du XVIIe.

Ce qui est le plus caractérisé, c'est la porte occidentale, dont l'arc surbaissé repose sur deux colonnettes du XIVe. siècle : les chapiteaux de ces colonnes sont formés de deux bouquets de feuillage superposés. Je me rappelle avoir vu, il y a 25 ans, une cuve baptismale octogone, en pierre, provenant de l'église du Breuil. Sur les angles de cette cuve étaient des colonnettes très-minces annonçant le XVe. siècle. (Voir le VIe. volume de mon *Cours d'antiquités*, p. 98).

Inscription sur brique émaillée. On remarque, à l'extérieur du chœur, un fragment très-curieux d'inscription tumulaire sur brique émaillée. Cette inscription n'est plus à sa place; elle accompagnait probablement un tombeau qui se trouvait dans l'église et qui aura été détruit. Alors on aura incrusté dans le mur extérieur, où on les voit, deux plaques en terre cuite qui ne forment que les deux tiers de l'inscription; car elle était, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre, composée de trois plaques. La fin de chaque ligne manque donc dans l'inscription, ce qui est très-regrettable. La voici telle que je l'ai relevée :

† CI GIST. ROBERT FI . . . . .
ROGER BACON CHEVAL . . . . .
AME AELIS DASNIERES . . . . .
LLAME FIZ MONSEGNE . . . . .
ON. CHEVALIR. E FIZ MADA . . . .
RE DE VILERS. DEX LOR FACE . . .

Les lettres sont noires et se détachent sur un fond jaune, le tout recouvert d'une glaçure de plomb assez bien conservée. La forme de ces lettres annonce le XIVe. siècle : ce sont de belles capitales de cette époque.

L'église du Breuil est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye d'Ardennes possédait le patronage en 1207; elle percevait 1/3 de la dîme et laissait les 2/3 au prieur curé.

Les exploits du renard, dans le roman de ce nom, composé par Richard de Lison, poète de la première moitié du XIIIe. siècle, ont lieu en grande partie dans l'église du Breuil, où le renard célèbre l'office en l'absence du prieur.

BERNESQ.

Bernesq, *Bernescum.*

L'église de Bernesq est tout-à-fait insignifiante; elle paraît avoir été refaite presque tout entière et manque complètement de caractère.

La tour latérale, terminée en bâtière, pourrait dater du XVIIe. siècle ou tout au plus du XVIe.

Cette église est sous l'invocation de saint Vigor. La cure se divisait en deux parties; l'une à la nomination du seigneur, l'autre à la collation du chanoine théologal de la cathédrale de Bayeux.

Ce chanoine percevait 1/3 de la dîme et les curés chacun un tiers.

Château. Le château de Bernesq a changé plusieurs fois de maître depuis quelques temps : M. le comte de Girardin le possédait il y a quelques années; il a passé depuis à M. Perier, et aujourd'hui Mme. Perier, remariée à M. de Vivès, en est propriétaire; il est occupé par un fermier. C'est, comme on le voit, par le dessin ci-joint pris du côté de la cour, un très-joli château renaissance.

Du côté opposé, la pente du terrain qui s'abaisse vers la rivière, favorise l'effet pittoresque de l'édifice qui est plus sévère et garni de tours que l'on voit à peine dans le dessin que je présente. Le château de Bernesq était entouré de fossés.

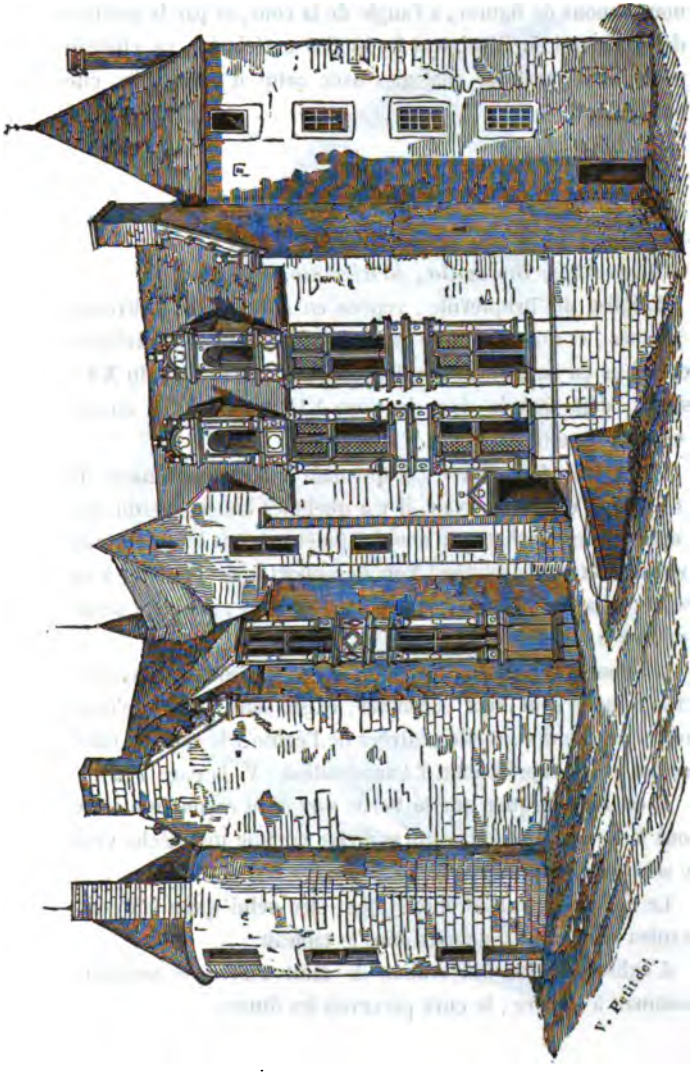

VUE DU CHATEAU DE BÉNESQ DU CÔTÉ DE LA COUR.

Par la disposition de la construction de la renaissance que nous venons de figurer, à l'angle de la cour, et par la position des tours qui en garnissent les angles extérieurs, ce château présente de grandes analogies avec celui d'Agnerville, cité page 685.

BRIQUEVILLE.

Briqueville, *Bricavilla*, *Brichavilla*.

L'église de Briqueville, reprise en sous-œuvre à diverses époques, et dont les murs ont été tout récemment surélevés et refaits en partie, n'offre d'intéressant que sa tour du XVe. siècle, déjà figurée dans le tome XII du *Bulletin monumental*, page 620.

Cette tour fort élevée, et qui date vraisemblablement de la fin du XVe. siècle, avait, il y a quelques années, perdu une partie de ses clochetons; une des fenêtres avait le plus grand besoin d'être consolidée (Voir le rapport que j'ai fait, à ce sujet, à la Société française d'archéologie); mais je pense qu'on y a fait depuis quelques réparations.

Une porte, aujourd'hui bouchée, mais dont les voussures et le tympan sont bien conservés, existe sous la tour, c'était autrefois une des grandes entrées de l'église : le tympan offre un bas-relief représentant l'Annonciation (V. la page 713).

Il est à remarquer que le Verbe sort d'un rayon lumineux sous la forme d'un fœtus qui se dirige comme une flèche vers le sein de la Sainte-Vierge.

Le donateur du bas-relief et peut-être celui qui a fait construire la tour est à genoux dans le tableau.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre; le seigneur nommait à la cure, le curé percevait les dîmes.

Bonet del.

TYMPAN DE LA PORTE BOUCHÉE SOUS LA TOUR DE L'ÉGLISE DE BRIQUEVILLE.

COLOMBIÈRES.

Colombières, *Colomberia.*

L'église de Colombières est sans intérêt architectonique. On y a refait des fenêtres arrondies et partout des reprises; les murs ont perdu leur physionomie première, on voit cependant, par une porte romane qui s'ouvre du côté Nord du chœur et par des fenêtres en lancettes qui existent du côté opposé dans le mur de la nef, qu'une partie de l'édifice date du XIIe. siècle et du XIIIe. : la partie occidentale de la nef et une partie du côté Sud paraissent appartenir au XIVe.

La tour, appliquée du côté du Nord sur la dernière travée de la nef, est carrée et terminée par une pyramide à quatre pans dont M. de Cussy a trouvé la date (1691): il n'y a d'ancien que la partie inférieure.

Une sacristie moderne s'appuie sur le chevet.

L'église de Colombières est sous l'invocation de saint Pierre. Le chanoine, dont le canonicat était assis à Colombières, nommait à la cure et percevait les dîmes, à charge de faire une pension au curé (1).

(1) Une circonstance toute particulière et assez étrange, paraît avoir donné lieu, dès la première moitié du XIIe. siècle, à l'abandon au profit du chapitre diocésain de la plus grande partie des droits du seigneur sur l'église paroissiale. Robert, neveu de Philippe de Coulombières, ayant tué Béatrix nièce de Philippe, évêque de Bayeux, une transaction eut lieu entre les deux oncles devant Henry, roi d'Angleterre et duc de Normandie, qui l'approuva. Philippe de Coulombières convint de donner en perpétuelle aumône, à une certaine prébende, pour l'âme de ladite Béatrix et pour restitution du dommage qu'il avait fait, c'est à savoir : l'église de Coulombières avec *deuxièmes et troisièmes gerbes et autres appartenances ;* il

Château. Le château de Colombières a une grande réputation de force dans le pays, et quoiqu'on ait exagéré son importance, il mérite pourtant d'être signalé comme une des constructions militaires les plus notables de la Basse-Normandie aux derniers temps de la féodalité.

Ce château a été retouché dans beaucoup de parties : les fenêtres surtout ont été défigurées ; mais le corps des bâtiments appartient, je crois, à la fin du XVe. siècle. Il se trouve à un niveau très-bas, au milieu des herbages de la riche vallée d'Aure; son enceinte carrée régulière, est entourée de fossés pleins d'eau. Le principal corps-de-logis occupe le côté du Nord ; le rez-de-chaussée est voûté et n'a point été défiguré; les appartements des étages supérieurs ont au contraire été retouchés vers le règne de Louis XIV, et depuis cette époque. Aux deux extrémités de ce bâtiment allongé, sont deux tours rondes qui protègent les angles de la

accorda en outre à l'église de Bayeux quatre muids d'orge qu'il possédait par droit d'héritage sur le moulin du Manoir, et des pièces de terre qu'il avait promis devant ledit Henry, roi d'Angleterre, d'octroyer à l'église du Plessis, avec l'église de Planchery (sic) (Planquery).

Au bas de cette transaction ou accord, se lit la ratification par l'évêque de Bayeux, en date *de l'an* 1147.

Nous avons ainsi appris que les puissants et riches Bacons étaient alors les seigneurs de Colombières.

En dépit des termes explicites de cet arrangement, Dieu sait! combien de fois depuis il fallut recourir à de nouveaux arbitrages en présence de l'évêque et du chapitre; invoquer l'intervention du bailliage, voire même du parlement. Tantôt il s'agit de droits purement honorifiques; tantôt de droits de pâture au marais, etc. Un de ces actes les plus anciens après celui déjà cité, est daté de l'an auquel *Loys roy des François prinst le chemin pour aller en pélerinage à Jérusalem.*

(Note de M. le vicomte de Cussy).

place; celle du Nord-Ouest renferme un appartement dont les décorations sont encore du XVe. siècle. Sur le manteau de la cheminée on voit une guirlande de feuilles de choux frisés, dessinant une ogive en forme d'accolade; j'ai remarqué sur les murs du même appartement quelques traces de peintures, dont le dessin symétrique devait produire l'effet de nos parquets en feuilles de fougère; l'autre tour (celle du Nord) renfermait la chapelle.

La porte d'entrée se trouvait dans le côté oriental du carré.

On voit sous la porte des bancs en pierre pratiqués dans l'épaisseur du mur, pour les soldats de garde, et un guichet pour regarder ce qui se passait au-dehors.

De ce côté et du côté du Sud, il n'y avait pas de bâtiments, mais un mur de 8 pieds d'épaisseur, couronné de machicoulis, et qui pouvait avoir 30 pieds de hauteur. En somme, le château de Colombières, n'aurait pu tenir contre une attaque sérieuse, surtout contre l'artillerie.

Je ne serais pas surpris que quelques-unes de ses parties ne datassent que du XVIe. siècle, car les possesseurs de ce château étaient alors très-puissants. En 1562, le sire de Colombières était un des chefs les plus redoutables des protestants. Il fit piller le trésor de la cathédrale de Bayeux, brûler une quantité énorme de pièces et de livres précieux, et se livra à beaucoup d'autres actes de barbarie, qui ne sont pas encore oubliés dans le pays.

M. le vicomte de Cussy, dont la famille possède depuis long-temps la terre seigneuriale de Vouilly, près de Colombières, a fait des recherches étendues sur ce château, et nous allons lui emprunter un document important concernant les possessions attachées à ce fief considérable.

« Le siége seigneurial de Colombières, dit M. le vicomte de Cussy, était un plein-fief de haubert. L'aveu fait en 1534

par Jean de Briqueville, fils et héritier *en partie* de feu

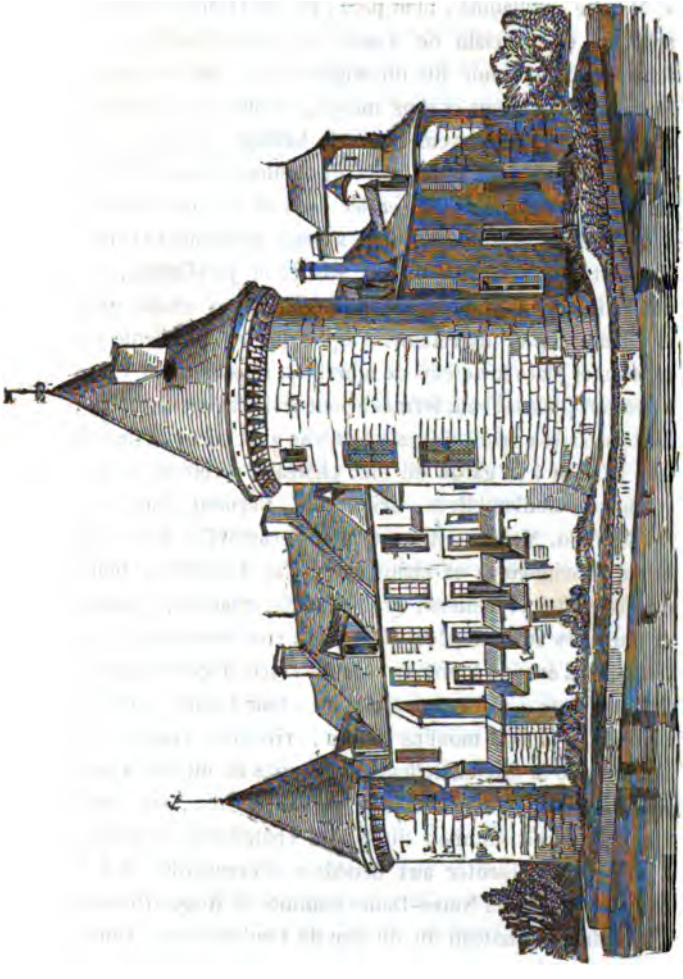

V. Petit del. VUE DU CHATEAU DE COLOMBIÈRES (CÔTÉS DU NORD ET DE L'OUEST).

messire Guillaume de Briqueville, peut nous offrir une sorte

de moyenne par rapport aux diverses phases et périodes de cette grande propriété. Voici cette pièce :

« Messire Guillaume, mon père, en son vivant chevalier, « seigneur et châtelain de Laune et Coulombières, con- « fesse et avoue tenir du dit seigneur roy, par foy et par « hommage, nuement et sans moyen, à cause de sa vicomté « et châtellenie de Bayeux, sous le baillage de Caen, c'est « à savoir : le fief et châtellenie de Coulombières, tenu par « un plein fief de haubert, entier assis en la dite vicomté, « aux environs et ailleurs où il s'étend noblement et fran- « chement, tenu à cour, usage, justice et juridiction, cir- « constances et dépendances d'icelle en toutes choses sans « en rien excepter ny retenir. Auquel fief et châtellenie jay « château et place forte clos de murailles, grosses tours, fossés « à l'entour pleins d'eau, fermés à pont-levis et guet en iceluy ; « huit paroisses circonvoisines sujettes au guet faict tant de nuit « que de jour à la garde du dict château, savoir en les pa- « roisses de Coulombières, Briqueville, Bernesq, La Folie, « St.-Marcou, Maistry, Agnerville et Ecrameville. Ensemble « et en la seigneurie et châtellenie, j'ay honneurs, hom- « mages, rentes et deniers; grains, œufs, chapons, guelines « et plusieurs autres espèces d'oyseaux ; cire, moutons, gerbes « d'orge et d'avoyne à prendre sur les sujets d'icelle seigneu- « rie, etc., etc. ; place de colombier, four à ban, place de « moulins à vent, moulins à eau, rivières, étangs; les « hommes de la dite châtellenie sont sujets au dit four à ban, « à moudre aux moulins de ma dite seigneurie, etc., etc. « Item j'ay droit en mon dit fief et châtellenie, et à cause « d'ycelle, de presenter aux bénéfices d'Ecramville et à la « chapelle fondée de Notre-Dame nommée la *Rouge-Brèque*, « située dans le château du dit lieu de Coulombières. Toutes « et quantes fois que les cures et chapitre écheoient vacantes, « soit par mort, permutation, résignation ou aultrement,

« aussi j'avois droit *d'ancienneté* de presenter à l'église de « Coulombières par mes prédécesseurs aulmonee au chapitre « de l'église cathédrale de Notre-Dame de Bayeux, à raison « de quoy j'ai droit de toutes droitures, dignités et liberté à « la dite église de Coulombières comme seigneur et patron « ou donateur du patronage d'ycelle église; aussi ay à cause « de ma dite seigneurie, droit d'école de *taureau* (?) et *ver-* « *bannonière* (?), etc., etc.

« Et sont tenues les terres et seigneuries qui ensuivent de « ma dite terre de Coulombières noblement, nuement et sans « moyen, à cour et usage, savoir est : les hoirs Richard de « Briqueville, escuyer, tiennent du dict fief par hommage le « fief de Briqueville, assis en la vicomté de Bayeux, par un « quart de fief de haubert, et m'en doit chacun an trois « porcs gras appréciés à 60 sols tournois; item, messire Gabriel « d'Alegre, Ch^er., à cause de sa femme, du dict fief de Cou- « lombières, un quart de fief noble assis à St.-Pierre-du-Mont, « appelé le fief de Caenchy, assis en la vicomté de Bayeux, « etc., etc.; item, les hoirs Bernard de Pigny tiennent du « dit fief un quart de fief par hommage assis à Rampan et « illec environ, en quoy il m'est tenu en 50 sols tournois de « rente. Item, messire Guillaume Acher tient du dit fief de « Coulombières, à la Meaufle et environs, en la dite vicomté, « une franche vavassorie contenant 100 acres de terre, par « hommage, et m'en faict 60 sols tournois de rente; item, les « hoirs de Robert de Hottot escuyer, en tiennent par hommage, « à St.-Clair et environs, en la dite vicomté, un quart de « fief de haubert, et m'en font par an 75 sols tournois et 1 « chapon; item, un autre Hottot tient un autre quart au dit « lieu de St.-Clair et environs, etc., nommé et appelé le fief « Hérouart, tenu du dit fief de Coulombières, qui vient au « roy, notre sire, par forfaiture ou aultrement, et m'en est « tenu de faire, etc., 48 sols tournois de rente; item,

« François de Briqueville, mon frère *aisné*, tient du dit fief « et châtellenie, etc., un quart de fief assis à Fresnay, ap- « pelé le fief de Fresnay, assis en la vicomté de Caen, et le « tient en *parage*. Item, moy, dit de Briqueville, tiens une « franche vavassorie contenant 60 ares de terre, assise à « Bernescq, La Folie, en la vicomté de Bayeux, à present « tenue réunye en la dite châtellenie. Item, les hoirs Jehan » Salles tiennent du dit fief, par hommage, un fief nommé « le grand fief de Coulombières, assis à Langrane (Lan- « grune ?) en la vicomté de Caen, et m'en fait 30 sols 4 deniers « de rente et un éperon doré; item, Roger Suhart tient une « franche vavassorie, etc., et m'en fait 22 sols 6 deniers « pour un autre éperon doré. »

Nous voyons encore figurer successivement dans cet aveu plusieurs familles qui étaient tenues à des redevances au seigneur de Colombières pour les fiefs qui en dépendaient.

« Les hoirs Jehan Lair, ont un francfief, une portion de « dixme et autres héritages, à Longueville et environs; les hoirs « Nicolas Suart (sic), escuyer, une franche vavassorie, et « font 60 sols tournois, 3 guelines et une livre de cumin (1), « les hoirs Olivier de Crespon, un fief nommé le fief de la « Bodelaye, sis à La Folie, et en fait 49 sols 6 deniers de « rente. Et les dessus dits nommés soutenants à cause de « mon dit fief, châtellenie et seigneurie de Coulombières; « me sont tenus de faire les rentes, faisances et redevances « des susdits avec reliefs, treizième, aydes coutumières, et « s'y doivent porter et contribuer au service d'*ost* quand il « écheoit, selon la coutume du pays, en quoy je suis tenu et « comme plus à plain cy après sera déclaré. . . . . .

(1) Cumin, condiment encore fort en usage en Angleterre dans la pâtisserie.

« Richard Suhart, escuyer, ou ses hoirs, etc., un quart de « fief de haubert assis à Crouay, etc.; item, Morin Gosselin, « un membre de fief assis à Fontenay-sur-le-Vey, etc.; « item, au baillage de Costentin, les hoirs Colin de Saussay, « escuyer, etc., à Bequeville et Espiney, un quart du fief « assis en la vicomté de Valognes; item, les hoirs de Colin « de Gennes, etc., à Hiéville et environs, au dit baillage du « Costentin, en la vicomté de Carentan, un quart de fief, et « m'en est tenu de faire 20 sols tournois de rente, etc., etc.

« Moy, dit de Briqueville, suis tenu et sujet faire au roy, « mon dit seigneur, 40 jours de service pour ayder et garder « la porte St.-Escolasse quand il y a guerre en Normandie et « le roy, mon dit seigneur y fait sa semonce; et mes vassaux « et soutenants tenus à m'ayder à contribuer aux frais d'ycelle « garde, lequel mon aveu et dénombrement cy dessus dé- « claré je confesse et avoue tenir du roy, mon souverain « seigneur, par foy et hommage et protestation expresse de « accroître le present mon aveu si aucune chose en vient à « ma connaissance. En témoin de ce, j'ay signé ce present « aveu de ma main et scellé du sceau de mes armes. Cy mis « le penultième jour de décembre 1534.

« Signé DE BRIQUEVILLE. »

« On peut avoir par la pièce qui précède, continue M. de Cussy, une idée nette de l'importance de cette seigneurie dans la première moitié du XVIe. siècle.

« Philippe de Colombières était seigneur châtelain avant 1147. C'était, nous le croyons, un *Bacon*, un membre de cette puissante famille des Bacon du Mollay dont la riche héritière devait, deux cents ans plus tard, être l'une des causes de l'irruption des Anglais en Normandie, pour satisfaire l'implacable vengeance de Geoffroy d'Harcourt, frustré, dans ses ambitieuses prétentions en faveur de son neveu

à qui Jeanne avait préféré le fils de Bertrand de Bricquebecq.

« En 1372, c'est Henri de Colombières qui fait aveu au roi.

« Après cette date notre registre présente une lacune dans la série des aveux, partant dans la liste des possesseurs des fiefs de Colombières. Heureusement M. le président Pezet nous vient en aide et nous apprend (1) que Henry V, par lettres-patentes du 12 février 1418, dépouillait Olivier de Colombières de ses biens et de sa forteresse en faveur de l'anglais Richard Drayton, parce qu'il était resté fidèle à son suzerain : *Qui adhuc contra nos se tenet rebellem, etc.*

« Cependant, en 1450, après plus de 33 années, nous retrouvons les légitimes propriétaires remis de toutes parts en possession de leurs biens, non toutes fois sans traces de la perturbation des temps : ainsi, ce n'est pas encore un Colombières qui fait aveu le 24 novembre 1454, mais bien Christophe de Chatillon (sic) *pour Christophe Castiglione.* Et l'inventaire fait immédiatement après mention d'un contrat de 1455, par lequel Jean de Colombières a vendu à Roger de Briqueville, *son oncle*, le droit de retrait qu'il avait retenu en vendant la terre et seigneurie de Colombières à Christophe de Castillon (sic) par acte du 27 octobre 1452, à la charge de 100 écus d'or de rente.

« Enfin, pour l'investiture définitive des Briqueville, nous trouvons, le 25 mai 1457, une transaction entre les sieurs de Coulombières, de Briqueville et de Castillon (sic), par suite de laquelle Roger de Briqueville reste en possession de la châtellenie, terre et seigneurie de Coulombières au désir du contrat de 1455.

(1) *Études sur l'administration de la justice et l'organisation judiciaire en Basse-Normandie et particulièrement dans le Bessin, etc.*, p. 344, t. III des *Mémoires* de la Société d'agriculture de Bayeux.

« Le 2 mai 1665, Gilles de Briqueville, seigneur de Cou-
« lombières, et plusieurs gentilshommes de la religion pré-
« tendue réformée constituent une rente de 204 ₶, pour
« l'entretien d'un ministre à Coulombières; 100 ₶, près de
« la moitié de cette rente, étaient pour le compte dudit sei-
« gneur. »

« Mais déjà plus de trente ans auparavant un prêche avait été établi en-dehors du château, dans un des bâtiments d'une des fermes qui en dépendaient. On lit, en effet, sur le linteau de la porte maintenant murée de cette pièce au rez-de-chaussée, sur le chemin, et servant aujourd'hui de cellier, la date de 1631 et les versets 6 et 7 du chapitre LV d'Isaïe :

CHERCHEZ L'ÉTERNEL, etc.

« Antoine de Bricqueville, fils de Gilles mentionné plus haut, présenta un placet par lequel il demandait au roi don des 100 livres de la souscription paternelle en faveur du ministre protestant, plus des arrérages, pour l'aider à *rétablir la chapelle ruinée par ses ancêtres de la religion réformée ;* Antoine de Bricqueville s'était converti dès l'an 1678.

« La requête fut octroyée en 1690 : il obtint remise de la rente à charge de rétablir ladite chapelle, de la fournir de tout ce qui est nécessaire; d'y faire dire la messe quatre fois la semaine, *en ce compris les fêtes et dimanches* (1).

(1) Notes de M. le vicomte de Cussy.

CANTON D'ISIGNY.

Le canton d'Isigny, par lequel nous allons terminer ce volume, comprend dans sa circonscription les vingt-huit communes suivantes :

Asnières.	St.-Germain-du-Pert.
La Cambe.	Grandcamp.
Canchy.	ISIGNY (chef-lieu).
Cardonville.	Lison.
Cartigny-Lépinay.	Longueville.
Cartigny-Tesson.	Maisy.
Castilly.	St.-Marcouf.
St.-Clément.	Mestry.
Criqueville.	Monfreville.
Deux-Jumeaux.	Neuilly.
Englesqueville.	Osmanville.
La Folie.	Les Oubeaux.
Fontenay.	St.-Pierre-du-Mont.
Géfosses.	Vouilly.

VOUILLY.

Vouilly, *Voulleium.*

Le chœur de l'église de Vouilly appartient à l'architecture romane du XIIe. siècle, la décoration en est assez remarquable : huit arcatures géminées avec des archivoltes ornées de moulures garnissent chacun des murs latéraux. L'arc triomphal n'est pas moins bien traité.

Les fenêtres romanes étroites, arrondies au sommet, existent encore du côté du Nord : on a refait celles qui existaient au Sud. On remarque du côté du Nord, c'est-à-dire du côté de la grande route actuelle, une porte romane extrêmement élégante, dont l'un des archivoltes est orné d'un double zigzag et l'autre de moulures en losange; le mur présente de ce côté des pierres en arêtes de poisson.

Ce chœur a été restauré tout récemment sous la direction de M. le vicomte de Cussy, membre de l'Institut des provinces, au moyen d'une souscription, d'un secours du gouvernement et d'une allocation de la Société française d'archéologie : le concours d'un homme aussi versé que l'est M. le vicomte de Cussy dans l'étude de l'histoire de l'art était une heureuse garantie pour la bonne exécution des travaux : aussi ont-ils été faits avec goût.

La nef est loin d'offrir le même intérêt que le chœur; les fenêtres ont toutes été refaites : il serait difficile d'en indiquer l'époque, si quelques fenêtres étroites, bouchées aujourd'hui, n'indiquaient la fin du XIIe. siècle pour les parties les plus anciennes, la tour, carrée, terminée par un toit en bâtière, qui occupe l'extrémité occidentale, laisse l'observateur dans la même incertitude. Je la crois moins ancienne que la nef. Elle renferme une cloche du siècle dernier, donnée par le grand-père de M. le vicomte de Cussy et sa femme, Henriette de St.-Simon-Courtomer.

Au-dessus d'un bénitier accolé à l'entrée latérale qu'on y voit, du côté du Sud, se trouvent encore quelques lignes consacrées à la mémoire du célèbre mathématicien Paschal Duhamel qui florit sous François Ier., ainsi que nous l'apprend le poète Robert de Roques de Braventin dans son *Miroir de l'éternité*, comprenant les sept âges du monde.

Duquel roy fut choisi pour ses lecteurs
Maistre Paschal Du Hamel, grand docteur,

Né de Vouilly, assez petit village
En Normandie où est son parentage.
Lequel faisait lectures publiques
Dedans Paris ès arts mathématiques.

Quoique plusieurs seigneurs de Vouilly aient été inhumés dans le chœur, d'après des documents certains, il ne s'y trouve plus une seule pierre tombale avec inscription.

On a trouvé dans le cimetière un grand nombre de cercueils en tuf (probablement en tuf de Sainteny, calcaire tertiaire de la Manche).

L'église de Vouilly est sous l'invocation de Notre-Dame. Le chapitre de la cathédrale de Bayeux nommait à la cure et percevait les dîmes, à l'exception du tiers de celles qui provenaient du fief de l'If.

Château. Le château actuel de Vouilly, qu'on aperçoit de la route départementale, à laquelle aboutit une de ses avenues, est une construction de la deuxième moitié du siècle dernier : de larges douves pleines d'eau, des tours et un pont-levis subsistaient encore au commencement de celui-ci ; c'étaient les restes du château qui avait précédé et qui vraisemblablement appartenait au XVIe. siècle.

Robert Wace cite les seigneurs de Vouilly parmi ceux qui accompagnaient le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre. On ne sait à quelle époque la famille citée dans le *Roman de Rou* a quitté le pays. Le fief de Vouilly, avec ceux d'Étreham et de Haut-Manoir, formait 1/3 de fief de chevalier au XVe. siècle, d'après les aveux rendus à l'évêque de Bayeux pour la baronnie de Neuilly.

Dans le XIVe. siècle, on trouve les Montfiquet en possession de la terre seigneuriale de Vouilly ; ils sont remplacés, au XVe. siècle, par la famille de Cussy qui la possède encore.

Cette famille ancienne et bien alliée a produit un grand nombre d'officiers dans les armées de terre et de mer, de

chevaliers de Malte et de St.-Louis, des membres distingués du clergé.

Parmi les membres de cette famille qui existent, nous citerons avec plaisir notre savant confrère, M. le vicomte Fritz de Cussy, ancien officier supérieur, commandeur de l'ordre de St.-Grégoire, chevalier de St.-Louis, officier de la Légion-d'Honneur.

Il y avait à Vouilly plusieurs autres fiefs, qui sont : celui de Béatrix, mentionné par Montfault; celui de Prétreville; celui de Hamecourt, qui a long-temps appartenu aux d'Anneville de Chiffrevast; celui de l'If, qui appartenait aux Cussy avant leur entrée en possession de la terre seigneuriale du château, et qui appartint plus tard aux d'Héricy (1), et enfin celui de la Bazonnière.

MESTRY.

Mestry, *Mastreium, Mestreium.*

L'église de Mestry est en forme de croix, avec une tour carrée terminée par un toit à double égout; elle appartient, probablement, à plusieurs époques, et quelques parties sont modernes, mais le style du XVIe. siècle, ou de la fin du XVe., domine dans le chœur et dans la nef.

Une inscription en lettres gothiques, gravée au-dessus de la porte occidentale, atteste d'ailleurs que ce gable *a été faict en l'an mil V^cc^ XXXVI* (1536) *en l'honneur et reverance de Dieu et de Marie.*

Les contreforts appliqués sur les angles de la nef et des chapelles du transept viennent confirmer cette date, aussi bien que les compartiments de quelques fenêtres qui subsis-

(1) La terre de l'If a été achetée par feu M. le comte Théodose d'Osseville, receveur-général du Calvados; elle appartient à sa fille Mme. la comtesse de Jumilhac.

tent encore et que les voûtes des deux chapelles du transept, auxquelles on remarque de petits pendantifs.

Le reste de l'église n'est pas voûté.

En 1850, M. l'abbé Le Bosq, qui était alors curé de Mestry, a mis au jour, par l'enlèvement d'une épaisse couche de badigeon, les armoiries des anciens seigneurs patrons de la paroisse, et deux peintures murales dans les chapelles du Nord et du Midi.

L'église de Mestry est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye de St.-Lo nommait à la cure; le prieur curé percevait les dîmes, à charge de payer au chanoine de Colombières 36 boisseaux d'orge et autant d'avoine.

Faits historiques. Picard, dans ses notes sur l'historien Guillaume de Neubridge, dit que Hubert Waultier, archevêque de Cantorbéry et grand-chancelier d'Angleterre, avait fait sa profession monastique dans l'ordre de saint Augustin, en 1193, à Mestry, prieuré-cure dépendant de l'abbaye de St.-Lo.

« Il y avait, dit M. le vicomte de Cussy, plusieurs fiefs « nobles à Mestry : celui de la Bretonnière, appartenait au « XVIe. siècle à la famille d'Écajeul. Noble homme François « d'Écajeul, chevalier de l'ordre du Roi, sieur de la Bre- « tonnière, était député de la noblesse de la vicomté de « Bayeux aux États des Normands tenus à Rouen en 1583.

« Mais le fief principal était celui de Semilly, appartenant « aux Boran. Thomas de Boran, qui avait suivi Bertrand « du Guesclin en Espagne, se distingua tellement à la bataille « de Montiel, le 14 mars 1369, que Henry de Transtamare, « qui y gagnait la couronne de Castille, changea les armoi- « ries du chevalier français jusqu'alors de *gueules à 3 étoiles* « *d'argent*, contre celles *d'argent au lion rampant de sable* « *armé et lampassé de gueules, accompagné de 3 têtes de*

« *maures de profil aussi de sable, entortillées d'argent et* « *posées* 2 *et* 1. C'est là l'écusson retrouvé sur la litre de » l'église. D'autres écussons, également mis à nu par l'enlè- « vement du badigeon, sont peut-être les armes des d'Es- « cajeul, je n'ai pas eu le temps de vérifier le fait : en 1790, « le seigneur et patron de l'église était le marquis de Pierre- « pont, au droit des Boran de Silly (1). »

LA FOLIE.

L'église de La Folie est rectangulaire. On a refait dernièrement la nef dans un style roman assez mauvais, et l'on m'a dit que les murs qui ont été démolis étaient construits en arête de poisson. On voit encore sous la tour, entre chœur et nef, des colonnes romanes, et des modillons à figures dans la corniche méridionale du chœur. Le reste de l'église n'a pas de caractère, et la partie apparente de la tour, qui se termine en bâtière, ne me paraît pas antérieure au XVe. siècle ou au XVIe. La façade occidentale est du XVIIIe.

Dans une des fenêtres du chœur, du côté de l'Évangile, j'ai relevé l'inscription suivante, gravée sur une table de marbre noir :

PAR CONTRACT PASSÉ DEVANT LES
TABELLIONS DE BAYEVX LE 30 MARS
1678 MAISTRE THOMAS ROVLLAND
PRESTRE GRAND VICAIRE EN L'EGLISE
CATHÉDRALE DE BAYEVX ET CY DE
VANT CVRÉ DE CETTE EGLISE A DONNÉ
ET AVMOSNÉ A CETTE PAROISSE DE
LA FOLIE VNE PIECE DE TERRE NOM

(1) Note manuscrite adressée par M. le vicomte de Cussy, membre de l'Institut des provinces.

MÉE LA COVSTVME CONTENAT VINGT
CINQ VERGÉES DE LA VALEVR DE SIX
VINGT LIVRES DE REVENV OV ENVI
RON POVR LENTRETIEN DVN PRESTRE
QVI CELEBRERA TOVS LES DIMANCHES
ET FESTES DE L'ANNÉE VNE PRE
MIÈRE MESSE EN CESTE EGLISE
AVX HEVRES MARQVÉES PAR LE DIT
CONTRACT QVI INSTRVIRA GRATVI
TEMENT LES PAVVRES ENFANTS DE
LA PAROISSE ET QVI AIDERA A FAIRE
L'OFFICE DIVIN.
PRIEZ DIEV POVR LVI.

L'église de La Folie est sous l'invocation de saint Pierre. Le sous-doyen de la cathédrale nommait à la cure, par suite de la donation de l'évêque Philippe de Harcourt; il percevait aussi les dîmes; un tiers des dîmes seulement appartenait au chanoine de Cartigny.

ST.-MARCOUF.

St.-Marcouf, *Sanctus Marculfus.*

Nous devons à M. le vicomte de Cussy l'article qui va suivre sur l'église et le château de St.-Marcouf :

« L'église de St.-Marcouf, sans doute remaniée à plusieurs reprises, ne présente guère d'intéressant au point de vue archéologique, que quelques arêtes de poisson qui se voient dans les murs du chœur et de la nef; mais cet appareil paraît très-ancien et au moins du XIe. siècle.

« La tradition locale veut que l'église ait été une chapelle placée à une époque très-reculée sous le vocable de saint Marcouf, dont l'intercession obtenait la guérison des écrouelles. Ce qui est certain, et il en existe de nombreuses preuves, c'est qu'un actif et nombreux pélerinage

est venu ici pendant des siècles réclamer les prières toutes puissantes du saint patron, né, comme l'on sait, à Bayeux. Grâces à la piété des habitants, parmi lesquels M. le baron et Mme. la baronne d'Argenton, née de la Barte, propriétaires du château, se distinguèrent d'une manière particulière, et, avec l'aide du gouvernement, on vient d'élever devant l'extrémité occidentale de l'église un clocher dans le style du XIIe. siècle, d'un bon effet, sous la direction de M. Delaunay, architecte. Cette tour est imitée de celles de Huppain et de St.-Loup près Bayeux.

« Dans le chœur, une pierre tumulaire est consacrée à Mme. du Neufbourg, née du Chastel, inhumée à cette place comme *dame de paroisse.* »

Dans le cimetière, entre le portail et l'if, existe une pierre tumulaire formée d'un bloc de grès et qui est fort curieuse. Sur ce bloc se dessine une croix dont les traverses, de forme cylindrique, sont ornées à leurs extrémités d'une sorte de fleuron qui me paraît annoncer le XIIIe. siècle ou la fin du XIIe.

L'église est sous l'invocation de saint Marcouf. Le patronage appartenait au chanoine de Cartigny ; le curé percevait les dîmes.

« *Château.* Le château actuel, jolie construction sans pavillons latéraux, remplace un vieux manoir féodal qui s'élevait un peu plus loin et portait le titre de fief de la *Pommeraie.* Il a été bâti et achevé, en 1760, par M. *Bon-François* Crespin du Neufbourg, *président trésorier de France*, héritier de M. Crespin de Juganville, garde du corps du roi, tué dans une de nos batailles en Allemagne.

« Du château on jouit de la vue la plus étendue, et le parc est bien dessiné. Ce parc a été créé par le propriétaire actuel, M. le baron d'Argenton, officier supérieur de cavalerie,

chevalier de St.-Louis et de la Légion-d'Honneur, membre de l'Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts. Les habitants de St.-Marcouf devaient fournir des hommes pour la garde du château de Colombières, et, en 1487, ils se firent condamner pour leur négligence dans l'acquittement de cette obligation féodale.

CARTIGNY-LÉPINEY.

Cartigny, *Cartigneium, ecclesia de La Bonnetiere.*

L'église de Cartigny se compose d'un chœur à deux travées, d'une nef à trois travées, et d'une tour carrée, à trois étages, couronnée d'un toit à double égout, placée à l'extrémité occidentale de la nef. Les modillons du chœur sont surmontés d'une arcature rectangulaire, comme nous en avons déjà signalé dans l'arrondissement de Bayeux.

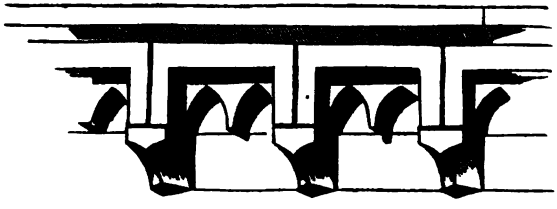

La porte méridionale, dont le tympan est orné d'un quatrefeuilles et dont les colonnettes supportent l'archivolte, appartiennent au style ogival primitif. Les modillons taillés en biseau que l'on voit encore au sommet du mur méridional de la nef, me paraissent annoncer que cette église date en partie du XIIIe. siècle. Les ouvertures auront été modifiées. La tour doit être d'une autre époque et moins ancienne.

Autrefois, on accédait à la nef par un porche qui s'ouvrait au Sud, et qui a été supprimé ainsi que la porte qu'il proté-

geait. On voit, dans le mur qui remplit cette porte, une statuette de saint Nicolas ayant perdu sa tête, qui peut remonter au XVIe. siècle.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. La cure était à la nomination du chanoine de Cartigny.

Cartigny était effectivement le siége d'une prébende. L'an 1168, le chapitre de Bayeux fit un traité avec Richard du Hommet, par lequel il fut réglé que le chanoine de Cartigny aurait le patronage de la paroisse et les 2/3 de la dîme, et que l'autre tiers appartiendrait au curé.

LÉPINEY-TESSON.

Lépiney-Tesson, *Spinetum Taxonis, Spinetum Tessonii.*

L'église de Lépiney a été abattue, et le moëllon qui en est provenu a été converti en chaux: c'était, autant qu'il m'en souvient, une église dont quelques parties pouvaient dater du XIIIe. siècle, mais dont d'autres étaient du XVIIe. La tour se terminait par un toit en bâtière, comme celle de Cartigny.

CARTIGNY-TESSON.

En supprimant cette église, on a ajouté à Cartigny le surnom de *Lépiney*, pour conserver ainsi le souvenir de l'ancienne paroisse de Lépiney, et on a érigé en succursale, après l'avoir agrandie, la chapelle S^te.-Marguerite, chapelle annexe qui se trouvait à l'extrémité de la commune; cette nouvelle paroisse a reçu la dénomination de *Cartigny-Tesson :* la chapelle, à laquelle on vient de faire des additions, n'a rien d'ancien: elle paraît dater du XVIIe. ou du XVIIIe. siècle.

LISON.

Lison, *Lisun*, *Lisum*, *ecclesia de Lisone.*

L'église de Lison ne présente aucun intérêt: les murs en sont modernes et ont été refaits en entier, à diverses reprises, à l'exception de quelques parties peut-être. La tour a été construite, il n'y a pas un demi-siècle, en grès bigarré, roche qui fournit, dans le voisinage, des matériaux très-médiocres dont on fait parfois usage. La forme pyramidale écrasée de cette tour, donne la mesure de ce que faisaient, il y a quarante ans, certains architectes du pays. On annonce que l'église tout entière doit être prochainement reconstruite par M. Pelfrêne, membre de la Société française d'archéologie.

L'église de Lison est sous l'invocation de saint Georges. Le seigneur nommait à la cure; le chanoine de Cartigny et le curé percevaient les dîmes.

Le château de Lison était au Sud de l'église et est indiqué, sur la carte de Cassini, comme ayant une chapelle.

L'habitation et la terre de la Hoderie, situées sur Lison, appartiennent à M. Carité, de Bayeux.

C'est, comme nous l'avons dit plus haut, à Lison que naquit le trouvère *Richard de Lison*, auteur du *roman du Renard*, et c'est dans les paroisses de Notre-Dame et de St.-Martin de Blagny, qui n'en sont pas éloignées, que ce trouvère a placé le théâtre des exploits de son renard.

On fabrique, à Lison, avec des argiles dépendant probablement des marnes irisées du trias, une poterie grossière dont j'ai parlé dans ma *Topographie géognostique du Calvados.*

CASTILLY.

Castilly, *Castilleium.*

L'église de Castilly, en forme de croix, est sans intérêt et sans caractère : je ne crois pas que les parties les plus anciennes remontent au-delà du XVIe. ou du XVIIe. siècle. Une tour, en bâtière, moderne, lourde et laide, précède la nef ; les transepts me paraissent postérieurs au corps de l'église.

L'église de Castilly est sous l'invocation de Notre-Dame. Le doyen du Chapitre de Bayeux nommait à la cure ; le curé percevait les dîmes.

Château. — Le château de Castilly, qui appartenait à la famille de Faudoas, est devenu la propriété de M. le comte Alain de Kergorlay, dont la mère était une demoiselle de Faudoas. Ce château, assez important, a été restauré dernièrement. On a abattu une partie des avenues qui y donnaient accès, et un parc anglais a été créé. Le domaine de Castilly est considérable et d'un revenu de 40,000 fr. environ.

NEUILLY.

Neuilly, *Nulleium.*

L'église de Neuilly se compose d'un chœur rectangulaire, du XIIIe. siècle, voûté en pierres, éclairé par des fenêtres en forme de lancettes, au nombre de trois de chaque côté ; et d'une nef romane qui a reçu des modifications au XIIIe. siècle, probablement quand on a reconstruit le chœur. On a établi, à cette époque, du côté du Sud, dans une porte romane dont on voit le cintre, une porte ogivale : le tympan

de cette porte est orné d'une petite rose. Le pignon occidental paraît avoir été refait à la même époque.

On voit encore des arêtes de poisson dans quelques portions des murs, une petite fenêtre cintrée, en forme de meurtrière, du côté du Sud, et, du côté du Nord, une porte cintrée avec archivolte ornée de zigzags et portée sur des colonnes. Je ne parle pas des ouvertures refaites ou élargies. A l'Ouest, s'élève une tour moderne, terminée par un toit en bâtière couvert d'ardoise, et composée de quatre étages. Comme elle se trouve sur la colline qui borde la vallée de la Vire, on la voit des diverses communes qui se trouvent sur le bord opposé.

Le chevet était percé d'une fenêtre, subdivisée en trois ouvertures, qui a été bouchée par suite de l'établissement d'un grand rétable. La sacristie, moderne comme toujours, est accollée au chœur, du côté du Sud.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame : le chantre de la cathédrale nommait à la cure et percevait les dîmes, excepté sur le fief des Sangliers.

Château. — Le château de Neuilly existait dès le XIe. siècle. C'était le chef-lieu d'une baronnie qui appartenait aux évêques de Bayeux ; ce château leur servait de retraite dans les guerres et les temps de troubles et de maison de campagne dans les temps ordinaires : ils y ont entretenu un gouverneur jusqu'au XVIe. siècle. Une forêt de 325 arpents formait le parc de cette résidence.

En 1088, l'évêque Odon, frère de Guillaume-le-Conquérant, y retint prisonnier le comte de Bellême.

En 1341, il y eut une grande querelle entre Geoffroy d'Harcourt, sire de St.-Sauveur-le-Vicomte, et Robert Bertrand, frère de Guillaume Bertrand, évêque de Bayeux, parce que ces deux seigneurs voulaient, l'un et l'autre,

marier leur fils à la fille de Roger Bacon, seigneur du Mollay. Ils prirent les armes l'un contre l'autre. Geoffroy, qui avait beaucoup de troupes à sa disposition, assiégea le château de Neuilly. Mais Philippe de Valois ayant découvert l'intelligence que Geoffroy, Guillaume Bacon, Richard de Percy et Jean de La Roche-Tesson, entretenaient avec Édouard, roi d'Angleterre, fit périr les trois derniers; Geoffroy fut assez heureux pour échapper, en abandonnant son entreprise sur Neuilly.

Cinq ans après, Geoffroy revint au port de la Hougue, le 1er. juillet 1346, avec Édouard, se présenta de nouveau devant Neuilly qu'il prit en peu de jours, et qu'il brûla. Le château fut rétabli, puisque, dès 1356, il servait d'asile à Pierre de Vilaines, évêque de Bayeux, qui s'y retira pour éviter le duc de Lancastre qui était descendu dans le Cotentin, avec une armée anglaise. Ce prélat y mourut le 3 septembre 1360, et son corps resta soixante-dix ans dans le château, sans être inhumé. Neuilly fut remis aux Anglais, par composition, le 15 mai 1418, et la garde en fut confiée à messire John Stewart, chevalier, capitaine qui avait sous lui cinq hommes d'armes et quinze archers (1).

Hermant rapporte que l'évêque Zanon de Castillon allait souvent au château de Neuilly, qu'il y mourut en 1459, et que ce fut là que fut inhumé un de ses prédécesseurs, l'évêque de Vilaines, qui ne l'avait pas été faute d'avoir payé au pape le droit accoutumé.

Mgr. de Neufchâtel, évêque de Bayeux, se renferma, en 1492, dans Neuilly avec ses vassaux et quelques troupes qu'il leva, il y soutint un siége avec avantage contre un parti d'Anglais, venu de la Hougue.

(1) V. les notes historiques de M. le vicomte de Cussy sur Neuilly-Lévêque.

En 1589, le château fut surpris par Jean de Longaunay qui s'était déclaré contre son père, lieutenant du roi en

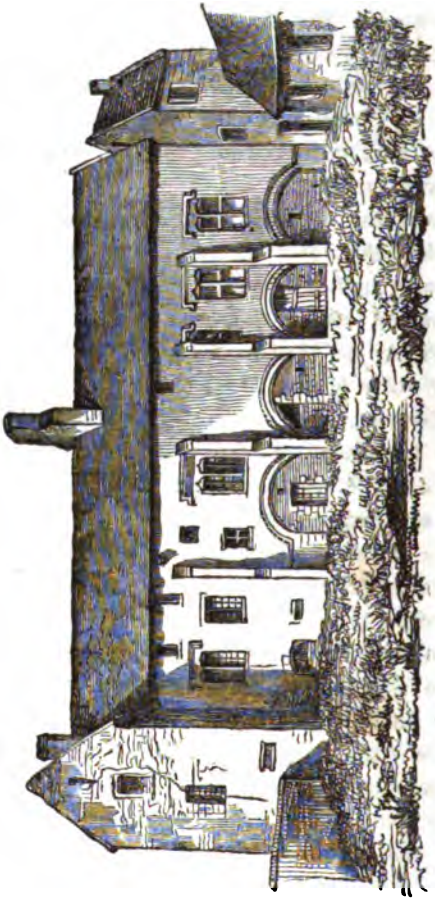

RESTES DU CHATEAU DE MEUILLY.

Normandie; mais il le rendit, l'année suivante, au duc de Montpensier qui le fit raser. Depuis ce temps, il n'a

plus été rétabli ; il était baigné par les rivières de Vire et d'Elle qui en défendaient l'entrée.

Il y a vingt ans, la partie principale du château de Neuilly consistait dans les constructions dont je présente le dessin, page 738. Quelques parties de ce corps de logis, notamment les salles voûtées du rez-de-chaussée, me parurent alors remonter au XIVe. siècle ; la partie supérieure semblait avoir été retravaillée à diverses époques (XVe. et XVIe. siècles).

J'ai appris que, depuis ma visite, on a détruit une partie de ce bâtiment et qu'il ne reste plus que la moitié de ce qui est figuré dans mon dessin.

Les murs en briques qui bordent la cour, paraissent de la fin du XVIe. siècle.

On trouve, dans les aveux dont j'ai déjà parlé, des détails étendus *sur la manière de traiter et gouverner les bois et forêts de la baronnie de Neuilly, appartenant à la temporalité de l'évêché de Bayeux.* On y lit ce qui suit :

« Et premierement en la dicte baronnie a un bois nommé « le *Parc* (1) lequel Monseigneur peut vendre a qui quil « lui plaist sans tiers ne dangier et des ventes qui y sont « faictes payer la disme aux seigneurs du chapitre de « Bayeux e ny peut aucun aller sans dangier de forfaic- « ture.

« Item en la dicte baronnie a un bois nommé forest de « Neuilly et le mont de l'If en laquelle il y a deux sergens « fieffés pour les garder ovesque autres sergens et gardes « que mon dict seigneur y peut commettre. »

Suit l'indication des droits d'usage dont jouissaient les habitants de la baronnie.

(1) Ce bois est marqué sur la carte de Cassini ; il est séparé de la forêt et situé au Nord de l'église, dans la direction d'Isigny.

Dans le *Denombrement du temporel de levesché de Bayeux faict et escript par lordonnance de tres reverend pere en Dieu Louis de Harcourt, patriarche de Jerusalem et evesque de Bayeux en* 1475, il est dit que les baronnies de Neuilly et Isigny « de si long-temps qu'il n'est mémoire au contraire » sont unies ensemble en une même juridiction.

Parmi les principaux fiefs qui en dépendaient, ce manuscrit cite :

Le fief de Fontaines, à Isigny ;

Le petit fief de Fontaines, au même lieu ;

Le fief de Lison ;

Le fief de Rupalley ;

Le fief de Vouilly ;

Le fief d'Ouistreham, à Vouilly ;

Le fief de Montmartin-en-Graignes (Manche) ;

Le fief de Vierville, en Cotentin ;

Le fief de Cachie, à St.-Marcouf.

Robert des Ablèges, évêque de Bayeux au XIIIe. siècle, donna au Chapitre de Bayeux la dîme des saumons qui se prenaient alors très-abondamment près de son château de Neuilly. Ce domaine est maintenant une ferme appartenant à M. le comte de Gannay, à qui elle vient de M. le comte de Pourtalès-Gorgier, par alliance. On défriche de toutes parts la forêt de Neuilly.

LES OUBEAUX.

Les Oubeaux, *Oubelli.*

L'église des Oubeaux était, dans l'origine, une petite église romane dont le chevet était percé de fenêtres étroites et cintrées. Dans les derniers temps, on a eu la singulière idée de faire de cette église ancienne le transept d'une

église nouvelle, et on a construit une nef venant à angle droit donner sur le mur septentrional; puis on a percé le mur méridional pour établir, au Sud, une chapelle formant le sanctuaire et la tête de la croix. Il résulte de cette combinaison deux parties bien distinctes dans l'église actuelle: la nef moderne et le sanctuaire sans caractère, et le transept qui appartient au style roman avec quelques ouvertures et quelques reprises de l'époque ogivale. La tour, en bois, a été établie à l'extrémité du transept Sud.

L'église est sous l'invocation de sainte Marie-Magdelaine; le chantre de la cathédrale était patron collateur de la cure et décimateur; il laissait au curé 1/3 de la dîme.

MONFREVILLE.

Monfreville, *Munfredivilla*, *Munfrevilla*.

L'église de Monfreville montre deux époques, sans compter la partie moderne. L'arc triomphal qui sépare la nef du chœur et la moitié de ce dernier appartiennent au style roman; le reste de l'église (la nef et la partie orientale du chœur) offre un système de construction trop peu caractérisé pour indiquer une époque; d'ailleurs, on a pratiqué dans la nef de grandes fenêtres carrées, et le portail occidental est moderne : on pourrait supposer néanmoins que quelques parties de ces murs remontent au XIIe. siècle; mais ce sont de pures conjectures. — La sacristie moderne est accolée au chœur, du côté du Sud.

La tour, bâtie il y a 40 ans, se compose de trois étages surmontés d'une flèche octogone en pierre; elle ne manque pas d'une certaine élégance et, pour cette époque à laquelle on n'était pas encore revenu aux formes ogivales, c'était un essai remarquable.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes.

Château. — L'ancien château seigneurial de Monfreville se voit à quelque distance, au N.-N.-O. de l'église : il peut dater de la fin du XVIe. siècle, et se distingue par une tourelle à toit conique en ardoise qui produit un bon effet, vue à distance.

Antiquités romaines. — On a trouvé, à plusieurs reprises, sur le territoire de Monfreville, des briques, des poteries et des médailles romaines. M. Lambert m'a montré des fragments de statuettes en terre cuite qui en provenaient, et M. le vicomte de Cussy annonce qu'un dépôt considérable de monnaies romaines vient d'y être découvert.

ISIGNY (CHEF-LIEU).

Isigny, *Issigneum.*

La petite ville d'Isigny, aujourd'hui chef-lieu de canton, faisait, comme nous l'avons vu tout à l'heure, partie d'une baronnie unie à celle de Neuilly.

L'église d'Isigny se compose d'un chœur terminé par un chevet droit, le long duquel est appliquée une chapelle seigneuriale, d'un transept et d'une nef garnie de bas-côtés.

Le chœur doit dater du XIIIe. siècle; mais il paraît que des reprises ont été faites au XIVe., à en juger par le galbe des chapiteaux; le transept Sud semble être aussi de cette époque; le transept Nord me paraît de la deuxième moitié du XIIIe. siècle; les chapiteaux en sont fort élégants aussi bien que les arceaux des voûtes. Deux arcades ou niches existent dans le mur

oriental de ce transept; une fenêtre à deux baies éclairait chacune de ces arcades qui étaient en communication. Ces niches ou additions dans le côté oriental des transepts s'observent, dès le XIIe. siècle, dans quelques édifices.

La tour me paraît, sauf le dernier étage et la terminaison en bâtière qui peuvent ne dater que de 1600, appartenir au XIVe. siècle ou à la fin du XIIIe.

La nef est évidemment de plusieurs époques. On remarque, dans le mur latéral du Nord et dans quelques parties de la façade, des arêtes de poisson qui accusent une construction romane très-ancienne, dans laquelle des parties postérieures se distinguent par la différence des appareils. Le mur latéral du bas-côté Sud est en partie du XIIIe. siècle, aussi bien que le porche qui précède la porte du même côté. Les gros pilastres carrés de la nef centrale, la porte occidentale et diverses reprises dans les murs appartiennent à la période moderne. Il ne serait pas impossible pourtant que les piliers de la nef fussent en partie anciens et qu'ils eussent été enfermés dans la maçonnerie extérieure.

La chapelle seigneuriale accolée au chœur (côté du Nord) annonce le commencement du XVIIe. ou la fin du XVIe. siècle.

L'église d'Isigny est sous l'invocation de saint Georges. Le chapitre de la cathédrale nommait à la cure, par suite de la donation de l'évêque Richard III en l'an 1138 : il percevait aussi les dîmes.

On trouve dans le *Cartulaire de Bayeux* beaucoup d'actes concernant la dîme de l'ail et des rentes en ail dues à l'évêque de Bayeux et à son chapitre, au XIIe. siècle; il paraît donc, qu'à cette époque, la culture de l'ail était considérable aux environs d'Isigny.

Chapelles. — Il y avait, dans le territoire d'Isigny, plu-

sieurs chapelles, savoir : Ste.-Anne, à une demi-lieue du bourg; Ste.-Magdelaine, à un quart de lieue vers le Sud; et St.-Roch, plus éloignée. On y disait la messe, les dimanches et fêtes, pour les habitants des hameaux voisins.

Il y avait aussi deux chapelles domestiques : Notre-Dame-de-Bon-Secours, dans la baronnie de Rupalley; et Ste.-Marguerite, au château d'Isigny.

Château. — Le château seigneurial d'Isigny, construit au siècle dernier, est devenu l'Hôtel-de-Ville; il est considérable et bien des grandes villes seraient fières d'en posséder un pareil. La cour du château forme une place régulière d'où l'on accède facilement, d'un côté, sur le port; de l'autre, dans la rue principale qui parcourt la ville de l'extrémité orientale à l'extrémité occidentale.

Le bourg d'Isigny fut, au siècle dernier, l'objet d'un échange entre Mgr. de Rochechouart, évêque de Bayeux, et M. le marquis de Briqueville; ce fut après cet échange que le château actuel fut bâti.

OSMANVILLE.

Osmanville, *Osmandivilla*, *Osmanvilla*.

L'église d'Osmanville appartient, dans son ensemble, au style roman; c'est une de celles qui offrent une abside semi-circulaire, avec fenêtres cintrées à colonnes (1). La tour en bâtière, établie entre chœur et nef, est aussi romane jusqu'au

(1) L'hémicycle de l'abside n'ayant pas été mis en rapport avec l'extérieur des murs du chœur, il a fallu établir un encorbellement pour réunir l'entablement de ces murs à celui de l'abside. Cette particularité de construction est à noter.

toit. — La nef a été retouchée, elle est bien moins caracté-

VUE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE D'OSMANVILLE.

risée ; les fenêtres ont été refaites, mais une partie des murs appartient au style roman comme le reste ; et, on voit, du côté du Sud, une porte romane bouchée.

L'église d'Osmanville est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St.-Amand de Rouen, à laquelle elle avait été donnée, sous Guillaume-le-Conquérant, par Richard de Beaufou, possédait le patronage et percevait les deux tiers de la dîme ; l'autre tiers appartenait au curé.

Enceinte fortifiée. — Il existe à Osmanville, sur le bord d'une colline peu élevée qui domine la vallée de l'Aure et de la Vire, un petit fort qui me paraît du moyen-âge.

Quelques tuiles romaines et des vases grossiers en pierre ont été trouvés dans le voisinage.

SAINT-CLÉMENT.

St.-Clément, *Sanctus Clemens super vada.*

Deux styles dominent dans l'église de St.-Clément : le style du XVe. siècle dans le chœur et dans la tour en bâtière qui précède la porte occidentale de la nef; le style roman dans la nef. Le chœur est voûté et se compose de deux travées ; il y a trois travées dans la nef.

Une porte à plein-cintre s'ouvre au Nord, dans la partie centrale de la nef; l'archivolte est garnie de bâtons rompus; au-dessus de cette porte existe une inscription de la même époque, c'est-à-dire du XIIe. siècle, qui peut-être nous donnerait la date de l'église ; malheureusement les lettres en sont très-frustes, et il m'a été impossible de la lire. M. Lambert n'est pas non plus parvenu à la déchiffrer.

Le haut des murs a été retouché, et il n'y a plus rien de l'ancien entablement.

L'inscription suivante existe dans le mur occidental :

† CY DEVANT GIST LE
CORPS DE VENERABLE
ET DISCRETTE PERSON
NE MESE JOACHIN NÉEL
DE LA PAROISSE DE SAINC
TE HONORINE DE DUS
SI VIVANT CURÉ DE TO
URREVILLE QUI DÉCEDA
LE 9 DE SEPTEMBRE 1628

L'église est sous l'invocation de saint Clément. L'abbaye du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait les dîmes.

Le passage à gué de la Vire qui forme un bras de mer et que l'on suivait à marée basse, venait aboutir à St.-Clément.

Cette route a été très-fréquentée durant le moyen-âge et même jusqu'à nos jours. Ce n'est guère que depuis trente ans qu'on a complètement cessé de suivre le chemin du grand Vey.

Le duc Guillaume, parti en toute hâte de Valognes en 1047, après la révolte des barons normands, passa le Vey et arriva devant l'église de St.-Clément, où il fit une prière, ce qui prouve que telle était la direction de la voie romaine de Bayeux à Valognes; car, au XIe. siècle, il n'y avait guère de chemins que ceux qui avaient été établis sous l'administration romaine. Voici le passage dans lequel Robert Wace raconte ce fait :

> Passa de nuit li guez de Vire
> A grant poor et à grant ire
> Al mostier clina saint Clement
> Et préia Dex escordement.
> *(Roman de Rou, édition de M. Pluquet, second volume.)*

Ancien manoir. — Sur le bord du chemin qui conduit au Grand-Vey et presqu'en face de l'église, on voit un manoir dont l'architecture annonce le temps de Louis XIV ou la fin du règne de Louis XIII.

FONTENAY-SUR-LE VEY.

Fontenay-sur-le-Vey, *Fontanetum super vada.*

L'église de Fontenay nous offre un chœur à chevet rectangulaire, à trois travées voûtées en pierre, avec fenêtres en lancettes dans le style du XIIIe. siècle. Ce chœur était éclairé par deux lancettes géminées sans colonnes, accostées de deux lancettes plus courtes. Ces ouvertures ont été bouchées par l'établissement d'un rétable moderne.

La tour, entre chœur et nef, établie sur quatre arcades, comme celles de Vaucelles, de Mosles et plusieurs autres, et terminée par un toit en bâtière couvert en ardoises, est postérieure au chœur et doit dater du XIVe. siècle ou du commencement du XVe., à en juger par les chapiteaux qui ornent les colonnes garnissant les quatre supports. Sa voûte s'élève, comme à Vaucelles, au-dessus de celle du chœur.

La nef paraît être du XIIIe. siècle, comme le chœur : elle se compose de deux travées seulement; on y voit, du côté du Sud, une porte romane bouchée avec archivolte ornée de zigzags.

La porte occidentale est moderne.

J'ai lu l'inscription suivante dans la nef (côté Sud) :

CI DEVANT
REPOSE DU SOM
MEIL DES MORTS
LE CORPS DE MAITRE
MICHEL LE FEBVRE
AGÉ DE 70 ANS DÉCE
DE LE 18 DE SEPTEMBRE
1701 ESTANT
BIENFAICTEUR
DE LEGLISE DE
CE LIEU PRIEZ
DIEU POUR LE
REPOS DE
SON AME.

L'église de Fontenay est supprimée et réunie à Géfosses. — Les toitures sont en ruine ; bientôt les voûtes du chœur, qui sont très-belles, se trouveront dans le plus triste état, par suite de l'infiltration des eaux pluviales.

L'église de Fontenay est sous l'invocation de saint Pierre. L'abbaye de Montebourg et celle de St.-Sauveur-le-Vicomte nommaient alternativement à la cure et percevaient la moitié des dîmes; l'autre moitié appartenait au curé.

GÉFOSSES.

Géfosses, *Ginnofossa.*

L'église de Géfosses est remarquable et bien conservée.

Le chœur, du XIIIe. siècle, dont le chevet rectangulaire était éclairé par trois lancettes (celle du centre plus élevée que les deux autres), se compose de quatre travées élégamment voûtées et éclairées chacune par deux lancettes, l'une au Nord, l'autre au Midi; ces lancettes sont, à l'intérieur, accompagnées de colonnettes et de nervures toriques.

La tour centrale est, comme celle de Fontenay, établie postérieurement au chœur. Elle se termine également en bâtière: ce qui surmonte le toit n'a pas de caractère bien précis; le dessous de la tour et les chapiteaux des colonnettes paraissent, comme à Fontenay, du XIVe. ou du commencement du XVe. siècle.

La nef, beaucoup moins caractérisée que le chœur, doit pourtant, sauf les fenêtres et les parties refaites, appartenir aussi au XIIIe. siècle.

On voit, au milieu du chœur, plusieurs belles pierres tombales dont une recouvre le corps de M. Jean Le Pégot, sieur de La Roque, et de son frère Michel Le Pégot, curé de Géfosses. La date est effacée, mais elle doit être de 1625.

L'église de Géfosses est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur nommait à la cure; le curé percevait les dîmes. — Quand le livre Pelut a été écrit, le seigneur de Géfosses était un Robert de Magneville.

Château. — Le château de Géfosses, à 1 kilomètre 1/2 au nord de l'église, offre un carré assez considérable; il m'a paru dater de la fin du règne de Louis XIV. Il appartient à des propriétaires qui ne résident pas dans le pays : il est maintenant couvert en paille et habité par un fermier.

CARDONVILLE.

Cardonville, *Cardonvilla, Carduorum villa.*

L'église de Cardonville est sans intérêt et sans caractère. Il est probable que le chœur remonte au XIIIe. siècle, dans quelques-unes de ses parties; mais les ouvertures en lancettes sans colonnes qui existent au Nord ne suffisent pas pour l'affirmer. La nef est moins caractérisée encore. La tour centrale, en bâtière, paraît du XVIe. siècle, et on a repris en sous-œuvre les arcades qui la supportent, en établissant des arcs plein-cintre modernes.

J'ai vu, devant l'autel, une belle pierre tombale placée en travers, et qui très-certainement n'avait pas, dans l'origine, cette orientation; elle porte, gravée au trait, l'effigie d'un ecclésiastique, et au pourtour se trouve une belle inscription en lettres gothiques, malheureusement complètement usée d'un côté; on voit que le défunt était prêtre et docteur en Droit : en décrassant les lettres avec une éponge, on lirait, je crois, les deux tiers de l'inscription; je l'ai recommandée à M. le Curé.

L'église de Cardonville est sous l'invocation de saint Jean. Le chapitre de la cathédrale était patron collateur et décimateur de la paroisse, par suite de la donation faite par Henri II, évêque de Bayeux; il payait seulement une rente au curé.

SAINT-GERMAIN-DU-PERT.

St.-Germain-du-Pert, *Sanctus Germanus de Perto, ecclesia de Perto.*

On a dit à tort ou à raison que le surnom de cette commune, *du Pert,* vient du passage sur ce point de la voie romaine de Bayeux à *Crociatonum* et à *Alauna,* Valognes : on sait que les voies antiques portent souvent le nom de *chemins perrés. Pert* rappelle cette dénomination, qui serait synonyme de Perré; ainsi, St.-Germain-du-Pert pourrait être traduit par St.-Germain du chemin perré ou près le chemin perré. Nous y voyons très-anciennement une famille du Pert, mais elle pourrait bien avoir reçu son nom de la localité.

L'église est une des plus insignifiantes du canton; elle se compose d'un chœur, qui présente quelques caractères du style roman dans une porte cintrée latérale, au Sud, dans quelques modillons très-frustes au sommet des murs latéraux, et dans de petites ouvertures arrondies, en forme de meurtrières, au chevet.

La nef, en grande partie refaite, du côté du Sud, avec fenêtres cintrées modernes, montre des lancettes sans colonnes et sans caractère, du côté du Nord. La partie des murs anciens qui reste pourrait être du même temps que le chœur, ou au moins du commencement du XIIIe. siècle.

La tour, placée à l'Ouest, est moderne, terminée par un dôme ou calotte lourde et laide en pierre (XVIIIe. siècle).

Il existe, dans le mur Nord de la nef, une inscription tumulaire en lettres gothiques, qu'il serait facile de lire si on la décrassait de l'épais badigeon de craie qui l'empâte : on peut, du premier coup-d'œil, en déchiffrer quelques parties

et reconnaître qu'elle se rapporte à deux personnes mortes au XVIe. siècle. L'inscription relate le jour de leur mort. Je n'ai pas eu le temps de la décrasser pour lire les noms des personnes, mais j'ai engagé M. le Curé à s'en occuper.

Le font baptismal, placé au milieu de la nef, près de la porte de l'Ouest, est en forme de coupe, et le style en est caractéristique du siècle de Louis XIV : il date, en effet, de 1647.

J'ai lu les inscriptions suivantes sur le pédicule, qui est quadrangulaire :

HAVRIETIS	M NOVEL	EN LAN	
AQVAS IN	HEROUT	1647	
GAVDIO DE	P CVRE		(Le 4e. côté
FONTIBVS	DE CE LIEV		ne porte pas
SALVATO-	A FAICT FE	IHS	d'inscription.)
RIS = ISAY	RE SES		
12	FONST		

L'église est sous l'invocation de saint Germain. Le chapitre de Bayeux était patron collateur du bénéfice et percevait les dîmes.

LA CAMBE.

La Cambe, *Camba.*

L'église de La Cambe se compose d'un chœur, à trois travées voûtées et à chevet droit, dans le style du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe., et d'une nef qui doit remonter, en partie, à la même époque, mais qui n'est pas voûtée et dont plusieurs parties ont été refaites; les murs latéraux notamment ont été exhaussés.

La partie supérieure de la tour, qui est en pierre et d'une forme très-défectueuse, a été rétablie en 1758.

PLAN DE L'ÉGLISE DE LA CAMBE.

Entre chœur et nef, du côté du Sud, on remarque une chapelle du XVe. siècle, voûtée, dans laquelle existent plusieurs inscriptions tumulaires et le tombeau de l'abbé Le François, conseiller au Parlement. Ce tombeau, placé dans la muraille Sud de cette chapelle, est recouvert d'une statue malheureusement mutilée, mais qui, pourtant, offre de l'intérêt.

Il a été récemment restauré aux frais de la Société

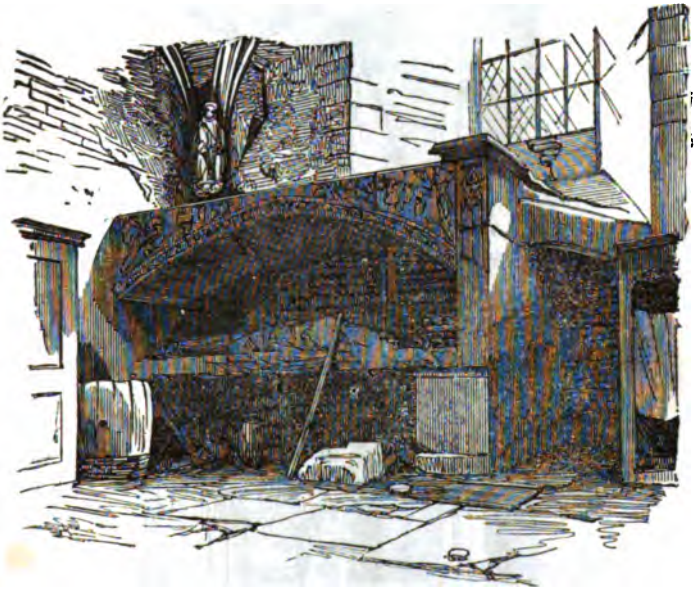

TOMBEAU DE L'ABBÉ LE FRANÇOIS, A LA CAMBE.

française d'archéologie, sous la direction de M. le vicomte de Cussy.

STATUE TOMBALE DE L'ABBÉ LE FRANÇOIS, CONSEILLER AU PARLEMENT.

Bonet del.

Les inscriptions incrustées dans les murs de la chapelle se rapportent toutes à des membres de la même famille.

Voici ces inscriptions telles que je les ai relevées :

CY GIST DAUMOISELLE KATHERINE DE VILLIERS
EN SON VIVANT ESPOUSE DE NOBLE HOMME JEHAN
LE FRANCOIS EN SON VIVANT SEIGNEUR DE
JUCOVILLE . LAQUELLE TRESPASSA LE XXII JOUR
DE MAY L'AN MIL V^cc ET 4·4· (1502) PRIEZ DIEU
POUR ELLE PASTER N AVE M.

CY GISENT NOBLES PSONES ROBERT LE
FRANCOIS EN SO VIVANT SEIGNEUR DE JUCOVILLE
ET DA^le. JHANNE DESCRAMEVILLE SON ESPOUSE
DAME DE PORT, LEQUEL TRESPASSA L'AN M^l CCCC
IXXI LE VIIIe JOUR DE SEPTEMBRE ET LADITE
DA^le. LAN IIII^xx XXV (1495) LE XXVIIIe JOUR
DE JUILLET PRIEZ DIEU POUR EUX PATER NOSTER

CY DEVANT GIST NOBLE HOMME
LE FRANCOIS SEIGNEUR DE JUCOVILLE EN SON VIVANT
LEQUEL TRESPASSA LAN MIL V^c ET V LE XIIIIe
JOUR DE SEPTEMBRE PRIEZ DIEU POUR LUI
PATER NOSTER — AVE MARIA.

CY GIST DEMOISELLE JOHANNE LE FRAN
COIS FEMME DE NOBLE HOMME JEHAN FAOUQ
SEIGNEUR DE ROCHEFORT ET DE MUNS
LAQUELLE TRESPASSA L'AN MIL IIII^c
IIII^xx ET QUINZE LE LUNDI DE LA GRANDE
PASQUE PRIEZ DIEU POUR ELLE
PATER NOSTER AVE MARIA.

On voit par cette dernière inscription qu'un mariage avait apporté aux de Faouq la terre de Jucoville.

L'église de La Cambe est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye du Plessis-Grimoult nommait à la cure et percevait les dîmes.

Château de Jucoville. Le château de Jucoville appartenait à la famille Le François, dont plusieurs membres sont enterrés dans la chapelle seigneuriale de l'église de La Cambe, ainsi que le prouvent les inscriptions que je viens de transcrire; la chapelle du château a, dit-on, été construite par l'abbé Le François, conseiller au Parlement de Rouen, dont nous venons de voir le tombeau : c'est une charmante petite construction que j'ai visitée, accompagné de M. V. Petit. Cette chapelle, dédiée à saint Roch, se compose d'une nef rectangulaire et d'un sanctuaire à pans coupés, dont voici le

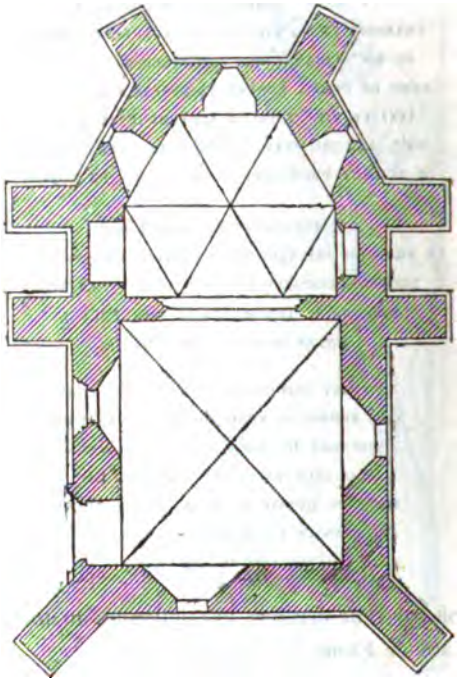

PLAN DE LA CHAPELLE DE JUCOVILLE.

plan. Des contreforts, couronnés par des clochetons ornés

de crosses, garnissent et accompagnent l'édifice; la porte principale, qui fait face au château, s'ouvre dans le mur septentrional de la nef, comme on le voit par la figure que voici.

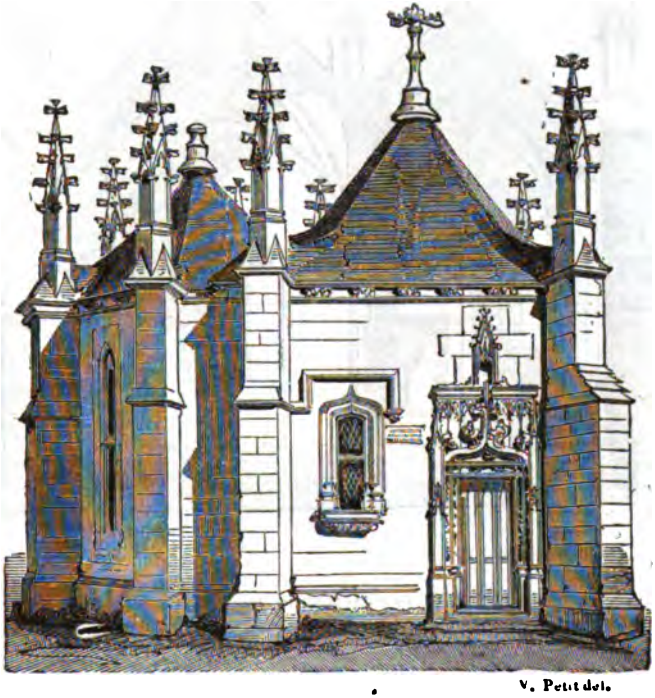

V. Petit del.

VUE EXTÉRIEURE DE LA CHAPELLE DE JUCOVILLE.

La coupe suivante fera comprendre la disposition des voûtes, et l'ordonnance intérieure de cette jolie cha-

pelle; on y voit les proportions relatives du sanctuaire et de la nef.

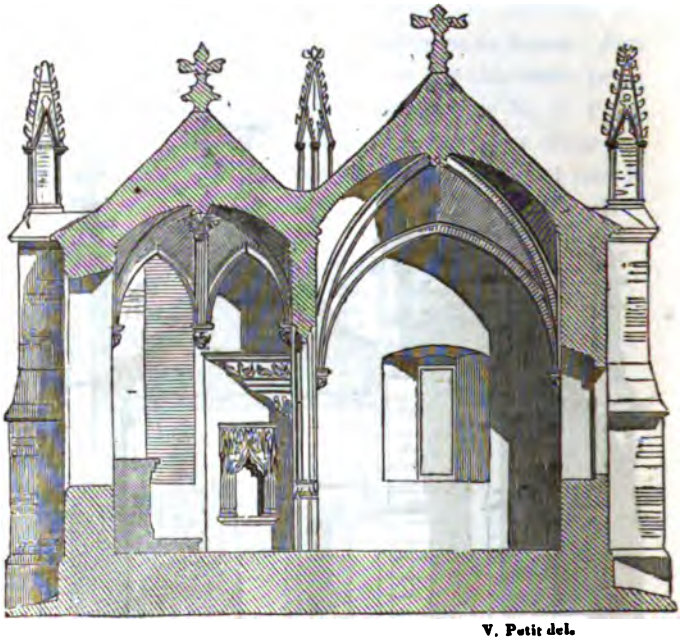

V. Petit del.

COUPE DE LA CHAPELLE DE JUCOVILLE.

Je donne, plus loin, un dessin de la crédence qu'on aperçoit dans le chœur, du côté de l'épître : il est impossible de voir rien de plus délicatement sculpté.

Le château de Jucoville est moderne et sans caractère; celui qui l'a précédé en avait beaucoup : on en peut juger par le

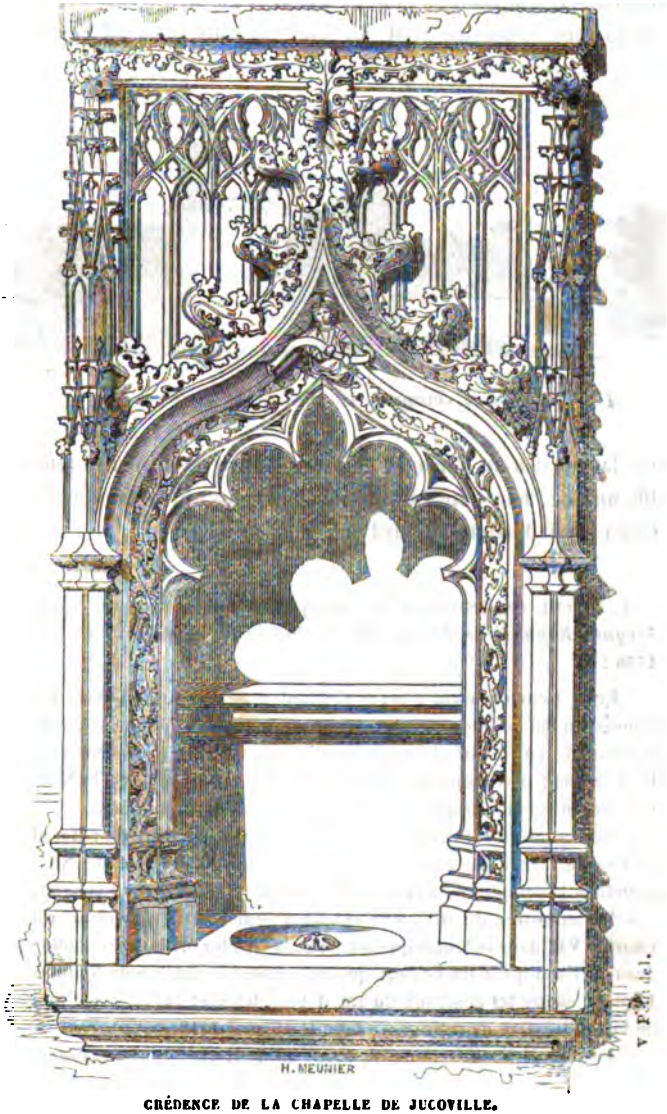

CRÉDENCE DE LA CHAPELLE DE JUCOVILLE.

colombier, qui porte la date de 1702, et par la porte d'entrée de la cour. Jucoville avait été érigé en marquisat, en 1736,

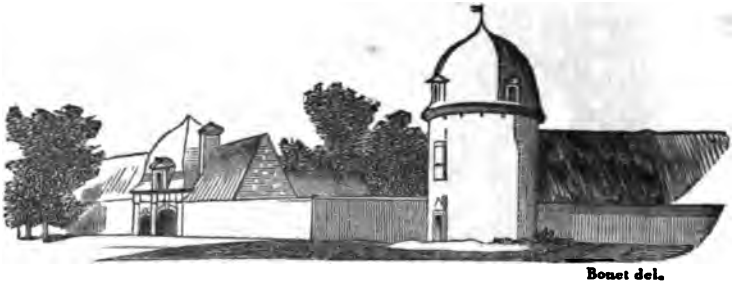

Bonet del.

ENTRÉE ET COLOMBIER DU CHATEAU DE JUCOVILLE.

en faveur des *de Faucq* (1). Les de Faucq ayant perdu leur fils unique, leur domaine de Jucoville passa à la famille de Cussy, qui l'habite aujourd'hui.

(1) Extrait de l'*Érection de marquisat en faveur du sieur Jacques Raphael de Faoucq de Rochefort de Jucoville en avril* 1736 :

« Ledit sieur exposant a servi pendant plusieurs années dans les armées du feu roi de glorieuse mémoire, notre très-honoré seigneur et bisaïeul, en qualité de capitaine d'infanterie dans le régiment de La Luzerne ; il commande depuis vingt ans sur les côtes de la Normandie en qualité de général du département de Grandcamp.

« Ses ayeux se sont distingués dans les employs militaires : Raoul de Faoucq l'un d'eux accompagna Robert Courteheuze duc de Normandie à la conqueste de la terre s^te^ en qualité de seigneur banneret.

« Les ancestres du dit sieur exposant demeurerent fideles au roi Charles VII dans le temps que les Anglais envahirent la Normandie : Jean de Faoucq fut un de ceux qui défendirent le château de Neuilly-Léveque contre les généraux du roi d'Angleterre et fut en ôtage lors de la capitulation de cette place faite le 15 mai 1418.

« Jacques de Faoucq sieur du Mont et de Rochefort commandait

« La terre de Jucoville avec l'ancien château, actuellement « rebâti, situés à La Cambe, canton d'Isigny, m'écrit M. Ch. « de Cussy, membre de la Société française d'archéologie, pro- « priétaire actuel du château, sont entrés dans ma famille par « le mariage d'un de mes ancêtres paternels avec la fille aînée « du dernier marquis de Faoucq. Depuis ce temps, ces biens « sont passés de père en fils, par héritage direct, à celui qui « les possède aujourd'hui.

« Voici la date du contrat de mariage de M. de Cussy « avec la fille aînée et l'une des héritières du dernier mar- « quis de Faoucq :

« Louis de Cussy de Belleval, né le 4 octobre 1676, fils « aîné de Gilles de Cussy, écuyer, seigneur de Belleval, et de « Marie Le Breton, épousa, le lundi 26 avril 1706, Marie-

en l'an 1554 et suivants 100 chevau-légers en la province de Normandie.

« Jacques de Faoucq sieur de Jucoville fut nommé par le roi Louis XIII chevalier de notre ordre de St Michel et receut le collier du dit ordre le 15 janvier 1611.

« Jean de Faoucq fut tué au siége de Valence en Italie en 1656.

« Christophe de Faoucq de Jucoville fut nommé, en 1674, pour commander la noblesse de la vicomté de Bayeux.

« Isaac François de Faoucq a commandé sur les costes de Normandie au département de Grandcamp en qualité de colonel.

« Étienne Guy de Faoucq maestre de camp de cavalerie et sous-lieutenant de nos chevau-légers de Bretagne est mort l'année dernière à notre service : en sorte que la famille de l'exposant a donné depuis plusieurs siècles et en toute occasion des preuves du plus fidele attachement à la gloire de notre état et que ledit sieur exposant a pleinement mérité par sa naissance par les services continuels de ses ancestres et par ceux qu'il a lui même rendus le titre d'honneur que nous voulons lui accorder et qu'il puisse transmettre à ses descendants.

« Crée érige, etc., etc., etc..... dignité de marquisat sous la dénomination de Faoucq de Jucoville. »

(Pièce communiquée par M. Ch. de Cussy.)

« Anne-Jacqueline de Faoucq, fille de Jacques de Faoucq, « chevalier, seigneur et patron de Rochefort et Clouay, et de « noble dame Anne Conespel. »

Cette pièce explique comment s'est faite la translation du domaine de Jucoville dans la famille de Cussy.

Antiquités romaines. — En faisant des recherches à La Cambe, sur la direction de la voie romaine qui allait d'*Augustodurum* (Bayeux) à *Crociatonum*, je découvris, chez un propriétaire de cette commune, le dépôt dont il est question dans la note suivante, et dont personne n'avait eu connaissance auparavant. Je me hâtai d'en faire part à M. Lambert, conservateur de la bibliothèque publique de Bayeux, en le priant de l'examiner plus attentivement que je n'avais pu le faire moi-même. Voici ce qu'il m'a communiqué à ce sujet :

« Je me suis rendu, d'après vos indications, dans la « commune de La Cambe, le dimanche 1er. septembre 1833, « pour visiter le dépôt de médailles romaines trouvé dans ce « lieu, vers l'année 1830, d'après le rapport du propriétaire. « Ce dépôt se composait de 3,300 médailles, réunies sur un « même point, qui ne paraissaient pas avoir été renfermées « dans un vase ; du moins on ne remarqua aucuns débris « de poterie ou autres qui puissent le faire penser. Un cer- « tain nombre de ces pièces se trouvèrent éparpillées dans « la terre, de manière à faire croire qu'il y en avait eu da- « vantage. D'après le peu d'attention que l'on paraît avoir « mis à ramasser celles qui pouvaient être restées dans les « environs, et qui, en raison de leur petitesse, purent « échapper à la vue de l'ouvrier, il est présumable que le « nombre devait s'élever à environ quatre mille.

« Le lieu qu'elles occupaient fait partie de l'enclos d'une

« petite propriété située tout près du ruisseau qui traverse « la grande route, fait tourner les roues du *Moulin-Ferrant*, « et va se jeter dans l'Aure, à peu de distance de l'église de « Canchy.

« Le passage de la voie de *Crociatonum* (St.-Côme-du- « Mont) à *Augustodurum* (Bayeux), sur ce point, ne peut « laisser aucun doute. Les redressements de la grande route « actuelle n'ont apporté aucun changement dans cette partie, « et le nom très-significatif de *Ferrant*, donné au *moulin* « qui touche pour ainsi dire à cette route, le prouve évi- « demment.

« Le long séjour de ces médailles dans un terrain humide « et qui a dû être souvent couvert dans les temps de pluie « et de débordements, a fait développer à leur surface une « croûte d'oxyde tellement épaisse et tellement dure, que les « moyens ordinaires de l'acide nitrique étendu d'eau ou « de l'eau seconde étaient absolument nuls. Il a fallu « recourir à l'opération que les orfévres appellent *dérocher*. « Je l'ai employée, mais en les soumettant seulement à l'ac- « tion d'un feu modéré, afin de ne rien détériorer. Cette « opération était indispensable pour les rendre au moins dé- « chiffrables et en dresser le catalogue que vous trouverez « ci-joint. Vous pourrez, plus tard, les faire entièrement « nettoyer par l'eau seconde ou à l'aide de tout autre « moyen.

« La suite de ces médailles se compose de deux espèces : « billon ou pièces saucées, et petit bronze. Les 300 acquises « pour le compte de la Société des Antiquaires de Normandie, « offrent les têtes de dix empereurs ou tyrans et d'une im- « pératrice ; elles renferment un espace de 36 ans, depuis « l'an 238 de l'ère vulgaire, sous Gordien-le-Pieux, jusqu'en « l'année 274, qui fut celle où Tetricus fut vaincu et pris « par Aurélien.

« Voici la liste de ces têtes avec le nombre de chacune :

« Gordien-le-Pieux.	1
« Valérien père..	3
« Gallien.	77
« Salonine.	14
« Salonin.	2
« Posthume père.	67
« Victorin père.	50
« Claude II..	55
« Quintilius..	4
« Tetricus père..	41
« Tetricus fils.	3
	317

« Il est présumable, d'après l'état de conservation de la « médaille de Gordien, que la lacune qui se trouve entre ce « prince et Valérien le père, est remplie par quelques mé- « dailles de Philippe père et fils, d'Otacilia-Severa, de « Trajan-Dèce, Étruscille, Herennius, Hostilien, Trébonien- « Galle, Volusien et Émilien, dont la majeure partie ne sont « pas très-rares, même dans notre pays, et qui ont dû pro- « bablement se rencontrer dans un aussi grand nombre.

« Le revers de la médaille de Gordien, sans être rare, est « assez beau : ÆTERNITATI AUG. ; chacun sait comment ce « vœu fut exaucé. Le jeune Gordien, doué de toutes les « vertus, fut assassiné, à l'âge de 19 ans, par l'instigation « des Philippes.

« Celles de Valérien père n'ont rien de particulier.

« Les médailles de Gallien présentent 24 revers différents, « dont un paraît assez beau : GERMANICUS MAXU, trophée « entre deux captifs ; la face porte le buste de Gallien à « gauche, avec le bouclier et le javelot sur l'épaule.

« Les médailles de Salonine, sa femme, nous donnent 5

« revers : la piété sous deux types, Vénus victorieuse, la « fécondité et Junon.

« Le revers de celle de Salonin, son fils aîné, offre une « chèvre sur le dos de laquelle est un enfant avec l'inscrip- « tion : JOVI CRESCENTI.

« Les Posthume sont nombreux et assez variés, 14 revers « ou types différents. Cette collection est précieuse, en ce « qu'elle offre probablement la majeure partie de celles qui « furent frappées sous ce règne. On y trouve surtout celle « qui porte pour légende : HERC DEUSONIENSI. Le surnom « donné à Hercule venait d'un temple fameux situé, à ce que « l'on croit, sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis Cologne, « actuellement *Duiz*. Il paraît, d'après D. Martin, qu'Her- « cule *Macusan* est le même que celui-ci.

« On trouve aussi, dans cette suite, celle qui porte : « LÆTITIA AUG., avec une galère prétorienne à rames, « ainsi que deux autres avec l'inscription, HERC PACIFERO « et SÆCULI FELICITAS.

« Les Victorins n'ont rien de remarquable.

« Celles de Claude II présentent 19 revers, parmi lesquels « on peut citer : ANNONA AUG. ; JOVI VICTORI ; DIANA « LUCIFERA.

« Quintilius, son frère, dont le règne fut si court (17 « jours), offre 4 revers.

« Les Tetricus sont de 9 types différents et ne présentent « rien de particulier.

« Cette découverte est intéressante pour l'histoire de notre « pays, puisqu'elles nous prouvent, par le nombre et la va- « riété des types, que la puissance de Posthume fut solide- « ment établie dans les Gaules, et que son règne fut même « éclatant.

« Si l'on fait attention surtout que les pièces en billon ou « argent à bas titre de cette collection sont presque toutes

« du règne de Posthume, et qu'elles sont généralement mieux « frappées que celles de Gallien, de Claude et des Tetricus, « on aura la preuve de ce que je viens d'avancer.

« Une circonstance qui ne doit pas être oubliée, est celle « qui résulte du motif qui avait porté le propriétaire de ce « trésor à le cacher dans le sein de la terre pour s'en assurer « la possession et le soustraire à l'approche d'un danger im- « minent. Je serais volontiers porté à l'attribuer plutôt à « l'arrivée des troupes d'Aurélien venant combattre celles « qui tenaient encore pour les Tetricus, que de croire à la « possibilité d'une invasion étrangère qui aurait eu lieu sur « les côtes maritimes de nos contrées. »

CANCHY.

Canchy, *Cancheium.*

Le chœur de l'église de Canchy se compose de trois travées, divisées extérieurement par des contreforts. Du côté du Sud, une porte de la fin du XIIIe. siècle, avec une seule archivolte reposant sur des colonnettes, s'ouvre dans la première travée; des fenêtres ogivales modernes ont été percées, du même côté, dans cette travée et dans la suivante; la troisième travée présente une fenêtre du XIIIe. siècle. La fenêtre du chevet, dont voici le plan, se

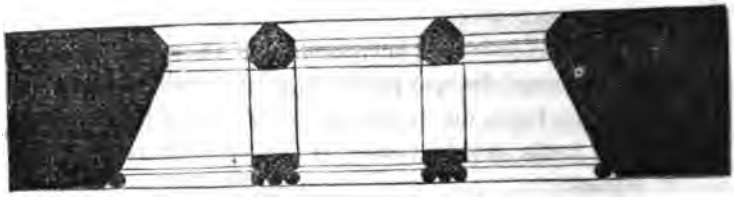

compose de trois lancettes sans moulures; celle du milieu est

plus élevée que les deux autres. Du côté du Nord, on remarque deux fenêtres en lancettes dont une est percée

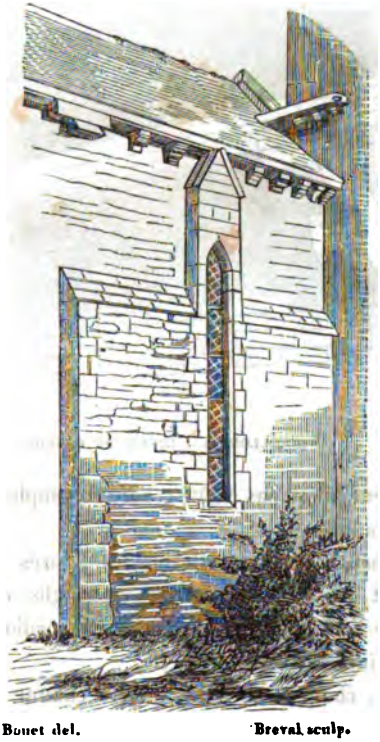

Bouet del. Breval sculp.

FENÊTRE PERCÉE AU CENTRE D'UN CONTREFORT, A L'ÉGLISE DE CANCHY.

au centre d'un contrefort. Quelques églises romanes nous ont offert des fenêtres établies de la sorte, mais ces faits deviennent très-rares dans l'architecture ogivale. Le chœur de Canchy paraît du XIIIe. siècle, bien que les modillons et

un des contreforts affectent le caractère de l'époque de transition.

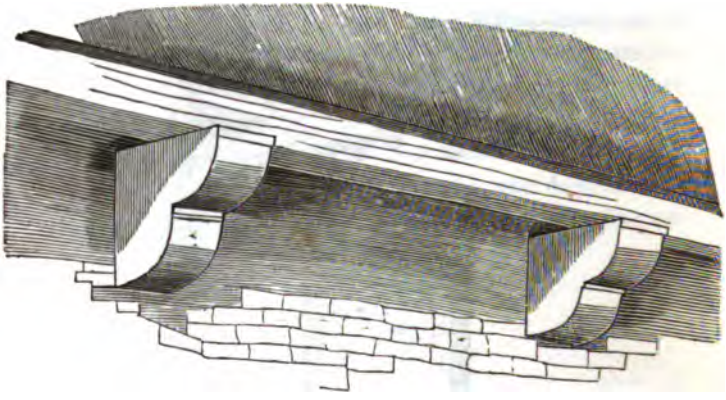

MODILLONS A L'ÉGLISE DE CANCHY.

Le chœur n'est pas voûté ; l'arc triomphal ogival n'offre pas de moulures.

M. Bouet, auquel nous devons les figures qui se rapportent à cet article, et qui a revu cette église depuis moi, y a remarqué une vierge gothique assez médiocre qui paraît avoir été incrustée de verroterie.

La nef, composée de trois travées comme le chœur, présente, à l'Ouest, une porte ogivale composée de deux archivoltes encadrant un tympan orné d'une rosace et de deux quatre-feuilles. Cette porte a été surmontée d'une fenêtre moderne arrondie, du plus triste effet.

Du côté du Nord, on voit dans les murs latéraux, vers le centre, une porte romane avec une seule archivolte ornée de zigzags, et des arcatures ogivales en lancettes de petite dimension.

Du côté du Sud, une lancette pareille aux premières existe encore ; les autres ouvertures sont postérieures : on y remarque aussi une porte bouchée sans intérêt.

Le clocher, qui se termine par un toit à double égout, est accolé à la première travée du chœur, du côté du Nord. La porte par laquelle on y monte est pratiquée sur le côté Nord du carré.

L'église de Canchy est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage était laïque. Le collége de M^e^. Gervais, à Paris, percevait les dîmes.

Château. — Près de l'église, on voit les restes de l'ancien château qui sont encore imposants et nous fournissent un spécimen des grandes constructions seigneuriales de l'époque d'Henri IV et de Louis XIII.

Ce château était carré, et des douves remplies d'eau en défendaient les abords. Il ne reste plus qu'un des quatre côtés : j'en donne (page 770) une vue, d'après le dessin de M. Bouet. Cette façade se compose d'une ligne de bâtiments avec pavillon carré, au centre, renfermant, au rez-de-chaussée, la petite et la grande porte et offrant, à la partie supérieure, une belle rangée de machicoulis.

Le pavillon central rappelle celui qui renferme la porte d'entrée du château de Fresnay-le-Puceux, décrit dans le second volume de la *Statistique monumentale.*

Un pavillon carré, à toit très-élevé, existe à chacune des extrémités.

Le dessin ci-joint est pris de manière qu'on ne voit que le pavillon central et celui du Nord, cependant il fait bien comprendre la disposition générale de ce qui reste du château. Ce château est occupé par un fermier.

Bouet del.

CHATEAU DE CARCHY.

LONGUEVILLE.

Longueville, *Longa Villa.*

L'église de Longueville a été reconstruite en partie dans ces derniers temps. Le chœur a été refait en entier, sauf le chevet qui a été conservé : il se compose de trois travées avec voûtes en plâtre garnies d'arceaux croisés, comme on les faisait au XIIIe. siècle ; les fenêtres ogivales se rapportent à la même période.

Une sacristie a été accolée à la dernière travée, du côté du Nord.

La nef se compose de trois travées, comme le chœur; elle n'est pas voûtée. On y voit plusieurs fenêtres anciennes, en partie refaites et une porte méridionale dont les colonnes ont des chapiteaux du XIIIe. siècle. Cette nef est précédée d'un porche curieux et bien conservé, du XIVe. siècle.

La tour latérale, au Nord, est accolée à la première travée du chœur; elle se termine par un toit en bâtière. Comme on l'a enduite de chaux et qu'on ne distingue plus l'appareil, il est très-difficile d'en indiquer la date. On y voit des arcatures cintrées qui pourraient bien appartenir à l'époque de transition; mais je n'oserais l'affirmer, parce qu'on aurait pu en faire aussi au XVIe. siècle.

Quoi qu'il en soit, si le corps de la tour est ancien, la partie supérieure ne l'est guères et ne remonte pas au-delà du XVIe. siècle.

L'église de Longueville est sous l'invocation de saint Manvieu: l'abbé de Cerisy-la-Forêt nommait à la cure; le prieur de Deux-Jumeaux percevait les dîmes, sauf un trait (le trait de Silly) qui appartenait au Chapitre de la cathédrale.

Château. — Le château de Longueville est une construction du temps de Louis XIV, située à 1 kilomètre 1/2 au Sud de l'église, sur le bord de la vallée. Il n'est plus occupé que par des fermiers, et la famille de Lamare qui le possédait est éteinte (1).

(1) M. Lamare de Longueville, poète et écrivain de beaucoup d'esprit, est mort sans avoir été marié: ses sœurs avaient épousé, l'une, le marquis de Saffray; la deuxième, M. Delaunay, ancien Constituant, celui qui a donné au département le nom de Calvados; la troisième a été mariée à M. Des Essarts. C'était la mère de M. Des Essarts, conseiller à la Cour impériale de Caen.

DEUX-JUMEAUX.

Deux-Jumeaux, *Duo Gemelli.*

Il y avait, dès le VIe. siècle, un monastère à Deux-Jumeaux; saint Évroult s'y fit moine et alla fonder, dans le pays d'Ouche, diocèse de Lisieux, le monastère qui a pris son nom.

En 831, Ansegise, abbé de St.-Wandrille, fit une donation au monastère de Deux-Jumeaux. Au IXe. siècle, on s'y occupait de la transcription des manuscrits. M. Léopold Delisle m'a signalé, à la Bibliothèque impériale, un manuscrit du IXe. siècle qui a été écrit à l'abbaye de Deux-Jumeaux, diocèse de Bayeux, et qui, sous ce rapport, avait beaucoup d'intérêt pour nous. J'ai fait graver sur bois un spécimen de ce manuscrit; voici ce *fac-simile.* C'est la fin du livre qui donne le nom de l'écrivain, celui de l'évêque de Bayeux gouvernant le diocèse, et l'année du règne de l'empereur : on peut la lire ainsi qu'il suit :

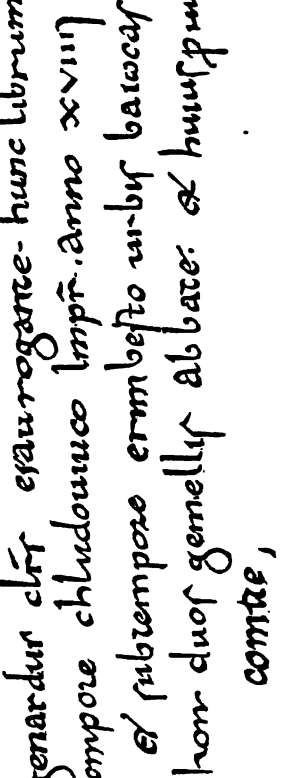

..... explicit feliciter in Xristo.

Ego Regenardus clericus, Esaü rogante, hunc librum scripsi, sub tempore Chludouvico imperatore, anno xviiij. imperii sui, et sub tempore Erimberto, urbis Bajocas episcopo, Etichone, Duos Gemellis abbate, et hujus provinciæ Henrico comite.

Les Bénédictins ont déjà cité ce manuscrit dans leur nouveau *Traité de diplomatique*, et voici ce qu'ils en disent, en parlant de l'exemple qu'ils en ont tiré : « Ce modèle a été « pris dans le manuscrit du roi 4413, qui renferme le Code « Théodosien et les cinq livres des Novelles de Théodose et « des empereurs suivants jusqu'à Sévère inclusivement. Le « parchemin est blanc, très-propre et presque tout neuf; « mais, quoiqu'il ne paraisse nullement gratté, il faut qu'il « ait été travaillé de nouveau et récrit en quelques endroits. « Nous y avons vu distinctement les titres des épigrammes « de saint Prosper, écrits en caractères rouges du VIe. siècle. « Ce Code Théodosien de la Bibliothèque du Roi fut écrit par « Ragenard, moine bénédictin de l'abbaye de Deux-Jumeaux, « au diocèse de Bayeux, sous l'épiscopat d'Erimbert, Henry « étant comte de la province, et Etichon abbé du monastère, « la dix-neuvième année de l'empire de Louis-le-Débonnaire, « c'est-à-dire l'an 832. »

Le monastère de Deux-Jumeaux fut ruiné par les Normands. Long-temps après, dans le XIIe. siècle, Robert de Villiers le donna dans l'état où il se trouvait, avec ses dépendances, à l'abbaye de Cerisy qui l'a possédé jusqu'à la Révolution.

L'église de ce monastère était paroissiale; au siècle dernier, sa nef a été détruite. Le service paroissial se fit alors dans la partie de l'édifice qui subsiste.

Il ne reste plus de l'église, qui était assez grande, que le

transept et le chœur terminé par une abside semi-circulaire.

Voici la vue extérieure de cette abside ; elle appartient au

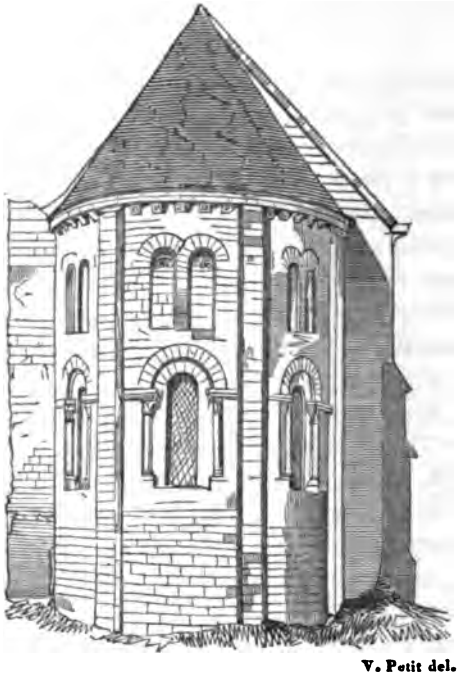

V. Petit del.

VUE EXTÉRIEURE DE L'ABSIDE DE L'ÉGLISE DE DEUX-JUMEAUX.

style roman, aussi bien que le corps central de l'église. Du côté de l'épître existe une grande chapelle voûtée qui correspond aux parties subsistantes de l'édifice, et qui date du XIVe. ou du XVe. siècle ; une grande fenêtre, dans le style flamboyant, occupe l'extrémité orientale de cette cha-

pelle : une fleur de lis se dessine au milieu des compartiments.

Plusieurs chapiteaux romans ont été retouchés au XIVe. siècle et transformés en chapiteaux gothiques.

On doit louer les habitants de Deux-Jumeaux du zèle qu'ils apportent à l'entretien de cette église qui est supprimée. L'office se fait à Longueville. Il est fort à désirer qu'ils persistent dans leurs bonnes dispositions et que l'on puisse conserver cette église remarquable.

Le transept nord est en ruines ; on y avait établi des logements, ainsi que l'attestent les planchers qu'on y voit encore, et une cheminée : deux fenêtres rondes existent dans cette partie de l'église.

Les fonts m'ont paru du XIVe. siècle ou du XVe. ; ils se composent d'un réservoir arrondi, élevé sur un support garni de plusieurs colonnettes.

L'abbaye de Cerisy nommait à la cure. Le prieur de Deux-Jumeaux percevait les dîmes.

Prieuré. — On voit, au Sud de l'église, les bâtiments du prieuré ; ils sont assez bien conservés et paraissent dater du XVIIe. siècle.

ASNIÈRES.

Asnières, *Asneriæ.*

L'église d'Asnières est intéressante ; c'était d'abord une église romane dont on a refait, au XIIIe. siècle, des parties considérables, notamment la plus grande partie du chœur, et au centre de laquelle on a élevé une élégante flèche à pyramide octogone qui se trouve au centre d'un transept.

Voici le plan de l'église d'Asnières.

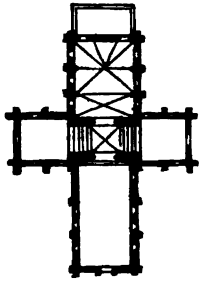

La nef, qui est restée romane, présente, à l'Ouest, une porte cintrée à deux archivoltes : l'archivolte extérieure est remarquable par les figures grossières en méplat qui ont été sculptées sur les claveaux ; l'archivolte intérieure est ornée de têtes-plates.

Les murs latéraux de la nef conservent des corbeaux grimaçants fort bizarres, qui mériteraient d'être dessinés.

Dans la partie de l'église qui remonte au XIIIe. siècle, on paraît avoir conservé des portions de murs plus anciens, car après l'exhaussement de ces murs et leur liaison à ceux du XIIIe. siècle, on a laissé d'anciens modillons qui se trouvent aujourd'hui fort au-dessous de l'entablement.

Le chœur présente, du reste, une ordonnance évidemment caractéristique du XIIIe. siècle, et que nous avons trouvée dans bien des églises déjà ; les voûtes ogivales sont garnies d'arceaux toriques qui viennent reposer sur des colonnettes à chapiteaux parfaitement caractérisés (V. le plan).

En 1835, des lambris neufs munis de siéges ont été placés dans le chœur de l'église d'Asnières, et l'on a coupé, pour placer ces pauvres lambris, d'élégants faisceaux de colonnes du XIIIe. siècle qui supportaient les arceaux de la voûte, de sorte que là, comme dans beaucoup d'autres églises, où l'on a procédé avec la même barbarie, la partie supérieure des colonnes se trouve former encorbellement. Le travail était terminé quand je visitai Asnières, en octobre 1835. Je ne pus que m'élever de toutes mes forces contre un projet qui consistait à masquer le fond de l'église, qui est très-intéressant par ses voûtes dont les arceaux décrivent

des courbes fort harmonieuses au chevet, par un autel dont le baldaquin devait être porté sur quatre colonnes d'ordre toscan : cet autel aurait occupé tout le fond du chœur. J'ai lieu d'espérer que l'on aura renoncé à cette idée, d'après les promesses qui me furent faites alors ; je n'oserais pourtant l'affirmer, n'ayant pu retourner à Asnières pour m'en assurer.

Une sacristie moderne a été accolée au chevet.

L'église d'Asnières est sous l'invocation de saint Vigor ; au XIVe. siècle, la cure se divisait en deux portions, et le livre Pelut indique comme patron, pour la première portion, *Johannes de Breulleyo ;* pour la seconde, *Guillelmus de Furneto ;* j'ignore la date de la réunion des deux cures. Au siècle dernier, le patronage était toujours laïque ; le chapitre de Bayeux percevait un tiers des dîmes, par donation de l'évêque Philippe de Harcourt ; le curé percevait les deux autres tiers.

Château. — Le château d'Asnières appartenait, au siècle dernier, à M. de Beaudre. Par suite du mariage de sa fille avec M. le comte de La Villarnois, le château d'Asnières a passé dans cette famille ; il a été vendu, il y a quelques années, et acheté par M. Le Chartier, membre du Conseil général, maire d'Isigny.

ENGLESQUEVILLE.

Englesqueville, *Anglica villa.*

L'église d'Englesqueville est encore une de ces églises de transition (de la fin du XIIe. siècle ou de la première moitié du XIIIe.), qui montrent dans le département tant de combinaisons intéressantes à étudier.

Le chœur a conservé, du côté du Nord, ses fenêtres primitives en forme de lancettes sans colonnes, mais le mur méridional a été refait ; les modillons qu'on y voit paraissent avoir été replacés ou taillés, à l'imitation des autres.

La tour, entre chœur et nef, construite en pierre, est

PARTIE CENTRALE DE L'ÉGLISE D'ENCLESQUEVILLE.

curieuse en ce que, comme à Colleville (p. 657), des ou-

vertures rondes (oculus), au nombre de deux sur chaque côté, éclairent l'étage supérieur, et parce que les clochetons placés dans les angles du carré qui supporte la pyramide octogone sont, comme à Trévières (p. 690), d'une forme trapue qui annonce le peu d'habitude qu'on avait encore d'établir des flèches octogones en pierre sur des tours carrées.

La tour est, d'ailleurs, dans le style roman ; les ouvertures en sont cintrées, et l'on y voit, du côté du Nord (V. la figure, p. 778), une porte cintrée dont l'archivolte est garnie de plusieurs rangs de zigzags.

La nef appartient, comme le chœur, au style de transition, ayant des fenêtres en lancettes et des corbeaux sous la corniche; mais la porte occidentale est postérieure et m'a paru du XIVe. siècle.

L'église d'Englesqueville est sous l'invocation de saint Vigor; la cure se divisait en deux portions, et quand le livre Pelut a été écrit, l'évêque de Bayeux était patron pour la première portion et *Ludovicus de Tirbovilla*, pour la seconde.

Avant la Révolution, le patronage s'exerçait alternativement par l'évêque et le seigneur; le curé percevait les dîmes.

Château. — Le château d'Englesqueville, au Nord de l'église, sur le bord du chemin qui parcourt le littoral, doit avoir été, dans l'origine, entouré de fossés, et quelques parties peuvent être du commencement du XVIIe. siècle ou la fin du XVIe.; mais on y a fait des travaux qui ont dû faire disparaître les caractères de cette époque. Ce château appartient à M. le marquis de Faudoas.

Le rivage est escarpé devant la commune d'Englesqueville, des falaises en pierre calcaire (grande oolithe) bordent la côte. On montrait, il y a quelques années, sur le bord des

falaises, une construction peu importante dont une partie était tombée dans la mer et qu'on désignait sous la dénomination de petit château d'Englesqueville. Cette construction n'offrait aucun caractère d'ancienneté.

Château de Beaumont. — L'éminence arrondie et isolée qui s'élève au sud-ouest de l'église d'Englesqueville, a supporté autrefois une bourgade; on y a trouvé bon nombre de fondations de maisons, et l'on montre encore la place qu'occupaient l'église et le cimetière. Des cercueils en pierre et un cercueil en plomb ont été exhumés de ce cimetière il y a quelques années.

Un château assis au sommet de l'éminence était le chef-lieu d'une baronnie qui relevait de l'évêque de Bayeux, et dont le possesseur était obligé de servir d'écuyer au prélat lors de son entrée à Bayeux pour y prendre possession du siége épiscopal.

Ce château est aujourd'hui défiguré par des constructions, dont quelques-unes ne remontent guère au-delà de 1600, et dont d'autres sont beaucoup plus modernes; mais, vers le Sud-Ouest, on voit encore quelques portions de murs appartenant au XIIe. siècle et une jolie chapelle romane placée au-dessus d'une longue salle voûtée, et à laquelle on montait par un escalier de la plus grande élégance. L'habitation baronniale offre encore quelques pleins-cintres, des modillons, deux cheminées de forme octogone, comme on les faisait assez habituellement au XIIe. et au XIIIe. siècles; le reste mérite peu d'attention, les logements ayant été *modernisés* par des ouvertures et des distributions nouvelles.

On voit aussi, de ce côté, des restes de fossés à peu près intacts, et qui offrent une disposition de la contre-escarpe

semblable à celle que j'ai décrite précédemment en parlant d'autres châteaux du même temps.

Malgré ses fossés et l'avantage de sa position, le château de Beaumont-le-Richart était, si je ne me trompe, plutôt l'habitation d'un riche baron du XIIe. siècle qu'une forteresse redoutable ; il n'y avait pas, je crois, de donjon proprement dit dans l'enceinte, mais des constructions plutôt civiles que militaires.

La maison baronniale et la chapelle étaient, je crois, dans la même enceinte. Cette cour principale du château devait être séparée de la seconde cour, au Nord, par un fossé.

Le passage suivant, concernant le château de Beaumont-le-Richart, se trouve dans un aveu des fiefs et arrière-fiefs de l'évêché de Bayeux, transcrit en 1475 par ordre de l'évêque, Louis de Harcourt, et qui fait partie des manuscrits de la bibliothèque du chapitre de Bayeux :

« Thomas de Hotot écuyer tient par foy et hommaige les « fiefs, terres et seigneuries de Beaumont-le-Richart noble- « ment et franchement à court et usaige par le nombre de « huit fiefs de haubert en basse et moyenne justice. En quoy « a deux foires chacun an l'une à la St.-Pierre entrée « d'Août et l'austre à la Nostre Dame de Septembre, séantes « chacune une journée, et marchié costumier par chacune « sepmaine au mardi avecques plusieurs droitures, libertés, « patronages, franchises et dignités, tant à la paroisse dudit « lieu de Beaumont que ès paroisses d'Anglesqueville, « St.-Pierre au mont, Criqueville, St.-Nicolas de grand- « camp, Lestanville, Longueville, que ailleurs où ils « s'étendent ès bailliages de Caen et de Costentin. Auquel « lieu de Beaumont a chastelenie, ville, chastel, et bourg « et en sont tenus par hommaige les fiefs qui en suivent. »

Suit l'énumération des fiefs dépendant de Beaumont :

« Et icelle seigneurie (Beaumont le Richart) et les fiefs et « arrieres fiefs qui en dépendent et sont tenus, sont à nous « subgietz à cause de nostre dicte temporalité en ung espervier « de rente chacun an entre la saint Jéhan et la saint Pierre « d'Aoust, ou vingt sous à la saint Michiel avecques quatre « livres tournois de rente. Et avecques ce est subgiet ledict « seigneur de Beaumont, de convoier et mener l'Evesque « d'icelui Bayeux pour la première foys qu'il vient prendre « la possession d'iceluy Eveschié, depuis le prieuré du dict « lieu de Saint Vigor jusques à la mere eglise du dict lieu « de Bayeux. Et pour ce doibt avoir le cheval sur quoy « icelui Evesque vient et descend au lieu de Saint Vigor pour « icelle première foys. Item est le dict seigneur de Beaumont « à rayson d'icelle seigneurie subgiet envers nous à cause de « notre dicte temporalité, en reliefs, XIIIes. aides coutu- « mières quant ils chaient, avecques les droitures et « hommaiges appartenant, et faire service de deux chevaliers « chacun par quarante jours au Duchié de Normandie au « mandement du Roy et ung chevalier hors de la Duchié « comme les aultres de la Duchié sont subgietz. »

(Extrait de l'aveu déja cité, à la bibliothèque du chapitre de Bayeux.)

SAINT-PIERRE-DU-MONT.

St.-Pierre-du-Mont, *Sanctus Petrus de Monte.*

Le chœur de l'église de St.-Pierre-du-Mont m'a paru de la fin du XIIIe. siècle. Le chevet droit est percé de trois fenêtres en lancettes : trois fenêtres sont ouvertes dans les murs latéraux.

La tour moderne est construite entre le chœur et la nef : celle-ci appartient au style roman et présente des caractères qui m'engagent à la reporter au XIe. siècle : ce sont

des murs en arêtes de poisson, de petites fenêtres très-étroites, des modillons grimaçants, etc., etc.; enfin, une porte à plein-cintre dont le tympan est garni de pierres disposées en damier, laquelle s'ouvre au centre, du côté du Sud.

La porte occidentale est du XIVe. ou du XVe. siècle, et il est probable qu'il n'y avait pas d'entrée de ce côté, dans l'origine.

La paroisse de St.-Pierre-du-Mont est supprimée et réunie à Cricqueville.

L'église est sous l'invocation de saint Pierre. La cure était à la nomination du seigneur; les dîmes se divisaient par portions égales entre le chapitre de la cathédrale de Bayeux, le prieuré de St.-Nicolas-de-la-Chesnaie, près Bayeux, et le curé.

Châteaux. — Il y a deux châteaux à St.-Pierre-du-Mont, l'un de la fin du XVIe. siècle, l'autre moderne; ils appartiennent à M. le marquis de Frotté, ancien préfet, membre de l'Association normande. Le château ancien ne manque pas de style et a de l'intérêt; le château moderne est lourd et sans aucun mérite artistique : le château ancien est occupé par des fermiers. M. le marquis de Frotté, qui habite Couterne (Orne), vient très-rarement à St.-Pierre-du-Mont.

CRICQUEVILLE.

Cricqueville, *Cricquevilla.*

L'église de Cricqueville est très-certainement une des plus intéressantes de l'arrondissement de Bayeux : le chœur est d'une homogénéité, d'une élégance qui ne le cèdent à aucune fabrique du XIIIe. siècle, et l'on y trouve une ordon-

nance analogue à celle que nous avons signalée à la chapelle du séminaire de Bayeux et dans le chœur de l'abbaye de Longues.

Vu extérieurement, le chevet présente trois ouvertures en forme de lancettes géminées, ayant au sommet un *oculus;* ces trois fenêtres, à deux baies, sont séparées les unes des autres par des contreforts, et la fenêtre centrale est un peu plus élevée que les deux autres : une guirlande de feuillages orne aussi l'*oculus* de cette fenêtre (V. page 785).

Rien de plus simple, mais en même temps de plus gracieux que cette combinaison.

Les mêmes fenêtres se retrouvent, dans les murs latéraux du chœur, au nombre de quatre de chaque côté.

Le plan ci-après (V. page 786) montre cette disposition et l'ordonnance générale du chœur; il ne comprend que deux travées, subdivisées en deux parties et éclairées chacune par quatre fenêtres.

On voit qu'à Cricqueville, comme à Longues (V. la figure, p. 603) et à Bayeux (nef de la cathédrale), une colonnette détachée supporte, à l'intérieur de chaque fenêtre, la rose qui correspond à l'*oculus* de la fenêtre extérieure, laquelle n'a pas de colonnes et n'est divisée en deux parties que par un meneau.

Les contreforts, établis avec soin, ont une saillie qui garantit la solidité des voûtes en pierre. Ces voûtes sont remarquablement conservées; des arceaux toriques en garnissent les arêtes et viennent, par des courbes extrêmement gracieuses, reposer sur les colonnettes. Rien n'est plus élégant et ne produit un plus bel effet que l'épanouissement des nervures entre les trois fenêtres du sanctuaire; la même disposition existe ailleurs, mais je ne la trouve nulle part mieux réussie.

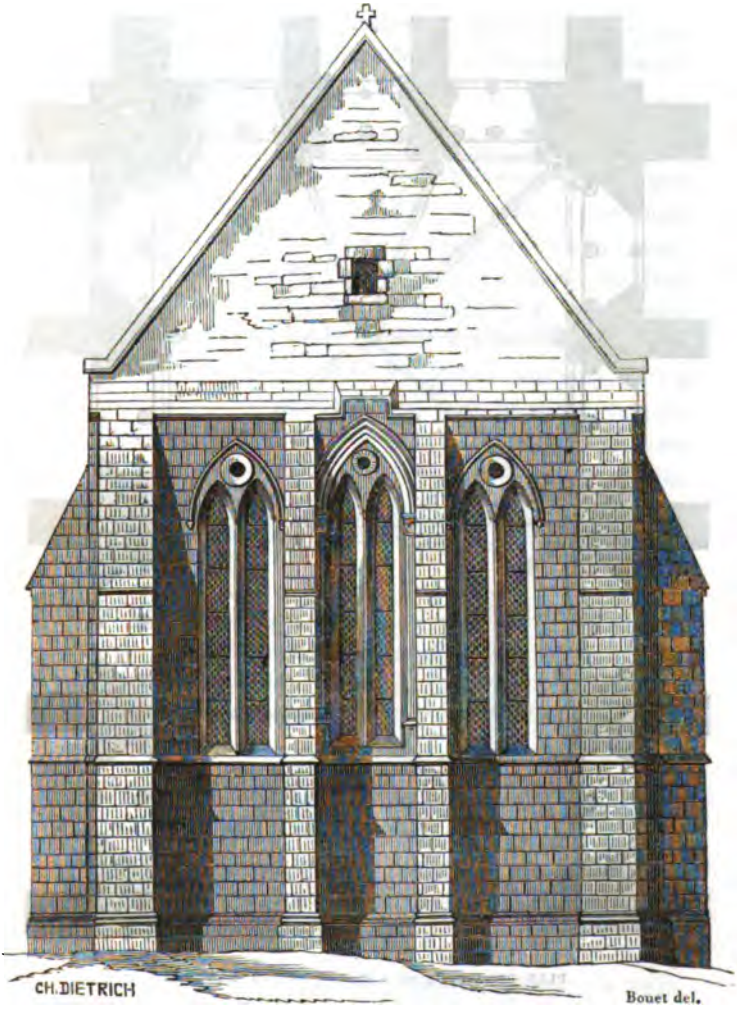

VUE EXTÉRIEURE DU CHEVET DE L'ÉGLISE DE CRICQUEVILLE.

Le chœur de l'église de Cricqueville est, selon moi, un

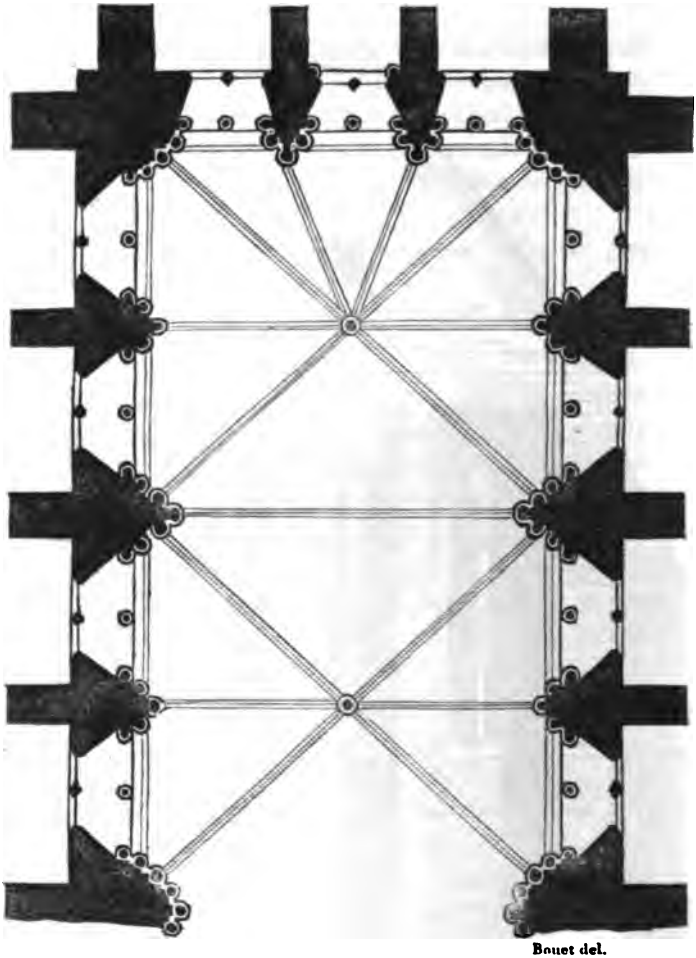

Bouet del.

PLAN DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE CRICQUEVILLE.

modèle à étudier, un type à reproduire dans les constructions

que l'on élève dans le style du XIIIe. siècle : jamais architecte ne composera rien d'aussi gracieux pour une population de 600 à 800 habitants. L'orfévrerie religieuse pourrait aussi s'inspirer du chœur de l'église de Cricqueville pour composer des châsses dans le style du XIIIe. siècle.

Il est fort à regretter que l'on ait coupé les colonnettes de ce chœur pour garnir les murs de boiseries ; c'est une mutilation que bien d'autres églises ont subie et que nous déplorerons toujours. Une autre grande faute a été commise : on a construit une sacristie contre le mur méridional et, pour cela, on a mutilé un contrefort. Il est désolant de voir les fabriques établir partout des sacristies qui produisent un effet hideux dans les édifices auxquels on les accole ; mais le clergé, comme les gens du siècle, veut du confortable : il ne se contente plus de ce qui suffisait à ses devanciers, et, au lieu d'arrêter les fabriques, trop souvent disposées à bâtir sans goût et sans nécessité, il les excite sans s'embarrasser des dégâts qu'occasionnent les constructions nouvelles.

Je me hâte de dire que la sacristie dont je parle a été établie avant la nomination de M. l'abbé Coron, curé actuel de Cricqueville, homme de goût qui comprend toute la valeur de son église, et qui, j'en suis sûr, se serait opposé à toute innovation de nature à altérer l'édifice.

La corniche extérieure du chœur est très-bien conservée du côté du Nord ; elle est fort élégante et ornée de modillons en méplat formant un feston aux contours les plus gracieux. J'ai trouvé ce même ornement dans un petit nombre d'édifices du XIIIe. siècle.

La nef était du XIIIe. siècle comme le chœur. Au XIVe. siècle, on a élevé, entre ces deux parties, une tour qui se

termine par un toit en bâtière, et, au Sud de cette tour, une chapelle dont voici une des fenêtres.

Bouet del.

UNE FENÊTRE DE LA CHAPELLE MÉRIDIONALE DE L'ÉGLISE DE CRICQUEVILLE.

Le portail occidental de la nef date de la même époque.

Les chapiteaux et les moulures le prouvent. La porte était subdivisée en deux baies par un pilier.

Le reste de la nef appartient au XIIIe. siècle, et, du côté du Nord, les trois fenêtres primitives se voient encore.

Le mur méridional, du XIIIe. siècle, a été refait à peu près

en entier, quand on a percé des fenêtres modernes; il en reste seulement quelques parties vers l'extrémité occidentale (1).

L'église de Cricqueville est sous l'invocation de Notre-Dame. Le prieuré de St.-Vigor, près Bayeux, nommait à la cure et percevait la plus grande partie des dîmes.

Manoir. — J'ai remarqué à Cricqueville deux manoirs anciens : l'un appartient, m'a-t-on dit, à M. de Colognac; l'autre, à M. d'Aboville.

LESTANVILLE.

Lestanville, *Lestanvilla.*

L'église de Lestanville n'est pas suffisamment caractérisée; cependant l'arc ogival qui sépare le chœur de la nef est porté sur des colonnettes du XIIIe. siècle, et on peut admettre qu'une partie des murs est de cette époque; mais des reprises y ont été faites. Ainsi, la fenêtre qui éclairait le chevet et qui était subdivisée en trois compartiments a été bouchée, et un volumineux contrefort a été établi au centre du chevet, de manière à masquer cette fenêtre; diverses parties de l'église paraissent plutôt du XIVe. siècle que du XIIIe.

Un porte-cloches à deux baies ogivales s'élève au-dessus du gable occidental de la nef. Deux contreforts soutiennent le mur qui a reçu une doublure portée sur un encorbellement. Le porche qui précédait cette façade est en ruine.

(1) Il existe dans la nef quelques pierres tombales dont je n'ai pas eu le temps de relever les inscriptions; j'ai reconnu seulement que l'une était la tombe de *Branche, conseiller du Roi, lieutenant de l'amirauté de Grandcamp*; et l'autre, celle de sa veuve morte le 26 juillet 1737, âgée de 58 ans.

Des lambris en bois dissimulent la toiture du chœur et de la nef.

Une chapelle seigneuriale est en communication avec le chœur du côté de l'évangile.

L'église de Lestanville, aujourd'hui supprimée, était sous l'invocation de saint Malo. La cure se divisait en trois portions égales, et, quand le livre Pelut a été écrit, la première était à la nomination de l'abbesse de Ste.-Trinité de Caen; la deuxième, à la nomination de l'évêque, et la troisième, à la nomination du prieur de St.-Fromond. Au siècle dernier, les dîmes de Lestanville avaient été réunies à celles de Grandcamp, paroisse voisine. Elles se partageaient ainsi qu'il suit : le curé de Grandcamp, 1/5me.; celui de Lestanville, 2/5mes.; l'abbé de Cerisy, 1/5me.; l'autre 5e. était à la disposition du seigneur laïque.

GRANDCAMP.

Grandcamp, *Grandis campus, Magnus campus.*

L'église de Grandcamp se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaires; c'est une des plus insignifiantes et des plus laides du département. Les fenêtres sont arrondies, et rien dans l'édifice ne doit remonter au-delà du XVIe. siècle.

La tour, carrée, terminée en bâtière, est à l'extrémité occidentale de la nef.

L'église est sous l'invocation de saint Nicolas; le seigneur nommait à la cure (1). Nous avons dit, à l'article Lestanville, comment les dîmes se distribuaient.

Grandcamp renferme plus de 1,200 habitants. La pêche occupe une partie de la population; les étrangers qui

(1) Quand le livre Pelut a été écrit, Richard Doisnel et Richard Parvi nommaient alternativement à la cure.

viennent y prendre des bains de mer, donnent une certaine animation à la rue principale de la bourgade, pendant la belle saison.

Château. — Le château de Grandcamp appartenait à une branche de la famille de Cussy ; il a été vendu et appartient aujourd'hui à un parent de M. Saint, habile peintre en miniature, né à St.-Lo.

MAISY.

Maisy, *Maisium*, *Maisiacum.*

L'église de Maisy appartient à un ordre plus élevé que beaucoup d'églises ; rurales la localité était d'ailleurs autrefois bien plus importante qu'à présent : il y avait une haute-justice. Aujourd'hui, la population de Maisy se compose à peine de 600 habitants.

Le chœur de l'église de Maisy est éclairé, de chaque côté, par quatre ogives en forme de lancettes à deux baies, surmontées d'un trèfle : le tout couronné de nervures toriques reposant sur des encorbellements. Ces fenêtres, sans colonnes à l'extérieur, en ont à l'intérieur, et l'on retrouve ici la combinaison dont le XIIIe. siècle bayeusain nous a fourni des exemples remarquables à la cathédrale, à la chapelle du séminaire et à l'abbaye de Longues, et que nous signalions tout à l'heure à Cricqueville. A l'intérieur, une arcature ogivale à colonnettes, dont les arcs sont séparés par des trèfles en creux, garnit les murs au-dessous des fenêtres. Dans le sanctuaire, ces trèfles sont remplacés par des quatre-feuilles que nous voyons aussi à Bayeux et à Longues. L'autel, à colonnes, masque les ouvertures du chevet qui étaient, au nombre de trois, en rapport avec celles des murs latéraux,

mais qui offraient une singulière combinaison à leur sommet.

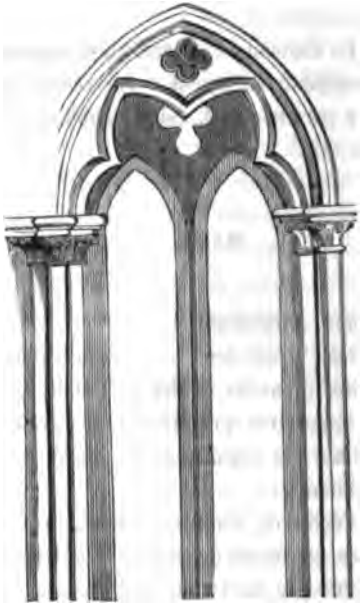

UNE DES FENÊTRES DU CHEVET DE L'ÉGLISE DE MAISY.

La tour, entre chœur et nef, est une des plus remarquables de la contrée; elle est postérieure au chœur, peut-être du XIVe. siècle, et sa hauteur me paraît de 150 pieds environ.

Cette tour carrée, un peu forte, mais construite en bons matériaux, se compose de trois étages dont un, le *clerestory*, est percé sur chaque face de deux ouvertures étroites en forme de lancettes, sans colonnes; au-dessus du *clerestory*, à la base de la pyramide octogone en pierre, règne une

galerie garnie d'une rampe découpée en quatre-feuilles; l'escalier, qui arrive à l'un des angles de cette galerie, est couvert par une pyramide en pierre, et j'avais supposé que d'autres clochetons existaient aux autres angles de la tour, mais je n'en ai vu aucune trace : ce qui me porte à douter qu'il y en ait eu. Cette tour m'a paru du XIVe. siècle. Le tonnerre en a abattu le sommet à une époque que je ne saurais indiquer, mais qui est connue, et on a refait cette pointe un peu plus courte qu'elle ne l'était primitivement.

Les voûtes en plâtre du chœur ne datent que de 1849; une inscription indique qu'elles ont été établies par M. Delaunay, architecte, M. Le Landais étant curé.

M. Bouet fait remarquer que le chœur de Maisy ne paraît pas avoir été disposé pour recevoir des voûtes sexparties comme celles de Cricqueville ; il est douteux, « dit-il, que l'on ait d'abord eu l'intention de voûter, « et, en tout cas, on n'avait jamais eu l'intention de ter- « miner les voûtes du sanctuaire par l'épanouissement des « nervures qui produit un si bon effet à Cricqueville, car « le chevet, plus orné à l'extérieur qu'à l'intérieur, ne « présente pas de contreforts entre les fenêtres.

« Les murs de Maisy sont beaucoup plus minces que « ceux de Cricqueville ; il en résulte que la distance entre « les colonnettes intérieures et les fenêtres étant très-petites, « le jeu de lumière produit par les découpures intérieures « et extérieures du tympan ne produit pas un très-bon « effet. Comme œuvre d'art, l'église de Maisy, quoique « offrant des rapports avec celle de Cricqueville, est évi- « demment très-inférieure à celle-ci. »

La nef est peu caractérisée et moins élevée que le chœur, les fenêtres en forme d'ogive qu'on y voit ne doivent pas

être primitives. Cette nef, dont la porte occidentale est moderne et carrée, surmontée d'un oculus, était précédée d'un porche qui tombe en ruine et qui ne paraît pas antérieur au XVIe. siècle.

J'ai trouvé, devant l'autel, une pierre tumulaire sur laquelle on lit :

. . . . . MIHÈRENC ÉCUYER
PREMYER CURÉ DE MAISY DÉCÉDÉ EN 1644.

Au milieu du chœur, on voit une autre pierre tumulaire sur laquelle j'ai lu l'inscription suivante :

FRANCOIS ANTOINE DE St SIMON COMTE DE LA
NOUE SEIGNEUR DU BOU . . . . RS CHEVALIER DE
L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE St LOUIS
BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI ET ANCIEN CAPITAINE
DES GARDES FRANCAISES DÉCÉDÉ EN CETTE PAROISSE.

La date est effacée complètement, mais l'écriture annonce le XVIIIe. siècle.

On a replacé devant un autel établi à l'entrée du chœur, du côté de l'évangile, une autre pierre tombale sur laquelle on lit :

CY GIST MESSIRE GÉDÉON DAMOUR. ECUYER, SIEUR DE
VAUMANOIR, SEIGNEUR DE VIENNE ET DU MANOIR QUI DÉCÉDA
LE SEPT DE NOVEMBRE 1755 AGE DE 74 ANS.

Les fonts pédiculés caliciformes portent le millésime 1663.

L'église de Maisy est sous l'invocation de saint Germain. Le patronage était laïque; le chapitre de la cathédrale percevait les 2/3 des dîmes; le curé, l'autre tiers.

Halles. — J'ai dit qu'il y avait haute-justice à Maisy ; on montre encore la prison. Les halles font partie de la ferme

de M. de Petitville qui possédait la terre seigneuriale ; elles ne remontent pas, je crois, au-delà du XVIIe. siècle.

Manoir de la Tonnellerie. — A l'est de l'église, on distingue un château qui a du style et m'a paru remonter à l'époque de Louis XIV ; c'est le fief de la Tonnellerie.

Ici se terminent mes notes sur les monuments de l'arrondissement de Bayeux. Je regrette de n'avoir pu faire le dénombrement complet des manoirs et des maisons anciennes qui existent, en grand nombre, dans cet arrondissement, mais il fallait me borner dans ma Revue très-abrégée. Je dois, toutefois, faire remarquer que ce grand nombre de fiefs est une preuve de la richesse du Bessin durant le moyen-âge. Alors les campagnes étaient habitées par des familles riches. Aujourd'hui l'absentéisme a bien changé l'aspect de ces campagnes; elles sont, il est vrai, beaucoup plus faciles d'accès qu'autrefois, mais les manoirs sont abandonnés à des fermiers ; les propriétaires habitent Paris ou d'autres villes ; on démolit ce qui n'est pas absolument utile à l'exploitation, quand on ne le laisse pas tomber en ruines, faute de réparations.

ADDITIONS.

Je place ici quelques planches que je viens de faire graver et qui représentent plusieurs monuments du canton de Bayeux.

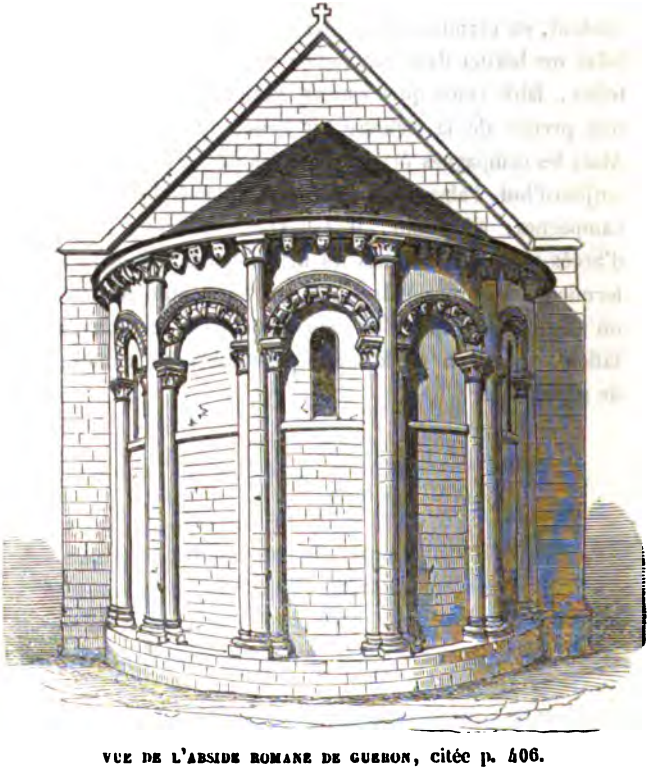

VUE DE L'ABSIDE ROMANE DE GUERON, citée p. 406.

VUE DE LA TOUR ET DE L'ÉGLISE EN RUINE DE CUSSY, décrites p. 430.

Cette tour et l'église appartiennent à la même famille que celles de Vaucelles, Barbeville, Mosles, etc., etc., décrites dans ce volume.

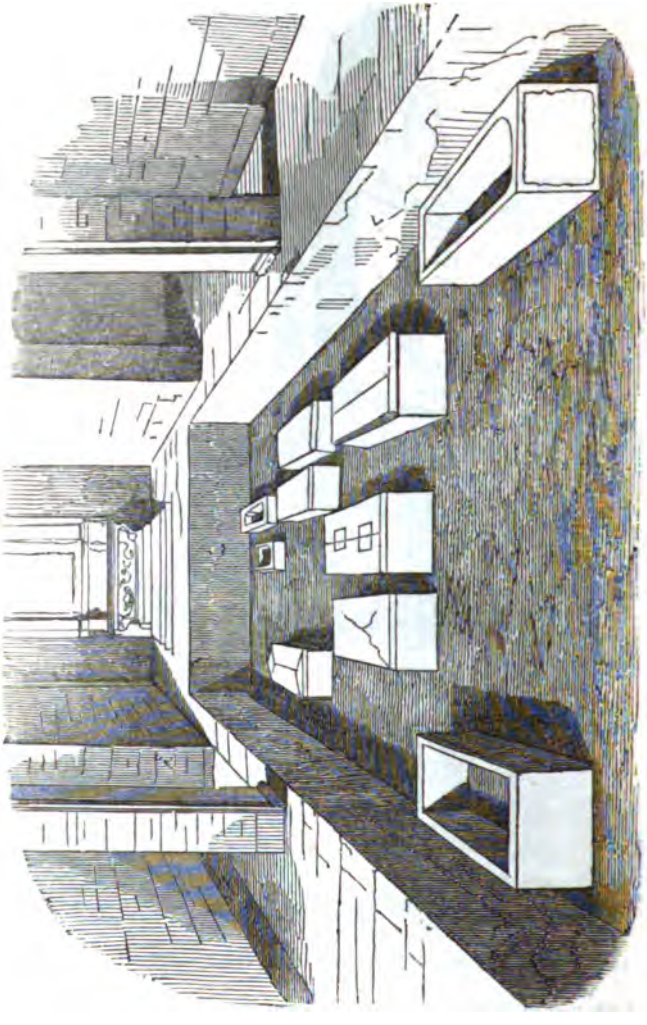

DISPOSITION DES CERCUEILS DES PREMIERS ÉVÊQUES DE BAYEUX, A S^T.-EXUPÈRE, SOUS LE PAVÉ DU CHŒUR (voir p. 505).

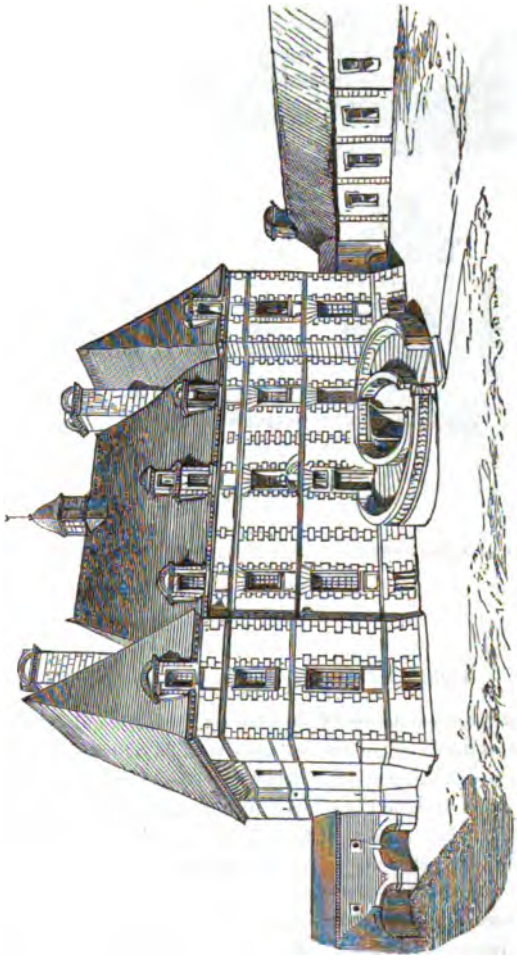

CHATEAU D'ESQUAY-SUR-SEULLE, décrit p. 512.

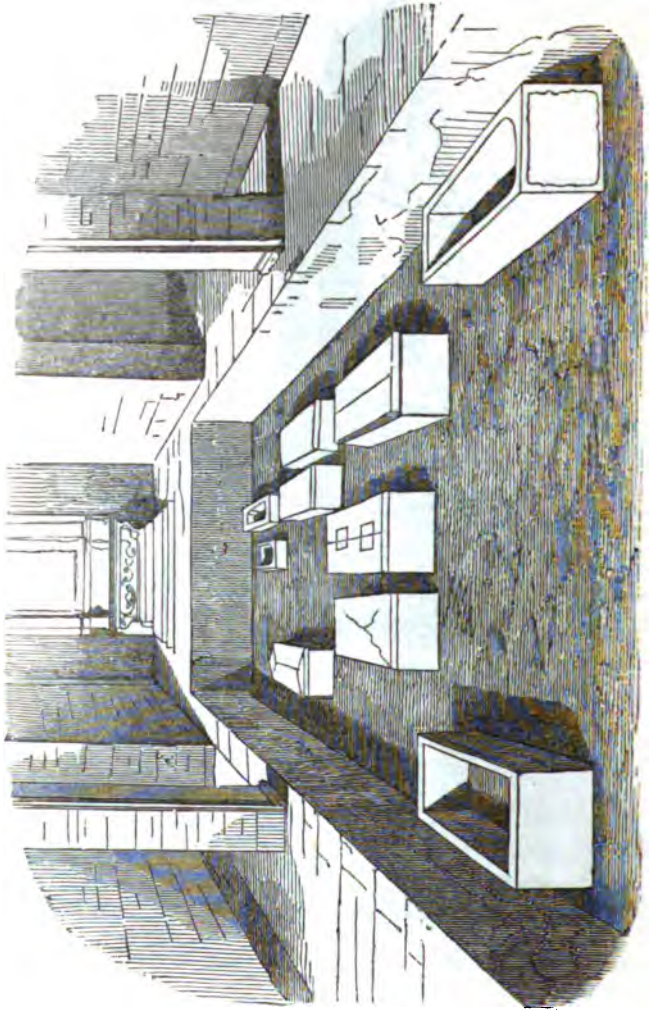

DISPOSITION DES CERCUEILS DES PREMIERS ÉVÊQUES DE BAYEUX, A S^T-EXUPÈRE, SOUS LE PAVÉ DU CHŒUR (voir p. 505).

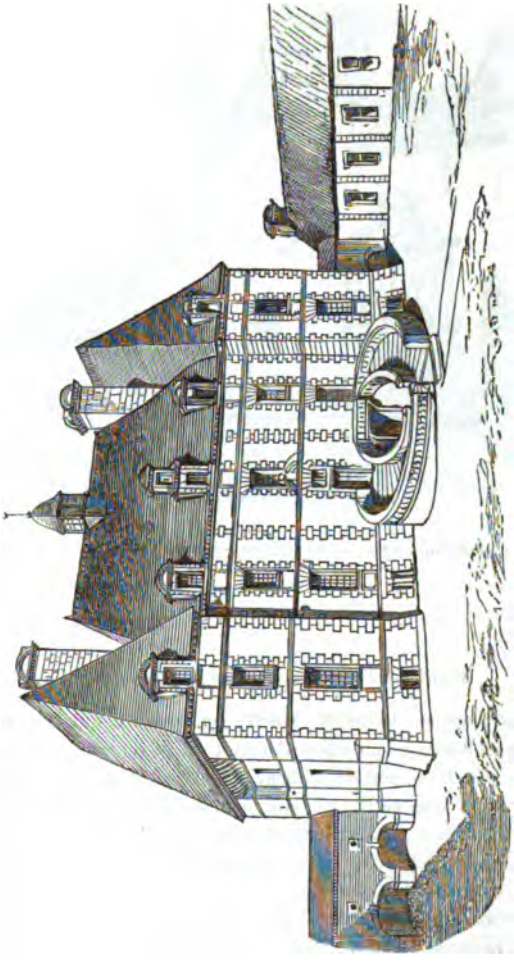

CHATEAU D'ESQUAY-SUR-SEULLE, décrit p. 512.

VUE DU MANOIR DE LA CAILLERIE CONSTRUIT EN 1647, cité p. 494.

Addition à l'article de Port-en-Bessin, page 613.

Le plus ancien document, à notre connaissance, qui fasse mention de Port-en-Bessin, est un acte de l'année 1096, où cette localité est appelée *Portus piscatoris*, port du pêcheur. Elle faisait partie de l'ancien domaine des évêques de Bayeux, comme dépendant de la baronnie de St-Vigor. Cependant le chapitre de la même ville prétendait y avoir aussi des droits, et le chanoine de Bernesq était patron collateur de cette paroisse et de celle de Commes.

Mais son existence comme lieu d'observation et de débarquement remonte incontestablement à une époque bien plus éloignée. Le camp romain de la *Butte d'Escures*, qui domine entièrement cet emplacement, ne paraît pas avoir eu d'autre but que celui de veiller à la sûreté de la

côte et de s'opposer aux invasions des barbares et des pirates. D'un autre côté, la hauteur qui s'élève depuis la tour ou pavillon jusqu'à la *Goulette de Vary*, et désigné sous le nom de *Fort Castel de Port*, n'est rien autre chose qu'un poste avancé d'observation qui appartient également à des temps très-éloignés, puisque l'on a détruit, il y a quelques années seulement, une espèce de revêtement en gros quartiers de pierres qui entouraient cette colline. Les gens du pays la désignent même encore aujourd'hui par les noms de *grand* et de *petit Castey*.

Dans la seconde moitié du XVI• siècle, il existait encore un château fort, qui est indiqué par l'historien De Bras, dans ses *Recherches et antiquités du duché de Normandie*. A cette même époque, Port était un siége d'amirauté qui subsistait encore en 1722 et 1765, suivant les ouvrages de Masseville et la *Description géographique de la France*.

Ce dernier ouvrage indique « qu'il y a une tour ronde qui « appartient à la marine, et dans laquelle il y a un gardien qui « est entretenu à la demi-solde pour en avoir soin, et qu'il y a « aussi quelques piéces de canon et quelques ustensiles. »

Cette tour est celle qui subsiste encore aujourd'hui et que le maréchal de Vauban fit construire, vers 1680, sur la colline de l'Est.

Le sire de Port fut un des chevaliers qui suivirent Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066; il assista à la bataille d'Hastings où le sort de ce pays fut décidé; ainsi qu'on le voit dans l'ouvrage du poète Wace :

Hue li sire de Monfort,
Cil d'Espiné et cil de Port,
Cil de Curcie (1) et cil de Jort (2),
I unt cel jor maint Englès mort.

(Note de M. Lambert.)

Addition à l'article St.-Marcouf, page 730.

On voit à l'entrée du chœur, sous l'arcade du Christ, une pierre tombale sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

(1) Courcy, arrondissement de Falaise.
(2) Jort, commune voisine.

+

ICI
REPOSE LE CORPS DE NOBLE DAME
CHAR^te^. FRAN^oise^. DU CHATEL
ÉPOUSE DE MES^re^. BON FRANÇOIS
CRESPIN DU NEUFBOURG,
DÉCÉDÉE A SON CHATEAU
DE S^t^. MARCOUF
LE 20 OCTOBRE 1765,
AGÉE DE 25 ANS.
PRIEZ POUR ELLE.

(*Ici sont gravés deux écussons surmontés d'une couronne.*)

LA PIÉTÉ DE SES PETITS ENFANTS
A RESTAURÉ CETTE TOMBE
LE 24 MARS DE L'AN 1842.

Les inscriptions suivantes sont gravées sur deux pierres tombales placées dans le cimetière, contre le mur du chœur; sur l'une, on lit :

ICI REPOSE LE CORPS DE BON FRANÇOIS CRESPIN DU NEUFBOURG
NÉ A COIGNY, DÉCÉDÉ A SA TERRE DE S^t^.-MARCOUF LE 8
PRAIRIAL L'AN XI, 28 MAI 1803, AGÉ DE 77 ANS 2 MOIS.
REQUIESCAT IN PACE. HODIE MIHI CRAS TIBI.
AUJOURD'HUI A MOI, DEMAIN A TOI.

Sur l'autre :

ICI REPOSE LE CORPS DE NOBLE DAME FRANÇOISE LOUISE CRESPIN
DU NEUFBOURG, VEUVE DE M^r^. THOMAS-FRANÇOIS-JACQUES-DE-
BILLEHEUST-D'ARGENTON. DÉCÉDÉE A SON CHATEAU DE
S^t^.-MARCOUF LE 18 OCTOBRE 1824, A L'AGE DE 59 ANS 2 MOIS.
PRIEZ POUR ELLE.

Sur le côté opposé de cette tombe :

SON DIGNE ÉPOUX, CH^er^. DE L'ORDRE ROYAL ET M^re^. DE S^t^.-LOUIS
ANCIEN CAP^e^. D'INFANTERIE ET DEPUIS L^ant^. COLONEL A L'ARMÉE DE
CONDÉ, MOURUT A CONSTANCE LE 9 NOVEMBRE 1798,
AGÉ DE 58 ANS.

(*Notes de M. le baron d'Argenton.*)

ERRATA.

Page 31, dans l'inscription placée à la fin de la page, *au lieu de* : misere Richard Cautru, *lisez* : maistre Richard Cautru.
— 262, ligne 6, *supprimez* la virgule après style.
— 361, — 4, *au lieu de* : La Lande, *lisez* : La Londe.
— 468, — 5, *au lieu de* : arcature, *lisez* : arceaux.
— 521, — 32, *au lieu de* : 1788, *lisez* : 1778.
— 656, — 5, *supprimez* : à quatre pans.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

CANTON DE CONDÉ.

CONDÉ-SUR-NOIREAU (chef-lieu) 3
Proucy 15
Pontécoulant 18
La Chapelle-Engerbold 21
St.-Vigor-des-Maizerets 22
St.-Pierre-de-la-Vieille 27
Périgny. 28
Lénault. 29
St.-Jean-le-Blanc . . 33
Lassy. 37
St.-Germain-du-Crioult 40

CANTON DE VASSY.

VASSY (chef-lieu). . . 47
La Roque 54
Le Theil. . . . . *Id.*

Pages.

Estry. 55
Montchamp-le-Grand . 57
Montchamp-le-Petit ou St.-Charles-de-Percy 61
Le Dézert . . . . . *Id.*
Presles 65
Pierres 66
Chênedollé. 72
Burcy. 74
Viessoix. 77
Rully. 79
Bernières-le-Patry . . *Id.*

CANTON DE VIRE.

Trutemer 81
Petit Trutemer . . . 83
La Lande-Vaumont. . 84
Maisoncelles-la-Jourdan 85
Roullours 87
Vaudry 88
Neuville. 90
VIRE (chef-lieu). . . 94

Coulonces. 105
St.-Martin-de-Tallevende. 109
St.-Germain-de-Tallevende. 111

CANTON DE St-SEVER.

St.-Manvieu. 116
Champ-du-Bout. . . 118
Le Gast. 119
Fontenermont . . . 123
St.-Aubin-des-Bois . *Id.*
ST.-SEVER (chef-lieu) 125
Courson. 141
Sept-Frères 145
Mesnil-Caussois. . . 146
Clinchamps . . . . *Id.*
Mesnil-Benoît. . . 151
Mesnil-Robert. . . 152
Landelles. 153
Campagnolles . . . 158
Beaumesnil 160
Annebec 162
Ste.-Marie-outre-l'Eau 163
Pontfarcy. 165
Pont-Bellenger. . . 167
Pleine-Sœuvres. . . 169

CANTON DU BÉNY.

Bures 172
Malloué 174
St.-Martin-Don . . 175
Campeaux. 178
Ste.-Marie-Laumont 179
Étouvy. 185
La Graverie 189
Le Reculey 191
Beaulieu 193
Carville . . . . . *Id.*
Arclais. 195
BÉNY-BOCAGE (chef-lieu) 197
Mont-Chauvet . . . 200
St.-Pierre-Tarentaigne 204
Montamy. 202
Le Tourneur. . . . 204
Mont-Bertrand. . . 206
La Ferrière-Hareng . 207
St.-Denis-Maisoncelles 209
St.-Ouen-de-la-Besace 211
St.-Martin-de-la-Besace 212

CANTON D'AULNAY.

Bremoy. 214
Mesnil-Auzouf . . . 216
Jurques. 217
La Bigne 218
La Ferrière-du-Val. . 219
Danvou. 220
Plessis-Grimoult . . 221
Roucamps. 231
Onde-Fontaine. . . 233
AULNAY (chef-lieu) . 235
Bauquay 242

St.-Georges-d'Aulnay 243
Coulvain 248
Cahagnes. . . . . *Id.*
St-Pierre-du-Fresne. 251
Les Loges 252
La Ferrière-au-Doyen 253
St.-Jean-des-Essartiers 254
Dampierre 256

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

CANTON DE CAUMONT.

La Lande-sur-Drôme 265
Sept-Vents 266
La Vacquerie . . . 268
CAUMONT (chef-lieu) . 269
Livry 270
Torteval 276
St.-Germain-d'Hectot 283
Orbois. 286
Anctoville 287
Feuguerolles-sur-Seule 291
Sermentot 295
Hottot-les-Bagues . . 296
Longueraye 298
Parfouru-Léclin . . 302
Lequesnay-Guesdon . 305
Ste.-Honorine-de-Ducy *Id.*
Foulognes 308
Sallen 309
Cormolain 310

CANTON DE BALLEROY.

Litteau 312
La Basoque 313
Montfiquet 314
La Haye-Piquenot . 316
St.-Laurent-du-Rieu. 317
Baynes . . . . . *Id.*
Notre-Dame-de-Blagny 318
St.-Martin-de-Blagny 319
Le Molay. . . . . *Id.*
Tournières 321
Littry 322
Vaubadon 326
Le Tronquay . . . 328
Campigny 330
Noron 340
Castillon 342
Le Vernay 344
BALLEROY (chef-lieu). 348
Planquery 353
Cahagnoles 359
Trungy . . . . . *Id.*
Juaye 361
Bernières-Bocage . . 372
Lingèvres. 374
Couvert 382
Bucels. 387
Chouain 388
Ellon 393
Condé-sur-Seulles . . 397

CANTON DE BAYEUX.

Nonant 400
Monceaux 403
Gueron 405
Arganchy 409
St.-Amador 411
Agy. . . . . *Id.*
Subles. 413
St.-Loup 414
Ranchy 417
Cottun. 419
Barbeville 422
Vaucelles. 427
Cussy 430
Sully 431
St.-Supli. 436
St.-Vigor. 437
Bayeux (chef-lieu) . 450
St.-Exupère. . . . 503
St.-Martin-des-Entrées 506
St.-Germain-de-la-Lieue 507

CANTON DE RYES.

Esquay-sur-Seule . . 510
Vienne 513
Le Manoir 522
Bazenville 526
Villiers-le-Sec . . . 531
Tierceville 535
Colombiers-sur-Seule 538
Banville 541
Ste.-Croix-sur-Mer . 544
Graye 545
Ver. 550
Crépon. 553
Meuvaines 557
Asnelles 562
Fresnay-sur-Mer . . 563
Arromanches . . . 565
Tracy 566
Manvieux 567
Fontenailles. . . . 569
Ryes (chef-lieu) . . 572
Sommervieu. . . . 580
Magny 586
Vaux-sur-Aure. . . 589
Argouges-sur-Aure . 595
Longues 598
Marigny 607
Commes 610
Port-en-Bessin . . . 613

CANTON DE TRÉVIÈRES.

Huppain 618
Villiers-sur-Port . . 621
Maisons 628
Étréham-le-Perroux . 629
Russy 635
Tour 638
Mosles. 645
Surrain 649

Ste.-Honorine-des-Perthes 652
Colleville-sur-Mer . 654
St.-Laurent-sur-Mer. 662
Vierville-sur-Mer. . 664
Louvières. 670
Formigny 672
Ecrammeville . . . 680
Agnerville 683
Engranville 685
TRÉVIÈRES (chef-lieu) 688
Mandeville 693
Tessy 694
Rubercy 697
Saonnet 699
Saon 700
Blay 703
Crouay 705
Le Breuil. 708
Bernesq 710
Briqueville 712
Colombières. . . . 714

CANTON D'ISIGNY.

Vouilly 724
Mestry 727
La Folie 729
St.-Marcouf. . . . 730
Cartigny-Lépiney. . 732
Lépiney-Tesson . . 733
Cartigny-Tesson . . *Id.*
Lison 734
Castilly 735
Neuilly . . . . . *Id.*
Les Oubeaux . . . 740
Monfreville 741
ISIGNY (chef-lieu) . . 742
Osmanville 744
St.-Clément. . . . 746
Fontenay-sur-le-Vey . 747
Géfosses 749
Cardonville 750
St.-Germain-du-Pert . 751
La Cambe 752
Canchy 766
Longueville 770
Deux-Jumeaux . . . 772
Asnières 775
Englesqueville . . . 777
St.-Pierre-du-Mont . 782
Cricqueville. . . . 783
Lestanville 789
Grandcamp 790
Maisy 791

ADDITIONS 796
Errata. 803

Caen, Imp. Delesques.

Cuen. typ. de A. Hamm.